

8 et 9 avril 2021

**Actes du 6^e Colloque international du Centre de
recherche sur les innovations sociales (CRISES)**

Au carrefour des possibles.
Quelles innovations sociales
contre les injustices sociales,
environnementales et épistémiques ?

At the crossroads of possibilities. Social innovations
against social, environmental and epistemic injustices?

Veillez noter que les textes publiés dans ce document ont subi une mise en forme, mais aucune révision linguistique et/ou du contenu. Le contenu est sous la responsabilité des auteurs-rices.

The texts published in this document have been formatted, but no linguistic revision and / or content revision has been done. Content is under the responsibility of the authors.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Conférences plénières / Plenary Conferences | 12 |
| <i>Quelle place pour l'innovation sociale dans un monde post-COVID-19 ? Un regard du Sud / What Place for a Social Innovation in a Post-COVID-19 World? A Look from the South.....</i> | 12 |
| Carolina Andion, Universidade do Estado de Santa Catarina | 12 |
| <i>Face à l'effondrement des systèmes démocratiques contemporains : quelle stratégie ? / As Modern Democratic Systems Crumble: What Strategy? (résumé)</i> | 26 |
| Loïc Blondiaux, Université Paris I Panthéon-Sorbonne | 26 |
| Séance 1A – Valeur du travail, care et justice sociale / The Value of Labour, Care and Social Justice | 27 |
| <i>Des « anges gardiennes » au travail essentiel... mais pourtant invisible. Le cas des préposées aux bénéficiaires (résumé).....</i> | 27 |
| Martin Chadoin, UQAM et Karen Messing, UQAM | 27 |
| <i>La part cachée du travail de care dans le soutien à domicile en France et au Québec : un processus d'invisibilisation renforcé par la NGP a fortiori en temps de crise (résumé)</i> | 28 |
| Catherine Lenzi, IREIS-Rhône-Alpes et Christian Jetté, Université de Montréal | 28 |
| <i>Salaire minimum à 15 \$ au Québec ? Un bilan de l'action collective face à une injustice systémique (résumé).....</i> | 29 |
| Sid Ahmed Soussi, UQAM et Maxime Thibault-Leblanc, UQAM | 29 |
| <i>Crise sanitaire et crise du travail dans la santé et les services sociaux au Québec : le cas des infirmières et des préposés aux bénéficiaires</i> | 30 |
| Paul-André Lapointe, Université Laval | 30 |
| Séance 1B – Transition socio-écologique et justice socio-environnementale / Socio-ecological Transition and Socio-environmental Justice | 37 |
| <i>Le rôle transformateur des récits : retour sur la co-construction d'un narratif de la transition socio-écologique (résumé).....</i> | 37 |
| René Audet, UQAM, Camille Butzbach, UQAM, Mathilde Manon, UQAM et Jonathan Durand Folco, Université Saint-Paul | 37 |
| <i>Can Transitions Theory Account for the Dark Sides of Social Innovation? An Analysis of Directionality in Renewable Energy Prosumerism (résumé).....</i> | 38 |
| Bonno Pel, Université Libre de Bruxelles, Julia Wittmayer, Dutch Research Institute for Transitions (DRIFT), Flor Avelino, DRIFT, Tessa de Geus, DRIFT et Derk Loorbach, DRIFT | 38 |

| | |
|--|------------|
| <i>Social Innovation for Addressing the Sustainability and Biodiversity Crises. A Systematic Review of the Literature (résumé)</i> | 39 |
| Rafael Ziegler, HEC Montréal, Josephine Balzac, Rollins College, Rick Hölsgens, TU Dortmund University, Sarah Holzgreve, GETIDOS, Fergus Lyon, CUSP, Joachim Spangenberg, SERI Germany et Philipp Thapa, GETIDOS | |
| <i>Pas de justice sociale ni environnementale sans décroissance ! (résumé)</i> | 40 |
| Yves-Marie Abraham, HEC Montréal..... | |
| Séance 1C – Innovations sociales : émancipation et pratiques organisationnelles / Social Innovations: Emancipation and Organizational Practices | 41 |
| <i>De l’institutionnalisation des dispositifs d’appui aux dynamiques de transformation de la société : quelle place pour les innovations sociales de rupture ?</i> | 41 |
| Olivier Palluault, Ellyx-LabCom DESTINS, Sébastien Palluault, Ellyx-LabCom DESTINS, Jade Omer, Ellyx-LabCom DESTINS et Clara Bourgeois, Ellyx-LabCom DESTINS..... | |
| <i>La construction de l’émancipation des personnes au sein des organisations : le cas des Maisons Familiales Rurales (MFR) analysées à partir de la perspective de Nancy Fraser</i> | 49 |
| Luc Brès, Université Laval, Stéphane Pisani, Université Laval, Catherine Glée-Vermande, IAE Université Lyon 3 et Johnny Boghossian, Université Laval..... | |
| <i>Repenser les fondements sociopolitiques de l’innovation sociale émancipatrice</i> | 83 |
| Dan Furukawa Marques, Université Laval et Jonathan Durand Folco, Université Saint-Paul | |
| <i>Social innovation in the global South</i> | 93 |
| Adriane Vieira Ferrarini, UNISINOS | |
| Séance 1D – Universités et justice épistémique / Epistemic Justice and the University | 99 |
| <i>Les dispositifs de remédiation à l’université : espaces d’émancipation ou instruments de mise en conformité managériale ?</i> | 99 |
| Maud Aigle, Université de Bordeaux..... | |
| <i>Mettre l’université au service de l’innovation sociale dans les quartiers populaires. L’exemple d’une expérience lilloise</i> | 107 |
| Thomas Chevallier, Université de Lille (Ceraps) et Julien O’Miel, Université de Lille (Ceraps) | |
| <i>L’université et la science à la croisée des chemins</i> | 113 |
| Jean-Marc Fontan, UQAM, CRISES, Philab..... | |
| <i>Les expériences de co-construction des connaissances en milieu universitaire : une comparaison Québec-Sénégal</i> | 117 |
| Denis Bussièrès, UQAM et Sambou Ndiaye, Université Gaston Berger | |
| Séance 1E – Société civile, pouvoirs publics et innovations sociales / Civil Society, Public Authority and Social Innovations | 125 |
| <i>From Exit Strategies to Social Cohesion Policies: Forming New Coalitions Pursuing Social Justice and Environmental Sustainability</i> | 125 |

| | |
|--|------------|
| Andrea Salustri, Sapienza University of Rome..... | 125 |
| UK Financialisation of Public Service Delivery..... | 132 |
| Leslie Huckfield, Glasgow Caledonian University..... | 132 |
| Democratic Experimentation and Social Innovation in the Public Arena of Urban Agriculture: Preliminary Results of a Pragmatic Research in Florianópolis, Brazil | 152 |
| André Manoel, Universidade do Estado de Santa Catarina et Carolina Andion, Universidade do Estado de Santa Catarina | 152 |
| Collective Action and Social Innovation of Family Farmers in Brazil..... | 161 |
| Zilma Borges, Fundação Getulio Vargas, São Paulo | 161 |
| Séance 1F – Santé, vulnérabilité et innovations sociales / Health, Vulnerabilities and Social Innovations | 169 |
| Les personnes âgées dans le contexte des changements climatiques : pour une reconnaissance sociale d’une génération particulière (résumé) | 169 |
| Mario Paris, Université de Moncton | 169 |
| Vers des pratiques inclusives en santé de proximité: l’innovation par l’action citoyenne..... | 170 |
| Isabelle Ruelland, UQAM, Grégoire Autin, Parole d’excluEs et Isabel Heck, UQAM | 170 |
| Comment l’implication des résidents-es polyhandicapés dans le processus de recrutement peut contribuer à réduire les injustices sociales, symboliques et épistémiques dans une maison d’accueil spécialisée ? | 181 |
| Sara Zirari, IAE Paris 1 Panthéon Sorbonne | 181 |
| Solidarity Economy and Mental Health in Brazil: producing innovation through the intersectoriality of policies and social movements | 188 |
| Marilia Verissimo Veronese, Universidade do Vale do Rio dos Sinos..... | 188 |
| « Co-construction », innovation sociale et partage des responsabilités : ethnographie d’une concertation montréalaise | 195 |
| Annabelle Berthiaume, Université Carleton | 195 |
| Conférence plénière / Plenary Conference..... | 202 |
| Dynamiques de pouvoir dans l’innovation sociale transformatrice / Power Dynamics in Transformative Social Innovation (résumé)..... | 202 |
| Flor Avelino, Erasmus Universiteit Rotterdam..... | 202 |
| Communications par affiche / Poster Presentations | 208 |
| Les effets de la pandémie COVID-19 sur la vitalité culturelle du Quartier des spectacles à Montréal (résumé)..... | 208 |
| Wilfredo Angulo-Baudin, postdoctorant-CRISES-UQAM-SYNAPSE C..... | 208 |
| De participants-es à co-chercheurs-euses et de chercheurs-euses à co-participants-es. Le croisement des savoirs : déconstruire les rôles pour co-construire un savoir émancipatoire (résumé)..... | 209 |

| | |
|--|------------|
| Bérenger Benteux, étudiant au doctorat, Université de Sherbrooke/ATD Quart Monde Canada | 209 |
| <i>Des outils en émergence. La BDIS et son arborescence (résumé)</i> | 210 |
| Marie J. Bouchard, UQAM, Alexandre Duchesne Blondin, étudiant au doctorat, UQAM et Sara Landry-Pellerin, étudiante à la maîtrise, UQAM..... | 210 |
| <i>Le Vivir Bien comme innovation pour la justice sociale et environnementale : un point de vue féministe sur sa philosophie et son application en Bolivie (résumé)</i> | 211 |
| Cécile Collinge, étudiante au doctorat, UQAM | 211 |
| <i>Un autre projet est possible : mises en débat de projets d'aménagement à Nantes et Montréal (résumé).....</i> | 212 |
| Maude Cournoyer-Gendron, étudiante au doctorat, UQAM et Université de Nantes | 212 |
| <i>Le coopérativisme de plateforme : complémentarités et tensions entre deux perspectives de justice sociale (résumé).....</i> | 213 |
| Louis Cousin, étudiant au doctorat, Université Laval et Luc K. Audebrand, Université Laval | 213 |
| <i>Les initiatives locales pour une meilleure gestion des déchets à Bocas del Toro, Panama (résumé).....</i> | 214 |
| Laurence Croteau, étudiante à la maîtrise, UQAM | 214 |
| <i>University extension in the social innovation ecosystem: A study from the Florianópolis Social Innovation Observatory (résumé).....</i> | 215 |
| Elisa Régis de Souza, étudiante au baccalauréat UDES, Graziela Dias Alperstedt, UDES, Isabella Amin Vieira Rocha de Moura Ferro, UDES et Maria Carolina Martinez Andion, UDES..... | 215 |
| <i>The relationship between social entrepreneurship and the generation of social innovation: a case study in Gastromotiva (résumé)</i> | 216 |
| Giovani Bonfim, étudiante au doctorat, UFSC et Iara Regina dos Santos Parisotto, FURB | 216 |
| <i>UK Financialisation of Public Service Delivery (résumé).....</i> | 217 |
| Leslie Huckfield, Glasgow Caledonian University..... | 217 |
| <i>Liberté des salariés.es. : outil marketing ou panacée? (résumé).....</i> | 218 |
| Chantale J. Gagnon, Université d'Ottawa..... | 218 |
| <i>L'attractivité territoriale des milieux ruraux dévitalisés : définition et récolte de bonnes pratiques pour la municipalité de Petit-Saguenay, au Québec (résumé).....</i> | 219 |
| Adélaïde Levavasseur, étudiante à la maîtrise, UQAC | 219 |
| <i>Les classes sociales dans la transition socioécologique : vers un nouveau compromis pour une économie résiliente dans le Québec post-COVID (résumé).....</i> | 220 |
| Antoine Marleau, étudiant à la maîtrise, UQAM | 220 |
| <i>Les professions de soins au Québec en temps de COVID-19 : vers une revalorisation du care ? (résumé).....</i> | 221 |
| Catherine Meek-Bouchard, étudiante au doctorat, UQAM..... | 221 |

| | |
|---|------------|
| <i>L'action collective par le « design pour l'autonomie » pour favoriser la justice alimentaire, sociale et environnementale (résumé)</i> | 222 |
| Morgane Pellerin, étudiante-chercheuse à la maîtrise, UQAM | 222 |
| <i>La construction de l'émancipation des personnes au sein des organisations : le cas des Maisons Familiales Rurales (MFR) analysées à partir de la perspective de Nancy Fraser (résumé)</i> | 223 |
| Stéphane Pisani, étudiant au doctorat, Université Laval, Luc Brès, Université Laval, Catherine Glée-Vermande, IAE Université Lyon 3 et Johnny Boghossian, Université Laval | 223 |
| <i>Quels outils pour imaginer le futur ? (résumé).....</i> | 224 |
| Ali Romdhani, stagiaire postdoctorant, Chaire de recherche sur la transition écologique, UQAM | 224 |
| <i>Construction de l'Ecosystème de l'Entrepreneuriat en Economie Sociale et Solidaire, inclusif des territoires pour une transition écologique et sociale (résumé).....</i> | 225 |
| Saloua Tajri, étudiante au doctorat, Université Hassan II Maroc | 225 |
| <i>Ateliers de co-construction / Co-construction Workshop.....</i> | 226 |
| <i>Comment susciter l'adhésion à notre récit de la transition sociale et écologique ? / How can we encourage engagement with our story about the social and ecological transition? (résumé)..</i> | 226 |
| René Audet, UQAM | 226 |
| <i>Perspectives et dialogue : Quels modèles de gestion pour les innovations sociales émancipatrices ? / What Management Structures for Emancipatory Social Innovation? (résumé)</i> | 227 |
| Marc D. Lachapelle, Université Saint-Paul..... | 227 |
| <i>Séance 2A – (Re)penser l'innovation sociale / Rethinking Social Innovation</i> | 228 |
| <i>Les fondations néopolanyiennes de l'innovation sociale émancipatrice</i> | 228 |
| Philippe Dufort, Université Saint-Paul..... | 228 |
| <i>Innovation sociale émancipatrice et fondements théoriques (néo)polanyiens (résumé).....</i> | 241 |
| Marguerite Mendell, Université Concordia | 241 |
| <i>Le concept de champ pour repenser le monde de l'innovation sociale (résumé)</i> | 242 |
| Jonathan Durand Folco, Université Saint-Paul..... | 242 |
| <i>L'innovation sociale émancipatrice: quelle utilité pour la pratique ? (résumé)</i> | 243 |
| Simon Tremblay-Pepin, Université Saint-Paul | 243 |
| <i>Séance 2B – Citoyenneté, action publique et justice environnementale / Citizenship, Public Action and Environmental Justice.....</i> | 244 |
| <i>Penser les résistances aux politiques vertes à l'aune de la justice environnementale : l'exemple d'arrondissements montréalais.....</i> | 244 |
| Caroline Patsias, UQAM..... | 244 |
| <i>Crises, gestion économe du foncier en Alsace et réinvention des territoires ruraux. Pandémie : le temps venu du virage ? (résumé)</i> | 265 |

| | |
|--|-----|
| Patricia Zander, Université de Strasbourg | 265 |
| <i>Rights of Nature and Ecological Justice in Latin America: Facing Environmental Crisis</i> | 266 |
| Flávia França Dinnebier, Universidade Federal de Santa Catarina et Sérgio Luís Boeira, UFSC | 266 |
| <i>L'enquête comme instauration de la justice écologique</i> | 274 |
| Maud Hallin, Université de Liège, Danièle Magda, INRAE et Pierre Stassart, Université de Liège | 274 |
| Séance 2C – Recherche engagée, justice sociale et épistémique / Engaged Research and Social and Epistemic Justice | 282 |
| <i>Chercher ailleurs et chercher autrement : le chercheur et la chercheuse en résidence comme pratique de décolonisation épistémique ? (résumé)</i> | 282 |
| Geneviève Huot, TIESS et Annie Camus, UQAM | 282 |
| <i>Engaged Research and Social Validity: the Work of Polos de Cidadania (résumé)</i> | 283 |
| Teresa Harari, FGV EAESP, Marlei Pozzebon, HEC Montréal et FGV EAESP, André Luiz Freitas Dias, UFMG et Armindo dos Santos de Sousa Teodósio, PUC Minas | 283 |
| <i>Building up the World We Wish. The Role and Challenges of the Engaged Researcher in Building Social Transformation</i> | 286 |
| Valeria Giannella, Federal University of South Bahia | 286 |
| <i>Recherche partenariale en aménagement avec les milieux autochtones : prémisses théoriques pour la construction d'un cadre évaluatif nécessaire</i> | 293 |
| Élisa Gouin, Université Laval | 293 |
| Séance 2D – Gestion des ressources humaines, organisations du travail et innovations sociales / Human Resources Management, Labour Organizations and Social Innovations | 301 |
| <i>La permaculture comme approche de design appliquée à la coconstruction de connaissances : exploration méthodologique à travers une recherche partenariale en GRH</i> | 301 |
| Mylène Pinard-L'Abbée, UQAM et Valérie Michaud, UQAM | 301 |
| <i>La codirection : innovation sociale et mode féministe d'organisation porteur de justice sociale en économie sociale ?</i> | 311 |
| Valérie Michaud, UQAM, Myriam Saucier, UQAM | 311 |
| <i>Social Entrepreneurship and Community Organizations: An Analysis of Social Innovation Actions During the Pandemic</i> | 320 |
| Eliane Ferreira dos Santos, FGV EAESP et Cristina de Moura João, FEA USP | 320 |
| <i>Télétravail et conciliation emploi-famille en contexte de COVID-19 : les enjeux observés au Québec</i> | 327 |
| Diane-Gabrielle Tremblay, Université TÉLUQ et Sophie Mathieu, Université TÉLUQ | 327 |
| Conférence principale / Main Conference | 329 |
| <i>Capital, climat, care : anatomie d'une crise / Capital, Climate, Care: Anatomy of a Crisis (résumé)</i> | 329 |

| | |
|--|------------|
| Nancy Fraser, New School for Social Research | 329 |
| Conférences plénières / Plenary Conferences | 330 |
| <i>Résister à « l'avenir du travail » : construire un avenir pour les travailleuses et les travailleurs / Resisting the Future of Work: Building a Future for Workers.....</i> | 330 |
| Janice Fine, Rutgers University | 330 |
| <i>Toilettes sèches et voitures hybrides. Les rapports des classes dominantes à l'enjeu écologique / Composting Toilets and Hybrid Cars: Environmental Dynamics in the Ruling Classes</i> | 341 |
| Jean-Baptiste Comby, Université Paris 2 Panthéon-Assas | 341 |
| Séance 3A - Éducation à la citoyenneté et innovations sociales / Citizenship Education and Social Innovations | 347 |
| <i>Des pratiques scolaires innovantes pour lutter contre les injustices sociales : l'apport de deux recherches collaboratives.....</i> | 347 |
| Marjorie Vidal, UQAM et Marianne St-Onge, UQAT | 347 |
| <i>Apprendre ensemble le care pour soutenir le déploiement de projets territoriaux innovants de transition énergétique porteuse de justice sociale (résumé).....</i> | 353 |
| Laurence Brière, UQAM-ISE et Centr'ERE et Guillaume Moreau, UQAM..... | 353 |
| <i>Éduquer pour innover, innover pour éduquer les jeunes à la citoyenneté démocratique (résumé)</i> | 354 |
| Stéphanie Gaudet, CIRCEM, Université d'Ottawa..... | 354 |
| <i>Laboratoires vivants d'innovation sociale et politiques publiques : l'expérience auprès l'arène publique de protection aux droits des enfants et des adolescentes à Florianópolis</i> | 355 |
| Carolina Andion, Université d'Etat de Santa Catarina, Thiago Magalhães, Université d'Etat de Santa Catarina et João Libório, Université d'Etat de Santa Catarina | 355 |
| Séance 3B - Gestion des « communs » et justice socio-environnementale / Management of the "Commons" and Socio-environmental Justice | 375 |
| <i>Le droit du/des commun(s) contre et par-delà la propriété : enjeux théoriques et limites pratiques.....</i> | 375 |
| Lisiane Lomazzi, UQAM | 375 |
| <i>Recomposition des territoires et innovations sociales dans les sites du patrimoine mondial naturel de l'UNESCO : Quand les communautés de la réserve de faune du Dja au Cameroun se lèvent contre les injustices environnementales (résumé).....</i> | 383 |
| Fernande Abanda Ngonu, UQO, Jacques L. Boucher, UQO et Loum Ndiaga, UQO..... | 383 |
| <i>Le capital en commun ? Autonomie politique et autonomie financière au Bâtiment 7</i> | 384 |
| Sylvain A. Lefèvre, UQAM et David Grant-Poitras, UQAM | 384 |
| Séance 3C - Gestion Travail numérique et économie de partage / Digital Labour and the Sharing Economy | 393 |
| <i>Précarisation du travail : le secteur coopératif à l'épreuve de l'économie de plateforme</i> | 393 |

| | |
|---|------------|
| Olivier Rafélis de Broves, UQAM..... | 393 |
| <i>L'économie du partage à la croisée des chemins: entre cooptation néolibérale et promesse d'émancipation (résumé)</i> | 401 |
| Nolywé Delannon, Université Laval | 401 |
| Séance 3D - Territoires, dynamiques territoriales et ruralité / Territories, Territorial Dynamics and Rurality | 402 |
| <i>L'organisation spatiale au service de l'innovation sociale à la wilaya de Tizi-Ouzou (Algérie) .</i> | 402 |
| Ameziane Ben Allak, Université de Tizi-Ouzou et André Joyal, UQTR et CRDT | 402 |
| <i>L'innovation sociale et les nouveaux modèles d'action en développement territorial (résumé)</i> | 411 |
| Juan-Luis Klein, UQAM | 411 |
| <i>L'espace-test agricole, espace de coworking ou fablab pour repenser les liens entre développement territorial et agriculture</i> | 412 |
| Pierre-Mathieu Le Bel, CREFAD Auvergne | 412 |
| Séance 3E - COVID-19, résilience et innovations sociales / COVID-19, Resilience and Social Innovations | 420 |
| <i>Communs culturels territoriaux et COVID-19 : le cas du quartier Saint-Michel à Montréal</i> | 420 |
| Laurent Sauvage, UQAM, Juan-Luis Klein, UQAM et Diane-Gabrielle Tremblay, Université TÉLUQ ... | 420 |
| <i>Innover en temps de crise : d'une diversité des modes d'action entre acteurs privés et publics dans la gestion de la crise de la COVID-19 (résumé)</i> | 429 |
| Elda Nasho Ah-Pine, Université Clermont Auvergne | 429 |
| <i>Quand la Crise devient le moteur de l'Innovation Sociale</i> | 430 |
| Siham Baghdadi, Université Ibn Zohr | 430 |
| <i>Concertations locales et résilience en temps de COVID – Le cas d'un organisme communautaire en sécurité alimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.....</i> | 435 |
| Sabrina Tremblay, UQAC, Danielle Maltais, UQAC et Simon Gilbert, UQAC | 435 |
| Séance 4A - Économie sociale, économie circulaire et innovations sociales / Social Economy, Circular Economy and Social Innovations | 444 |
| <i>La trajectoire du crédit communautaire au Québec : innovation, résistance et recomposition</i> | 444 |
| Suzanne Tremblay, UQAC, Marie Langevin, UQAM et Marco Alberio, UQAR..... | 444 |
| <i>Les entreprises d'économie sociale comme acteurs dans une économie circulaire : modèles d'affaires, constats et défis (résumé).....</i> | 453 |
| Martine Vézina, HEC Montréal, Emmanuel Raufflet, HEC Montréal et Marie-France Bellemare, TIESS | 453 |
| <i>Economic Democracy and Circular Economy – Synergies and Tensions. An Exploration of the Intersection of Social Economy and Circular Economy in Québec (résumé).....</i> | 454 |

| | |
|--|-----|
| Rafael Ziegler, HEC Montréal, Marie-France Bellemare, TIESS, Koorosh Behrang, The New School, Cynthia Poirier, HEC Montréal et Emmanuel Raufflet, HEC Montréal | 454 |
| <i>Le paradoxe expertise-représentation dans la gouvernance des entreprises d'économie sociale (résumé)</i> | 455 |
| Myriam Michaud, Université Laval et Luc K. Audebrand, Université Laval..... | 455 |
| Séance 4B - Logements sociaux et communautaires, exclusions et justice sociale / Social and Community Housing, Exclusion and Social Justice | 456 |
| <i>Soutien communautaire en logement social et communautaire comme lutte pour la reconnaissance, la redistribution et la parité de participation (résumé)</i> | 456 |
| Jacques Caillouette, Université de Sherbrooke et Judith Lapierre, Université Laval | 456 |
| <i>Marginalité et itinérance: une analyse à partir du cadre théorique de justice sociale de Fraser (résumé)</i> | 457 |
| Yves Hallée, Université Laval et Miguel Delattre, Université Lyon 3 | 457 |
| <i>Une recherche sur la colonialité, le contrôle social et les résistances féministes en Haïti (résumé)</i> | 458 |
| Denyse Côté, UQO | 458 |
| Séance 4C - La co-construction des innovations sociales à l'épreuve de la justice sociale et épistémique / Co-construction of Social Innovations and Social and Epistemic Justice..... | 459 |
| <i>Regards croisés sur des innovations pour l'inclusion sociale sous l'approche des technologies sociales</i> | 459 |
| Sonia Tello-Rozas, UQAM, Marlei Pozzebon, HEC Montréal et FGV EAESP et Isabel Heck, UQAM et Parole d'excluEs | 459 |
| <i>L'urbanisme participatif à Montréal-Nord. Synthèse du rapport « Co-construire le Plan d'aménagement du Nord-Est : Du récit aux actions » (2018-2020)</i> | 467 |
| Isabel Heck, Parole d'excluEs, Mathilde Manon, UQAM et Pascale Monier | 467 |
| <i>Les processus de co-construction des connaissances, espaces d'expression des savoirs immigrants</i> | 475 |
| Mathilde Manon, UQAM, IUPE | 475 |
| Séance 4D – Gouvernance intersectorielle, partenariats public-privé et innovations sociales / Cross-sectorial Governance, Public-Private Partnerships and Social Innovations..... | 483 |
| <i>Les partenariats intersectoriels : vecteurs d'innovations sociales (résumé)</i> | 483 |
| Madeleine Lefebvre, UQO, Vicky Lafantaisie, UQO, Annie Bérubé, UQO et Mélynda Cantin, UQO ... | 483 |
| <i>Gouvernance en réseau et concertation intersectorielle : alliances stratégiques pour construire des écosystèmes d'innovations territoriales durables</i> | 484 |
| José Carlos Suárez-Herrera, KEDGE Business School, Chantale Mailhot, HEC Montréal, Sonia Tello-Rozas, ESG UQAM..... | 484 |

| | |
|--|------------|
| <i>La philanthropie communautaire au Brésil et les actions développées par des organisations locales face aux inégalités sociales.....</i> | 495 |
| Lidia Eugenia Cavalcante, Université fédérale du Ceará | 495 |
| <i>Catalyser la prospérité par la création d'opportunités marchandes. Le discours de la Fondation Mastercard sur la pauvreté.....</i> | 503 |
| Marie Langevin, UQAM, Andréanne Brunet-Bélangier, Université de Montréal, Sylvain A. Lefèvre, UQAM et Valérie L'Heureux, Université Concordia | 503 |
| <i>Conférence de clôture / Closing conference.....</i> | 512 |
| <i>Le manifeste travail : Démocratiser. Démarchandiser. Dépolluer / The Working Manifesto: Democratize. Decommodify. Remediate</i> | 512 |
| Julie Battilana, Harvard Business School et Dominique Méda, Université Paris-Dauphine | 512 |
| <i>Série de séminaires en route vers le 6^e Colloque international du CRISES / On Route to the 6th CRISES International Conference Seminar Series.....</i> | 514 |
| <i>La guerre des valeurs : les politiques du travail gratuity et leur contestation / The War of Values: The Politics and Contestation of Unpaid Labour (résumé)</i> | 514 |
| Maud Simonet, CNRS, IDHES-Nanterre | 514 |
| <i>Tous-tes travailleurs-euses des plateformes ? Sociabilité et travail à l'heure du COVID-19 / Platform labour for all workers? Sociability and labour in the era of COVID-19 (résumé).....</i> | 515 |
| Antonio A. Casilli, Télécom Paris, Institut Polytechnique de Paris | 515 |
| <i>Une réponse novatrice au racisme et à la discrimination dans les soins de santé offerts aux personnes autochtones / An Innovative Response to Racism and Discrimination in Aboriginal Health Care (résumé)</i> | 516 |
| Édith Cloutier, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et Carole Lévesque, INRS..... | 516 |
| <i>Au carrefour des possibles : qu'a à offrir l'« approche » des économies de communauté ? / At the crossroads of possibilities: what can the community economies 'approach' offer? (résumé)</i> | 517 |
| Katherine Gibson, Western Sydney University | 517 |

Conférences plénières / Plenary Conferences



Quelle place pour l'innovation sociale dans un monde post-COVID-19 ? Un regard du Sud / What Place for a Social Innovation in a Post-COVID-19 World? A Look from the South¹

Carolina Andion, Universidade do Estado de Santa Catarina

Je tiens tout d'abord à remercier les organisateurs du 6^{ème} Colloque International CRISES et à dire que c'est un grand plaisir pour moi d'être conférencière à ce congrès auquel j'ai toujours participé, depuis ses premières éditions. Je voudrais également saluer tous (et toutes) les personnes qui regardent cette conférence en ce moment. Le but de ma conférence est d'aborder le rôle des innovations sociales face aux défis socio-environnementaux contemporains, renforcés par la pandémie de COVID-19, à partir d'un regard des pays du Sud.

Je voudrais commencer en parlant un peu de la position à partir de laquelle j'aborde cette question. Je suis professeure d'administration publique à l'Université de l'État de Santa Catarina (UDESC), localisée à Florianópolis, au Sud du Brésil. Je travaille depuis plus de 20 ans sur les questions liées à la société civile et à l'innovation sociale, en tant que chercheur, gestionnaire et consultante. Depuis 2010, je coordonne, dans mon Université, le Centre d'innovation sociale dans la sphère publique (NISP), dans lequel, en 2016, nous avons créé l'Observatoire de l'innovation sociale à Florianópolis (OBISF), en partenariat avec un autre groupe de recherche et plus de 11 partenaires gouvernementaux, de la société civile et des entreprises. C'est donc à partir de cette expérience et d'un regard aiguisé sur les effets des innovations sociales au niveau local que je vous parle.

La relation entre les innovations sociales et la question de la durabilité dans les villes est aujourd'hui un thème central² de l'agenda de recherche internationale. Diversité des écosystèmes urbains (McPhearson *et al.*, 2015) ; résilience évolutionnaire (Mehmood, 2016) ; villes intelligentes (Castelnuovo, Misuraka & Savoldelli, 2016) ; design thinking et nouvelles technologies pour résoudre les problèmes sociaux (Gutierrez *et al.*, 2016 ; Vechakul, Shrimali & Shandu, 2015) ; réseaux de gouvernance (Tosun & Schoenefeld, 2017), utilisation de plateformes collaboratives (Gutierrez *et al.*, 2016) et laboratoires vivants (Nyström *et al.*, 2013; Herselman & Callaghan, 2015; Leminen & Westerlund, 2016) sont quelques-uns des sujets du débat actuel sur l'importance des multiples expérimentations en termes d'innovations sociales pour co-construire des villes plus durables. Mais l'importance de cette discussion s'est considérablement accrue aujourd'hui, avec l'avènement de la pandémie COVID-19.

¹ Pour visionner les vidéos des grandes conférences, des communications et des séances de discussion, [cliquez ici](#).

² Le texte en gras est de l'auteure.

Face à des problèmes publics contemporains, complexes et robustes, il est nécessaire de repenser comment y répondre ; c'est-à-dire de revoir les formes traditionnelles de gouvernance (Ansell, Sørensen & Torfing). Dans des situations perturbatrices comme celles-ci, caractérisées par l'imprévisibilité et l'incertitude, il ne suffit pas que le gouvernement réagisse de manière planifiée, efficace et technique, sur la base des préceptes traditionnels de l'administration publique bureaucratique. Compte tenu de la robustesse des nouveaux problèmes émergents - comme c'est le cas avec la pandémie COVID-19 - la promotion de collaborations intersectorielles et, surtout, le développement d'une « gouvernance robuste » devient urgente. Cela signifie une gouvernance qui facilite et soutient un ajustement continu, adaptatif et flexible, des innovations sociales et l'émergence de nouvelles options et réponses aux problèmes publics complexes rencontrés au niveau local. Tel situation est encore plus pressant dans les pays du Sud, où il y a de profondes inégalités sociales et un déficit historique en termes de garantie et d'universalisation des droits fondamentaux. Toutes ces questions influencent fortement le domaine scientifique et pratique des innovations sociales qui doivent être pensées et promues autrement.

Cependant, si nous analysons des études récentes sur l'innovation sociale, nous remarquons encore plusieurs lacunes dans ce débat. Premièrement, il est évident qu'il y a peu ou pas de dialogue entre cette littérature et les domaines de la sociologie ou des sciences politiques qui traitent traditionnellement de la question de l'action collective et de la gouvernance publique. Ce qui fait que la dimension politique de l'innovation sociale, c'est à dire ses effets sur la sphère publique et les politiques publiques sont peu explorés dans ces études (Rana *et al.*, 2014 ; Andion *et al.*, 2020).

Le débat est dominé par des études produites dans les réalités sociaux des pays du Nord avec une forte concentration géographique d'auteurs et d'institutions de recherche (surtout dans les pays de langue anglaise). Cela amène quelques auteurs à souligner qu'il manque encore une plus grande maturité théorique et analytique dans le domaine pour faire avancer la compréhension du phénomène (Pelka & Terstriep, 2016).

En fait, l'approche managériale, fonctionnaliste et économiciste est prédominante dans beaucoup de ces études, qui décrivent l'innovation sociale comme un moyen pour la société civile de « collaborer » avec le gouvernement pour résoudre les problèmes sociaux, principalement à travers la coproduction de services publics (Galli *et al.*, 2014; Cook, 2015; Healey, 2015). Dans cette perspective, l'innovation sociale est abordée comme un moyen de promouvoir une plus grande efficacité et efficience dans la gestion publique et comme une alternative viable et plus économique, pour réaliser et diffuser des innovations sociotechniques dans certaines niches, impliquant des entreprises, des universités, des agents publics et des acteurs de la société civile. En ce sens, elle est vue et pratiquée comme une ressource managériale pour améliorer la performance des gouvernements, dans une perspective technocratique, qui peuvent même affaiblir les politiques publiques de l'État (Montgomery, 2016).

Cela dit, une certaine polarisation des perspectives analytiques prévaut dans le débat international (Pol and Ville, 2009; Cajaibe-Santana, 2014; Lévesque, 2014; Andion *et al.*, 2017; Moraes & Andion, 2018). Une première conception place l'innovation sociale comme le résultat de l'action des « entrepreneurs » ou entreprises sociales, dans une vision évolutive du changement social, dans

une perspective « néo-shumpétérienne ». Une deuxième perspective analytique, plus critique, aborde l'innovation sociale non pas de manière isolée, mais à partir d'une lecture à plus long terme. L'innovation sociale est considérée comme un moteur de changement des paradigmes mentaux, des formes d'interprétation et des cadres cognitifs d'une société donnée. Les innovations sociales dans les relations, les organisations et les institutions sont interprétées comme des vecteurs de promotion de nouvelles formes de développement, à partir d'une lecture plus institutionnelle.

Sans négliger l'importance de telles perspectives, il me semble que pour faire avancer le programme de recherche, ainsi que les pratiques dans le domaine des innovations sociales, il est nécessaire de surmonter cette dichotomie, en voyant les possibilités de dialogue entre ces traditions analytiques et de celles-ci avec d'autres approches, afin de prendre en compte la pluralité des expériences et des pratiques des innovations sociales et de ne pas seulement se concentrer sur leur conceptualisation ou leurs définitions. En privilégiant des approches normatives laissant peu de place à la pluralité des expériences réelles d'innovation sociale, le débat scientifique actuel explore peu « comment » cette innovation sociale se produit ou ne se produit pas réellement, dans différentes réalités sociales, et les conséquences de celle-ci dans la gouvernance publique.

Dans cette perspective, nous souhaitons évoquer les possibilités objectives des pays du Sud de contribuer à cette discussion. En effet, le phénomène des innovations sociales, dans ses différentes nuances, est très présent et urgent dans la réalité du Sud global, dans lequel les communautés, en particulier les peuples autochtones, ont historiquement dû apprendre à se mobiliser et à agir pour tirer le meilleur parti des opportunités et ressources pour promouvoir la justice sociale, pour lutter et / ou résister pour affirmer leurs formes d'existence et garantir leurs droits. Or, dans la réalité des pays du Sud, les pratiques d'innovation sociale se développent sous d'autres dynamiques, adoptant des formes différentes de celles des pays du Nord. Elles ont toujours été présentes dans les différents tissus sociaux, mais avec des particularités peu ou pas explorées dans les études du champ.

De cette manière, nous pensons qu'un regard du Sud peut apporter des contributions pour faire avancer l'agenda de recherche et la pratique des innovations sociales, notamment en permettant de mieux comprendre ses potentiels et ses limites dans la promotion des transformations sociales, mais aussi sur ce qui peut aider ou entraver sa promotion dans la réalité de ces pays. C'est dans ce sens que nous travaillons au Brésil depuis 10 ans pour faire avancer un programme de recherche sur les innovations sociales et leurs effets dans la sphère publique et dans la promotion de l'expérimentation démocratique. Je voudrais donc concentrer la seconde moitié de ma conférence en parlant de la manière dont nous avons construit cette approche et comment elle nous a aidés à repenser l'innovation sociale et aussi les leçons que nous avons apprises en cours de route.

Quelques questions initiales ont conduit les premières recherches que nous avons menées dans ce sens : comment les innovations sociales émergent-elles et se diffusent-elles dans les arènes publiques et comment les différentes initiatives d'innovation sociale se relient-elles (ou pas) à l'action publique et aux politiques publiques ? Comment ces innovations sociales sont-elles liées à un travail de définition de situations sociales comme étant problématiques, requérant des enquêtes et conduisant à l'établissement de nouveaux problèmes publics ? Et comment des

mobilisations collectives de citoyens ordinaires, sur des sujets de leur vie quotidienne, réussissent-elles à influencer sur le processus de décision institutionnel et politique ?

Dans un premier projet intitulé “Société civile et innovation sociale dans la sphère publique” financé par le CNPQ e FAPESC nous avons entrepris les premières enquêtes sur les arènes publiques de la corruption électorale et des droits des enfants et des adolescents aux niveaux national et local au Brésil. Cela nous a permis de développer une approche théorique et analytique particulière et une méthodologie pour la cartographie des controverses dans les arènes publiques étudiées (Andion *et al.*, 2017; Moraes & Andion, 2018 ; Gonsalves & Andion, 2019 ; Ronconi *et al.*, 2019). Dans ces études nous avons constaté que les innovations sociales ont une trajectoire temporelle et géographique dont il faut tenir compte. **Les innovations sociales fleurissent dans des écosystèmes politiques**, c’est à dire dans des environnements où les transactions pré-existantes entre mouvements sociaux, associations, agences de l’administration et pouvoirs exécutif et législatif délimitent, encadrent et arment l’espace des dénonciations et des revendications possibles (Cefaï, 2009). Les acteurs n’ont pas le même poids : certains finissent par s’approprier des ressources, le pouvoir et le droit de définir, de contrôler et d’administrer certains problèmes publics (Gousfield, 1981).

D’autre part, ces premières études ont permis de suivre le **déploiement d’un certain nombre de controverses publiques dans ces deux arènes publiques** (Moraes, Andion et Pinho, 2017), en **s’intéressant aux formes de la rhétorique publique**. Nous avons examiné les situations en recourant à une lecture en termes de « cadres » de la culture publique et en tenant compte de « grammaires » politiques du discours public (Boltanski et Thévenot, 1991). Du coup nous nous sommes demandés comment des problèmes en viennent à (n’)être (pas) traités et, à la manière de Thévenot (2007), selon quels « régimes d’engagement » sont menées les actions. **Nous avons observé que la compréhension des problèmes publics, l’action collective et les régimes d’engagement changent dans le temps et sont liés aux formes d’interaction et de gouvernance produites dans les arènes publiques étudiées.** Nous avons constaté que les innovations sociales émergent de divers agencements entre les acteurs, leurs savoirs, leurs ressources et leurs compétences – incluant des médiations « non-humaines » (Latour, 2012) (par exemple, les dispositifs statistiques ou les infrastructures matérielles de l’administration municipale ou étatique).

Ces agencements ont une inscription évidente dans l’espace et le temps et les actions collectives et leurs conséquences apparaissent comme un bric-à-brac d’interactions continues et d’opérations de cadrage qui changent (Cefaï, 2009). En ce sens, l’étude approfondie des innovations sociales dans l’espace public exigeait un suivi systématique et longitudinal de ces « réseaux vivants » - ce pour quoi on a créé l’Observatoire d’Innovation Sociale de Florianópolis. **À ce stade, nous avons réalisé que la ville peut être un laboratoire et un observatoire privilégié des actions publiques, car l’analyse des pratiques et expériences des innovations sociales au niveau local peut permettre d’enregistrer les traces des actions collectives, mobilisations, dénonciations, revendications, enquêtes, expérimentations et leurs conséquences.**

À partir de ces constatations, nous nous sommes donc tournés vers l’étude des Écosystèmes d’innovation sociale (EIS) dans les villes en poursuivant le dialogue avec les sciences sociales, et

en articulant notre analyse avec la perspective pragmatiste. Les EIS sont compris ici comme une « constellation de réseaux » (Pel, Wittmayer, Dorland & Jorgensen, 2018) composés par l'association de multiples acteurs, institutions et artefacts, de différents secteurs, qui sont formés par la mobilisation autour de « situations problématiques » dans les « arènes publiques » de la ville (Cefai, 2016).

L'approfondissement des débats académiques sur l'EIS (Andion, Alperstedt & Graeff 2019 et 2020) nous a permis de constater que ces études surestiment la dimension technologique et productive de l'« innovation » et se concentrent sur des solutions axées sur la technologie et/ou la gestion. De façon générale, le débat privilégie la dimension structurelle des systèmes urbains et discute peu de l'importance des interactions entre les acteurs, de leurs particularités et de leurs conséquences, ainsi que des interrelations entre les dynamiques de l'innovation sociale et les transformations sociales qui se produisent dans les écosystèmes urbains. En fait, la plus grande partie de la littérature sur le management urbain et ses instruments ne prend pas en compte les dynamiques de mobilisation collective, d'organisation de réseaux associatifs et de formulation de problèmes publics qui font la vie de la cité.

Plus particulièrement, nous avons cherché à comprendre la dynamique des innovations sociales dans le contexte de la ville et leur contribution aux processus d'« expérimentation démocratique » et à la promotion de styles de développement plus durables, également en dialogue avec des études inspirées par le pragmatisme, surtout par le travail de John Dewey, qui traitent de la gouvernance et de l'action publiques (Ansell, 2011 et 2012 ; Ansell et Bartenberger, 2016; Ansell et Gash, 2008 ; Bohman, 2004 ; Frega, 2019; Sabel et Zeitlin, 2012). Cela a permis de développer et de perfectionner une voie analytique pour étudier les EIS et ses effets dans la ville de Florianópolis.

En suivant cette perspective d'analyse nous avons commencé le processus de **création de l'Observatoire de l'innovation sociale de Florianópolis (OBISF)**, qui a été implanté en 2017. L'OBISF consiste en un projet de recherche qui s'articule avec le transfert et l'enseignement et se matérialise par le biais d'une plateforme collaborative en ligne, www.observafloripa.com.br. La plateforme a été développée grâce à un effort collectif, impliquant quatre professeures et plusieurs étudiants de premier cycle et des cycles supérieurs (licence, master et doctorat) de deux groupes de recherche de la ESAG/UDESC et son implantation a été faite en concertation avec les différents acteurs du réseau de l'écosystème et avec des chercheurs d'autres groupes de recherche nationaux et internationaux qui sont aujourd'hui partenaires de l'Observatoire.

Cela a permis le géoréférencement des initiatives recensées et observées, ainsi que des initiatives inactives (qui ont cessé d'exister après le début de la recherche), et également permis de retracer les réseaux d'acteurs qui se mobilisent autour des problèmes publics de la ville et les institutions que les soutiennent en termes de financement, formation, appui technique, entre autres. A ce moment-là, nous avons enregistré sur la plateforme 326 initiatives d'innovation sociale cartographiées, 152 observées et 42 inactives, ainsi que 373 acteurs de soutien.

Le choix de Florianópolis tient au fait que c'est la ville dans laquelle se trouve l'ESAG/UDESC et qu'elle a commencé à se positionner au cours des dernières décennies au niveau national comme capitale de l'innovation. Cela nous a conduits à nous interroger sur l'impact de ce mouvement pour

générer une mobilisation et des actions collectives capables de promouvoir des réponses et des solutions aux problèmes publics de Florianópolis et des différentes « villes » dans la ville qui se trouvent sur ce qu'on appelle l'« Île du silicium » Brésilienne. Il est important de noter que Florianópolis, bien qu'ayant le troisième indice de développement humain (IDH) le plus élevé du Brésil, compte 67 « zones de vulnérabilité sociale » dans lesquels vivent 123 239 personnes (24,6 % de sa population) en situation d'extrême pauvreté, gagnant au plus la moitié du salaire minimum par mois (IBGE, 2010).

Cette situation s'est beaucoup aggravée avec le démantèlement des politiques sociales depuis 2014 et la situation de pandémie de COVID-19. En juin 2020, nous avons plus de 8 000 familles inscrites pour le programme *Bolsa Família* dans la municipalité, dont seulement 2 256 (28 %) recevaient l'allocation, sans parler des populations les plus vulnérables qui ne figurent pas dans les statistiques et qui sont souvent invisibles pour les politiques publiques comme les sans-abri, les immigrés, les indigènes et les *quilombolas*.

Ainsi, plutôt que de comprendre la configuration du réseau qui constitue l'EIS de la ville, ses acteurs et ses interactions, par le biais de la plateforme, notre plus grand intérêt dans ce parcours, consiste à favoriser des processus d'« enquête publique », dans les différentes arènes publiques de la ville. Pour pénétrer et favoriser ces processus de co-construction de la connaissance, nous avons donc cherché à identifier et à renforcer les **Laboratoires Vivants d'Innovations Sociales (LVIS) déjà existants** dans les arènes publiques de la ville, en promouvant des actions avec les diverses communautés d'expérience déjà existantes. Nous comprenons les LVIS comme des *matrices d'interaction, d'enquête et d'expérimentation*, hors de l'université, qui travaillent à formuler des jugements moraux et légaux, à fixer des intérêts sociaux et à revendiquer des droits civils ou sociaux, et qui organisent des mobilisations en vue de transformer les milieux de vie et les histoires de vie des acteurs.

C'est en ceci que les LVIS sont des « laboratoires d'action publique » dans lesquels des innovations sociales peuvent fleurir (Mais, 2016 ; Yañez-Figueroa, Ramirez-Montoya & Garcia-Peñalvo, 2016 ; Schiavo, Santos-Nogueira & Vera, 2013). Les problèmes publics locaux peuvent y être identifiés, interprétés, compris et traités par des publics, directement affectés ou indirectement par des travailleurs sociaux, des leaders d'ONG, des chercheurs de l'Université ou des politiques – qui font bouger l'expérience publique et ouvrent des possibilités d'expérimentation démocratique (Ansell, 2011 et 2012 ; Frega, 2019 ; Cefai, 2020). Ces LVIS sont des observatoires d'où l'on peut observer les actions publiques en train de se faire (ou de ne pas se faire) comme des expérimentations non « contrôlées », en cours d'élaboration, interprétées lors de leur mise en pratique et de leur réception par des publics (Lascoumes & Le Galès, 2007).

Il s'agit de mettre en pratique une perspective de recherche basée sur le « design experimentalism », tel qu'il est défini par Ansell (2012), qui : (1) se concentre sur les expériences réelles et vécues, et non pas sur celles produites dans les « laboratoires » intra-muros de l'université ; (2) favorise l'interaction entre le sujet et l'objet et son importance dans la recherche, en valorisant et en prenant au sérieux les justifications, les savoirs et les pratiques des acteurs ; (3) prend en compte les multiples formes de lien cause-action, de mesures et d'épreuves, en particulier les métriques développées par les différents publics et les personnes affectées,

considérées comme des expérimentateurs ; (4) accorde une place à l'erreur, à l'apprentissage, à la formulation et à la reformulation d'hypothèses, à la discussion, au débat et à la validation des résultats de la recherche en collaboration avec les sujets étudiés ; (5) favorise l'« excavation » théorique et l'artisanat méthodologique, le dialogue et la triangulation des différentes approches et des méthodologies de recherche qualitative et quantitative ; (6) privilégie l'idée d'une « écologie politique » et d'une pluralité de relations et d'interactions sur un idéal d'universalité.

Nous croyons que cette exploration de la dynamique d'expérimentation démocratique peut fournir des pistes théoriques et analytiques importantes pour comprendre comment la démocratie peut être renforcé ou non par l'innovation sociale (Frega, 2019). Cela est encore plus urgent dans un scénario de crise des démocraties libérales dans plusieurs pays du monde; crise aggravée par la situation de pandémie que nous vivons maintenant. Outre l'identification et la discussion de la portée et des limites des processus participatifs, il s'agit de comprendre comment se produit le design des institutions, à travers la confrontation, par différents publics, des conséquences indésirables de la vie en commun.

Le mot « expérimentation » renvoie à la recherche de solutions plus innovatrices, à l'exercice du questionnement en recourant à des tests qui mettent à l'épreuve des hypothèses de travail (Mead, 1899 et 2020), dans une perspective de recherche de solutions à des situations problématiques. Le mot « démocratique », quant à lui, est lié aux processus de collaboration entre différents acteurs et secteurs et d'apprentissage mutuel, à travers la participation des personnes affectées et la valorisation de leurs formes d'expérience et de connaissance. Ce processus d'apprentissage collectif, basé sur l'« enquête publique », se présente pour nous comme un élément important de la revitalisation de l'action publique et des institutions démocratiques. Ce point a un caractère dramatique, aujourd'hui au Brésil, qui est l'un des épicycles mondiaux de l'épidémie de COVID-19 et qui est reconnu comme l'un des pires exemples au monde en termes de gouvernance de la crise (Andion, 2020).

En ce sens, des travaux impliquant des observations systématiques et à plus long terme ont été et continuent d'être menés dans le cadre de l'OBISF par des étudiants de master et de doctorat sur un certain nombre de problèmes publics : l'agriculture urbaine, les déchets solides urbains (Dias, 2019), le Forum des politiques publiques de Florianópolis (Mendonça, 2019), la garantie des droits des femmes (Nunes, 2020 ; Fraga, 2020), la protection des enfants et des adolescents (Silva, 2020 ; Magalhães, 2020). Outre leur recherche approfondie, des projets de transfert sont réalisés, depuis 2018, par l'OBISF en partenariat avec les organisations de la société civile locales, les pouvoirs publics et les conseils de politiques publiques. Les étudiants et les chercheurs participent activement à la coordination et à la réalisation de ces projets.

En résumé, notre approche est centrée sur l'interface entre les échelles micro-méso et macro de l'EIS et cherche : (1) à comprendre son inscription historique et territoriale, en partant du recensement des problèmes publics de la ville ; (2) à retracer le réseau d'acteurs et caractériser leur action et leurs relations, en incluant à la fois ceux qui promeuvent l'innovation sociale et ceux qui l'appuient, par le financement, le soutien technique, le contrôle social, entre autres ; (3) à suivre et à favoriser les « expérimentations » de l'innovation sociale, par l'ethnographie des « champs

d'expérience » (Cefai, 2014) dans les arènes publiques de la ville, réalisée à travers des études à plus long terme.

Nous disposons ainsi d'une compréhension multiscalaire et longitudinale de l'EIS de Florianópolis en mettant en relation ses dimensions historiques, territoriales et institutionnelles (échelle macro), avec l'analyse de son réseau d'associations, ses formes de coopération et d'interaction (échelle méso), pour parvenir à ses pratiques (échelle micro) et à leurs conséquences. Par conséquent, l'OBISF permet de suivre *in loco* la manière dont cet EIS fonctionne à l'interface entre les institutions déjà établies et le potentiel créatif des différents acteurs qui le composent (Andion, Alperstedt & Graeff, 2020).

L'étude menée au cours de ces trois années de recherche a permis de mieux comprendre comment les innovations sociales émergent (ou non) dans les arènes publiques de la ville et quels sont les facteurs qui les favorisent ou leur font obstacles dans le cas de Florianópolis.

Enfin, pour conclure, notre effort va dans le sens de contribuer à la construction et la mise en œuvre d'une approche épistémologique, politique et méthodologique, d'inspiration pragmatiste, pour étudier les interrelations entre les innovations sociales promues par les différentes communautés de pratique dans le contexte de la ville et les processus de transformation sociale plus amples, à partir de la réalité des pays du Sud Global. Cette approche est ancrée dans l'exercice et l'apprentissage continu d'une « science en action » qui se construit dans le dialogue, l'interaction et la collaboration constants entre les chercheurs et entre ceux-ci et les acteurs du réseau qui forme l'Ecosystème d'innovation sociale (EIS) de la ville. Tout en se nourrissant des « laboratoires vivants » préexistants, cette expérience espère également produire des fertilisants, des semences et de nouveaux arbres qui aideront à étendre cet écosystème.

En ce sens, l'étude vise à contribuer (1) à ce que les sujets eux-mêmes coproduisent une meilleure compréhension des conséquences de leurs actions sur les politiques publiques dans la municipalité ; (2) à permettre le dialogue et l'interlocution entre les différents acteurs qui réalisent ces actions publiques, en favorisant des processus de gouvernance plus collaboratifs et expérimentalistes au niveau municipal ; (3) à faire avancer le débat scientifique sur l'interface entre les innovations sociales et l'action publique, en mettant en évidence la contribution des « expérimentations démocratiques » qui ont lieu dans les « laboratoires vivants d'innovation sociale » de la ville à la co-construction de réponses aux problèmes publics rencontrés, avec la perspective de promouvoir des écosystèmes urbains plus démocratiques, plus justes et plus durables.

Les résultats peuvent contribuer non seulement à mieux comprendre comment les innovations sociales se produisent (ou non) dans le contexte de Florianópolis, mais aussi au Brésil et au Sud, contribuant à faire avancer l'agenda de recherche international sur le sujet. Par conséquent, le regard du Sud a des choses à dire à ce sujet, surtout maintenant face aux défis socio-environnementaux complexes auxquels nous sommes confrontés et à ce qui nous attend port-pandemie.

Je vous remercie. J'ai hâte de pouvoir échanger avec vous en ligne lors du Colloque international du CRISES. Merci !

Bibliographie

- ANDION, C. (2020). «Civil society mobilization in coping with the effects of COVID-19 in Brazil». *Brazilian Journal of Public Administration*, 54 (4), 936-951.
- ANDION, C., ALPERSTEDT, G. D., GRAEFF, J. F., 2020, «Social innovation ecosystems, sustainability, and democratic experimentation: a study in Florianopolis, Brazil» *Brazilian Journal of Public Administration*, 54 (1), p. 181-200.
- ANDION, C., ALPERSTEDT, G. D., GRAEFF, J. F., 2019, «Social Innovation Ecosystems and Cities: Co-Construction of a Collaborative Platform», In HOWALDT, J. *et al.* (Eds.) *Atlas of Social Innovation* (2nd Volume: A World of New Practices). Dormunt: TU Dormunt University, European School of Social Innovation, 2019.
- ANDION, Carolina, MORAES, R. L., GONSALVES, A. K. R., 2017, «Civil society organizations and social innovation. How and to what extent are they influencing social and political change?» *C.I.R.I.E.C. España*, v. 90, p. 5-34.
- ALIJANI, S., LUNA, A., CASTRO-SPILA, J., UNCETA, A., 2017 «Building Capabilities through Social Innovation: Implications for the Economy and Society» In: *Finance and Economy for Society: Integrating Sustainability*. Published online: 16 Dec 2016, 293-313.
- ANDION, Carolina; RONCONI, Luciana F. de A.; MORAES, R.L.; GONÇALVES, A.K.R; SERAFIM, L.B.D, 2017, «Civil society and social innovation in the public sphere: a pragmatic perspective». *Brazilian Journal of Public Administration*, 10 (3), p. 40-58.
- ANSELL C., 2011, *Pragmatist Democracy: Evolutionary Learning as Public Philosophy*, New York, Oxford University Press.
- ANSELL, C., 2012, «What is democratic experiment?» *Contemporary Pragmatism*, v. 9, n. 2, p. 159-180, 2012.
- ANSELL, C., Bartenberger, M, 2016, «Varieties of experimentalism». *Ecological Economics*. 130. p. 64-73.
- ANSELL, C, GASH, A. (2008) Collaborative governance in theory and practice. *Journal of Public Administration Research and Theory*, v. 18, n. 4, p. 543-571.
- BIGGERI, M; TESTI, E AND BELLUCI, M., 2017, «Enabling Ecosystems for Social Enterprises and Social Innovation: A Capability Approach Perspective» *Journal of Human Development and Capabilities*. 18, 299-306.
- BOLTANSKI, LUC, THEVENOT, Laurent, 1991, *De la Justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Galimard 1991.
- BOHMAN James 1999, «Democracy as Inquiry, Inquiry as Democratic: Pragmatism, Social Science, and the Cognitive Division of Labor», *American Journal of Political Science*, 43, p. 590-607.
- CALLON, M., 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, 36, p. 169-208.
- CALLON, Michel; LATOUR, Bruno. «Unscrewing the big leviathan: how actors macrostructure reality and how sociologists help them do so» In: KNORR-CETINA, Karin; cicourcel, AARON V. (Org.) *Toward an integration of micro and macro sociologies*. London: Routledge, 1981.
- CALZADA, I, COBO, C., 2015, «Desconstructing Smart City». *Journal of Urban Technology*. 22(1), p. 23-43.
- CANTU Rodrigo, LEAL Sayonara, CORRÊA Diogo Silva & Laura CHARTAIN (org.), 2019, *Sociologia, crítica e pragmatismo: diálogos entre França e Brasil São Paulo*, Pontes.

- CASTELNOVO, W, MISURACA, G , SAVOLDELLI, 2016, «A Smart Cities Governance: The Need for a Holistic Approach to Assessing Urban Participatory Policy Making». *Social Science Computer Review*, 34 (6), p. 724-739.
- CEFAÏ Daniel, 2002, « Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste », in D. Cefaï, I. Joseph (dir.), *L'Héritage du pragmatisme*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, p. 51-82.
- CEFAÏ Daniel, 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.
- CEFAÏ, Daniel, 2009, «Como nos mobilizamos? A contribuição de uma abordagem pragmatista para a sociologia da ação coletiva». *Dilemas*, v. 2, n. 4, p. 11-48.
- CEFAÏ, Daniel, 2014, «Investigar los problemas públicos: con y más allá de Joseph Gusfield». Prefácio In: GUSFIELD, Joseph. R. *La cultura de los problemas públicos los conductores alcoholizados y el orden simbólico*. Buenos Aires: Siglo XXI Editores.
- CEFAÏ Daniel, 2016, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... Que nous apprend le pragmatisme ? », *Questions de communication*, numéro spécial « Arènes du débat public », 30, p. 25-64.
- CEFAÏ Daniel, BIDET Alexandra, FREGA Roberto, HENNION Antoine, STAVO-DEBAUGE Joan & Cédric Terzi (éd.), 2015. « Pragmatisme et sciences sociales », *SociologieS*, <http://journals.openedition.org/sociologies/4911>.
- CEFAÏ Daniel, QUERE Louis, 2006, « Naturalité et socialité du Self et de l'esprit », *Introduction à George H. Mead, L'Esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, p. 3-90.
- CEFAÏ, Daniel, TERZI, Cedric (éds), 2012, *L'Expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'EHESS, « Raisons Pratiques » n°22.
- CHATEURAYNAUD Francis, TORNAY, Didier (1999), *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- CHATEURAYNAUD Francis, Josquin Debaz (2017), *Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations*, Paris, Editions Petra.
- CHATEURAYNAUD Francis (2011a), *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Editions Pétra.
- CHATEURAYNAUD Francis (2011b), « Sociologie argumentative et dynamique des controverses », *A Contrario*, 2, 16, p. 131-150.
- COOK Gary A. (1993), *George Herbert Mead: The Making of a Social Pragmatist*, Urbana, University of Illinois Press.
- DEEGAN Mary Jo (1988), *Jane Addams and the Men of the Chicago School, 1892-1918*, New Brunswick, Transaction Books.
- DEWEY John, 2011 [1939], *La formation des valeurs*, Paris, La Découverte, avec une présentation de L. Quéré, A. Bidet & G. Truc.
- DEWEY John, 2010 [1927], *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard.
- DEWEY John, 1993 [1937], *Logique. Théorie de l'enquête*, Paris, PUF.
- DEWEY John, 1939, «Creative Democracy – The Task Before Us», *Washington Post*, 24 octobre 1939 (*Collected Works of John Dewey, The Later Works: LW 14.224-230*).
- DIAS, Maria E., 2019, «Arena pública de resíduos sólidos urbanos: um estudo no ecossistema de inovação social de Florianópolis». 2019. Dissertação (Mestrado em Administração). Florianópolis: Universidade do Estado de Santa Catarina.
- EWERS, J., GOMES, M., OCTAVIANO, C. (2015, 05 setembro). MCTI e Revista Inovação mapeiam as dez cidades mais inovadoras do país. *Revista Eletrônica de P,D&I*.

<https://www.inovacao.unicamp.br/especial/mcti-e-revista-inovacao-mapeiam-as-dez-cidades-mais-inovadoras-do-pais/>

FILGUEIRAS, Fernando de Barros. (2012). Guerreiro Ramos, a redução sociológica e o imaginário pós-colonial. *Caderno CRH*, 25(65), p. 347-363.

FOLLETT Mary P. (1918), *The New State: Group Organisation, the Solution of Popular Government*, New York, Longmans, Green and Co.

FRAGA, Mariana C., 2020, «Arena pública de promoção dos direitos das mulheres: um estudo a partir do ecossistema de Inovação Social de Florianópolis». 2020. *Dissertação* (Mestrado em Administração). Florianópolis: Universidade do Estado de Santa Catarina.

FREGA Roberto, 2010, «What Pragmatism Means by Public Reason », *Ethics & Politics*, XII, 1, p. 28-51.

FREGA Roberto, 2020, *Le projet démocratique*, Paris, Presses de la Sorbonne.

FUNG Archon, WRIGHT, Erik Olin, ABERS, Rebecca (2003), *Deepening Democracy: Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*, Londres, Verso.

GASCÓ M., 2017, «Living labs: implementing open innovation in the public sector». *Government Information Quarterly*, v. 34, n. 1, p. 90-98.

GONSALVES, A. K. R.; ANDION, Carolina, 2019, «Ação pública e inovação social: uma análise do Sistema de Garantia de Direitos da Criança e do Adolescente de Florianópolis». *Organizações & Sociedade*, v. 26, p. 221-248.

GUSFIELD Joseph, 2009 [1981], *La Culture des problèmes publics : L'alcool au volant : la production de l'ordre symbolique*, Paris, Économica.

GUSFIELD Joseph R., 1989, «Constructing the Ownership of Social Problems: Fun and Profit in the Welfare State», *Social Problems*, 36, 5, p. 431-441.

GUTIÉRREZ, V., THEODORIDIS, E., MYLONAS, G., SHI, F., ADEEL, U., DIEZ, L., AMAXILATIS, D., CHOQUE, J., CAMPRODOM, G., MCCANN, J., & MUÑOZ, L. (2016). «Co-Creating the Cities of the Future». *Sensors (Basel, Switzerland)*, 16 (11), 1971.

HERSELMAN, M., CALLAGHAN, R. (2015) «Applying a living lab methodology to support innovation in education at a university in South Africa». *The Journal for Transdisciplinary Research in Southern Africa*, v. 11, n. 1, p. 21-28.

HOWALDT, J., KALETKA, C., SCHRÖDER, A., ZIRNGIEBL, M. (2018). *Atlas of social innovation - New practices for a better future*. TU Dortmund University, Dortmund.

HOWALDT, J., KALETKA, C., SCHRÖDER, A., ZIRNGIEBL, M. (2019). *Atlas of Social Innovation. Second Volume - A World of New Practices*. TU Dortmund University, Dortmund.

IBGE, 2010, Censo 2010. <https://censo2010.ibge.gov.br/>.

KAIKA, M., 2017, «Don't call me resilient again! The New Urban Agenda as Immunology... or... what happens when communities refuse to be vaccinated with "smart cities" and indicators». *Environment and Urbanization*. 29 (1), p. 89-102.

KRIEGER, Morgana M. ; ANDION, Carolina, 2014, «Legitimidade das organizações da sociedade civil: análise de conteúdo à luz da teoria da capacidade crítica». *Revista de Administração Pública*, v. 48, p. 83-110.

LASCOURNES, Pierre, Le GALÈS, 2007, Patrick. *Sociologie de l'action publique*. Paris: Armand Colin.

LATOUR, Bruno. *Jamais Fomos Modernos: um ensaio sobre antropologia simétrica*. São Paulo: Editora 34, 1994.

LATOUR, Bruno. «On recalling ANT» In: LAW, J., HASSARD, Jonh. *Actor Network Theory and After*, Oxford: Blackwell publishing, 1999.

- LATOUR, Bruno. *Reagregando o social: uma introdução à teoria do ator-rede*. Salvador: EDUFBA, 2012.
- LATOUR, Bruno. *Course: Scientific Humanities*. Paris. – Sciences Po. – MOOC from the FUN-2014. Disponível em: www.sciencespo.fr. Acesso em maio de 2014.
- LATOUR Bruno & Peter Weibel (eds), 2005, *Making Things Public*, Cambridge, MIT Press.
- LAW, John, 1999, «After ANT: complexity, naming and topology». In: LAW, John; HASSARD, John. *Actor-Network Theory and After*. Oxford: Blackwell.
- LEMINEEN, S.; WESTERLUND, M., 2016, «Living labs as open innovation networks». *Technology Innovation Management Review*, v. 2, n. 9, p. 6-11.
- LÉVESQUE, B., 2016, « Économie sociale et solidaire et entrepreneur social : vers quels nouveaux écosystèmes? » *Revue Interventions économiques*, [En ligne], 54, p. 1-38.
- MACGILVRAY Eric, 1999, « Experience as Experiment: Some Consequences of Pragmatism for Democratic Theory », *American Journal of Political Science*, 43, p. 542-565.
- MAGALHÃES, Thiago, G., 2020, «Garantir direitos não é brincadeira! Investigação, experimentação e inovação social na política pública de proteção integral de crianças e adolescentes em Florianópolis». 2020. Tese (Doutorado em Administração). Florianópolis: Universidade do Estado de Santa Catarina.
- MAGALHÃES, T., ANDION, C., ALPERSTEDT, G. D, 2020, «Social innovation living labs and public action: an analytical framework and a methodological route based in pragmatism». *Cadernos EBAPE. BR*, p. 680-696.
- MASI, S. «Social labs: identifying Latin American living labs». *Humanities and Social Sciences*, v. 4, n. 3, 2016.
- MEAD George Herbert, 1934/2006, *L'Esprit, le soi et la société*, Paris, PUF.
- MEAD George Herbert, 1899/2020, « L'hypothèse de travail dans la réforme sociale », *Pragmata*, n. 3.
- MEHMOOD, Abid, 2016, «Resilient places. Planning for urban resilience». *European planning studies*. 24 (2), p. 407-419.
- MENDONÇA, Cintia, M., 2019, «Thév (Re) Pensando a participação e o seu papel na democracia à luz do pragmatismo: um estudo junto ao Fórum de Políticas Públicas de Florianópolis». Dissertação (Mestrado em Administração). Florianópolis: Universidade do Estado de Santa Catarina.
- MORAES, RUBENS L., ANDION, Carolina, 2018, «Civil Society and Social Innovation in Public Arenas in Brazil: Trajectory and Experience of the Movement Against Electoral Corruption (MCCE)». *Voluntas*, v. 29, p. 801-818.
- MORAES, RUBENS L., ANDION, Carolina, PINHO, Josiane. L., 2017, «Cartografia das controvérsias na arena pública da corrupção eleitoral no Brasil». *CADERNOS EBAPE.BR (FGV)*, v. 15, p. 846-876.
- NUNES, Amanda, B., 2020, «O papel do Conselho municipal na arena pública de defesa de direitos das mulheres em Florianópolis/SC». 2020. Trabalho de Conclusão de Curso. (Graduação em Administração Pública). Florianópolis: Universidade do Estado de Santa Catarina.
- NYSTRÖM, A.-G., LEMINEEN, S., WESTERLUND, M., & KORTELAINEN, M. 2014. «Actor Roles and Role Patterns Influencing Innovation in Living Labs». *Industrial Marketing Management*, 43(3): p. 483-495.
- PARK Robert E., 1929, « The City as Social Laboratory », in T. V. Smith, L. D. White (eds), *Chicago: An Experiment in Social Science Research*, Chicago, University of Chicago Press, p. 1-19.
- PEL, B., WITTMAYER, J., DORLAND, J., JORGENSEN, M. S., 2018, «Unpacking the social innovation ecosystem: a typology of empowering network constellations». In: *Annals of the 10th International Social Innovation Research Conference (ISIRC)*. Heidelberg, Germany.

- PINTO, M.; FONSECA, P. «Profundizando la comprensión de los *living labs* de Brasil». *Revista CTS*, v. 23, n. 8, p. 231-247, 2013.
- QUERE Louis, 2002, « La structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste », in D. Cefai & I. Joseph (eds), *L'Héritage du pragmatisme*, La Tour d'Aigues, Éditions de L'Aube, p. 131-160.
- QUERE Louis, TERZI, Cédric (2015), « Pour une sociologie pragmatiste de l'expérience publique », *Sociologies* [En ligne], n° spécial « Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations ».
- RAMOS, Alberto G., 1996, *A redução sociológica*. Rio de Janeiro: Ed. UFRJ, 1996.
- RANA, Nripendra P., WEERAKKODY, Vishanth, DWIVEDI, Yogesh K; PIERCY, Niall C., 2014, «Profiling Existing Research on Social Innovation in the Public Sector». *Information Systems Management*. v. 31, n. 3.
- REVEL, J. *Jogos de Escala. A experiência da microanálise*. São Paulo: FGV, 1998.
- RIBEIRO, Alexandre, ANDION, Carolina, 2014, «Habilidades sociais para a mobilização do desenvolvimento rural do território da Serra Catarinense». *Organizações Rurais & Agroindustriais*, v. 16, p. 167-177.
- RIBEIRO, Alexandre, ANDION, Carolina, BURIGO, Fabio, L., 2015 «Ação coletiva e coprodução para o desenvolvimento rural: um estudo de caso do Colegiado de Desenvolvimento Territorial da Serra Catarinense». *Revista de Administração Pública*, v. 49, p. 119-140.
- RONCONI, L.F.de A.; ANDION, Carolina ; BITTENCOURT, B. ; BARETTA, J. V. ; PINHO, J.L. «Inovação social na saúde: o caso dos conselhos de saúde de Florianópolis». In: Pedro Verga Matos; José Dias Lopes; Cristiana Fernandes De Muylder. (Org.). *Inovação social: casos na comunidade de países de língua portuguesa*. 1ed.Coimbra: Edições Almedina, 2019, v. 1, p. 51-76.
- SABEL, C., ZEITLIN, J., 2012, «Experimentalist Governance». In D. Levi-Faur (ed.). *The Oxford Handbook of Governance*. Oxford: Oxford University Press.
- SCHUURMAN Dimitri, DeMAREZ Lieven & Pieter BALLON 2012, «Living Labs: A Systematic Literature Review» <https://biblio.ugent.be/publication/7026155/file/7026171.pdf>.
- SCHIAVO, E.; SANTOS-NOGUEIRA DOS C.; VERA, P., 2013, «Entre la divulgación de la cultura digital y el surgimiento de los laboratorios ciudadanos. El caso argentino en el contexto latinoamericano». *Revista Iberoamericana de Ciencia, Tecnología y Sociedad*, v. 23, n. 8, p. 79-89.
- SILVA, João, V.L «Atuação das organizações da sociedade civil na garantia dos direitos da criança e do adolescente em Florianópolis». 2020. Dissertação (Mestrado em Administração). Florianópolis:Universidade do Estado de Santa Catarina.
- STAM, E., 2015, «Entrepreneurial Ecosystems and Regional Policy: A Sympathetic Critique», *European Planning Studies*, 23 (9), p. 1759-1769.
- TERZI, C., 2015, « La composante narrative du monde pratique » *Intervention au Congrès de l'AFSP*. Aix en Provence. 24 Juin.
- THÉVENOT Laurent, 2007, *L'Action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte.
- TOSUN, J., SCHOENEFELD, J., 2017, «Collective climates actions and networked climate governance». *Wiley Interdisciplinary Reviews-Climate Change*. 8 (1), e440.
- VECHAKUL, J., SHRIMALI, B. P., SANDHU, J. «Human-Centered Design as an Approach for Place-Based Innovation in Public Health: A Case Study from Oakland, California». *Maternal and Child Health Journal* 19 (12), p. 2552-2559.

YAÑEZ-FIGUEROA, J. A.; RAMIREZ-MONTOYA, M. S.; GARCIA-PEÑALVO F. J., 2016, Systematic mapping of the literature: social innovation laboratories for the collaborative construction of knowledge from the perspective of open innovation. In: *International Conference on Technological Ecosystems for enhancing Multiculturality*, 4., Salamanca, ACM.

ZASK Joëlle (2004), « L'enquête sociale comme inter-objectivation », in B. Karsenti, L. Quéré (eds), *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*, Paris, EHESS (Raisons pratiques, n°15), p. 141-165.

ZIEGLER John A. (1994), *Experimentalism and Institutional Change: An Approach to the Study and Improvement of Institutions*, Lanham, MD, University Press of America.



Face à l'effondrement des systèmes démocratiques contemporains : quelle stratégie ? / As Modern Democratic Systems Crumble: What Strategy? (résumé)

Loïc Blondiaux, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Montée de l'abstention et du vote pour les extrêmes, polarisation et hystérisation du débat public, régression des libertés publiques et renforcement des dispositifs de surveillance, déclin massif de la confiance envers les institutions et les autorités, accès au pouvoir de leaders démagogues et incompetents. Autant de symptômes d'un processus d'effondrement continu de systèmes que l'on croyait pourtant solides. Face à l'accélération d'une décomposition dont les causes (économiques, culturelles, politiques) sont multiples, à quelles stratégies les démocrates sincères peuvent-ils envisager de recourir ? Nous essayerons d'explorer quelques-unes des voies de revitalisation possible de nos institutions politiques. Recours au tirage au sort, assemblées citoyennes, démocratie délibérative, *civic tech*, mais aussi municipalisme, expériences de communs, éducation à la critique et à la controverse, initiatives citoyennes, réforme du financement de la vie politique. Autant de concepts, d'instruments et d'expériences dont il faut analyser les potentialités et les limites. L'avenir des démocraties reste encore à écrire.

Séance 1A – Valeur du travail, care et justice sociale / The Value of Labour, Care and Social Justice

Des « anges gardiennes » au travail essentiel... mais pourtant invisible. Le cas des préposées aux bénéficiaires (résumé)

Martin Chadoin, UQAM et Karen Messing, UQAM

La crise sanitaire a montré à quel point le travail des préposées aux bénéficiaires, invisible en temps normal, est fondamentalement « essentiel ». Pourtant, cela fait des années que les recherches scientifiques montrent les conditions de travail indécentes dans lesquelles celles-ci œuvrent. Qu'est-ce qui explique que ce travail est invisibilisé ?

Cette conférence s'inscrit dans une perspective managériale et vise à décrire l'un des mécanismes de cette invisibilisation. À partir des recherches ergonomiques sur le travail des PAB, nous montrerons que le système d'indicateurs présents dans les CHSLD met de l'avant une vision du travail individuel qui ne reflète que très peu ce qu'elles font réellement, et participe ainsi à l'intensification du travail et à la dégradation de la qualité de service. Nous pensons que c'est le recours à ces outils de gestion, d'où le travail disparaît, qui favorise une gestion inefficace des horaires, favorisant le travail en agence et les départs du réseau public. En effet, en pénurie de travailleuses, les horaires deviennent de moins en moins compatibles avec la santé, contribuant à une fuite vers les agences, où les horaires sont davantage gérables. Mais que faire face à ce phénomène ? Nous parlerons d'une innovation sociale intéressante : l'ouverture d'espace de mise en discussion du travail.

La part cachée du travail de *care* dans le soutien à domicile en France et au Québec : un processus d’invisibilisation renforcé par la NGP a fortiori en temps de crise (résumé)

Catherine Lenzi, IREIS-Rhône-Alpes et Christian Jetté, Université de Montréal

Le fruit de cette communication repose sur plusieurs années de recherche relatives à l’intervention à domicile dans une démarche comparée France-Québec. À la lumière de nos résultats, nous proposons de mettre en lumière la part cachée du travail de *care* réalisée par des catégories d’emploi traditionnellement dévalorisées dans l’appréciation systématique qui est faite de leur travail associé à du « sale boulot ». Notre propos sera essentiellement de rendre compte du processus d’invisibilisation qu’elles subissent sous le poids d’une rationalisation accrue liée au tournant gestionnaire, à travers la négation des ressorts inventifs qu’elles déploient pour répondre au plus près des besoins des personnes dans un *care giving* respectueux de leurs désirs et dignité. Partant de là, nous proposons de porter la focale sur les aides à domicile en France et les préposées en aide à domicile dans les EESAD au Québec. L’éclairage sur ces catégories d’emploi dans les deux territoires offre une loupe grossissante sur la façon dont la rationalisation issue de la Nouvelle gestion publique entame la professionnalité et les marges de manœuvre des acteurs et actrices du domicile. Les effets récents de la pandémie dans la mise au-devant de la scène de franges entières de personnels qui relèvent des métiers du soin à la personne ont été l’occasion de nommer la part indicible de leur travail contenue dans le *care*.

Salaires minimum à 15 \$ au Québec ? Un bilan de l'action collective face à une injustice systémique (résumé)

Sid Ahmed Soussi, UQAM et Maxime Thibault-Leblanc, UQAM

Qu'en est-il du salaire minimum aujourd'hui et de la revendication d'une hausse à 15 \$? Où en sont les campagnes menées au Québec par les organisations syndicales, les groupes d'action communautaire et les autres regroupements engagés sur ces enjeux ? Ce seuil de 15 \$, devenu un objectif symbolique en Amérique du Nord, suscite des clivages tendus et plusieurs constats montrent que ces campagnes se heurtent non seulement à des résistances de la part des organisations patronales - leurs « adversaires naturels » - et du gouvernement, mais aussi, paradoxalement, à des réticences au sein même des effectifs des organisations syndicales et des groupes d'action communautaire, ainsi que dans des milieux du travail à bas salaires et non syndiqués. Cette communication livrera les résultats d'une recherche qualitative et documentaire abordant les impacts appréhendés d'une hausse du salaire minimum à 15 \$ et les réticences et obstacles que la revendication a pu rencontrer au niveau endogène et exogène des organisations syndicales et communautaires impliquées dans les différentes campagnes québécoises. La pandémie du COVID-19 a montré plus que jamais comment un salaire minimum indécemment bas entraîne notamment une pénurie structurelle et une rareté prévisible de main-d'œuvre dans des emplois soudainement jugés « essentiels ». En ce sens, il semble hautement probable que la revendication pour un salaire minimum plus élevé reprenne dans le débat public au Québec la place centrale qui lui revient.

Crise sanitaire et crise du travail dans la santé et les services sociaux au Québec : le cas des infirmières et des préposés aux bénéficiaires

Paul-André Lapointe, Université Laval

La crise sanitaire a sévi très fortement au Québec au cours de la dernière année, comme l'indique le lourd tribut que le Québec a payé à la pandémie, soit plus de 10 000 décès à ce jour. Elle a révélé au grand jour une importante crise du travail qui s'était développée depuis quelques années déjà dans le système de santé et des services sociaux au Québec. Cette crise du travail est attribuable aux modes de gestion du travail et de la production et plus spécifiquement au *lean management* qui, en conjugaison avec la Nouvelle gestion publique, s'est largement diffusé dans les hôpitaux et dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) au Québec.

Ce texte se divise en cinq parties. La première partie présente brièvement la méthode de recherche et les enquêtes qui ont servi de base à ce texte. Dans la deuxième partie, je vous convie à un certain voyage dans le temps et l'espace pour retracer brièvement l'origine du *lean* et sa diffusion dans de nombreux secteurs d'activités un peu partout dans le monde et notamment dans les hôpitaux et les services sociaux au Québec. Pour mieux comprendre le *lean* et son impact sur le travail, qui constituera l'objet de la troisième partie, il faut présenter certains concepts de base concernant l'intensité et l'intensification du travail, tout en tenant compte la spécificité du travail de « prendre soin ». En quatrième lieu, il sera question de l'impact du *lean* sur les travailleurs et de la crise du travail qu'il engendre et que la pandémie a révélée. Le texte se terminera, dans une cinquième partie, par la présentation de quelques avenues de solution.

1. Méthode et enquêtes

La crise du travail, qui a cours présentement dans la santé et les services sociaux, nous l'avons identifiée et analysée dans les recherches que nous avons menées dans les hôpitaux, à Québec et dans la Mauricie, au début des années 2000 et qui se sont poursuivies pendant plus d'une décennie. Alliant des méthodes tant qualitatives que quantitatives, ces recherches ont porté principalement sur les infirmières avec lesquelles nous avons tenu divers groupes de discussions, réalisé des entrevues individuelles et auprès desquelles nous avons aussi distribué des questionnaires sur la santé psychologique et les facteurs qui y sont associés. Ces recherches ont été menées avec ma collègue Clémence Dallaire, professeure à la Faculté des sciences infirmières à l'Université Laval. Toutes ces recherches ont été réalisées en partenariat avec les directions des centres hospitaliers concernés et dans certains cas aussi avec les syndicats concernés. Nous avons dans chaque cas déposé un rapport et présenté nos résultats devant les personnes et les instances syndicales et patronales qui avaient participé à la recherche (Lapointe *et al.*, 2011, 2009 et 2007 et Lapointe et Dallaire, 2005). C'est sur la base de ces recherches et sur la base d'une étude approfondie des modes d'organisation et de gestion du travail et de la production³, que je vous présente ce texte sur le *lean* et la crise du travail. Il va sans dire que j'ai suivi de près toute l'actualité des derniers

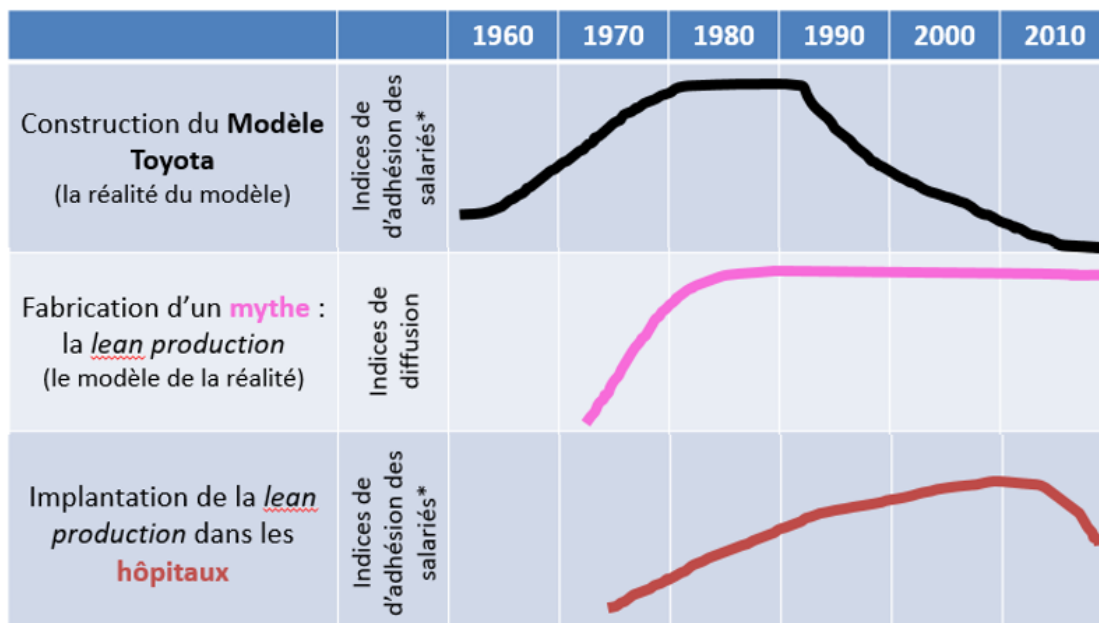
³ Les modes d'organisation et de gestion du travail et de la production constituent la thématique centrale d'un cours que j'enseigne depuis plus d'une dizaine d'années à des étudiants de premier cycle et qui s'intitule « Changements au travail et dans les organisations ».

mois, voire des dernières années, où l'on parle abondamment des hôpitaux, des infirmières et des préposées aux bénéficiaires.

2. Introduction du *Lean* dans la santé et les services sociaux

Pour passer de l'automobile au Japon aux hôpitaux du Québec, il faut mettre en relation trois phénomènes qui se succèdent dans une relation de causalité (voir la figure 1). Le premier phénomène est à l'origine des deux autres. Il représente l'émergence, le développement et la crise du Modèle Toyota au Japon. Apparu dans les années 1960 et 1970, il connaît son apogée dans les années 1980, sur le plan de l'adhésion des salariés (et sur le plan de sa diffusion), avant de connaître une importante crise du travail au début des années 1990, qui entraîne son déclin. Cette crise du travail constitue un rejet de cette forme d'organisation du travail qui s'accompagne d'une forte intensification du travail. Elle se traduit par des arrêts fréquents de la chaîne de montage, par une forte croissance de l'absentéisme et du taux de roulement et par des difficultés majeures de recrutement. Pour sortir de cette crise, les entreprises ont dû réduire l'intensité du travail et assouplir les formes organisationnelles en introduisant notamment des stocks tampons entre les mini-chaînes, issues de la rupture de la chaîne de montage. Elles ont aussi dû recourir à l'emploi temporaire. Au même moment, le Japon est entré dans une importante crise économique dans les années 1990, que l'on a surnommé la « lost decade ». Le chômage a connu une croissance considérable, incitant les travailleurs à conserver les emplois difficiles dans l'industrie automobile et incitant également les chômeurs à accepter ce type de travail, réduisant ainsi les difficultés de recrutement et atténuant les autres dimensions de la crise du travail.

Figure 1 : De l'automobile à l'hôpital et du modèle Toyota à la *lean production*



* Mesurée notamment, et de manière négative par la crise du travail

Source: Auteur.

Le premier phénomène représente donc la « réalité du modèle », tel qu'il a émergé et s'est réellement déroulé. À trop intensifier le travail et à négliger les conditions de travail, il a engendré une importante crise du travail qui a compromis la pérennité du modèle et a exigé des modifications

substantielles (Benders et Morita, 2004; Coffey, 2006; Keizer, 2011 et Shimi). Le deuxième phénomène, c'est la construction d'un mythe, la « *lean production* », qui représente le « modèle de la réalité ». Ce sont les « gurus » qui construisent ce mythe en ne retenant que les dimensions technico-organisationnelles (flux tendu, flexibilité, qualité, participation des salariés à l'amélioration de la qualité) et qui omettent les aspects négatifs associés aux conditions de travail, notamment l'intensification du travail. Deux ouvrages majeurs contribuent à la construction du mythe (Womack *et al.*, 1990 et Womack et Jones, 1996). L'ouvrage de Womack et Jones (1996) s'est vendu à 300 000 exemplaires et a été traduit en huit langues: allemand, français, italien, portugais, polonais, turc, coréen, japonais et chinois (XVIII). Ce qui est étonnant, c'est que le mythe est construit par les experts et qu'il se diffuse largement au moment même où le modèle Toyota connaît une importante crise du travail que l'on passe complètement sous silence. Le mythe est porteur de promesses qui ont tout pour plaire aux dirigeants d'entreprise et particulièrement aux gestionnaires et aux gouvernements obnubilés par l'austérité et la nouvelle gestion publique: une organisation deux fois plus productive; pour le même volume de travail, deux fois moins de main-d'œuvre requise, réduction majeure des coûts de production et de main-d'œuvre; amélioration substantielle de la qualité.

Le troisième phénomène, c'est la transposition du mythe dans les autres secteurs d'activités que l'industrie automobile et dans les autres pays que le Japon. Le mythe est également introduit dans le système de soins et de santé et dans les hôpitaux. Il s'y implante progressivement jusque dans les années 1990 et 2010 avant de connaître une importante crise du travail dans les années 2010. Comme dans les usines automobiles japonaises, cette crise du travail est attribuable à la trop forte intensification du travail qui engendre notamment des difficultés élevées de recrutement. En introduisant dans les hôpitaux un système technico-organisationnel conçu dans le secteur manufacturier, les gestionnaires et les ingénieurs industriels, qui les conseillent, négligent à peu près complètement les conditions spécifiques du travail professionnel dans les hôpitaux, sous prétexte qu'ils sont préoccupés non pas par la nature spécifique des activités, mais par les processus, qui sont les mêmes partout et pour lesquels un programme universel, la *lean production*, est applicable (Villeneuve, 2013 et Winckramasinghe, 2014). En faisant abstraction de la spécificité du travail de soin et en omettant la prise en compte des conditions de travail, l'introduction du *lean management* dans les hôpitaux conduit à une crise semblable à celle qui a sévi dans les usines japonaises d'assemblage automobile vingt ans plus tôt.

3. Impact sur le travail

Le *lean management* représente un renouvellement et un approfondissement de la logique de rationalisation industrielle. Il s'agit d'une dynamique de rationalisation qui s'inscrit dans le prolongement du taylorisme. Sur la base d'une décomposition du travail en ses tâches élémentaires, il prend la forme d'une mesure des temps et des mouvements. Il représente une standardisation du travail que certains auteurs qualifient de flux tendu à main-d'œuvre réduite (Durand, 2017). Son objectif principal est d'accroître l'intensité du travail sur laquelle on va s'attarder un instant. L'intensité du travail se définit par la combinaison d'un certain volume de travail, d'une qualité définie, accompli au cours d'une période de temps impartie. Cela se traduit dans une charge de travail donnée dont la réalisation exige des efforts physiques, intellectuels et émotionnels d'un degré variable. La charge de travail équivaut au travail prescrit et elle se compose de dimensions mesurables, explicites et déjà connues. Quant aux efforts au travail, qui

correspondent au travail réel, ils concernent des dimensions le plus souvent invisibles et moins connues. Il s'agit de la résolution de problèmes imprévus, de la coordination avec les coéquipiers, des interactions avec les clients ou les usagers, dont la complexité est inconnue.

Il existe par ailleurs, deux formes d'intensité du travail. En premier lieu, il y a l'intensité-débit. Dans ce cas, la charge de travail est égale aux efforts au travail. Cela correspond assez bien au travail routinier. L'accroissement des charges de travail entraîne une intensité élevée. Cela peut prendre la forme, entre autres, des cadences infernales de la chaîne de montage. Les gestionnaires sont alors principalement préoccupés par le nombre d'opérations par unité de temps. En deuxième lieu, il y a l'intensité-complexité. Dans ce cas, la charge de travail est inférieure aux efforts au travail. L'intensité anticipée est inférieure à l'intensité-réalisée. On est alors en présence d'un travail de nature davantage cognitive qui consiste en la résolution de problèmes ou de pannes complexes. Dans la plupart des situations, l'interaction avec le public, les clients et les usagers occupe une place considérable. L'intensité élevée est attribuable à l'absence de prise en compte du travail émotionnel et de la complexité du travail dans la définition des charges de travail (Bodier et Wolf, 2018 et Hurtienne *et al.* 2014).

Avec ces quelques précisions conceptuelles, on comprend aisément que le *lean management* se conjugue très bien avec l'intensité-débit et le travail routinier et grandement prévisible. Mais qu'en est-il avec le travail de soin et avec le travail sur l'être humain ? Ce travail suppose l'omniprésence de l'utilisateur et le recours intensif au langage. L'utilisateur est co-producteur du service. En conséquence, le travailleur ou la travailleuse doit tenir compte des comportements de l'utilisateur, de ses comportements de coopération, de résistance, de passivité ou d'attentisme; il ou elle doit susciter sa coopération et l'inciter à suivre les traitements requis. C'est un travail émotionnel dans lequel il faut gérer ses émotions: il faut afficher les émotions appropriées pour assurer la qualité de la relation avec l'utilisateur; il faut tenir compte des émotions et des craintes de l'utilisateur: il faut gagner sa confiance, le rassurer, l'écouter, l'informer, l'accompagner et le soutenir même dans les moments les plus difficiles.

En introduisant le *lean management* à l'hôpital et dans les CHSLD, on applique l'intensité-débit à un travail qui se caractérise par une intensité-complexité. Cette opération prend des formes différentes selon les professions. Dans le cas des préposées aux bénéficiaires, le travail est amputé de ses dimensions émotionnelles et interactives avec les résidents et les résidentes. Ces derniers ne sont plus considérés comme des personnes humaines ayant des besoins spécifiques, des émotions particulières et des capacités d'échange et de dialogue. Ils sont en quelque sorte objectivés et leur corps est transformés en objets, dont les besoins, strictement physiques, sont décomposés en tâches élémentaires comme servir des repas et donner des soins de base. Tout cela est mesuré, chronométré et transformé en heures et en minutes de travail requis. Il faut arrimer ce travail requis avec la force de travail disponible. Travail requis et travail disponible doivent correspondre le plus étroitement possible. Si le travail disponible est manquant, « on a besoin de bras », comme nous l'a rappelé le PM au sommet de la première vague de la pandémie au printemps dernier. S'il y a trop de travail disponible, on coupe les heures de travail des préposées et ces dernières doivent compléter leur semaine de travail dans un autre établissement. C'est la flexibilité absolue dans la gestion des horaires de travail. En conséquence, le travail a perdu tout son sens. C'est ainsi qu'une préposée aux bénéficiaires décrivait son travail: « on a perdu la

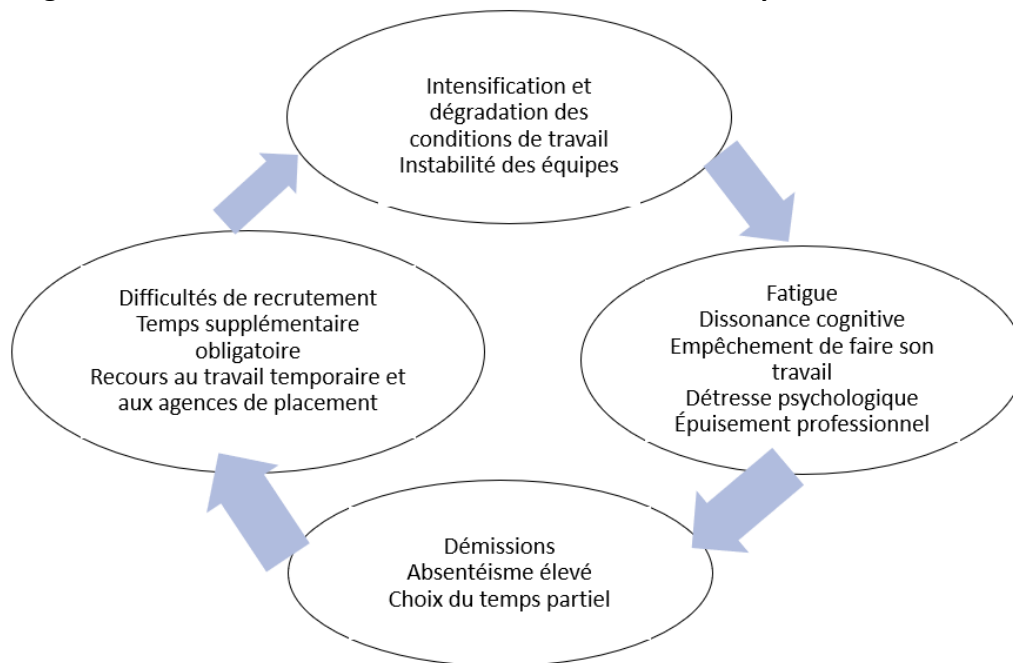
compassion, l'émotion, l'empathie, le côté humain. On est des machines, on travaille de façon machinale ». Ici, c'est le principe de la chaîne de montage, invisible bien sûr, et le calcul du nombre d'opérations par unité de temps qui prédominent.

Quant travail des infirmières, il est affecté différemment par l'introduction du *lean*. Les dimensions réflexives et les moments de récupération qui rendent possibles les interventions concrètes auprès des patients sont détachées et séparées de ces dernières. Ils sont considérés comme des activités à non-valeur ajoutée, que les ingénieurs industriels, responsables de l'introduction du *lean* et chargés du chronométrage du travail, identifient avec un vocabulaire un peu naïf comme, « parler libre », « déplacement », « parti quelque part », « inactivité », « recherche », dont la proportion oscille entre 40 et 45% au cours d'un quart de travail. Ce sont des activités dont il faudrait réduire l'importance en vue de les éliminer complètement. Or, elles sont essentielles aux interventions concrètes auprès des patients et elles en représentent les conditions de possibilité. Elles permettent aux infirmières de respirer entre deux interventions, de reprendre leur souffle et leurs émotions entre deux patients, de se ressaisir, de réfléchir aux soins à donner et de se préparer émotionnellement et mentalement pour des interventions complexes auprès de patients requérant une attention et des soins particuliers. Éliminer ces activités ou réduire le temps qui leur est consacré ne fait aucun sens dans le cadre du travail infirmier.

4. Impact sur les travailleuses

À trop intensifier le travail et à le purger de ses dimensions communicationnelles, réflexives et récupératrices, l'introduction du *lean management* dans les hôpitaux et dans les CHSLD entraîne une crise du travail qui se déroule en quatre moments (voir la figure 2). 1) Au point de départ, les conditions de travail sont très difficiles; elles se caractérisent par une forte intensification du travail, une dégradation marquée des conditions de travail et une grande instabilité dans les équipes de soin. 2) La détérioration des conditions entraîne un accroissement dans la souffrance au travail. Il y a certes la fatigue associée à l'intensité accrue du travail. Mais, il y a aussi des situations d'injonctions contradictoires et de dissonance cognitive qui affectent grandement les travailleuses: dans l'urgence et dans l'impératif de subvenir aux besoins d'un trop grand nombre de patients, les travailleuses ont conscience et, souvent même, se sentent responsables faire un travail de mauvaise qualité. Les infirmières et les autres personnels de la santé ont le sentiment de ne pouvoir accomplir leur travail conformément aux standards exigés par leur profession et aux exigences requises par un travail de soins de qualité. Elles ont l'impression d'être empêchées de faire leur travail. Cela engendre des problèmes de santé mentale comme la détresse psychologique et, ultimement, l'épuisement professionnel. 3) La souffrance au travail amènent les travailleuses à déployer des stratégies de protection comme la démission, l'absentéisme et le temps partiel choisi. 4) En réaction à ces stratégies qui nécessitent de pourvoir de nombreux postes dans l'urgence afin d'éviter une rupture des services et, par surcroît, dans un contexte de difficultés énormes de recrutement, parce que le travail de soin dans les hôpitaux et les CHSLD est très peu attirant, la direction adopte des pratiques palliatives récurrentes comme le temps supplémentaire obligatoire et le recours à du personnel temporaire, en provenance très souvent des agences de placement. Tout cela se traduit par une détérioration accrue des conditions de travail et une grande instabilité des équipes de soins. On s'enferme ainsi dans un cercle vicieux, soit une dynamique négative auto-entretenu et auto-amplifiée.

Figure 2 : Cercle vicieux de la crise du travail dans les hôpitaux et les CHSLD



Source: Auteur

5. Quelques avenues de solution

Pour rompre avec cette situation, il ne suffit pas de simplement intervenir sur la distribution, en augmentant la rémunération, en faisant appel à une logique étroite et utilitariste d'attraction/rétention, qui considère le travail comme une désutilité. Il faut aussi agir sur les autres composantes de la distribution, par la stabilisation de l'emploi, la diminution des ratios personnel/usagers et la réduction des postes à temps partiel. Force est d'intervenir également sur les autres dimensions de la justice sociale. Concernant la reconnaissance, il faut reconnaître les dimensions associées au travail de « prendre soin ». Il est également nécessaire de remettre en cause les hiérarchies professionnelles et les échelles de classification institutionnalisées dans les conventions collectives, qui comportent des disparités salariales énormes, afin de reconnaître la contribution essentielle des emplois dévalorisés, invisibles, que l'on rabaisse encore davantage en les associant au « sale boulot ». Ces emplois sont largement occupés par des femmes et des personnes en provenance des minorités ethnoculturelles. Quant à la représentation, il est nécessaire dans chaque milieu de travail d'associer, dans le cadre d'une réelle participation, les personnes concernées par la réorganisation du travail qui s'impose. Au niveau de la société, mais il faut tenir un débat public sur l'organisation des soins de santé et des services sociaux, associant non seulement les acteurs dominants, mais aussi les acteurs dominés et les mouvements sociaux qui les représentent.

6. Conclusion

En conclusion, il s'agirait en somme, pour tous les acteurs sociaux concernés, de prendre part à la conception et l'introduction d'innovations sociales émancipatoires qui se distingueraient fondamentalement des innovations sociales régressives, tel le *lean management*.

Bibliographie

- Benders, Jos et Masaya Morita. 2004. « Changes in Toyota Motors' operations management ». *International Journal of Production Research*, 42 (3), 37-41.
- Bodier, Marceline et Loup Wolf. 2018. *Les facteurs psychosociaux de risque au travail*. Paris: Octares.
- Coffey, Dan. 2006. *The Myth of Japanese Efficiency The World Car Industry in a Globalizing Age*. Cheltenham (UK) et Northampton MA (USA): Edward Elgar.
- Durand, Jean-Pierre. 2017. *La fabrique de l'homme nouveau*. Lormont: Le bord de l'eau.
- Hurtienne, Jörn, Ulrike Stilianow et Gisa Junghanns. 2014. « Time and Work Pressure in Today's Working World ». *The impact of ICT on Quality of Working Life*. C. Korunka et P. Hoonakker, eds. DOI 10.1007/978-94-017-8854-0-5
- Keizer, Arjan B. 2011. *Changes in Japanese Employment Practices Beyond the Japanese Model. Londres et New York:Routledge International Business*.
- Lapointe, Paul-André, Clémence Dallaire, François Bernard Malo, Olivier Bagilishya, Steven Ouellet, Bernardin Tapé. 2011. *Climat de travail et santé mentale au travail au Centre Hospitalier Affilié de Québec Résultats descriptifs du sondage effectué à l'été et automne 2009*. Rapport déposé le 28 février 2011. Québec: ARUC – *Innovations, travail et emploi*, 157 pages.
- Lapointe, Paul-André, Clémence Dallaire, MALO, François Bernard, Steven Ouellet, Olivier Bagilishya, Sébastien Nadeau-Gauthier et Mélanie Constant. 2009. *Climat de travail et santé mentale au travail au Centre Hospitalier Régional de Trois-Rivières. Résultats descriptifs du sondage effectué à l'été 2008*. Rapport déposé le 2 avril 2009. Québec: ARUC – *Innovations, travail et emploi*, 92 pages.
- Lapointe, Paul-André, Clémence Dallaire, Steven Ouellet et Olivier Bagilishya. 2007. *Climat de travail et santé mentale au travail dans les unités de soins critiques du Centre hospitalier affilié universitaire de Québec. Résultats descriptifs du sondage effectué à l'été et l'automne 2007*. 21 décembre 2007, 60 pages.
- Lapointe, Paul-André et Clémence Dallaire. 2005. *Pénurie qualitative d'infirmières dans les unités de soins critiques Hôpital de l'Enfant Centre hospitalier affilié universitaire de Québec*. Rapport synthèse, présenté à la direction des soins infirmiers, CHA, Québec. Avril 2005, 39 pages.
- Shimizu, Koïchi. 2000. « Un nouveau toyotisme ? ». *Quel modèle productif ? Trajectoires et modèles industriels des constructeurs automobiles mondiaux*. M. Freyssenet, A. Mair, K. Shimizu et G. Volpato, dir. Paris: La Découverte, 84-114.
- Shimizu, Koïchi. 1999. *Le toyotisme*. Paris: La Découverte.
- Villeneuve, Camil. 2013. *La surdose des systèmes de santé Le paradoxe de l'ajout de ressources pour réduire les délais d'attente, l'organisation du travail selon l'approche LEAN*. Québec: (sans mention d'édition).
- Winckramasinghe, Milmini, Latif Al-Hakin, Chris Gonzalez et Joseph Tan, eds. 2014. *Lean Thinking for Healthcare*. New York: Springer.
- Womack, James P., Daniel T. Jones et Daniel Ross. 1992 [1990]. *Le système qui va changer le monde*. Paris: Dunod.
- Womack, James P. et Daniel T. Jones. 2012 [1996 et 2003]. *Système Lean Penser l'entreprise au plus juste*. Pearson France.

Séance 1B – Transition socio-écologique et justice socio-environnementale / Socio-ecological Transition and Socio-environmental Justice

Le rôle transformateur des récits : retour sur la co-construction d'un narratif de la transition socio-écologique (résumé)

René Audet, UQAM, Camille Butzbach, UQAM, Mathilde Manon, UQAM et Jonathan Durand Folco, Université Saint-Paul

Les acteurs-rices et chercheurs-euses de la transition insistent de plus en plus sur la nécessité de produire des récits pour amorcer des transformations sociales. Dans cette optique, nous avons œuvré depuis un peu plus d'un an à la co-construction d'un récit de la transition dans le cadre d'une recherche partenariale impliquant plusieurs acteurs-rices de la transition à Montréal, des citoyens-nes et la Chaire de recherche sur la transition écologique. Ce récit vise à définir une vision partagée, inclusive et désirable de la transition à l'échelle locale. Nous présenterons notre méthodologie, inspirée des expérimentations de transition et de la recherche-action, et la diversité des pratiques de co-construction que nous avons expérimentées. Nous nous pencherons également sur la manière dont nous avons adapté nos thématiques et activités à la pandémie. Nous donnerons un aperçu de résultats préliminaires, prenant la forme de thématiques transversales à partir desquelles bâtir notre imaginaire collectif. Enfin, nous aborderons les suites envisagées à ce projet, notamment la poursuite du travail de collaboration avec les acteurs-rices locaux et les modalités de sa diffusion. Sans avoir une portée hégémonique, notre récit offre l'opportunité de bâtir un modèle contrastant avec la pensée unique et néolibérale, en renforçant le pouvoir d'agir individuel et collectif.

Can Transitions Theory Account for the Dark Sides of Social Innovation? An Analysis of Directionality in Renewable Energy Prosumerism (*résumé*)

Bonno Pel, *Université Libre de Bruxelles*, **Julia Wittmayer**, *Dutch Research Institute for Transitions (DRIFT)*, **Flor Avelino**, *DRIFT*, **Tessa de Geus**, *DRIFT* et **Derk Loorbach**, *DRIFT*

In the context of pressures to accelerate transitions towards sustainable energy systems, renewable energy (RE) prosumerism counts as a pivotal social innovation (SI). Researchers and practitioners seek to identify the remaining innovation barriers, and to develop strategies towards supportive innovation systems and incentive structures. Meanwhile, accounts of energy justice, energy democracy, energy citizenship and 'just transition' are raising questions about the purposes, beneficiaries, normative dilemmas and legitimacy of the unfolding transition. These critical interventions coincide with recent calls to confront the 'dark sides' of SI, and to shake off the post-political discourses and 'pro-innovation bias' that surround SI. Taking RE prosumerism as a key example, this paper demonstrates how these dark sides of SI can be articulated in transitions theory. This is not only a theoretical exercise: A transitions theory without aforementioned critical capacity would simply fail to provide strategic orientation. The analysis clarifies the directionality of socio-technical transitions: As complex and power-laden evolutionary processes they can take less desirable courses as well. The overall conclusion is that transitions theory can very well articulate the dark sides of SI, precisely through its evolutionary approach. This does call for a greater focus on the endogenous renewal, institutional contradictions and ideological structures of socio-technical regimes.

Social Innovation for Addressing the Sustainability and Biodiversity Crises. A Systematic Review of the Literature (*résumé*)

Rafael Ziegler, HEC Montréal, **Josephine Balzac**, Rollins College, **Rick Hölsgens**, TU Dortmund University, **Sarah Holzgreve**, GETIDOS, **Fergus Lyon**, CUSP, **Joachim Spangenberg**, SERI Germany et **Philipp Thapa**, GETIDOS

To address the biodiversity and sustainability crises, there are calls for *social innovation*. Based on a systematic review of the literature, this paper explores how the term is used in different contexts, and how social innovation is tackling the drivers of unsustainability. The review focusses on social innovation to tackle unsustainability in changing land use (agriculture, forestry, aquatic ecosystems and cities), to tackle exploitation of organisms (fishing, hunting, harvesting), and to address the threats of climate change, pollution and invasive species. There is a strong emphasis on the citizen participation for changing practice in addressing unsustainability. Social innovation tends to focus on local experimentation although there are bodies of literature on policy driven innovations and consumer/producer driven innovations. There is very little research taking a critical perspective to explore negative or unintended consequences. The paper concludes by setting out a research agenda for social innovation to tackle the ecological crisis.

Pas de justice sociale ni environnementale sans décroissance ! (résumé)

Yves-Marie Abraham, HEC Montréal

Viser la justice sociale et environnementale dans le cadre des sociétés de croissance est vain. La course à la croissance tend structurellement à se traduire par des injustices intergénérationnelles et intragénérationnelles. La répartition des coûts et des bénéfices de cette course, que ce soit sur le plan écologique ou socioéconomique, s'avère en effet très inégale, et sans rapport aucun avec les mérites ou les démérites des différents « joueurs ». Cela n'a rien d'étonnant. La quête de croissance repose sur trois rapports d'exploitation fondamentaux : le salariat, le patriarcat et le (néo)colonialisme. Si l'on tient vraiment à la justice sociale et environnementale, il faut évidemment remettre en question ces trois rapports sociaux, plutôt que de continuer à tenter d'en atténuer les effets les plus néfastes. Cela suppose d'inventer de tout autres manières de vivre ensemble, libérées de l'impératif de la croissance ; un impératif qui n'est jamais lui-même qu'une exigence du capital. Tel est le sens que nous donnerons à cet appel à une « décroissance soutenable » ou « conviviale » lancé il y a 20 ans maintenant en Occident, et dont cette intervention soulignera certaines implications souvent inaperçues.

Séance 1C – Innovations sociales : émancipation et pratiques organisationnelles / Social Innovations: Emancipation and Organizational Practices

De l'institutionnalisation des dispositifs d'appui aux dynamiques de transformation de la société : quelle place pour les innovations sociales de rupture ?

Olivier Palluaut, Ellyx-LabCom DESTINS, Sébastien Palluaut, Ellyx-LabCom DESTINS, Jade Omer, Ellyx-LabCom DESTINS et Clara Bourgeois, Ellyx-LabCom DESTINS

Depuis une dizaine d'années, l'innovation sociale s'est fortement institutionnalisée en France (Douchet, 2019). Elle fait l'objet de nombreux dispositifs publics d'appui mis en place par l'État et les collectivités territoriales, notamment les conseils régionaux et les intercommunalités, disposant de la compétence de développement économique. Cette phase d'institutionnalisation, incarnée sur un plan législatif par la Loi de juillet 2014 sur l'économie sociale et solidaire (ESS), est fortement imprégnée des deux visions concurrentes de l'innovation sociale, qui ont inspiré l'évolution des politiques d'appui à l'innovation sociale dans le cadre du changement politique survenu en 2017 avec l'élection à la présidence de la République d'Emmanuel Macron et la mise en place d'un gouvernement de centre-droit. D'une part, elle est influencée par une lecture entrepreneuriale visant à faire émerger et à développer des entreprises ou organisations particulièrement actives ou marquantes au regard de leur impact social. Les dispositifs tels que l'initiative présidentielle « la France s'engage » (2014-2017) ou les « Pionniers French Impact » (2017-2020) s'inscrivent au niveau national dans cette logique centrée sur le projet. D'autre part, elle vise à consolider des écosystèmes territoriaux et à accompagner leur capacité, par la coopération, à générer, des dynamiques d'innovation. La démarche de labellisation des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) pendant le quinquennat de François Hollande a trouvé son pendant, quelques années plus tard, dans le dispositif d'appui aux territoires French Impact. Nonobstant les différences d'approche de ces dispositifs, on voit comment l'institutionnalisation de l'innovation sociale a conduit à organiser et à alimenter, plutôt qu'à dépasser, les débats scientifiques et politiques sous-jacents. Ceux-ci tiraillent le champ de l'innovation sociale entre, d'une part, la lecture de l'entrepreneuriat social ou du « social business », qui ne voit l'innovation sociale qu'au prisme de projets menés par des entreprises et qui met en avant la notion d'impact, et d'autre part, l'approche institutionnaliste qui souligne plutôt les effets des processus sociaux à partir de démarches endogènes.

Cette institutionnalisation a réussi à imposer l'innovation sociale dans un champ à la fois scientifique et professionnel, voire à le positionner assez haut sur l'agenda politique national comme local. Toutefois ces effets réels en matière de transformation sociale demeurent limités, voire critiquables. Elle a, par exemple, conduit à une forte dépolitisation des initiatives soutenues,

tandis que les formes de contestation citoyenne et sociale, pourtant très actives ces dernières années (phénomène des ZAD en 2014-2015, mouvement Nuit Debout en 2016, mouvement des Gilets Jaunes en 2018-2019, Grèves pour le Climat, #Metoo...) se sont largement opérés en dehors des dispositifs institués. L'innovation sociale apparaît ainsi menacée par un risque de désenchantement, coincée entre l'apparente inefficacité de l'action publique à répondre aux besoins sociétaux et les aspirations alternatives qui appellent à changer de système plutôt qu'à l'améliorer.

Les propos présentés ci-après reposent sur un travail de recherche opéré par la Scop Ellyx dans le cadre d'un programme de recherche interne « Generis »⁴, enrichi des réflexions menées au sein du LabCom DESTINS. Il s'appuie sur du matériau qualitatif, constitué de littérature grise et scientifique produite autour de l'innovation sociale, d'une centaine de démarches accompagnés par Ellyx. Il se fonde par ailleurs sur une analyse sémantique des connaissances construites autour de la notion d'innovation sociale, croisées avec les observations réalisées dans le cadre d'accompagnements de structures ou des évolutions constatées de l'écosystème de l'innovation sociale.

Cet article vise à proposer une voie nouvelle pour sortir du désenchantement palpable de l'innovation sociale en développant l'approche d'innovation sociale de rupture et d'en discuter les enjeux, les applications et les perspectives.

1. Généalogie de l'innovation sociale de rupture

La notion d'innovation sociale de rupture, telle que nous la présentons, est le fruit d'une démarche de recherche & développement menée par la société coopérative Ellyx depuis 2013, dans le cadre du programme Generis. Elle s'inscrit dans une construction théorique visant à repenser les modalités de l'innovation sociale et à appréhender les effets de son institutionnalisation. Elle est le fruit d'un cheminement en plusieurs étapes :

- Tout d'abord, une volonté de dépassement des approches portant sur la caractérisation de l'innovation sociale principalement focalisées sur la nature de l'innovation sociale (Lest ; Institut Godin ; Avise...) pour lui substituer une approche en termes d'effets de cette dernière. L'analyse de l'usage des grilles par les gestionnaires de dispositifs a indiqué leur faible opérabilité, celles-ci attribuant notamment une même importance à des critères de nature très différente. Construites pour soutenir un processus de dialogue autour de démarches, elles n'en ont pas moins constitué parfois un référentiel. L'enjeu de leur dépassement était à la fois de mieux déterminer ce qui est produit en termes d'intérêt général, et de différencier les innovations sociales entre elles au regard de l'importance de leur contribution à des dynamiques de transformation. Dans un contexte où la nature performative de la catégorie « innovation sociale » conduit à son utilisation « à tout-va » dans le cadre de stratégie de communication, de positionnement, d'influence et de financement, les réflexions ont amené à envisager une différenciation entre les démarches non pas en ce qu'elles constituent ou non des innovations sociales, mais au regard de leurs effets.

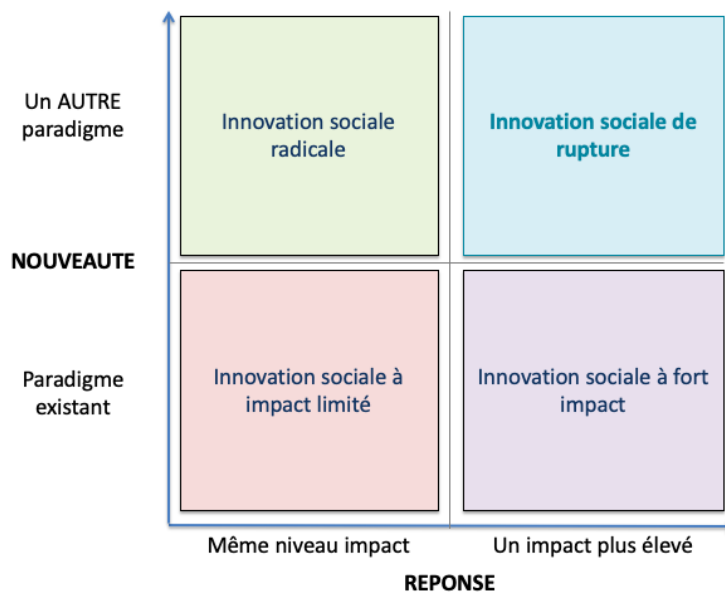
⁴ Generis est un programme de recherche mené entre 2013 et 2019 sur les pratiques relatives à l'innovation sociale en France. Il a été financé en partie par l'Etat, au travers du Crédit Impôt Recherche, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Banque Publique d'Investissement.

- Ensuite, une recherche autour de la nature des innovations sociales qui présenteraient un fort impact en termes de transformation sociale. Cette démarche exploratoire a conduit à identifier des potentiels d'innovation relatifs à la combinaison entre le partage de l'usage et la propriété collective. La jonction des deux approches, l'une partant de l'économie collaborative, l'autre plutôt de l'économie sociale, a invité à repenser les démarches au regard de besoins sous-jacents. L'incarnation de cette approche s'est structurée autour du concept de la propriété partagée des résidences principales, actuellement testée au travers du projet Cologe⁵.
- Enfin, la critique du prisme porteur-projet, qui porte notamment sur la lecture d'un impact fondé sur les effets générés par une organisation, comme celle du projet local exemplaire, dont la portée en termes de transformation est parfois mesurée. Celle-ci se nourrit de l'analyse des dispositifs de soutien à l'innovation sociale qui se focalisent sur le rôle déterminant d'une organisation dans la trajectoire de transformation sociale ou d'une expérimentation locale comme levier d'un changement plus global (Douchet, 2019).

Ces trois étapes ont conduit à imaginer un étalon pour appréhender les démarches de transformation : ce qu'on appelle innovation sociale de rupture. Celui-ci vise plutôt une approche stratégique de l'innovation sociale (comment renforcer le potentiel de transformation des démarches ?) plutôt qu'une entrée catégorielle (le projet relève-t-il de l'innovation sociale ou non ?). L'enjeu n'est alors pas de caractériser des innovations, mais de saisir leurs limites et d'identifier les leviers pour accompagner leurs promesses d'impact social.

Cette démarche invite alors à fixer une différenciation au sein même des démarches qualifiées de socialement innovantes, en distinguant schématiquement (Figure 1) par l'ampleur des effets positifs sur la situation initiale (axe horizontal) et le changement de paradigme que le processus soutient et enrichit (axe vertical) différentes familles d'innovations sociales.

Figure 1 : le positionnement de l'innovation sociale de rupture



⁵ Voir à ce sujet le site internet du projet : www.cologe.fr. Cette démarche a fait l'objet d'un poster dans le cadre du précédent colloque international du CRISES en 2017 intitulé « je partage donc je suis : les perspectives d'inclusion sociale par les nouveaux modèles de propriété partagée des résidences principales ».

Cette grille stratégique, conçue pour questionner les démarches d'innovation sociale et voir dans quelles directions elles peuvent être poussées, permet en retour de proposer une nouvelle lecture catégorielle de l'innovation sociale qui distingue des catégories non pas en fonction de la nature des projets (innovation sociale entrepreneuriale, institutionnelle, citoyenne, publique, etc.), mais en fonction de leur capacité présumée à contribuer à des transformations sociales. Toutefois, il est apparu qu'au-delà du caractère novateur et de l'impact, d'autres facteurs permettaient de qualifier la projection vers laquelle s'orientent certains processus ambitieux d'innovation sociale, d'où l'idée d'envisager une réflexion autour des innovations sociales de rupture.

2. Définition et usages de l'innovation sociale de rupture

La définition que nous proposons de l'innovation sociale de rupture s'appuie sur les critiques avancées quant à la contribution inégale des démarches qui s'en réclament à la transformation de la société (Juan *et al.*, 2020) et sur une qualification de plus en plus récurrente de ces démarches, qu'elles soient « radicales » ou à « fort impact ». Nous faisons le choix de reprendre la terminologie « innovation de rupture » souvent choisie par les pouvoirs publics et les spécialistes de l'innovation pour désigner le type d'innovations amenant les bouleversements les plus importants tout en y accolant la dimension sociale, qui selon nous, se distingue par les trois éléments suivants :

- elle renvoie à un construit avant tout social, au travers notamment des cadres d'actions collectives ;
- elle positionne l'innovation dans sa dimension politique, car portée vers un changement des interactions sociales au bénéfice de considérations d'« intérêt général » ;
- enfin, elle dit quelque chose d'une finalité qui, même floue, doit contribuer à un mieux-être social.

Notre démarche s'inspire de l'approche wébérienne visant à concevoir un idéal-type (Weber, 1919) comme une création conceptuelle permettant notamment d'évaluer dans quelle mesure la réalité se rapproche ou s'écarte de cette représentation idéale. Appliquée à l'innovation sociale, elle correspond à la construction d'une « utopie » permettant de disposer d'un instrument d'intelligibilité fondamental en vue d'analyser le réel à travers son écart avec le type idéal. Cette approche méthodologique permet d'inscrire la démarche d'innovation sociale dans une perspective avant tout politique, et de mettre en lumière à la fois les motivations profondes des acteurs, les finalités que leur action dessine, et la trajectoire de transformation.

Sous le terme « innovation sociale de rupture », nous entendons désigner le résultat d'un système d'interactions d'acteurs engagé au travers d'une dynamique qui repose sur un changement de paradigme, sur une volonté de changer fondamentalement l'appréhension d'une problématique de société ou des solutions qui doivent y répondre, et nécessite de venir croiser plusieurs types d'innovation (innovation de service, d'organisation, de financement, innovation réglementaire, changements culturels ou cognitifs, innovation politique, etc.). Elle s'incarne au travers d'un changement de cadres institutionnels, réglementaires et cognitifs. La combinaison des innovations qu'elle induit (en termes de nouveaux services, produits ou technologies, modèles économiques et organisationnels, normes ou politiques publiques) fonde une rupture avec l'existant quand bien même elle se fonde dans un processus de transformation des pratiques sociales durant une période plus ou moins longue. Ainsi, quatre éléments la fondent.

- Tout d'abord, le changement de paradigme constitue un élément important des démarches en ce qu'il consacre une modification dans la manière de se représenter la réalité ou la vision de la société, de penser, et donc dans la façon d'agir. Il constitue le support, le substrat des débats et des controverses qui parcourent nécessairement le processus d'innovation sociale et en construisent la contribution du point de vue d'un intérêt général sans cesse discuté, enrichi, questionné. C'est notamment à l'aune de cet horizon politique et cet ancrage démocratique que doivent se structurer les approches méthodologiques autour de l'impact de ces processus.
- Ensuite, l'innovation sociale s'inscrit dans un cadre d'interactions entre des acteurs nécessairement hétérogènes, en termes de statuts, de compétences, d'intérêts ou de visions : cette « nécessaire » diversité est liée à une capacité d'action multiple qui invite à infuser dans différentes strates des organisations et de la société. En ce sens, notre approche disqualifie l'approche dominante du « porteur-projet » unique. Elle invite, au contraire, de par les interdépendances qu'elle induit entre une pluralité d'acteurs publics, privés, marchands ou issus de la société civile, à l'émergence de cadres de coopérations qui arase la figure du porteur de projet. Elle fait place à une dynamique d'acteurs qui partagent une même aspiration et qui acceptent, au travers des innovations qu'ils supportent, ou plutôt qu'ils co-portent, de partager une même communauté de destins.
- Le périmètre d'intervention de cette communauté favorise le croisement et la combinaison d'innovations de nature différente, relevant par exemple de service, de produit, de politique publique, de modèle économique, ou encore de représentations sociales et culturelles. Ces innovations agissant à des niveaux et échelles différents et raisonnant entre elles, tendent toutes ensemble à apporter une réponse réellement transformatrice. De fait, elle s'ancre dans une temporalité qui échappe au cadre habituel des dispositifs d'appui.

3. Relecture d'un cas d'innovation sociale : l'initiative Territoire Zéro Chômeur de Longue durée

La démarche territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) est intéressante en ce qu'elle se rapproche sous plusieurs angles de l'idéal-type d'innovation sociale de rupture. Portée depuis les années 2010 en France, elle a vocation à proposer un emploi durable à des personnes qui en sont privées depuis longtemps. Cette expérimentation s'appuie sur le droit inscrit dans le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 pour lequel « chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ». Cette approche est complétée par trois principes : 1) personne n'est inemployable ; 2) ce n'est pas le travail qui manque ; 3) ce n'est l'argent qui manque. L'ambition de la démarche est de proposer à tous les chômeurs de longue durée volontaires présents depuis plus de 6 mois dans les territoires expérimentaux, un emploi à durée indéterminée, adapté à leurs savoir-faire et à temps choisi. Pour ce faire, il est proposé de financer les emplois supplémentaires par le travail fourni en réorientant les coûts de la privatisation d'emploi vers le marché du travail en s'appuyant sur des Entreprises à But d'Emploi (EBE). Cette expérimentation met un point d'honneur à partir des savoir-faire des personnes et de leurs projets. L'objectif est de répondre aux besoins locaux non satisfaits et de ne pas se substituer aux emplois existants pour ne pas entrer en concurrence avec les entreprises locales tout en favorisant le développement économique et la coopération sur les territoires en question.

Ce dispositif expérimental s'inscrit dans une chronologie qui remonte à une vingtaine d'années. En 1995, un premier projet n'aboutit pas faute d'un cadre légal permettant d'assurer les transferts financiers nécessaires. La démarche aboutit néanmoins à une loi d'expérimentation en 2016,

permettant la création d'un fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée et un cadre de mise en œuvre et de financement pendant cinq ans sur dix territoires test. Les emplois alors créés sont partiellement subventionnés par un fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée (ETCLD). Le reste des ressources nécessaires au financement des nouveaux emplois provient de la rémunération des nouvelles activités en lien avec les besoins du territoire.

En quoi cette démarche se rapproche-t-elle du type idéal d'une innovation sociale de rupture ? Tout d'abord, cette démarche propose un nouveau paradigme, renversant l'appréhension dominante du chômage de longue durée en France, et complétant les approches des acteurs mobilisés autour de cette thématique comme les acteurs de l'insertion par l'activité économique par exemple. En partant au préalable de la volonté de résoudre une problématique, mais également de proposer une solution originale complexe, les concepteurs de la démarche ont initié une profonde remise en cause de l'existant. A cela s'ajoute l'enchevêtrement de différentes innovations nécessaires à la mise en œuvre de la démarche : la manière dont l'activation des dépenses passives des allocations chômage s'opère dans ce cadre est innovante, tout comme la constitution d'un nouveau modèle d'entreprises (les entreprises à but d'emploi), ou encore la création des comités à but d'emploi en charge sur les territoires de la gouvernance de la démarche qui réunissent des acteurs très divers qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer sur une échelle très locale. Le tout reposant sur une nouvelle loi d'expérimentation qui a été votée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale, inscrivant cette démarche dans un débat politique au plus haut niveau de l'Etat, tout en étant relayé sur chaque territoire (parfois à l'échelle d'un quartier urbain). Ces différentes innovations sont en effet ancrées à la fois nationalement et localement par des réseaux d'acteurs qui se sont connectés au travers de cette expérimentation. Croisant ainsi plusieurs échelles, la démarche s'opère au fur et à mesure de l'évolution du cadre économique, juridique, institutionnel dans le lequel est pensée et travaillée la question de l'emploi et du traitement du chômage de longue durée. Enfin, élément intéressant de ce dispositif, il s'est structuré plutôt en retrait du champ institutionnalisé de l'innovation sociale, sans mobiliser les dispositifs de politiques publiques créés, mais bien en inventant au fur et à mesure de la démarche les cadres d'action collective nécessaires à sa poursuite. La mobilisation de nouveaux acteurs, les innovations techniques, juridiques, économiques, l'érection de nouveaux cadres d'intervention répondent aux besoins d'un processus soutenu par une perspective commune. S'il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de la démarche auprès des bénéficiaires et des territoires dans lesquels l'expérimentation s'insère, son effet sur les débats contradictoires et les controverses portant sur le traitement du chômage constituent une empreinte forte de son rayonnement. Bien entendu, cette démarche reste une expérimentation spécifique sur un enjeu de société qui la dépasse. Elle n'embrasse pas l'ensemble des solutions à ce problème complexe, mais en constitue éventuellement l'une des dispositions pour peu que son institutionnalisation ne l'enferme pas dans un cadre obligatoire, normé, descendant, aveugle aux spécificités territoriales et catégorielles. TZCLD, participe à une trajectoire de changement sur l'emploi et le chômage en France, mais ne s'y cantonne pas, l'enjeu sociétal la dépassant, elle contribue à donner le cap du changement et de la transformation sans pouvoir l'incarner à elle seule.

4. Conclusion : perspectives et enjeux de l'ISR

La réflexion entamée sur les innovations sociales de rupture ouvre plusieurs perspectives. D'une part, elle concourt à repolitiser les démarches d'innovation sociale, en les réinscrivant fortement dans des trajectoires complexes et systémiques tant sur le plan social, politique, qu'économique et en repositionne la dimension stratégique des innovations dans leurs interactions avec des processus sous-jacents et dans leurs combinaisons entre elles. Il ne s'agit plus de penser séparément les innovations mais bien de les appréhender comme des objets reliés les uns avec les autres formant des systèmes complexes ayant une capacité de transformation significative.

Sur le même principe, cette nécessaire combinaison renvoie à l'importance des jeux de coopérations entre acteurs et de coresponsabilité, et notamment entre la société civile, les acteurs publics et les entreprises, tous porteurs en réalité d'une partie du changement. Cette coopération se confronte aujourd'hui à des mécanismes de soutien fondés sur des formes de concurrence, des logiques de cloisonnement et des cadres d'action qui opposent plus qu'ils ne rapprochent ces acteurs (Laurent, 2018).

Enfin, elle dessine selon nous le dépassement nécessaire de l'institutionnalisation de l'innovation sociale en tant qu'objet de politiques publiques et son appréhension en tant que levier d'action pour contribuer à l'intérêt général. Construite en partie en tant que catégorie d'action publique, l'innovation sociale devient de plus en plus isolée en même temps qu'elle s'affirme, cloisonnée dans des cadres et des dispositifs au moment où son identité la raccroche au champ de l'économie sociale et solidaire. Envisager l'innovation sociale dans sa dimension stratégique invite à la concevoir en dehors des acteurs qui en font la promotion ou qui en revendiquent la pertinence, mais à l'envisager comme un cadre d'action collectif autour des enjeux de société. Les hypothèses de recherche qui sous-tendent alors ce positionnement portent sur le fait que les mécanismes de coopération, les trajectoires d'innovations, les modalités de portage, les ressources financières sont spécifiques et nécessitent de nouvelles représentations, de nouvelles normes, de nouvelles méthodes attachées au processus en lui-même. A l'heure où plusieurs dispositifs d'envergure entendent favoriser le déploiement de solutions à fort impact, radicales, et où foisonnent autant les initiatives, que les notions nouvelles autour de l'innovation sociale (open innovation, design des politiques publiques, approche par les Communs, intérêt pour les Tiers Lieux et les Living Lab...), l'innovation sociale de rupture entend rapprocher modalités et finalités autour d'une vision stratégique du changement social.

Bibliographie

- Buaron R. (1981). New games strategies. *The McKinsey Quarterly*, Printemps, p. 24-40.
- Coenen-Huther J. (2003). Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique. *Revue française de sociologie*, Vol. 44, p. 531-547.
- Douchet L. (2019), *Être une entreprise et servir la Société. Analyse du processus d'institutionnalisation de l'innovation sociale en France au début du 21^{ème} siècle*. Thèse de doctorat de sciences politiques, Université de Bordeaux, 454 p.
- Juan M., Laville J-L., Subirats J. (2020). *Du social business à l'économie solidaire. Critique de l'innovation sociale*. Paris, Erès, 336 p.
- Leduc Browne P. (2016). La montée de l'innovation sociale. *Quaderni*, Vol.90, p. 55-66.

Laurent E. (2018). *L'impasse collaborative : Pour une véritable économie de la coopération*. Paris, Les liens qui libèrent. 192 p.

Weber M. (1919), *Le savant et le politique*, Paris, Bibliothèques 10/18, (2000), 223 p.

La construction de l'émancipation des personnes au sein des organisations : le cas des Maisons Familiales Rurales (MFR) analysées à partir de la perspective de Nancy Fraser

Luc Brès, Université Laval, Stéphane Pisani, Université Laval, Catherine Glée-Vermande, IAE Université Lyon 3 et Johnny Boghossian, Université Laval

1. Introduction

Un nombre croissant d'études en gestion s'intéressent à des organisations ayant pour mission l'émancipation de populations défavorisées comme c'est le cas pour les entreprises de microcrédit (Barboza et Trejos, 2009; Battilana et Dorado, 2010; Tivanti, 2013), de réinsertion (Battilana, Besharov, et Mitzinneck, 2017), ou encore d'accueil des immigrants (Tracey et Philips, 2016; Lawrence et Hardy, 1994).

Les résultats de ces études révèlent que les organisations émancipatrices sont des organisations non conventionnelles confrontées à des défis spécifiques employant des mécanismes distincts. Cependant, les recherches existantes n'ont généralement pas étudié l'émancipation en soi. Une grande partie de la recherche s'est concentrée sur les tensions internes vécues par la direction ou le personnel en raison, par exemple, de l'hybridité organisationnelle ou d'autres facteurs spécifiques aux entreprises sociales (Mongelli, Rullani, Ramus et Rimal, 2019). Il y a moins de recherches axées sur les bénéficiaires de ces organisations et les mécanismes organisationnels qui permettent leur émancipation, c'est-à-dire l'émancipation mise en œuvre et orchestrée par une organisation pour une population bénéficiaire spécifique. En s'inscrivant au niveau des mouvements sociaux, des systèmes politiques et des sociétés, la théorie de la justice sociale de Nancy Fraser (2005, 2012, 2013, 2016) constitue une importante synthèse de travaux d'éthique et de philosophie critique pour comprendre l'émancipation dans nos sociétés. Bien qu'encore peu mobilisée en management, cette théorie offre des ressources particulièrement intéressantes pour explorer l'émancipation organisée. En effet, le but et l'horizon de pensée de la justice sociale chez Fraser c'est la parité de participation pour chaque personne dans l'ensemble des interactions sociales. La justice sociale chez l'autrice peut donc se comprendre comme un processus d'émancipation respectueux de l'idéal de non-domination aboutissant à la parité de participation (Fraser, 2013). Fraser pose les grandes lignes d'un cadre conceptuel pour l'émancipation organisée qui s'articule autour de trois dimensions incontournables : une dimension culturelle axée sur la reconnaissance et la valorisation des personnes et de leurs identités particulières; une dimension économique orientée vers l'accès équitable aux ressources; une dimension politique qui vise la juste représentation et la participation dans les décisions et dans la définition des structures politiques. L'originalité du cadre fraserien pour l'étude des organisations est de proposer une vision problématisée (et parfois problématique) de l'émancipation, car chacune des dimensions ci-dessus risque à tout moment d'entrer en conflit avec les autres. Cette forte conflictualité constitue, pour la philosophe, la cause profonde de l'échec actuel des démocraties libérales. L'enjeu majeur de l'émancipation organisée est donc la gestion harmonieuse des trois dimensions culturelle, économique et politique. En ce sens le cadre de Fraser constitue un point de départ particulièrement porteur pour théoriser la gestion de l'émancipation en organisation. Toutefois, ce cadre reste très général. Pour l'opérationnaliser, nous proposons de puiser les catégories

d'analyse propres à décrire les mécanismes de l'émancipation organisée dans la théorie des organisations (Mintzberg, 1979; Hatch, 2018, Brès, Raufflet et Boghossian, 2018). L'hybridation théorique des deux perspectives va nous permettre de développer un cadre conceptuel de l'émancipation organisée qui servira d'ancrage analytique pour identifier les axes d'analyse et procéder ainsi au classement des matériaux colligés.

Pour explorer empiriquement l'émancipation organisée, les Maisons Familiales Rurales (MFR) constituent une organisation particulièrement intéressante. Dans le contexte historique de développement étatique centralisé de l'Éducation de la France des années 1930, les établissements d'enseignement supérieur furent implantés dans les grands centres urbains au détriment et des métiers et du monde agricole, accélérant ainsi l'exode rural. Les MFR furent créés en réponse, avec pour objectif de permettre aux jeunes ruraux d'accéder à l'éducation supérieure et de leur permettre de trouver un travail, et d'en faire des personnes responsables et citoyennes. Les MFR visaient donc initialement à émanciper une population rurale défavorisée en termes d'accès aux ressources éducatives. Leur mission : « Réussir autrement », s'est par la suite élargie aux élèves en difficulté scolaire ou jugés mal adaptés dans le système éducatif national. Les MFR ont connu un important succès aussi bien en termes de pérennité et de croissance, que par rapport à leur mission d'émancipation (UNMFREO, 2019). Aujourd'hui 427 maisons couvrent l'ensemble du territoire français. Le réseau s'est également développé à l'international avec 250 MFR présentes sur les cinq continents. Sur le plan de la réussite de leur mission, les MFR affichent des taux de placement professionnel et de réussite aux diplômes supérieurs nationaux supérieurs aux établissements de l'éducation nationale (UNMFREO, 2019). Au fil des années, les MFR ont développé un « modèle » d'émancipation que l'on propose d'explorer ici à l'aide de notre cadre conceptuel afin de comprendre l'émancipation organisée. Notre étude qualitative se base sur 69 entrevues des membres des MFR, personnel et bénéficiaires, ainsi que l'analyse de plus de 200 documents. Nos résultats mettent en évidence les enjeux spécifiques de l'émancipation organisée, les mécanismes et dispositifs qui la rendent possible dans le cas des MFR, et plus généralement les modalités qui permettent une gestion harmonieuse des trois dimensions de l'émancipation au niveau des organisations.

2. Théorie : vers un cadre français de l'émancipation organisée

L'étude des organisations qui œuvrent à l'émancipation des individus a permis d'enrichir notre connaissance des formes et des mécanismes organisationnels (Brès, Raufflet et Boghossian, 2018). Elles prolongent ainsi les réflexions dans le champ de la théorie des organisations, qui dès les années 1970, s'interrogent sur l'impact des grands bouleversements sociaux et environnementaux qui commencent à affecter la société à l'aube de la mondialisation. Ces bouleversements placent les organisations dans des environnements de plus en plus turbulents et créent des « méta-problèmes » (Emery et Trist, 1965; McCann et Selsky, 1984; Trist, 1977) ou encore des « problèmes tordus⁶ » (Fyke et Buzzanell, 2013), que les organisations conventionnelles, c'est-à-dire celles fondées sur un modèle bureaucratique, avec pour seul objectif la réalisation d'un profit, semblent démunies face à leurs résolutions et dysfonctionnelles par rapport à leurs capacités opérationnelles. Tout en postulant que les organisations demeurent le vecteur privilégié pour l'action collective (Ahrne et Brunsson, 2008; Berkowitz et Dumez, 2016), ces chercheurs précurseurs se sont intéressés aux formes d'organisation non-conventionnelles qui émergent face

⁶ Traduit librement de l'anglais *wicked problems*.

aux grands problèmes tels que la pollution de l'environnement (Pasquero, 1991), le développement durable (Brown, 1991; Sharma, Vredenburg et Westley, 1991), et la lutte contre la pauvreté dans les régions rurales des pays du Sud (Trist, 1983).

Cependant, dans une grande partie de ces premiers travaux de recherche, l'émancipation des acteurs est apparue plutôt de façon implicite et davantage dans une position d'arrière-plan (Pasmore et Khalsa, 1993). Par la suite, l'étude d'organisations émancipatrices, c'est-à-dire qui œuvrent à l'émancipation de populations défavorisées, est venue enrichir ces réflexions antérieures, par exemple l'idée d'introduire des principes d'organisations démocratiques (Gilbert, Rasche, Schormai et Singer, 2019), ou de définir des statuts formels pour un ensemble de parties prenantes au-delà des frontières légales de l'organisation (Mitchell, Weaver, Agle, Bailey et Carlson, 2016). Récemment, divers résultats de recherche semblent renforcer l'association entre l'autonomisation individuelle et les formes organisationnelles alternatives (Battilana *et al.*, 2017; Doherty, Haugh et Lyon, 2014). Pourtant, de manière étonnante, la fonction émancipatrice reste largement présentée comme un trait secondaire des organisations dont la principale mission est l'émancipation des individus. Ces dernières se définissant plutôt comme « organisations hybrides » qui conjuguent une mission sociale et une mission économique (Battilana *et al.*, 2017), comme « organisations temporaires » à l'existence éphémère (Burke et Morley, 2016), ou encore comme « organisations périphériques » situées en marge de la société sur un plan institutionnel (Lawrence et Hardy, 1999). En réalité, nous savons très peu de choses sur la façon dont ces organisations habilite leurs bénéficiaires. C'est d'autant plus étonnant que la théorie des organisations propose une riche grammaire théorique pour l'analyse des phénomènes organisationnels. Cette perspective théorique permet de poser la question de l'émancipation en termes d'organisation formelle c'est-à-dire en termes de mécanismes de répartition du pouvoir ; de distribution des rôles et statuts des acteurs organisationnels ; de suivi et de contrôle des activités ; d'incitatifs et de sanctions, ainsi que d'objectifs et de règles prédéfinies (Ahrne et Brunsson, 2011; Brès *et al.*, 2018). Une plus grande attention à ces questions peut nous aider à mieux comprendre certains des défis auxquels sont confrontées les organisations émancipatrices : il s'agit notamment de problèmes éthiques insoupçonnés auxquels sont confrontées les organisations émancipatrices (King et Land, 2018); le potentiel de « dérive » d'objectifs sociaux d'émancipation vers des objectifs de rentabilité économique; ou bien encore le casse-tête de la reddition de compte formelle en matière d'émancipation des individus (Ebrahim, Battilana et Mair, 2014). La théorie organisationnelle a également développé une riche compréhension des mécanismes qui peuvent être appliqués au contexte des organisations émancipatrices. Par exemple, la recherche révèle l'importance de l'ambiguïté stratégique pour éviter les blocages dans la mise en œuvre des processus décisionnels démocratiques (Abdallah et Langley, 2014; Sillince, Jarzabkowski et Shaw, 2007) ou encore le maintien d'une forte rotation dans les statuts formels octroyés aux membres de l'organisation pour favoriser la reconnaissance (Konig, Schulte et Enders, 2012).

Bien que de nombreux travaux apportent des éclairages sur tel ou tel aspect de l'émancipation, l'absence d'études se concentrant de manière centrale sur les processus et mécanismes organisationnels d'émancipation limite la portée de ces contributions pour l'étude de l'émancipation organisée. Cela limite également la compréhension de l'impact de ce phénomène sur les nouvelles formes organisationnelles. Par ailleurs le fait d'approcher l'émancipation organisée uniquement de manière empirique sans avoir ancré ces études dans une réflexion

normative pour un concept aussi riche que l'émancipation risque de nous entraîner vers un autre écueil qui consisterait à évacuer les dimensions éthique et politique de fond au profit d'une vision purement instrumentale voire instrumentalisée de l'émancipation. Cela est particulièrement important si, comme nous allons le voir avec Nancy Fraser, l'émancipation doit être comprise comme un processus multidimensionnel complexe où les différentes dimensions ne peuvent être isolées, comme c'est souvent le cas dans la recherche scientifique. Ainsi, ignorer une dimension de l'émancipation peut entraîner l'échec de l'ensemble du projet émancipateur. De plus, les différentes dimensions de l'émancipation ne sont pas toujours conciliables et le plus souvent en tension dynamique.

3. L'émancipation des acteurs organisationnels : un cadre de Nancy Fraser

Pour nous guider dans l'exploration de l'émancipation organisationnelle, nous proposons de mobiliser la théorie de la justice de Nancy Fraser. Présentée comme un des « trésors » des théories féministes pour l'étude des organisations (Harding, Ford, et Fotaki, 2013), cette théorie reste très marginalement mobilisée dans la littérature en administration à l'exception de quelques études pionnières (Audebrand et Barros, 2018; Byrne, 2014; Fraser, 2012, 2017; Fryer, 2012; Staricco, 2016). La théorie de la justice de Fraser se présente comme une synthèse des travaux sur la justice qui met en dialogue aussi bien les approches critiques de l'école de Francfort que les approches pragmatistes américaines ou les théories féministes. Sur un plan formel, elle peut être comprise comme une théorie fondée sur l'émancipation des acteurs. D'une part, elle est construite sur l'analyse des mouvements d'émancipation ayant successivement animé les luttes sociales depuis un siècle et des théories qui leur sont associées (Fraser, 2017). Qui plus est, elle aboutit à poser comme horizon de la justice sociale « la parité de participation » (Fraser, 2012) pour toutes personnes dans chacune des interactions sociales. Cette parité de participation se définit comme le point culminant de l'émancipation des personnes (Fraser, 2013).

L'œuvre de Fraser s'inscrit ainsi dans le prolongement du renversement rawlien en matière de théorie de la justice (Rawls, 1973). Le tournant rawlien se construit contre les théories de la justice favorisant la maximisation du bien-être collectif pouvant aboutir à l'idée de sacrifier quelques individus pour le bien du plus grand nombre. En particulier contre les approches utilitaristes qui sont explicitement visées par Rawls - voir l'idée de choix « Maximim » (Canto-Sperber, 2001). Mais aussi contre des approches traditionnelles qui se construisent autour de grandes valeurs cardinales ou objectifs ultimes permettant d'ordonner l'ensemble de la réflexion éthique, qu'on peut appeler les « hyperbiens », des biens constitutifs de sources morales comme la vertu chez Aristote, ou la liberté des libertariens. Sur un plan théorique, le renversement rawlien sanctuarise l'inviolabilité et le bien-être individuel des personnes. Sur un plan épistémologique, il instaure l'émancipation des individus les plus vulnérables comme le telos des théories de la justice⁷. C'est aussi la raison pour laquelle Fraser parle d'une « justice sociale ».

Fraser fait reposer la parité de participation sur une triple exigence émancipatoire), c'est-à-dire « en tenant compte tout autant des hiérarchies de statut, des écarts de classes et des asymétries politiques (autrement dit, des inégalités de reconnaissance, de distribution, de représentation) » (Fraser, 2013, p. 54). Sur le plan économique, une exigence de redistribution équitable des

⁷ On pourra penser à la fameuse expérience du « voile d'ignorance » chez Rawls qui invite à prendre sur le sort des personnes ayant les conditions les plus difficiles dans une société comme point de référence pour définir la justice en société.

ressources et de la richesse. Sur le plan culturel, l'exigence de reconnaissance d'une parité de statuts sociaux des identités dans les « hiérarchies institutionnalisées de valeurs culturelles » (Fraser, 2012, p. 263), tels que les lois, les représentations culturelles à propos des différentes communautés, ou encore le prestige ou les stigmates associés à tel ou tel groupe social. Enfin sur le plan politique, l'exigence d'une juste représentation, c'est-à-dire non seulement la prise en compte formelle des personnes lorsque des enjeux les affectent, avec la possibilité d'être représenté ou de participer en personne aux structures formelles de décision ainsi qu'à la définition de ces mêmes structures.

Si Fraser propose ainsi un cadre tridimensionnel pour définir l'émancipation des acteurs au sein des organisations, l'originalité de son cadre pour l'étude de l'émancipation organisationnelle repose surtout sur la problématisation fine des liens qui unissent les trois dimensions de l'émancipation. Point de comparaison intéressant pour comprendre l'apport de Fraser en gestion : la théorie de l'émancipation du politologue allemand Christian Welzel (Welzel, 2013) récemment introduite dans le champ de l'éthique des affaires (Brieger, Francoeur, Welzel, et Ben-Amar, 2019; Brieger, Terjesen, Hechavarría, et Welzel, 2019). Cette théorie présente de flagrantes similitudes avec le cadre fraserien. Elle repose également sur une approche tridimensionnelle : « l'accès aux ressources pour l'action »; « la diffusion de valeur émancipatrice »; et « l'acquisition de droit civique » (traduction libre). On retrouve donc assez largement les dimensions économique, culturelle et politique de Fraser. Toutefois pour Welzel ces trois dimensions sont cumulatives et se renforcent mutuellement : l'accès aux ressources mène à la diffusion de valeurs émancipatrices, qui à leur tour conduisent à l'extension des droits civiques. Fraser offre une vision différente. Si, pour l'autrice, les trois dimensions de l'émancipation sont également prises dans « une relation d'intrication et d'influence réciproque » (Fraser, 2012, p. 268), elles sont loin d'être systématiquement cumulatives.

Au contraire, le surinvestissement sur l'une des dimensions de l'émancipation peut déboucher sur des dérives, et sur l'occultation des enjeux liés aux deux autres dimensions. Par exemple, l'autrice rappelle comment les revendications en matière de reconnaissance portées par les mouvements sociaux dans les années 1970 ont pu occulter les problèmes de redistribution ou de représentation politique, et conduire à des dérives communautaristes. Pire, une mauvaise gestion de l'équilibre entre les trois dimensions peut engendrer un « cercle vicieux » (Fraser, 2012, p. 279) dans lequel les injustices politiques, culturelles et économiques s'accroissent, se multiplient et se renforcent mutuellement, coupant toute possibilité d'émancipation et piégeant les personnes dans des situations d'insubordination. Ainsi, un surinvestissement sur la dimension de la reconnaissance peut conduire à des formes excessives de communautarisme qui paradoxalement entraînent conformisme, repli identitaire et intolérance chez les individus. Ces communautarismes déconstruisent les capacités d'action politique en « décadrant » les individus des structures susceptibles d'améliorer leurs conditions et les privent des ressources économiques nécessaires à leur indépendance (Fraser, 2005). D'un autre côté, une vision de l'émancipation reposant uniquement sur la redistribution économique passe complètement à côté des enjeux de capital social et d'estime de soi. Elle est aveugle sur les répertoires de valeur qui, par « déni de reconnaissance », reconduisent les injustices dans les politiques de redistribution (par exemple des politiques familiales qui excluent les mères monoparentales), ou les injustices économiques culturellement construites, comme la faible rémunération des professions féminisées. Oublieuse

des structures politiques où se décident collectivement une partie des règles du jeu économique, une approche basée uniquement sur la redistribution tend à favoriser des stratégies de poursuite de gain individuel et contribuer ainsi ultimement à institutionnaliser les injustices économiques au niveau politique. Quant à la dimension politique de l'émancipation (Fraser, 2017), une action trop exclusivement liée à la participation dans les structures de décisions formelles tend à renforcer les structures existantes, alors même que la mondialisation des échanges appelle une refonte complète de ces cadres, en particulier dans la vie économique (Scherer, Palazzo, et Matten, 2009). Par ailleurs, Fraser montre bien qu'une attention exclusive aux structures formelles de décision marque en fait une profonde méconnaissance de la dynamique obscure du pouvoir qui se déploie aussi à l'extérieur des structures officielles. Et ce, en jouant sur les inégalités économiques et les divisions identitaires à travers les lobbys, les luttes d'influence, la propagation d'infox... La politologue indique une fois de plus qu'un surinvestissement sur une dimension (ici politique) peut aboutir à renforcer les inégalités au sein de cette même dimension... En plus de négliger les autres dimensions de l'émancipation.

Fraser permet donc de comprendre que l'émancipation des personnes se décline en réalité en trois dimensions et une multitude d'enjeux. Fraser nous offre donc non seulement une conception intégrale, mais aussi problématisée de l'émancipation. Reste la question de la manière dont la mise en œuvre de l'émancipation dans les organisations se traduit en enjeux et en mécanismes organisationnels. Pour ce faire le cas des Maisons familiales semble particulièrement intéressant. En effet depuis presque 100 ans ce réseau d'organisations émancipatrices a connu un important succès dans sa capacité à organiser l'émancipation des bénéficiaires au point où plusieurs auteurs qui s'y sont intéressés ont parlé d'un modèle MFR (Métivier, 1999; Monaco, 1993; Sanselme, 2015).

4. Les MFR : un modèle d'émancipation organisé

Le mouvement des maisons familiales rurales (MFR) a pris naissance avec la création de son premier établissement à Sérignac-Péboudou, une commune du sud-ouest de la France (département de Lot-et-Garonne) en pleine période de montée en puissance du « Front Populaire » en 1936 (Idiart, 1980, p. 26). Un contexte sociohistorique d'éveil de conscience de la classe paysanne française et de revendication du milieu rural en réaction « aux menaces d'acculturation et de marginalisation que contenait pour lui le développement industriel et urbain, nourri d'exode de ses meilleurs éléments » (Idiart, 1980, p. 25). Le problème pour les jeunes ruraux issus de familles exploitantes de petites installations agricoles est qu'ils n'ont pas accès au système d'éducation, seulement « 3 à 4 % » suivent une formation professionnelle (Duffaure, 2006, p. 7). Un dilemme moral les conduit soit à abandonner prématurément leurs études et rester « ignorants » soit partir à la ville pour s'instruire (Nové-Josserand, 2009).

Une lutte d'action sociale s'engage alors visant l'émancipation du monde paysan contre les inégalités subies par ses populations rurales défavorisées. Le mouvement qui est né de façon naturelle et presque spontanée, à partir d'une initiative locale se développe très rapidement et de façon importante jusqu'à devenir un mouvement national, puis international. On compte en 2019, un nombre de 427 associations sur le territoire français et plus de 1 000 MFR dans le monde

réparties au sein d'une quarantaine de pays sur les continents européens, américains, africains et asiatiques⁸.

L'activité principale des MFR est la formation professionnelle. Plus de 60 000 jeunes sont inscrits aujourd'hui dans les MFR en France, dont 80 % suivent le programme de formation scolaire par alternance et l'apprentissage⁹. Le programme d'études professionnelles commence pour les élèves du collège (secondaire au Québec) dès l'âge de 13 ans et se termine à l'âge de 18 ans. Le programme est composé de deux périodes : la première est une période d'orientation pour les jeunes âgés de 13 à 15 ans, qui est conçue pour leur permettre de choisir un métier et d'obtenir le *Diplôme National du Brevet* qui valide l'acquisition de connaissances générales. La seconde période correspond à un temps de formation professionnelle pour les jeunes de 16 à 18 ans. L'objectif est alors de faire l'apprentissage d'un métier afin d'obtenir différents niveaux de qualifications professionnelles, comme le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou le baccalauréat professionnel (Bac pro) marquant la fin d'une scolarité secondaire et validant à la fois des connaissances générales et professionnelles. Les métiers spécifiques enseignés dans les MFR varient au niveau local en fonction des besoins exprimés par leur environnement d'affaires facilitant ainsi leur insertion professionnelle.

Trois spécificités caractérisent le programme MFR. La première est l'accent mis sur les connaissances pratiques acquises dans les milieux professionnels. Dès l'origine, les MFR élaborent et proposent un enseignement « en alternance » en rupture avec le modèle dominant de l'enseignement national. D'une manière générale, les jeunes en alternance passent une semaine au sein de leur MFR pour un ratio de deux semaines de stage au sein d'une entreprise. Pendant la période d'orientation/initiation, les stages (généralement non rémunérés) ont lieu dans une diversité d'environnements professionnels pour permettre aux étudiants de choisir le parcours professionnel qui les intéresse le plus. Au cours de la deuxième période, les stages ont lieu cette fois dans un seul secteur d'activités ou même dans une seule organisation afin de se concentrer sur l'apprentissage d'un métier spécifique. Ces stages sont rémunérés, mais à un taux d'environ 500 euros par mois, ce qui est nettement inférieur au salaire minimum correspondant à un emploi à temps plein.

La deuxième grande spécificité des MFR est qu'il s'agit d'internats avec pensions complètes, soit des « maisons pour les familles ». Plutôt que des écoles traditionnelles qui ne se contentent que d'« enseigner » aux élèves, les MFR sont organisées comme des foyers où les élèves vivent, établissent et maintiennent des relations sociales solides avec le personnel et les autres élèves. En moyenne, chaque MFR accueille 140 jeunes qui sont accompagnés par une équipe éducative de 20 employés. Les jeunes travaillent dans des classes d'une dizaine d'élèves, qui vivent tous en MFR et partagent des dortoirs de 4 à 6 couchages par chambre. Les jeunes internes arrivent de leurs familles le lundi matin à la résidence MFR pour passer une semaine de 5 jours, avant de repartir le vendredi après-midi. 65% des MFR sont implantées dans les communes rurales isolées de France. L'internat se révèle donc être une nécessité pour les jeunes qui ne pourraient pas faire 150 km par

⁸ Selon le site web national des Maisons Familiales Rurales [en ligne]. URL : <http://www.mfr.asso.fr/mfr-dans-le-monde/pages/les-mfr-dans-le-monde.aspx>. Site consulté le 8 juillet 2019.

⁹ Au cours des dernières années, en raison de changements réglementaires et de la reconnaissance croissante du succès des MFR, celles-ci ont commencé à offrir une formation professionnelle continue pour adultes et comptent maintenant 30 000 étudiants inscrits. Cependant, le cœur de leur mission d'activité demeure l'éducation des jeunes.

jour. En dehors des cours, les jeunes participent à la vie quotidienne de leur MFR en faisant les tâches ménagères et en contribuant à la vie sociale de la maison familiale. Les journées sont très structurées, avec des règles assez strictes. Les responsabilités des jeunes augmentent au fur et à mesure qu'ils progressent dans le cadre de leur parcours d'études. Chaque groupe de 10 jeunes est accompagné par un moniteur. Fait intéressant, bien que les moniteurs assurent l'animation pédagogique, ceux-ci tiennent néanmoins à leur désignation et ne veulent surtout pas être étiquetés comme « professeurs ». En plus d'enseigner le programme scolaire, le moniteur joue un rôle central dans la vie des élèves, par exemple en participant à leur vie sociale le soir, en supervisant les périodes de stage, en échangeant continuellement avec les jeunes et en restant en liaison permanente avec les familles dans les discussions sur les choix d'orientation professionnelle des étudiants.

La troisième spécificité du mouvement MFR est que la période d'implication des élèves s'étend jusqu'à l'âge adulte et crée une « culture MFR » très forte. En effet, les anciens des MFR restent très actifs dans le réseau constituant la majorité du bassin des gens de métier qui offrent à la génération montante d'étudiants MFR des opportunités de stage et de supervision dans leurs entreprises. Chaque MFR possède son propre conseil d'administration et les anciens peuvent y être élus, ainsi que sur toutes les instances dirigeantes décisionnelles des fédérations départementales/régionales et même celles en lien avec l'association nationale qui supervise le réseau. Un nombre considérable de moniteurs sont également des anciens élèves de MFR. Il est également courant pour les anciens de MFR d'inciter leurs propres enfants à rejoindre le mouvement comme élève perpétuant la « tradition familiale ».

5. Le succès du modèle MFR

Le succès du MFR peut être évalué de plusieurs façons. Tout d'abord, après 80 ans d'existence, force est de constater que l'organisation a connu une croissance et une longévité exceptionnelle. La mission des MFR, depuis le début, a été d'émanciper la jeunesse rurale par l'éducation et l'orientation. Dans le cadre de cette mission, l'organisation a contribué au développement durable des collectivités rurales, qui, à leur tour, ont constamment soutenu l'organisation. Cette recherche est limitée aux MFR situées en France, dont 427, au service de 65 000 jeunes, et de 9 493 salariés et 8 000 administrateurs (UNMFREO, 2019).

Deuxièmement, les MFR ont toujours été très efficaces dans le processus d'autonomisation de leurs élèves. En effet, celles-ci ont constamment surpassé le système éducatif national. À la fin de leur scolarité dans les MFR, les jeunes obtiennent un diplôme reconnu à l'échelon national. En 2017, pour le diplôme obtenu par les étudiants de 18 ans (Baccalauréat professionnel), le taux de réussite des étudiants en MFR aux examens nationaux était de 89,3%, contre 81,1% pour les étudiants qui ont suivi le programme à travers le système de l'éducation nationale (INSEE, 2019). Les diplômés des MFR ont également obtenu des taux de placement plus élevés : sept mois après la fin de leurs d'études, 74 % des diplômés des MFR ont été employés, comparativement à 69 % des diplômés qui ont suivi le parcours traditionnel du système éducatif national (UNMFREO, 2019). Il est également important de souligner que ces résultats supérieurs ont été obtenus malgré le fait que le mouvement MFR a depuis sa création toujours accepté sans distinction les jeunes défavorisés ou ceux considérés en situation d'échec scolaire dans le système public.

Ce modèle semble particulièrement prometteur à explorer par rapport aux multiples questions liées à l'émancipation soulevées par Fraser, car il vise une émancipation globale dans toutes les dimensions de la personne. En ce sens, les MFR diffèrent des organisations qui se concentrent très fortement et uniquement sur l'une des dimensions du cadre de Fraser, comme les organismes de microcrédit dont la priorité est l'autonomisation économique. Dès la création de leur réseau, les MFR se sont inscrites dans l'esprit de « l'éducation populaire », c'est-à-dire « l'ensemble des pratiques éducatives et culturelles qui œuvrent à la transformation sociale et politique, travaillent à l'émancipation des individus et du peuple, et augmentent leur puissance démocratique d'agir » (Maurel, 2010, p.82). Les MFR ont maintenu et affirmé au fil du temps l'objectif d'éducation populaire d'exercice de la citoyenneté et de formation globale de leurs membres adhérents (Royer, 2016). La cohérence avec les principes d'égalité et de justice de l'éducation populaire ouverte à tous a amené progressivement le mouvement à accepter des élèves « problématiques » en situation d'échec ou de refus scolaires rejetés par les écoles traditionnelles ce qui a constitué un nouveau type de population marginalisée à accompagner également dans leurs trajectoires émancipatrices (Delannoy, 2000).

6. Méthodologie

Devis de recherche

On favorise ici une méthodologie qualitative et abductive réputée particulièrement adaptée pour l'exploration de phénomènes nouveaux (Patton, 2015), ici l'émancipation organisée. Nous avons choisi le cas des MFR comme un « cas révélateur » au sens de Yin (2017). En effet, les MFR après un siècle de développement offrent la possibilité d'observer un modèle particulièrement bien rodé qui peut nous permettre de mieux comprendre les conditions de réussite de cette émancipation organisée (Kaplan, 2013).

Nous étudions d'une part à capitaliser sur les apports de Nancy Fraser autour de la question de l'émancipation, et d'autre part à faire émerger du terrain la manière dont l'émancipation est mise œuvre en organisation. Pour cette raison nous avons choisi une approche « informée de la théorie ancrée » (Thornberg, 2012) qui substitue à l'idéal d'induction pure de la théorie ancrée (Strauss et Corbin, 1998) une stratégie d'analyse abductive d'analyse de données (Timmermans et Tavory, 1998) qui tient compte de l'existant en matière de théorie comme une source d'inspiration assumée et explicite. L'apport de la théorie dans ce cas est d'une part d'avoir défini l'émancipation à travers trois dimensions, et d'autre part de nous avoir alerté sur les aspects problématiques de la cohabitation de ces dimensions. Ce choix méthodologique est justifié par la volonté de s'engager plus directement dans les discussions scientifiques actuelles.

Source de données

Nous avons combiné trois sources de données. Tout d'abord, 69 entrevues d'environ une heure chacune ont été menées pour un total de 78 heures d'enregistrement. Pour bien comprendre le modèle MFR au-delà des contextes locaux, des entretiens ont été menés dans 7 maisons différentes, ainsi qu'au siège social national parisien. Nous avons également échantillonné les entrevues pour couvrir les différents rôles au sein des MFR : jeunes, anciens, parents, moniteurs et personnel administratif. Les entrevues ont été semi-dirigées et axées sur les thèmes de l'émancipation et du modèle MFR, ils ont également été entièrement transcrits pour analyse. Le tableau 1 fournit un résumé des entretiens menés.

Tableau 1 : Liste des entretiens semi-dirigés

| Maison | Code participant | du | Durée (hh:min) | Rôle |
|----------------------------|------------------|------|----------------|--|
| Maison A 1ère visite | 1 | 1 A | 1:00 | Formatrice (salariée) |
| | 2 | 2 A | 00:49 | Maîtresse de maison (salarié) |
| | 3 | 3 A | 01:50 | Moniteur (salarié) |
| | 4 | 4 A | 01:52 | Formateur (salarié) |
| | 5 | 5 A | 1h10 | Animatrice surveillante (salariée) |
| Maison B 1ère visite | 6 | 6 B | 58 min | Surveillant animateur (salarié) |
| | 7 | 7 B | 60 min | Maitresse de maison (salariée) |
| | 8 | 8 B | 47 min | Formatrice (salariée) |
| | 9 | 9 B | 1h05 | Formateur technique et délégué du personnel (salarié) |
| | 10 | 10 B | 1h11 | Formateur (salarié) |
| Maison B 2ème visite | 11 | 11 B | 1h30 | Président (bénévole) |
| | 12 | 12 B | 1h45 | Directeur (salarié) |
| | 13 | 13 B | 50 min | Trésorier (bénévole) |
| | 14 | 14 B | 30 min | Élèves 4ème (2 élèves, 1 garçon, 1 fille) |
| | 15 | 15 B | 40 min | Élèves 2 de (3 élèves 3 garçons) |
| | 16 | 16 B | 65 min | Élèves 3ème Commerce Bac Pro (4 élèves, 2 garçons et 2 filles) |
| | 17 | 17 B | 32 min | Parents d'élèves |
| Maison C 1ère visite | 18 | 18 C | 54 min | Formatrice (salariée) |
| | 19 | 19 C | 1h03 | Formatrice Histoire/français(salariée) |
| | 20 | 20 C | 1h43 | Directeur(salarié) |
| | 21 | 21 C | 1h08 | Secrétaire CA et maître de stage (bénévole) |
| | 22 | 22 C | 1h22 | Président (bénévole) |
| | 23 | 23 A | 48 min | Élèves 4ème orientation (2 filles) |
| Maison A 2ème visite | 24 | 24 A | 1h45 | Directrice (salariée) |
| | 25 | 25 A | | Élèves 1ère (3 élèves : 1 garçon, 2 filles) |
| | 26 | 26 A | 50min | Élèves Terminale (2 filles) |
| | 27 | 27 A | 1h05 | Présidente MFR (bénévole) |
| | 28 | 28 A | 2h | Ancienne élève Membre du CA (bénévole) |
| Maison D 1ère visite | 29 | 29 D | 45 min | Maitresse de maison (salariée) |
| | 30 | 30 D | 1h36 min | Formatrice et DP (déléguée Personnel) (salariée) |
| | 31 | 31 D | 1h | Formatrice responsable 4ème (salariée) |
| | 32 | 32 D | 1h47 | Directrice (salariée) |
| | 33 | 33 D | 37 min | Surveillante animatrice (salariée) |
| | 34 | 34 C | 1h45 | Formateur menuiserie (salarié) |
| Maison C 2ème visite | 35 | 35 C | 1h05 | Comptable (ancienne membre du CA) (salariée) |
| | 36 | 36 C | 1h40 | Élèves BTS (3 garçons) |
| | 37 | 37 C | 1h | Élèves 3ème (3 garçons) |
| | 38 | 38 C | 1h | Animateur surveillant (salarié) |

| | | | | |
|--------------------------|----|---------------------------|--------------------|---|
| Home D 2ème visite | 39 | 39 D | 50 min | Élèves 4ème (3 garçons,1 fille) |
| | 40 | 40D | 1h40 | Président (bénévole) |
| | 41 | 41D | 2h10 | Formateur (salarié) |
| | 42 | 42D | 30 min | Élèves 2de (4garçons) |
| Maison E 1ère visite | 43 | 43 E | 1h46 | Président (bénévole) |
| | 44 | 44 E | 52 min | Cuisinier (salarié) |
| | 45 | 45 E | 1h45 | Formateur (salarié) |
| | 46 | 46 E | 28 min | Élève CAP pâtisserie (1 garçon) |
| | 47 | 47 E | 1h | Surveillante (salariée) |
| Maison F 1ère visite | 48 | 48 F | 15min +Informel | Directrice (salariée) |
| | 49 | 49 F | 49min | Élèves Terminale (1 garçon 1 fille) |
| | 50 | 50 F | 42min | Maman ancienne élève+ membre du CA (bénévole) |
| | 51 | 51 F | 54 min | Élèves (2 filles) |
| | 52 | 52 F | 1h21 | Formatrice (salariée) |
| | 53 | 53 F | 1h18 | Formatrice (salariée) |
| | 54 | 54 F | 1h25 | Formatrice (salariée) |
| Maison G 1ère visite | 55 | 55 G | 1h | Formatrice (salariée) |
| | 56 | 56 G | 60 min | Maîtresse de maison & Responsable surveillance (salariée) |
| | 57 | 57 G | 34min | Élève 2de (Garçon) |
| | 58 | 58 G | 50 min | Monitrice (salariée) |
| | 59 | 59 G | 1h15 | Monitrice (salariée) - Non enregistré |
| | 60 | 60 G | 1h30 | Formatrice et responsable administrative du DEAVS (salariée) - Non enregistré |
| | 61 | 61 G | 40 min | Élèves 1ère année CAP 1- 17 ans (2 filles) - Non enregistré |
| Siège social | 62 | 62 H | 1h30 | Président fédération départementale et Président d'une MFR (bénévole) |
| | 63 | 63 H | 1h40 | Directeur fédération (salarié) |
| | 64 | 64 B | 2h23 | Moniteur, Délégué du personnel et syndical (CFDT) Membre commission paritaire départemental |
| | | | | |
| Diplômé.e. s MFR | 65 | 65 R | 1h | Maman Ancien élève MFR Balan - non enregistré |
| | 66 | 66 R | 30 min | 2 Employés entreprise d'élagage d'arbres, récemment diplômés MFR Peronnas et MFR Lamure sur Azergues - non enregistré |
| | 67 | 67 R (non retranscrit) | 50 min | Maire d'une ville où se trouve une MFR |

| | | | | |
|--|----|------------------------|-------------------|--|
| | 68 | 68 R (non retranscrit) | 1 h Conférence | Directeur Général de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture entendu dans le cadre d'une conférence - non enregistré |
| | 69 | 69 I (non retranscrit) | 1 h 30 | Responsable à l'Union nationale – Parsi, ancien directeur de MFR et ancien directeur départemental de MFR |

Deuxièmement, nous avons effectué un total de 36 jours d'observation non participante. Ces observations ont eu lieu de septembre 2015 à juillet 2019 et ont été menées par l'un des membres de l'équipe avec une fréquence d'une à deux fois par semaine. Ces observations ont eu lieu à la fois dans les MFR rurales, ainsi qu'au siège de l'Union des MFR à Paris. L'objectif des observations était de comprendre le modèle MFR. Au cours de l'automne 2019, ces observations ont été suivies par huit événements spécialement dédiés à des séances de rétroactions et d'échanges au sein de différentes MFR afin de partager et de discuter des résultats émergents. Toutes les interrogations et les éclaircissements ont été consignés par le chercheur dans un journal de bord aussi bien pendant les observations non participantes que lors des événements de rétroaction.

Troisièmement, nous avons recueilli plus de 200 documents MFR. La moitié d'entre eux sont des documents internes des MFR, un quart sont de la littérature grise, comme des livres et des rapports, et environ un quart sont des documents publics des MFR disponibles en ligne, généralement des documents qui présentent les MFR à leurs auditoires externes.

Analyse des données

Les transcriptions d'entrevue, les notes d'observation et les documents relatifs aux MFR ont été codés dans Nvivo11. Notre analyse des données a été effectuée en trois étapes. Tout d'abord, nous avons étudié le sujet de l'émancipation lui-même comme il a été exprimé dans les données. En commençant par un codage in vivo, nous avons sélectionné tous les segments de nos données liés à l'émancipation en utilisant les dimensions de l'émancipation telles que définies par Nancy Fraser. Par une comparaison constante de ces segments permettant de les distinguer et de les classer (Glaser et Strauss, 1999), il est apparu que la majorité d'entre eux faisait référence à des *enjeux de l'émancipation organisée*, c'est-à-dire des questions que les participants considéraient comme nécessitant une attention particulière et une gestion attentive pendant le processus d'émancipation. Par exemple, le président d'une MFR au cours d'un entretien nous explique qu'« au moment où on accueille un jeune, on ne l'accueille pas uniquement pour lui faire des cours. On lui apprend à dire bonjour, on lui apprend à faire la vaisselle, à s'autoassumer, on lui apprend à partager avec les autres, à respecter les autres » (Fédération des MFR de l'Ain, président). Ici, le problème émergent de l'émancipation va bien au-delà de la formation comme telle et renvoie plutôt à l'importance de socialiser les jeunes.

Cette première phase de codage nous a permis de regrouper la plupart des codes en un ensemble de 30 enjeux d'émancipation organisationnelle. En utilisant notre cadre théorique, nous avons regroupé ces défis selon les trois dimensions du modèle de Nancy Fraser. Une deuxième phase de « codage axial » (Strauss et Corbin, 1990) nous a ensuite permis d'affiner cette liste à 13 enjeux organisationnels et de documenter comment ces enjeux se rapportent les uns aux autres dans leur dimension respective.

Dans la deuxième phase de codage, nous sommes retournés à nos données pour identifier les mécanismes organisationnels du « modèle MFR » qui permettent l'émancipation des jeunes ruraux. Par mécanismes, nous entendons les structures formelles et les routines organisationnelles couramment observées et connues des acteurs dans les différents MFR et qui apparaissent dans nos données comme jouant un rôle primordial dans l'émancipation des jeunes. Par exemple, la composante internat est aujourd'hui défendue par le mouvement MFR comme faisant « partie de l'ADN » des MFR pour son rôle clé dans la socialisation des jeunes. De plus pour chaque mécanisme, nous avons relevé l'enjeu ou les enjeux de l'émancipation qu'il contribuait à prendre en charge, ce que nous avons appelé son « effet émancipateur ». Ainsi l'internat est un mécanisme associé au défi de la socialisation dans la dimension culturelle de l'émancipation. Nous avons ainsi trouvé 34 mécanismes organisationnels qui, dans le modèle MFR, possèdent des effets émancipateurs. Nous les avons ensuite regroupés autour des trois grandes dimensions de l'émancipation du cadre fraserien pour comprendre comment ils formaient collectivement des dispositifs organisationnels de l'émancipation culturelle, économique, politique. Le dispositif est entendu ici comme un ensemble agencé de mécanismes ayant un objectif précis, ici permettre l'émancipation des acteurs sur l'une des dimensions identifiées par Fraser. À l'aide du codage axial, nous avons consolidé la liste et étudié de plus près les effets de ces mécanismes organisationnels.

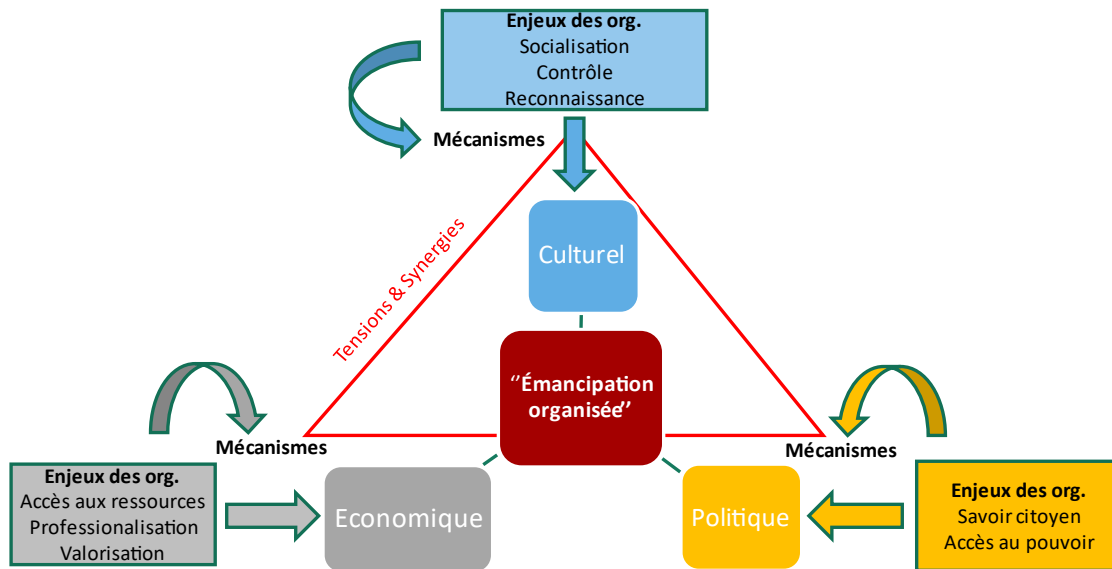
Au cours de la troisième phase, pour bien comprendre les interactions entre les différentes dimensions de l'émancipation, nous avons étudié comment les mécanismes organisationnels affectent aussi les enjeux autres que ceux auxquels ils étaient directement associés. Bien que les participants associent clairement les mécanismes à des enjeux précis, une analyse approfondie a révélé qu'ils répondent aussi souvent de manière indirecte à d'autres. Par exemple, si l'on considère à nouveau la structure des internats, alors que les participants la considéraient comme la clé de l'enjeu de la socialisation (lui-même associé à la dimension culturelle de l'émancipation), elle contribue également aux enjeux liés à la dimension économique de l'émancipation. En effet, la faible densité des zones rurales où se trouvent les MFR signifie que la structure des internats permet aux MFR de mieux répartir leurs ressources éducatives entre les membres de la population qui en ont le plus besoin. L'internat a donc aussi un effet émancipateur économique par rapport à l'enjeu de l'accès aux ressources dans. En gardant à l'esprit l'interdépendance des différentes dimensions de l'émancipation invoquées par Fraser, nous avons étudié les effets de chaque mécanisme sur les enjeux primaires (c'est-à-dire ceux discutés par les participants) et sur les enjeux secondaires, que nous avons identifiés par cette analyse (les enjeux secondaires sont indiqués en gris clair dans les tableaux 5, 6, 7). La dernière étape de l'analyse des données consistait à faire des allers-retours entre la théorie et les données pour expliquer ces interactions sous forme de tensions et de synergies.

7. Présentation des résultats de la recherche

Les enjeux de l'émancipation

Notre premier niveau de résultats concerne les enjeux organisationnels de l'émancipation. Ces résultats nous permettent d'affiner notre cadre conceptuel inspiré par les travaux de Nancy Fraser (voir figure 1).

Figure 1 : Schéma du cadre conceptuel fraserien de l'émancipation organisée



Source : Pisani.

Pour parvenir à l'émancipation culturelle, Fraser souligne la nécessité d'obtenir la parité du statut social des individus. Notre cas montre comment cela se traduit au niveau de l'organisation émancipatrice dans les enjeux organisationnels de *socialisation*, de *contrôle*, et de *reconnaissance* des bénéficiaires. L'enjeu de socialisation tourne autour du défi de construire et de renforcer les liens sociaux et les espaces perçus comme familiers pour les bénéficiaires. Il s'agit d'établir des interactions quotidiennes respectueuses alliant sentiment d'appartenance au droit d'interagir socialement en toute sérénité « comme à la maison ». Ainsi, dans les MFR, les jeunes doivent avant toute chose se sentir à l'aise dans les différentes communautés et systèmes sociaux qui les entourent : la maison, le milieu rural, le lieu de travail, le système scolaire, etc.

La question de la socialisation est immédiatement liée à la question du contrôle. En effet, un degré élevé de supervision semble nécessaire pour permettre aux bénéficiaires de se construire une identité socialement valorisée, mais en évitant tout comportement stigmatisant qu'ils auraient pu avoir dans le passé. La question du contrôle découle également de l'importance de maintenir l'intégrité de l'identité de l'organisation émancipatrice. Dans le cas des MFR, beaucoup d'efforts sont déployés afin de promouvoir et maintenir une identité rurale positive qui puisse être source de fierté.

Le dernier enjeu organisationnel de l'émancipation culturelle concerne la reconnaissance. Cela s'applique à la fois subjectivement, dans les représentations des élèves qu'ils ont d'eux-mêmes (estime de soi), et inter-subjectivement cette fois, dans leur capacité à entrer dans des relations gratifiantes avec les autres à l'intérieur de leur milieu social. Deux formes de reconnaissance peuvent être distinguées ici : d'une part, la reconnaissance de l'organisation émancipatrice elle-même. Dans le cas des MFR, la réputation des MFR nourrit à la fois l'estime de soi et la légitimité professionnelle du jeune rural. D'autre part, la reconnaissance du bénéficiaire lui-même, parce qu'en fin de compte, il est essentiel que le bénéficiaire soit également reconnu comme une

personne possédant une valeur distincte et indépendante de l'organisation émancipatrice (voir le tableau 2 pour les citations significatives).

Tableau 2 : Les enjeux de l'émancipation organisée au niveau culturel et leurs citations significatives

| | |
|---|--|
| <p>Socialisation Construction et renforcement des liens sociaux et des espaces perçus comme familiers</p> | <p>« Les fondamentaux, si vous voulez c'est tout simplement, la 'fonction globale' (...), c'est-à-dire qu'au moment où on accueille un jeune, on ne l'accueille pas uniquement pour lui faire des cours. On lui apprend à dire bonjour, on lui apprend à faire la vaisselle, à s'auto-assumer, on lui apprend à partager avec les autres, à respecter les autres. Il y a tout un système pédagogique là-dedans » (Fédération des MFR de l'Ain, président).</p> <p>« Ce qui fait qu'on adhère c'est qu'on se dit que c'est un système qui marche (...) on sait qu'il y a des veillées, qui ne sont pas des veillées pour veiller, mais c'est un formateur qui s'occupe des jeunes, qui fait le lien avec la journée pédagogique et qui prépare pour le lendemain. C'est le jeune qui est dans un système où on lui permet de s'exprimer dans le monde professionnel, c'est une relation avec le maître de stage ou le maître d'apprentissage » (MFR Peronnas, Président CA).</p> <p>« S'épanouir, je pense que c'est un bon terme au niveau personnel et professionnel hein. Parce que voilà au début ... on les voit tout timide, tout réservé et puis après ... la vie en collectivité ça fait énorme et puis après, c'est un enfant qui évolue et puis quelqu'un qui au départ n'avait pas envie, bah il a l'étincelle et puis petit à petit ça se passe bien quoi » (Moniteur MFR Pont de Veyle).</p> |
| <p>Contrôle Maintien de l'intégrité et de la cohérence dans l'identité distincte des bénéficiaires et de l'organisation émancipatrice</p> | <p>« On fait un bilan qu'on met dans le cahier de réunion pour le lundi matin, il y a une réunion d'équipe à laquelle on n'est pas, mais le bilan de la semaine, le bilan de la vie résidentielle il est fait et il est donné aux formateurs, voilà. Et s'il y a eu quelque chose d'important, il y a un échange qui est toute de suite fait avec soit l'élève en question, soit les élèves et ça peut être fait avec le formateur en fin de semaine ou avec la direction » (MFR Pont de Veyle, animatrice surveillante).</p> <p>« Tous les matins, on vient ici avant les cours, à 7h30 du matin, il y a toujours un enseignant qui est là. Pendant 45 mn on remet la maison en ordre. Deux élèves qui ramassent les papiers par terre, ou les mégots, parce que malheureusement il y en a. On remet les salles de classe en ordre, on nettoie les tableaux. On nettoie la salle après le petit déjeuner, on fait la vaisselle. Donc ça, vous savez il y a des services qui sont organisés (...) ça marche très, très bien(.). Il y a une auto-éducation qui se fait. Je dis bien une auto-éducation. Nous on est là pour la mettre en musique » (MFR Pont de Veyle, moniteur).</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>« Le lundi quand on arrive, on a notre formateur, celui qui s'occupe de notre classe, on a soit étude silencieuse (...) après il y a l'étude solidaire (...) on peut faire le boulot à plusieurs, après il y a le soutien (...) y a une personne qui vient (...) elle est là certains soirs, jeudi et mardi je crois » (MFR Pont de Veyle, élève).</p> |
| <p>Reconnaissance de l'organisation (Reconnaissance a)</p> | <p>« La loi de 1984, aujourd'hui tout le monde y tient dans notre réseau (...). C'est très important ça reconnaît l'association (...). Ça nous laisse notre liberté : Liberté de création, liberté d'embauche de nos salariés, de gouvernance. C'est très important » (UNMFREO, DG et ancien élève). Nota : loi n°84-1285 du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'État et les établissements d'enseignement agricole privé.</p> <p>« Et donc le label sera un label RSO MFR permettant de bien montrer à l'extérieur que ce qu'on fait, même si ça paraît artisanal, ça correspond à une logique, à une approche et une philosophie quoi. Et, c'est toujours ce qui nous a manqué (...). On a toujours été un peu caché (...). Donc, là le but c'est vraiment d'être identifié comme justement marque référente par rapport à la spécificité de ce qu'on propose. (Responsable RSE).</p> <p>« J'ai dit à mes collègues on va maintenant communiquer sur nos résultats parce qu'ils sont bons. On va parler de nos résultats aux examens ils sont bons depuis longtemps (...) on va montrer des parcours d'élèves qui ont réussi » UNMFREO, DG et ancien élève).</p> |
| <p>Reconnaissance des bénéficiaires (Reconnaissance b)</p> | <p>« La maison familiale, c'est que déjà, elle m'a réconcilié avec le niveau scolaire, en 4ème/3ème le fait de pouvoir intégrer un métier, cela m'a complètement motivé et du coup de fil en aiguille, j'ai suivi des études. J'aurais jamais cru que je pouvais aller aussi loin (...). J'avais besoin (...) de ne pas me sentir délaissée. Je pense qu'on apprend à aimer les études quand on est en maison familiale. Je n'aimais pas ça, vraiment pas ça en régime général, ça m'insupportait et je pense qu'en fait on apprend à aimer parce qu'on est reconnu. Quand on est en stage, on est reconnu, quand on est noté, on est valorisé régulièrement, et ça, cela pousse à aller plus loin. » (Coralie capsule nos jeunes ont du talent https://vimeo.com/showcase/5927531/video/3311743421).</p> <p>« Quand on voit que les élèves ont 95% de réussite dans notre établissement ou 100% c'est une satisfaction personnelle déjà pour nous, parce qu'on dit on a réussi cette année, et puis c'est montrer qu'on est capable de proposer une autre manière de réussir que la voie normale » (MFR la Saulsaie, membre CA parent).</p> <p>« (...) Quand un chef d'entreprise dit « j'aime les jeunes qui sont en MFR parce qu'ils sont différents », ils sont différents parce que c'est le groupe qui les a accompagnés, et c'est le groupe qui leur a permis d'avoir une certaine posture ». (UNMFREO, président et ancien élève).</p> |

| | |
|--|---|
| | « Moi, j'étais pas bon élève, enfin on me disait que je n'étais pas bon élève. Mais aujourd'hui, j'ai un master et un doctorat, et ça c'est parce que les maisons familiales m'ont donné confiance (UNMFREO, DG et ancien élève). |
|--|---|

Pour atteindre l'émancipation économique, Fraser met l'accent sur une redistribution équitable des ressources et de la richesse. Notre travail montre comment ce problème peut se traduire par des enjeux *d'accès aux ressources*, de *professionnalisation* et de *valorisation* des compétences des bénéficiaires. Un premier enjeu organisationnel est de permettre aux populations défavorisées d'accéder aux ressources nécessaires à leur émancipation. Dans le cas des MFR, il s'agit essentiellement de ressources éducatives. Un deuxième enjeu de l'émancipation économique consiste à permettre l'acquisition de compétences professionnelles aux bénéficiaires. Il y a deux sous-enjeux ici. Premièrement, la professionnalisation se réfère à la compréhension des règles générales du domaine économique, permettant aux bénéficiaires de naviguer dans le monde économique de façon autonome. Deuxièmement, la professionnalisation fait référence à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice d'une profession donnée afin d'y faire œuvre utile. Enfin, un troisième enjeu de l'émancipation économique est de permettre au bénéficiaire de valoriser leurs compétences sur le marché du travail soit à travers l'obtention d'une rémunération, soit à travers une reconnaissance de la part des autres acteurs économiques (voir le tableau 3 pour les citations significatives).

Tableau 3 : Les enjeux de l'émancipation organisée au niveau économique et leurs citations significatives

| | |
|--|--|
| Accès aux ressources qui permettent l'émancipation (ex. accès aux organisations émancipatrices telles que les MFR) | « Moi, si vous voulez, le truc c'est qu'on en fait pas de sélection à la base pour les jeunes qui viennent ici, et... on doit le, leur donner le meilleur et les faire sortir avec le meilleur. C'est ça la, la fonction de la maison [...], l'objectif (...) c'est de leur donner le meilleur pour les faire avancer. Alors l'idée c'est, c'est peut-être prétentieux ce que je vais vous dire, mais, tout simplement en faire des hommes ou des femmes quoi ». (MFR Cormaranche président CA.) « 65 % des maisons familiales rurales sont dans les communes les moins peuplées de France. Si vous n'avez pas d'internat, c'est clair vous n'avez pas d'élèves (...). S'il n'y avait pas les internats, on ne recruterait pas, on ne pourrait pas avoir des élèves qui font 150 km par jour. C'est juste impossible, donc l'internat qui était une valeur pédagogique est aussi un événement économique » (UNMFREO, DG et ancien élève). |
| Professionnalisation (a) développement d'une connaissance du milieu économique et d'un réseau | « Les floralies, (...) c'est un événement des communes et des professionnels (fleurissement de la ville de Bourg en Bresse dans le cadre d'un concours). (...) J'ai contacté le responsable, et depuis mes jeunes, ils participent à chaque événement. (...) Donc c'est un moyen de rentrer en contact et, pour les jeunes, c'est aussi un moyen d'échanger avec les professionnels et les futures...les entreprises qui les embaucheront peut-être demain » (MFR La Saulsaie, monitrice). « Ce qui revient le plus souvent est la qualité du suivi des élèves (...). Le fait qu'on ne les met pas en stage et puis c'est terminé. Il y a vraiment un |

| | |
|--|---|
| | <p>accompagnement, un lien avec les maîtres de stage. On va régulièrement dans les structures, on les invite..., il y a une qualité relationnelle reconnue et une réputation. Les retours qu'on a, c'est que nos élèves sont bien formés, ils sont appréciés. Les maîtres de stage apprécient de travailler avec nous » (MFR Pont de Veyle, monitrice).</p> |
| <p>Professionnalisation (b) d'une compétence métier</p> | <p>« C'est un gros travail, quand ils reviennent de stage. Il y a un cours qui s'appelle le vécu de stage avec un portefeuille de compétences, et des colonnes à remplir : points positifs et point à améliorer. Hein, j'insiste c'est pas points négatifs, mais points à améliorer et du coup ils se rendent compte que la colonne des points positifs elle augmente, il y a beaucoup de choses dedans... ils se disent bah tiens : ' je sais faire ça, mon maître de stage a dit que j'étais capable de ça, que j'étais consciencieux, j'étais attentif '... petit à petit ça se construit (...) et les parents nous disent « mais, je reconnais pas mon enfant, c'est plus le même » parce qu'ici, il prend confiance, ça, (...) ça se construit, c'est tout un travail dès qu'ils arrivent... » (MFR Bagé, monitrice).</p> <p>« On est aussi en liaison permanente avec les parents à travers les, le, le, le carnet de suivi des apprentis. C'est-à-dire tous les, toutes les fins de semaines le formateur met des appréciations qui sont validées par les parents, les parents peuvent mettre des appréciations qui seront lues par le formateur et le chef d'entreprise valide aussi le, le cahier de correspondance [...]. Carnet de suivi, avec les, les différentes activités à faire ou faites et les commentaires éventuels de ... les problèmes » (MFR Cormaranche, Président du CA).</p> |
| <p>Valorisation des bénéficiaires dans l'économie et les marchés (a) à travers la reconnaissance formelle de compétences et statuts professionnels</p> | <p>« (...) La satisfaction c'est aussi, je crois, quand ils ont leur diplôme à la fin de l'année. La première c'est celle-ci parce qu'à la base ils viennent chez nous pour avoir un diplôme, donc la première des satisfactions je crois que c'est celle-ci, et puis l'insertion professionnelle quand ils ont un travail (...). Donc ça c'est, c'est une satisfaction » (MFR Bagé, directrice).</p> <p>« Cela apporte un vécu qui est incomparable avec un jeune qui serait dans un système classique. Sur son CV, quand il marque 4 années de stage, à coup de 17 semaines par an, c'est super important. Le patron forcément, il va le regarder ça. Ce sont des jeunes qui sont prêts à travailler, hein! » (MFR ? monitrice, Fabienne : 'Que pensent-ils de l'alternance ? Un film des Maisons familiales rurales' https://www.youtube.com/watch?time_continue=560&v=KEMpoHR488U&feature=emb_logo).</p> <p>« C'est-à-dire par rapport au moment où on les récupère... certains par exemple vont pas être capables de faire une phrase, une syntaxe correcte en français ... ils vont repartir de chez nous, ils vont non seulement professionnellement, moi j'ai des jeunes il y a des maîtres de stage qui veulent tous être maîtres d'apprentissage de ce jeune-là et pourtant il a des difficultés scolaires, mais il est bon professionnellement donc c'est un jeune, pour moi la réussite, c'est aussi l'intégration dans la société » (MFR Bagé, formatrice).</p> |

| | |
|---|--|
| Valorisation des bénéficiaires dans l'économie et les marchés (b) à travers un revenu financier | « Ils sont payés, bien sûr. Ils ont un salaire (...). Un contrat d'apprentissage c'est un contrat de travail en premier à durée déterminée, mais c'est un contrat de travail qui est signé avec l'entreprise, avec la chambre des métiers, avec le CFA, l'inspection du travail a un regard dessus, donc on ne peut pas faire n'importe quoi » (Cormaranche, secrétaire du CA). « Après, ils sont tous salariés nos élèves. Ici donc ils ont un salaire, ils s'organisent. Puis, après tous ceux qui ont des difficultés on met en place des structures qui permettent de les aider » (MFR Cormaranche, directeur). |
|---|--|

Pour parvenir à l'émancipation politique, Fraser revendique la nécessité pour tous de participer sur un pied d'égalité aux décisions qui les touchent. Au niveau organisationnel, notre cas montre que cela se traduit par les enjeux du *savoir citoyen* et de *l'accès au pouvoir*. Le savoir citoyen, tel qu'il apparaît dans notre cas, est définie par l'acquisition de connaissances permettant de comprendre les grandes questions qui animent la vie politique, l'importance des structures, mais aussi le rôle des acteurs qui mobilisent les savoirs en vue de l'action politique. Le deuxième enjeu de l'émancipation politique en organisation c'est l'accès au pouvoir des bénéficiaires. L'accès pouvoir étant compris comme la capacité légitime et formelle d'influence le fonctionnement de l'organisation. Au niveau organisationnel, il y a deux niveaux d'autorité qui peuvent être accordés aux étudiants et aux familles. Ces deux niveaux sont à voir de manière cumulative. Dans premier temps, l'accès au pouvoir se comprend plutôt comme la participation dans les décisions et il concerne plutôt les conditions de vie immédiates du bénéficiaire dans l'organisation. Ainsi les étudiants des MFR seront amenés à prendre en charge des projets ou à déterminer les activités pendant les « veillées »). Dans un deuxième temps, les bénéficiaires accèdent aux positions d'autorité formelle dans l'organisation. Dans notre cas cela renvoie à la participation dans les structures de gouvernance des MFR (voir le tableau 4 pour les citations significatives).

Tableau 4 : Les enjeux de l'émancipation organisée au niveau politique et leurs citations significatives

| | |
|---|--|
| Savoir citoyen Dév. d'une culture politique pour comprendre les enjeux politiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'org. émancipatrice | « Pour les jeunes, on se dit : « y a des jeunes qui ne sont pas partis, jamais partis de là où ils habitent » y en a qui n'ont jamais pris le TGV. Quand on est parti au Brésil ... ils n'avaient jamais pris l'avion, jamais quoi voilà ! Ils ont dû se faire vacciner, ils ont dû partir à Lyon, ils ont dû quitter leurs parents, ils ont dû faire ...leur visa (...) mais c'est monter un projet, réaliser un projet et voilà c'est de A à Z.. » (MFR Pont de Veyle, moniteur). « Intervention d'une libanaise vivant à Beyrouth. Pendant sa visite de quelques jours en France par le biais du CCFD de l'Ain, cette éducatrice judiciaire dans un centre pénitencier est venue présenter aux élèves sa vie quotidienne à Beyrouth, les difficultés quotidiennes d'une vie dans un climat d'insécurité » (Site web MFR : http://www.mfr-pontdeveyle.fr/page-118-activites.html). . |
| Accès au pouvoir | « Intervention et accueil d'une délégation de jeunes réunionnais dans le cadre d'échanges d'expériences, des jeunes du réseau des MFR, |

| | |
|--|--|
| <p>(a) autour de projets ponctuels</p> | <p>originaires de la Réunion, ont été accueillis pendant une dizaine de jours dans les locaux de la MFR de Pont-de-Veyle. Cette présence a été l'occasion d'échanges avec les élèves de la MFR » (Site web MFR : http://www.mfr-pontdeveyle.fr/page-118-activites.html).</p> <p>« On fait plein d'animations. Moi pour la semaine du goût j'ai contacté l'école primaire de Pont de Veyle, ils sont venus avec toutes les classes on a fait une activité (...) On essaie de ... de créer du lien et du contact avec le territoire voilà. Et après c'est mettre aussi en valeur les jeunes, et puis faire des choses différentes, voilà » (MFR Pont de Veyle, moniteur).</p> <p>« Un groupe a monté une comédie musicale à l'hôpital, avec les personnes âgées, à Pontvieille, magistral [...]. Ça fait partie du programme de terminale par groupe de 5-6, ils doivent organiser quelque chose, et répondre au besoin du territoire. C'est à nous de les aider, évidemment, on est là pour ça, de créer ces liens, parce qu'on connaît des associations. [...] C'était pour faire connaître une association qui s'occupe des enfants à l'hôpital (...). Donc le but, c'était de promouvoir cette association par le biais de jeunes qui montrent, qui prouvent que cette association sert à quelque chose » (MFR Pont de Veyle, Moniteur).</p> |
| <p>Accès au pouvoir (b) sur les conditions immédiates de vie organisationnelle des bénéficiaires</p> | <p>« Les étudiants font partie du comité de vie interne et résidentielle où des représentants du CA et des représentants des employés sont également présents (..) chacun est sur un même pied d'égalité. L'opinion d'un étudiant a autant de valeur que celle d'un moniteur ou d'un administrateur (...) nous voyons comment les élèves se révèlent, comment cela les fait penser et mûrir » (MFR Anneyron, directrice).</p> <p>« D'une, on avait le droit de prendre la parole et de deux ils nous demandaient régulièrement notre avis sur ce qu'on faisait par rapport à nos expériences en entreprise, personnel par rapport au cadre de vie au sein de la MFR, par rapport au personnel aussi (..). Le ressenti de notre travail aussi sachant qu'en restauration on a beaucoup d'heures donc ça, ça les intéressaient beaucoup pour pouvoir être présent si il y avait le moindre problème » (MFR Balan, ancien étudiant -diplômé 2015 -).</p> <p>« Pour le loto par exemple, il y a le loto de l'association qui est organisé, les élèves vont être consultés (...) où ils veulent que l'argent soit investi » (MFR Bagé, directrice).</p> |
| <p>Accès au pouvoir</p> | <p>« La plupart des dirigeants, la plupart des responsables sont passés par là (.) quand ils étaient jeunes et après ils ont pris des responsabilités</p> |

| | |
|--|---|
| <p>(c) dans la gouvernance des MFR</p> | <p>d'élus en tant qu'administrateurs, mais ils sont passés par la MFR » (UNMFREO, responsable RH).</p> <p>« Dans chaque MFR, au début de l'année, lors du séminaire d'intégration, les étudiants travaillent sur les règles de vie. Parfois, les propositions des étudiants modifient la réglementation interne. (...) l'évaluation bimensuelle est effectuée par les élèves en présence d'un instructeur et leurs questions remontent au conseil d'administration. Ils sont entendus, ils ne restent jamais sans réponse. (...) C'est une façon de faire des gestionnaires de formation et d'autres membres de l'équipe (...) le label doit permettre la mise en place de procédures écrites pour formaliser tout ce qui est fait pour recueillir la voix des étudiants » (UNMFREO, Directeur RSE).</p> <p>Extrait des statuts de la MFR le Cateau : « Le Conseil d'Administration est composé d'au moins 50 % de parents d'élèves, de parents d'anciens élèves, mais aussi de professionnels représentant l'ensemble des secteurs visés par l'objet de la MFR et d'anciens élèves. Les salariés sont constamment invités à participer au débat à titre consultatif, mais également afin d'apporter un regard technique, une expertise, pour que le Conseil d'Administration prenne les meilleures décisions possibles. Le Conseil d'Administration se réunit 4 à 6 fois par an selon l'intensité et le nombre de projets en cours. Ce dernier rend compte de son mandat lors de l'Assemblée Générale suivante » (site web : https://www.mfr-le-cateau.fr/Files/Other/Livret%20Projet%20Asso%20MFR%20Le%20Cateau.pdf).</p> |
|--|---|

Les dispositifs et leurs mécanismes organisationnels d'émancipation

Notre deuxième résultat de recherche permet de définir des mécanismes organisationnels qui permettent de gérer ces différents enjeux. Pour chacune des dimensions de l'émancipation, nous pouvons voir comment ces mécanismes constituent pris ensemble « un dispositif d'émancipation ». Ci-dessous nous décrivons les trois dispositifs d'émancipation.

Le dispositif d'émancipation culturelle. L'ensemble des mécanismes d'émancipation culturelle aide à gérer et à surmonter les enjeux liés à la dimension culturelle (c.-à-d. *socialisation, contrôle et reconnaissance*). Les mécanismes présentés au tableau 5 permettent aux bénéficiaires d'être à la fois inclus, connus et reconnus par une identité collective valorisée liée à leur environnement social (en l'occurrence la ruralité), mais aussi d'être reconnus comme des individus uniques. À partir du moment où les bénéficiaires sont admis dans l'organisation, celle-ci promeut et encourage un niveau élevé de socialisation à travers une implication forte à la vie familiale dans la maison grâce à la participation constante des étudiants aux activités récréatives et domestiques (par exemple, le mécanisme désigné comme la *fonction globale* par les moniteurs). Cette socialisation assure tout autant l'engagement des bénéficiaires que leur intégration dans le réseau et la construction d'une identité rurale positive.

Le contrôle s'exerce par l'enrôlement des membres de la famille et avant tout via un système de surveillance assez disciplinant (mécanisme : *bilan de vie résidentielle*). Au fur et à mesure que les bénéficiaires évoluent dans leur trajectoire personnelle au sein de l'organisation, le système réglementé cède progressivement la place à des mécanismes d'autodiscipline plus subtiles comme l'introspection (mécanisme : *étude silencieuse*) et la responsabilité personnelle (mécanisme : *bilan global*). Ce contrôle permet d'orienter, de surveiller et de promouvoir le développement des bénéficiaires. Les mécanismes de contrôle abordent également la question du maintien, de l'amélioration et de la transmission de l'identité organisationnelle distincte liée à l'identité rurale.

Le dernier enjeu est la reconnaissance des bénéficiaires en tant que personnes existantes au-delà de l'organisation émancipatrice. Cette reconnaissance est d'abord obtenue lors de l'admission du bénéficiaire dans cette organisation qui est souvent très valorisée dans l'environnement social immédiat de ces jeunes ruraux. Les administrateurs de MFR ont redoublé d'efforts afin d'acquérir une certaine légitimité auprès du public et des gouvernements en créant une certification RSE et en présentant sur de nombreuses tribunes la performance de l'organisation comme équivalente, voire même supérieure au système éducatif conventionnel (mécanisme : *labellisation et performance de ralliement*). À un niveau plus large, la reconnaissance des individus se fait également par le biais de mécanismes qui permettent aux bénéficiaires d'être socialement valorisés en dehors des MFR, en habilitant ceux-ci à recevoir des diplômes reconnus par le système éducatif national. Le tableau 5 reprend l'ensemble des mécanismes organisationnels du dispositif d'émancipation culturelle en spécifiant pour chaque mécanisme les effets émancipateurs, soit les enjeux de l'émancipation qu'ils permettent de prendre en charge.

Tableau 5 : Dispositif organisationnel d'émancipation culturelle et ses mécanismes

| Mécanisme | Description | Effets émancipateurs |
|--|--|--|
| Émancipation Culturelle : reconnaissance de l'organisation | | |
| Recrutement par anciens-proches | Les parents qui passent par les MFR incitent leurs enfants à rejoindre les MFR à leur tour | *Culturel : socialisation & contrôle |
| Labellisation | Création d'un label MFR/RSO afin de gagner en visibilité sur le marché de la formation, libéralisée par la loi du 6 septembre 2018. Les 427 MFR de France visent l'obtention d'une labellisation RSO-MFR | *Culturel : reconnaissance (a) *Économique : valorisation (b) |
| « Performance de ralliement » | Réussite plus forte aux diplômes nationaux Brevet et Bac professionnel Ex. Brevet - (ex. Brevet professionnel : taux de réussite national: 77,6%, Taux de réussite MFR : 81,3% en 2015) | *Culturel : reconnaissance (a) *Économique : valorisation (b) |
| Émancipation Culturelle : reconnaissance de la personne au sein de l'organisation | | |
| Internat | Les élèves rentrent le lundi matin dans les MFR, vivent sur place et repartent le vendredi midi dans leurs familles | *Culturel : socialisation & contrôle *Économique : accès (a) |
| Participation aux tâches | Partage régulier et organisé des responsabilités au sein du collectif (nettoyage des parties | *Culturel : socialisation, contrôle, émancipation |

| | | |
|---|--|--|
| d'entretien de l'org. (les « services ») | communes avec rotation des services chaque semaine) | |
| « Étude silencieuse » | Chaque jour, un moment d'étude des apprentissages de la soirée est prévu pour les élèves – de 20h15 à 21h15 selon l'horaire type | *Culturel : contrôle |
| « Études solidaire » | Étude en équipe, obligatoire au moins une fois par semaine, en petit groupe encadré par un animateur/une animatrice | *Culturel : socialisation & reconnaissance *Politique : savoir citoyen |
| Soutien scolaire avec un tuteur | Deux fois par semaine possibilité d'un soutien scolaire par un tuteur afin de résoudre des difficultés d'apprentissage individuelles ou collectives | *Économique : accès (b) *Politique : pouvoir (b) |
| Organisation d'activités récréatives et sportives | Élèves encouragés à organiser des activités sportives et récréatives telles que des veillées-détente dans une ambiance conviviale et éducative. Activités parfois organisées par les moniteurs | *Culturel : socialisation et reconnaissance *Politique : pouvoir (a) et (b) |
| Carnet de liaison | « Le carnet de liaison est un outil de relation qui facilite la communication entre la famille, le maître de stage et les moniteurs. Il recense les activités réalisées à la MFR et en entreprise » | *Culturel : contrôle |
| « Bilan de vie résidentielle » | Chaque vendredi, les animateurs font un bilan de vie résidentielle discuté lors de la réunion des formateurs le lundi matin suivant. En cas d'incident, une rencontre avec l'encadrement peut être organisée | *Culturel : Contrôle |
| « Bilan Global » | Il s'agit d'un bilan global sous forme d'entretiens individuels avec les formateurs. L'élève participe à son évaluation dans le cadre de cet échange. Les outils pédagogiques peuvent être ensuite adaptés. | *Culturel : Contrôle *Politique : pouvoir (b) |
| Rencontre d'orientation | Échange au cours duquel le jeune décide de sa formation à la fin des deux premières années de pré-apprentissage (16 ans) | *Culturel : contrôle *Politique : pouvoir (b) |
| « Fonction globale » | Les moniteurs en charge de l'enseignement participent également aux temps de vie des jeunes (temps de déjeuner, veillées, loisirs...) | *Culturel : socialisation et contrôle |
| Obtention de diplômes officiels nationaux | À l'issue de la phase de préapprentissage (16 ans) diplôme de Brevet professionnel, puis à l'issue de la phase d'apprentissage (18 ans), diplôme de CAP ou Bac professionnel | *Culturel : reconnaissance (b) *Économique : valorisation (a) |

Le dispositif de l'émancipation économique. Le dispositif et ses mécanismes d'émancipation économique, décrits dans le tableau 6, aident à gérer et à surmonter les enjeux de l'émancipation

économique (c'est-à-dire *l'accès aux ressources, la professionnalisation et la valorisation*). Les enjeux apparaissent de façon séquentielle, à mesure que les élèves cheminent à travers leurs parcours éducatifs dans les MFR. Le premier enjeu est l'accès aux ressources pour l'émancipation, c'est à dire en premier lieu l'accès à l'organisation émancipatrice elle-même. Les administrateurs ont fait des efforts considérables pour définir et maintenir ce qu'ils considéraient comme un rapport optimal de la taille organisationnelle en fonction de la taille de la population desservie. Et ce, afin de permettre l'accès le plus immédiat possible de l'organisation émancipatrice à sa population bénéficiaire. Les administrateurs maintiennent la taille des MFR dans des proportions modestes, tout en combinant leurs ressources à travers une structure en réseau. Il y a 427 MFR dispersés à travers la France, mais chacun d'elle possède une dimension décrite comme à « taille humaine » (mécanisme : *réseau d'organisations à taille humaine*). Des critères d'admission inclusifs sont également importants ici pour ne pas créer de barrière à l'entrée.

La deuxième série de mécanismes qui concernent l'habilitation économique des bénéficiaires est leur professionnalisation. Nous avons établi un lien entre la professionnalisation et les mécanismes qui se rapportent à plus que la pratique quotidienne d'une profession. D'abord, il y a la professionnalisation non directement liée à un métier spécifique. Il s'agit plutôt d'aider à développer entre les bénéficiaires une familiarité avec le monde économique, ses règles et ses acteurs. L'organisation multiplie ainsi sur une base presque quotidienne, des espaces et des activités de rencontres avec les acteurs économiques (mécanismes : *visites d'étude et interventions*). En ce qui a trait à l'apprentissage de la pratique d'un métier, la formation professionnelle offerte par l'organisation contribue au développement de compétences, savoir-faire, savoir être pour un savoir agir. L'organisation crée des espaces de transition de l'environnement familial des MFR (mécanismes : *portefeuille de compétences et plan d'étude*) à l'environnement professionnel (mécanisme : *stages conventionnés*) et finalement vers l'espace extérieur du marché grâce à l'obtention d'un diplôme professionnel et d'un emploi à la suite du départ du bénéficiaire de l'organisation. On note aussi comment le dispositif comprend des mécanismes d'appui ponctuel qui permettent aux bénéficiaires d'accéder à l'expertise dont il manque (mécanisme : *pédagogie expérientielle*) et des mécanismes de supervision pour répondre aux exigences et au rythme de la vie économique (mécanisme : *surveillance des stages par les parents et plan d'étude*).

Le troisième mécanisme d'émancipation économique est celui de la valorisation. La valorisation reflète l'actualisation de la valeur économique des capacités professionnelles du bénéficiaire. Comme d'autres études de cas d'organisations émancipatrices semblent l'indiquer (Battilana et Dorado, 2010), cette valorisation se produit à travers le marché du travail. Au départ, cela se produit d'une manière plus qualitative, à travers des mécanismes permettant de communiquer la reconnaissance formalisée par le milieu professionnel (mécanismes : *bilan de stages, obtention des diplômes officiels nationaux* et dans une certaine mesure, approbation des professionnels de son *portefeuille de compétences*). La valorisation se fait également de façon quantitative, par l'obtention d'un revenu de travail. Les MFR exposent progressivement les étudiants à un emploi rémunéré (mécanismes : *stages d'entreprise initialement stages conventionnés d'orientation en entreprise* qui se déroulent pendant la phase d'orientation/initiation de la scolarité avec rémunération volontaire et *stages conventionnés d'entreprise reconnus ultérieurement dans le cadre d'un diplôme professionnel* avec une rémunération prédéfinie) pour finalement permettre

aux bénéficiaires d'accéder à une certaine autonomie financière à travers un emploi. L'organisation organise donc la valorisation du candidat à de multiples niveaux.

Tableau 6 : dispositif organisationnel d'émancipation économique et ses mécanismes

| Mécanisme | Description | Effets émancipateurs |
|---|--|---|
| Émancipation économique : accès à l'organisation émancipatrice | | |
| Réseau d'organisations à taille humaine | MFR accueille en moyenne 150 élèves. Permet ainsi une présence territoriale importante (427 MFR réparties sur le territoire national) | *Économique : accès (a) *Culturel : socialisation & contrôle |
| Critères de recrutement inclusifs | Après entretien d'information avec la direction de la MFR, les élèves doivent uniquement répondre à deux critères: le niveau scolaire (avoir suivi une classe de 5 ^{ème}) et l'âge (avoir 14 ans au 31 décembre) | *Économique : accès (a) *Culturel : socialisation |
| Émancipation économique : professionnalisation | | |
| « Visites d'étude » | Approximativement 2 à 4 fois par mois, les élèves ont une demi-journée dédiée à la visite d'une entreprise, souvent dirigée par un diplômé MFR, un membre du CA, un parent | *Économique : professionnalisation (a) *Culturel : socialisation |
| « Intervention » | Approximativement 2 à 4 fois par mois, souvent les semaines sans visite d'étude, un praticien, souvent diplômé MFR ou parent, est invité à partager son expérience professionnelle avec les élèves pendant 2-3 heures | *Économique : professionnalisation (a) *Culturel : socialisation |
| « Pédagogie expérientielle » | Une équipe pédagogique accompagne les élèves lors de leur stage en entreprise (participation active des élèves). Dès la première semaine de chaque stage: 1. prise d'appui du réel (regroupement observations, questionnements), 2. approfondissement (explication du moniteur, autodidaxie : fiche pédagogique), 3. exercice (mise en relation, assimilation, application). 4. Questions préparatoires pour le prochain stage | *Économique : professionnalisation (b) *Culturel : contrôle |
| Plan de formation | Document réalisé chaque année pour l'ensemble de la classe qui présente les objectifs à atteindre aussi bien dans la MFR qu'en entreprise | *Économique : professionnalisation (b) *Culturel : contrôle |
| Plan d'étude | L'élève reçoit une série de questions pour préparer l'analyse de sa semaine de stage (ex. Pourquoi la santé sécurité au travail est-elle importante?). En fin de semaine, il rédige ses réponses dans un rapport | *Économique : professionnalisation (b) *Culturel : contrôle |
| Suivi stage par les parents | Les parents accompagnent leur jeune dans l'identification, la sélection et le placement en stage dans les entreprises. Ils assurent un suivi de | *Culturel : contrôle *Économique : professionnalisation (b) |

| | | |
|--|--|---|
| | leur enfant en étroite collaboration avec, le moniteur et le maître de stage | |
| Stages conventionnés d'orientation en entreprise | Durant les deux premières années en MFR, les élèves réalisent quatre stages, d'une durée de deux semaines chacun, dans des secteurs d'activités économiques diversifiés. Soit 21 semaines de stage professionnalisation pour 16 semaines de formation en MFR | *Économique : professionnalisation (a) *Culturel : socialisation |
| Stages conventionnés au CAP ou Bac professionnel | Similaire au stage conventionné d'orientation, mais au sein d'une seule organisation, ce stage doit être légalement rémunéré. Pour les stages > 3 mois, versement obligatoire par l'entreprise d'une rémunération (+/- 500 euros/mois). Article R. 715-1 et R. 715-5 du Code rural et de la pêche maritime | *Économique : professionnalisation (b) et valorisation (b) *Culturel : socialisation |
| Bilan de stage | Tuteur et maître de stage se rencontrent à la fin du stage pour « un bilan qui permettra d'échanger sur l'évolution du jeune dans la structure. Un document écrit sera le support de cette rencontre et permettra au jeune de valoriser sa période de stage » | *Économique : professionnalisation (b) et valorisation (a) |
| Portefeuille de compétences | Tout au long de son parcours l'étudiant, guidé par le maître de stage, produit un document dans lequel il décrit ses compétences acquises et analyse ses expériences pour déterminer son orientation professionnelle | *Économique : valorisation (a) *Culturel : reconnaissance (b) |

Le dispositif de l'émancipation politique. Le dispositif et ses mécanismes d'émancipation politique sont présentés au tableau 7, ceux-ci aident à surmonter les enjeux organisationnels de l'émancipation politique (c.-à-d. constituer un *savoir citoyen* et accéder au pouvoir). Par constitution d'un savoir citoyen, nous entendons l'acquisition d'une culture politique se rapportant aux connaissances nécessaires pour comprendre les questions et débats politiques, ses acteurs, ses réseaux et ses structures de pouvoir. Et ce, pour faire en sorte que le citoyen soit en mesure de faire des choix éclairés durant sa vie démocratique. La constitution d'un savoir citoyen se construit par des activités qui encouragent l'implication politique des bénéficiaires. Ces activités se déroulent à l'interne, par le biais d'activités symboliques qui encouragent l'engagement politique (par exemple le mécanisme : *d'accueil de délégations de jeunes du réseau MFR*) et à l'externe, dans l'environnement politique local des MFR avec des interventions citoyennes répondant aux besoins du territoire (mécanisme : *activités d'ouverture sur le monde et aux autres*). De telles activités se déroulent également en dehors de la région, à travers des expériences qui éveillent les bénéficiaires à d'autres réalités sociales et territoriales (mécanisme : *voyage d'études à l'étranger*).

Cependant, l'autre question clé de l'émancipation politique est l'accès effectif au pouvoir. Il y a des activités qui permettent et guident l'accession graduelle des individus à la prise de décision au sein de l'organisation. Cela commence au niveau très local, en confiant aux bénéficiaires l'autorité formelle et la responsabilité d'événements ou de projets spécifiques internes à l'organisation (par

exemple, *l'accueil de délégations de jeunes du réseau MFR*), puis en impliquant les bénéficiaires dans les décisions qui ont un impact sur leurs conditions de vie organisationnelle et enfin en permettant aux bénéficiaires d'accéder au pouvoir dans la gouvernance des MFR. Par exemple, le collège électoral favorise fortement les anciens bénéficiaires/anciens élèves pour occuper des postes d'administrateurs dans le conseil d'administration.

Tableau 7 : dispositif organisationnel d'émancipation politique et ses mécanismes

| Mécanisme | Description | Effets émancipateurs |
|---|---|---|
| Reconnaissance politique : représentation dans la société civile | | |
| Réalisation annuelle d'une manifestation publique | Au moins une fois par année, le jeune participe à la réalisation d'une manifestation ouverte au public (JPO : journée porte-ouverte, journée technique, animation culturelle) | *Politique : savoir citoyen et pouvoir (a) *Culturel : socialisation et reconnaissance (b) |
| Activités d'ouverture sur le monde et aux autres | Les élèves ont l'obligation dans le programme de terminal (18 ans) d'organiser une activité qui répond au besoin du territoire : ex. organisation d'une comédie musicale à l'hôpital | *Politique : savoir citoyen et pouvoir (a) *Culturel : socialisation et reconnaissance (b) |
| Projet voyage d'étude à l'étranger | Les élèves coorganisent par groupe de 10-15 leur voyage de quelques semaines à l'étranger. Le but est la gestion du stress et la sensibilisation au monde. À l'étranger une activité professionnelle ou de bénévolat est prévue | *Politique : savoir citoyen et pouvoir (a) *Culturel : socialisation et reconnaissance (b) *Économique : professionnalisation (b) |
| Accueil de délégations de jeunes du réseau des MFR | Une fois par années une délégation du réseau des MFR vient passer 10 jours au sein des MFR. Tous les élèves participent à l'accueil et tissent de liens avec les jeunes de la délégation | *Culturel : socialisation et contrôle *Politique : savoir citoyen et pouvoir (b) |
| Émancipation politique : accès gouvernance dans organisation | | |
| Gouvernance ciblée 1 – accès au corps électoral | Les « membres actifs », c'est-à-dire ceux qui élisent le CA, doivent être soit des parents, soit des « personnes physiques représentatives du milieu où est implantée la Maison Familiale Rurale, notamment les maîtres de stage ou d'apprentissage » (statuts MFR) | *Politique : savoir citoyen et pouvoir (c) *Culturel : reconnaissance (b) & socialisation |
| Gouvernance ciblée 2 – accès au pouvoir | « Le conseil d'administration devra être composé, au moins pour moitié, par des pères et mères de famille ou représentants légaux ayant ou ayant eu à une époque remontant à moins de 3 ans, un ou des enfants dans la Maison Familiale Rurale » (Statuts MFR) | *Politique : savoir citoyen et pouvoir (c) *Culturel : reconnaissance (b) & socialisation |
| Indépendance organisation | Les moniteurs sont salariés de la MFR et non pas de l'État car refus historique et revendiqué d'un | *Politique : pouvoir (c) *Culturel : contrôle |

| | | |
|--|--|--|
| | financement public qui aurait supprimé la liberté de recrutement et de formation des moniteurs | |
|--|--|--|

Tensions et synergies entre les mécanismes d’émancipation organisée

Une contribution majeure du cadre Fraser pour l’analyse de l’émancipation organisée est qu’il révèle la nécessité d’un équilibre entre les dimensions culturelles, politiques et économiques de l’émancipation. L’étude croisée de l’interaction des mécanismes organisationnels et des enjeux de l’émancipation permet de mettre en évidence des dynamiques de tensions et de synergies entre les différentes dimensions de l’émancipation dans le cas des MFR. Ainsi, bien les acteurs associent les effets émancipateurs des mécanismes organisationnels d’abord à un enjeu spécifique, l’analyse approfondie de nos données montre que de nombreux mécanismes ont également des effets émancipateurs secondaires sur des enjeux situés dans d’autres dimensions de l’émancipation. Ces enjeux ont été relevés en grisé dans les tableaux 5, 6 et 7. Les tableaux 8, 9 et 10 recensent les effets secondaires des mécanismes d’un des dispositifs sur les autres dispositifs.

Le tableau 4 fournit un résumé quantitatif de la façon dont les mécanismes d’émancipation culturelle influencent également l’émancipation politique et économique des bénéficiaires. Toute réflexion faite le dispositif d’émancipation culturelle semble servir de base aux autres formes d’émancipation économiques et politiques. En effet, d’une part le cursus des élèves bénéficiaires les amène à commencer leur trajectoire émancipatrice à partir d’une démarche de socialisation profonde (mécanismes : *internat, recrutement par anciens-proches*), et d’autre part, nous avons constaté lors de nos entretiens, l’importance centrale que pouvait prendre l’enjeu de la socialisation dans le schème mental de nos participants. Ces données indiquent que l’émancipation au niveau culturel constitue une base fondamentale qui à la fois rend possible et contribue tout autant à l’émancipation politique qu’à l’émancipation économique. Fait intéressant, l’émancipation culturelle se présente donc comme antérieure et habilitante pour les deux autres dimensions de l’émancipation.

Tableau 8 : Impact du dispositif d’émancipation culturelle sur les enjeux politiques et économiques

| | Économique | | | Politique | |
|--------------------|------------|----------|----------|----------------|-----------|
| | Prof. (a) | Val. (a) | Val. (b) | Savoir Citoyen | Pouv. (b) |
| Socialisation | 1 | | | | |
| Contrôle | | | | | 2 |
| Reconnaissance (a) | 1 | | 2 | | |
| Reconnaissance (b) | | 1 | | 1 | |
| Accès (a) | | | | | |
| Accès (b) | | | | | 1 |

Comme le montre le tableau 5, les mécanismes d’émancipation économique sont fortement liés à la dimension culturelle de l’émancipation, mais pas à la dimension politique. L’analyse des entretiens montre à la fois la tension et la synergie entre l’émancipation économique et l’émancipation culturelle. En effet, l’émancipation économique est basée sur des mécanismes qui

organisent la transition de l'espace familial MFR vers l'espace économique extérieur. Cette transition semble très réglementée, comme le montre l'accent mis sur le contrôle de l'émancipation économique. D'un côté, l'émancipation économique renforce l'émancipation culturelle en termes d'estime de soi, de reconnaissance aussi bien au sein des MFR qu'à l'extérieur. De l'autre la transition des bénéficiaires vers le monde économique présente des risques, des incertitudes, des remises en question qui peuvent avoir des effets négatifs sur l'émancipation culturelle. Dans le processus organisé menant les jeunes ruraux à l'émancipation économique, différents mécanismes maintiennent le lien avec l'organisation émancipatrice et son environnement culturel (par exemple, la surveillance des stages par les parents). Ici, la construction d'une identité professionnelle se déroule à l'intérieur d'un riche dialogue entre les bénéficiaires, les MFR et les familles, mais aussi le milieu économique. Enfin, il existe une forme de cloisonnement entre l'émancipation économique et l'émancipation politique. L'émancipation organisée repose ici sur la mise en place de dispositifs associés à ces deux dimensions en parallèle.

Tableau 9 : Impact du dispositif d'émancipation économique sur les enjeux politiques et économiques

| | Culturelle | | |
|-------------------------|---------------|----------|--------------------|
| | Socialisation | Contrôle | Reconnaissance (b) |
| Accès (a) | 2 | 1 | |
| Accès (b) | | | |
| Professionalisation (a) | 2 | | |
| Professionalisation (b) | | 4 | |
| Valorisation (a) | | | 1 |

Le dispositif et ses mécanismes d'émancipation politique contribuent également à relever de manière synergique les enjeux de l'émancipation culturelle. Si, comme dans le cas de l'émancipation économique on retrouve un lien entre l'émancipation politique et la socialisation, on note que l'émancipation politique est beaucoup plus liée à la reconnaissance (par opposition au contrôle dans le cas de l'émancipation économique). Cette inversion traduit la possibilité d'une synergie plus forte entre émancipation culturelle et émancipation politique. Ainsi, les mécanismes liés à la constitution d'un savoir citoyen sont aussi une source de valorisation pour les jeunes (par exemple l'organisation d'une comédie musicale pour les enfants malades dans les hôpitaux) aussi bien à leurs yeux qu'à ceux de leur MFR (mécanisme : *activités d'ouverture sur le monde et aux autres*). De même, lorsque les bénéficiaires se voient confier l'organisation de projets à destination des autres membres de l'organisation (mécanisme : *accueil de délégations de jeunes du réseau MFR* ou organisation d'activités festives pour leurs camarades), il s'agit là aussi d'occasions de socialisation et de reconnaissance. De plus, le fort lien fort entre l'émancipation politique et la reconnaissance traduit l'idée que l'organisation émancipatrice prépare à la reconnaissance des personnes plus qu'elle ne l'a produit (alors que la socialisation par exemple peut être plus largement prise en charge au sein de l'organisation émancipatrice). L'analyse de ce résultat en lien avec la construction du processus d'émancipation au sein des MFR permet de voir comment l'émancipation politique parachève en quelque sorte l'émancipation culturelle.

Tableau 10 : Impact du dispositif d'émancipation politique sur les enjeux politiques et économiques

| | Socialisation | Contrôle | Reco (b) | Prof. (b) |
|----------------------|---------------|----------|----------|-----------|
| Savoir citoyen | 6 | 1 | 5 | 1 |
| Accès au pouvoir (a) | 3 | | 3 | 1 |
| Accès au pouvoir (b) | 1 | 1 | | |
| Accès au pouvoir (c) | 2 | 1 | 2 | |

8. Discussion

Dans un premier temps, le travail de Nancy Fraser nous a permis d'ancrer la question de l'émancipation organisée dans une réflexion plus large fondée sur l'éthique et la philosophie critique. Dans un second temps, l'exploration du modèle MFR a rendu possible l'opérationnalisation du cadre conceptuel fraserien afin de proposer une typologie détaillée des enjeux organisationnels de l'émancipation, des mécanismes organisationnels qui rendent possible l'émancipation, et des tensions et synergies qui existent entre ces mécanismes. Ces résultats jettent les bases pour l'étude de l'émancipation organisée. À l'instar des travaux de Fraser, nous ouvrons la discussion non seulement sur l'importance d'atteindre les trois dimensions de l'émancipation, mais aussi sur le comment ou la façon dont ces dimensions peuvent interagir.

Tout d'abord, nous posons le regard sur les dimensions de l'émancipation en tant que telle. Nous soutenons que les mécanismes associés à chaque dimension ont comme but ultime l'indépendance du bénéficiaire de l'organisation. Afin d'atteindre cette indépendance et habilitation de l'individu, nous trouvons un large spectre d'*attachement*, de *transformation* et de *détachement* pour chaque dimension. Par exemple, au niveau de l'émancipation culturelle, le défi de la socialisation (attachement) et du contrôle (transformation) cède enfin la place à la question de la reconnaissance au-delà de l'organisation (détachement). De même, dans la dimension économique, l'habilitation implique l'accès aux ressources (attachement), la professionnalisation (transformation) et la valorisation des bénéficiaires sur des marchés extérieurs à l'organisation émancipatrice (détachement). Enfin, dans la dimension politique, l'habilitation se produit dans sa forme la plus précoce par des mesures *ad hoc*, ainsi que des projets spéciaux et temporaires (attachement), puis progressivement l'organisation tente de sensibiliser ses bénéficiaires à la question du pouvoir (transformation). L'accès des bénéficiaires à une véritable autorité décisionnelle n'est accordé qu'après leur départ comme élèves actifs de la MFR (détachement), lorsqu'ils deviennent des membres pleinement contributifs de la société civile. Cet accès au pouvoir effectif ne se produit que lorsqu'ils retournent dans le réseau MFR en tant que parents, moniteurs, maître de stage, etc.

Deuxièmement, il apparaît opportun de considérer les interactions entre les mécanismes des trois dimensions. Une préoccupation centrale pour Fraser est la nécessité d'articuler les relations entre les dimensions de l'émancipation culturelle, économique et politique. Notre étude montre comment les mécanismes d'émancipation culturelle facilitent l'émancipation des deux autres dimensions. Le mécanisme de contrôle favorise la qualité de la formation professionnelle, contribuant à l'émancipation économique, tandis que le mécanisme de reconnaissance est lié à l'émergence d'un savoir citoyen et à la légitimité nécessaire pour accéder au pouvoir. Les mécanismes des dispositifs d'émancipation culturelle et politique semblent particulièrement synergiques, car ce dernier joue un rôle important en permettant la reconnaissance des

bénéficiaires en dehors de l'organisation. D'autre part, les mécanismes d'émancipation culturelle et économique connaissent et entretiennent des relations de tension. En effet, la question du contrôle est importante pour la professionnalisation des bénéficiaires, car elle est en tension entre les besoins du marché du travail et l'environnement familial que la MFR cherche justement à créer.

La relation entre l'émancipation politique et l'émancipation économique révèle également une tension. Les mécanismes d'émancipation économique ne contribuent pas aux enjeux liés à l'émancipation politique. Cela nous rend attentifs à l'idée que l'émancipation politique doit être poursuivie de manière très proactive dans les organisations, et particulièrement les organisations plus orientées sur l'émancipation économique. Au demeurant, l'émancipation politique joue un rôle dans l'acquisition des connaissances économiques, un défi majeur dans le maintien de l'autonomie à long terme des bénéficiaires. Il est donc important, même lorsque les organisations émancipatrices se concentrent sur des questions purement économiques, de travailler également sur l'émancipation politique. Du moins sur le savoir citoyen, et de conférer un sens des responsabilités à travers l'appropriation de projets qui puissent conduire les bénéficiaires à une émancipation économique à long terme.

9. Recherche future

Le processus d'*attachement-transformation-détachement* identifié ici révèle l'importance de gérer les frontières entre l'organisation émancipatrice et son environnement. Les MFR relient la vie privée des bénéficiaires (implication des familles dans la prise de décision), les espaces privés et sécuritaires à l'intérieur de l'organisation (régime d'internat et sensation du « comme à la maison ») et les nombreux espaces de transition entre l'organisation et l'environnement d'affaires (stages d'entreprise). Les bénéficiaires se déplacent dans tous ces espaces, par exemple en revenant régulièrement à leurs MFR pendant leurs stages pour discuter de leurs expériences en cours et même ensuite lorsqu'ils sont diplômés et maintiennent le lien en revenant voir leurs anciens moniteurs. La question de la gestion des frontières mériterait d'être étudiée plus en détail dans les recherches futures. Sur le processus lui-même de « attachement-transformation-détachement », notre étude pourrait être enrichie par la notion de *Transformative learning* (Mezirow, 2000) et les travaux récents dans le champ de l'apprentissage transformateur. De plus, bien que notre analyse jette les bases de l'étude sur l'émancipation organisée, nos résultats bénéficieraient d'analyses similaires effectuées dans d'autres organisations ou modèles, tels que ceux associés au microcrédit, au commerce équitable ou à d'autres organisations desservant des populations défavorisées ou vulnérables.

Bibliographie

- Abdallah, C., & Langley, A. (2014). The double edge of ambiguity in strategic planning. *Journal of Management Studies*, vol. 51, n° 2, p.235-264.
- Ahrne, G., & Brunsson, N. (2008). *Meta-organizations*. Cheltenham: Edward Elgar.
- Ahrne, G., & Brunsson, N. (2011). Organization outside organizations: The significance of partial organization. *Organization*, vol. 18, n° 1, p.83-104.
- Audebrand, L. K., & Barros, M. (2018). All Equal in Death? Fighting inequality in the contemporary funeral industry. *Organization Studies*, vol. 39, n° 9, p.1323-1343.
- Barboza, G., & Trejos, S. (2009). Micro Credit in Chiapas, México: Poverty Reduction Through Group Lending. *Journal of Business Ethics*, vol. 88, n° 2, p.283-299.

- Battilana, J., Besharov, M., & Mitzinneck, B. (2017). On hybrids and hybrid organizing: A review and roadmap for future research. *The SAGE handbook of organizational institutionalism*, 2, 133-169.
- Battilana, J., & Dorado, S. (2010). Building Sustainable Hybrid Organizations: The Case of Commercial Microfinance Organizations. *Academy of Management Journal*, vol. 53, n° 6.
- Berkowitz, H., & Bor, S. (2018). Why Meta-Organizations Matter: A Response to Lawton *et al.* and Spillman. *Journal of Management Inquiry*, vol. 27, n° 2, p.204-211.
- Berkowitz, H., & Dumez, H. (2016). The Concept of Meta-Organization: Issues for Management Studies. *European Management Review*, vol. 13, n° 2, p.149.
- Brès, L., Raufflet, E., & Boghossian, J. (2018). Pluralism in Organizations: Learning from Unconventional Forms of Organizations. *International Journal of Management Reviews*, vol. 20, n° 2, p.364-386.
- Brieger, S. A., Francoeur, C., Welzel, C., & Ben-Amar, W. (2019). Empowering Women: The Role of Emancipative Forces in Board Gender Diversity. *Journal of Business Ethics*, vol.155, n°2).
- Brieger, S. A., Terjesen, S. A., Hechavarría, D. M., & Welzel, C. (2019). Prosociality in Business: A Human Empowerment Framework. *Journal of Business Ethics*, vol. 159, n° 2, p.361-380.
- Brown, L. D. (1991). Bridging Organizations and Sustainable Development. *Human Relations*, vol. 44, n° 8.
- Burke, C. M., & Morley, M. J. (2016). On temporary organizations: A review, synthesis and research agenda. *Human Relations*, vol. 69, n° 6, p.1235-1258.
- Byrne, E. F. (2014). In lieu of a sovereignty shield, multinational corporations should be responsible for the harm they cause. *Journal of Business Ethics*, vol. 124, n° 4, p. 609-621.
- Canto-Sperber, M. (2001). Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale.
- Delannoy, C. (2000). *Élèves à problèmes, écoles à solutions?* Issy-les-Moulineaux: ESF Éditeur.
- Doherty, B., Haugh, H., & Lyon, F. (2014). Social Enterprises as Hybrid Organizations: A Review and Research Agenda. *International Journal of Management Reviews*, vol. 16, n° 4, p.417-436.
- Duffaure, A. (2006). *Éducation milieu et alternance: Textes choisis et présentés par Daniel Chartier* (2e édition). Paris: Editions L'Harmattan.
- Ebrahim, A., Battilana, J., & Mair, J. (2014). The governance of social enterprises: Mission drift and accountability challenges in hybrid organizations. *Research in Organizational Behavior*, vol. 34, p.81-100.
- Emery, F. E., & Trist, E. (1965). The causal texture of organizational environments. *environment*, 11, L12.
- Fraser, N. (2005). Repenser la reconnaissance. In *Qu'est-ce que la justice sociale* (pp. 71-92). Paris: La découverte.
- Fraser, N. (2012). Le cadre de la justice dans un monde globalisé. *Nancy Fraser, Le féminisme en mouvement. Des années 1960 à l'ère néolibérale*, p.257-280.
- Fraser, N. (2013). Marchandisation, protection sociale, émancipation: vers une conception néopolanyienne de la crise capitaliste. In I. Hillenkamp & J.-L. Laville (Eds.), *Socioéconomie et démocratie* (vol. Sociologie économique, p. 37-63). Toulouse: Erès.
- Fraser, N. (2017). A triple movement? Parsing the politics of crisis after Polanyi. In *Beyond Neoliberalism* (p. 29-42): Springer.
- Fryer, M. (2012). Facilitative leadership: drawing on Jürgen Habermas' model of ideal speech to propose a less impositional way to lead. *Organization*, vol.19, *Des années 1960 à l'ère néolibérale*, vol. 1, p.25-43.

- Fyke, J. P., & Buzzanell, P. M. (2013). The ethics of conscious capitalism: Wicked problems in leading change and changing leaders. *Human Relations*, vol. 66, n° 12, p.1619-1643.
- Gilbert, D. U., Rasche, A., Schormai, M. J. L., & Singer, A. (2019). Business Ethics Quarterly Special Issue on: The Challenges and Prospects of Deliberative Democracy for Corporate Sustainability and Responsibility. *Business Ethics Quarterly*, vol. 29, n° 2, p.285-289.
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1999). *The discovery of grounded theory: strategies for qualitative research*. New York: Aldine de Gruyter.
- Harding, N., Ford, J., & Fotaki, M. (2013). Is the 'F'-word still dirty? A past, present and future of/for feminist and gender studies in Organization. *Organization*, vol. 20, n° 1, p.51-65.
- Hatch, M. J. (2018). *Organization theory: Modern, symbolic, and postmodern perspectives*: Oxford university press.
- Idiart, P. (1980). Les Maisons familiales rurales. *International Review of Community Development/Revue internationale d'action communautaire*, vol. 3, p.25-31.
- INSEE. (2019). « L'insertion des jeunes », Statistiques, <<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2522836?sommaire=2526273#consulter-sommaire>>, consulté le 13 novembre 2019.
- Johnson, P. (2006). Whence democracy? A review and critique of the conceptual dimensions and implications of the business case for organizational democracy. *Organization*, vol. 13, n° 2, p.245-274.
- Kaplan, S., & Orlikowski, W. (2013). Temporal work in strategy making. *Organization Science*, vol. 24, n° 4, p.965-995.
- King, D., & Land, C. (2018). The democratic rejection of democracy: Performative failure and the limits of critical performativity in an organizational change project. *Human Relations*, vol. 71, n° 11, p.1535-1557.
- König, A., Schulte, M., & Enders, A. (2012). Inertia in response to non-paradigmatic change: The case of meta-organizations. *Research Policy*, vol. 41, n° 8, p.1325-1343.
- Lawrence, T. B., & Hardy, C. (1999). Building Bridges for Refugees. *The Journal of Applied Behavioral Science*, vol. 35, n° 1, p.48-70.
- Maurel, C. (2010). *Éducation populaire et puissance d'agir - Les processus Culturels de l'émancipation*. Paris: L'Harmattan.
- McCann, J. E., & Selsky, J. (1984). Hyperturbulence and the Emergence of Type 5 Environments. *Academy of Management Review*, vol. 9, n° 3, p.460-470.
- Métivier, G. (1999). *Réussir autrement: un mouvement dans l'histoire: Siloë*.
- Mezirow, J. (2000). *Learning as Transformation: Critical Perspectives on a Theory in Progress. The Jossey-Bass Higher and Adult Education Series*. Jossey-Bass Publishers, 350 Sansome Way, San Francisco, CA 94104.
- Mintzberg, H. (1979). *The structuring of organizations: A synthesis of the research*: Prentice-Hall Englewood Cliffs, NJ.
- Monaco, A. (1993). *L'alternance école-production: entreprises et formations des jeunes depuis 1959*. Paris: Presses universitaires de France.
- Mitchell, R. K., Weaver, G. R., Agle, B. R., Bailey, A. D., & Carlson, J. (2016). Stakeholder agency and social welfare: Pluralism and decision making in the multi-objective corporation. *Academy of Management Review*, vol. 41, n° 2, p.252-275.

- Mongelli, L., Rullani, F., Ramus, T., & Rimac, T. (2019). The Bright Side of Hybridity: Exploring How Social Enterprises Manage and Leverage Their Hybrid Nature. *Journal of Business Ethics*, vol. 159, n° 2, p.301-305.
- Nové-Josserand, F. (2009). L'étonnante histoire des Maisons familiales rurales. Paris: L'Harmattan.
- Pasmore, W. A., & Khalsa, G. S. (1993). The contributions of Eric Trist to the social engagement of social science. *Academy of Management Review*, vol. 18, n° 3, p.546-569.
- Pasquero, J. (1991). Supraorganizational Collaboration: The Canadian Environmental Experiment. *The Journal of Applied Behavioral Science*, vol. 27, n° 1, p.38-64.
- Rawls, J. (1973). *A theory of justice*. Oxford: University Press.
- Royer, B. (2016). L'Économie Sociale et Solidaire et l'Éducation Populaire, piliers de fonctionnement de la MFR : Regard sur la MFR d'Azay-Le-Rideau.
- Sanselme, F. (2015). Les maisons familiales rurales: L'ordre symbolique d'une institution scolaire: Presses universitaires de Rennes.
- Scherer, A. G., Palazzo, G., & Matten, D. (2009). The Business Firm as a Political Actor: A New Theory of the Firm for a Globalized World. *Business & Society*, vol. 48, n° 4, p.577-580.
- Sharma, S., Vredenburg, H., & Westley, F. (1991). Strategic bridging: The collaboration between environmentalists and business in the marketing of green products. *The Journal of Applied Behavioral Science*, vol.27, n° 1, p.65-90.
- Sillince, J., Jarzabkowski, P., & Shaw, D. (2007). The rhetorical use of strategic ambiguity for enabling collective action.
- Staricco, J. I. (2016). Fair trade and the fetishization of levinasian ethics. *Journal of Business Ethics*, vol. 138, n° 1, p.1-16.
- Strauss, A. L., & Corbin, J. M. (1990). *Basics of qualitative research: grounded theory procedures and techniques*. Newbury Park; London: Sage.
- Tavanti, M. (2013). Before Microfinance: The Social Value of Microsavings in Vincentian Poverty Reduction. *Journal of Business Ethics*, vol. 112, n° 4, p. 697-706.
- Thornberg, R. (2012). Informed grounded theory, 2012, *Scandinavian Journal of Educational Research*, vol. 56, n°3, 243-259.
- Tracey, P., & Phillips, N. (2016). Managing the consequences of organizational stigmatization: Identity work in a social enterprise. *Academy of Management Journal*, vol. 59, n° 3, p.740-765.
- Trist, E. (1977). A concept of organizational ecology. *Australian journal of management*, vol 2, n° 2, p.161-175.
- Trist, E. (1983). Referent organizations and the development of inter-organizational domains. *Human Relations*, vol. 36, n° 3, p. 269-284.
- UNMFREO. (2019). 2018-2019 : Chiffres et données - Révélateurs de talents. In U. N. d. M. F. Rurales (Ed.).
- Welzel, C. (2013). *Freedom Rising: Human Empowerment and the Quest for Emancipation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Yin, R. K. (2017). *Case Study Research and Applications: Design and Methods*: SAGE Publications.

Repenser les fondements sociopolitiques de l'innovation sociale émancipatrice

Dan Furukawa Marques, Université Laval et Jonathan Durand Folco, Université Saint-Paul

1. Introduction

Une conception « émancipatrice » et « transformatrice » de l'innovation sociale mobilise un nombre croissant d'acteurs, de communautés et de chercheurs (Durand Folco 2019, Chateauvert *et al.* 2020, Pel *et al.* 2020). L'innovation sociale n'est plus seulement étudiée du point de vue de l'entrepreneuriat social et collectif, selon une perspective managériale, organisationnelle ou institutionnelle, mais comme un ensemble de pratiques, initiatives collectives et mouvements sociaux revendiquant la justice sociale et remettant en question certains systèmes de domination. Par contraste à la logique néolibérale à l'oeuvre dans différentes innovations sociales qui reprennent à leur compte cette « nouvelle raison du monde » (Dardot & Laval, 2009), la théorie de l'innovation sociale transformatrice envisage un type spécifique d'innovations sociales qui mettent au défi, visent à altérer ou à remplacer les institutions dominantes dans un contexte socio-matériel spécifique (Pel *et al.*, 2020).

Or, les principes sous-jacents d'une telle vision sont souvent évoqués de façon vague et imprécise, la justice, la solidarité et le changement social n'étant jamais clairement définis. Quels sont les fondements, principes et pratiques qui sous-tendent ces innovations sociales dites émancipatrices, et comment pouvons-nous les articuler au sein d'un cadre théorique cohérent? Dans cet article, nous proposons de contraster deux modèles opposés de l'innovation sociale, en montrant que ceux-ci se distinguent par un certain type de « relation au monde » et de pratiques spécifiques. Nous aborderons d'abord le modèle néolibéral qui se caractérise par la prépondérance de la logique de l'entreprise, du marché et de l'injonction à maximiser l'impact social des projets. Le second modèle, interprété à partir du cadre théorique de John Dewey, met en relief un certain nombre de dimensions qui incarnent la démocratie comme « forme de vie ».

Nous désirons ainsi entrer en dialogue avec la *theory of transformative social innovation* (TSI) récemment développée par Bonno Pel et ses collègues (Pel *et al.* 2020). Leur cadre théorique relationnel distingue quatre niveaux d'analyse, dont : 1) les relations entre les membres d'une même initiative ; 2) les relations au sein de réseaux locaux et transnationaux ; 3) les relations vis-à-vis le changement institutionnel ; 4) les relations vis-à-vis le contexte socio-matériel plus large qui influence ces initiatives. Nous limiterons ici notre analyse au premier niveau, en étudiant de plus près comment les processus d'expérimentation, la promotion de valeurs alternatives, la création de nouvelles relations interpersonnelles, ainsi que l'expression de besoins particuliers en termes de relation au monde s'incarnent dans les innovations sociales transformatrices. La philosophie politique de Dewey et ses « airs de famille » avec les approches du don et du *care* seront abordés dans le cadre d'une étude exploratoire visant à dégager les pratiques et relations au monde portées par ce genre d'initiatives.

2. Le néolibéralisme comme subjectivité et relation au monde

Selon Dardot et Laval (2009), la société conçue comme une entreprise va de pair avec un sujet entrepreneur, « corrélat d'un dispositif de performance et de jouissance ». Selon ces derniers, le néolibéralisme n'est pas simplement un ensemble de mesures sociales et de politiques économiques, mais se décline également dans une forme spécifique d'être au monde, le sujet néolibéral. S'appuyant sur les travaux de Michel Foucault, les auteurs rappellent que ces pratiques ont engendré le « sujet entrepreneurial », « en favorisant la mise en place d'un maillage de sanctions, d'incitations, d'implications qui ont pour effet de produire des fonctionnements psychiques d'un nouveau genre » (Dardot & Laval 2009 : 403). Il s'agit d'une réorganisation de la société, des entreprises et des institutions par la multiplication et l'intensification des mécanismes, des relations et des comportements de marché, le sujet néolibéral étant fondamentalement ancré dans une relation de compétition et de performance vis-à-vis autrui et le monde.

Alors que chez Bentham, il s'agissait de fabriquer des hommes utiles, disciplinés dans les usines et désirant dépenser le labeur de leur travail, « le moment néolibéral se caractérise par une homogénéisation du discours de l'homme autour de la figure de l'entreprise » (Dardot & Laval 2009 : 408). Ce sujet entrepreneurial ou néolibéral se fabrique à l'aide d'un nouveau type de pouvoir sur le désir. En effet, il s'agit de canaliser l'entièreté de l'être par l'orientation de son désir vers son activité professionnelle. À cette configuration du sujet que Foucault mais aussi, dans une moindre mesure, Boltanski et Chiappelo (1999), avaient déjà cerné, Dardot et Laval ajoutent que la production d'individus entrepreneurs renforce l'individualisme et les rapports de compétition entre eux, ce qui a pour effet d'imposer une adaptation subjective toujours plus conciliante à l'égard des conditions toujours plus dures qu'ils auront eux-mêmes produites : « le dispositif de performance/jouissance se distribue en mécanisme de contrôle, d'évaluation et d'incitation diversifiés et participe de tous les rouages de la production, de tous les modes de consommation, de toutes les formes de relations sociales » (Dardot & Laval 2009 : 442). Ainsi, le capitalisme néolibéral doit se comprendre par la dimension d'une relation au monde particulière instituée par des conditions sociales favorisant la compétition et l'engagement total du sujet à travers le cadre de l'entreprise.

3. Des innovations néolibérales ?

De nos jours, maintes innovations sociales épousent (inconsciemment ou non) la rationalité néolibérale, notamment à travers le modèle de l'entrepreneur héros, reconverti en *entrepreneur social*. La création de nouveaux produits, services et entreprises devient la clé de la résolution de problèmes sociaux complexes, les méthodes issues de l'entreprise privée étant mobilisées pour aider à améliorer l'efficacité du secteur à but non-lucratif (Farrell, 2015). Comme le souligne Jean-Louis Laville, cette vision de l'innovation sociale mobilisée par différents acteurs, pratiques, normes et discours, incarnent une forme de « solidarité faible » issue de la philanthropie, contribuant moins à la *transformation* qu'à la *reproduction sociale*.

« Il existe tout un ensemble de nouvelles institutions qui sont dédiées à une telle acception de l'innovation sociale conçue comme reproduction sociale : la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise, la *venture philanthropy*, le *bottom of the pyramid* comme marketing du marché des pauvres, les *social impact bonds* ou encore le *social business*. Toutes dessinent un répertoire d'action délimité par des théories présentées comme neutres alors

qu'elles sont profondément normatives, en particulier parce qu'elles suggèrent une reconfiguration institutionnelle en faveur de l'action privée » (Laville, 2017 : 18).

Ces innovations sociales reproduisent les valeurs de compétition, de marché et de performance, réinterprétées sous le prisme de la maximisation de l'impact social évaluée par des outils forgés par et pour la philanthropie et les investisseurs privés. Nous pouvons aussi ajouter que l'économie sociale n'échappe pas à ce phénomène général d'« entreprisation du social » (Durand Folco, 2019). Adhérant à la survalorisation de l'entreprise promue par le néolibéralisme, elle contribue parfois à marginaliser ou occulter des initiatives bénévoles, non-marchandes et informelles qui échappent à la stricte logique de l'entreprise, du marché et de l'intérêt. Ainsi :

« la centralité accordée à l'organisation dans la théorisation de l'économie sociale (type d'entreprise, distribution des bénéfiques, distribution du pouvoir) a entretenu un flou quant aux définitions de l'économie et de la solidarité. Cela se traduit par une variabilité des discours sur le positionnement économique allant de la volonté d'une réussite sur le marché jusqu'au souhait de constituer une alternative au capitalisme, ainsi que par une appréhension réductrice de la solidarité à travers le prisme de l'intérêt » (Laville 2019: 21).

Il ne s'agit pas de nier ici le rôle ou l'importance que pourrait jouer l'économie sociale dans une perspective de transformation sociale et de démocratisation de l'économie, mais de souligner que le prisme à travers lequel opère ce genre d'initiatives ne doit pas se limiter au langage étroit de l'entreprise, de l'intérêt, de l'impact social et du marché. Or, comment penser une forme « non réductrice » de solidarité, et envisager les pratiques qui permettent de nourrir des innovations sociales au-delà de la rationalité néolibérale et de la relation au monde qu'elle met en branle ?

4. Dimensions des innovations sociales émancipatrices

Pour analyser les innovations sociales émancipatrices, nous proposons d'examiner de plus près les pratiques des acteurs qui mettent en œuvre ce genre d'initiatives. Le cadre conceptuel de la *transformative social innovation theory* (TSI) nous semble un bon point de départ pour dégager certaines pistes de recherche. Dans un article récemment publié sur le sujet, des auteur·e·s ont examiné une vingtaine de réseaux transnationaux et une centaine d'initiatives locales dans une multitude de secteurs d'activités : Fondation Ashoka, Basic Income Earth Network, European Network of Living Labs, FabLabs, Global Ecovillage network, RIPESS, Seeds Exchange Network, Slow Food, Time Banks, Transition Towns, Via Campesina, etc. (Pel *et al.* 2020).

Outre la perspective théorique multi-niveaux qui cherche à étudier les relations complexes entre les innovations sociales, la formation des réseaux, le changement institutionnel et l'inscription dans un système socioéconomique plus large, la TSI dégage trois propositions empiriques qui mettent en relief la forme particulière des relations au sein de ces initiatives. Loin de se traduire dans le langage de l'entreprise, de la compétition et du marché, les innovations sociales transformatrices portent des valeurs alternatives dans un espace expérimental de nouvelles pratiques et relations interpersonnelles, qui favorisent l'*empowerment* individuel et collectif.

Figure 1 : Trois propositions de la Transformative Social Innovation

Proposition 1

Les innovations sociales offrent des espaces dans lesquels des valeurs alternatives sont promues et alignées avec de nouveaux savoirs et pratiques - dans un processus d'expérimentation réflexif qui supporte les motivations des membres et leurs actions visant le succès ou l'impact collectif.

Proposition 2

Le fait d'incarner de nouvelles relations interpersonnelles est une manière clé par laquelle les acteurs sont capables de créer les conditions permettant de mettre au défi, de modifier ou de remplacer les institutions dominantes.

Proposition 3

L'*empowerment* des acteurs dans leurs efforts de changement institutionnel se réalise dans la mesure où leurs besoins fondamentaux en termes de relations humaines (*relatedness*), d'autonomie et de compétences sont satisfaits. Ce processus s'accompagne de l'expérience d'un sens accru de signification (*meaning*), de résilience et d'impact sur le monde.

Source : Pel *et al.* 2020.

Comment interpréter ces processus spécifiques qui semblent incarner une forme de « solidarité forte » dépassant les ornières de la subjectivité néolibérale ? Comme ces propositions sont à peine esquissées et restent largement sous-théorisées par la TSI, nous ferons un détour par la philosophie de Dewey afin de mettre en évidence la « solidarité démocratique » qui s'incarne dans ces pratiques collectives et ce désir de relation-au-monde (*relatedness*).

5. Dewey et la démocratie comme forme de vie

L'analyse de la configuration restreinte du champ de l'innovation sociale à sa dimension entrepreneuriale dans son versant néolibéral, le type de langage employé lui aussi confiné au marché, à l'entreprise et à l'organisation, font parfaitement sens à la lumière de la théorie de la démocratie et du concept d'expérience de John Dewey. Le constat du philosophe, qui écrit à une époque trouble où la démocratie est menacée de toute part par la montée des totalitarismes, stipule que les individus ont pris pour acquis le fonctionnement de la démocratie dans le passé en pensant qu'elle se reproduit automatiquement, comme si le « problème du mouvement perpétuel dans le domaine du politique était résolu à jamais » (2018 : 426). Or, écrit-il, il faut comprendre la démocratie comme une « manière de vivre ». Son raisonnement vaut la peine d'être cité longuement :

« [Il nous est tenu de] réalis[er] par la pensée et par nos actes que la démocratie est un mode personnel de vie individuelle, qu'elle implique l'adoption et la mobilisation continuelle de certaines attitudes qui donnent au caractère un tour personnel et déterminent nos désirs et nos fins dans toutes les relations de la vie. Au lieu de considérer nos dispositions et habitudes comme étant ajustées à certaines institutions, il nous faut apprendre à considérer ces dernières comme des *expressions, des projections et des extensions d'habitudes personnelles habituellement dominantes* » (Dewey, 2018 : 426. Nous soulignons).

Autrement dit, la démocratie n'est pas uniquement une forme de régime politique, elle est aussi une « culture politique », c'est-à-dire un ensemble d'habitudes d'actions qui permettent la réalisation d'expériences favorisant l'épanouissement mutuel du social et des individus. Ces pratiques quotidiennes, ces conduites de vie, sont reflétées dans l'orientation politique que nous donnons à nos institutions et à nos solutions aux problèmes publics. C'est pourquoi il faut considérer le droit, les institutions légales et les libertés civiles comme des structures sociopolitiques qui ne font qu'exprimer le type de subjectivité dominante dans nos sociétés. Bien que représentant des avancées décisives sur le plan de la justice sociale, la seule existence de ces dispositifs ne suffira jamais à garantir la reproduction de la démocratie, car du moment que la démocratie ne s'exprime pas dans les relations et pratiques quotidiennes, elle demeure confinée à une idée. Comme dit Dewey, « la démocratie n'est réelle que pour autant qu'elle est en effet un lieu commun de vie » (2018 : 430).

Ce qui nous intéresse particulièrement dans cette conception de la démocratie est sa dimension normative. En effet, pour Dewey, la démocratie est aussi un fait moral, car elle est la meilleure forme de vie. Pour arriver à cette conclusion, Dewey évalue la valeur de la démocratie au regard des conséquences qu'elle produit dans la vie des individus. Dans cette perspective, l'idéal démocratique ne consiste donc pas à essentialiser certaines valeurs qui devraient être suivies à tout prix, mais, au contraire, à vérifier par l'enquête si telle ou telle forme de vie – ce qui inclut l'organisation de la société, les habitudes d'action, les mœurs et coutume des individus – favorise ou non le développement conjoint des individus et du social. En ce sens, nous ne pouvons savoir d'avance quels résultats produiront les expériences sociales et politiques. Mais nous pouvons mettre en place les conditions pour que ces expériences soient faites de manière à permettre la participation égale et libre de tous à la chose publique. Autrement dit, l'idéal normatif démocratique est un pari, au sens pascalien du terme. « Il nous faut voir que la démocratie s'identifie à la croyance que la démocratie doit prévaloir. Et reconnaître avec franchise que cette proposition constitue une proposition morale, comme toute idée qui concerne ce qui *doit* être » (Dewey, 1939c, 122. Traduction dans *Revue du MAUSS*, 2002 19(1) : 113-126).

Pour soutenir cette thèse, Dewey s'appuie sur un autre pari selon lequel les êtres humains sont capables de coopérer pour leur bien-être et celui de la société si les conditions et institutions permettent les expérimentations politiques. Inspiré d'une approche organiciste du monde, Dewey présente l'association entre être vivants comme un phénomène universel présent chez toutes les espèces. Pour l'humain, cela signifie que le fait de s'associer est naturel et peut être démontré objectivement par l'enquête historique des sociétés. L'association humaine engendre des formes de coopération mutuelle entre individus et de compétition ou coopération entre groupes d'individus. Selon Dewey, « La société est synonyme d'association, de relations d'interaction tournées vers l'action afin de mieux réaliser toutes les formes d'expérience qui prennent toute leur dimension lorsqu'elles sont partagées. Il y a donc autant d'associations que de biens qui gagnent à devenir objets de communication et de participation » (Dewey, 1916a : 168. Cité par Chaniel, 2006 : 209).

Pour bien comprendre ce qu'entend Dewey par démocratie, il faut saisir ce qu'il entend par expérience, concept central de sa pensée. De manière générale, « les vivants, leurs aptitudes et

leurs conditions de vie sont des faits d'expérience, à savoir des faits provenant de l'interrelation entre diverses entités interagissantes sans cesse remodelées modifiées les unes par les autres » (Zask, 2010 : 27). Philippe Chaniel remarque que l'expérience chez Dewey est ce qui permet à l'être humain de « reconnaître les possibilités données dans le monde, de s'ouvrir, par l'imagination créatrice qu'elle stimule, un accès à des idéaux et de contribuer à les réaliser. Cette continuité visée entre ce qui est et ce qui devrait être incite – en raison de la discontinuité effectivement vécue – à l'action, c'est-à-dire à la réalisation de ces idéaux dans le monde » (Chaniel, 2006 : 240). Autrement dit, l'expérience est l'interaction ou la transaction entre l'individu et son environnement qui modifie sans cesse les deux entités impliquées. Cette transaction est créatrice et porteuse de sens, point de rencontre entre les idées et les faits qui engendre la connaissance. « Il y a donc constamment expérience au sens où cette interaction fait partie du processus même de la vie, de l'existence. Elle est la condition même de sa continuité – tant biologique que sociale – c'est-à-dire à la fois de sa pérennité et de son constant renouvellement » (Chaniel, 2009 : 210).

Il existe divers types d'expériences. Celle que Dewey nomme expérimentation est celle qui permet au sujet de se réaliser. Ce processus de développement et d'épanouissement de l'individu est ce que Dewey appelle l'individualité ou individuation, qui reflète le caractère mouvant et dynamique du sujet en devenir. Dans le langage deweyen et suivant Joëlle Zask, l'expérimentation est cette « figure spécifiquement humaine de l'expérience [,] la liaison entre subir et agir, entre endurer l'impact du milieu et réorienter sa conduite en fonction du trouble (ou du doute) éventuel que fait naître cet impact » (2010 : 27). Car c'est par l'expérimentation que peut se produire une prise de conscience de la situation dans laquelle on est et qui nous permet d'orienter l'agir. C'est la conscience de l'écart entre ce qui est et ce qui devrait être, la « liaison transformatrice entre subir et agir » (Zask, 2010 : 28). En termes politiques et normatifs, cela signifie qu'il est crucial de toujours repenser l'action politique selon un mode d'être idéal, en le confrontant au réel. Pour ce faire, Dewey prône l'expérimentation politique par l'*enquête* qui correspond au « pouvoir des individus à influencer concrètement sur les conditions qui les affectent, donc à les changer », et en ce sens, « la *participation* est le terme éthique et politique qui équivaut à l'expérimentation [ou à] l'action que les individualités exercent sur les traits du milieu qui les affectent » (Zask, 2010 : 37). Enfin, la dernière notion importante à mettre de l'avant est celle de problème public. Pour Dewey, la démocratie comme forme de vie collective est centrée sur la résolution de problèmes. Daniel Cefai expose brillamment la problématique et le raisonnement deweyen :

Comment procédons-nous, quand nous éprouvons un trouble, pour l'exprimer et l'identifier, le définir et l'évaluer, l'expliquer et l'interpréter, pour s'en saisir et tenter de le résoudre ? Cette question est très directement politique : comment réussissons-nous à vivre ensemble, si possible à *bien* vivre ensemble et à garder – tant bien que mal – le contrôle sur nos histoires de vie et nos milieux de vie collective ? [...] Comment une politique peut-elle s'enraciner dans des flux d'expérience – une expérience qui est personnelle, mais qui se découvre et s'invente, également, comme collective, et qui parfois nous conduit à nous battre pour des biens ou contre des maux que nous qualifions de « publics » ? (2019 : 37)

Tout comme l'innovation sociale émancipatrice propose de résoudre des problèmes de manière à transformer la société vers un idéal de justice, la théorie de la démocratie de Dewey procède d'un raisonnement où la société et les individus évoluent dans le temps à travers la rencontre et la

résolution de problèmes. Suivant toujours Cefaï, la démocratie chez Dewey est composée de « *milieux d'expériences collectives* dans lesquels des personnes, éprouvant concrètement des entraves à agir, des dénis de liberté, des déficits d'égalité, des personnes qui ont le sentiment qu'un tort, un dommage ou une injustice a été commis [...] sont capables de faire un usage (plus ou moins) collectif et public de leur intelligence, pour critiquer ces situations qui leur sont problématiques » (2019 : 37-38. Italiques originales).

En résumé, la démocratie est un mode de vie et un régime idéal vers lequel nous devons toujours tendre en faisant le pari que les êtres humains sont capables de coopérer positivement. Et en ce sens, écrit Joëlle Zask, « [l]a démocratie est ce régime destiné à sauvegarder la possibilité même de l'expérimentation afin que chacun agisse sur les circonstances factuelles des associations auxquelles il est lié, qu'il puisse repérer la marque ancienne de sa contribution et espérer prendre part à la direction future des groupes dont il est membre » (2010 : 37). Comme écrit Dewey : « La fin de la démocratie est une fin radicale [...] car elle suppose de grands changements dans les institutions existantes sur les plans social, économique, juridique et culturel [...] rien n'est plus radical que de promouvoir les méthodes démocratiques comme moyen d'effectuer des changements sociaux radicaux. [Mais pour cela il faut une] « foi en notre nature humaine commune et dans le pouvoir d'une action volontaire fondée sur l'intelligence publique collective » (Dewey, 2018 : 416).

6. Appréhender les innovations sociales émancipatrices sous les lunettes de la démocratie, du don et du *care*

Comment mieux identifier, décrire, évaluer et critiquer les relations interpersonnelles et au monde au sein d'expériences d'innovations sociales qui se veulent émancipatrices ? Dans cette dernière section, nous proposons d'articuler les relations au monde du don et du *care* dans le cadre de la théorie de la démocratie de Dewey, afin de mieux saisir en quoi consiste précisément certains types de relations au monde, et ainsi contribuer à une théorie de l'innovation sociale émancipatrice.

Les « airs de familles » entre don et *care* ont fait l'objet de quelques analyses (Caillé, 2014 ; Chaniel, 2014, 2012 ; Bourgault *et al.*, 2020). Or, l'articulation de ces concepts n'a jamais été discutée au sein d'une théorie générale et normative de la démocratie. Plusieurs travaux se sont attardés à montrer que ces concepts composent déjà la réalité de plusieurs mouvements sociaux et initiatives collectives citoyennes dont le but est de recréer du lien social et politique ancré dans un idéal de justice sociale. Notre contribution consiste plutôt à tenter de réfléchir ces types de relations au monde comme autant d'éléments désirables à construire et à valoriser – justifiés par un idéal démocratique comme forme de vie – et pouvant servir de grille d'analyse conceptuelle pour appréhender politiquement les innovations sociales.

Comme l'explique Joan Tronto, « [p]uisque notre société considère la réussite publique, la rationalité et l'autonomie comme des qualités louables, le *care* est dévalorisé dans la mesure même où il incarne les qualités opposées » (2009a : 162. Cité par Chaniel, 2012). Il en va de même pour le don, souvent relégué à la « socialité primaire », voire à une « histoire de sauvage ». Or, des « donneurs de soin », nous en trouvons partout en société, comme nous le confirme brutalement la pandémie. Ces mêmes manières d'appréhender certaines relations sociales sont également très présentes au sein d'expériences d'innovations sociales émancipatrices. Don et *care* sont donc

d'abord des concepts qui permettent de décrire le réel et, politiquement, de valoriser des pratiques essentielles marginalisées.

À cet effet, Chaniel résume l'analyse du don effectuée depuis des décennies par le MAUSS : « Chacun sait que, pour Mauss, le don est plus que le don : il est le "roc" de la sociabilité humaine. "Instant fugitif où la société prend", il est, sur un mode épiphanique, ce par quoi le social prend corps, ce par quoi un monde commun se tisse par l'échange. Mais il est aussi, et conjointement, *ce par quoi les sujets adviennent à eux-mêmes*, par le procès même de reconnaissance mutuelle que le don initie. Il a, en ce sens, un statut matriciel, tant en termes de socialisation que d'individuation » (2012 : 71. Nous soulignons). Autrement dit, sous cette perspective, le don est un type de relation au monde qui permet, dans le langage deweyen, l'expérimentation démocratique. De même le *care*, notamment sous l'angle des théories de la vulnérabilité (Brugère, 2011 ; Garraud, Le Goff, 2010), prend une forme de relation au monde qui, encore une fois, peut représenter un type d'expérimentation démocratique. Ces formes d'activités ont pour effet de tisser un monde commun, fait de communautés démocratiques et coopératives, ancré sur l'expérimentation des individus à donner et prendre soin. Types spécifiques de relations interpersonnelles et au monde, don et care doivent être présents au sein des innovations sociales afin d'incarner leur versant émancipateur dans une perspective de la démocratie comme forme de vie.

Les relations de soin révèlent la vulnérabilité comme caractéristique intrinsèque de l'humain et, par là, l'interdépendance humaine. La vulnérabilité possède deux versants. Elle peut engendrer la sollicitude, le soin, la protection, mais aussi l'agression, la violence, la prédation. La dimension d'interdépendance entre les individus et leurs environnement (qui, pour Dewey, inclut tous les êtres vivants) et l'indétermination intrinsèque de la vulnérabilité n'est pas sans rappeler l'idée d'association spécifiquement humaine et l'expérimentation démocratique chez Dewey. Le *care* est défini par Joan Tronto et Berenice Fisher de manière tout à fait parlante pour nos propos : « L'activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre monde, en reliant différents éléments (notre corps, nous-mêmes, notre environnement) en un réseau complexe, en soutien à la vie » (Tronto, 2009a : 143. Cité par Chaniel, 2012 : 71). Qui plus est, *care* et don insistent sur la dimension ontologique des relations au monde, de nos êtres incarnés et enracinés dans des corps, remettant l'imbrication entre raison et émotions au cœur de l'institution du social. Enfin, dans les deux approches, il y a articulation des dimensions descriptive et normative, mettant ainsi l'accent sur les pratiques quotidiennes et l'enquête au sens de Dewey. Comme le résume Chaniel (2014), « L'intrication du descriptif et du normatif les conduit l'une comme l'autre à privilégier, non le point de vue, en surplomb, de la troisième personne, mais celui des acteurs – le sens qu'ils donnent à leurs actions –, et à mettre l'accent sur ce qu'ils accomplissent à travers elles, etc. » (2012 : 74).

En résumé, en langage deweyen, *care* et don sont des pratiques quotidiennes et des relations au monde nécessaires, réelles et plurielles, visant à résoudre des problèmes publics et incarnant l'idéal de démocratie comme manière d'être au monde. Suivant Dewey, ce type d'action est non seulement nécessaire, mais *doit* prévaloir si l'on veut tendre vers une société démocratique comprise comme un ensemble de normes et de pratiques quotidiennes, exprimées dans des habitudes d'action des individus en interaction, participant ainsi à l'édification des institutions. L'approche que nous proposons permet dès lors d'identifier, décrire, évaluer et critiquer les

innovations sociales dans une perspective relationnelle et émancipatrice, à partir de certains principes politiques normatifs qui nous orientent vers la démocratie comme forme de vie. Cette grille d'analyse permet de clarifier conceptuellement en quoi consiste les innovations sociales émancipatrices et fournit également un mode d'appréhension du phénomène pouvant être mobilisé dans des enquêtes de terrain.

Bibliographies

- Bourgault, Sophie, Sophie Cloutier, Stéphanie Gaudet. (2020). *Éthiques de l'hospitalité, du don et du care*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- Butler Judith. 2005. *Vie précaire*, Éd. Amsterdam, Paris. Brugère, Fabienne. 2011, *L'Éthique du « care »*, PUF, Paris.
- Brugère, Fabienne. 2009. « Sollicitude, vulnérabilité et féminisme », in GARRAU M., LE GOFF A., *La Reconnaissance : perspectives critiques*, Université Paris-Ouest-La Défense-Nanterre. Caillé, Alain. (2019). « Caillé (2019) Don et résonance. En écho à la sociologie de Hartmut Rosa. Vers une synthèse », *Revue du MAUSS*, vol. 53, no. 1, pp. 397-411.
- Caillé, Alain. (2014). « Don, care et santé », *Revue du MAUSS permanente*, [en ligne]. <http://www.journaldumauss.net/.?Don-care-et-sante>.
- Castoriadis, Cornelius. (1999). *L'Institution imaginaire de la société*. Paris: Seuil.
- Chaniel, Philippe. (2014), « Don et care: une perspective anthropologique », *Recherche et formation*, vol. 76, pp. 51-60.
- Chaniel, Philippe (2012), « Don et care : une famille (politique) à recomposer? », *Revue du Mauss*, vol. 39, no. 1, pp. 67-88.
- Chaniel, Philippe. 2006. Une foi commune: démocratie, don et éducation chez John Dewey. *Revue du MAUSS*, 28(2): 205-250.
- Chaniel, Philippe. 2002. La démocratie est-elle naturelle? Sur l'humanisme démocratique de C. Cooley et J. Dewey. *Revue du MAUSS*, 19(1): 80-96.
- Chateauvert, J., Dufort, P., Durand Folco, J., Morales Hudon, A., Stambouli, J., Tremblay-Pepin, S. Wilson, A. (2020). *Manuel pour changer le monde*. Lux: Montréal.
- De Angelis, Massimo (2017). *Omnia Stunt Communia: On the Commons and the Transformation to Postcapitalism*, London: Zed Books.
- Dewey, John. 2005 [1915]. *Le public et ses problèmes*. Paris: Folio Essais. Dewey, John. 2018. *Écrits politiques*. Paris: Gallimard.
- Dewey, John. 2008 [1920]. *Reconstruction en philosophie*. Paris: Folio Essais.
- Dewey, John. 2018 [1916]. *Démocratie et éducation. Suivi de Expérience et éducation*. Paris: Armand Colin.
- Durand Folco, Jonathan, (2019). « Les trois trajectoires historiques de l'innovation sociale : entre marchandisation, reconnaissance et émancipation », dans Klein, J.-L., Boucher, J., Camus, A., Champagne, C., Noiseux, Y. (dir.). *Trajectoires d'innovation. Des émergences à la reconnaissance*, Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Durand Folco, Jonathan (2020). « L'innovation sociale comme champ de bataille ». *Notes de recherche du CRITS*, no. 2.
- Dardot, Pierre, Laval, Christian (2009). *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*. Paris: La Découverte.
- Dardot, Pierre, Laval, Christian (2014). *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*. Paris: La Découverte.

- Federici, Silvia (2019). *Reenchanting the World. Feminism and the Politics of the Commons*. Oakland, PM Press.
- Fraser, N., Jaeggi, R. (2018). *Capitalism: A Conversation in Critical Theory*. Cambridge: Polity.
- Garrau, Marie et Alice Le Goff. 2010. *Care, justice et dépendance*, PUF, Paris.
- Graeber, David (2018). *Pour une anthropologie anarchiste*. Montréal: Lux Éditeur.
- Graeber, David (2014). *Comme si nous étions déjà libre*. Montréal: Lux Éditeur.
- Hurtshouse, R. (1999). *On Virtue Ethics*. Oxford: Oxford University Press.
- Jaeggi, R. (2016). « What (if Anything) Is Wrong with Capitalism? Dysfunctionality, Exploitation and Alienation: Three Approaches to the Critique of Capitalism ». *The Southern Journal of Philosophy*, vol. 5, 44-65.
- Jaeggi, R. (2018). *Critique of Forms of Life*, Cambridge: Harvard University Press.
- Kropotkine, Pierre (2001 [1902]). *L'entraide*. Montréal: Écosociété.
- Laville, J.-L. (2017). « L'économie sociale et solidaire, l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale. Une mise en perspective historique ». dans Klein, J.-L., Camus, A., Jetté, C., Champagne, C. Roy, M. (dir.), *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Montréal : Presses de l'Université du Québec, p. 13-20.
- Laville, J.-L. (2019). « La refondation du débat sur l'innovation sociale » dans Klein, J.-L., Boucher, J., Camus, A., Champagne, C., Noisieux, Y. (dir.). *Trajectoires d'innovation. Des émergences à la reconnaissance*, Montréal : Presses de l'Université du Québec, p. 15-27.
- Le Goff, Alice. (2008). « Care, empathie et justice. Un essai de problématisation », *Revue du Mauss* vol. 32, no. 22, pp. 203-241.
- Le Goff Alice. 2009. « Care, empathie et justice (2) », *Revue du MAUSS semestrielle*, n° 33.
- Mauss, Marcel (2012 [1925]). *Essai sur le don*. Paris: Gallimard.
- Paperman, Patricia. 2009. « D'une voix discordante : désentimentaliser le care, démoraliser l'éthique », in MOLINIER P., PAPERMAN P., LAUGIER S., *Qu'est-ce que le care ?, op. cit.*
- Pel, B., Haxeltine, A., Avelino, F., Dumitru, A., Kemp, R., Bauler, T., Kunze, I., Dorland, J., Wittmayer, J., Jørgensen, M.S. (2020). « Towards a theory of transformative social innovation: A relational framework and 12 propositions », *Research Policy*, vol. 49, no. 8.
- Putnam, D. (1991). « Relational ethics and virtue theory ». *Metaphilosophy*, vol. 22, no. 3, 231-238.
- Ricard, L. (2013). « L'autonomie relationnelle : un nouveau fondement pour les théories de la justice ». *Philosophiques*, vol. 40, no. 1, 139-169.
- Rosa, Hartmut (2018). *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*. Paris: La Découverte.
- Solinas, Marco & Italo Testa (2020). « Immanent Critique of Capitalism as a Form of Life: On Rahel Jaeggi's Critical Theory », *Critical Horizons*.
- Susen, S. (2020). « The Resonance of Resonance: Critical Theory as a Sociology of World-Relations? ». *International Journal of Politics, Culture, and Society*, vol. 33, 309-344.
- Tronto, Joan. 2013. *Caring Democracy: Markets, Equality and Justice*. New York: NYU Press.
- Tronto, Joan. 2009a. *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, La Découverte, Paris.

Social innovation in the global South

Adriane Vieira Ferrarini, UNISINOS

This work stems from the post-doctoral research underway at the University of Antioquia (Medellín/Colombia) and aims to contribute to the development of a construct around transformative social innovation in the global South, providing theoretical-epistemological, ethical-political and methodological references for the promotion and analysis of experiences in a Latin American context.

Social innovation, as well as other objects of our previous research on solidarity economy, associative entrepreneurship and local development, crosses the boundaries between the social, economic and technological fields. As concepts derived from these last two fields, these themes face semantic polysemy when they acquire the adjective “social, solidary, local”, whose conceptual definition does not take into account the complexity of contexts, intentions and purposes in which they are inscribed. In view of the purposes attributed to social innovation, empirical evidence and theoretical gaps, we ask: to what extent can social innovation solve the problems created by capitalist-modern-patriarchal-colonial modernity in the global South? What are the specificities of the South and how do they impact the production of social innovation aimed at transformation? How do postcolonialist perspectives and decolonial theories expand, or not, the canon of social innovation?

In previous works (Lacerda e Ferrarini, 2013; Ferrarini, 2016, 2019), starting from the academic training path in sandwich doctorate in 2005 under the supervision of Boaventura de Sousa Santos and research developed in Brazil around the solidary economy and policies to overcome poverty, the inaccuracies in which the field of social innovation was immersed already prompted critical reflections. The purpose of solving social problems cover up the teleological dimension that guides the practices. To be efficient, but for what? And for whom? (Ferrarini, 2019). Critical theoretical debates have advanced in theoretical-epistemological and ethical-political reflections (Moulaert, Maccallum, Mehmood and Hamdouch, 2013, Montgomery, 2016), but there is still a fertile field for further analysis of the social sciences and for interdisciplinary dialogue. In addition, the ability to innovate socially is challenged by the global trend of increasing economic autonomy, reduction of policies and rights and exponential increase in inequality worldwide (aggravated by the COVID-19 pandemic), with even more tragic consequences in the global South.

The answer to the first question that guides this paper requires the definition of “social problems” to be addressed by social innovation. When defined hegemonically over the last centuries as a result of the unequal relationship between capital and labor, with the societal consequences mentioned above, it left the double face of the social question submerged, namely its epistemological dimension. The inequality between capital and labor goes hand in hand with the inequality between North and South, marked by the decimation of peoples and by the epistemicide (as a denial of cultures, knowledge, values and practices). Capitalism and colonialism are interconnected.

Coloniality is reproduced in a triple dimension: of power, knowledge and being. The worldwide pattern of capitalist-colonial-modern power, Eurocentric and established from America (Dussel, 2000; Quijano, 2005), starts from a zero, neutral and absolute point, whereby the epistemic subject is a faceless subject (Ballestrin, 2013). Built on the invisibility of the South and the way it is seen as a product of the global-colonial context, social innovation already has a path to be followed. “Why innovate”, “where to go”, “how to get there”, seem to be issues already defined through the naturalization of an inexorable conception of development (such as economic growth), technological advancement, public policies of the welfare state and other canonical forms. However, it is not and never has been in Latin America: we have an incomplete, clientelistic and patrimonialist state; a late capitalism, with the historical occupation of a subordinate place in the world economic order; the highest rates of violence and inequality in the world, among other characteristics.

Therefore, to promote the transformation desired by social innovation in contexts of the global South, social justice is not enough, but cognitive justice. It is not enough to provide means without, at least, glimpsing effective forms of participation, protagonism, rescue of knowledge, identities and transformation of power relations. At this point in the debate, the distinction between two main forms of social innovation seemed quite relevant (Monteiro, 2019; Montgomery, 2016; Amaro and Laville, 2016; Jessop *et al.*, 2013; Bouchard and Lévesque, 2010). First, because it incorporates significant elements for the critical and reflective analysis of social innovation, such as: macrosocial contexts, epistemological dimension and ethical-political intentionality. Second, because they contributed to shedding light - and also questions - on innovative and transformative paths at a global time when they are so needed.

Montgomery (2016) affirms the existence of two schools of social innovation, which he treats as paradigms. The first is the technocratic or neoliberal paradigm, very present in countries with an Anglo-Saxon matrix, especially the United States and United Kingdom, but also privileged by European political bodies, namely by the European Commission. The agenda for social innovation is managed in terms of new markets and competition, including a political project for the reengineering of the State and the “soft privatization” of services that were the domain of the welfare state (Kerstenetzky, 2012).

The democratic conception of social innovation, on the contrary, is essentially disruptive and counter-hegemonic, being conceived as an instrument to politicize the spaces that neoliberals tend to depoliticize, in a challenge to the vertical distribution of power in society and its replacement by horizontal alternatives promoting true community participation (Monteiro, 2019). It embraces not only the participation of communities, but also perceives the knowledge produced within them as being of equal merit for 'experts' (Moulaert and Van Dyck, 2013; Moulaert *et al.*, 2013; Jessop *et al.*, 2013). The echoes of this interpretation are above all heard in those countries and societal contexts in which the traditions of social economy, solidarity economy and local and community-based developments are strongest. Other authors, although with some differences and other subdivisions, consider these two schools or perspectives, placing, for example, Rede Emes e Crises in the transforming perspective (Monteiro, 2019).

Montgomery presents these paradigms as a battlefield, since the two groups of scientists see different things when they look from the same point in the same direction " (Kuhn, 1962, p. 149) (...) the entrenched worlds inhabited by adherents of the technocratic and democratic social innovation schools, their very perception of social needs, problems and the pursuit of solutions are defined by their paradigm (Montgomery, 2016, p. 5).

Monteiro (2019) starts from Montgomery's distinction, but proposes the integration of schools in a model that he called "strategic". Monteiro seems to avoid adjectives and go directly to the essential attribute of each Montgomery paradigm, calling the technocratic instrumental and the democratic political, as well as changing the nomenclature from paradigm to axis. Monteiro says that the political axis is broader, but suggests a juxtaposition of elements in the integration. The instrumental axis involves "sectorial innovations + governance and externalities" and the political axis encompasses "learning communities + social mission and transformative vision".

In this ongoing research, we follow Monteiro's lead about the need to integrate schools, but we move away from Monteiro as to the way of integration, firstly, preserving the "paradigm" terminology (uniting, in the mold of Santos, epistemological and societal paradigms). Second, our focus is on transformative social innovation as a necessary horizon for the global South. We take advantage of Montgomery's political criticism and recognize that, in his technocratic perspective, "social innovation" is a new guise for colonialism, or neo-colonialist practices. However, we agree with Monteiro that, in terms of practices, they intertwine and may come to complement, feedback or transcend each other. With this, and considering the risk of co-optation of the democratic perspective by the technocratic in function of the contexts and resources instituted, we adopted the parameter of transformative social innovation for the global South, from which criteria of analysis, prospection and evaluation of practices are constituted.

For this, we use the perspective of Edgar Morin (1977) of "integrating overcoming", that is, we do not put the two perspectives in symmetrical integration. Instrumental-technocratic social innovation is incorporated by the political / democratic / transformative perspective, which absorbs and gives new emancipatory meanings to procedures and techniques based on shared experience and awareness. Social actors see the world differently, but in terms of experience and daily life a world of desires, social and affective interactions, disputes, and it is sometimes possible to converge and transcend in the direction of what - inspired by Boaventura de Sousa Santos - we will call "Expansion of the canon of social innovation".

This expansion is motivated by the fact that "these innovative projects are, at the same time, projects of inclusion, whether geared towards meeting the material needs of the marginalized, opening social arenas to the previously excluded, or giving 'voice' to those who have had little or no say in political life" (Gibson-Graham and Roelvink, 2013, p. 455 apud Montgomery, 2016, p. 1992). Therefore, the articulation of Voice is inextricably linked to the enacting of democracy since it is "the speech of those who should not be speaking, those who were not really speaking beings" (Ranciere, 2004, p. 5 apud Montgomery, 2016, p. 1994). And who are the invisibles of the global South? How to hear their voices? Silences are not forgetfulness or works of chance, but, as Santos (2003) states, actively constructed. Unraveling them initially requires the deconstruction of

mechanisms or implicit processes of hiding and silencing knowledge, values and practices. “Upon seeing what it is not, perhaps we begin to explore possibilities, some forgotten, others perhaps very present, but invisible” (Santos, 2003, p. 743).

The sociology of absences is the analytical procedure created by Santos that identifies Eurocentric and colonialist impositions through five monocultures (or hegemonic logics), in which: valid knowledge (the only true one) is scientific; the efficient mode of production is the capitalist one; the upper social classification is white and male; the scale is global and time is the inexorable future resulting from the development model outlined by the countries of the North. Everything that is outside monocultures in economic, social, aesthetic or technological terms has been relegated to the condition of inferior, disqualified, invisible, or even actively produced as non-existent (Santos e Meneses, 2010).

Later, Santos proposes to understand the terms beyond the articulations and power relations that unite them in order to reveal alternative relations overshadowed by the hegemonic dichotomies: “Think of South as if there were no North, think of women as if there were no man, think of slave as if there were no master ”(Santos, 2003, p. 743). It is the procedure of the sociology of emergencies that expands the alternatives through what Santos calls five forms of experiences:

Table 1: Sociology of Emergencies

| |
|---|
| Experiences of knowledge: Possible conflicts and dialogues between different forms of knowledge (technology and indigenous knowledge, modern and traditional medicine, industrial and sustainable agriculture, technical and lay knowledge). |
| Experiences of Development, work and production experiences: Possible conflicts and dialogues between all the different forms and modes of production (ecofeminists and Gandhians, popular, cooperatives, microcredit, redistributive forms, fair trade, etc.) |
| Experiences of recognition: Possible conflicts and dialogues between different social classification systems (capitalism, racism, sexism and xenophobia in relation to ecology, multiculturalism, positive discrimination and post-national and cultural citizenship). |
| Experiences of democracy: Possible conflicts and dialogues between the hegemonic model (liberal representative democracy) and the emerging model (participatory democracy). For example, participatory budgeting. |
| Experiences de communication: Possible conflicts and dialogues derived from the revolution in communication technologies between global flows and media and independent networks and media. |

The sociology of absences and emergencies provides an epistemological matrix from which a set of knowledge and practices in the South found in different fields of practice can be understood as social innovation, leveraged, measured and valued by references much broader and richer than those recognized by modern western science and global capitalism.

The study preliminarily concludes that the integration of perspectives under the slogan of transformative social innovation and the expansion of the canon of social innovation based on the epistemologies of the South can contribute to the understanding and analysis of innovative practices in the global South. As a construct, it can contribute to pave the way for inviting social actors who are on the cutting edge - and who are the true subjects of social innovation - to access more participatory and emancipatory meanings of practices, relationships and results.

References

- Amaro, R. R.; Laville; J.-L. Social innovation in Europe: what relation with solidarity economy? *RIPESSEU Europe*, 2016. Available from: http://base.socioeco.org/docs/ripesseu_social_solidarity_innovation_en.pdf
- Ballestrin, L. (2013) América Latina e o giro decolonial. *Revista Brasileira de Ciência Política*, nº11. Brasília, pp. 89-117.
- Bouchard, M. J.; Levesque, B. (2010) *Économie sociale et innovation: l'approche de la régulation, au coeur de la construction québécoise de l'économie sociale*. Québec, CRISES.
- Dussel, E. (2000) "Europa, modernidad y eurocentrismo", in Lander, E. (coord.). *La colonialidad del saber: eurocentrismo y ciencias sociales, perspectivas latino-americanas*. Buenos Aires: Clacso.
- Ferrarini, A. V. (2016) O ethos da inovação social: implicações ético-políticas para o estudo de práticas produzidas em diferentes ambientes. *Revista Contemporânea*, v. 6, n. 2, pp. 477-466.
- Ferrarini, A. V. (2019) Ethos of social innovation: in search of a decolonizing analysis. In: Baneerje, S.; Carney, S.; Hulgard, L. (Org.) *People Centered Social Innovation: Global perspectives on an emerging paradigm*. 01 ed. Londres: Routledge, pp. 89-109.
- Gibson-Graham, J. K.; Roelvink, G. (2013) Social innovation for community economies: How action research creates 'other worlds'. In: Moulaert, F.; D. MacCallum, A.; Mehmood, A.; Hamdouch. A. (Eds.), *The international handbook on social innovation: Collective action, social learning and transdisciplinary research*, pp. 466–480. Cheltenham: Edward Elgar.
- Jessop, B.; Moulaert, F.; Hulgard, L. Hamdouch, A. (2013) Social innovation research: A new stage in innovation analysis? In: Moulaert, F.; MacCallum, D.; Mehmood, A.; Hamdouch, A. (Eds.), *The international handbook on social innovation: Collective action, social learning and transdisciplinary research*, pp. 110–130. Cheltenham: Edward Elgar.
- Kerstenetzky, C. L. (2012) "Sobre a 'crise' do Estado de Bem-Estar: retração, trans-formação fástica ou o quê?". *Dados - Revista de Ciências Sociais*, v. 55, n. 2, pp. 447-485.
- Kuhn, T. S. (1962) *The structure of scientific revolutions*. Chicago: University of Chicago Press.
- Lacerda, L. F. B.; Ferrarini, A. V. (2013) Inovação social ou compensação? reflexões acerca das práticas corporativas. *Polis*, v. 35, n. 1, pp.1-16.
- Monteiro, A. (2019) O que é a inovação social? Maleabilidade conceitual e implicações práticas. *DADOS - Revista de Ciências Sociais*, v. 62, n.3, pp. 1-34.
- Montgomery, T. (2016) "Are social innovation paradigms incommensurable?". *Voluntas*, v. 27, pp. 1979-2000.
- Moulaert, F.; Maccallum, D.; Mehmood, A.; Hamdouch, A. (2013). *The international handbook of social innovation*. Cheltenham: Edward Elgar Publishing Limited.
- Moulaert, F.; Van Dyck, B. (2013) Framing social innovation research: A sociology of knowledge perspective. In: Moulaert, F., MacCallum, D.; Mehmood, A.; Hamdouch, A. (Eds.), *The international handbook on social innovation: Collective action, social learning and transdisciplinary research*, pp. 13–24. Cheltenham: Edward Elgar.

Morin, E. (1977) *O método- 1. a natureza da natureza*. Lisboa: Publicações Europa-América.

Ranciere, J. (2004) Introducing disagreement 1. Angelaki. *Journal of the Theoretical Humanities*, v. 9, n., 3, pp. 3–9.

Quijano, A. (2005) *Colonialidad y modernidad-racionalidad*. Disponível em: <<http://pt.scribd.com/doc/36091067/Anibal-Quijano-Colonialidade-e-Modernidade-Racionalidade>>. Acessado em 15 mar. 2020.

Santos, B. S. (2003) *Conhecimento prudente para uma vida decente: 'um discurso sobre as ciências' revisitado*. Lisboa: Afrontamento.

Santos, B. S.; Meneses, M. P. (Orgs). (2010) *Epistemologias do Sul*. São Paulo: Cortez.

Séance 1D – Universités et justice épistémique / Epistemic Justice and the University

Les dispositifs de remédiation à l'université : espaces d'émancipation ou instruments de mise en conformité managériale ?

Maud Aigle, Université de Bordeaux

Objet d'un large consensus, la politique actuelle de lutte contre le décrochage à l'université donne lieu au développement de nombreuses expérimentations pédagogiques visant l'amélioration de la réussite et la prévention des sorties non diplômées (Demuynck, 2011). Encouragés et promus « par le haut », *via* la diffusion de financements par appels à projet régionaux, nationaux et européens, leur déploiement au sein des établissements relève d'initiatives locales, portées par des acteurs engagés en faveur d'un autre modèle universitaire. Ces porteurs de projet promeuvent le recours aux pédagogies alternatives et le développement de tiers lieux d'apprentissage (Fablab) pour réduire les inégalités dans l'enseignement supérieur. Le déploiement de ces innovations pédagogiques s'inscrit dans une perspective de transformation sociale (égalité des chances) et institutionnelle (*empowerment*).

Les recherches menées en sociologie et en science de l'éducation mettent en exergue la forte hétérogénéité des formes prises par ces dispositifs au sein des établissements (Michaut, 2003 ; Romainville, 2006 ; Endrizzi 2010, Perret, 2013). Ces formes d'action présentent pourtant un certain nombre de caractéristiques communes qu'il importe de relever. Ces actions visent d'abord à satisfaire un besoin de justice sociale, à savoir améliorer la réussite des étudiants les plus défavorisés. Au nom de cet objectif consensuel, elles mobilisent un répertoire de pratiques dites innovantes¹⁰ quoique relativement similaires (outils numériques, pédagogies par projet, classe inversée) qui tendent à se distancier de la norme académique par l'adoption de codes issus de l'univers entrepreneurial (Chambard, 2020). Le travail en réseau devient une caractéristique essentielle de ces expérimentations par la recherche de partenariats extérieurs à l'université (associations, entreprises) ainsi que le développement de coopérations internes (enseignants - personnels administratifs - étudiants). Enfin, ces expérimentations entendent favoriser la participation des usagers à la définition des modalités d'action et visent à renforcer leur capacité d'agir sur leur parcours.

¹⁰ L'innovation pédagogique est définie ici comme une « activité délibérée qui tend à introduire une nouveauté dans un contexte donné » en vue « d'améliorer substantiellement les apprentissages des étudiants en situation d'interaction ou d'interactivité » (Béchar, p.133, 2001). À l'université, les pratiques innovantes sont essentiellement définies par opposition au cours magistral qui constitue la forme majoritaire d'enseignement.

Loin de l'hétérogénéité régulièrement dépeinte, ces dispositifs répondent donc à un ensemble de pratiques communes et introduisent au sein de l'institution des logiques d'action de l'innovation sociale. Touchant tant à la transformation des modes d'enseignement et d'apprentissage qu'à l'organisation des collectifs de travail, ces dispositifs sont investis par des acteurs qui tentent de modifier « par le bas » les règles et normes institutionnelles. Ils peuvent alors être définis comme des arrangements d'acteurs (Juan-Luis Klein, Denis Harrisson, 2007) visant à transformer ou infléchir les règles organisationnelles et les rapports de pouvoir au sein de l'institution (Leduc-Browne, 2007 ; Moulaert et coll., 2005). En s'inscrivant dans la lignée des travaux institutionnalistes, cette communication interroge le potentiel de changement institutionnel et de transformation sociale de ces dispositifs.

Cette question se pose avec d'autant plus d'intérêt que la dualité de l'innovation sociale dans la société civile est régulièrement soulevée (Juan, Laville, 2020). La participation des personnes impliquées dans la qualification des problèmes et des solutions est tout aussi bien valorisée par les politiques publiques dans un souci de modernisation et d'amélioration des performances que par des collectifs citoyens cherchant à politiser le quotidien dans une perspective émancipatrice (Fraise, 2020). Sillard B. (2020) montre notamment comment la subjectivité du qualificatif « innovant » dans un contexte sélectif incite les porteurs de projets associatifs au conformisme vis-à-vis des attentes des financeurs.

Les dispositifs de remédiation mis en œuvre à l'université sont propices à l'observation et l'analyse de ces paradoxes. D'une part, ils constituent des instruments au service d'une action publique rationalisée (financement par projet) dont les acteurs se saisissent en vue d'accroître leur autonomie et leur capacité d'agir dans une perspective émancipatrice du cadre institutionnel. D'autre part, leur développement repose sur l'affirmation de l'utilité sociale des innovations pédagogiques mobilisées, sans qu'aucun lien significatif n'ait pu être démontré jusqu'à présent entre leur mise en œuvre et la réduction des inégalités étudiantes. Ces constats amènent à interroger la nature des relations entre innovation et justice sociale au sein de l'université. Ces dispositifs participent-ils à une démocratisation de l'institution ou s'inscrivent-ils davantage dans un processus de normalisation des manières d'étudier et de travailler ? Autrement dit, et pour reprendre les termes d'Illich (1973), l'innovation pédagogique se fait elle outil au service de l'apprenant ou despote ?

Encadré 1. Le projet ACCROCHAGE¹¹

Le projet ACCROCHAGE s'inscrit dans le cadre de la politique publique de lutte contre le décrochage universitaire et du continuum bac-3/bac+3 (loi de 2013). Porté par une équipe d'enseignants au sein de deux IUT et d'un collège universitaire, il vise à expérimenter des solutions innovantes (méthodes d'apprentissage, plateformes numériques collaboratives, etc.) pour agir conjointement sur l'orientation, la lutte contre le décrochage et l'insertion professionnelle des étudiants. Le budget initial du projet, financé par le fond FSE et les trois composantes parties-prenantes est de 2,8 M € pour une durée de trois ans. Outre l'amélioration des conditions d'apprentissage, le projet poursuit l'ambition de se doter d'un modèle économique pérenne ne reposant plus uniquement sur des fonds publics.

¹¹ Un nom fictif a été attribué pour garantir l'anonymat des enquêtés.

Le projet se structure autour d'une équipe de pilotage composée d'une enseignante-chercheuse référente et de dix responsables de « *work package* » (enseignants-chercheurs et administratifs) ainsi que d'une équipe opérationnelle de onze salariés (ingénieurs pédagogiques, ingénieur développement, chargé de communication, animateur de réseau, doctorante en sociologie) à laquelle s'ajoute un salarié en mécénat. Ces agents effectuent un travail de prospection et d'accompagnement auprès des enseignants de l'établissement afin de soutenir la conception d'actions ou d'aider au développement d'initiatives déjà existantes. Chaque action labellisée par le projet fait l'objet d'une expérimentation, suivie d'une évaluation. Au total, quarante-six actions ont pu être évaluées. Ces actions ont touché près de deux mille étudiants sur deux ans. Il s'agit pour la plupart d'actions pédagogiques intégrées au cursus de formation. À ces initiatives, s'ajoutent les actions de rattachement menées au sein du Fablab partenaire du projet.

La gouvernance s'organise autour d'un comité de pilotage qui réunit les représentants des partenaires / financeurs (huit entreprises, sept collectivités / administrations, trois fondations / associations) et d'un bureau composé des responsables de l'équipe opérationnelle et des responsables « *work package* ». La gouvernance inclue une dimension participative avec la mise en place d'espaces d'échanges et de créativité favorisant le travail collaboratif et le croisement des initiatives (*workshop*, ateliers d'innovation).

L'enquête menée au sein du projet repose sur une méthode mixte, associant l'observation participante en tant que membre du bureau, la passation d'entretiens semi-directifs auprès d'acteurs clés (n=19) et une analyse quantitative des effets des modalités pédagogiques sur la réussite académique et le sentiment de réussite.

1. Innovation pédagogique et justice sociale

La mise à l'agenda du décrochage à l'université contribue à reformuler la question de la justice sociale dans l'enseignement supérieur. Avec la médiatisation des taux d'échec et d'abandons, la question n'est plus tant celle de l'inégalité d'accès aux formations d'enseignement supérieur que celle de l'inégale capacité d'accéder ou non au diplôme. Dans ce contexte, les pouvoirs publics multiplient les plans d'action pour favoriser la réussite en licence et prévenir le décrochage, en encourageant notamment le développement de dispositifs s'appuyant sur des pratiques pédagogiques innovantes. Le déploiement de ces dispositifs repose ainsi sur l'attribution d'une utilité sociale à l'innovation. Cette première partie s'intéresse au discours et aux pratiques par lesquels les acteurs du projet ACCROCHAGE, quel que soit leur statut, confèrent à l'innovation pédagogique une vertu émancipatrice.

1.1 L'utilité sociale de l'innovation pédagogique : une croyance partagée

Quel que soit leur statut et leur degré d'implication, l'ensemble des parties-prenantes du projet ACCROCHAGE adhèrent à un répertoire normatif commun qui prône le recours aux pédagogies dites « actives » pour lutter contre les inégalités de réussite. Par leur discours, ils participent au mouvement de désinstitutionnalisation qui accompagne la construction de l'usage social de nouvelles pratiques (Fontan, 2020). Les acteurs rencontrés adoptent une posture critique à l'égard de la forme académique. Ils associent l'enseignement magistral à une pratique élitiste et ennuyeuse qui pénalise les non-héritiers :

« Malheureusement on n'a pas suffisamment modifié nos modes pédagogiques, c'est-à-dire qu'on est dans des modes de pédagogie relativement standard qui conviennent à 80% des étudiants. Enfin 80% des étudiants s'en accommodent et atteignent un certain niveau et malheureusement, il y a 20% des étudiants qui décrochent car ça ne leur convient pas » (Responsable entreprise, membre du comité de pilotage).

Tous dénoncent « une logique où l'on bourre le crane des jeunes » (service-civique Fablab) et un système dans lequel « beaucoup de jeunes perdent confiance ». L'attachement des universitaires au programme, le cloisonnement par discipline, l'injonction au diplôme et au parcours linéaire sont identifiés comme des entraves à l'apprentissage et à la réussite. Cette conception critique de l'univers académique rejoint celle formulée par les étudiants ayant interrompu leurs études :

« C'est simplement que le modèle de cours qu'il y a au lycée et à la fac, il ne me convient pas... Par exemple en informatique, on était en amphi devant un prof qui parlait et qui faisait passer des diapos. Quand il parlait c'était pour dire ce qu'il y avait sur le diapo. C'était très peu intéressant vraiment » (stagiaire Fablab).

Si les acteurs mobilisent différents registres d'adhésion à la critique de la forme académique (rhétorique de l'émancipation, rhétorique de la compétitivité, rhétorique caritative), ils s'accordent en revanche sur les outils à mettre en œuvre pour transformer les pratiques universitaires. Tous plébiscitent le recours aux méthodes actives et notamment le développement de la pédagogie par projet en vue de favoriser l'autonomie de l'étudiant. Il s'agit de mettre l'étudiant en situation de construire lui-même ses compétences, de développer ses potentiels. Ces pratiques pédagogiques sont notamment expérimentées au sein du Fablab, où les activités menées reposent sur le principe du « learning by doing ». Les stagiaires accueillis sont invités à intégrer un projet en cours et à chercher par eux-mêmes les moyens de le développer. L'aspect collaboratif et l'autonomie sont deux aspects particulièrement mis en avant par les animateurs comme par les stagiaires. Ces derniers expriment d'ailleurs leur satisfaction vis-à-vis de l'expérience : *« J'ai géré deux projets de A à Z. Il y avait des deadlines chaque fois pour ces projets. C'était très intéressant, très enrichissant »* (stagiaire Fablab).

1.2 Uniformisation et reformulation managériale des pratiques

L'analyse des expérimentations portées par le projet ACCROCHAGE montre que les méthodes et les outils mobilisés ne varient ni en fonction des finalités poursuivies, ni des publics visés. Près de deux actions sur trois mobilisent une technologie numérique (plateforme de cours en ligne, logiciel de simulation, etc.) et s'appuient sur une approche entrepreneuriale de l'apprentissage. Le recours à la pédagogie par projet et la mise en challenge sont les deux pratiques les plus expérimentées par les porteurs d'action. Les méthodes pédagogiques retenues privilégient deux dimensions centrales : la mise en situation professionnelle (simulation) et l'aspect ludique (défis, serious games), censées favoriser la motivation et faciliter l'acquisition de savoirs complexes par l'expérience. Pour autant, ces expérimentations s'inscrivent dans le cursus classique et s'émancipent peu de la forme scolaire (obligation de présence, évaluation, etc.).

Ainsi, une action est qualifiée d'innovante du fait qu'elle adopte les codes et formes d'action en vigueur dans l'entreprise. Que ce soit dans la manière de concevoir l'encadrement

(« animateur », « manager »), dans les objectifs poursuivis (accroître les compétences / l'employabilité), dans les pratiques pédagogiques ou dans les contenus de formation, la référence à l'entreprise est omniprésente. Ces outils de formation sont autant proposés à des salariés, des étudiants de l'enseignement supérieur, des lycéens ou des demandeurs d'emploi :

« C'est un outil qui est beaucoup utilisé par les professionnels de l'insertion pour des publics adultes très loin de l'emploi. Ce n'est pas mon public. Mais c'est un outil qui me semble par contre très intéressant pour les plus jeunes qui n'ont pas encore d'expérience professionnelle » (consultante indépendante, participante work shop).

Cette reformulation managériale des manières de faire entraîne une modification des attentes normatives à l'égard de l'étudiant. L'accent est mis sur l'acquisition des savoirs-être afin d'encourager l'autonomie et le travail collaboratif. Des injonctions contradictoires émergent entre des invitations à « se faire plaisir » en s'investissant dans un projet qui plaît et la nécessité de se conformer aux attentes de l'enseignant et de l'entreprise : *« C'est ce qu'on m'a répété ici aussi « fais ce que tu aimes ». Je suis d'accord avec ça mais faudrait qu'il y ait un travail derrière »* (stagiaire Fablab).

Encadré 2. Des étudiants au Fablab

Pour valider l'une de leur UE, des nouveaux entrants à l'université en licence O¹² peuvent réaliser un projet au Fablab. L'encadrant (« *fabmanager* ») et le vice-président (VP) présentent aux étudiants la philosophie du lieu (« *learning by doing* »), les projets en cours et les machines à disposition (fraiseuse numérique, imprimante 3D, etc). Dans la salle d'accueil, des affiches interpellent : « On a besoin de toi pour ce projet ! ». À la fin de la visite, le vice-président réalise un tour de table : « *Quel est votre sentiment ? Vous êtes bien tombés ?* » Le groupe est mitigé. Certains sont emballés et voient dans les projets la possibilité d'appliquer concrètement ce qu'ils apprennent par ailleurs. D'autres ne sont pas enthousiastes :

« Je trouve ça intéressant mais je ne me vois pas travailler ici (étudiante).

- D'accord. Et si tu ne fais pas ça, tu fais quoi à part regarder Plus belle la vie ? Maintenant je ne crois pas que la lumière divine va vous éclairer pour trouver un projet » (VP).

Alors que ces étudiants débutent leur cursus, le VP insiste à chaque intervention :

- « Mais votre projet de vie, votre projet professionnel après, ce serait quoi ? ».

2. Justice sociale et démocratie

Les expérimentations mises en œuvre s'inscrivent dans un mouvement croissant d'adhésion des acteurs universitaires au paradigme entrepreneurial. Quelle place est-elle laissée à l'étudiant dans ce processus de transformation ? Cette seconde partie analyse les effets contrastés des actions menées sur l'expérience étudiante.

2.1 Des inégalités persistantes

En dépit des promesses d'amélioration dont ces pratiques innovantes sont porteuses, la réussite étudiante (i.e la validation de l'année universitaire), n'est que peu affectée par le type d'action suivie. Les variables sociodémographiques restent prépondérantes dans l'explication de la variance du taux de réussite (notamment le type de bac), ce qui ne permet pas de conclure à un

¹² Année de remise à niveau pour les étudiants acceptés à l'université sous condition (oui-si).

effet positif de ces actions sur la réduction des inégalités universitaires. Les modalités pédagogiques impactent davantage le ressenti des étudiants sans que cela aille nécessairement dans le sens d'une amélioration. L'absence de notation et l'intervention de professionnels extérieurs ont un effet positif sur l'expérience étudiante. À l'inverse, les participants à des activités mobilisant la pédagogie par projet ou la pédagogie inversée expriment un sentiment de satisfaction plus faible que ceux n'ayant pas suivi ce type d'activité. Les formats type challenge/concours ont également un effet négatif sur le ressenti étudiant, tout comme le recours aux supports de cours numériques¹³.

De manière générale, les projets réalisés au sein du Fablab recueillent l'adhésion et la satisfaction des stagiaires. Ces derniers déclarent avoir acquis, selon les cas, de nouvelles compétences ou gagné en confiance ou en motivation. Ces bénéfices ne permettent pas pour autant aux jeunes d'accroître leur capacité d'agir sur leur parcours. Pour les étudiants qui s'engagent tout juste dans l'enseignement supérieur (licence 0), le projet qu'ils ont mené fait plutôt office d'activité concurrente, susceptible de les éloigner de leur projet d'études. Ceux arrivés suite à une interruption d'études restent relativement démunis après leur passage. Après avoir effectué plusieurs stages au sein de différents Fablab, l'un des enquêtés me confie ne pas avoir plus de visibilité sur son devenir :

*« Et donc là ton projet, c'est de rechercher un nouveau Fablab ? (enquêteuse)
- En fait je ne sais pas quoi faire si je ne fais pas ça. Je te le dis concrètement » (stagiaire Fablab).*

2.2 Le paradoxe de l'étudiant-acteur

Ces résultats mettent en évidence une forme de décalage entre les ambitions des porteurs d'action et les attentes étudiantes. Ils interrogent la capacité de ces nouvelles modalités à répondre aux besoins des étudiants, en particulier à ceux rencontrant le plus de difficultés. Cette tension peut s'expliquer en partie par le paradoxe qui consiste à plébisciter la figure de l'étudiant-acteur tout en le maintenant à l'écart des sphères où se définissent les besoins et se conçoivent les solutions. En effet, les porteurs de projet multiplient le recours à des espaces participatifs dans lesquels les étudiants sont consultés sans pour autant être reconnus comme des acteurs légitimes dans la qualification de leur problème. Comme le confirme le témoignage de ce professeur d'université, la démarche participative vise avant tout à faciliter l'appropriation par les étudiants de projets conçus en amont et vis-à-vis desquels ils pourraient se montrer réticents :

*« La conception du projet ne sera pas discutée avec les étudiants ? » (enquêteuse)
- Alors pas le principe de base. Il faut voir que les étudiants ont une tendance à aimer les choses très cadrées, on les a formés à ça. Ils sont assez réticents à l'expérimentation. C'est pour ça que le principe d'avoir un espace projet ne sera pas rediscuté. Mais la définition de l'espace, ce qu'on attend de l'outil, sera rediscuté avec les étudiants pour qu'il y ait une appropriation du lieu. Comment on l'organise [...] On pense que ce sera un outil central de construction des cursus » (professeur d'université, participant work shop).*

¹³ Ces résultats se basent sur une analyse quantitative menée sur 555 étudiants en 2017-2018 et réitérée sur 805 étudiants en 2018-2019 (vidéo).

Le dispositif amène ici les étudiants à mettre en œuvre et utiliser des outils dont les fins sont déterminées par avance, par d'autres qu'eux-mêmes. En ce sens, l'innovation pédagogique contribue davantage à façonner une nouvelle manière d'être qu'à renforcer le pouvoir d'agir selon son intention sur son environnement.

L'innovation rend-elle l'université plus juste ? Les données recueillies au cours de cette enquête témoignent de la manière dont les expérimentations menées participent à l'inflexion des normes et pratiques institutionnelles sans pour autant parvenir à réduire les déterminismes à l'œuvre sur les parcours étudiants. Le maintien des étudiants à l'écart des systèmes centraux de décision montre que ce n'est pas la nature des outils proposés qui est déterminante dans un processus d'émancipation mais la manière de s'en saisir. Or, tant d'un point de vue sémantique que pragmatique, la logique qui prône l'émancipation de l'individu par l'acquisition de « savoirs-êtres » se révèle radicalement opposée à celle qui entendrait rendre possible son « pouvoir-faire ».

Bibliographie

- Bécharde, J.-P. (2001). « L'enseignement supérieur et les innovations pédagogiques : une recension des écrits », *Revue des sciences de l'éducation*, 27 (2), p. 257-281.
- Chambard, O. (2020). *Business Model. L'université, nouveau laboratoire de l'idéologie entrepreneuriale*, Paris, La découverte.
- Demuyck, C. (2011). *Réduire de moitié le décrochage universitaire*, rapport à Monsieur le Premier ministre François Fillon.
- Endrizzi, L. (2010). « Réussir l'entrée dans l'enseignement supérieur ». *Dossier d'actualité de la VST*, no 59, décembre.
- Fontan, J.-M. (2007). « Innovation et changement social », dans Klein, J.-L., Harrisson, D. (dir.), *L'Innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 405-412.
- Fraisse, L. (2020). « Janus et l'innovation sociale », dans Maïté Juan (dir.), *Du social business à l'économie solidaire: Critique de l'innovation sociale*, p. 45-70.
- Illich, I. (1973). *La convivialité*, Paris, Points.
- Juan, M. et Laville, J. (2020). « Présentation », dans Maïté Juan (dir.), *Du social business à l'économie solidaire: Critique de l'innovation sociale*, p. 41-44.
- Klein, J.-L., Harrisson, D. (dir.) (2007). *L'Innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Leduc-Browne, P. (2007). « La dialectique de l'innovation sociale et de l'institutionnalisation » », dans Klein, J.-L., Harrisson, D. (dir.), *L'Innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 399-404.
- Michaut, C. (2003). « L'efficacité des dispositifs d'aide aux étudiants dans les universités », *Recherche & Formation*, no 43, p. 101-113.
- Moulaert, F. et al. (2005). « Towards alternative model(s) of local innovation », *Urban Studies*, vol. 42, no 11, p. 1969-1990.

Perret, C. (2013). « Les choix des équipes pédagogiques pour la réussite des étudiants : un éclairage via la cartographie du plan réussite en licence de l'Université de Bourgogne », *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, [En ligne], 29(2).

Romainville, M. (2006). « Introduction », Dans N. Rege Colet (dir), *La pratique enseignante en mutation à l'université*, p. 7-13.

Sillard, B. (2020). « L'innovation sociale dans les démarches d'accompagnement de projets citoyens », dans Maïté Juan (dir), *Du social business à l'économie solidaire : Critique de l'innovation sociale*, p. 163-187.

Mettre l'université au service de l'innovation sociale dans les quartiers populaires. L'exemple d'une expérience lilloise

Thomas Chevallier, Université de Lille (Ceraps) et Julien O'Miel, Université de Lille (Ceraps)

Quels effets a l'université sur le territoire dans lequel elle est implantée ? Lorsqu'elle est installée dans un quartier populaire, comment faire pour la mettre au service du développement du territoire et de l'amélioration de la vie des habitant-es les plus modestes ? Notre proposition de communication porte sur une dynamique de collaboration que nous avons initié en 2019 entre la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille et les associations intervenant dans le quartier de Moulins où la première est implantée. L'objectif était de remédier à l'absence de relations entre la faculté et le quartier en promouvant l'engagement des étudiantes dans les associations du quartier mais aussi de permettre aux acteurs du quartier de pouvoir utiliser la fac. C'est pourquoi le projet s'est appelé, en concertation avec les acteurs associatifs : "Moulins dans ta fac". Outre les rencontres et réunions préalables qui ont été des moments importants pour notre propos, ce projet a pris la forme d'un forum des associations du quartier dans la cour de la fac, de visites des associations du quartier destinées aux étudiant-es et personnels, d'une projection-débat d'un documentaire sur l'implantation de la fac dans le quartier, d'une émission de radio avec animations sur le parvis de la fac, et d'un débat de clôture du cycle.

Présentation du quartier de Moulins

Moulins est un ancien quartier industriel et ouvrier, ce qui peut encore se voir dans le paysage : des usines textiles à l'apparence de forteresses, de petites maisons serrées entre elles dans des courées. Malgré les politiques de tertiarisation et de gentrification (Collectif Degeyter, 2017), Lille est restée une ville assez populaire, en tout cas dans certains quartiers proches du centre, comme Moulins qui se situe à quinze minutes à pied du centre-ville et à travers lequel passe le métro. Ce maintien des classes populaires dans de tels quartiers s'explique notamment par la présence d'un parc de logement social diffus et de tours. Le chômage y est important, et le quartier est aussi une des plaques tournantes de la vente de drogue de l'agglomération.

L'implantation de la faculté dans le quartier : discours et réalités

L'implantation de la fac dans le quartier décidée dans les années 1990 s'inscrit dans un projet dit de "redynamisation économique" du territoire. À cette époque, Pierre Mauroy, maire socialiste qui a été premier ministre auparavant, montre une posture d'entrepreneur de la modernité urbaine, notamment avec un grand projet de métropolisation dans le centre : Euralille (Delfini, 2017). L'implantation de la fac dans une ancienne usine textile réhabilitée est permise par des crédits provenant de l'État : le Plan Université 2000. L'idée est alors d'impulser par là un regain des activités économiques, dans un discours proche de celui du ruissellement. Cette vision s'articule à une reformulation de la question sociale dans l'action publique, sous forme d'une territorialisation notamment : le problème ne vient pas des inégalités, mais d'un manque de lien social et de mixité sociale (Tissot, 2007). Les différents contacts entre étudiant-es et habitant-es que l'implantation de la fac occasionnera doit permettre aux second-es de sortir des difficultés

(scolaires, économiques, professionnelles) et in fine de développer le territoire. Or, vingt ans après, la plupart des acteurs du quartier convergent vers un même constat désabusé : « il n'y a pas de lien entre la fac et le quartier ».

Le projet Moulins dans ta fac, à la lisière entre le sociologique, le professionnel et le militant

La façon dont nous avons construit le projet s'appuie sur les différents rôles et expériences que nous assumons depuis de nombreuses années : étudiant, chercheur, enseignant, assesseur. Ces rôles et expériences nous ont amené à construire le cadre d'interactions entre les associations et la faculté dans le but de construire ce projet.

Ceci n'est donc pas une enquête, mais un récit d'expérience pour lequel nous proposons une sorte de reconstruction théorique *ex post*. Dans cette expérience, les sciences sociales ont néanmoins été présentes à différentes étapes :

- Au départ : Les sciences sociales sont intervenues pour cadrer le projet.
- Chemin faisant : réflexivité sur la transformation de nos principes d'action.
- à la fin : analyse critique de ce qui a été produit et perspectives d'action pour la suite.

À la croisée de la sociologie pragmatique et de l'*extended case method* (Burawoy, 1998 ; Barthe *et al.*, 2013), l'intérêt d'une telle dynamique a été tout à la fois d'ordre scientifique et social : celle-ci montre comment la sociologie peut être critique tout en cherchant à « se glisser subrepticement » (Foucault, 1999) dans les processus sociaux qu'elle étudie afin d'aider à les faire évoluer sans violence.

Problématique : comment une institution productrice d'inégalités peut-elle lutter contre dans son quartier ?

Nous partons du constat que la faculté dont on parle produit de l'injustice dans le quartier de son implantation à moins deux niveaux :

- D'abord, une injustice sociale et culturelle, car l'Université en général sélectionne des gens et distribue des places selon un processus qui tend (et de plus en plus avec les réformes récentes) à exclure les classes populaires dont une part des habitant·es sont issus ;
- Ensuite, elle produit une injustice plus spatiale et économique puisqu'elle favorise la spéculation immobilière et l'orientation des activités économiques environnantes vers les étudiant·es au détriment des sociabilités et consommations plus populaires qui, elles, sont peu à peu vouées à disparaître (marché, tabac, épicerie).

La problématique qui a sous-tendu notre démarche et à travers laquelle nous en proposerons une reconstruction théorique est donc : comment l'université qui est elle-même productrice d'injustices peut-elle en même temps fournir des ressources pour lutter contre ces injustices ?

Cette reconstruction théorique nous conduira d'abord à parler des principes qui ont régi notre démarche (1), puis de ce qu'elle a produit sur la formulation du problème que nous souhaitons prendre en charge (2).

1. Le cadre de l'action : ouvrir le champ des possibles institutionnels et individuels

Pour la construction du cadre de l'action, nous avons mis en avant certains principes structurants dans le but de rassembler les acteurs autour d'une même démarche. Pour ces principes structurants, nous nous sommes appuyés sur nos positions et expériences respectives :

- D'abord, une position conjointe liée à notre expérience commune, passée et présente, du quartier et de la faculté, en tant qu'étudiant, doctorant, enseignant, chercheur : nous faisons le constat que la faculté s'est refermée sur elle-même et qu'il fallait tenter de réduire la distance avec le reste du quartier.
- Ensuite, la position d'assesseur de Julien O'miel : En 2017, les élections du conseil de faculté donnent lieu à une alternance : si les juristes étaient jusqu'ici toujours majoritaires, c'est cette fois une liste conduite par des politistes qui remporte le suffrage. Est élu Doyen l'ancien directeur du laboratoire de science politique, spécialiste des mouvements sociaux. Celui-ci demande à Julien, qui a été étudiant et doctorant dans cette fac et qui vient d'y être recruté comme maître de conférences, de devenir Assesseur à la vie étudiante. Dans le cadre de cette fonction, et en prenant appui sur son expérience, Julien formule la volonté de trouver des moyens de se faire rencontrer l'offre et la demande de bénévolat. Son constat est alors que peu d'étudiant-es se mobilisent dans le quartier : comment faire pour favoriser des rapprochements ? Quels canaux est-il pertinent de créer pour se faire ?
- Enfin, la position de chercheur sur le quartier de Thomas Chevallier : Dans le cadre d'une thèse en science politique menée à bien au sein d'un laboratoire de la faculté, Thomas a conduit une enquête ethnographique de long cours sur la participation associative dans le quartier (Chevallier, 2020). Cette recherche a notamment porté sur le rapport entre associations et pouvoirs publics et sur les conséquences que ce rapport a sur l'inclination des acteurs associatifs et habitant-es à « politiser » leur condition (Duchesne *et al.*, 2003), à adopter des postures critiques et de revendication.

Dans la construction du cadre du projet, un résultat de la recherche doctorale nous a guidé : celui de l'omniprésence de la mairie dans les démarches associatives de quartier et de la subordination dans laquelle les associations se trouvent vis-à-vis de cette dernière¹⁴. Or, il convenait pour nous de ne pas se faire imposer la structure des intérêts de la mairie (intérêts électoraux, intérêts financiers). Outre la dimension de dépendance financière, l'enquête ethnographique avait montré l'importance des interactions au sein desquelles la convivialité alimentée par les technicien·nes et élu·es jouait finalement comme un puissant ressort de conformation des acteurs associatifs aux attentes institutionnelles.

Pour nous dégager de ce carcan institutionnel et ouvrir le champ des possibles, nous avons fait valoir qu'il pouvait être bon, pour les acteurs associatifs du quartier et pour nous, de créer l'opportunité d'un cadre ouvert, qui soit certes moins pourvoyeur de ressources financières et professionnelles mais qui pourra en revanche offrir plus de libertés. Pour cela, il ne fallait pas inviter la mairie, ni l'élue de quartier, ni les technicien·nes. Une telle option, explicitée en ces termes, n'a pas été questionnée par les acteurs associatifs, comme si elle convenait. C'est du côté de la mairie qu'elle a en revanche créé du remous : avant l'émission de radio en plein air associée

¹⁴ Sur cet aspect, voir aussi : Chevallier, à paraître en 2021.

à une animation sur le parvis de la faculté, une responsable associative qui arrive juste me dit qu'elle a rencontré dans la rue l'élue de quartier, la directrice de la mairie de quartier et le chef de projet politique de la ville, qu'il et elles lui ont montré qu'il et elles étaient vexés de ne pas avoir été associés. Elle me dit alors : « il faudrait peut-être quand même inviter (*le prénom de l'élue*) à passer rapidement voir l'action... », comme s'il serait bon de le faire de manière à lui faire plaisir.

Un autre principe structurant notre démarche, lié au précédent, a été de ne pas faire entrer cette dernière dans une logique d'appel à projet : ainsi, il s'agissait de résister à la dynamique de plus en plus présente de nos jours d'un ajustement du projet aux cadres offerts par certaines institutions en échange de financements. En mettant l'université au service du projet, nous souhaitions offrir un cadre institutionnel alternatif et atypique par rapport à celui auquel les associations avaient le plus souvent affaire : celui-ci n'offrait quasiment pas de financement, mais certaines ressources matérielles (un lieu, du mobilier, des compétences, etc.) et symboliques (de reconnaissance) et dont l'appropriation était libre, ou en tout cas ouverte. Notre objectif était de donner la priorité à la construction collective des objectifs, c'est pourquoi nous avons multiplié les réunions de concertation et de préparation.

Par ces principes, l'objectif était de créer un espace institutionnel indépendant de la temporalité et des financements de l'action publique, qui puisse redonner un peu d'autonomie aux acteurs réunis dans la construction du sens à donner à leur action.

Mais la mise en œuvre de tels principes a aussi conduit à mettre au jour les décalages sinon les contradictions entre les représentations sociales des différents acteurs :

- Du côté des responsables associatifs de quartier, on retrouve des profils proches au niveau socioculturel des universitaires et des personnels de faculté. À leur différence, ces responsables témoignent d'une représentation compréhensive (parfois à connotation paternaliste) des problèmes du quartier. Dans les discours qu'ils et elles tiennent lors des réunions et des actions, ces responsables se font les porte-parole, par les contacts qu'ils et elles ont avec les habitant-es, de la représentation que ces dernier-es ont des étudiant-es comme de gens qui passent dans le quartier sans s'y arrêter, voire qui en ont peur (dictionnaire).
- Du côté des étudiant-es et de certains personnels, la réciproque est vraie, à l'image de cet étudiant en droit qui, sollicité dans le cadre d'une session de tractage sur le projet, dit « vous voulez qu'on fasse un lien avec faculté et les dealers de drogue ? C'est ça ? ».

2. La reformulation du projet chemin faisant : réflexion sur les conditions de possibilité de l'objectif initial

2.1 Construire les objectifs chemin faisant

Alors qu'initialement l'objectif a été de faire en sorte que les étudiant-es s'engagent dans les associations du quartier, nous nous sommes vite rendus compte qu'il fallait revoir nos objectifs à la baisse. Nous n'avions de toutes façons aucun engagement formel sur la façon dont nous devions mener à bien ce projet. Le refus initial d'intégrer un quelconque appel à projet, nous a

permis d'avoir cette flexibilité dans la construction des objectifs et principes du projet. Finalement, nous n'avions de compte à rendre à personne si ce n'est à nous-mêmes.

Lors de nos différentes réunions, nous avons peu à peu pris conscience que ce que nous étions en train de construire nous concerner nous en premier lieu. La rencontre se faisait entre deux groupes d'intermédiaires : nous et d'autres enseignant·es et étudiant·es de la faculté appartenant à des associations et les membres des associations du quartier. C'est ce que nous avons forgé sur le temps de nos rencontres : un noyau dur d'intermédiaires au sein de la faculté et des associations. Finalement les étudiant·es et les habitant·es sont resté·es relativement absent·es de la démarche. Nous avons compris que ce groupe constitué le sillon nécessaire permettant de développer des projets futurs.

2.2 Réfléchir aux conditions de possibilité de la réalisation de l'objectif initial

Ce petit groupe relativement soudé a également permis de débiter une réflexion sur les conditions de possibilités de l'objectif initial i.e. rencontre de l'offre et de la demande en termes de bénévolat.

Tout d'abord la mise en avant de toute une série d'entrave à la fluidification des relations entre l'université et le quartier, entre les personnels, étudiant·es et habitant·es du quartier (qui peuvent parfois se recouper) :

- La transformation des modalités d'accès à la faculté : présentation de la carte étudiante nécessaire qui rend inaccessible la faculté aux habitant·es du quartier;
- La transformation des modalités de circulation dans le quartier : la faculté devient une entrave aux déplacements dans le quartier.

Ces transformations sont justifiées par des mesures sécuritaires adossées à des figures comme le "dealer" ou le "terroriste" (Vigipirate, ZSP). Ces figures, et notamment la première, servent d'épouvantail pour justifier le maintien de la fermeture de la faculté vis-à-vis des personnes non affiliées à l'institution universitaire.

Nous avons très vite eu conscience que nous n'avions aucune espèce de prise sur ces entraves. Nous avons donc mené une double réflexion sur les possibilités de travailler à la réduction des barrières entre ces différentes populations : d'abord, ouvrir les portes de la faculté. Il s'agissait ici de mener réflexion sur une politique de réduction de la violence symbolique. Autrement dit, considérer que la simple disparition des barrières physiques en résoudrait pas la totalité du problème. La distance sociale des habitant·es avec la faculté, la violence symbolique que ce genre d'institution produit dans un univers social précaire et paupérisé constituent bien évidemment d'autres facteurs expliquant cette distance.

Il s'est donc agi de travailler à des moments d'ouverture de la faculté permettant à certains groupes de se familiariser avec la faculté : visites de la fac par les étudiant·es pour des collégiens du quartier, organisation de débats dans la faculté autour de l'histoire du quartier, publicisation de la démarche d'obtention de la carte de bibliothèque pour les habitant·es du quartier. Par ailleurs, nous avons pu adopter un autre point de vue : comment le quartier peut être un

instrument de rénovation de la faculté dans ces façons de concevoir son rôle ? Pour le dire simplement : à quoi peut bien servir une faculté des sciences juridiques, politiques et sociales dans un quartier populaire ? Comment faire en sorte que les étudiant.es saisissent les enjeux politiques et sociaux du territoire où ils et elles étudient ? Face à ces questionnements, plusieurs options ont été mise sur la table, certaines plus ou moins appliquées. Tout d'abord, l'idée d'intégrer le quartier, son histoire, sa sociologie dans nos enseignements. L'enseignement a permis d'entrouvrir une porte pour permettre aux étudiant.es de comprendre dans quel espace géographique et social ils et elles pouvaient passer leur temps. Par ailleurs, nous avons également mené également une réflexion sur la façon de mettre à disposition les ressources juridiques et sociologiques dont nous disposons en tant qu'enseignant.es et étudiant.es. Inspiré.es par des dispositifs existants, ont été créé par des étudiant.es du campus une clinique juridique visant à soutenir les étudiant.es et les habitant.es dans leur démarche juridique en produisant du conseil gratuitement. Nous avons également été renforcé dans notre conviction de la nécessité de créer des formes de recherche coopératives en mobilisant les étudiant.es et les laboratoires de recherches dans une démarche de recherche avec les acteurs associatifs du quartier.

Bibliographie

- Barthe Y., Blic D. de, Heurtin J.-P., Lagneau É., Lemieux C., Linhardt D., Moreau de Bellaing C., Rémy C., Trom D., 2013, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, 103, 3, p. 175.
- Burawoy M., 1998, « The Extended Case Method », *Sociological Theory*, 16, 1, p. 4-33.
- Chevallier T., 2020, *Résister à la politique. Participation associative et rapport au politique dans les quartiers populaires en France et en Allemagne*, Thèse de science politique, Lille, Université de Lille.
- Chevallier T., 2021, « La démobilisation par le partenariat. L'exemple d'une association de quartier à Lille », dans Talpin J., Vulbeau J., Delfini A. (dirs.), *Démobiliser les quartiers populaires*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Collectif Degeyter, 2017, *Sociologie de Lille*, Paris, La Découverte, 125 p.
- Delfini A., 2017, *La ville conflictuelle: luttes pour le logement et transformations des quartiers populaires : le faubourg de Fives à Lille (1969-2016)*, Thèse de doctorat, Villeneuve-d'Ascq, Université Lille 1 - Sciences et technologies.
- Duchesne S., Haegel F., Braconnier C., Hamidi C., Lefébure P., Maurer S., Scherrer V., 2003, « Politisation et conflictualisation : de la compétence à l'implication », dans *Le désenchantement démocratique*, Éditions de l'Aube, p. 107-129.
- Foucault M., 1999, *L'Ordre du discours : leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris, Gallimard, 84 p.
- Tissot S., 2007, *L'Etat et les quartiers : Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 299 p.

L'université et la science à la croisée des chemins

Jean-Marc Fontan, UQAM, CRISES, Philab

Merci pour l'invitation de participer à la 6^e édition du colloque international du CRISES. Je me présente, Jean-Marc Fontan, professeur au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, membre du Centre de recherche sur les innovations sociales et codirecteur du Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab).

Tant au CRISES, au Consortium de recherche partenariale sur l'économie sociale (ARUC et RQRP-ÉS) qu'aux deux chaires de recherche UQAM (une sur la recherche partenariale et l'autre, dirigée par Janie Houle, sur les inégalités sociales en santé) ou à mes interventions auprès du Service aux collectivités de l'UQAM, mes travaux m'ont amené à réfléchir sur la posture de neutralité et d'objectivité du scientifique ou de l'universitaire chère à Max Weber. Cette posture, largement acceptée dans nos milieux scientifiques et universitaires, définit notre métier en fonction d'une « licence sociale » caractérisée par une non implication et une non-participation à l'action sociale. Elle fait de nous des penseur·e·s, des accompagneur·e·s ou des formateurs/formatrices et non des innovateurs/innovatrices épistémiques et encore moins des acteurs sociaux? En fonction de cette posture, penser des théories, dégager des concepts, ce n'est pas innover, c'est décrire et donc interpréter une réalité. C'est rendre visible, rendre apparent la réalité au profit de ceux et celles qui sont considérés comme de vrais acteurs sociaux. Toujours selon cette posture, accompagner et enseigner c'est aider à se rapprocher du réel et communiquer des connaissances sur le réel : ce n'est pas innover dans la capacité de prendre acte du réel, ce n'est pas non plus agir pour changer la réalité au nom d'un idéal.

Curieusement et à rebours, l'analyse du métier que j'ai exercé au fil des trente dernières années, composé d'un ensemble de recherches, de formations et d'accompagnements réalisés auprès de différents publics, m'a amené à prendre conscience que ce métier reposait aussi sur l'innovation et sur l'action. Même si métier exige une étroite association entre penser et agir, mais, il nous est demandé d'être au service des autres, c'est-à-dire des organisations et institutions sociales non-scientifiques et non-universitaires.

Ainsi, face à ce retour sur mon parcours d'acteur scientifique et d'acteur universitaire, j'en suis arrivé à me poser deux grandes questions auxquelles je propose quelques éléments de réponse.

- Quelles innovations systémiques et épistémiques sont requises pour appuyer le mouvement en faveur d'une transition sociale et écologique ?
- Quel rôle, quelle place et quelle fonction donner à la Science et l'Université pour qu'elles soient pleinement impliquées dans la transition à opérer ?

Ce questionnement, je l'ai formulé en fonction de deux constats.

Premièrement, la Science et l'Université ont été et sont toujours un acteur institutionnel (Science) et un acteur organisationnel (Université) clés de l'idéologie portée par la modernité et sa machine développementaliste.

Deuxièmement, l'injonction au développement à laquelle nous sommes collectivement liés, depuis au moins le passage du 18^e au 19^e siècles, a généré un type de croissance et de progrès de plus en plus considérés intenable, immoraux et toxiques par des pans de plus en plus importants de la population mondiale : et ce tant au Nord qu'au Sud. Ce modèle développemental a maintenant une portée universelle et universalisante. Il participe plus que toute autre modèle antérieur à la progression des injustices épistémiques, sociales, culturelles et environnementales.

Face à ces deux grandes questions, cinq grandes pistes d'actions m'apparaissent nécessaires.

1. Une rupture

La première grande action sur laquelle nous devons nous entendre relève de l'ordre de notre imaginaire collectif et repose sur la nécessité d'opérer, selon l'analyse de Michel Beaud et en lien avec une proposition philosophique développée par Karl Jaspers, un basculement axial. Selon cette analyse, il importerait de mobiliser notre imaginaire pour penser un autre grand cadre éthique et esthétique propice à l'émergence de formes institutionnelles et organisationnelles pouvant mettre fin aux injustices sous toutes leurs formes. Dans les mots de Karl Polanyi, nous devrions opérer une nouvelle grande transformation.

2. Une mobilisation élargie

Opter pour une grande transformation nous demandera de fonder celle-ci sur une mobilisation élargie et inclusive de toutes les communautés de la planète. Dès lors, tous les acteurs, tous les savoirs seront invités à participer à l'exercice d'enquête civilisationnelle à mener pour initier un processus transitif libérateur et émancipateur. En ce sens, répondre adéquatement au processus de transition sociale et écologique ne peut en rien reposer sur une avant-garde éclairée – aussi pluraliste et diversifiée soit-elle – qui serait déconnectée de l'ensemble des communautés de la planète.

3. Un nouveau cadre culturel

Une telle mobilisation élargie est essentielle pour définir de nouvelles orientations culturelles, selon les termes d'Alain Touraine, ou une nouvelle épistémè, pour reprendre une expression chère à Michel Foucault. Ce nouveau cadre, avec Juan-Luis Klein, nous l'avons envisagé (Manifeste de l'Éveil) en identifiant les conditions à mettre en place pour en faciliter sa conceptualisation et sa mise en opération.

4. Renouer avec notre imaginaire passé, présent et futur

Enfin, ce grand travail réflexif critique nous demande, collectivement parlant, de mobiliser, nous dirait Cornelius Castoriadis, notre imaginaire passé, présent et futur. Nombre de bonnes idées, de bonnes pratiques reposent au cimetière des formes institutionnelles et organisationnelles de l'histoire récente ou lointaine. Ce patrimoine historique, fondé sur le développement des

connaissances pour plus de justice (sous toutes ses déclinaisons), n'est pas perdu, nous pouvons renouer et remettre en usage les innovations qu'il a mises en scène.

5. Repenser le rôle, la place et la fonction des sciences et des universités

L'histoire de la Science et de l'Université nous enseigne aussi sur le fait que nous avons été à plusieurs reprises à la croisée des chemins, où nos ancêtres scientifiques et universitaires ont eu des choix difficiles à faire, de dures batailles à mener. De nos jours, nous sommes aussi, en tant que scientifiques et universitaires, à la croisée de trois chemins entre : maintenir une posture fondée sur le statut quo (*Business as usual*); adopter une position social-démocrate molle (réformisme de bon aloi); ou, enfin, opter pour une posture radicale, quasi révolutionnaire.

Ces cinq grandes actions, requises pour une transition sociale et écologique effective, reposent sur un changement d'attitude, un repositionnement politique qui n'est pas facile à prendre. Ce changement à faire concerne aussi l'institution scientifique et les organisations universitaires.

En fonction de ce devoir de nous repenser, ni la Science ni l'Université ne sont un champ institutionnel ou une forme organisationnelle neutres ou objectives. Elles font partie du problème au sens où elles ont permis / facilité / accompagné / soutenu les processus et les dynamiques qui ont validé / promu tant le colonialisme, le sexisme, le racisme que l'extractivisme... et donc rendu légitime le développement et l'approfondissement des inégalités épistémiques, sociales, culturelles ou environnementales.

Le repositionnement global auquel je fais référence questionne grandement les bénéfices ou les avantages que nous procurent une Science et une Université au service de l'hégémonie. Le repositionnement évoqué nous invite à nous mettre au service d'une contre-hégémonie. Cette dernière, décrite par Karl Polanyi sous les traits d'une démocratisation à réaliser à l'échelle de toutes les institutions et organisations sociétales, prend présentement mille et une forme, comme nous invite à le penser Arturo Escobar dans sa proposition d'une écologie décolonisée de la pensée occidentale.

Cette action décolonisatrice et émancipatrice à mener nous rappelle combien, en tant que scientifiques et universitaires, nous profitons largement des avantages et des avancées du projet développemental moderne. Qu'on le veuille ou non, nos intérêts corporatifs sont encadrés dans notre besoin viscéral de participer à la reproduction et à l'expansion de l'idéologie développementaliste moderne. Faire transition sociale et écologique implique donc d'aller à contre sens de ce besoin, à redéfinir nos intérêts corporatifs.

Dès lors, une prise de conscience globale est requise et elle devra donner lieu à une praxéologie critique où, en tant que scientifiques et universitaires, nous serons amené-e-s à participer à l'élaboration des solutions requises pour mettre fin aux injustices épistémiques, sociales, culturelles ou environnementales. Ce faisant, nous serons capables de transformer le rôle, la place et la fonction sociale de la Science et de l'Université.

Dans cet esprit, nous ne pouvons, tant au CRISES qu'au PhiLab, ou au sein de tout autre centre de recherche fondamentale ou partenariale, nous contenter de penser que nous sommes au-dessus de la mêlée.

Dans la majorité des recherches que j'ai réalisées avec d'autres, nous suggérons des changements ou des actions transformatrices qui visaient fondamentalement d'autres acteurs sociaux situés dans les grands secteurs institutionnels : l'État, le Marché ou la Société civile. Jamais nous ne proposons des pistes d'action visant la Science, notre université, notre département ou notre centre de recherche... Comme si nous habitions une autre planète et observions à distance les faits sociaux se faire, se défaire et se recomposer.

Nous ne pouvons plus rester à distance des actions à mener, des transformations systémiques à provoquer. Il nous faut aussi nous impliquer et revoir notre façon de faire la Science et d'être une Université. Ceci nous demandera de penser des innovations épistémiques, d'innover au plan cognitif et aussi de repenser notre modèle organisationnel universitaire. À titre indicatif, cette nouvelle posture peut prendre différentes directions.

- Opter pour une « Slow Science », plus attentive à son incidence et à ses impacts sur les injustices, quelles qu'elles soient.
- Intégrer au plan organisationnel (nos universités, nos unités de recherche...) et humain (écoresponsabilité) les principes de l'Équité, de la Diversité et de l'Inclusivité.
- Être une institution universitaire cohérente en favorisant des pratiques démocratiques et un cadre collectif de gouvernance (assemblée constituante des parties prenantes...).
- Faire notre les objectifs du développement durable proposés par les Nations Unies.
- Respecter les positions épistémiques plurielles avec lesquelles nous sommes amenés à interagir (croisement des savoirs et des pratiques).
- Agir dans la transversalité afin pour favoriser la transdisciplinarité scientifique à l'interne et transectorielle à l'externe.
- Renouer avec le tandem « Philosophie et Science » où la philosophe nous permet d'aborder la question de l'interprétation des significations et la science permet de déterminer le sens du réel.
- Il importera aussi de doter les universités d'une mission sociale centrée sur le processus de transition sociale et écologique et d'une marge de manœuvre financière pour être en mesure de gagner en autonomie en matière de la recherche fondamentale et appliquée.
- Enfin, la Science pourrait être dotée d'un cadre éthique et esthétique afin d'orienter le sens à donner à la production scientifique et aux innovations épistémiques.

Nul autre que nous, scientifiques et universitaires, avons le devoir et la responsabilité de tracer la voie sur ce que Science veut dire et Université doit être. Agir dans cette voie, celle de la complexité dirait Edgard Morin, nous permettra de renouer avec la raison d'être première qui a favorisé historiquement les processus d'émergence et de développements des technologies sociales qui sont la Science et l'Université. Ce faisant, nous renouerons avec notre devoir d'être avant tout un acteur réflexif, critique, et, pourquoi pas, subversif.

Les expériences de co-construction des connaissances en milieu universitaire : une comparaison Québec-Sénégal

Denis Bussières, UQAM et Sambou Ndiaye, Université Gaston Berger

1. Mise en situation

Nous définissons la recherche partenariale comme étant une relation entre chercheurs universitaires et non universitaires, c'est-à-dire des personnes dont l'activité dominante ne s'inscrit pas dans le champ universitaire. Dans la littérature, on parle de relation entre chercheurs et praticiens (Bussières, 2018) ou encore entre chercheurs et acteurs terrain (Renaud, 2020). Cette relation est centrée sur la production de nouvelles connaissances ou la confirmation de connaissances existantes avec un objectif d'intégration de celles-ci dans la pratique des organisations. Des dimensions de compréhension, de réflexivité et de transformation sont donc inhérentes à la recherche partenariale et expliquent l'engagement des praticiens. La recherche partenariale s'inscrit ainsi dans la mouvance de la recherche-action (R-A), de la recherche collaborative ou encore de la *community based research*.

Cette forme de recherche présente au Québec depuis plusieurs décennies sous la forme de la R-A, a pris un essor important au Québec depuis les années 2000 avec entre autres la mise en place des alliances de recherche universités-communautés (ARUC) subventionnées par le CRSHC¹⁵. La recherche partenariale s'est déployée dans plusieurs secteurs ; en éducation (Savoie-Zacj et Dolbec, 1999), avec les Premières Nations¹⁶, dans la lutte contre le SIDA (Otis *et al.*, 2015), etc. Ce type de recherche est inscrite dans la pratique du CRISES (Bussières *et al.*, 2013) où plusieurs chercheurs ont participé aux travaux du Service aux collectivités de l'UQAM (SAC), de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ES), du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ES) ou encore dernièrement des Ateliers des savoirs partagés (ASP) (Klein *et al.*, 2015).

Au Sénégal, il faudra attendre la fin des années 1990 à la faveur de la mise en place d'universités en régions pour voir des initiatives émerger autour d'une densification voire un recadrage des relations entre université et autres catégories d'acteurs. C'était surtout le milieu des ONG, notamment l'équipe de Enda GRAF (groupe recherche-action-formation) avec Ndione qui va poser les enjeux et les modalités liés au processus de coconstruction de savoir avec les communautés et de coproduction d'action de développement endogène. (Ndione et Enda Graf Sahel (Group), 1994) (Ndione, 1994).

Toutefois, les expériences réalisées semblent davantage s'orienter dans une démarche de R-A que de recherche partenariale : elles s'inscrivent dans un mouvement de changement social en vue de résoudre une situation problématique et ne remettent pas en cause la primauté du chercheur qui définit et contrôle tout le déroulement de la recherche et où les communautés sont confinées au statut d'objet d'étude. Malgré la prédominance du positivisme dans les

¹⁵ Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

¹⁶ Voir : Réseau Dialog au <https://reseadialog.ca/informer/a-propos/>.

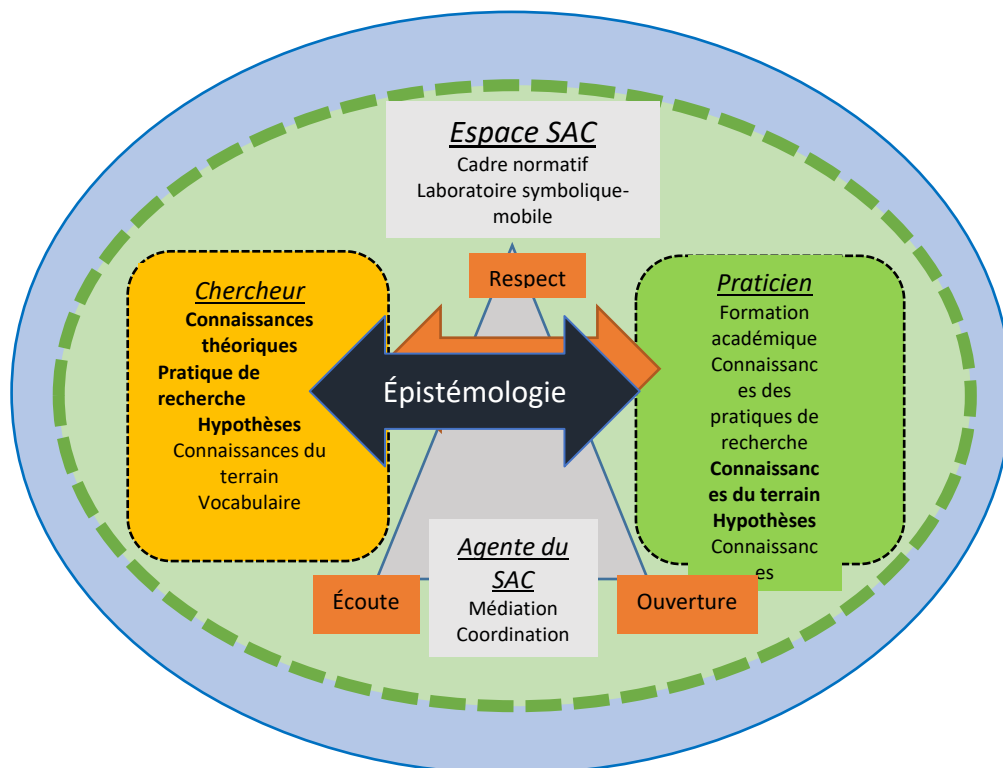
disciplines universitaires, on note néanmoins des balbutiements de recherche partenariale à travers notamment, l'expérience de l'ARUT (Alliance de Recherche Université-Territoires), inspirée des ARUC, qui tentent de privilégier l'implication des parties prenantes dans le processus de recherche et de mise en valeur des résultats dans un contexte de faible valorisation institutionnelle et académique (Ndiaye, 2020).

2. Un espace réflexif

La recherche partenariale renvoie à la mise en place d'un lieu de rencontre entre les praticiens et les chercheurs. Ainsi, Desgagnés, parlant de la recherche collaborative, souligne que l'on retrouve « Au cœur de cette démarche, la création d'un espace réflexif, d'une zone interprétative entre les partenaires, par lesquels s'effectue un va-et-vient entre l'expérience de pratique et la réflexion sur cette expérience » (2007, p. 91). Dans un autre article publié avec Bednarz, Lebuïs, Poirier et Couture, il fait référence à la création d'une zone interprétative entre les acteurs de recherche partenariale (2001). La notion d'espace de négociation est employée par Donnay (2001). Enfin, notons aussi qu'Audoux (Audoux, 2008), en s'inspirant de Ricoeur, utilise la notion d'espace de mutualité pour parler de la dynamique qui s'installe entre les partenaires de recherche. Pour leur part, Caillouette et Soussi ont recouru au terme d'espace partenarial de recherche pour nommer ce lieu de rencontre entre praticiens et chercheurs (Caillouette et Soussi, 2012). Dans un article récent, Lise Renaud (2020) place au cœur de sa modélisation du processus de recherche participative, cette rencontre entre acteurs terrain, chercheurs et agent de mobilisation.

3. L'occupation de l'espace

Il nous apparaît intéressant pour bien comprendre ce qui se trame dans cet espace d'en identifier les différentes composantes qui s'y rencontrent, s'y côtoient et parfois s'y heurtent dans la production de connaissances. Le travail de Bussièrès (2018) sur les recherches partenariales en utilisant comme terrain d'étude le SAC a permis de distinguer les éléments qui meublent l'espace partenarial. Le schéma suivant les synthétise :



L'espace partenarial de recherche délimité par le grand cercle se retrouve dans toutes les formes de recherche partenariale. Dans le cadre des travaux réalisés au SAC, cet espace est circonscrit par l'encadrement institutionnel offert par le SAC représenté par le deuxième cercle. Ce service propose un cadre normatif pour la relation entre chercheurs et praticiens qui se concrétise dans un devis de recherche, document qui scelle l'entente entre les partenaires. Il doit répondre aux exigences universitaires propres à la recherche tout en satisfaisant aux attentes des praticiens. La contribution du SAC ne se limite pas à des considérations institutionnelles. Un de ses apports essentiels est la création d'un lieu, un laboratoire donc, à la fois symbolique et concret qui permettra la rencontre entre les partenaires. La présence constante tout au long du processus de professionnels rappelle aux partenaires (chercheurs et praticiens) qu'ils sont bien dans un laboratoire et que, comme dans tout laboratoire, ils sont solidaires dans une pratique centrée sur la recherche.

C'est dans ce laboratoire que s'inscrivent les contributions des partenaires. Ces contributions sont nombreuses tant chez les chercheurs que chez les praticiens. Le schéma fait ressortir (caractères gras) les contributions principales. Pour les chercheurs, ce sont à la fois leurs connaissances théoriques, leur pratique de recherche et leurs hypothèses; pour les praticiens, l'accent est mis sur leurs connaissances du terrain et leurs hypothèses. Il ne faut pas sous-estimer les autres éléments de ces contributions, par exemple au Québec, plusieurs praticiens qui participent aux recherches ont une formation universitaire parfois de deuxième et de troisième niveau. Les chercheurs peuvent aussi être des praticiens en militant au sein d'ONG. Tous ces apports que nous pouvons synthétiser sous le terme de capacités réflexives influencent le cadre des recherches. De plus, cette analyse met au jour toute la complexité et l'étendue des investissements mis en jeu par les partenaires des recherches. Ceux-ci ne peuvent se réduire au constat simplificateur selon lequel les chercheurs sont porteurs de connaissances théoriques et les praticiens de connaissances pratiques.

Cet espace partenarial est aussi meublé de valeurs et d'aptitudes relationnelles partagées par les partenaires auxquels s'ajoute un consensus épistémologique. Ce sont trois dimensions diffuses, puisque non formalisées par exemple dans un devis de recherche, jouent un rôle essentiel pour cimenter les relations entre les partenaires. Les valeurs sociales varient d'une recherche à l'autre selon la thématique traitée, mais puisque ces recherches tentent de répondre à des interrogations issues d'organisations dont les objectifs visent la transformation sociale, elles se concentrent autour de l'égalité hommes-femmes, du développement durable, de la justice sociale, de lutte à l'exclusion. Ces valeurs se doivent d'être partagées tant par les chercheurs que les praticiens pour assurer un dialogue productif entre les partenaires.

À cela s'ajoute une trilogie d'aptitudes relationnelles : respect, ouverture, écoute qui ressortent de nos travaux. Notons que d'autres dispositions comme la transparence, l'humilité, la confiance en l'autre se déploient pour former une assise indispensable au bon déroulement de la recherche. Ces dimensions axiologiques sont parfois un terrain potentiel d'incompréhension, de tension, ce qui justifie pleinement la présence d'une tierce personne pour garantir la médiation entre les partenaires.

Enfin la dimension épistémologique apparaît comme le refoulé, le non-dit du processus de recherche. Or, sur ce point aussi l'entente est essentielle pour que les connaissances produites rallient les partenaires. Si la recherche partenariale ne change pas en soi le caractère scientifique de la recherche, un élément central s'y ajoute; c'est la reconnaissance explicite des capacités réflexives des acteurs partenaires de ces recherches. Ces capacités peuvent parfois se coupler avec des aptitudes méthodologiques, selon les expertises particulières des praticiens. Elles peuvent être aussi renforcées par des formations ou encore facilitées par l'utilisation de différents outils cognitifs (résumé, schéma, dessin, métaphore, etc.), mais essentiellement les formes de recherches participatives ne sont réellement participatives que si elles intègrent les compétences réflexives des acteurs terrain au processus de recherche.

4. Expériences sénégalaise et québécoise de recherche partenariale

Au Sénégal

Au Sénégal, pour le moment ce sont plutôt des approches de R-A qui sont relevées tant en contexte universitaire que dans celui des ONG. Ainsi, l'équipe de Enda GRAF, en capitalisant sa démarche d'appui au développement en milieu urbain a mis en relief les enjeux et modalités de la R-A. Malgré la portée d'une telle expérience, la prédominance de l'ONG ou encore, la visée de changement social en réponse à une demande sociale expliquait qu'on était bien dans la R-A, mais éloignée de la recherche partenariale. Le travail de coconstruction du processus de connaissance ne constituait pas l'orientation majeure.

Généralement, le milieu universitaire sénégalais reste marqué par le paradigme positiviste. C'est pourquoi, la plupart des recherches n'impliquent pas les communautés, ni dans l'élaboration du projet de recherche, encore moins dans la mise en valeur des résultats d'une part, et d'autre part, des pans entiers du savoir endogène sont dévalorisés au regard des exigences d'objectivité et de distanciation avancées par le positivisme. À ce propos, les universitaires africains restent spécifiquement visés dans la reproduction de cette injustice épistémique, en tant que producteurs de savoirs jugés objectifs et détenteurs d'une autorité épistémique particulière (Santos, 2011), (Santos, 2016), (Visvanathan, 2016), (Godrie et Dos Santos, 2017).

L'expérience pionnière de l'ARUT tient à l'expérimentation de la démarche de recherche partenariale qui a mobilisé quatre acteurs stratégiques (l'ONG GRET, l'ARUT UGB, l'ARD de Saint Louis et enfin, la FASUREP)¹⁷ autour de six étapes : un processus négocié d'élaboration du projet de recherche malgré la prédominance de l'ONG et des chercheurs universitaires, la mise en place de dispositifs de recherche partenariale, la co-construction de la problématique de recherche avec les intenses débats portant sur les questions à traiter ainsi que sur les concepts clés, la collecte et l'exploitation des données, la validation des résultats et l'étape inachevée de valorisation des produits de recherche du fait de la fin du projet de recherche (2017- 2019).

La conciliation équilibrée de logiques multiples provenant d'acteurs divers aux profils asymétriques et détenteurs de vision et d'intérêts spécifiques, le conflit des référentiels

¹⁷ Le GRET est une ONG française de développement international, l'Alliance de Recherche-actions Université Territoires, l'Agence Régionale de Développement, la Fédération des Associations d'Usagers de Réseaux d'Eau Potable.

épistémiques des parties prenantes, le différentiel de temporalités, la reconnaissance sélective des résultats de recherche par les parties prenantes ainsi que le filtrage de l'information transmise par les mandataires suggèrent l'importance de prendre du temps pour constituer un espace de transaction dans le cadre de la recherche partenariale. Au-delà du fait que cette expérience s'inscrivait lors d'un projet très limité (2 ans), c'est surtout le déficit de reconnaissance institutionnelle (avec l'absence de dispositif d'appui et de lignes de financement particulièrement dédiées) et académique (avec une faible valorisation de ce type de recherche du fait de la prédominance positiviste), qui caractérise le défi structurant de la recherche partenariale dans les universités africaines.

Au Québec

Au Québec, le développement de la recherche partenariale s'inscrit dans un élan de démocratisation et de concertation avec les acteurs sociaux qui s'est instauré comme réponse à la crise du fordisme. Cette réponse s'est concrétisée par l'institution d'un modèle partenariale (Bouchard *et al.*, 2005) de collaboration.

Il est caractérisé par une montée en puissance de la société civile à travers le déploiement de nouveaux mouvements sociaux autour de différentes thématiques comme le féminisme, l'écologie, les revendications autochtones, la situation des jeunes ou des regroupements de citoyens tant urbains que ruraux. Influencés par les idées de coopération et de partenariat, l'État, les syndicats et le patronat reconnaîtront l'importance de ces mouvements et leur feront une place dans le cadre tant des différents sommets socioéconomiques, mais aussi dans les nouvelles structures de concertations régionales ou locales.

Cette réponse a permis l'accréditation d'un discours appelant à la collaboration et au partenariat entre les groupes sociaux, discours qui s'est concrétisé par des modes participatifs de gouvernance au sein d'institutions paragouvernementales et dans le cadre des négociations patronales-syndicales. Nous avons assisté à la constitution d'un terreau sémantique et de pratiques de coopération venant ainsi se conjuguer pour soutenir le développement de la recherche partenariale concrétisés par des dispositifs d'accueil et de subvention par les instances subventionnaires.

5. Éléments comparatifs

La démarche comparative des expériences sénégalaises et québécoises de recherche partenariale portera sur les ressemblances et dissemblances ressorties de deux variables : l'analyse de l'impact de l'environnement universitaire dans le processus de co-construction de connaissances, et enfin, les dimensions épistémologique et éthique inhérentes à de telles pratiques.

6. L'impact de l'environnement universitaire

L'évolution différentielle des universités au Sénégal et au Québec imprime une vision et une place distinctes à cette institution ainsi que des rapports particuliers avec les acteurs non universitaires, notamment les communautés. Au Sénégal, l'environnement universitaire reste encore marqué par le positivisme et une volonté de favoriser les sciences mathématiques, naturelles, physiques, économiques sur les lettres et sciences humaines. Le nombre important d'étudiants inscrits dans

cette branche a amené les autorités publiques à mettre l'accent désormais sur les sciences dites dures ou exactes au regard des défis du développement du pays¹⁸. Cette option qui permet de comprendre que la recherche soit fortement empreinte de positivisme et d'exclusion des acteurs non universitaires du processus de construction de la connaissance. C'est l'influence des ONG et de chercheurs formés dans des universités nord-américaines et britanniques pour la plupart (à la différence de ceux marqués par la tradition académique française) qui vont introduire divers processus de recherche participative, particulièrement à travers la recherche-action, car l'absence de financement de la recherche par les pouvoirs publics constitue un grand handicap dans les universités.

Ce sont surtout des projets de recherche internationaux, des appels à projets internationaux ou commandités par les partenaires au développement qui représentent les plus importantes sources de financement dans les universités. Dans un pareil contexte, les modalités de déroulement des recherches restent peu favorables à une démarche de recherche partenariale, au regard des délais très courts et surtout des indicateurs d'évaluation qui dénotent peu d'intérêt aux incidences de ce type de recherche dans leurs résultats. Enfin, au sein même des universités, la reconnaissance académique de la recherche partenariale n'est pas promue et l'évaluation par les pairs de tels processus fait ressortir des critiques à peine voilées en la taxant de recherche populiste ne respectant ni le principe d'objectivation et de distanciation, ni la séparation entre sujet et objet d'étude, ni les règles de rigueur méthodologique. Ainsi, l'absence d'un dispositif institutionnel de promotion/ d'accompagnement de la recherche partenariale et de médiation entre parties prenantes, à l'image du SAC, mais également de lignes de financement spécifique, ne permet pas à la recherche partenariale de disposer pour le moment de conditions favorables à son expansion.

7. Dimensions épistémologique et éthiques de la recherche partenariale

Si la recherche partenariale instruit une dynamique de co-construction de connaissances pouvant aller jusqu'à la coproduction d'actions de développement, elle reste quand même muette sur certains pans entiers des savoirs des communautés. Non seulement les positions asymétriques des parties prenantes ne disparaissent pas tant au Québec qu'au Sénégal, mais encore, les savoirs tacites, endogènes ou expérientiels demeurent peu valorisés dans les processus de recherche particulièrement au Sénégal. Ainsi, les recherches partenariales n'échappent pas à la violence épistémique exercée sur les autres formes de savoir. Subsistent aussi des barrières diffuses liées au fait que les valeurs sociales ne sont pas explicitement énoncées, le consensus épistémologique dans l'appréhension des savoirs n'est pas acté et enfin, les aptitudes relationnelles en termes d'humilité, de respect de l'autre ne sont pas réaffirmées au début de la recherche.

En regard du schéma proposé plus haut, le défi, vu du Sénégal, est l'intégration des savoirs situés et culturellement ancrés, partie intégrante de l'héritage et touchant le monde du visible, de l'invisible et à la spiritualité. Soumis à une rationalisation interne, une vision holiste et systémique, ces savoirs ont été construits dans le temps à partir de vécus expérientiels et de

¹⁸ Par ailleurs, la sociologie discipline des sciences sociales, fut interdite au Sénégal suite aux événements de Mai 1968 jusqu'en 1991, parce que considérée comme une discipline subversive.

constats récurrents théorisés. Ils capitalisent des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire repérables dans tous les domaines de la vie économique, sociale et politique à travers des formes d'expression telles que : le sens commun, les proverbes, l'intuition, l'opinion... bref, des prémisses de pensées systématisées pouvant servir d'hypothèses à l'investigation scientifique (Niang, 2003). Le paradigme de la recherche partenariale semble à cet effet suffisamment approprié pour la reconnaissance des compétences réflexives des acteurs non universitaires en misant sur les accommodements raisonnables entre la science et les autres formes de savoir autour d'un dialogue pluriversel. Il s'agit donc d'un travail de démocratisation des savoirs, mais surtout, de traduction interculturelle qui opère à travers un espace commun de conciliation d'univers épistémiques différents basé sur la reconnaissance et le respect du protocole de production de connaissance de chacune des parties prenantes. Il reste cependant à prendre en compte le caractère ésotérique de certains savoirs endogènes et leur difficulté à dépasser leur nature spécifique et localisée.

8. Conclusion

Tant au Québec qu'au Sénégal, la mise en place de structures universitaires reposant sur la co-construction de connaissances entre chercheurs et praticiens a été une avancée importante pour instaurer des processus de recherche qui ont recours aux capacités réflexives des différents acteurs tant universitaires que non universitaires. Si le Québec reste bien ancré dans une tradition de recherche partenariale, le déficit de soutien institutionnel et de valorisation académique au Sénégal favorisent plutôt la R-A. Toutefois, les dimensions épistémologique et éthique inhérentes à la recherche partenariale semblent constituer autant de défis qui appellent un dialogue pluriversel des savoirs.

Bibliographie

- Audoux, C. (2008). Les partenariats de recherche entre chercheurs et acteurs associatifs : à la recherche d'un espace de mutualité. *Revue critique d'écologie politique*, 29.
- Bouchard, M. J., St-Pierre, J. et Lévesque, B. (2005). *Modèle québécois de développement et gouvernance entre le partenariat et le néolibéralisme?* [Montréal, Que.] : Alliance de recherche universités-communautés : Réseau québécois de recherche partenariale. Récupéré de <http://site.ebrary.com/id/10238042>.
- Bussièrès, D. (2018). *La recherche partenariale : d'un espace de recherche à la coconstruction de connaissances*. UQAM.
- Bussièrès, D., Caillouette, J., Fontan, J.-M., Soussi, S. A., Tremblay, D.-G. et Tremblay, P.-A. (2013). *La recherche partenariale au CRISES*. Montréal : Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales.
- Caillouette, J. et Soussi, S. A. (2012). Le processus et les modalités de coconstruction d'un espace partenarial de recherche : proposition d'un modèle d'analyse. Dans *La recherche partenariale au CRISES* (p. 45-56). Montréal : CRISES.
- Desgagné, S., Bednarz, N., Lebus, P., Poirier, L. et Couture, C. (2001). L'approche collaborative de recherche en éducation : un rapport nouveau à établir. *Revue des sciences de l'éducation*, 23(2), 371-393.
- Desgagnés, S. (2007). Le défi de la coproduction de « savoir » en recherche collaborative; autour d'une démarche de reconstruction et d'analyse de récits de pratique enseignante. Dans *La*

recherche participative : Multiples regards (p. 89-121). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Donnay, J. (2001). Chercheur et praticien même terrain? *Recherches qualitatives*, 22, 34-53.

Godrie, B. et Dos Santos, M. (2017). Présentation : Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance. *Sociologie et sociétés*, 49(1), 7. doi : 10.7202/1042804ar.

Klein, J.-L., Bussières, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G. et Tremblay, P.-A. (2015). *Saint-Camille : Récit d'une expérience de co-construction de la connaissance*. Montréal : CRISES.

Ndiaye, S. (2020). La démarche de recherche partenariale : conditions et défis du partenariat université-communauté en contexte sénégalais. *Sociologies*. Récupéré de <http://journals.openedition.org/sociologies/14426>.

Ndione, E. S. (1994). *L'économie urbaine en Afrique : le don et le recours*. Paris : Dakar Grand-Yoff : L'Harmattan ; Enda Graf Sahel.

Ndione, E. S. et Enda Graf Sahel (Group) (dir.). (1994). *Réinventer le présent : quelques jalons pour l'action*. Dakar, Sénégal : Editions Enda Graf Sahel.

Niang, A. (2003). La science, l'homme de science et le social : l'implication cognitive et éthique dans l'entreprise scientifique. *Revue Sénégalaise de Sociologie*, (6).

Otis, J., Lévy, J. J.- et Bernier, M. (dir.). (2015). *La recherche communautaire VIH/sida : des savoirs engagés*. Québec (Québec) : Presses de l'Université du Québec.

Renaud, L. (2020). Modélisation du processus de la recherche participative. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (30), 89-104. doi : 10.4000/communiquer.7437.

Santos, B. de S. (2011). Épistémologies du Sud. *Etudes rurales*, 2011/1(187), 21-49.

Santos, B. de S. (2016). *Épistémologies du Sud : mouvements citoyens et polémique sur la science*. Paris : Desclée de Brouwer.

Savoie-Zacj, L. et Dolbec, A. (1999). La recherche en partenariat : de nouveaux liens à développer entre universitaires et personnels scolaires. *La collaboration et le partenariat dans la recherche en éducation*, 6(2), 189-213.

Visvanathan, S. (2016). La quête de justice cognitive. Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Québec : Éditions science et bien commun. Récupéré de <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1>.

Séance 1E – Société civile, pouvoirs publics et innovations sociales / Civil Society, Public Authority and Social Innovations

From Exit Strategies to Social Cohesion Policies: Forming New Coalitions Pursuing Social Justice and Environmental Sustainability

Andrea Salustri, Sapienza University of Rome

1. From exit strategies to social justice

Global crises contribute to increasing the degree of financialization of national economies (Epstein, 2005, Sawyer, 2014), and the overall dependence on digital technologies (Gkeredakis, Lifshitz-Assaf, Barrett, 2021). But, most of all, global crises have dramatic and disruptive effects on people and societies, and those, in turn, increase the level of socioeconomic uncertainty (UN-TFSSE, 2020). This is true also for the ongoing COVID-19 Crisis, and while people and institutions are still coping with its harshest consequences, there is a not-negligible risk that the fragmentation of social relations and the asymmetric impacts of the related socioeconomic shocks will radicalize the individual propensity to elaborating exit strategies in response to societal challenges.

In fact, the ongoing pandemic, beside its short run consequences on public health and on production processes, is determining a structural change towards increased and persistent inequalities of social and territorial nature, and the absence of concerns for collective and common interests may in the end put at risk also the private interests of the innovators and of those who successfully resisted to the deterioration of the socioeconomic relations. In times of crisis, the public sector should be fully entrusted of its redistributive function, but binding constraints on public finances and the existence of unobservable needs that may trigger non-linear dynamics (i.e., situations in which public policies may backfire, increasing, instead of mitigating, the negative impact of COVID-19) also call for the enabling and subsidiary action of the organizations and enterprises of the social and solidarity economy (SSEOs). Specifically, to address local and contingent needs and to narrow the social divides, individuals are called to participating on voluntary basis in commoning and cooperative practices anchored by SSEOs, while operating some redistribution informally.

Paraphrasing Bailey *et al.* (2018), people may join solidarity-based and cooperative activities, independently from the position achieved, to manifest their dissent to gain benefits from unequal relations based on an unlevelled playing field, implicitly recognizing in social justice a value itself. This *bottom-up radicalism* may contribute to the enforcement of human rights at all scales and may trigger long-standing cooperative relations based on a shared ethic of the common good. In turn, the latter may create the basis for an inclusive development contributing to the implementation of democratic stances. It is worth noting how, while the reaction to the financial

crisis of 2008 pursued a higher degree of resistance and resilience to the social and territorial imbalances caused by the financial turmoil, the reaction to the COVID-19 crisis is explicitly pursuing a transformative process toward a more equitable and inclusive society. Furthermore, during the past decade, higher education institutions (HEI) have been explicitly entrusted of a civic role, as it emerges, for example, by the shift from the triple to the quadruple helix model of innovation, also including the civil society (EESC, 2015). Specifically, quoting Goddard (2009, p. 5), «[t]he engaged civic university provides opportunities for the society of which it forms part», and is able to bring back «lessons and insights from societal interactions» that may improve teaching and research (Goddard *et al.*, 2016).

Lying on these considerations, it becomes manifest how researchers and citizens may cooperate directly, or through the mediation of engaged civic universities and social and solidarity institutions, in the co-development of more equitable social relations, in the implementation of commoning practices, and in the co-construction of inclusive collective memories, also contributing to the design and implementation of public policies addressing the needs of those kept behind, while eradicating epistemic injustices. Conversely, the lessons learnt on the field may contribute to the effectiveness of academic research, to the inclusiveness of teaching activities, and to the efficiency of administrative activities, reconnecting the so called *third mission* activities with HEI's *core-activities*.

Consequently, while SSEEOS may contribute to rising at individual level an intrinsic motivation to advocate redistributive instances instead of pursuing narrow self-interest, universities may contribute to the recognition of issues that are often overlooked (as unobserved qualitative mismatches, latent social dilemmas, unaccounted distance losses, and a revised notion of merit) within the so-called mainstream theories (especially in the field of economics), providing a vital contribution to the eradication of the epistemic injustices of theoretical nature that still affect social sciences and humanities, and that are, often involuntarily, transferred in social practices and everyday life. The following section provides a brief overview of four overlooked issues that may cause the disruption of socioeconomic relations.

2. Identifying the root causes of epistemic injustices

Qualitative mismatches, social dilemmas, socioeconomic and territorial inequalities, and epistemic injustices may undermine democratic processes, disincentivize cooperative social interactions, increase the number of kept behind, and determine the deterioration of the socio-economic system.

Qualitative mismatches have been analyzed, as an example, in the field of labour economics, where they have been addressed, at social level, as major causes of inequalities and job polarization (Sattinger, 2012). Specifically, «[q]ualitative mismatches arise when the qualifications or skills of workers [...] are different from the qualifications or skills required for their jobs» (Sattinger, 2012, p. 3). They may have both a vertical dimension, when the mismatch depends on the quantity of schooling received, and a horizontal dimension, when the mismatch is due to the type of schooling received (Montt, 2017). Moreover, skills mismatches have been addressed as major causes of earnings inequality (Slonimczyk, 2013). Also, qualitative mismatches

affect the efficiency of goods and services markets by determining persistent excess supply and demand, and by creating ways of evading regulatory requirements (see, as an example, Spence, 1975; De Fraja, Iozzi, 2013). More generally, they affect the rules and social norms regulating everyday life and the functioning of the economic systems, contributing to unduly transferring risks or costs on minorities and underrepresented social groups or by identifying patterns of development without the support of a democratic consensus. Consequently, qualitative mismatches call for solidarity and social actions, as for example, the empowerment of workers cooperatives, the enabling and subsidiary action of the social and solidarity economy in the fulfilment of basic and welfare needs of marginalized social groups, and the advocacy of civil society organizations committed to bridge qualitative gaps, expand the public sphere, and pursue democratic principles and accountability at political level (Salustri, Viganò, 2019).

However, the individual and institutional commitment to the common good also poses a multitude of social dilemmas, broadly intended as situations in which there is a dissonance between «what is best for the individual and what is best for the group» (Anderies, Janssen, 2016). The well-known prisoner's dilemma is the workhorse of the literature on game theory, intended as «the study of the ways in which interacting choices of [...] agents produce outcomes with respect to the preferences (or utilities) of those agents, where the outcomes in question might have been intended by none of the agents»¹⁹. Game theory has been used by Elinor Ostrom in her seminal contribution on governing the commons (1990) to illustrate how common resources may be sustained by self-organized communities. Most of Ostrom's analysis is focused on institutional diversity (Ostrom, 2005), and supports the thesis that «there is no simple formula for determining the best set of rules», as «context matters, so every situation is different. Nonetheless, we can develop our understanding of how context matters to help us interpret different situations and how to address them more effectively» (Anderies, Janssen, 2016, p. VI). It is worth noting how individuals and organizations may follow mutually agreed rules and norms or may implicitly or explicitly defect, and that may have individual and societal consequences (Anderies, Janssen, 2016). Within this general framework, SSEOs play a crucial role in identifying *the environmental and social externalities* of individual and organizational choices, in narrowing the existing positional imbalances among the social actors, and in enforcing those norms that may contribute to leveling the playing field. Specifically, a vast set of considerations influences people's expectations on the outcome of social interactions. Consequently, beside their political and economic value, SSEOs play a fundamental role in restoring feelings of solidarity and cooperation among people and organizations, as it may contribute to overcoming those incentives that may reward individual solutions to shared problems, fueling a modern tragedy of the commons (Gross, De Dreu, 2020). When just and democratic rule and norms turn into effective commoning and cooperative practices, they may also help to trigger bottom-up and effective development processes, and vice versa.

However, justice and democracy must confront themselves with the issue of formal and substantive inequalities among individuals and the implications they have in terms of the cost of action (or inaction) and lack of opportunity. Indeed, social actors in the same position rarely share

¹⁹ <https://plato.stanford.edu/entries/game-theory/>.

the same *contour conditions*. Instead, many actors must overcome social and spatial distances from their actual to their theoretical position, and this may affect their choices and their behaviour. For example, consider a consumer buying food in a supermarket: how much does she/he earn and how far is her/his house from the supermarket? This will undoubtedly affect her/his budget and the time and frequency of her/his programmed purchases, as binding budget and time constraints may shift her/his preferences towards cheaper and more *visible* goods. To correctly interpret consumer's choices, it is therefore necessary to identifying her/his distance losses, defined as additional monetary and non-monetary costs charged on individuals' actions (or inaction) due to their being (socially or physically) distant from the ideal or expected position. Territorial distances, of course, are the easiest to understand, but, as it is well-known, socioeconomic distances may generate distance losses as well. Finally, it is worth noting how social and territorial distances may overlap, generating distance losses that, when they overcome a critical threshold of vulnerability, may fuel epistemic injustices also in formally inclusive political environments.

As an example, consider two students, student A and student B, both having the same right to realize their full human potential. They have same capabilities, but student A lives close to the faculty and can benefit of the financial support of her/his family. Instead, due to lack of financial means, student B lives far from the faculty where houses are cheaper (say, an hour by bus) and must find a part-time job to self-finance her/his studies (consider an additional time burden of four hours spent each day). It means that student B spends each day six additional hours (that are unproductive in terms of education) to enable eight hours of learning. As an effort of fourteen hours a day goes beyond her/his capabilities, and distance losses cannot be eliminated, student B is forced to reduce her/his learning effort. Therefore, in the short run her/his academic performances decrease, and in the midterm that may cause the loss of scholarships, grants or other incentives that student A will be able to achieve. Consequently, in the long run student B may have difficulties to find a job that may satisfy her/his high commitment and expectations. That may induce student B to make less ambitious plans, and, if it happens, persistent and self-reinforcing inequalities will contribute to keeping her/him behind.

This example illustrates a case in which inequalities, in the absence of effective (public or private) welfare policies, determine the insurgence of latent epistemic injustices. On the other hand, injustices may be epistemic in their nature, that is, independently from the existence of distance losses (or, that is the same, epistemic injustices may be associated to distance losses of infinite magnitude), and it happens every time that a wrong is done to someone in her or his capacity as a knower (Fricker, 2007, p.1). However, as already pointed out in the previous section, an epistemic injustice «not only wrongs a knower as a knower, but also is a wrong that a knower perpetrates as a knower and that an epistemic institution causes in its capacity as an epistemic institution» (Pohlhaus, 2017, p.14). Consequently, while being close to those in need, global crises call for a revision of theoretical constructs that may reveal obsolete or biased with respect to the actual context, and that, in case they were turned into practices by unacquainted actors, may perpetuate and eventually create new epistemic injustices.

3. Which role for the Social and Solidarity Economy?

Lying on these considerations, this research supports the thesis that, especially in the long run, sharing an ethic of the common good and pursuing a common sustainable future implies a longstanding and credible involvement in solidarity-based and cooperative practices generating mutual benefits, as ethical beliefs concerning environmental sustainability and redistributive justice may eventually foster an adjustment of negative social and economic payoffs through a more effective redistribution of benefits and losses.

Specifically, cost-benefits evaluations should account for distance losses, intended as the costs charged on individuals due to their being distant from an ideal-type or an assigned position, as they may be key explanatory variables of individual's behaviour. Furthermore, social and territorial distances may contribute to revealing latent epistemic injustices, that is, situations in which, beside a formal recognition of equal capabilities as knowers, some individuals are *kept behind* in their substantial capability to be recognized as knowers. Consequently, due to their proximity to people's social attitudes and needs, SSEEOs may play a primary role in identifying social and territorial distances among individuals and institutions and eradicate epistemic injustices, while engaged civic universities may contribute to evaluating their related economic (monetary and non-monetary) and social costs, and to identifying epistemic injustices perpetuated by theoretically biased analytical tools. That may significantly reduce the risk of basing a common development strategy on biased evaluations of the individual and common outcomes, and, in turn, unbiased impact measurements may foster a wider participation to the implementation of mutually agreed goals. In sum, coalitions of researchers and citizens have the potential to identifying and eradicating latent and theoretical epistemic injustices that, if unrecognized, may perpetuate inequalities among individuals and institutions at all scales, discouraging voice. Indeed, mainstream economics still hesitates (and sometimes fails) to recognize, beside its political value, the instrumental value of voice, especially in elaborating a way out of global crises. Instead, voice, here intended as participation in activities anchored by the civil society and by SSEEOs, «should complement and occasionally supersede exit as a recuperation mechanism when business firms, public services, and other organizations deteriorate» (Hirschman, 1980, p. 431). Again, quoting Hirschman, «[u]ncertainty is an important element of this transformation of means into ends, and of costs into benefits», and may act at times as a discriminating monopolist as it extracts from each person [...] the full amount he would be willing to pay to have that policy; this would happen if each individual becomes convinced that his contribution makes the difference between success and failure of the movement (Hirschman, 1980, pp. 433-4).

Hirschman's proposition may provide support to the thesis that distance costs should be interpreted in normative rather than in positive terms. Saying it differently, in times of crisis, rather than investing in the most competitive territories and social groups to benefit of efficiency gains, it is often more convenient to narrow the social and territorial imbalances and to eradicate epistemic injustices to put the economy on a sustainable pattern of development. Moreover, while in times of economic growth the public sector may play a pivotal role in narrowing spatial inequalities by concentrating resources on the infrastructural development of peripheral areas,

in times of crisis the focus should shift on civil society and SSEOs, due to their capability of triggering local development in marginalized areas (Salustri, Viganò, 2017).

Going back to the present, as stated by the UN Secretary-General of the United Nations António Guterres on 19th March 2020, the COVID-19 crisis «is, above all, a human crisis that calls for solidarity»²⁰. Furthermore, the «current crisis has increased the level of uncertainty at the economic and work level», and «this situation does not affect everyone the same way» (UN-TFSSE, 2020, p. 3). Consequently, inequalities within and across countries are deepening and differentiating their impact because of the crisis, fueling a need of resilient transformation (this is the novelty with respect to the previous crisis of 2008) toward a sustainable common future. But this, in turn, calls for a collective reflection on the root causes of the epistemic injustices that are keeping large strata of population behind.

Within this scenario, SSEOs may play a crucial role. Specifically, «they have an inclusive and democratic governance structure» that may directly and indirectly foster «active and responsible citizenship [...], eliminating the need to resort to police states with the consequent regression in personal freedoms» (UN-TFSSE, 2020). However, «the full potential of the SSEOs for the recovery stage will depend on governments' willingness to co-design and co-implement public policies and recovery measures within a multi-stakeholder approach» (UN-TFSSE, 2020). Finally, it is worth noting how SSEOs are made of people, and large strata of population are facing dramatic losses along all the dimensions of human development (health, education, decent income) and among their affections. Consequently, an improved access to health care and education and income redistribution may be key factors in stimulating empowerment and participation of those who are more exposed to the harshest consequences of the crisis. In sum, this is a human crisis, and to keep no-one behind people and institutions should cooperate to eradicate (observed and unobserved) epistemic injustices and inequalities, and empower collective actions anchored by SSEOs. That, in turn, calls for a revised notion on merit, to be intended as the capability of recognizing those observable and unobservable inequalities that may fuel epistemic injustices, and the effort spent to eradicate them, while caring for the immediate necessities of those in need, but an in-depth analysis of this issue goes beyond the scope of this research. Here it is worth noting how, in the current global scenario, this renewed notion of merit may inspire alternative approaches in coping with the most dramatic effects of the ongoing crisis.

References

- Anderies, J. M. and M. A. Janssen, (2016). *Sustaining the commons*. Tempe, Arizona State University.
- Bailey, D. J., M. Clua-Losada, N. Huke, O. Ribera-Almandoz, and K. Rogers (2018). «*Challenging the age of austerity: Disruptive agency after the global economic crisis*», *Comparative European Politics*, vol. 16, n.1, p. 9-31.
- De Fraja, G. and A. Iozzi (2008). «The quest for quality: a quality adjusted dynamic regulatory mechanism», *Journal of Economics & Management Strategy*, vol. 17, n. 4, p. 1011-1040.

²⁰ <https://www.un.org/en/un-coronavirus-communications-team/above-all-human-crisis-calls-solidarity>.

- EESC (2015), *Engaged universities shaping Europe*, SOC 5/24, <<https://www.eesc.europa.eu/en/our-work/opinions-information-reports/opinions/engaged-universities-shaping-europe>>, accessed 15 March, 2021.
- Epstein, G. A. (ed.) (2005). *Financialization and the world economy*. Cheltenham (UK), Edward Elgar Publishing.
- Fricker, M. (2007). *Epistemic injustice: Power and the ethics of knowing*. Oxford, Oxford University Press.
- Gkeredakis, M., H. Lifshitz-Assaf and M. Barrett, (2021). «*Crisis as opportunity, disruption and exposure: Exploring emergent responses to crisis through digital technology*», Information and Organization, online preview.
- Goddard, J. (2009). *Re-inventing the civic university*. Nesta.
- Goddard, J., E. Hazelkorn, L. Kempton and P. Vallance (2016), «*Introduction: why the civic university?*». In Goddard, J., E. Hazelkorn and P. Vallance (Ed.), *The civic university: The policy and leadership challenges*, Cheltenham (UK), Edward Elgar Publishing.
- Gross, J. and C. K. De Dreu (2019). «*Individual solutions to shared problems create a modern tragedy of the commons*». Science advances, vol. 5, n.4.
- Hirschman, A. O. (1980). «Exit, Voice, and Loyalty: Further Reflections and a Survey of Recent Contributions». *The Milbank Memorial Fund Quarterly*. Health and Society, p. 430-453.
- Montt, G. (2017). «Field-of-study mismatch and overqualification: labour market correlates and their wage penalty». *IZA Journal of Labour Economics*, vol. 6, n. 2, p. 1-20.
- Ostrom, E. (2005). *Understanding institutional diversity*. Princeton NJ, Princeton University Press.
- Ostrom, E. (1990), *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge, Cambridge university press.
- Pohlhaus, G. (2017). «*Varieties of Epistemic Injustice*», in Kidd, I. J., J. Medina and G. Pohlhaus, *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice*, Royaume-Uni, Routledge, p. 13-26.
- Salustri, A. and F. Viganò (2017). *The non-profit sector as a foundation for the interaction among the social economy, the public sector and the market*, MPRA working paper n. 78113.
- Sattinger, M., (2012), *Qualitative Mismatches, Foundation and Trends R in Microeconomics*, vol. 8, n. 1-2, p.3-9.
- Sawyer M., (2013), «*What Is Financialization?*», *International Journal of Political Economy*, vol. 42, n. 4, p. 5-18.
- Viganò, F. and A. Salustri (2019). *Partnering with Civil Society Organizations: The Role of Volunteers and Not for Profit Organizations in the Provision of Welfare Services*. CIRIEC International working paper, Liege, Université de Liège.
- Slonimczyk, F. (2013). «*Earnings inequality and skill mismatch in the US: 1973–2002*». The Journal of Economic Inequality, vol. 11, n. 2, p. 163-194.
- Spence, A. M. (1975). «Monopoly, quality, and regulation». The Bell Journal of Economics, p. 417-429.
- UN-TFSSE, 2020, *What Role for the Social and Solidarity Economy in the post-COVID-19 Crisis Recovery?* UNTFSSE Statement, June 2020, <https://unsse.org/wp-content/uploads/2020/09/UNTFSSE-Statement-on-COVID-19-June-2020.pdf>, accessed 15 March 2021.

UK Financialisation of Public Service Delivery

Leslie Huckfield, Glasgow Caledonian University

1. Outline

Rather than social innovation or the promotion of social and environmental justice, the British state continues to propagate a series of aging UK public service delivery initiatives. Support for impact measurement, social investment and the financialisation of health, social care and welfare represent the last throes of British colonialism, using a “Third Way” or liberal approach. This recompositing of the political space means that a vast infrastructure provides a platform for philanthrocapitalism (McGoey, 2015), with much of it funded and directed by government through the Global Steering Group for Impact Investment, the British Council and the UK Government’s Foreign, Commonwealth and Development Office. This is supplemented by higher education, foundations, trusts and non profits so that many initially employed in a UK domestic infrastructure now find lucrative employment on a global stage. During these processes, social innovation and local democracy are frequently submerged.

At the heart of these initiatives is the British Council’s Global Social Enterprise Programme with its ‘mapping exercises’, which organises UK study tours, makes ‘available resources for aspiring social entrepreneurs’ and promotes impact measurement for social enterprises. British Council supports an ongoing series of articles in the online ‘Pioneers Post’ which constantly extols the benefits of impact investment from private funds. In many of these countries, as shown below, irrespective of their existing decided domestic policies, British Council reports project a strong emphasis on financialisation, without any required particular governance structures, so that many private companies and sole traders are able to self identify and be represented and reported as ‘social enterprises’.

Initially, social investment and impact measurement have featured in a domestic trajectory of driving non profit structures into delivery of regressive public policies. By products from this mixed economy of welfare now render social investment and social enterprise polysemous (Jenson, 2015, 2020) and may ultimately return recipient countries to a pre welfare state. Ultimately, social investment and social enterprise may return to a new monosemy, with a focus on the monetisation of social need.

This contribution examines various theoretical contributions on social investment, many of which may have overlooked the private financing motives of successive UK Governments, by providing a brief history of policy steps in this direction, which have influenced the European Union and internationally through the British Council. The Council’s social enterprise ‘mapping reports’ for individual countries are examined in detail, showing in many cases its attempts to override already decided domestic policy.

2. Social Investment Needs Public Subsidy

There is considerable literature on social investment, much of which emanates from differing interpretations of Giddens' 'Third Way' guideline on 'investment in human capital whenever possible, rather than direct provision of economic maintenance' (Giddens, 1998, p. 117) or from Esping Anderson's 'Why We Need a New Welfare State' (Esping-Andersen, Gallie, Hemerijck, & Myles, 2002). But despite widespread acknowledgement of a separate identity for the UK's Third Way or liberal approach (Deeming & Smyth, 2015, p. 299; Jenson, 2019, p. 6; Kersbergen & Hemerijck, 2012, p. 281; Morel & Palme, 2017, p. 154) little of this focuses on financing social investment from private sources as a longstanding UK policy ambition.

Deeming and Smyth warn that "shifting the emphasis of social policy towards social investment in human capital policies and labour market integration may well come at the expense of social protection and inclusion for all" (Deeming & Smyth, 2015, pp. 298, 314). Esping Anderson criticised Blair's approach as supply sided and argued for a 'truly effective and sustainable social investment strategy... biased towards preventive policy' (Esping-Andersen *et al.*, 2002, p. 5). Jenson described this shift to social investment as public funding going to non-public and non-profit actors to develop services needed to implement the social investment perspective in areas previously by the public sector or commercially where neoliberals held sway (Jenson, 2017, p. 37). She laments that the consensus has disappeared that state-designed policy instruments and public delivery of public services are the best kind of investment. Instead, "states, international organisations and the supranational EU are directing their spending to a myriad of social entrepreneurs and NGOs to provide the services, in one of the multiple legal forms that social enterprises might take" (Jenson, 2017, p. 43). She also describes a 'third stream' for social investment from policy communities analysing welfare regimes and the primary challenges were social and economic trends generating demographic problems and new social risks, but asserts that all streams of social investment feature the 'need to combat neoliberal ideas figured in all three' (Jenson, 2019, p. 60). She had written earlier that "neoliberals' obsession with redesigning macro-economic and financial structures by slashing the social protections of some and failing to provide for others ... is a detour Europeans must resist" (Jenson, 2009, p. 42). Though Van Kersbergen and Hemerijck believe that the social investment strategy is the best possible route for welfare state adjustment, they are wary that its generation of flexible labour tends to increase wage differentials and maximising the chances of earning an income on the labour market tends to generate inequalities and risks" (Kersbergen & Hemerijck, 2012, pp. 475, 489).

Few of these contributions reflect on the UK intention from the 1990s, which sought to encourage external investment by private finance. Though Nicholls and Teasdale describe the aggregate size of the mixed economy of welfare being reduced, with the proportion of public services delivered by social enterprises and the private sector increased, they offer few explanations of alternative funding sources (Nicholls & Teasdale, 2017, p. 333). Though Morel and Palme seek to fashion a normative foundation for social investment, based on the social cohesion aims of European social investment in the Lisbon Strategy, they acknowledge only lip-service in policy developments and academic research where a focus on economic indicators has tended to prevail when measuring policy outcomes" (Morel & Palme, 2017, p. 151). They also note that any complementarities between social insurance and social investment within a social-democratic

Nordic model are disregarded in a UK type Third Way social investment approach, where the focus has been more squarely on human capital investments but not on income security (Morel & Palme, 2017, p. 154).

Laville and Eynaud are more critical of a Third Way approach as the religitimation of capitalism. Such philanthropic capitalism is supported by donor investors concerned about the impacts of their donations. This "venture philanthropy", mindful of the evaluation of the social results of its financial contributions, prefers "individual engagement and ethical awareness over norms emanating from public authorities and political questions". In this approach, any cross fertilization of public action and civil society by a common reference to the democratic society is missing and should be the main conduit for strengthening solidarity" (Laville & Eynaud, 2019, pp. 11, 13, 14). Elsewhere, considerable theoretical and practical evidence shows the difficulties in a philanthropic funding approach, since encouragement of private investment in social outcomes needs subsidies and support, usually from public funds. Peng compares social investment developments in Japan and South Korea. While Japanese investment was largely publicly funded, South Korean expansion used public funding of private and third sector organisations, where new jobs created in social service sectors are largely low wage and nonstandard employment, with little evidence that these jobs can provide adequate income security for families (Peng, 2014, pp. 397, 402).

Nicholls and Teasdale also mention New Labour's Social Investment Task Force and Social Investment Task Relief (Nicholls & Teasdale, 2017, p. 336). But to enable their thesis that the neoliberal macro paradigm micro social enterprise paradigm remains intact, they are unable to follow logically from Leadbeater's original prescription of a role for private finance in his "Rise of the Social Entrepreneur". "(T)he private sector should consider what role it might play in providing start-up and growth finance for social entrepreneurs... If a set of corporate sponsors develops a close, committed, long-term relationship with a scheme it should be possible for the scheme to use these relationships as financial assets, as security to borrow funds" (Leadbeater, 1997, p. 81). The European Union was later more specific in advocating public subsidies to private providers of social services, offering public funds in exchange for meeting objectives set by the state and contracting-out and paying for a specific service according to parameters set by the state (European Union, 2013, p. 83). As shown later, this provides an apt summary of the British Council's policies and actions globally.

But, as shown below, private finance for social investment requires public support and subsidy. Monitor, Michael Porter's consultancy report on impact investing, shows that there are not enough financially promising companies for impact investors to invest in. "Organisations abound that appear to offer social benefit – but whether they can offer market-based returns is questionable". Because for-profit investors are uneasy about investing in risky financial ventures, 'truly realizing the impact in impact investing will require more, not less, philanthropy" (McGoey, 2014, p. 116). Even less attention has been paid to the ways that think-tanks and civil society organizations, including philanthropic organizations, which draw selectively on self-serving evidence (McGoey, Thiel, & West, 2018, p. 19), which are the subject in this contribution. Reflecting Laville and Eynaud above this "new philanthrocapitalist rhetoric advances an even

more extreme notion of market superiority than Friedman did because, unlike him, they make an explicit normative case for using public money to subsidize the corporate sector's 'social work'" (McGoey *et al.*, 2018, p. 20).

3. Finance for Social Investment

After the fall of the Berlin Wall in 1991 and the collapse of the Soviet Union, the UK Government introduced a programme of "Know How Funds", first launched in June 1989 in Poland. Other funds were later developed for Bulgaria, Czechoslovakia, Hungary, and the Soviet Union. These funds were designed to help erect the framework for a market economy by relating British know how in banking, capital market development, financial services, privatization, and other critical areas stance. British experts filled key positions in Poland, Czechoslovakia and other Central and Eastern European counties. The main objective of Britain's programme of bilateral technical assistance to central and eastern Europe and the former Soviet Union, was to help countries in transition to a free-market economy by providing advice and expertise. Total expenditure in 1994-95 was £77.2mn, in which the British Council featured. As shown below, much of the British Council's and UK Government's policies and funding for social enterprise continues in the same mould.

After Leadbeater's initial contribution on welfare reform (Leadbeater, 1997), an effective marrying of third sector organisations with external private funding for delivery of public services was amplified by the Social Investment Task Force, set up by Gordon Brown in 2000 and led by Ronald Cohen, a venture philanthropist. The role of private social investment was outlined in the Reports from the Social Investment Task Force (SITF, 2000, 2003, 2005, 2010), and in Gordon Brown's iteration of Social Impact Bonds from the Council for Social Action in 2007 (Robinson *et al.*, 2008; Social Finance, 2009). Coalition and Conservative Governments used SITF recommendations in the 'Growing the Social Investment Market White Paper' (Cabinet Office & HM Government, 2011) and then set up the Big Society social investment wholesale bank. This series of reports, policies and implementation from Leadbeater's original publication in 1997 onwards, demonstrate that it had been the intention of Labour and Conservative Governments that reductions in public spending should be matched by an increase in the private financing for social investment.

Earlier UK policy endeavours sought to gain acceptance that third sector structures should deliver more public services, a process initiated by the Treasury's Cross Cutting Review of the third sector's role in public service delivery (HM Treasury, 2002, p. 25). "Social investment is primarily private action, and while it may well include elements of public policy and action... which in our opinion represents the true departure point from conventional welfare state policies" (Anheier, 2010, p. 11). Anheier continues "they are expenditures for the purchase by an investor or the provision by a donor of a financial product or other item of value with an expectation of favourable future returns" (Anheier, 2010, p. 12).

In the Final Social Investment Task Force Report in April 2010, Cohen and his colleagues had been successful in laying out all the necessary foundations for privately funded social investment, with substantial claims for using private money to deliver public services (SITF, 2010, p. 16):

“The scale of this opportunity is significant. If just 5% of the £65.6bn of capital in UK philanthropic foundations, and, over time, 0.5% of institutionally managed assets in the UK, were devoted to social investment, this would unlock over £5.5bn of financing for social projects. ... Taken together, these four sources – philanthropic foundations, institutionally managed assets, grant funding and individual savings accounts – could generate £14.2bn for social investment.”

Social investors, according to Cohen, “harness the most powerful forces of capitalism: entrepreneurship, innovation and capital to tackle social issues more effectively” and “connect [social sector organizations] to the capital markets” (Chiapello & Godefroy, 2017, p. 178). They are “the way to bring the private sector to finance non-profitable activities of a social nature, through redirection of public funds and philanthropic finance into for-profit entities that are put in charge of social activities” (Chiapello & Godefroy, 2017, p. 181). Arising from this, “(States) can dedicate public resources to organising incentives to attract private investors and extend their action. In fact they are actively encouraged to do so by new actors who propose to use the mechanisms of finance to do good, and are also on the lookout for new asset classes to expand their activities” (Chiapello, 2015, p. 32). As shown below, the British Council, supported and funded by the UK Foreign, Commonwealth and Development Office, supports key mechanisms round the world to further this.

But these attempts to marry the interests of external private investors with socially motivated public deliverers do not always work well. A 2020 ‘Investing for Impact Survey’ of 112 mainly Western European impact investors shows their lack of appetite for taking risks and their need for the supporting actions, programmes and policies of the European Commission and British Council shown below. This survey shows that though people suffering from poverty represented the most targeted beneficiary category (50%), 59% of investment resources were devoted to Western Europe, 92% of investment was done at a ‘validation stage’ (the final stage before maturity) and 68% of respondents only supported “social purpose organisations with a potentially financially viable self sustainable business model”. 87% had already coinvested once, with 62% of co investment with foundations (Gaggioti, Gianoncelli, Piergiovani, & European Venture Philanthropy Association, 2021).

These difficulties had been echoed earlier, by the Chief Executive of Social Finance, which set up the Peterborough Social Investment Bond in 2009, within which payments were made to external investors, geared to reductions in recidivism, when he spoke dramatically at a House of Lords hearing about social investment difficulties for third sector organisations: “The sub-£150,000 marketplace needs subsidy....” “I think it is no different from mainstream investment; the valley of death of investment is £50,000 up to £250,000 for normal commercial businesses.” (House of Lords Select Committee on Charities, 2016).

Alongside publication of Social Investment Task Force (SITF) Reports (SITF, 2000, 2003, 2005, 2010), Labour Governments of 2001 and 2005 invested significant sums in social investment support programmes, including over £400mn in Community Builders, Future Builders, the Social Enterprise Investment Fund and mixed grant/loan funds to support organisations as potential

investees. But the investment readiness of the sector was still perceived to be lacking. Evidence from Triodos and Charity Bank on conversion rates among social investors, (not including government-backed soft loan and grant funds) appear to sit between 5% and 15%. At one extreme, Community Builders had 4,000 enquiries leading to 200 applications and 37 investees – equivalent to less than a 1% conversion rate and thus a significant mismatch of perceptions between investors and applicants (Gregory *et al.*, 2012, p. 9). Subsidies for social investment have continued. To subsidise social investment and SIBs there is so far a total of £1,062,720,000 from the main programmes funded by Government Department and Big Lottery (Floyd, Davis, & Merryfield, 2017, p. 22), through 120 social investment intermediaries (Floyd, 2017).

“In “After the Gold Rush – The Alternative Commission on Social Investment”, in March 2015, it was found that the current model of a ‘social investment market’ promoted by the UK government and Big Society Capital is not actually increasing social sector organisations accessing repayable finance” (Barraket, Barth, & Mason, 2015, p. 13). Because this market is still immature, “social enterprises often seek other forms of repayable finance such as loans from family and friends, unsecured loans from ‘angels’, soft loans and quasi-equity investments from trusts and foundations which all exist at the margins of the ‘social investment market’ (Floyd *et al.*, 2015 p. 70) (Barraket *et al.*, 2015, p. 13). The UK Coalition Government (2010-15) had annexed the concept of social investment, providing a definition confined to social enterprise, social investment tax relief, and decentralised service delivery (Jenson, 2019, p. 67).

To remedy some of these difficulties, in 2012, the Government set up an Investment and Contract Readiness Fund. But this only continued to manifest difficulties in encouraging the development of a social investment market. “ICRF was a grant fund that aimed to ensure that promising social ventures were better equipped to compete for public service contracts and secure repayable investment. It was delivered by the Social Investment Business from May 2012-March 2015 on behalf of the Cabinet Office. Originally set up to be a £10mn fund, the fund grew to £13.2mn...” (Ronicle & Fox, 2015, p. 1). The Evaluation Report concluded that the underlying logic of ICRF – that there is a set of ventures almost contract and investment ready who just need discrete pieces of technical support is stronger for ventures seeking contracts than it is for investments, and that possibly the VCSE market is further from being investment ready than was envisaged” (Ronicle & Fox, 2015, p. 23).

Most UK Government domestic ‘social initiatives’ are now underpinned by Big Society Capital as a social investment wholesale bank and by funding directions given to the National Lottery. Having used dead people’s or ‘dormant’ bank accounts to support these initiatives, these funds may soon be further augmented through using £800mn assets from dormant charities (Weakley, 2021). As shown below, the British Council, High Commissions and Embassies are now global ambassadors for these developments.

4. UK Social Investment Goes Global

Following New Labour’s re engagement with the European Union after previous Conservative Government opt outs from its Social Chapter, UK influence was soon revealed by the European

Council of Ministers in March 2000. The European Union's main social investment framework is provided by the Lisbon Strategy, which includes (European Commission, 2004):

- preparing the transition to a knowledge-based economy and society by better policies for the information society and R&D, as well as by stepping up the process of structural reform for competitiveness and innovation and by completing the internal market
- modernising the European social model, investing in people and combating social exclusion
- sustaining the healthy economic outlook and favourable growth prospects by applying an appropriate macro-economic policy mix.

Despite widespread recognition of a different and separate Third Way approach in the UK, few commentators have focused on this newfound EU emphasis on private finance. Though Labour Government legislation in 2004 to inaugurate Community Interest Companies (CICs) is often portrayed as a specific national example of legislation for social enterprise, its main purpose was to liberate social economy structures from local democratic or mutual accountability and to enable the payment of dividends to external private investors. Many new CIC structures are now dominated by small groups of individuals and investors. As shown below, this flexible interpretation of social enterprise governance is amplified by the British Council throughout many of its social enterprise 'mapping' exercises of various countries, thus creating national and international contexts favourable to private impact investment in public service delivery.

After its original omission from discussions on the European Union's Social Chapter, under New Labour Governments of 1997, 2001 and 2005, the influence of the UK in the European Commission's social investment policies grew rapidly. The initial EU Social Business Initiative in 2011 was dominated by UK input and opened the door more widely for private investment. "It offers a description based on principles shared by the majority of the Member States, while respecting their diversity of political, economic and social choices and the capacity for innovation of social entrepreneurs (European Commission, 2011, p. 4). In Key Action 3, the Initiative proposed "a €90mn European financial instrument be set up to facilitate access to funding for start-up, development and expansion of social enterprises by way of investment in solidarity investment funds, which provide own-capital and debt-financing instruments, under the European Union Programme for Social Change and Social Innovation" (European Commission, 2011, p. 8). The same Commission communication proposed to follow the UK precedent of using deceased persons bank accounts under Labour's 2008 Dormant Bank Accounts Act, developing access for venture capital and tax relief for social enterprise (European Commission, 2011, p. 11). In essence the EU's Social Business Initiative had adopted the British model.

Publications supporting the Social Business Initiative showed the extent of UK influence. Its Expert Group on Social Enterprise and the Social Economy (GECES) on which there were 6 UK members, more than from other states, recommended capacity building, alleviating regulatory hurdles and tax incentives. "Public funding should continue to be directed to social enterprises and also be used to mobilise private capital, through investment in and de-risking of social enterprise funding, as well as by putting proper governance structures in place" (Expert Group on Social Entrepreneurship (GECES), 2016).

This Expert Group, dominated by UK input, thus provided a roadmap for the British Council. GECES Working Group 1 on “Improving Access to Funding” was led by the European Venture Philanthropy Association, with representation from solicitors Bates Wells and Braithwaite, which had pioneered legislation for the UK’s Community Interest Companies (Lloyd, 2010), Social Finance and the UK Cabinet Office. The Working Group produced a manifesto for private investment in social enterprise, with support for the “impact community”, relaxation of regulatory hurdles, encouraging solidarity savings from pension funds, more tax incentives and public support for private investors to take on more risk (GECES Working Group 1, 2016, pp. 10, 12, 14, 18). The Working Group’s Report was quickly followed by another from the European Venture Philanthropy Association (European Venture Philanthropy Association, 2017), which further supported private investment.

British influence was further evident in a further EU publication ‘Empowering People, Driving Change’, prepared by a group of European Policy Advisers, which included Geoff Mulgan, who had been head of the UK Government’s Downing Street Policy Unit from 2001, at a time when social investment and procurement by third sector organisations had been promoted. “Another such barrier lies in a general culture that views the solution to social demands as a prerogative of public institutions, thereby giving only a passive role to citizens, stakeholders and users...” (Hubert & Bureau of European Policy Advisers, 2011, p. 115).

After its projection in a series of UK and EU policy documents, all this is now amplified by the Global Steering Group for Impact Investment, chaired by Ronald Cohen, which is now an international version of his Social Investment Task Force, with many of its activities funded by UK and US Governments as part of their central mission during austerity. The Leaders’ Declaration from its September 2020 online meeting emphasised “incentives to accelerate impact investment, which seeks social as well as financial returns in order to create sustainable jobs, advance education, improve healthcare, and fund the expansion of non-profit organizations that support the most vulnerable” (Global Steering Group for Impact Investment, 2020). Morley describes the “seepage” of social investment by external investors into social enterprise. “The use of political programmes such as the promotion of the market for social investment may serve to operationalise neoliberal modes of thought” (Morley, 2016, p. 3).

The irony is that the British Council itself has previously recognised difficulties in this approach (Catherall & Richardson, 2014, p. 4):

“And as the funding pendulum swings away from grants towards loans and venture capital, priorities start to be assessed based on which social outcomes can be profitable, monetised or marketised. Social issues where it’s difficult to put a financial value on the outcomes will become much harder to fund. This will lead to a new ‘underclass’ of social causes”.

The British Council’s conclusion of its own review of social enterprise was that that “There may well not be a recognisable ‘social enterprise sector’ by 2020. Certainly any attempts to confine social enterprise to specific legal structures or models of governance will have ceased” (Catherall & Richardson, 2014, p. 7). Morley echoes this view. “Many social investment intermediaries argue

that social enterprises that do not adapt to the new environment of social investment, by becoming investment-ready, will fail to attract funding...” (Morley, 2017, p. 5).

5. British Council “Mapping”

Much of the remainder of this contribution is devoted to the UK Government’s global amplification of its domestic policies to promote social investment, often in circumstances where providers and investment infrastructure are ill equipped and where there is still considerable political debate about regulatory legislation for social enterprises for a role projected for them in public service delivery and wider society. As shown above, a UK domestic history of social investment, underpinned from 2000 by the Social Investment Task Force Reports, in 2012 by Big Society Capital as a social investment wholesale bank and by the National Lottery, are now replicated globally by the British Council, with a catalogue of international bankers and financial intermediaries declaring allegiance. This mitigates against any emancipation by grassroots communities and undermines attempts at social justice (Fraser, 2011).

British Council “mapping” reports on social enterprise in Myanmar, Bangladesh, Ghana, India, Pakistan, the Philippines and elsewhere below are typically characterised by a vagueness in social enterprise definitions, including self identification by private enterprise and sole trader entities, encouragement and infusion of private capital and pressure for greater involvement in public service delivery (British Council, 2013, 2017a, 2017b). In similar vein, articles with similar proposals for China, Vietnam and South East Asia have emerged from other contributors (Defourny & Shin-Yang Kim, 2011; Jia, 2020; Nguyen & Seymour, 2013). These typically blur differences in governance and encourage private financial involvement in public service delivery.

6. UK Influence on Social Investment

Poland

Poland is deeply divided politically and provides a good example of UK influence on social enterprise and social investment against a background of disputed internal policies. Following the proposal by the Civic Platform Party of a Draft Act on Social Enterprise and Support for Social Economy Entities in June 2015, resistance from social economy organisations led to suspension of its Parliamentary committee. After this no further steps were taken (Paczynski, Pacut, Potkanska, Pazderski, & ICF Consulting Services, 2016, p. 21). Though L’Emergence de l’Entreprise Sociale en Europe (EMES) Research Network and Ashoka were active, their intervention has neither resulted in building a universal definition or resolved the problem of how to define economic activity carried out by a social enterprise (Paczynski *et al.*, 2016, p. 56). “The ‘business-activity approach’ has been adopted on a wide scale in Poland, including in policy schemes for social enterprises, such as the National Programme for Social Economy Development and the draft Act on Social Enterprises, but this approach excludes many organisations which do not conduct business activity from public funds (Paczynski *et al.*, 2016, p. 56).

Within this ongoing debate, Pacut uses an EMES ‘business activity’ approach to produce a reformist institutional analysis (Pacut, 2020, p. 7). The role of social entrepreneurship as a potential provider of public services in the light of limitations an inefficiency of the public sector regarding financing and meeting social needs and changes in public services provision should be

recognised, with a shift of emphasis from government to governance with delegation of service delivery. This is a premise to seek new forms and methods of operation by social organizations, including entrepreneurial solutions that offer various forms of income generation and contribute to their sustainability” (Pacut, 2020, p. 16). Pacut thus describes the transformative role of social enterprises in way similar to the transfer from welfare to workfare in UK.

Though one of the first reports on social enterprise in Poland - the EMES/UNDP Report in 2008 - was not written directly by British Council, it was influenced by UK and US precedents and was written in the same vein. The Report writes in welfare reformist terms. Social transfers and black market work “entail a specific lifestyle, wherein it is really hard to promote, especially among excluded people, the attitudes of self-reliance and pro-activeness (EMES & United Nations Development Programme, 2008, p. 79). “Everywhere, the ‘end of welfare as we know it’ has become evident, which explains the widespread efforts to find some new model that would lead from a welfare state to a welfare society, or from welfare to workfare. Increasingly, a ‘privatization of responsibility’ is needed (EMES & United Nations Development Programme, 2008, p. 80). The Report proposes a new legal registration, based on the UK’s Community Interest Company concept, and recommends the precedent of the UK social finance intermediary UnLtd (EMES & United Nations Development Programme, 2008, pp. 98, 103). UnLtd has been a vehicle for introducing private funds into social enterprise, on account of which the Social Entrepreneurs’ Network Scotland ceased its relationship with UnLtd in 2014.

Against a background of major political debate on social enterprise in Poland, the British Council’s Active Citizens programme has operated alongside the Polish Foundation for Social Economic Initiatives, supported by Social Enterprise UK (British Council, 2016). Because Active Citizens is an international programme promoted from the UK, it is hardly fine tuned to local Polish sensitivities above.

Serbia

For Serbia, which is not a member of the EU, though the advent of social enterprise is even more recent, the same EMES/UNDP Report is equally prescriptive, showing continuing UK influence. Though there is no institutional framework for the social economy, and no single Ministry for the social economy. “national policies should promote welfare pluralism, welfare partnerships, the co-production of services and local development partnerships with social enterprise actors” (EMES & United Nations Development Programme, 2008, p. 191).

A later OECD Report on Serbia included similar UK policies from New Labour’s ‘Third Way’, aimed at the renewal of social democracy, but strongly emphasising the market (Spear, Aiken, Noya, & OECD, 2012, pp. 29, 32). The Report included several references to the British Council and social value in procurement. “Social clauses could be used to support a niche strategy which would give possibilities of sustainability and growth of social enterprise public service providers”, with “loan guarantee systems, and specialist financial institutions to act in a venture capitalist type role supporting growth of the social enterprise” (Spear *et al.*, 2012, pp. 74, 75).

Czech and Slovak Republics

Social enterprises in the Czech and Slovak economies experienced growth from 2009 to 2014, with subsidies from ESF (European Social Fund) and the ERDF (European Regional Development Fund) (Placek, Vackova, Svidronova, Nemec, & Korimova, 2021, p. 9). However, the Czech Republic has not passed any direct legislation on social entrepreneurship. The main catalyst for its development in the Czech Republic is the non-profit sector, in a bottom-up approach to establish the social economy sector. By contrast, a top-down approach dominates in Slovakia, with socio-democratic governments in 2008 and 2016 promising to establish a system of SEs into their manifesto declarations and converting this promise into real action” (Placek *et al.*, 2021, p. 11). Placek warns of difficulties through importing different Western approaches. “The findings indicate that the development of SEs cannot be supported simply by importing Western European approaches. Unless the different approaches are embedded, SEs will just be ‘replications of formulas that will last only as long as they are fashionable’ (Gidron and Hasenfeld 2012). The historical background of social economy in the Czech Republic and Slovakia explains the critical and distinct aspects of the Czech and Slovak experiences in comparison to the historical patterns and developments in Western countries.(Placek *et al.*, 2021, p. 14).

Despite cautionary advice against importing different policies, the British Council operates its Active Citizens programme in the Czech Republic. An OECD Report on Social Enterprise in the Czech Republic included similar recommendations to those made by the British Council elsewhere, including “facilitate the channelling of investors/private funds to social enterprises through fiscal incentives, including tax credits, subsidies and enabling tax legislation” (Galera, Alexopoulos, Noya, & Aisenberg, 2016, p. 73).

Greece

In Greece, despite deep political divisions, the British Council is similarly active. A notable difference in Greek legislative and administrative documents is the preferred use of the term ‘social and solidarity economy organisation’ over ‘social enterprise’” (Varvarousis & Tsitsirigkos, 2019, p. 11). Following the election of a Government led by Syriza in 2016, Law 4430/2016 set new ground for the development and broadening of Greek social enterprise fields of activity. The new law allowed greater flexibility in choosing the most suitable legal form based on each social enterprise’s needs and broadened the meaning of ‘social aim’ to include a series of activities for the general public as opposed to being exclusively focused on vulnerable and/or special social groups (Varvarousis & Tsitsirigkos, 2019, p. 12).

These developments had been influenced by the ‘Movement of the Squares’ in 2011, which spread to most Greek cities and provided for multiplication of solidarity ventures in its aftermath (Varvarousis and Kallis 2017). Much current development of social enterprise in Greece is indistinguishable from these solidarity movement activities, which popularised practices previously regarded as marginal, de-stigmatised poverty and promoted social cooperation to combat devastating effects of the crisis” (Varvarousis & Tsitsirigkos, 2019, p. 24). Syriza’s 2016 Law sought a ‘Social and Solidarity Economy’, with social enterprise considered an important tool for broader societal transformation. The new law explicitly referred to “an alternative form for organising social, productive, distribution, consumption, and reinvestment relations in a

democratic manner based on the principles of solidarity, equity and cooperation with respect to the human and the natural environment” (Varvarousis & Tsitsirigkos, 2019, p. 38). The 2016 law also included workers’ cooperatives for first time and “activities of collective and social benefit”, and included tighter rules on internal democracy and wage equality (Varvarousis & Tsitsirigkos, 2019, p. 39). Syriza argued that this was a new economic model beyond the imperative of economic growth”, with a role for social enterprise in reducing unemployment, empowering local communities and interacting with new social movements (Varvarousis & Tsitsirigkos, 2019, pp. 84, 90).

Despite this decided political preference for a new direction, though the British Council’s ‘Greece Social and Solidarity Economy Report’ in 2017 does not apply an EU operational definition, it shows a an ‘analogous but different picture for these sectors of Greek social enterprise economic activity’ (Varvarousis & Tsitsirigkos, 2019, p. 54). Though the Report describes the small scale of Greek social enterprises – with 54% having less than €10,000 turnover, 81% taking decisions through a general assembly and 20% having only one employee - the British Council recommends a programme of activity synonymous with the recommendations of the GECES Working Group and EVPA above, as though these were sophisticated in loans, equity and social investment. The British Council Report was written with Social Enterprise UK (SEUK) and included recommendations in which SEUK feature prominently (Temple, Varvarousis, Galanos, & Bekridaki, 2017, p. 82). Other recommendations include the convening of a social finance task force, including ‘social bonds’ and changes in legislation to permit private companies to contribute to ‘social impact project’ (Temple *et al.*, 2017, pp. 82, 84). The report also recommends that the UK’s Community Interest Company structure is “less restrictive on sectors of operation and democratic practices” (Temple *et al.*, 2017, p. 88). Also advocated are social value in procurement, tax incentives and social enterprise zones (Temple *et al.*, 2017, pp. 88, 89, 90). Though all of this may represent routine policies for British Council and the standard Social Enterprise UK fare, it is significantly at variance with decided political policies in Greece.

Indonesia

The British Council’s report on creative and social enterprise in on Indonesia, produced jointly with the UN Economic and Social Commission for Asia Pacific (UNESCAP) and the Asia Venture Philanthropy Network, is perplexing, since only 29% of respondents reported that they were formally registered as legal entities and 71% preferred not to respond to the question. The majority who identified a legal form were individual businesses or sole traders (British Council, UN Economic and Social Commission for Asia Pacific (UNESCAP), & Asia Venture Philanthropy Network, 2020, p. 24). Since 44% were investing their own personal income and reported that lack of access to business support, finance and procurement (British Council *et al.*, 2020, pp. 62, 66) this report appears to invite more philanthropic capital.

Caribbean

Though proposals for the Caribbean may not appear as advanced as other reports, in its mapping of social enterprise in Jamaica, the intentions of the British Council and other promoters are clear. “Social enterprise and social investment offer a mechanism of harnessing business activity for social and environmental ends. They offer a route beyond aid and grant-giving – a third way of

addressing entrenched problems” (British Council, 2019, p. 1) “There has also been strong private sector support from the Jamaica Stock Exchange and last but not least our International Development Partners, USAID, FHI 360, the International Center for Not for Profit Law and the British Council” (British Council, 2019, p. 5). The British Council’s mapping is clear about intentions for private capital and social enterprise as “an avenue through which some of the most pressing socioeconomic issues currently confronting Jamaica and the Caribbean can be addressed” (British Council, 2019, pp. 18, 20).

Despite these recommendations, the Report recognises that there is “no clear mechanism to prevent some entities that try to position themselves as SEs when they are not” It is inconclusive on what constitutes a social enterprise and recognises that clarity “would help prevent organisations presenting themselves as social enterprises when they do not meet the agreed criteria”(British Council, 2019, p. 27). The anticipated role of private finance is described. “The Jamaican diaspora has the potential to make a greater contribution. With the recent launching of the Jamaica Social Stock Exchange, it is anticipated that the diaspora’s contribution to the sector will increase (Gleaner 2018)” (British Council, 2019, p. 42). The Report on paves the way for more public service delivery by social enterprise and private investment. “Central and local government can consider how social enterprises can be supported to play a greater role in the delivery of public policy objectives” (British Council, 2019, p. 51).

Philippines

The EU and British Council Report on the Philippines is puzzling. Despite support from the European Union, UN Economic and Social Commission for Asia Pacific and the Philippine Social Enterprise Network, what is actually mapped is unclear. “Social enterprise is not yet legally recognised as a distinct type of business entity in the Philippines. Most common registration include non-stock, non-profit corporations (31%), cooperatives (21%) and stock, for-profit corporations (17%) (European Union, British Council, UN Economic and Social Commission for Asia and Pacific, Social Enterprise UK, & Unltd, 2017, p. 46). Since it is reported that 51% of these organisations claimed that the biggest barrier was a limited supply of capital, 34% that the business model not refined and 31% lacked access to investors low due to limited network (European Union *et al.*, 2017, p. 54), the theme of this report seems to be preparing the ground for more impact investing.

A previous British Council Report on the Philippines in 2015 also explained lack of legislation which defined social enterprise and its influence which prompted the introduction of a Social Value Act (Darko, Quijano, & British Council, 2015, pp. 10, 13). On finance, the report mentioned difficulties through the small size and limited capacity of social enterprises to absorb capital (Darko *et al.*, 2015, p. 29). Equally prominent was the report’s conclusion that there were not enough social enterprises addressing basic social service provision for those lacking access to quality education, healthcare and water and sanitation (Darko *et al.*, 2015, p. 45), thus pointing to their increased involvement in public service provision.

Vietnam

The British Council Report on Vietnam shows that only 15% are registered as social enterprises under Enterprise Law 2014, over 50% of social enterprises have adopted a private sector registration, with only 17% as cooperatives (British Council, United Nations ESCAP, Centre for Economic Management, & Social Enterprise UK, 2019, p. 39). Despite 75% citing finding new customers and clients as their main problem, with only 48% being influenced by attracting investment, the report recommendations include demonstrating social value to funders and investors and social enterprises' being given more preferential treatment in procurement and commissioning (British Council, United Nations ESCAP, *et al.*, 2019, pp. 48, 53).

Bangladesh

The Report on Bangladesh shows that most social enterprises are registered private businesses, with "618 from NGOs, 149,297 from SMEs, 397 from online searches and 47 from organisations that did not complete the survey, but provided data on inclusion criteria" (Anwar, Khan, Athoi, Islam, & Lynch, 2016, p. 22). Despite its continuing ambiguity on organisational structures, the Report continues that "70% of respondents agreed that limited supply of capital was a constraint. Social enterprises did not agree, however, on other financing constraints. Once broken down by sub-populations, however, clear patterns emerged. For example, almost 60% of female-led social enterprises reported limited financing networks as a constraint, suggesting networking interventions could potentially be a powerful resource for women entrepreneurs" (Anwar *et al.*, 2016, p. 23).

South East Asia

Much of the groundwork for these British Council reports had been laid previously, following considerable previous UK influence in South East Asia, with many countries already relying on social investment in a variety of social enterprise structures, which frequently use self identification and include sole traders and private companies. The Korean government imported the concepts of "workfare" and British New Labour Party's "third way" which became labelled "the productivist welfare capitalism in Korea". Many actors in the field also contested the government's intention to get private companies involved in social enterprise development (Bidet & Hyung-Sik Eum, 2011, pp. 76, 79, 83). Kim Dae-Jung's productive welfare sought to forge a Korean version of the 'Third Way' policy reform (Peng, 2014, pp. 398, 400). A Social Enterprise Promotion Act in 2007 supported communities and NGOs to develop local services for excluded groups (Peng, 2014, pp. 398, 400). The common denominator to all East Asian countries has been state power's playing a key role in the emergence and development of social enterprises, with market forces playing a critical role. Many public policy measures tend to push social enterprises closer to the regular market and various initiatives are also launched in partnership with traditional private companies" (Defourny & Shin-Yang Kim, 2011, p. 1060). For Vietnam, others emphasis the role of social enterprises' contribution to solving environmental and social needs, with the need for stakeholders to combine to support impact investment (Nguyen & Seymour, 2013, pp. 434, 436).

While in the British Council's latest report on South East Asia there are glowing tributes to the growth of social investment, which rose by 34% to US\$30.7tn in 2019 (British Council, Economic

and Social Commission for Asia and the Pacific (ESCAP), & Social Enterprise UK, 2021, p. 28), there is continuing difficulty in recognising investees. Self identification of social enterprises predominates. Over 85% of survey respondents tended to recognise themselves as social enterprises in Indonesia, the Philippines, Singapore, and Hong Kong, China, while only 38.6% of respondents did so in Viet Nam”, with the highest proportion of private companies in Singapore, Thailand, and Indonesia, Viet Nam, Hong Kong, China, with over half of social enterprises, or more, taking this form (British Council *et al.*, 2021, pp. 31, 32). Many social enterprises have no employees, including Thailand and Hong Kong, China, where 28.7% and 17.6% of social enterprises have no employees (British Council *et al.*, 2021, p. 39). Despite these wide differences, the British Council continues to emphasise the role of external investment. “(A)ccess to investors was the most frequent barrier, especially in Hong Kong, China, and the Philippines and for over 90% of social enterprises in each country or territory” (British Council *et al.*, 2021, p. 50).

South Africa

For South Africa, 51% of social enterprises have a private company structure, with Non Profit Company at 34%. This overall tendency towards private companies shows the importance of income generation, perhaps showing “the influence of investors or that this legal form is considered advantageous or easier to use in some way” (British Council, Simamya Consultancy, & Social Enterprise UK, 2019, p. 32). South Africa is now a part of the Global Steering Group (GSG) on Impact Investing and was also set to host the GSG Impact Summit in September 2020. “There is a lack of early stage and risk capital in South Africa, for SMEs and for those creative and social enterprises with ambitions of scaling. At the same time, investors struggle to find pipeline and investment ready propositions. Public sector and other donors with motivations beyond profit may be able to help bridge this gap through blended approaches and grant funding is needed at the initial stages in order to help move these small entities into spaces where they can access more formal investment” (British Council, Simamya Consultancy, *et al.*, 2019, p. 57).

Ghana

In Ghana, the British Councils report that legal status is similarly ill defined. “Unrelated to the exclusion criteria, respondents were also asked whether they consider themselves to be social enterprises: 96% of survey respondents said that they consider their organisations to be social enterprises (self identifying social enterprises), even if they did not meet the criteria used in the study” (British Council, Agyeman-Togobo, Lord-Gustav, Darko, & Sharp, 2016, p. 10). British Council’s usual remedies about lack of access to capital are applied. “Two constraints dominate responses in terms of what constrains access to finance and funding for Ghanaian social enterprises: access to investors being low due to limited networks of personal/organisational contacts and limited supply of capital” (British Council *et al.*, 2016, p. 21).

7. Conclusion

Various contributions at the beginning of this submission represent social investment as a new mechanism, which is growing for public service delivery. But as shown here, though they may have identified a distinct UK ‘Third Way’ or liberal approach, many have neglected that a further underlying motivation of UK Labour and Conservative Governments has been to replace public with private financing. Though there is yet little evidence that this approach is viable without

extensive public subsidy and support, British Embassies, High Commissions and the British Council continue to propagate similar solutions globally, often with little regard to existing policies which have been decided nationally and locally. The series of mapping reports above shows that the British Council's endorsement of external, often private investment for a variety of social enterprise structures, many using self identification, which includes sole traders and private companies. Especially through its mapping reports and Active Communities programmes, the Council continues to recommend private investment with its supporting infrastructure, irrespective of whether these policies and programmes are needed or should be prioritised.

References

- Anheier, H. (2010). From Non Profits and Philanthropy to Social Investment. *Intersecting Transformations*, 89. University of New South Wales, Sydney: University of New South Wales, Sydney.
- Anwar, M., Khan, M., Athoi, A., Islam, F., & Lynch, A. (2016). *The State of Social Enterprise in Bangladesh* (p. 28). Manchester: British Council.
- Barraket, J., Barth, S., & Mason, C. (2015). *Resourcing Soail Enterprises: Approaches and Challenges* (p. 11) [Issue 2]. Swinburne: Centre for Social Impact Swinburne.
- Bidet, E. & Hyung-Sik Eum. (2011). Social enterprise in South Korea: History and diversity. *Social Enterprise Journal*, 7(1), 69–85. Retrieved from <http://www.emeraldinsight.com/doi/abs/10.1108/17508611111130167>
- British Council. (2013). *Social Enterprise Landscape in Myanmar* (pp. 1–45). Rangoon, Myanmar: British Council.
- British Council. (2016). Active Citizens for Social Enterprise | British Council Poland.
- British Council. (2017a). *The State of Social Enterprise in the Philippines* (October 2017 No. October 2017; pp. 1–78). London: British Council. Retrieved from British Council website: https://www.britishcouncil.org/sites/default/files/the_state_of_social_enterprise_in_the_philippines_british_council_singlepage_web.pdf
- British Council. (2017b, January). Survey: Social Enterprise in BGD, GHA, IND & PAK | British Council (International Survey Links to British Council activities) [British Council]. Retrieved 2 February 2017, from British Council website: <https://www.britishcouncil.org/society/social-enterprise/news-events/reports-survey-social-enterprise-BGD-GHA-IND-PAK>
- British Council. (2019). *The State of Social Enterprise in Jamaica* (p. 71) [Global Social Enterprise Programme]. Manchester: British Council. Retrieved from British Council website: https://caribbean.britishcouncil.org/sites/default/files/bc_social_enterprise_jamaica_web.pdf
- British Council, Agyeman-Togobo, K., Lord-Gustav, T., Darko, E., & Sharp, S. (2016). *The State of Social Enterprise in Ghana* (p. 32) [Social Enterprise]. Manchester: British Council.
- British Council, Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (ESCAP), & Social Enterprise UK. (2021). *The State of Social Enterprise in South East Asia* [British Council]. Manchester: British Council. Retrieved from British Council website: https://www.britishcouncil.org/sites/default/files/the_state_of_social_enterprise_in_south_east_asia.pdf?_ga=2.171381536.1896071826.1615320053-303928544.1615320053
- British Council, Simamya Consultancy, & Social Enterprise UK. (2019). *Surveying Creative and Social Enterprise in South Africa* (p. 76) [British Council]. Manchester.

- British Council, UN Economic and Social Commission for Asia Pacific (UNESCAP), & Asia Venture Philanthropy Network. (2020). *Creative And Social Enterprise In Indonesia* (p. 83) [British Council]. Manchester: British Council.
- British Council, United Nations ESCAP, Centre for Economic Management, & Social Enterprise UK. (2019). *State of Social Enterprise in Vietnam*. Hanoi: British Council.
- Cabinet Office & HM Government. (2011). *Growing the Social Investment Market: A vision and strategy*. London: Cabinet Office.
- Catherall, R. J., & Richardson, M. (2014). *What will Social Enterprise look like in Europe by 2020?* (British Council No. British Council). Manchester: British Council. Retrieved from British Council website:
https://www.britishcouncil.org/sites/default/files/what_will_social_enterprise_look_like_in_europe_by_2020_0.pdf.
- Chiapello, E. (2015). Financialisation of Valuation. *Human Studies*, 38(1), 13–35. <https://doi.org/10.1007/s10746-014-9337-x>.
- Chiapello, E., & Godefroy, G. (2017). The Dual Function of Judgment Devices. Why Does the Plurality of Market Classifications Matter? *Historical Social Research / Historische Sozialforschung*, 42(1 (159), 152–188. Retrieved from <http://www.jstor.org/stable/44176028>
- Darko, E., Quijano, T., & British Council. (2015). *A Review of Social Enterprise Activity in the Philippines* (p. 59). British Council.
- Deeming, C., & Smyth, P. (2015). *Social Investment after Neoliberalism: Policy Paradigms and Political Platforms*. *Journal of Social Policy*, 44(2), 297–318. <https://doi.org/10.1017/S0047279414000828>.
- Defourny, J. & Shin-Yang Kim. (2011). Emerging models of social enterprise in Eastern Asia: A cross-country analysis. *Social Enterprise Journal*, 7(1), 86–111. Retrieved from <http://www.emeraldinsight.com/doi/pdfplus/10.1108/17508611111130176>.
- EMES, E. R. N., & United Nations Development Programme. (2008). *Social Enterprise: A New Model for Poverty Reduction and Employment Generation* (p. 216). Bratislava: United Nations Development Programme.
- Esping-Andersen, G., Gallie, D., Hemerijck, A., & Myles, J. (2002). *Why We Need a New Welfare State*. Oxford University Press.
- European Commission. (2004, May 3). Lisbon Agenda. Retrieved 15 March 2021, from [Www.euractiv.com website: https://www.euractiv.com/section/future-eu/linksdossier/lisbon-agenda/](https://www.euractiv.com/section/future-eu/linksdossier/lisbon-agenda/).
- European Commission. (2011). *Communication From The Commission: Social Business Initiative Creating A Favourable Climate For Social Enterprises, Key Stakeholders In The Social Economy And Innovation* (Report from European Commission No. COM(2011) 682 final; p. 14). Brussels: European Commission.
- European Union, British Council, UN Economic and Social Commission for Asia and Pacific, Social Enterprise UK, & Unltd. (2017). *Reaching the Farthest First: The State of Social Enterprise in the Philippines* | ESNB (p. 78). Philippines: CSO-SEED Project Implementation. Retrieved from CSO-SEED Project Implementation website: <https://esbn.unescap.org/resources/reaching-farthest-first-state-social-enterprise-philippines>.
- European Union, P. O. of the E. (2013). *Social economy and social entrepreneurship* (p. 112) [Social Europe Guide]. Brussels: European Commission.

- European Venture Philanthropy Association. (2017, March 1). "Improving Access to Funding" – a complementary Subject Paper.
- Expert Group on Social Entrepreneurship (GECES). (2016, October 31). Social enterprises and the social economy going forward [Text].
- Floyd, D. (2017, June 2). Subsidy in the social investment market – part 3 [Access Foundation]. Retrieved 2 June 2017, from ACCESS website: <https://access-socialinvestment.org.uk/blog/subsidy-social-investment-market-part-3/>.
- Floyd, D., Davis, K., & Merryfield, A. (2017). *Mapping the Use of Subsidy in the UK Social Investment Market* (pp. 1–49) [Access Foundation]. London: Access Foundation. Retrieved from Access Foundation website: <https://access-socialinvestment.org.uk/wp-content/uploads/2017/09/SubsidyReport.pdf>.
- Gaggioti, G., Gianoncelli, A., Piergiovani, L., & European Venture Philanthropy Association. (2021). *Venturing Societal Solutions: The 2020 Investing For Impact Survey* (p. 26). Brussels: European Venture Philanthropy Association.
- Galera, G., Alexopoulos, Y., Noya, A., & Aisenberg, L. (2016, December). Boosting social entrepreneurship and social enterprise creation. Unlocking the potential of social enterprises in the Czech Republic.
- GECES Working Group 1. (2016). "Improving access to funding" (No. GECES Working Group 1; p. 51). Brussels: European Commission.
- Giddens, A. (1998). *The Third Way*. Cambridge: Polity Press.
- Global Steering Group for Impact Investment. (2020). *Leaders' Declaration for a just and sustainable future – GSG* (No. Leaders' Declaration). Online from London: Global Steering Group. Retrieved from Global Steering Group website: <https://gsgii.org/leaders-declaration-for-a-just-and-sustainable-future/>.
- Gregory, D., Hill, K., Joy, I., Keen, S., ClearlySo, New Philanthropy Capital, & Big Lottery Fund. (2012). *Investment Readiness in the UK*. London: BIG Lottery Fund. Retrieved from BIG Lottery Fund website: <http://www.thinknpc.org/publications/investment-readiness-in-the-uk/>.
- HM Treasury. (2002). *The Role of the Voluntary and Community Sector in Service Delivery: A Cross Cutting Review* (pp. 1–52). London: HM Treasury. Retrieved from HM Treasury website: <http://www.oneeastmidlands.org.uk/sites/default/files/library/RoleofVCSinServiceDelivery-CrossCuttingReview.pdf>.
- House of Lords Select Committee on Charities. (2016, October 25). House of Lords Select Committee on Charities: Hearings on Tuesday 25 October 2016: Caroline Mason, Jonathan Jenkins and Peter Holbrook [UK Parliament]. Retrieved 3 February 2017, from UK Parliament website: <https://www.parliament.uk/business/committees/committees-a-z/lords-select/charities-committee/timeline/>.
- Hubert, A. & Bureau of European Policy Advisers. (2011, November 30). Empowering people, driving change: Social innovation in the European Union [Europa].
- Jenson, J. (2017). Modernising the European Social Paradigm: Social Investments and Social Entrepreneurs. *Journal of Social Policy*, 46(1), 31–47. <https://doi.org/10.1017/S0047279416000428>.
- Jenson, J. (2019). Chapter Five. Social investment: Polysemy in Perspective. In *Social and Political Science 2020. Handbook on Society and Social Policy* (pp. 59–74). Cheltenham and Northampton, Mass, US: Edward Elgar.

- Jenson, J., Jane. (2009). *Redesigning Citizenship Regimes after Neoliberalism. Moving Towards Social Investment*. Chapter in What Future for Social Investment in Institute for Futures Research Report, Stockholm.
- Jia, X. (2020). Priming the pump of impact entrepreneurship and social finance in China. *Agriculture and Human Values*, (Symposium). <https://doi.org/10.1007/s10460-020-10130-9>.
- Kersbergen, K. V., & Hemerijck, A. (2012). Two Decades of Change in Europe: The Emergence of the Social Investment State. *Journal of Social Policy*, 41(3), 475-492. <https://doi.org/10.1017/S0047279412000050>.
- Laville, J.-L., & Eynaud, P. (2019). Rethinking social enterprise through philanthropic and democratic solidarities. In *Theory of Social Enterprise and Pluralism: Social Movements, Solidarity Economy, and Global South* (pp. 1–19). Abingdon: Routledge.
- Leadbeater, C. (1997). *The Rise of the Social Entrepreneur* (no. ISBN 1 898309 53 1; pp. 1-91). London: Demos Independent Think Tank. Retrieved from Demos Independent Think Tank website: <https://www.demos.co.uk/files/theriseofthesocialentrepreneur.pdf>.
- Lloyd, S. (2010). Creating the CIC. *Vermont Law Review*, 35(1), 31-43. Retrieved from <http://lawreview.vermontlaw.edu/wp-content/uploads/2012/02/13-Lloyd-Book-1-Vol.-35.pdf>
- McGoey, L. (2014). The philanthropic state: Market–state hybrids in the philanthrocapitalist turn. *Third World Quarterly*, 35(1), 109–125. <https://doi.org/10.1080/01436597.2014.868989>.
- McGoey, L., Thiel, D., & West, R. (2018). Philanthrocapitalism and crimes of the powerful. *Politix*, No 121(1), 29–54.
- Morel, N., & Palme, J. (2017). A Normative Foundation for the Social Investment Approach? In *Business and Economics. The Uses of Social Investment* (First). Oxford: Oxford University Press.
- Morley, J. (2016). *Elite Networks and the Rise of Social Impact Reporting in the UK Social Sector* (SSRN Scholarly Paper No. ID 2736167; pp. 1–67). Rochester, NY: Social Science Research Network. Retrieved from Social Science Research Network website: <https://papers.ssrn.com/abstract=2736167>.
- Morley, J., Julia. (2017, February 2). Ethical risks of marketising public services demand caution [PIRU]. Retrieved 2 February 2017, from PIRU website: <http://blogs.lshmt.ac.uk/piru/2017/02/02/ethical-risks-of-marketising-public-services-demand-caution/>.
- Nguyen, T. L., & Seymour, R. G. (2013). *Social Impact Investment International Perspectives and Suggestions for Vietnam*. University of Vietnam Paper, Hanoi. Retrieved from http://repository.vnu.edu.vn/handle/VNU_123/20657.
- Nicholls, A., & Teasdale, S. (2017). Neoliberalism by stealth? Exploring continuity and change within the UK social enterprise policy paradigm. *Policy and Politics*, 45(3), 323–341.
- Pacut, A. (2020). Drivers toward Social Entrepreneurs Engagement in Poland: An Institutional Approach. *Administrative Sciences*, 10(1), 5. <https://doi.org/10.3390/admsci10010005>.
- Paczynski, W., Pacut, A., Potkanska, D., Pazderski, F., & ICF Consulting Services. (2016). *Social enterprises and their eco-systems Updated country report: Poland* (p. 77) [European Commission Report]. Brussels: European Commission.
- Peng, I. (2014). The Social Protection Floor and the ‘New’ social investment policies in Japan and South Korea. *Global Social Policy*, 14(3), 389–405. <https://doi.org/10.1177/1468018114533711>

- Placek, M., Vacekova, G., Svidronova, M. M., Nemec, J., & Korimova, G. (2021). The evolutionary trajectory of social enterprises in the Czech Republic and Slovakia. *Public Management Review*, 0(0), 1–20. <https://doi.org/10.1080/14719037.2020.1865440>
- Robinson, D., Allen, K., Barrett, O., Chandran, S., Heaven, O., Mulgan, G.,... Wheeler, P. (2008). *The Council on Social Action* (p. 36). London. Retrieved from https://s27436.pcdn.co/wp-content/uploads/WEB_Commentary_year1.pdf
- Ronicle, J., & Fox, T. (2015). *In Pursuit of Readiness: Evaluation of the Investment and Contract Readiness Fund* (p. 39) [Evaluation]. London: Ecorys Research and Consulting.
- SITF. (2000). *Enterprising Communities: Wealth Beyond Welfare: Report to the Chancellor of the Exchequer from the Social Investment Task Force* (p. 24 Wholesale Intermediaries). London: Social Investment Task Force. Retrieved from Social Investment Task Force website: https://static1.squarespace.com/static/5a6f0b584c0dbf370367c95a/t/5b27ccd803ce643d6e7ccb10/1529335005229/SITF_Oct_2000.pdf.
- SITF. (2003). *Enterprising Communities: Wealth Beyond Welfare*. London: Social Investment Task Force; Retrieved from Social Investment Task Force; website: https://static1.squarespace.com/static/5a6f0b584c0dbf370367c95a/t/5b27cd1ef950b7fedf445e0f/1529335086558/SITF_July_2003.pdf.
- SITF. (2005). *Enterprising Communities: Wealth Beyond Welfare 2005 Update*. London: Social Investment Task Force. Retrieved from Social Investment Task Force website: https://static1.squarespace.com/static/5a6f0b584c0dbf370367c95a/t/5b27ce070e2e7236482eb363/1529335305895/SITF_July_2005.pdf.
- SITF. (2010). *Social Investment Ten Years On: Final Report of the Social Investment Task Force* (pp. 1–24). London: Social Investment Task Force. Retrieved from Social Investment Task Force website: <http://forcatarefafinancassociais.org.br/wp-content/uploads/2015/08/Social-Investment-10-Years-On.pdf>.
- Social Finance. (2009). *Social Impact Bonds: Rethinking Finance for Social Outcomes* [Social Finance]. Retrieved 3 July 2018, from Social Finance website: <https://www.socialfinance.org.uk/resources/publications/social-impact-bonds-rethinking-finance-social-outcomes>.
- Spear, R., Aiken, M., Noya, A., & OECD. (2012). *Boosting Social Entrepreneurship and Social Enterprise Creation in the Republic of Serbia* (OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Working Papers No. 2013/12).
- Temple, N., Varvarousis, A., Galanos, C., & Bekridaki, G. (2017). *Greece Social and Solidarity Economy Report | British Council* (p. 116). London: British Council.
- Varvarousis, A., & Tsitsirigkos, G. (2019). *Social enterprises and their eco-systems Updated country report: Greece* (p. 106) [European Commission Report]. Brussels: European Commission.
- Weakley, K. (2021, January 9). Government commits to release of £800m of dormant assets to help charities.

Democratic Experimentation and Social Innovation in the Public Arena of Urban Agriculture: Preliminary Results of a Pragmatic Research in Florianópolis, Brazil

André Manoel, Universidade do Estado de Santa Catarina et Carolina Andion, Universidade do Estado de Santa Catarina

1. Introduction

We are now facing in a global level a post-political situation as defines Latour (2020), characterized by many challenges such as the growth of inequalities, wars, migration, climate change and political, economic, social, and democratic crises. In this context, since 2015 we are experiencing a serious socioeconomic crisis and the divestment in social policies in Brazil, which affects social indicators (TWB, 2019), and is leading thousands of people to unemployment, hunger, and misery (UN, 2020). The COVID-19 pandemic, of course, exacerbates the social emergency, showing the severeness of the injustices of our food system (Oxfam, 2020). In Florianópolis, a southern Brazilian city, several initiatives are working to face these issues based on Urban Agriculture (UA) practices, a fact that became clear, especially in the pandemic context.

Those initiatives on UA integrated with the city's Social Innovation Ecosystem (SIE) have been pointed, both in the scientific literature and in the field of practice, as potential solutions to urban public problems, such as social vulnerability, food, and nutritional insecurity, socio-spatial segregation and environmental issues (Ávila-Sánchez, 2019; Batitucci et. al, 2019; Corrêa et. al) However, in analyzing this phenomenon, some authors highlight that there is a risk of naïve and non-critical treatment of the social change resulting from these experiences (Álvila-Sánchez, 2019; Hennchen and Pregernig, 2020).

Thus, this article aims to understand how this set of experiences is configured in the city and what are its potentials and limits to promote social innovation (SI) and social transformation. To this end, we present the preliminary results of a case study that is being carried out in Florianópolis with the *Rede Semear*, characterized as a space (forum) for articulation on UA initiatives. The research is part of the studies within the Observatory of Social Innovation of Florianopolis (OBISF), a research platform based on a pragmatic perspective to understand the experiences of SI, focusing on processes of public inquiry, democratic experimentation, and collaborative governance of public problems and public policies (Dewey, 1927; Andion *et al* 2017; Andion, Alperstedt and Graeff, 2020).

This article has six parts in addition to this (i) introduction. The second and the third sections present the theoretical discussion on (ii) UA and the (iii) pragmatic conception of SI which this article is based on, and the (iv) methodological aspects are presented in the sequence. The preliminary results are devised on (v) the portrait of this public arena on UA in the city, and (vi) the analysis of the initiatives previously mentioned and its practices. To finish, we present preliminary conclusions of this research.

2. Urban agriculture and social innovation: a pragmatic perspective

There have been reports of agricultural practices and food production in cities since antiquity. The contemporary origins of the phenomenon, however, concern especially situations of food scarcity, both in the global South and in the North (Corrêa *et al.*, 2020). Since the 1990s, due to the growing interest of researchers, social movements, and governments in these practices, authors such as Mougeot (2000) have argued for the need for greater conceptual clarity on UA and highlights that the geographic scene is not enough to define the phenomenon or sustain the practices, that is, it is necessary to deep the comprehension of these experiences. What matters is its relationship with the urban ecosystem, that is, agricultural practices that keep up ecosystem relations with the urban environment and the actors that live there. Thus, it is possible to focus on economic relations, the urban food systems, the diversification on practices on urban sustainable development, community development, recycling of organic waste or even combating social vulnerability in urban peripheries.

As a result, urban agriculture practices are linked to others urban public problems as food and nutritional insecurity, that stands out especially in the southern countries, given their challenges in facing hunger and poverty (Ávila-Sánchez, 2019). Urban agriculture thus contributes to both reducing shortages and facilitating access to healthy food and eating habits (Souza *et al.*, 2019). Beyond food security, AU practices are also considered as a form resistance against the growth of unjust and accelerated urbanization and the loss of public spaces in the cities. (Ávila-Sánchez, 2019). UA is pointed out as a special phenomenon for the discussion and deeper understanding of the relations between the rural and the urban (Sovová and Krylová, 2019). Finally, it is also worth mentioning the treatment of the AU as a promoter of shorter and more responsible production and consumption cycles (Batitucci *et al.*, 2019) and a fairer and more sustainable form of urban development through the arrangement in many ecosystem services (Corrêa *et al.*, 2020; Souza *et al.*, 2019).

However, some authors have criticized the naïve attribution of UA practices to the social transformation. In some situations, instead of tackling social injustices, these practices may favor them, like real estate speculation and gentrification for example (Ávila-Sánchez, 2019; Hennchen and Pregernig, 2020). Thus, the role of promoting sustainable development or SI is not given *a priori*, pointing the relevance of empirical studies, as we propose in this article, that analyses the real consequences of these practices in the city. For this reason, we believe that SI is a fertile approach to understand the phenomenon of UA, considering that this dialogue is still recent and little-explored. In the same way, the pragmatic approach on SI in this research, is fertile, since it focuses on the contexts of practice, emphasizes empirical investigations *in situ*, especially with the consequences of collective actions.

3. A pragmatic approach to social innovation

Understanding and researching social innovation from a pragmatic perspective requires a drive for democracy. In this sense, for John Dewey (1927), the key to understanding democracy lies in the common activities of recognizing the consequences of human associations and in the subsequent collective effort to control them. This process begins with the perception of a problematic or disturbing situation in the experience of ordinary actors. The perception of this

problem can induce the actor to better determine the situation to bring it back to a state of regularity. This process may involve self-questioning, trying to determine the causes, finding the culprits, as well as publicizing the cause to people who are not directly affected by the consequences of the action that were perceived to be harmful.

This process, called “public inquiry”, gives rise to a public problem and to collectives that are mobilized around them, the “public” (Cefai, 2017). The public inquiry, however, does not emerge from anything but settles on previous individual and collective experiences. Thus, public arenas arise, understood as fields of collective experience that assemble ways of thinking, saying, and acting in a common sense, which is configured and reconfigured over time by the situated action of the actors (Cefai, 2017).

From this point of view, democracy is seen as a way of life that results from creative cooperation and connection between ordinary actors and political institutions in the promotion of public will (Stout and Love, 2017). According to Roberto Frega (2019, p. 7), this is a «socio-cultural-ideological-organizational-economic syndrome» rather than a political regime. A pragmatic approach to democracy and SI is therefore concerned with the connection between the collective actions of civil society and government political institutions. That is why the notion of democratic experimentation, which seeks to link the democratic way of life described so far with the need for a constant reinvention of democratic institutions, seems fruitful to us. Dewey (1927) says that a state is democratic to the extent that it is an instrument of the publics organized as political communities designed to solve public problems. Due to the dynamism of collective actions, political institutions need to submit their modes of action to innovation day in and day out.

In this way, the idea of democratic experimentation suggests that the substance of innovations should be the learning resulting from the action of the publics engaged to face public problems. This implies the reinforcement of the collective actions of civil society as a way both to enlarge public debate and to explore innovative solutions (Frega, 2019), reconnecting SI and democracy. There are also implications in terms of the very conception of public organization, by the acknowledgment of the democratic role that organizational innovation plays (Ansell, 2011; Frega, 2019).

We understand SI as forms of situated public action that emerge upon long-standing trajectories of definition and redefinition of public problems that produce consequences in public arenas, including institutional ones (Andion *et al.*, 2017; Andion, Alperstedt, and Graeff, 2020). To achieve this, it is important to overcome a dualistic and essentialist vision of the relations between the State and civil society, favoring a relational analysis (Gurza-Lavalle and Sawako, 2015), and to following *in situ* the collective experience of the actors in the public arenas (Cefai, 2017).

4. Methodology

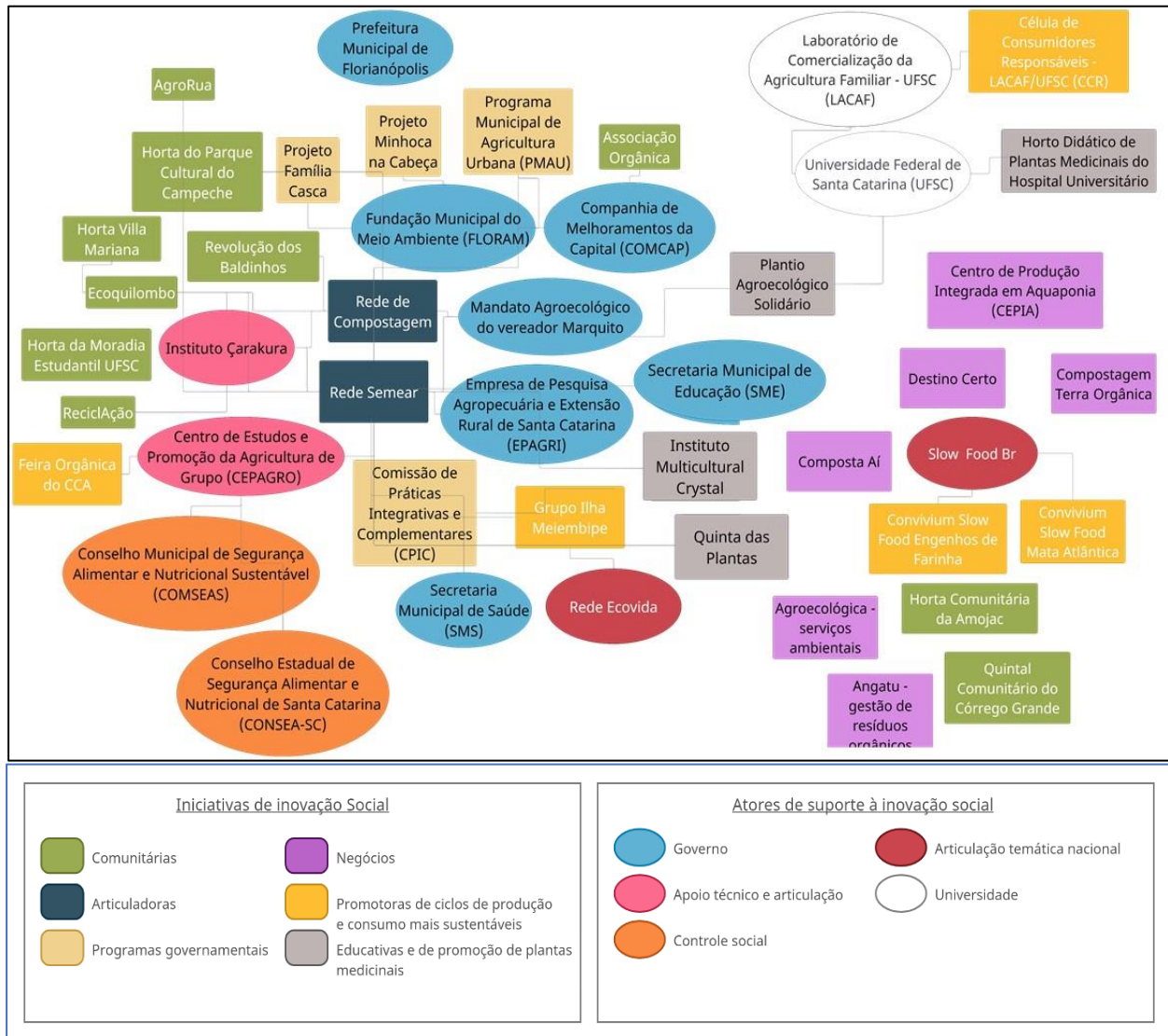
From a methodological point of view, this is a qualitative research, conceived as an intrinsic case study (Stake, 2005). The case is conducted at *Rede Semear*, an informal forum on UA in Florianópolis. First, we started analyzing the field of experience on which Semear's actions is grounded. To this end, we adopted the concept of public arena (Cefai, 2017), which are been

cartographed through the OBISF platform of the actors within this arena (Andion, Alperstedt, and Graeff, 2020). So far, 16 structured interviews complemented by documentary analysis have been conducted. The investigation started with SI initiatives that had already been mapped through the OBISF platform in previous research and from the experience of researchers at *Rede Semear* meeting. By these experiences in the *Rede Semear*, the actors indicated new actors/initiatives with whom they had partnerships and so the network of the public arena has now 55 initiatives (promotion or support) already mapped. In addition, direct observation is being conducted since July 2020, with the direct involvement of one of the authors in the daily activities of the organization, resulting in 50 hours of fieldwork. Complementing the observation, documentary research is currently being conducted.

5. A portrait of a field of experience: the public arena of UA in Florianópolis

Up to now, 31 social innovation initiatives and 24 support actors have been identified and mapped. A diagram of the network of these actors classified according to their form of action can be found in the figure 1. Among the social innovation initiatives, over half is from civil society (58%), predominantly informal collectives, but also associations and networks. There are also businesses (19%), government programs (13%), and university programs (9%). Most of them (22), was founded in the year 2010. The recent foundation and informality reinforce the emerging character of public action in this field. Although there are several organizations with years of activity, legitimacy, and a high degree of institutionalization, less formalized forms of action predominate.

Figure 1: UA Public Arena in Florianópolis



Source : OBISF Platform (2021).

Two of these organizations / initiatives, although not formalized, are characterized as articulators and bring together many of these actors, taking on the task of articulating community experiences among themselves and with the local government. In relation to the relationship with the local government, there is a difference: these initiatives are not limited to seeking support for their activities, such as funding and supply of equipment and more importantly, they try to incorporate their daily learning into government actions and influence public policies. Despite some previous advances, in the last few years this relationship has become quite contentious, with resistance from some municipal public authorities.

In consideration to support actors, some Civil Society Organizations (CSO) continuously provide technical support, capacitation, and articulation to the initiatives. Besides, the role of the Federal University of Santa Catarina (UFSC) in both producing knowledge and articulating and capacitating

initiatives stands out. There are also municipal public agencies that maintain their initiatives or fund community initiatives through supplies, equipment, and subventions. In addition, funders from diverse origins such as federal public agencies, international non-governmental organizations, and business foundations are part of this arena. A landmark in the construction of democratic experiments is the Parliamentary Mandate of Councilman Marquito, who has worked in several of the community initiatives and tries to incorporate the learning into both the legal innovations, having already achieved some successes and the negotiations with the City Hall.

Due to the great informality and the emerging character of public action in the field, there is a need, appointed by the actors themselves, for a broader mapping and historical systematization of the experiences undertaken, as a way to enhance and disseminate learnings that have been constructed, which are some of the next stages of this investigation.

6. Entering one of the experiences: the *Rede Semear*

In the sequence, we present the preliminary results of the participant observation realized in *Rede Semear* and the arena itself. We began with a brief reconstitution of *Rede Semear's* trajectory, which highlights how it was constituted and the main actions over the years. Next, we discuss some of *Rede Semear's* actions, based on the notions of SI and democratic experimentalism.

6.1 *Rede Semear's* brief trajectory

Rede Semear was created in 2015 in Florianópolis by the articulation of community leaders, collective members, educators, students, agronomists, healthcare and social assistance professionals, entrepreneurs, urban farmers, among others. Its main objective is the promotion and social, political, and legal recognition of UA initiatives in the city. Since then, it started to continuously organize periodic gatherings with activists and members of several collectives for discussions and deliberations on joint actions. Every year, it organizes the Municipal Urban Agriculture Meeting, an opportunity for discussion and experiences sharing, when a document called «Politic Letter» is produced, with claims to the local government that will guide the action in the following period.

Some situations highlighted *Semear's* increasing interaction and dialog capacity with local government during its first years. During 2016 and 2017, participated in the debates on the formulation of a UA public policy at the city, the Municipal Urban Agriculture Program (PMAU), and since then has been a privileged space for its debates. In addition, in 2017 during the discussion of the city's new Municipal Development Plan, *Semear* tried to preserve rural areas in the city, but this was ignored by the government. An interesting point to highlights is that *Rede Semear* not only presented its claims but also provided technical information, such as a mapping with a zoning proposal that would maintain the rural areas. The Councilman Marquito proposed a series of legal innovations that support and recognize the importance of UA, resulting in the learnings generated by the various community initiatives that constitute this public policy.

The pandemic deeply impacted the activities of the *Rede Semear* in the year 2020/2021. The meetings became virtual, and the main themes were social emergencies resulting from social isolation. This has happened mostly due to the intersection between the UA and food security;

several UA initiatives have been mobilized or even created to guarantee the right to adequate food to the most vulnerable populations. From this point on, we started to follow *Rede Semear*, which we will discuss below.

6.2 Preliminary inferences from participant observation

Participant observation within Semear began at the monthly meeting in July 2020. One element that draws attention in Semear's action mode is its effort for a constant interface with the municipal government. First, they seek to ensure the various municipal agencies involved in AU are systematically represented at the meetings, but this is not always achieved. Second, they are constantly reporting the discussion results to officials so that the demands can be met. It seems that over time, these efforts can strengthen democracy in the city and promote social transformation so that the local learning from the local initiatives can shape the government's actions. However, this is a major challenge: if there was some space for dialogue in the first years of *Rede Semear*, with the transition of the municipal government this space has decreased, particularly from the senior officials, such as their proposal to create another space, concurrent with it. Despite this resistance from senior officials, one of the key elements in maintaining this interlocution seems to us to be the commitment of street-level bureaucrats to the UA. This reinforces the arguments that deny the oneness of the state and emphasize the critical role of street-level bureaucrats in implementing public policy.

In certain moments, this change in the behavior of the senior officials has manifested in explicit personal disrespect toward the members of Semear. As an effect, this could result in Semear giving up on interacting with the government. However, realizing the importance of this interaction, they persist, in a form of democratic resistance through insistence on cooperation. Given the generalized reduction of social participation spaces in Brazil, it seems to us that the form of resistance through cooperation adopted by the *Rede Semear* may indicate an alternative to the dichotomy between naive cooperation and resistance through total opposition.

Semear is also concerned with the empowerment of marginalized populations by promoting autonomy and self-organization. Hence the articulation with indigenous, quilombolas²¹, homeless, and from peripheral communities' groups. This reinforces the interface of UA with several urban public problems, being practiced as a way to tackle hunger, malnutrition, environmental problems, social exclusion, among others. These are, however, only some preliminary conclusions with what the phenomenon has shown us so far. It is necessary to continue with participant observation and to analyze its results more systematically. These are added up with the ones already mentioned next steps of the research.

7. Preliminary conclusions

Despite the challenges and impasses in these processes, it can be inferred that these experiences gradually transform the actors involved, who begin to experience more sustainable lifestyles, and their action transforms the urban landscape. Finally, they transform the way the city's public

²¹ Quilombolas, in Brazil, are descendants of groups of black people who resisted and escaped slavery and founded communities called Quilombos.

problems are experienced and addressed by the actors. These experiences influence the transformation of public policies dynamics and the State itself, reinforcing democratic experiences and democracy itself, an indispensable factor to increase the potential for innovation and social transformation, and the public action dynamics as well (Dewey, 1927; Frega, 2019).

References

- Andion, Carolina *et al.* (2017). Civil society and social innovation in the public sphere: a pragmatic perspective. *Public Administration Magazine*, 51(3), 369-387.
- Andion, C., Alperstedt, G., & Graeff, J. (2020). Social innovation ecosystems, sustainability, and democratic experimentation: a study in Florianopolis, Brazil. *Revista De Administração Pública*, 54(1), 181-200.
- Ansell, C. (2011). *Pragmatist Democracy: Evolutionary Learning as Public Philosophy*. Nova Iorque: Oxford University.
- Ávila-Sánchez, H. (2019). Agricultura Urbana y Periurbana: reconfiguraciones territoriales y potencialidades en torno a los sistemas alimentarios urbanos. *Investigaciones Geográficas*, 98, 1-21.
- Batitucci, T.O. *et al.* (2019). A agricultura em ecossistemas urbanos: um passo para a sustentabilidade das cidades. *Ambiente & Sociedade*, 22, 1-20.
- Cefai, D. (2017). Públicos, problemas públicos, arenas públicas: o que nos ensina o pragmatismo (parte 1). *Novos Estudos - Cebrap*, 36(1), 187-214.
- Corrêa, C.J.P *et al.* (2020). Semeando a cidade: histórico e atualidades da agricultura urbana. *Ambiente & Sociedade*, 23, 1-22.
- Dewey, J (1927). *The public and its problems*. Chicago: Swallow Press.
- Frega, R. (2019). *Pragmatism and the wide view of democracy*. Gewerbestrasse: Palgrave Macmillan.
- Gurza-Lavalle, A. G., Szwako, J. (2015). Sociedade civil, Estado e autonomia: argumentos, contra-argumentos e avanços no debate. *Opinião Pública*, 21(1), 157-187.
- Hennchen, B.; Pregernig, M. (2020). Organizing Joint Practices in Urban Food Initiatives: A Comparative Analysis of Gardening, Cooking and Eating Together. *Sustainability*, 12(11) 1-18.
- Latour, B. (2020). *Onde aterrar? Como se orientar politicamente no antropoceno*. Rio de Janeiro: Bazar do Tempo.
- Mougeot, L.J.A. (2000). *Urban Agriculture: Definition, Presence, Potentials and Risks, and Policy Challenges. Report 31 - Cities Feeding People Series*. Ottawa: International Development Research Centre.
- Oxfam Brasil. O vírus da fome: como o coronavírus está aumentando a fome em um mundo faminto. Brasil: 2020. In <<https://www.oxfam.org.br/especiais/virus-da-fome/>>. Access on 06 Aug. 2020.
- Souza, J.S. *et al.* (2019). The experience of community urban gardens: social organization and food security. *Revista de Nutrição*, 32, 1-11.
- Sovová, L.; Krylová, R. (2019). The countryside in the city? Rural-urban dynamics in allotment gardens in Brno, Czech Republic. *Moravian Geographical Reports*, 27(2), 108-121.
- Stake, R. E. (2005) Qualitative Case Studies. In Denzin, N. K.; Lincoln, Y. S. (eds.). *The Sage Handbook of Qualitative Research*. 3. Ed. Thousand Oaks: Sage.

Stout, M.; Love, J. M. (2017). *Processo Integrativo: o pensamento de Mary Parker Follett da ontologia à administração*. Curitiba: Intersaberes.

TWB - The World Bank (2019). *¿Cómo afecta el ciclo económico a los indicadores sociales en América Latina y el Caribe?* Washington.

UN - United Nations (2020). *The State of Food Security and Nutrition in the World*. Romand: FAO.

Collective Action and Social Innovation of Family Farmers in Brazil

Zilma Borges, Fundação Getulio Vargas, São Paulo

1. Introduction

Agroecology gained ground in Brazil in recent years through pressure from social movements and social initiatives. Supporting these practices, however, remains a challenge, as it requires the development models assumed by the government to link objectives such as preserving the environment and reducing poverty in rural areas to integrated projects with adequate investment. These models are not easily defined, especially when inserted in the Brazilian political context, and interests at stake (Adams *et al.*, 2020).

In this sense, another aspect of interest in this debate is a territorial logic, in the search for a more legitimate understanding of differences in rural Brazil and as agroecology in different contexts. The question, however, is not so simple and presents a complexity inherent to the multiplicity of interest. Considered one of the new dimensions of the agrarian issue today, thinking about the reorganization of rural areas with new organizational bases for productive space is a matter of interest to governments, rural workers' associations, universities and research organizations (Vahdat, Vahíd *et al.*, 2020).

Even with little investment from the federal government, family farmers remain as an economic alternative for generating jobs and income, including the search for financing through micro-credit policies, and engagement in public policy of this nature. These small producers occupies an important role in food security policy, and is attention to public policies that fit proposals as territorial planning and construction of new markets and the credit to finance the small farmer. To develop a model of agriculture conducive to ecological ways, sustainable and socially fair requires thinking models of development that harmonize the generation of wealth for other purposes, including but not limited to environmental conservation.

The changes relevant to this pattern of economic growth in rural areas were heavily promoted by the Brazilian government, in the mid-90s until approximately 2016, through a socio-political focus and a series of sectorial policies and specific instruments (credit, crop insurance, technical assistance, research, public investments in infrastructure, subsidies for fuel prices). Considering the perspective of organization in networks between small producers, it is important to understand how the relationship between the participants can generate new forms of collective action and contribute to the achievement of new political spaces.

In this way, the objective of this paper is to investigate forms of organization that articulate small producers aimed at productive inclusion and ways that small farmers have created to appropriate of public policies and generating social innovation. The theoretical study, with contributions from the Sociology of Public Action dialogues with the debate on Territorial Development and Rural Poverty in Brazil.

The research was developed based on a case study and qualitative methodologies, between 2018 and 2019, with an analysis of the experience of small producers in the territory of Vale do Ribeira in the state of São Paulo-Brazil. Rural producers, leaders, agricultural technicians and public managers were heard, as well as documentary analysis. The 'Agroforestry Farmers Association of Barra do Turvo and Adrianópolis (Cooperafloresta) was considered an important object of analysis because it represents a fundamental actor in the development of agroecology in the studied territory and, above all, it represents the relations established between agroecological farmers, the circulation networks, marketing and socialization involved, so that it is deepened throughout the research.

The article is divided into four sections: (1) this introduction; (2) the context of Family Farming in Brazil; (3) the case of Cooperafloresta and (4) the concluding remarks.

2. The context of Family Farming in Brazil

The production resulting from family farming is basically intended for urban populations, locations, which is essential for food security and nutrition. But in the country, large numbers of small producers does not occupy the most significant part of the agricultural land, because there is widespread use of extensive areas by medium and large agricultural businesses.

It is interesting that, even occupying only a quarter of the occupied area of agricultural production, family farming employs seven out of every 10 employees in the field. In general family farmers, even occupying small areas of land are the main staple food suppliers in Brazil and those that generate more jobs in the field. An important change for the social recognition of family farming has occurred with the approval of Law 11.326/2006, which defines the Family Farm and Rural Family Enterprise and economic category.

Another highlight is the clear distinction of the employers, agribusiness and rural workers and also the restriction on non-agricultural activities, expanding to the family work on farms, such as industrialization, handicrafts and rural tourism. Such measures do not cause the loss of importance of activities strictly related to agricultural tract, on the contrary, attention to the production process of these activities is crucial. Anyway, a significant factor is the change in the composition of occupations, with the growth of the participation of residents in rural areas engaged in non-agricultural activities. This change indicates a profile that tends to acquire agricultural production more focused and targeted to specific markets and a new perception of rural society, less and less as a space strictly productive. This construction will not result from the spontaneous action of private agents, but rather the organization of producers decisively supported by social movements and the government.

An example of public policy that has shown good results is the public purchasing for school meals, an alternative to the family farmer to participate in the institutional market trading. Attempts to promote access to credit to poor people come knocking, however, in basic obstacles. In the case of credit for production, since there is a risk to the banking system and the farmers, the selection criteria tend to eliminate farmers unable to offer guarantees and compensation, even if they can make projects economically viable. The recent discussions on this issue indicate that the solutions

are not in the creation of a state credit system, outside the banking system and to abolish the very notion of risk, but in the social organization that can either press the banking system grant credits, as favoring the emergence of collective forms of risk reduction as the surety funds or solidarity group loans. Example like credit unions, which were growing in the country an important means of counter acting the transaction costs for organizing local bank. One aspect that may decrease the risk is the focus on difference and variability of production and the prospect of several activities beyond the traditional.

The field of agro-ecological production is characterized in that sense, a specific market, in the process of formation and institutionalization in Brazil. With strong environmental and social value increasing, this approach connects to national and international markets and has also moved the interests of large farmers. The opening of new markets and the expectation of obtaining export opportunities led the government to propose standards for certification and reliability of the organic products. But the difficulty can not sell because of lower economic practices and oligopolistic power of action against owners of small competitors large increases significantly the uncertainty of success. The proposed ways to reduce these risks mainly involve the search for other levels besides the performance closed in local markets.

Government support therefore involves public policies required to ensure stability and security in relationships that organizations establish producers with markets, creating new opportunities for marketing and financial support for investments. An initial challenge to the mentioned change is to move from a model of "sectoral allocation of resources and over the counter demand for a territorial logic and projects", including the possibility of achieving "development contracts" with local actors, rather than the controlled transfer of resources through the distribution of incentives and granting exemptions (Abramovay, 2010). These practices trying a model of a productive stimulus initiatives in regions of little economic development, become a challenge to another type of institutions, aimed at articulating various actors and encouraging the emergence of an environment conducive to the enrichment of the local productive fabric. In this context, the organization of these farmers back to being an important point, which in addition to the cooperative model presents other forms of collective organization.

For this study it was selected to study the family farm of ecological production as an alternative form of relevant work in the Brazilian context, which demand public policies and has significant role in food security policy of the country.

Productive Networks in Family Farming

The networks are a growing form of organization of small farmers in Brazil, especially in the field of agroecology. In this type of production the adoption of collective practices is considered inherent in the concept, and the social aspect and participatory management conditions to consider production and agroecological.

These studies seek to analyze the implementation of economic projects, pointing to a gap between predictability and the search for direct paths of maximization of wealth, and the recognition of pre-existing networks. These networks bring significant complexity related to pre-

existing political, social and cultural connections. The regularities or patterns of connections between actors can be of various types: commercial transactions, resource flows, information flows, affective evaluation of a person to the other, among other forms of connection generating relationships are repeated. It is possible to infer that the type of connections and the standard of regularity in helping to shape expectations among stakeholders (Lascoumes and Le Galès, 2009; Latour, 2012).

Other various approaches in the scientific field for the analysis of social networks were developed with attention given to interactions promoted by individuals and social groups in their everyday relations interests, affinities and satisfaction of needs. You can include as crucial conditions in determining the success of these networks to be targeted at the same time for social and economic purposes, of originating contexts and diverse cultural expressions and require active participation of subjects in learning contexts and political action in public space. It is understood as a public space those involving relationships with local, state and federal levels, and possible micro-spaces in decision-making structures. When applied to productive purposes, the network relations can structure forms of work that bind groups or individuals to several other agents that enable the production, marketing and market insertion, without being necessarily within the same organizational structure. This procedure extends the relationship beyond the productive everyday circle and decreases the limits set by the organizational hierarchy or by dividing strictly functions even in the case of cooperatives.

This type of structure requires greater autonomy of workers to join the production process with the consumption and increase the levels of cooperation between the various actors involved in the production process. Obtaining this gain information and knowledge can represent new understandings before certain situations, but networks do not emerge automatically or pressures. They are socially constructed. For this reason, may determine not only in collective action, they can also have a feedback from the institutions, helping to redefine them.

This reflection can be inferred that network structure joints does not mean resolving power relations and other conservative practices present in certain contexts, but may become instruments of review of these same practices. The characteristic of these modes of organization emphasizes the communication and the expression of individual and collective interests. By decentralizing decision-making mechanisms, are enhanced chances of greater participation and effectiveness, but the institutionalization of arrangements may formally bureaucratic and control schemes of social practices.

These issues are addressed below with the contribution of the 'Vale do Ribeira Territory' which allows the analysis of news organization in the context of small agricultural production in Brazil.

3. The case: Cooperafloresta

The Cooperafloresta is a association formed of farmers organized in small local groups, that emerged in 1996, from the practice of Agroforestry Systems (SAF's) by farmers in the region of Barra do Turvo, located in the territory of Vale do Ribeira. The territory is formed by

23 municipalities and is located in the south of the state of São Paulo, bordering the states of Mato Grosso do Sul and Paraná and presents the lowest per capita income in São Paulo.

With the help of agricultural technicians, farmers' networks, and consumer groups, the Cooperafloresta Association was founded, to commercialize products without the need for middlemen. This was formalized in 2003 and its motto is to unite "People and Nature". In this context, agroecological perspective represents innovation as productively and encourages new relationships between farmers, which strengthen active and politicized positions.

Cooperafloresta proposes to facilitate the processes of organization, training and qualification of farming families, planning of agroforestry systems, in addition to processing, agro-industrialization and commercialization of production. The formal political structure of the Association, as provided for in its Statute, takes place through deliberation, monitoring and control of the organization's activities by the Assemblies, through the Councils and the Executive Board. Among the Councils is that of Representatives, formed by a representative from each of the 22 groups of the organization that meet once a month to discuss and deliberate on the activities of the Association.

The frequency of meetings of the Council of Representatives, in addition to the frequency of practice of joint efforts, enable the constant participation of members in the management of the association, in addition to being spaces that promote the productive and political organization of farmers. As for the operational, administrative, marketing, technical assistance and agribusiness areas, there are specific teams.

There is a direction of organic food for school meals within the PAA - Food Acquisition Program of the Federal Government. Through the PAA, family farming products can also be purchased for the formation of government strategic stocks, hospitals and day care centers. The combination of these factors indicate the existence of a significant space to be occupied by family farmers, even in conventional markets for agricultural products, whose performance, however, will depend also from your local organization and capacity to exert pressure on public institutions and private to change the matrix of social integration. Commercialization is a key challenge for the groups, which requires, as well as the certification process, the involvement of farmers, for the joint participation of these is critical to allow the collective production planning, since small producers can not alone supply the desired amount. The challenges of marketing spend, on the one hand, the condition for farmers to ensure the delivery of their products, and on the other hand, maintain local markets supplied with diversity, quantity and quality throughout the year. During the research, as we discovered the operation mode of the Cooperafloresta, we realized that the closer relations in the groups were crucial in the operation.

It can be seen that the more active participation of the families in groups is based on shared objectives, originated in the interdependence of work practices. With this, they build new social meanings and identity references, sharing common goods, based on goals established between the group and other members of the network, but with different individual senses. Dealing with

this diversity increases the complexity of the relationship, as well as new administrative roles, the expansion of the work process and its placement decisions required with working in networks.

As shown in the examples studied, this challenge involves the construction of common values without the denial of individual interests, but also depends on the successful achievement of the collective projects that work, including as a reinforcing element of collective identity. Also there are new issues for which they have no answers and still act through individual solutions, increasing personal effort.

As a result of the research, territorial dynamics driven by agroecology were summarized in four distinct dimensions: environmental, economic, political-institutional and sociocultural. These dynamics led to changes in production methods, expansion of alternatives for generating local development and expansion of sociability spaces, as well as improvement in the lives of farmers resulting from the adoption of agroecological practices.

4. Concluding remarks

Several aspects were relevant to the development of new ways that small farmers create to appropriate of public policies. This coordination includes models of participatory governance and expansion of institutional capacity, especially the ties between government, at various scales.

This study presents experiments demonstrating concrete innovations made by a large number of small producers located in geographical distance, initially weakly institutionalized, that from local initiatives started to act as a network, with appropriate regional and local context design.

In this research was verified that the experiences and practices of the family farmers that opted to join organic production, organized through the network, have been favorable for an ordered growth, encouraging innovation in several aspects.

On the other hand, the conditions for that network to become a viable economic alternative for integration in production chains with higher added value are seated in the development of collaborative relationships among producers, and the networking model seems particularly favorable.

Sometime, this type of structure changes the process and the organization of work, requiring workers greater use of communication skills, initiative and autonomy to carry out the functions. Forms of sociability in joint work in networks are part of the challenge of performing the criticism of the changes that emerge in social practices of capitalism, investigating what they mean and proposing new experiences.

A joint effort is necessary to articulate the expansion and the strengthening of a network identity in search of environmental and financial sustainability. This requires a joint effort to associative, political, technical, logistics, based on a new business model in pursuit of environmental and financial sustainability. Understanding these demands, seeking an approximation of the diverse

experiences found in the country is crucial for the establishment of policies and support mechanisms to consider the real needs of farmers.

In this context, agroecological perspective represents innovation as productively and network organization stimulate new relationships farmers with state institutions and other actors. The model achieves success by the ability of collective action, originated from the structure in small groups, which constantly interact and that strengthen resistance identities, and create coordination mechanisms that allow the expansion of the network boundaries in relationships with government actors, civil society and the market.

In a politically troubled national context, in which the Federal Government does not establish as a priority, nor does it have the political will to guide the development of family agriculture and agroecology on the governmental agenda, there is an unfavorable scenario for the topic today. No one is saying here that the organization of groups is sufficient to open productive employment opportunities that generate significant and lasting income, but work in exchange arising out of social networks in a given community that can link more legitimate way to projects public who intend to create spaces of possible economic and social integration. The solidarity developed by farmers can be seen in a perspective of socioenvironmental management that enhances both sociability and interpersonal relationships and inaugurates a strategic reorientation in the sustainable organization of the rural population of Barra do Turvo.

References

- Adams, Cristina *et al.* (2020) Governança Ambiental no Brasil: Acelerando em Direção aos Objetivos de Desenvolvimento Sustentável ou Olhando pelo Retrovisor? *Cadernos de Gestão Pública*, v. 25, p. 01-13.
- Buarque, S. *et al.* (2012) *Reflexões e proposições de Políticas Públicas de Desenvolvimento Territorial*. Brasília: IICA.
- Callon, M., Lascoumes, P., Barthe, Y. (2001) *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique. Collection La couleur des idées*. Paris, Seuil.
- Callon, M. *La science et ses réseaux. (1989) Gènes et circulation des faits scientifiques*. Paris: Éditions La Découverte.
- Fourniau, Jean-Michel *et al.* (2013) *Sociologie des effets de la participation du public aux processus décisionnels*. Carnet de recherche, janv. 2013. Guide du dialogue avec les parties prenantes. *Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie*.
- Lascoumes, P; Le Galès, P (dir.) (2004) *Gouverner par les Instruments*. 1^a ed. Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Lascoumes, P. Le Galès, Patrick. (2009) *Sociologie de l'Action Publique*. 2^a ed. Paris: Armand Colin.
- Latour, B. (2006) *Que faire de l'acteur-réseau ? Interlude sous forme de dialogue*. In Latour *Changer de société – Refaire de la sociologie*. Paris: Éditions de la Découverte.
- Latour, B. (2012) *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*. La découverte, Paris, septembre 2012.
- Teisserenc, P. (2011) *Les défis de la recomposition territoriale du point de vue des sciences sociales*. In: Teisserenc, Pierre; Etien, Robert; Chicot, Pierre-Yves. (Org.). *La Recomposition Territoriale: un défi pour la Guadeloupe*. 1^{ed}. Paris: Publibook.

Vahdat, Vahíd *et al.* (2020) Inclusão Produtiva no Brasil: Evidências para Impulsionar Oportunidades de Trabalho e Renda. Fundação Arymax, Fundo Pranay & Instituto Veredas. São Paulo, 2019. Disponível em: <<http://arymax.org.br/conhecimento/inclusaoprodutivanobrasil/>>. Acesso em: 08 nov 20.

Séance 1F – Santé, vulnérabilité et innovations sociales / Health, Vulnerabilities and Social Innovations

Les personnes âgées dans le contexte des changements climatiques : pour une reconnaissance sociale d'une génération particulière (résumé)

Mario Paris, Université de Moncton

En 2016, 19,9 % de la population du Nouveau-Brunswick (N.-B.) était âgée de 65 ans et plus. Ce vieillissement de la population se situe désormais dans un contexte particulier : celui des changements climatiques. Le but de notre étude était de mieux comprendre la vulnérabilité des personnes âgées afin d'aider la mise en place d'un plan d'adaptation régionale aux changements climatiques au N.-B. Pour ce faire, nous avons réalisé trois groupes de discussion et cinq entrevues auprès de personnes âgées francophones vivant en milieu rural. Les entrevues ont abordé leurs opinions sur les changements climatiques, leurs expériences et leurs besoins lors de catastrophes, de même que leurs capacités de résilience. Cette communication abordera d'abord les différentes expériences personnelles des événements météorologiques extrêmes. Il sera ensuite question de la résilience des participants-es. Celle-ci se fonde non seulement sur une préparation minutieuse, mais aussi sur une entraide familiale et communautaire mettant l'importance sur les liens sociaux. Enfin, nous porterons la réflexion sur la reconnaissance sociale d'une génération particulière qui nous amène à souligner l'importance de la transmission intergénérationnelle dans la façon d'engager la transition écologique.

Vers des pratiques inclusives en santé de proximité: l'innovation par l'action citoyenne

Isabelle Ruelland, UQAM, Grégoire Autin, Parole d'excluEs et Isabel Heck, UQAM

1. Introduction

Depuis les années 2000, les gouvernements de plusieurs provinces canadiennes proposent une action publique en santé de proximité à partir de « réseaux de collaboration » (Anderson et Baldwin, 2016; Dubet, 2002; Génard, 2007; Grenier et Fleury, 2014). Ces réseaux hybrides interpellent des acteurs appartenant à différents secteurs de la société (organismes publics, entreprises à but lucratif, société civile) et secteurs de l'action publique afin de répondre aux problèmes sociaux et de santé. Il s'agit d'une action à l'échelle locale misant sur le partenariat, la participation citoyenne, la collaboration interprofessionnelle et intersectorielle. Les réseaux d'actions intersectorielles sont aujourd'hui perçus comme des compléments essentiels aux actions des gouvernements dans le champ de la santé et des services sociaux en particulier dans les quartiers vulnérables de grandes villes (Bilodeau *et al.*, 2014 ; Lachapelle et Bourques, 2013 ; Divay et Slimani, 2018).

Pour mieux agir sur les déterminants sociaux de la santé, les populations locales sont invitées à s'impliquer à différents niveaux des prises de décisions, plutôt que de se faire imposer des mesures de l'extérieur. Les dynamiques locales et communautaires ouvrent ainsi la voie à une pluralité de pratiques de santé de proximité misant sur la participation citoyenne en ciblant les milieux de vie. De telles pratiques peuvent être des catalyseurs pour le développement et la mise en place d'innovations en faveur d'une réduction des inégalités sociales de pouvoir au sein des réseaux locaux de santé; c'est-à-dire en faveur d'une transformation des rapports asymétriques qui prennent forme dans l'organisation quotidienne des activités composant ces réseaux.

Par exemple, à Montréal-Nord, un arrondissement de la ville de Montréal au Québec (Canada), plusieurs acteurs citoyens, communautaires, publics et philanthropiques se mobilisent pour transformer les pratiques de santé de proximité afin d'agir sur les inégalités sociales par l'entremise de différents projets de collaboration. L'enjeu central en amont de ces pratiques concerne l'accessibilité des services de santé dans ce territoire défavorisé de Montréal. Pour une partie de sa population, l'accès aux services s'avère plus difficile en raison de divers facteurs, dont l'insuffisance des services, l'accès géographique et financier, l'accueil, l'inclusion, et la compréhension du système de santé (Heck et Lapalme, 2017). Pour pallier ces défis, de nombreuses activités sont organisées en collaboration avec des citoyenNEs et des organismes partenaires pour offrir des espaces d'échange, informer et soutenir la population. Comment les citoyenNEs concernéEs prennent-elles/ils part à l'organisation des pratiques de santé de proximité au quotidien ? Par quelles actions et par quels espaces de prise de parole ? Quelle place et quel rôle occupent les citoyenNEs dans la mise en œuvre de ces pratiques ? En quoi les savoirs citoyens sont-ils mobilisés dans la coconstruction de telles pratiques généralement déterminées par des savoirs professionnels et managériaux ?

Les enjeux socioéconomiques de Montréal-Nord sont bien documentés par des études (dont, Fontan et Rodriguez, 2009, Heck *et al.* 2015, Ghaffari *et al.*, 2018; Fontan et Rodriguez, 2009; Heck *et al.*, 2015, Cariès *et al.* 2020; IUPE 2020), tout comme les enjeux en lien à la santé (Heck et Lapalme, 2017). Toutefois, il n’y a pratiquement pas d’études qualitatives pour documenter la participation citoyenne à la collaboration intersectorielle et au développement des pratiques de proximité en santé dans ce quartier. Pour répondre à cette lacune, cet article explore les avancées et les enjeux en termes de capacités des citoyenNEs et des acteurs communautaires à se réappropriier et avoir des impacts sur les pratiques de santé de proximité sur ce territoire défavorisé de Montréal en revenant sur des résultats d’une recherche menée depuis 2018 en collaboration avec l’Incubateur universitaire de Parole d’excluEs²². Le milieu communautaire de Montréal-Nord constitue un cadre privilégié pour examiner des pratiques innovantes sur les plans de la collaboration intersectorielle, mais aussi transsectorielle et participative; c’est-à-dire des collaborations entre une multitude d’acteurs et de parties prenantes engagée dans la réduction des inégalités sociales de santé (Alaouf-Hall et Fontan, 2020 ; Heck et Socquet-Juglard F, 2020 ; OMS, 2017).

Deux expériences de collaboration au nord-est de Montréal-Nord portées par l’organisme Parole d’excluEs et impliquant des citoyenNEs, des organismes communautaires, des établissements publics de santé et des organisations philanthropiques sont examinées dans ce texte soit celles de l’Espace santé citoyen et d’une clinique pop-up en pédiatrie sociale. Ces initiatives ont en commun de préconiser une approche de coconstruction avec des citoyenNEs et de viser un meilleur arrimage de l’offre de soins aux besoins des populations locales.

L’étude de ces expériences met en lumière comment l’implication citoyenne permet un changement sur le plan épistémique en intégrant des savoirs citoyens - fondés sur la compréhension des besoins sociaux et de santé des populations du quartier. Ces savoirs qui mènent peu à peu à un changement épistémique, se sont coconstruits au fil des échanges au sein d’une pluralité d’espaces de prise de parole impliquant différents acteurs dont des citoyenNEs. Ce changement se caractérise par la prise en compte systématique des besoins des citoyenNEs du territoire, par une vision globale de la santé (incluant la santé physique, la santé mentale, le logement et la sécurité alimentaire) ainsi que des principes d’accès universel et d’humanisation des pratiques et de leur organisation (Ruelland. 2020). Les résultats de cette recherche exposent aussi comment des intervenant.e.s communautaires facilitent la participation citoyenne aux dialogues intersectoriels au sein de ces différents espaces. Cette facilitation se déploie concrètement par des pratiques alternatives d’animation et de concertation avec les citoyenNEs et participe ainsi à la diffusion des savoirs citoyens dans ces différents milieux. Finalement, cette étude permet de relever l’émergence de nouveaux acteurs – parfois nommés « citoyen-relais » - impliqués dans la prévention de la santé de leur voisinage. Avant de présenter ces résultats plus en profondeur, nous revenons sur le contexte de ces deux initiatives ciblées ainsi que sur la méthodologie de la recherche qui a cours depuis 2018.

²² Pour en savoir plus sur l’Incubateur universitaire de Parole d’excluEs : <https://iupe.wordpress.com/>.

2. Mise en contexte

Le contexte de notre recherche est les réseaux locaux de collaboration intersectorielle du nord-est de Montréal-Nord et leur environnement marqué de profondes inégalités sociales de santé. Par une démarche de recherche sociale et qualitative, nous visons notamment à comprendre les pratiques de santé de proximité impliquant des citoyenNEs ainsi que la place et l'influence qu'elles/ils ont sur ces pratiques.

Depuis 2015, l'organisme Parole d'excluEs travaille avec les citoyenNEs du nord-est de Montréal-Nord pour comprendre les besoins et les aspirations de la population en termes de services sociaux et de santé. Le nord-est de Montréal-Nord est un quartier particulièrement dense, à la population variée et jeune (il y a 10% de plus de personnes de moins de 18 ans que pour l'ensemble de la Ville de Montréal (Heck et Lapalme, 2017)). C'est aussi un quartier marqué par la pauvreté et l'exclusion : 44% des familles sont monoparentales, un quart de la population immigrante de l'arrondissement est composée de nouveaux arrivants, 37% des résidentEs sont sans diplôme et le revenu moyen par personne est presque 12000\$ plus faible que pour le reste de la ville (Heck et Lapalme, 2017; Statistique Canada, 2011). Les infrastructures de santé restent sous-dimensionnées et ne parviennent pas à desservir convenablement la population de l'arrondissement. *Le Plan régional d'organisation des services médicaux généraux 2019-2022* du Département régional de médecine générale de Montréal (2019) reconnaît ainsi que Montréal-Nord est particulièrement défavorisé et fait face à un manque d'effectifs médicaux (p. 47) à tel point que le plan reconnaît une problématique de « désert médical » au sein de ce territoire (p. 51).

À cet état de fait s'ajoute un ensemble d'obstacles spécifiques qui viennent réduire encore plus l'accessibilité des services de santé dans le Nord-Est de Montréal-Nord. En effet, l'étude d'Isabel Heck et de Véronique Lapalme (2017) a permis d'identifier cinq types d'obstacles qui viennent impacter négativement cette accessibilité. Il y a tout d'abord (1) l'insuffisance des services offerts localement mentionnée plus haut. Cette insuffisance de services implique (2) des obstacles géographiques et financiers : pour avoir accès aux services de santé, les résidentEs doivent se déplacer assez loin et cela est dispendieux alors même que toutes et tous n'ont pas les moyens financiers de cette mobilité. Les services existants (3) ne sont pas vécus comme étant inclusifs pour les personnes considérées comme vulnérables ou marginalisées. C'est le cas par exemple pour les migrantEs sans statuts, les personnes souffrant de maladies mentales ou encore les aînéEs à mobilité réduite. L'accueil dans les services (4) est souvent perçu comme étant froid, les temps d'attente sont longs et les conditions d'attente difficiles et cela constituent aussi un obstacle important dans l'accès aux services de santé. Enfin, (5) les citoyenNEs soulignent les difficultés de communication dans les suivis du système de santé, les délais pour avoir accès à ces suivis. Ces enjeux de communication sont liés à la complexité du système de santé, mais aussi à des enjeux linguistiques.

Dans ce contexte, Parole d'excluEs et ses partenaires, dont entre autres la SHAPEM et l'Accorderie, ont travaillé avec les citoyenNEs du nord-est de Montréal-Nord à documenter ces obstacles et à coconstruire des pistes de solutions. Ce travail a mené à plusieurs initiatives au sein desquelles s'est consolidé et diffusé des savoirs citoyens, des revendications et des manières de

faire. La première initiative que nous présentons, l'Espace santé citoyen, est directement issue de ce travail de mobilisation. La deuxième initiative a été une occasion de collaboration lors de laquelle Parole d'excluEs et des citoyenNEs du quartier ont diffusé et mis en œuvre ces savoirs citoyens coconstruits dans la mobilisation.

3. Méthodologie

Les résultats que nous présentons ici sont le fruit d'une analyse croisée entre trois chercheurEs travaillant sur la mobilisation autour des enjeux de santé de proximité dans le nord-est de Montréal- Nord. Cette recherche se déployant dans le temps long nous permet de comprendre l'évolution et les transformations des formes d'engagement citoyen dans le Nord-est de Montréal-Nord. Plus précisément, il s'agit de documenter les avancées et les enjeux en termes de capacités des citoyenNEs et des acteurs communautaires à se réapproprier et avoir des impacts sur les pratiques de santé de proximité sur ce territoire défavorisé de Montréal. Inspirée d'une approche ethnographique, cette démarche mise sur l'importance de partir de la perspective des individus impliqués dans un même milieu. Elle repose sur plusieurs méthodes qualitatives (plus de 500 heures d'observation en situation, 50 entrevues individuelles et collectives, de l'analyse documentaire et des activités de coconstruction entre citoyenNEs, praticienNEs, gestionnaires et chercheurEs) appropriées aux recherches explorant un phénomène social en profondeur (Laplantine et de Singly, 2010). Outre le fait d'examiner directement les activités et les incidents significatifs, cette diversité de techniques permet de confronter le discours et la pratique (Paillé et Mucchielli, 2008).

Ainsi, cette étude repose sur une grande variété de contenus à analyser. Il s'agit de notes écrites dans le journal de bord durant les observations, de documents internes, de matériau audionumérique (des rencontres observées et des entretiens individuels et collectifs). L'agencement de ces divers contenus permet de mieux saisir la complexité de la réalité sociale à l'étude. Le croisement de ces données issues de différents types de corpus permet de consolider la compréhension. L'exercice de reconsidérer de manière exhaustive toutes les données recueillies et transcrites a de plus permis d'approfondir cette compréhension de la réalité observée. Comme une caisse de résonance, cette masse d'information rythme nos réflexions et nos analyses vers la compréhension des pratiques et des trajectoires de collaboration impliquant des citoyenNEs.

4. L'Espace santé citoyen

Depuis 2015, des citoyens, Parole d'excluEs (PE) et des partenaires se mobilisent sur la question de la santé. Après deux ans de co-construction et d'expérimentation autour de la mise en œuvre d'une clinique de proximité, des ateliers de littératie en santé, et des groupes d'écoute en santé mentale et des groupes de discussion sur différents thèmes (incluant la santé physique, le logement et la sécurité alimentaire, la sécurité publique, etc.) se structurent entre 2018 et 2020 autour de l'Espace santé citoyen (ESC). Il s'agit d'un espace de rencontres facilitant la coconstruction d'initiatives citoyennes en vue de réduire les inégalités sociales de santé. De tels espaces souvent associés à l'approche du *buen vivir* s'inscrivent au sein d'un ensemble d'expérimentations qui reposent sur une logique épistémique alternative de laquelle se dégagent d'autres formes de vivre- ensemble (Fontan et Klein, 2020).

Entre 2018 et 2020, l'ESC est porté par un Comité santé citoyen²³ - un espace de prise de parole ouvert aux citoyenNEs qui souhaitent s'impliquer dans l'ESC ou simplement s'informer des services de santé dans leur quartier. Durant ces rencontres, des citoyenNEs expriment souvent leurs besoins de santé et leurs expériences des soins et des services publics de santé qu'elles/ils jugent souvent peu accueillants et difficiles d'accès (loin de leur domicile, longue liste d'attente, etc.).

Devant ces constats, elles/ils souhaitent avoir accès rapidement à unE professionnelle (de préférence unE médecin) dans un milieu accueillant à proximité de leur domicile. Devant les défis de construire ensemble ce service de santé de proximité, les citoyenNEs de l'ESC, avec le soutien d'intervenantEs de PE, souhaitent mettre de l'avant des activités de prévention en santé dans une perspective globale incluant une prise en compte des enjeux de logements, d'alimentation, de sécurité, de littératie et d'inégalités. Ces activités suscitent des débats qui leur permettent de se positionner et de réaliser leur potentiel d'action collective pour faire valoir leur droit à des services de proximité accessibles et accueillants.

Les projets de collaboration intersectorielle impliquant des citoyenNEs en prévention des maladies chroniques et en santé mentale qui voient le jour au sein de l'ESC en 2019 illustrent bien ce processus de développement du pouvoir d'agir collectif par la mise en place d'activités de prévention en santé de proximité par et pour les citoyenNEs (Ruelland, 2020). L'analyse de ces expériences permet d'identifier certaines caractéristiques communes aux pratiques émergeant de l'ESC. Ce sont des pratiques : 1) fondées sur une approche globale de la santé; 2) qui répondent à des situations complexes vécues par les populations desservies; 3) réalisées en équipe composée d'une pluralité d'acteurs incluant des citoyenNEs du nord-est de Montréal-Nord; 4) portées par des acteurs qui cherchent à favoriser la participation citoyenne; 5) qui se coconstruisent par l'entremise d'une pluralité d'espaces de dialogue.

La participation de citoyenNEs moins au fait des activités ou moins outillés pour y prendre part demeure toutefois un défi à relever. Cependant l'exemple de Léonie²⁴, une citoyenne habitant la rue Lapierre au nord-est de Montréal-Nord témoigne du développement du pouvoir d'agir au cœur des actions de « citoyen-relais ». Comme citoyenne membre du Comité santé citoyen elle prend peu à peu confiance et partage son expérience de la discrimination en rapport à son problème de santé mentale lors d'une des rencontres du Comité. Elle s'inspire de l'expérience de Félix²⁵, un citoyen bénévole de CAMÉE - un organisme communautaire en santé mentale à Montréal-Nord - qui présente ses activités et décide de s'impliquer dans la création d'un groupe d'écoute en santé mentale qui se réunira au local de PE sur la rue Lapierre. Le cas de Léonie n'est pas isolé. En effet, les trajectoires de collaborations autour de l'Espace de santé citoyen tendent

²³ Les rencontres du Comité santé citoyen ont lieu 1 à 2 fois par mois dans un local de PE situé au sein d'un immeuble à logements sociaux sur la rue Lapierre à Montréal-Nord. Elles mobilisent une dizaine de citoyenNEs et sont généralement animées par unE agentE de mobilisation de PE. Au cours des 13 rencontres observées, 6 citoyens participent assidûment d'une rencontre à l'autre. Elles/ils assurent le suivi des échanges d'informations sur les activités et les thèmes abordés auprès des autres citoyenNEs qui participent de manière ponctuelle.

²⁴ Nom fictif.

²⁵ Nom fictif.

à potentialiser l'engagement par et pour les citoyenNEs en santé dans ce quartier vulnérable ; un engagement qui se traduit par un passage d'un rôle d'utilisateur de services de santé - souvent éloignés du domicile - à un rôle de « citoyen-relais » qui met en place des activités par/pour sa communauté.

Les expériences de collaboration de l'Espace santé citoyen documentées dans cette recherche exposent, en somme, comment des citoyenNEs du nord-est de Montréal-Nord contribuent à établir :

1) quelles pratiques de santé de proximité voient le jour (par exemple, en déterminant les thèmes des ateliers de santé du CIUSSS à partir d'un sondage sur les besoins de santé par et pour les citoyenNEs du quartier) ; 2) comment ces pratiques sont organisées (par exemple, en insistant sur l'importance que les activités de santé aient lieu à proximité du domicile des citoyenNEs vulnérables et à un moment qui tient compte de leur réalité quotidienne); 3) les modalités de collaboration intersectorielle en amont de ces pratiques (par exemple, en décidant de se tourner vers des citoyenNEs bénévoles d'organismes communautaires en santé mentale de Montréal-Nord (comme CAMÉÉ) plutôt que vers la direction de la santé mentale du CIUSSS-NIM pour élaborer des pratiques de prévention des problèmes la santé mentale).

Avec la crise sanitaire et sociale de la COVID-19, les quartiers vulnérables de Montréal-Nord font les manchettes par le nombre de personnes infectées parmi les plus élevés au Canada (Faucher, 2020; Luft, 2020; Lindeman, 2020; Dubreuil et Schué, 2020; Texte Collectif, 2020). Dès mars 2020, des organismes sont en soutien direct aux citoyenNEs dont Parole d'excluEs qui, avec l'Espace santé citoyen, a une certaine longueur d'avance. Dans la foulée, d'autres initiatives de proximité voient alors le jour comme la clinique mobile pop-up.

5. Clinique mobile *pop-up*

En août 2020, une clinique mobile *pop-up* pour les enfants de 0 à 5 ans dans le nord-est de Montréal-Nord a été organisée par trois acteurs différents: DocTocToc, un projet de « clinique pédiatrique roulante » ayant des accès privilégiés aux institutions de santé, le CIUSSS-NÎM, un acteur institutionnel, et des organismes communautaires, notamment Parole d'excluEs. Cette clinique a permis à 121 enfants de se faire vacciner et de voir des pédiatres. Presque la totalité des familles venaient de Montréal-Nord et de Rivière-des-Prairies, dont presque la moitié (44%) à proximité directe de la clinique *pop-up*. 41% des familles desservies sont arrivées au Canada dans les trois dernières années.

La clinique *pop-up* a vu le jour grâce à la convergence (conjoncturelle) entre les trois acteurs organisateurs. Cette convergence se situe dans le contexte particulier d'une accalmie de la pandémie de COVID-19 lors de laquelle les acteurs institutionnels ont été interpellés sur les dégâts causés par la pandémie notamment sur les jeunes enfants. Cette collaboration s'est structurée autour de DocTocToc qui a pu faire jouer ses relations personnelles avec un argumentaire médical de santé publique visant à mobiliser les acteurs institutionnels. Il s'est ensuite tourné vers les acteurs communautaires pour tisser les liens (nécessaires) avec la population. Parole d'excluEs a accepté de s'impliquer puisqu'il s'agit d'une initiative qui s'inscrit dans le projet de l'Espace Santé Citoyen : amener des soins de santé dans le milieu de vie des

populations marginalisées. L'apport du milieu communautaire et des citoyenNEs du quartier a été d'intégrer les savoirs citoyens qui ont été coconstruits tout au long de la mobilisation autour des enjeux de santé à Montréal-Nord afin de répondre aux obstacles à l'accès aux services de santé relevés. Cette intégration des savoirs citoyens a pris la forme : (1) d'une aire de jeu pour les enfants afin de les occuper pendant les heures d'attente et de donner un temps de répit aux mères; (2) de la présence de citoyenNEs pour accueillir, orienter et encadrer les familles tout au long du parcours de soin; (3) de l'embauche d'un citoyen infirmier engagé et connu dans le quartier pour donner des soins aux familles.

L'ajustement de cette clinique *pop-up* en intégrant le savoir citoyen et en faisant participer des citoyenNEs du quartier a permis aux familles de se sentir à l'aise et accueillies dans la clinique. La clinique a aussi permis aux acteurs institutionnels de se rapprocher de la réalité du terrain et des milieux communautaires et citoyens et à ses manières de faire axées sur l'humanisation et la démocratisation des services. En effet, une telle initiative participe à la démocratisation des services de santé de proximité en montrant la possibilité et la pertinence d'intégrer les citoyenNEs dans leur organisation.

À la fin de la clinique, tous les acteurs ont convenu qu'il s'agissait d'une réussite et tant le PDG du CIUSSS-NÎM que des politicienNEs, les médias locaux, les organismes communautaires et les citoyenNEs se sont mobilisés pour faire valoir la pertinence d'une telle initiative (Autin 2020). C'est aussi une initiative qui démontre la capacité de mobilisation et de collaboration des acteurs, qui démontre leur flexibilité, leur réactivité et l'importance de la participation des citoyenNEs.

Malgré ce bilan positif, cette expérience de collaboration intersectorielle impliquant des citoyenNEs présente certaines limites dont la plus importante repose sur la pérennité des services offerts. Cette expérience peine aussi à déboucher sur des collaborations plus durables ainsi que sur une transformation plus profonde de l'organisation des services de santé de proximité sur le territoire nord-montréalais. Ainsi, au-delà de cette clinique ponctuelle, les citoyenNEs du nord-est de Montréal-Nord peinent toujours à avoir accès aux services de santé réguliers.

6. Discussion

L'analyse de ces deux expériences de collaboration en santé de proximité impliquant des citoyenNEs nous permet de comprendre ce qui peut se passer quand des citoyenNEs influencent les pratiques de santé de proximité qui se déploient dans un quartier touché par des dynamiques d'exclusion comme celui du Nord-est de Montréal-Nord. Nous observons comment se dessine un changement épistémique caractérisé par la reconnaissance de l'apport des savoirs citoyens dans la mise en œuvre de collaboration intersectorielle et de pratiques en santé de proximité. Ces deux expériences nous permettent aussi d'analyser comment ces savoirs citoyens tournés vers les besoins des populations locales se diffusent peu à peu au fil des échanges et des débats entre une pluralité d'acteurs et transforment – ponctuellement – des pratiques de santé de proximité. Qui plus est, nous constatons par ailleurs l'émergence de nouveaux acteurs aussi nommés « citoyens-relais » dont les pratiques ont un rayonnement de plus en plus important notamment depuis la pandémie.

Certains enjeux ressortent en ce qui concerne la portée des actions citoyennes et la pérennité des collaborations intersectorielles et des services de santé proximité mise en place. D'une part, en ce qui concerne l'enjeu de la portée des actions citoyenNEs, les marges de manœuvre citoyenne varient beaucoup selon le contexte, la conjoncture et les acteurs des collaborations intersectorielles qui se créent. Comme le remarquent Heck, Manon et Monier (2020), le changement structurel pouvant être induit par l'implication citoyenne en santé de proximité dans les réseaux intersectoriels dépend de la capacité de ces réseaux à diffuser et institutionnaliser leurs pratiques et leurs expérimentations pour qu'elles deviennent des vecteurs de changements. Cela ne peut se faire sans un contexte propice à la diffusion des pratiques inclusives et prometteuses, par l'ouverture des institutions à ces changements de pratiques et par l'établissement des politiques publiques favorables à cette propagation (Hillier *et al.*, 2004; Klein *et al.*, 2014; Klein *et al.*, 2016; Shragge, 2007; Westley *et al.*, 2014). D'autre part, l'enjeu de la pérennité des ententes de collaborations intersectorielles invite à réfléchir à la nécessité de créer des partenariats sur le long terme afin que les savoirs citoyens soient intégrés à long terme dans les services sociaux et de santé de proximité et participent à leur réelle démocratisation des services de santé de proximité pour les populations vulnérables. Comment favoriser l'émergence d'une approche partenariale en santé proximité ? Comment la recherche sociale peut-elle constituer un levier pour la reconnaissance d'une telle approche ?

Finalement, cette recherche longitudinale fait avancer la compréhension des processus de changements des pratiques et de l'implication citoyenne en santé de proximité. Les connaissances produites agissent comme des catalyseurs permettant aux citoyenNEs et aux intervenantEs communautaires de reconnaître les apports des savoirs citoyens dans la création de nouvelles collaborations intersectorielles et dans l'organisation de pratiques de santé de proximité plus inclusives. Plus précisément, la reconnaissance et la mise en commun des savoirs citoyens qui ont permis de résoudre des problèmes socio-organisationnels concrets dans le champ de la santé présentent un intérêt pratique non seulement pour les acteurs communautaires, mais également pour les acteurs institutionnels et les bailleurs de fonds directement concernés par les enjeux liés à la réduction des inégalités sociales de santé et à l'accès aux services de proximité. A fortiori, l'importance de ces savoirs citoyens est indéniable pour assurer le bien-être des citoyenNEs auprès desquelles ils interviennent quotidiennement. Il reste à saisir comment les pratiques impliquant des citoyenNEs favorisent le développement du pouvoir d'agir collectif sur l'organisation des services de santé afin de mieux répondre aux besoins des populations de quartiers vulnérables²⁶.

Bibliographie

Alaouf-Hall D, Fontan JM. (2020). Ne sous-estimons pas le capital social de Montréal-Nord. Blogue du PhiLab. 11 juin 2020.

Anderson, J., & Baldwin, C. (2016). Building Wellbeing: Neighbourhood Flourishing

²⁶ Avec le soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Équipe de recherche ERASME (FQRSC) du Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions du CIUSSS-NIM, une recherche sur les citoyens-relais en santé de proximité se poursuit dans le cadre d'une étude de cas multiple qui permettra de croiser les résultats issus de plusieurs impliquant des citoyenNEs sur de l'île de Montréal.

and Approaches for Participatory Urban Design Intervention. In R. Phillips, C. Wong (éds.), *Handbook of Community Well-Being Research* (pp. 313-337). New York: Springer. doi: 10.1007/978-94-024-0878-2_17.

Autin, G. 2020. Amener des soins de proximité à Montréal-Nord. La clinique pop-up, un cas de collaboration réussie. Rapport d'évaluation. Incubateur universitaire de Parole d'excluEs. <http://www.parole-dexclues.ca/wp-content/uploads/2020/11/20201116-Rapport-Clinique-Pop-Up.pdf>.

Bilodeau, A., Clavier, C., Galarneau, M., Fortier, M.-M., & Deshaies, S. (2014). *Analyse des réseaux d'action locale pour le développement social dans neuf territoires montréalais*. Retrieved from Montréal: http://centrearoback.org/assets/PDF/04_activites/CLR-PUBCH1410_Bilodeau_Analyse-reseaux-daction-locale.pdf.

Cariès, R., I. Heck, F. Socquet-Juglard, M. Simard. L'îlot Pelletier – quels enjeux prioritaires dix ans après l'implantation d'un modèle de transformation socioterritoriale dans le secteur? Montréal : CRISES. https://crises.ugam.ca/wp-content/uploads/2021/01/Cahier_ES2101.pdf.

Divay, G., & Slimani, Y. (2018). Hybridation et intégration dans l'action collective locale : un cadre d'analyse. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 84(3), 449-465. doi:10.3917/risa.843.0449.

Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris: Éditions du Seuil.

Dubreuil, É., & Schué, R. (2020, 28 avril 2020). COVID-19 : « C'est un peu hors de contrôle » à Montréal-Nord. ICI Grand Montréal, Radio-Canada web. Retrieved from <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1698270/coronavirus-cas-montreal-nord-quebec-covid-tests>

Faucher, O. (2020, 21 avril 2020). Coronavirus : la vulnérabilité de Montréal-Nord sous la loupe de la Santé publique. Le métro. Retrieved from <https://journalmetro.com/local/montreal-nord/2440101/coronavirus-la-vulnerabilite-de-montreal-nord-sous-la-loupe-de-la-sante-publique/?fbclid=IwAR04tq0SfnR5XXvzW9CC1yB7akCvusoHXQuCCxP2LSZE2-uYBX4py4>.

Fontan J.-M., & Rodrigez P. 2009. "Étude sur les besoins et les aspirations des résidents de l'îlot Pelletier- Synthèse des recherches effectuées : Similitudes et différences des différents acteurs rencontrés", Cahiers de l'ARUC, C-02-2009.

Fontan, J.-M., & Klein, J.-L. (2020). Le bien vivre : une nouvelle scène territoriale pour la transformation sociétale ? In M. Juan, J.-L. Laville, & J. Subirats (Eds.), *Du social business à l'économie solidaire* (pp. 217-232). Toulouse: ERES.

Ghaffari, L., Klein, J.-L. et Fontan, J.-M. (2018). *Portrait de la population de l'Arrondissement de Montréal-Nord*. Montréal : Ville de Montréal, Arrondissement de Montréal-Nord.

Génard, J.-L. (2007). Responsabilité et solidarité: État libéral, État-providence, État réseaux. In M.-H. Soulet (Ed.), *La souffrance sociale : nouveau malaise dans la civilisation* (pp. 75-95). Fribourg: Academic Press Fribourg.

Grenier, G. & Fleury, M. (2014). Rôle du communautaire en santé mentale dans un système en évolution: état des connaissances et recommandations. *Santé mentale au Québec*, 39(1), 119-136. doi:10.7202/1025910ar.

Heck, I., Lapalme, V. (2017) Étude sur les besoins et aspirations des citoyenNEs en termes de services de santé à Montréal-Nord : vers une clinique de proximité, Rapport de recherche. Incubateur universitaire de Parole d'excluEs

<http://www.parole-dexclues.ca/wp-content/uploads/2020/08/Heck-Lapalme-ServiceSante-2017.pdf>.

- Heck, I., M. Manon et P. Monier. (2020) Co-construire le Plan d'aménagement du Nord-Est. Du récit aux actions. Rapport de recherche. Incubateur universitaire de Parole d'excluEs. <https://iupe.files.wordpress.com/2020/12/heck-manon-monier-amenagement-2020.pdf>.
- Heck, I., René, J.-F. et Castonguay, C. (2015). *Étude sur les besoins et aspirations des citoyens du nord-est de Montréal-Nord*. Dans L. c. d. CRISES (dir.). (collection Études de cas). Montréal: CRISES.
- Heck I et F. Socquet-Juglard. « Veiller à l'inclusion social en temps de crise. Comment Parole d'excluEs adapte ses pratiques sous la COVID-19 ? » *Année Philanthropique/The Philanthropic Year*. Hors-série #1. Mai 2020. P. 96-97. <https://fr.calameo.com/read/0058239489c75f7b059c8>.
- Hillier, J., Moulaert, F. et Nussbaumer, J. (2004). Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial. *Géographie, économie, société*, 6(2), 129-152.
- IUPE, 2020 : Série d'articles synthèses sur le vécu des citoyens de Montréal-Nord et les pratiques des organismes du milieu sous la COVID-19. <https://iupe.wordpress.com>.
- Lachapelle, R., & Bourque, D. (2013). Développement territorial intégré et leadership locaux. *Revue Organisations & territoires*, 22(3). doi:10.1522/revueot.v22i3.164
- Laplantine, F., & Singly, F. d. (2010). La description ethnographique. Paris: Armand Colin.
- Lindeman, T. (2020, 13 mai 2020). Why are so many people getting sick and dying in Montreal from COVID-19? The Guardian. Retrieved from <https://www.theguardian.com/world/2020/may/13/coronavirus-montreal-canada-hit-hard>.
- Luft, A. (2020, 12 mai 2020). COVID-19 hits poorer Montreal boroughs hardest, data reveals, with Montreal North bearing the brunt. CTV News Montreal. Retrieved from <https://montreal.ctvnews.ca/covid-19/covid-19-hits-poorer-montreal-boroughs-hardest-data-reveals-with-montreal-north-bearing-the-brunt-1.4935066>.
- Klein, J.-L., Camus, A., Jetté, C., Champagne, C., Roy, M. et CRISES. (2016). *La transformation sociale par l'innovation sociale* [texte]. Numéro 001261998. Québec (Québec) : Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D. et Lévesque, B. (2014). L'innovation sociale au Québec: un système d'innovation fondé sur la concertation. Dans *L'innovation sociale* (p. 193-246). ERES.
- Organisation mondiale de la santé. (2017). *Vue d'ensemble de la mise en oeuvre de la réforme de l'OMS, Résultats de l'OMS dans les pays, Rapport du Secrétariat, SOIXANTE-DIXIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ, A70/50 Add.2*. Retrieved from Genève: https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA70/A70_50Add2-fr.pdf.
- Paillé, P. et A. Mucchielli (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Collin.
- Ruelland, I. (2019). Des cercles citoyens comme leviers de démocratisation de réseau public de santé mentale au Brésil. In J.-L. Klein, J. Boucher, A. Camus, C. Champagne, & Y. Noiseux (Eds.), *Trajectoires d'innovation : des émergences à la reconnaissance* (pp. 191-199). Québec, Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Ruelland, I. (2020) Pratiques collaboratives en santé de proximité à Montréal-Nord au croisement des initiatives citoyennes. Rapport de recherche. Incubateur universitaire de Parole d'excluEs. <https://iupe.files.wordpress.com/2020/11/rapport-esc-isabelle-ruelland-2020.pdf>.
- Shrage, E. (2007). La pratique communautaire et la lutte pour la transformation sociale. *Nouvelles pratiques sociales.*, 19(2), 184-192. doi: 10.7202/016059ar
- Statistique Canada, 2011, Recensement du Canada.

TexteCollectif. (2020, 29 avril 2020). Un déconfinement qui fait craindre le pire à Montréal-Nord. Le Devoir. Retrieved from <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/577873/un-deconfinement-qui-fait-craindre-le-pire-a-montreal-nord>.

Westley, F., Antadze, N., Riddell, D. J., Robinson, K. et Geobey, S. (2014). Five Configurations for Scaling Up Social Innovation. *The Journal of Applied Behavioral Science*, 50(3), 234-260. doi: 10.1177/0021886314532945.

Comment l'implication des résidants-es polyhandicapés dans le processus de recrutement peut contribuer à réduire les injustices sociales, symboliques et épistémiques dans une maison d'accueil spécialisée ?

Sara Zirari, IAE Paris 1 Panthéon Sorbonne

1. Introduction

Une transition socio-écologique ne peut pas faire l'impasse sur la question du handicap, l'un des domaines les plus difficiles de la vie humaine (Nussbaum, 2007). Les personnes en situation de handicap font partie des groupes les plus défavorisés dans le monde. Elles subissent plusieurs formes d'injustices causées par les contingences naturelles et sociales car le handicap s'accompagne souvent d'autres types de vulnérabilité. Ce ne sont pas les inégalités naturelles qui sont injustes, mais c'est le traitement réservé par la société aux plus vulnérables qui l'est (Rawls, 1971). Une société juste doit prendre soin de ceux qui souffrent de handicaps physiques ou mentaux car ces derniers ne sont pas seulement démunis de capacités, mais ils sont assez souvent, les plus négligés (Sen, 2009).

Le handicap demeure pourtant le grand absent des théories de la justice sociale, à l'exception notable de l'approche des capacités. L'approche contractualiste appréhende la société comme un système équitable de coopération et considère le cas général comme l'homme en bonne santé. La coopération sociale se réalise entre des citoyens libres, égaux, *normaux*, et pleinement coopérants de la vie sociale (Rawls, 1971). D'autres approches plus récentes de la justice sont davantage centrées sur l'inclusion et l'égalité de participation. Nancy Fraser (2011) développe une conception multidimensionnelle de la justice sociale qui s'articule autour de la distribution, la reconnaissance et la représentation. Martha Nussbaum (2007, 2011) propose une liste de capacités centrales qui assurent une vie digne et un égal respect pour tous. Miranda Fricker (2007) met en lumière les injustices épistémiques qui nient aux individus leur statut de partenaires sociaux fiables.

Si la littérature est encore timide, l'ESS, « véritable laboratoire de l'innovation sociale » (Lévesque, 2007), propose des réponses innovantes en faveur des droits des personnes en situation de handicap. Parmi elles, le cabinet des Recruteurs du Hameau est une innovation sociale née en 2018 dans une maison d'accueil spécialisée située dans le nord de la France. Au Hameau, ce sont les résidants polyhandicapés qui recrutent les professionnels qui les accompagnent dans une démarche d'autodétermination et d'inclusion.

Cette communication propose d'analyser la démarche des Recruteurs du Hameau pour comprendre comment l'implication des résidants polyhandicapés dans le processus de recrutement peut contribuer à réduire les injustices sociales, symboliques et épistémiques dans une maison d'accueil spécialisée. Il s'agit d'analyser l'innovation organisationnelle pour identifier ses mécanismes de fonctionnement, ses leviers et ses impasses sous le prisme de l'approche des capacités de Nussbaum, de la parité de participation de Fraser et des injustices épistémiques de Fricker. Après une première partie sur le protocole méthodologique, les résultats de l'étude vont

montrer que la démarche des Recruteurs du Hameau est empreinte d'enjeux de justice sociale. La partie Discussion permettra de constater que malgré des freins symboliques et des contraintes pratiques, le cabinet contribue à réduire plusieurs types d'injustices subies par les personnes en situation de polyhandicap dans l'organisation et plus largement, dans la société.

2. Méthodologie

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche-action en cours de réalisation au Hameau, un établissement d'hébergement d'adultes en situation de polyhandicap avec une dépendance dans tous les actes de la vie quotidienne. Le cabinet des Recruteurs du Hameau est un dispositif qui consiste à « permettre aux personnes accueillies de choisir les personnes qui vont travailler auprès d'elles, et de leur donner les clés et la compétence pour le faire de la manière la plus qualitative possible » (Rapport d'activités du Gapas, 2019). Aujourd'hui, le cabinet a 2,5 ans d'existence, il est composé de 8 membres et il a recruté plus d'une vingtaine de salariés.

2.1 Participants à l'étude

Comme toute innovation sociale, le cabinet des Recruteurs est une démarche multi-acteurs. C'est pour cela que nous avons interrogé plusieurs parties-prenantes :

Les Recruteurs du Hameau, membres du cabinet de recrutement et résidants de l'établissement ;

La directrice et la cadre de direction en charge de l'accompagnement de la démarche ;

Le consultant en ressources humaines chargé de la formation et du suivi ;

Les professionnels recrutés à travers le processus participatif.

L'accord des participants a été demandé autant de fois que nécessaire pour l'enregistrement et l'exploitation des données.

2.2 Collecte de données

La collecte de données pour les besoins de cette étude a été réalisée à distance entre octobre 2020 et mars 2021. Les données primaires ont été recueillies par des entretiens semi-directifs individuels, des entretiens collectifs et de l'observation participante. Les données secondaires émanent d'un corpus large de matériaux : articles de presse, vidéos, rapports d'activités, documents internes...

Lors de la phase exploratoire, deux entretiens compréhensifs sont réalisés avec la directrice de l'établissement et la cadre de direction qui accompagne la démarche. Pour le recueil de données primaires, des entretiens collectifs avec les Recruteurs sont effectués dans le cadre de réunions en visio-conférence. De plus, 4 entretiens semi-directifs individuels ont permis d'interroger la cadre de direction, la psychologue et l'aide médico-psychologique recrutés par les résidants, ainsi que le consultant formateur et la cadre de direction en charge de la démarche.

2.3 Analyse de données

Cette étude transversale fait appel à trois modes de production de données avec les entretiens en tant que mode principal, une observation directe en mode contextuel et le recueil de documents en mode complémentaire.

Pour chaque type d'entretien, un guide d'entretien est élaboré en amont à partir de la problématique de départ adaptée au statut du participant. Les entretiens sont retranscrits dans

leur globalité. Grâce à leur analyse, nous avons pu reconstituer toutes les étapes du processus de recrutement de l'apparition de l'offre d'emploi jusqu'à l'embauche du nouveau salarié. Les entretiens ont permis d'identifier les principes et les objectifs de l'innovation organisationnelle ainsi que les leviers et les freins rencontrés dans son déploiement. Les entretiens collectifs et les réunions de travail étaient cruciaux pour saisir les enjeux de la justice sociale dans un établissement d'accueil de personnes en situation de polyhandicap.

L'analyse des données primaires est complétée par une analyse contextuelle des réunions et des échanges spontanés entre les acteurs. Le corpus documentaire est consulté pour vérifier la cohérence entre la réalité et le discours institutionnel. La triangulation des trois modes de collecte de données a constitué la clé de voûte de l'analyse des résultats. La revue de littérature a éclairé leur interprétation dans un mouvement itératif entre théorie et pratique tout au long de la recherche.

3. Résultats

3.1 Histoire et fonctionnement du cabinet des Recruteurs

La maison spécialisée du Hameau fait partie du groupement Gapas, une association gestionnaire qui compte 25 établissements et services pour personnes en situation de handicap. Au lancement de l'expérimentation en 2018, 9 résidents se proposent comme volontaires pour devenir Recruteurs. Lors d'un atelier d'intelligence collective organisé par le service communication, ils choisissent le nom et l'identité visuelle de leur cabinet de recrutement. Ils sont formés en 2019 aux techniques de sélection et à l'entretien de recrutement par un cabinet spécialisé dans le cadre d'un mécénat de compétences. La même année, les Recruteurs du Hameau sont lauréats du Trophée Direction[s] de l'innovation sociale. La démarche est saluée par les pouvoirs publics, le secteur social et médico-social et la presse spécialisée. En 2021, dans le cadre de la recherche-action que nous menons, la marque des Recruteurs du Hameau est déposée auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle.

Les entretiens montrent que la démarche repose sur la complémentarité entre la direction et les Recruteurs. Le processus de recrutement se déroule en plusieurs étapes :

- a) la direction présélectionne les candidats et désigne une interface de communication pour accompagner les Recruteurs;
- b) les Recruteurs se réunissent pour définir les critères de sélection préétablis et les questions à poser aux candidats;
- c) les Recruteurs se réunissent pour choisir les représentants du cabinet qui participeront à l'entretien de recrutement;
- d) les Recruteurs font passer l'entretien aux candidats;
- e) les Recruteurs sélectionnent un candidat et communiquent leur décision à la direction;
- f) la direction prend en compte le choix des Recruteurs et valide la décision finale.

3.2 La reconnaissance et l'autodétermination au cœur de la démarche

Les échanges avec les Recruteurs ont révélé des enjeux forts liés à la reconnaissance et l'autodétermination. L'analyse des retranscriptions montre que la participation est un moteur de motivation fort pour la plupart d'entre eux. Pour J., un Recruteur de la première heure,

« participer au cabinet c'est participer au management de l'établissement ». A., un autre Recruteur, déclare : « Ce qui me motive, c'est le fait de pouvoir décider et choisir qui va m'accompagner au quotidien ». (Extraits d'un entretien collectif réalisé le 16 février 2021).

Pour les professionnels, l'autodétermination est un principe central de la démarche. Les trois salariés interrogés affirment que le cabinet amène plus de reconnaissance pour les résidants comme des personnes à part entière et les met sur un pied d'égalité avec les professionnels. Cependant, si la plupart des personnels adhère pleinement à la démarche, une minorité demeure dubitative face aux effets potentiels d'une telle innovation. La dépendance est un élément sous-jacent de tous les rapports qui lient les personnes accompagnées et les professionnels qui les accompagnent. Selon P., un professionnel, il y a certainement un enjeu de pouvoir dans le cabinet de recrutement avec les rapports inversés et c'est un pas important pour l'autodétermination. Surpris au début, les professionnels apprécient rapidement le fait de passer l'entretien face aux personnes qu'ils vont accompagner. Les Recruteurs posent des questions concrètes en lien avec leur vie quotidienne. Les candidats constatent que le recrutement est mené de manière professionnelle, dans un cadre accueillant et respectueux.

Les membres du cabinet ont bénéficié d'une formation de 4 mois sur les méthodes de sélection et les techniques d'entretien. Au cours de la formation, une méthode de communication ad-hoc a été créée par le consultant sur la base d'images et de pictogrammes afin de déterminer les critères de sélection essentiels pour les Recruteurs. Parmi les aptitudes choisies, on trouve la douceur, l'organisation, l'écoute, un caractère joyeux et le fait de proposer des activités. Le formateur estime que les Recruteurs du Hameau est une démarche de reconnaissance et d'égalité. Il estime que les résidants disposent de savoirs expérientiels et de compétences qui leur sont propres, comme une bonne communication non verbale par exemple.

3.3 Leviers et impasses institutionnelles

L'autodétermination est un principe phare défendu par le Hameau et son institution mère, le Gapas. La raison d'être de l'association est de « développer des solutions pour que les personnes en situation de handicap soient pleinement épanouies et actrices de leur existence dans une société juste, inclusive, reconnaissante et équitable, au même titre que tout citoyen » (Vision Stratégique 2030). Les concepts d'autodétermination, de reconnaissance et d'égalité sont des valeurs omniprésentes dans le fonctionnement du cabinet de recrutement. Les données issues de l'observation participante permettent de constater que l'établissement est engagé pour assurer que les principes d'inclusion et d'autodétermination soient effectivement respectés dans son fonctionnement quotidien.

Le cabinet des Recruteurs est confronté à des contraintes organisationnelles liées à la logistique, au temps et à la gestion. Le processus requiert un temps de préparation en amont ainsi que des réunions et des formations régulières de suivi. Des problèmes techniques au niveau du matériel de communication peuvent avoir de lourdes conséquences car la personne dont l'outil de communication est défaillant ne peut pas s'exprimer. Par ailleurs, le cabinet n'a pas un statut officiel et une identité juridique propre. De ce fait, les Recruteurs ne sont pas officiellement reconnus comme de vrais recruteurs au sein de l'institution.

4. Discussion

4.1 Le cadre des capacités

Les injustices sociales renvoient aux iniquités en termes de capacités, autrement dit, de possibilités offertes à chaque personne, de « ce que les gens sont capables de faire et d'être » (Nussbaum, 2011). Une importance centrale est accordée dans la conception de Martha Nussbaum au choix et à l'autodéfinition. Un individu doit avoir la capacité de choisir la vie qu'il souhaite vivre, et disposer des moyens pour transformer ses capacités individuelles en fonctionnements. Comme nous l'avons vu dans les résultats, l'autodétermination est un principe pivot dans la démarche des Recruteurs du Hameau. La liberté de choisir, intrinsèque au concept de capacité (Nussbaum, 2011) est d'ailleurs considérée par les participants à l'étude comme un apport essentiel du cabinet.

A travers les critères de sélection définis pour chaque embauche, les résidents peuvent intervenir sur leurs capacités combinées, définies par Nussbaum comme étant des « libertés substantielles ». Les capacités combinées sont constituées de la totalité des possibilités dont une personne dispose pour « choisir et agir dans sa situation politique, sociale et économique particulière » (Nussbaum, 2011). Les cinq critères essentiels renvoient chacun à une capacité particulière. Par exemple, en déterminant la nécessité de proposer des loisirs comme critère de sélection important, les Recruteurs ont agi sur leur capacité de jeu (jouir de loisirs) ; la douceur dans les interactions corporelles intervient sur leur capacité d'intégrité physique, et ainsi de suite.

La liberté de choisir le personnel accompagnateur (y compris les dirigeants) assure la capacité d'affiliation surtout lorsqu'on prend en compte le rôle omniprésent de l'accompagnement dans le cas des personnes polyhandicapées. L'affiliation consiste dans le développement de relations avec les autres et le respect de soi. Le cabinet agit aussi sur la raison pratique car il permet à ses membres d'être acteurs dans l'organisation de leur vie. La raison pratique renvoie à la capacité de se former une conception du bien et de participer à une réflexion critique sur l'organisation de sa propre vie. La raison pratique et l'affiliation se distinguent par le fait qu'elles organisent et imprègnent les autres capacités, en ce qu'elles rendent leur recherche véritablement humaine (Nussbaum, 2011). Tous ces aspects font que les Recruteurs contribuent à garantir une existence digne pour les résidents.

4.2 Le paradigme de la reconnaissance

Les injustices symboliques concernent les inégalités de représentation, le déni de reconnaissance et la domination culturelle (Fraser, 2011). « Éliminer les injustices, c'est faire disparaître les obstacles institutionnalisés qui engendrent une distribution inique, un déni de reconnaissance et un déficit de représentation et qui privent les personnes concernées des ressources, de la reconnaissance et de l'opportunité de s'exprimer afin qu'elles puissent pleinement participer sur un pied d'égalité avec les autres » (Lapointe, 2020). Les personnes polyhandicapées sont confrontées à ces trois formes d'injustices symboliques qui peuvent leur nier leur statut de partenaire social égal.

La théorie critique de Nancy Fraser considère que les relations sociales sont fondamentalement des relations de domination et de subordination (Lapointe, 2020). Cette domination est encore plus prononcée pour les personnes en situation de polyhandicap en raison de leur dépendance des autres pour des actes ordinaires de la vie quotidienne. La relation qui les lie à leurs accompagnateurs est une relation asymétrique par nature. Le cabinet des Recruteurs modifie profondément ces rapports en octroyant plus de pouvoir aux dominés, aux personnes accompagnées. Le fait que ce changement ait suscité un malaise chez la minorité de professionnels qui perçoit l'accompagnement comme un acte vertical suggère que le cabinet a effectivement réussi à bouleverser les rapports hiérarchiques.

La reconnaissance des personnes en situation de handicap comme des partenaires à part entière est une revendication forte des Recruteurs et de leur institution. La parité de participation, définie par Fraser comme le fait de prendre part en tant que partenaire à part entière sur un pied d'égalité (Fraser, 2011), se vérifie dans le déploiement du processus de recrutement, même si elle demeure imparfaite. En effet, la décision finale est officiellement prise par la direction même si dans la pratique, celle-ci ne recrute que les personnes validées par le cabinet.

4.3 Les injustices épistémiques

A l'instar du genre et de l'identité ethnique, le handicap peut constituer une raison de nier la crédibilité d'un sujet et de « remettre en cause son identité en tant que partenaire pensant et partenaire social fiable » (Frega, 2013). Les personnes en situation de polyhandicap sont particulièrement vulnérables aux injustices épistémiques. Introduites par Fricker en 2007, elles sont de deux types : une dévalorisation de la crédibilité des propos de la personne du fait de son appartenance à un groupe social défavorisé, c'est l'injustice de témoignage, et un déficit de ressources interprétatives à disposition des personnes en présence pour analyser la situation, c'est l'injustice herméneutique (Carrel, 2017).

Les Recruteurs du Hameau permettent de remédier aux deux formes d'injustices épistémiques. De nombreux résidants ne peuvent pas communiquer sans un outil de communication adapté et/ou une interface de communication. En l'absence de ressources interprétatives qui faciliteraient la compréhension de leur situation, les personnes en situation de polyhandicap peuvent être empêchées d'exprimer leur avis et leur ressenti. Certains de ces blocages sont palliés grâce à la création d'une méthode basée sur des pictogrammes et des images pour garantir le respect des principes communs et trouver un langage partagé par tous. La prise en compte des injustices herméneutiques a permis au cabinet de disposer de ressources interprétatives qui servent aujourd'hui d'outils essentiels avant et pendant tout recrutement.

D'un autre côté, le cabinet de recrutement a permis de répondre aux injustices de témoignage subies par les personnes en situation de handicap à cause de leur situation de dépendance. En effet, il est apparu rapidement que les savoirs des Recruteurs sont complémentaires à ceux de la direction. Tandis que les cadres de direction se concentrent sur des critères objectifs (diplômes, expérience professionnelle, etc.), les personnes accompagnées sont attentives à des critères subjectifs liés directement à leur expérience de vie (l'absence de douleur, la gentillesse, l'absence d'infantilisation). Ils sont particulièrement compétents en communication non-verbale à laquelle ils recourent pour juger les qualités personnelles des candidats. Tous les participants à l'étude

s'accordent pour dire que les aptitudes attendues par les Recruteurs sont surprenantes mais pertinentes. La valorisation des savoirs des résidants liés à leur vécu constitue un pas en avant dans la réduction des injustices de témoignage systématiques subies par les personnes en situation de handicap.

5. Conclusion

Le cabinet des Recruteurs du Hameau est une démarche participative et plurielle marquée par la volonté de transformer la société pour l'autodétermination et l'inclusion des personnes en situation de handicap. C'est une innovation organisationnelle qui œuvre pour la représentation, la parité de participation et la reconnaissance des savoirs, contribuant ainsi à réduire les injustices au sein de l'établissement du Hameau et au-delà. En raison de sa visée transformatrice et son objectif de démocratisation de la société (Juan, Laville, 2020), c'est une innovation sociale dans sa conception la plus forte. En offrant la liberté de choisir aux résidants, le dispositif permet de garantir des capacités combinées. En assurant la parité de participation et en modifiant les rapports de domination, il permet de lutter contre le déni de reconnaissance et l'absence de représentation. En prenant en considération les savoirs vécus de ses membres et en essayant de créer des ressources interprétatives, il réduit également les injustices épistémiques. L'étude permet de conclure que malgré les difficultés pratiques et les blocages symboliques, le recrutement participatif au Hameau est un vecteur de justice sociale pour les personnes polyhandicapées.

Bibliographie

- Fraser, N., (2011) *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, La Découverte
- Fricker, M. (2007). *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*, New York, Oxford University Press.
- Godrie, B., & Dos Santos, M. (Eds.) (2017). Injustices épistémiques. *Sociologie et Sociétés*(special issue), 49(1).
- Juan, M., Laville J-L., Subirats J. (2020). *Du social business à l'économie solidaire : Critique de l'innovation sociale*, Érès.
- Lapointe, P.A. (2020), « La théorie critique de Nancy Fraser », Cahiers du CRISES, Coll. Etudes théoriques et méthodologiques.
- Lévesque, B. (2007), « Le potentiel d'innovation sociale de l'économie sociale : quelques éléments de problématique », *Economie et Solidarités*, vol. 38(1).
- Nussbaum, M. (2007) *Frontiers of Justice : Disability, Nationality, Species Membership*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press.
- Nussbaum, M. (2011) *Comment créer les conditions d'un monde plus juste*, Flammarion.
- Rawls, J., *Théorie de la justice*, 1971, Trad 1987, Catherine Audart, 2009, éd Seuil.
- Sen, A., (2010), *L'idée de justice*, Flammarion.

Solidarity Economy and Mental Health in Brazil: producing innovation through the intersectoriality of policies and social movements

Marilia Verissimo Veronese, Universidade do Vale do Rio dos Sinos

1. Introduction

This text approaches the articulation between solidarity economy practices and the production of citizenship and autonomy among individuals in psychosocial suffering, through an artistic/cultural production. The confluence between public mental healthcare and associated work as an alternative to labor insertion for people suffering from mental disease is, although still challenging, very important in Brazil.

The Anti-Asylum Movement is a social movement that emerged in the 1980s in response to inhumane treatment in psychiatric institutions and contributed substantially to the implementation of the Psychiatric Reform within the scope of the Unified Health System (SUS being the acronym in Portuguese). The SUS is a free and universal public system, financed by Brazilian taxpayers. The network of mental healthcare, 'RAPS', includes some Psychosocial Rehabilitation Strategies, such as: Work and Income Generation Initiatives; Solidarity Enterprises and Social Cooperatives. The mental health policy changed its model of care, with the Psychiatric Reform (inspired by the Italian experience), reversing a strictly hospital centered care so that it would integrate different services in which solidarity economy and the production of autonomy would come to play a very important role.

The National Secretariat for Solidarity Economy and the National Mental Health Policy, in 2005, during the first Lula da Silva's administration, made a move to strengthen the cooperatives, associations and production groups that already existed within the Psychosocial Care Network and fostered the creation of new enterprises. The proposals were: 1. Creation and consolidation of the National Network of Experiences on Income Generation and Mental Health Work; 2. Creation of an articulation mechanism between the Technical Area of Mental Health and the National Secretariat for Solidarity Economy and their respective policies; 3. Creation and maintenance of incubators that support, enable, and promote initiatives for Income Generation and Work in Mental Health.

These institutional arrangements partially funded by the State but promoted through the solidarity economy social movement represent social innovation, which can stem from socio-community relations, through which new institutional relations may emerge.

2. The context

In Brazil, the mental health policy has changed its model of care, within the Psychiatric Reform (inspired In the Italian experience), reversing a strictly hospital centered care, to integrate different services, in which solidarity economy and the production of autonomy play a very important role.

In the 1960s and 70s, Italian psychiatry would influence Brazil in the deinstitutionalization of madness, with the process that Rotelli (2000: 301) called a social enterprise. The author summarizes:

The entire history of 20 years of psychiatric work in Trieste can be translated into just one expression: social enterprise. Twenty years ago, we found 1.100 people in the asylum in the city of Trieste. Today, a service network replaces the mental hospital and there is nothing to remind us of that situation.

What he calls a social enterprise is a process that goes far beyond dehospitalization, but also means a cultural movement, the construction of a new scenario that overcomes psychiatric labels and introduces complexity in understanding and caring for mental illness. According to Amarante (2018:2):

The Centers for Psychosocial Care marked a turning point from the 1980s to the 1990s, when we were criticizing the asylum-centered model, but it lacked alternative practices in mental health care. Based on these new alternatives, we were able to demonstrate that patients with mental disorders could be treated outside the asylums, in an open system, connected to the family and work and involved in other activities. The CAPS (Psychosocial Attention Centers) and other open services [like the income generation workshops] were revolutionary in Brazil. They were a new service that began to provide intensive care for people with major needs. But unlike the asylums, they did not isolate or ignore patients, nor simply dispense a regular medical prescription. The Centers provided daily care and multiple activities, with beds in case of emergencies. Contrary to what many may think, the anti-asylum struggle is not against psychiatric admission; it is against institutionalization in models that segregate people permanently.

In Brazil, according to Coneglian, Cavalcante, and Leandro (2015), the Psychiatric Reform had as its basic core of its assumptions the rescue of citizenship of mental health system's users. It was not only a project of change in care services for people with mental disorders but was a new way of looking at these subjects. Prejudices and negative representations involving "madness" make mental illness to serve as a form of social categorization, reproducing inequalities. It puts subjects who experience psychic suffering in certain social places, generally excluding them from the central instances of collective life. They serve to distinguish those who exist under the sign of folly, danger, and disorder from those who follow the patterns of "proper" social conduct. The "madmen" were eventually stripped of human character and animalized, as uncontrollable beings who must be contained, medicated, removed from social life so as not to disturb the "normal" (Moscovici, 1976).

According to Fontes (2009), there is no "magic formula" to combat the social exclusion and disqualification of those considered mad, deriving from these negative representations of madness. Segregation results from representations of the other anchored in prejudices deeply rooted in people's mindsets. Prejudice and exclusion can only be countered when the "target" of prejudice is introduced into social contact with other people when they realize that many of their

views of stigmatized people are not true. For example, the idea that the mad are violent and dangerous; that they cannot have a social life, that they are unable to work.

Thus, the Psychiatric Reform in Brazil proposed care in freedom, in local care services, along the lines of Psychosocial Care Centers (acronym in Portuguese CAPS), based in communities, rescuing previously suppressed citizenship. The principle is to take care of patients in community-based, family-based, and artistic/cultural-based environments. This is precisely the logic of the groups of mental health services' users in artistic and cultural activities. This is how we return to the issue of cultural policies and the importance of associating the dimensions of culture and arts with mental health care and reintegration practices.

3. The experiences: two successful examples of intersectorality in policies

3.1 Suburban Madness Carnival Parade and GerAçãoPOA

The research in which this text is based used methodological procedures from ethnography. Field visits were conducted, participatory observation of the work and meetings, in addition to interviews (Bauer&Gaskell, 2003). The research was undertaken between the years 2017 and 2019. Of the two initiatives that made up the empirical record, the greatest deepening was in the city of Porto Alegre, with two years of constant monitoring. In Rio de Janeiro, there were a total of six field visits, participation in two carnival parades and conducting six interviews with technicians and users of the mental health system. Let us start with the case of Rio de Janeiro, the land where carnival is the most important festival of popular culture.

The suburb, in Rio de Janeiro, is situated in the city outskirts; it is a big, very populated area and has a rich cultural tradition related to carnival. The Suburban Madness Carnival Parade was born from the deinstitutionalization process of the Pedro II Psychiatric Center (CPPII), which was renamed Nise da Silveira Health Care Municipal Institute (IMNS). The Institute holds custody of the archival and bibliographic collections originating from the former Hospice. The museum collection is the fruit of the pioneering work of psychiatrist Nise da Silveira, currently with 350,000 works, of which 128,642 /are listed as Cultural Heritage of Humanity by the Institute of National Historical and Artistic Heritage (IPHAN). Arts language is beyond any other form of communication, arts therapeutic workshops are a powerful way to communicate in a common language.

The Institute currently has three projects involving income generation and cultural production: "Espaço Travessia", "Trilhos do Engenho" and "Suburban Madness", the latter being the oldest and most structured of the institution, with a consolidated work of income generation, which is why we list it for field research. Older and more rooted in the territory, the Suburban Madness brings together patients, families, employees, and residents of Engenho de Dentro's neighborhood and surrounding areas, making it a reference for a larger community.

The "Madness", as it is affectionately called by the participants (Machado, 2010), opens the carnival of Engenho de Dentro, rescuing the neighborhood street party and promoting changes in the community itself. People participate in its annual parade, and one can see prejudice against madness transforming in feelings of empathy. It is a matter of moving from a symbolic death of

subjectivity (the asylum, the incarceration) to an active life, the life of a city's citizens occupying their public space. The production of culture has precisely this power of bringing the subjects to the active life of the city. It would be a job, since there are products made, sold and that generate income; but of a kind that produces political activity, in a Hannah Arendt's language, places subjects in action and discourse interacting in public spaces and producing the public sphere in common (Amarante, 2018).

Figure 1: Free bodies



Source: researcher's collection, produced in field work for the research. February, 2017.

3.2 GerAção POA

The Workshop of Health and Work GerAção-POA is a service that belongs to the municipal RAPS in Porto Alegre, a city situated in the south of Brazil, capital of the state of Rio Grande do Sul. Its health promotion actions include work as a central axis, as an organizer of users' lives, contributing to their social and labor integration. The main area of activity is the solidary economy. The users-workers-artists (not named as "patients") work in their store a few shifts of the week, selling the products themselves. From the old concept of occupying time and driving away laziness, the role of work in social rehabilitation shifts to the field of rights, powers, and capacities of people who, in doing so, realize themselves as citizens, promoting greater autonomy in their lives (Amarante *et al.*, 2012). The Workshop is a place of passage, where the user-worker-artist performs real work experiences, with its organization, its rules and the creation of bonds among the participants. It is about learning, producing, selling, managing and building meaningful relationships that promote solidarity, cooperation, and autonomy (Ferreira; Barfknecht; Berthuel, 2004: 28).

The great importance of artistic and economic activities in the lives of the subjects becomes evident during observations. Some have worked in solidarity economy for over ten years, complementing their income and learning new trades, as well as maintaining working and affection relationships, practicing mutual help with other users, network technicians and the surrounding community (clients, visitors, etc.). They broaden their network, socialize, visit art venues such as galleries, cultural centers, and museums - usually restricted, in Brazil, to a middle-class audience - move around the city and thus come close to what common sense calls 'normal life', which has been denied to them for so long (Amarante and Torre, 2018).

They work daily in the production workshops, at the headquarters of GeraçãoPOA. The first activity in the morning is a meeting to make decisions about the production of that day and to check the schedule for the fairs and shops, organizing who will work for the week. Sometimes there are also seminars and other kinds of events. There are also activities outside the workshops. When they sell their products at fairs and stores, they interact with customers, visitors, and just curious people.

Figure 2: Interacting with other social actors



Source: GerAçãoPOA's Facebook album. Available in: <https://www.facebook.com/geracaopoa/>

From the interviews and observations in the fieldwork, it can be inferred that the clients conclude that “‘crazy’ people can be talented and productive” and that “SUS, after all, does good things...”, changing their mindsets about madness and about the public system at the same time (Field Diary, January 2019). This is precisely why this recognition is so important. For non-Brazilian readers, it should be clarified that the mass media make a constant campaign against the SUS; in Brazil, the media companies are private corporations that hold government concessions. Thus, their interests are those of private health insurance, not those of the citizens.

4. First conclusions and discussion

In the field of health, the current context points out to enormous challenges for the realization of the universal public system's policies. The dispute between the two major antagonistic projects in health - the private and the public free health - is unbalanced, with the election of a hyper-conservative government that is openly leaning towards privatization. The conflict between the model of health policies based on humanized care/universal free access versus a commodity to be marketed like any other product is constant in Brazil. The SUS implementation and consolidation, based on the principles of Integrality, Equity and Universality has always faced politic and economic resistances in Brazil. The system is underfunded and boycotted by the private insurance lobby. Since the 1990's we have a scenario of restriction of the state's role and strengthening of the market through neoliberal policies.

That is the reason why we believe these experiences embedded in their communities can help to sustain the model of health care in freedom, engaging citizens and promoting democracy. People can engage in the idea, as consumers, supporters, and stakeholders, strengthening the initiatives

and the civil society bonds. Both experiments have in common being strongly rooted in the surrounding community. Therefore, we believe it is so important that social actors from civil society can engage in projects of solidarity economy, arts/culture, and mental health promotion. As the state withdraws from financing, other alternatives need to be available, making it necessary to broaden the client base. Community support and networking are actions that protect groups from weakening or even disappearing. As Boaventura de Sousa Santos (2014) says, absences become presences.

As for the workers-artist, the subject's worldview changes a lot as they join the workshop groups. They report relearning how to live in a community and become more active, participative, and secure. The income is something relevant for them, as well as occupying the city and developing new skills in crafts and arts. These institutional arrangements partially funded by the state but promoted through the solidarity economy, represent social innovations. Social innovation is something that can come up from socio-community relations, through which new institutional relations may emerge, such as the expansion of the consumption of cultural products made by solidarity economy.

The challenge is to expand the scale of action, legitimizing the existence of the enterprises and strengthening institutional strategies of mental health care in freedom. The political scenario in Brazil today is hostile to both social movements and state social investments. Cuts in public spending limit funding- dependent actions. Therefore, the insertion in alternative commercial circuits, through cooperative production practices, is a potent way to diversify the sources of income. The relationship between human subjectivity and political economy must be considered. From the collaborative artistic workshops, the users-workers- artists emerge as new social actors, with new expectations, but have difficulties to express them in their own terms. We have a perspective of contributing to the field, researching *with* and not *about* the subjects (Santos, 2014).

For this, being in the field, thinking together and discussing with them is crucial. One must address the differences in thinking, feeling, acting, and saying that exist between neurotypical (individuals of typical intellectual and cognitive abilities) and neurodiverse persons (anybody who is neurologically different from the general standard). As Berk-Clark and Pyles (2011) affirm, it is the job of evidence-based practitioners and researchers to point out inequality issues, to analyze the ways that economic structures affect communities and individuals, and present alternative policies and programs.

There are many possibilities in a society characterized by relational matrices that amplify exchanges and correspondences among subjects (Yúdice, 2006). The transformation of political culture, the cultural democratization, represent important steps for innovation in social policies; State and Civil Society can do it together and solidarity economy plays an important role in this process.

References

- Amarante, Paulo. 2018. *Anti-asylum reform in Brazil: from the horror to today*. Interview to Suelen Gomes. FIOTEC. Available in: <http://www.fiotec.fiocruz.br/en/news/4881-anti-asylum-reform-in-brazil-from-the-horror-to-today>. [Accessed 8 June 2019].
- Amarante, Paulo and Torre, Eduardo Henrique Guimarães. 2018. "Back to the city, Mr. citizen!" - psychiatric reform and social participation: from institutional isolation to the anti-asylum movement. *Rev. Adm. Pública* [online]. 52(6), 1090- 1107.
- Andrade, Márcia Campos *et al.* 2013. Loucura e trabalho no encontro entre saúde mental e economia solidária. *Psicol. cienc. prof.*, 33(1), 174-191.
- Bauer, M.; Gaskell, G. 2002. *Pesquisa qualitativa com texto, imagem e som*. Petrópolis: Ed. Vozes.
- Berk-Clark, C. and Pyles, L. 2012. Deconstructing Neoliberal Community Development Approaches and a Case for the Solidarity Economy. *Journal of Progressive Human Services*, 23(1), 1-17, DOI: 10.1080/10428232.2011.606736.
- Coneglian, L. G., Cavalcante, F., and Leandro, J. A. 2015. Reforma psiquiátrica e cidadania: considerações a partir de uma experiência. *Trivium - Estudos Interdisciplinares*, 7(1), 127-133.
- Machado, A. L. O. S. 2010. 10 anos de Loucura Suburbana: cidade e loucura como enredo para o carnaval carioca. *VI ENECULT*, Salvador-BA, 25 a 27 de maio.
- Moscovici, S. 1974. *Homens domésticos, homens selvagens*. Lisboa: Livraria Bertrand.
- Rotelli, F. 2000. Empresa social: construindo sujeitos e direitos. In: AMARANTE, P., org. *Ensaio: subjetividade, saúde mental, sociedade* [online]. Rio de Janeiro: Editora FIOCRUZ. Loucura & Civilização collection, p. 301-306. ISBN 978-85-7541-319-7. Available from SciELO Books <http://books.scielo.org>.
- Santos, B. S. 2014. *Epistemologies of the South: Justice Against Epistemicide*. New York: Routledge
- Yúdice, G. 2002. O lugar da cultura no contexto pós-Onze de Setembro. *Revista Crítica de Ciências Sociais*, 63, 175-187.

« Co-construction », innovation sociale et partage des responsabilités : ethnographie d'une concertation montréalaise

Annabelle Berthiaume, Université Carleton

Au Québec, les liens forts entre les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile (syndicats, organismes communautaires, entreprises d'économie sociale, etc.) ont souvent été étudiés comme des espaces de « co-construction » reconnaissant, du même coup, l'importance de la contribution des premiers dans l'élaboration des politiques sociales (Jetté, 2008 ; Vaillancourt, 2019). La « co-construction » des politiques sociales ainsi que la co-production des activités et des services représenteraient une innovation institutionnelle de ce « modèle québécois » (Klein *et al.*, 2014, p. 227). Si cette pratique n'est pas nouvelle - s'observant depuis près de vingt-cinq ans - les travaux existants se sont peu intéressés à la dimension genrée de ce partage des responsabilités sociales. Pourtant, cette dimension apparaît essentielle pour mieux répondre aux enjeux qui traversent les territoires, dans une perspective de justice sociale (Fraser, 2011), mais également pour interroger la portée des innovations mises en place, au-delà de leurs ambitions.

C'est pour répondre à cette « zone d'ombre » que je propose, dans cet article, une observation de la mise à l'œuvre de la « co-construction » des politiques sociales du point de vue du genre alors que la capacité d'innover des milieux communautaires repose sur une grande majorité de femmes, peu ou pas rémunérées. Ma contribution s'appuie sur une enquête ethnographique réalisée dans un quartier populaire de Montréal - que j'ai appelé Sainte-Rita - à majorité blanche et francophone. L'historique de pauvreté du quartier y a créé un terreau fertile pour des initiatives locales, dont plusieurs ont été reproduites dans d'autres quartiers ou institutionnalisées au sein des services publics. Dans ce cadre, en plus d'une trentaine d'entrevues avec des intervenant·e·s (14) et des mères (16) fréquentant des services²⁷, j'ai effectué des observations participantes par le biais d'une présence intensive dans le quartier (en 2017-2018), notamment dans les instances de concertation - que ce soit les assemblées générales de la table de quartier, les comités de travail ou les discussions citoyennes.

Malgré les configurations variées en fonction des contextes, le mode de gouvernance partagée inspiré du « *Third Way* » britannique, aussi appelé « *responsibility mix* », est observé depuis le milieu des années 1990 en Europe, au Canada et ailleurs (Jenson, 2012). Ce principe renvoie à des formes de collaboration dans la prestation des services (notamment sous forme de partenariats publics-privés). En fait, le financement public des « entrepreneurs sociaux » (organismes communautaires, entreprises sociales, fondations, etc.) pour la prestation des services constitue l'une des caractéristiques de l'émergence du paradigme d'investissement social par rapport à la période néolibérale qui le précède (Jenson, 2019). Même si certains entrepreneurs sociaux sont financés par l'État, l'intérêt de cette relation de délégation résiderait dans la capacité des

²⁷ Les intervenant·e·s interrogé·e·s travaillent en première ligne ou sont investies dans la concertation du quartier (à titre de représentant·e d'organisme, d'organisatrice communautaire, ou d'employé·e de la table de quartier). En ce qui concerne les mères interrogées, en plus d'avoir fréquenté les services, plusieurs ont été bénévoles dans le quartier lors d'événements ponctuels ou au sein de groupes organisés.

organismes à innover socialement pour répondre aux besoins. Les innovations sociales, notamment au sein des entreprises d'économie sociale, sont présumées pouvoir éviter les lacunes de la recherche de profit à tout prix des entreprises privées, et les écueils de la bureaucratie « trop lourde » du secteur public (Jenson, 2015). Cette collaboration implique dès lors, en dépit de la variété des relations qui peuvent s'établir avec les pouvoirs publics, une certaine appropriation par les entrepreneurs sociaux des fondements théoriques et des exemples probants qui orientent les financements.

Bien que les concepts de « co-production » et de « co-construction » sont parfois utilisés de manière interchangeable dans la littérature (Pestoff *et al.*, 2012), dans les travaux réalisés au Québec, l'implication des acteurs sociaux dans la co-production (au sens de leur participation dans la prestation) des services est généralement distinguée de la co-construction des politiques (Vaillancourt, 2019). La co-construction renverrait à une collaboration institutionnelle plus substantielle que la co-production ou la participation. Selon Vaillancourt (2019), celle-ci renvoie à un idéal type, qui « implique que la participation des acteurs de la société civile ait une portée décisionnelle et pas seulement consultative, même si la relation entre les élus et les acteurs de la société civile demeure asymétrique, c'est-à-dire à l'avantage des élus qui ont le dernier mot ». Or, contrairement au concept de co-production, celui de co-construction demeure peu mobilisé dans les études menées à l'extérieur du Québec.

Les années 1990 et 2000, au cours desquelles les principaux travaux de recherche empiriques et théoriques sur la co-construction des politiques au Québec ont été publiés, sont caractérisées par des dynamiques d'institutionnalisation d'initiatives communautaires et même de certaines revendications (voir par ex. White, 2012). Il appert que ces analyses méritent d'être mises à jour à la lumière du contexte politique actuel, marqué entre autres par des budgets d'austérité, des coupures dans les services publics et un accroissement des inégalités sociales et économiques. L'objectif de ma démarche est donc d'interroger la nature des interactions entre différents acteurs qui interviennent à l'échelle communautaire pour opérationnaliser la gouvernance du « modèle québécois » à partir de l'exemple de la concertation de Sainte-Rita. Si le champ « enfance famille » a vu son financement s'accroître depuis le milieu des années 1990 au Canada, cette étude est réalisée au moment où les organismes communautaires prennent acte de la restructuration de financements publics (des Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance [SIPPE] et du programme Milieux de vie favorables jeunesse [MVFJ]) et de la fin des partenariats publics-philanthropiques entre le gouvernement québécois et la Fondation Lucie et André Chagnon.

1. « *Il faut que ça vienne du quartier !* » : partager les responsabilités

Dans Sainte-Rita, au début des années 2010, après des années de concertation sur des enjeux spécifiques, les différents efforts de concertation par « secteur » se sont regroupés autour d'une entité unique. L'impulsion de regrouper l'ensemble des acteurs autour de la table de quartier de Sainte-Rita est venue d'une opportunité de financement et du leadership d'acteurs locaux. L'objectif était de rassembler les structures existantes afin de décloisonner les rencontres par « secteur » d'intervention ou par clientèle (jeunesse, aînés, alimentation, etc.) en créant un modèle intersectoriel, avec des comités thématiques qui se pencheraient sur les réalités des

habitant·e·s de 0 à 100 ans (logement, sécurité alimentaire, etc.). Aujourd'hui, cette table de concertation compte plus de 80 membres communautaires (des maisons de la famille, des centres de la petite enfance, des organismes en réinsertion par l'emploi, des services de loisirs, etc.), collectifs (des syndicats, des représentants locaux des institutions publiques) et, dans une moindre mesure, des citoyens. Soutenue par une équipe de quelques employées, la table a pour fonction de faciliter l'échange d'information et la promotion des activités et des services dans le quartier. Elle fait également un travail de représentation et de gestion en vue de la consolidation des programmes de financement qui la maintiennent en vie. Après la fusion des concertations, les membres se sont aussi dotés d'un mécanisme pour intégrer quatre financements publics et publics-philanthropiques importants (dont SIPPE et MVFJ), à travers un appel de projets unique permettant aux organismes de déposer une demande aux quatre fonds. La table de quartier forme donc des comités d'analyse pour chacun des fonds et invite les acteurs locaux à déposer leur demande en fonction des priorités du plan d'action établi par les instances délibératives de la table. L'objectif de cette consolidation des fonds était d'accroître l'autonomie décisionnelle du milieu associatif local, notamment en établissant une vision commune des priorités du quartier.

Or, pour celles et ceux qui travaillent dans le quartier depuis plus longtemps, l'influence des bailleurs de fonds sur les services serait de plus en plus courante, voire renforcée, dans la foulée de la fin ou de la réduction du financement à la mission²⁸ et de la multiplication des bailleurs de fonds. Si cette dynamique descendante n'est pas nouvelle, aujourd'hui, le partage des responsabilités inclut une partie du travail de gestion des fonds, dans un contexte où les pouvoirs publics diminuent également les fonds alloués. En effet, depuis quelques années, la table de quartier de Sainte-Rita, comme dans d'autres quartiers, assure aussi la gestion de fonds publics. Pour ce faire, la Direction régionale de santé publique (DRSP) octroie aux tables 15 % du montant total des fonds alloués dans le quartier pour financer le processus d'analyse et de sélection des projets. Or, au moment de mes observations, la DRSP procédait aussi à la réévaluation et à la modification des indices déterminant le financement des programmes SIPPE et MVFJ dans le quartier. Ce faisant, l'amélioration de certains indicateurs sociaux (et l'exacerbation de poches de pauvreté dans d'autres quartiers) a signifié la réduction du financement, malgré des besoins toujours présents et importants dans Sainte-Rita.

2. « Choisir entre ma main ou ma jambe » : partager les décisions ?

Même si la délégation de la gestion des fonds publics paraît répondre à la revendication historique d'autonomie du milieu communautaire, elle génère des réactions oscillant entre l'inquiétude et la frustration chez les organismes. En assemblée générale, Kelly, une employée de la table de quartier, déplore cette dynamique de « collaboration » avec les pouvoirs publics, qui tend à se résumer à « *on consulte pour dire que ça va couper* » ou encore à « *demander de choisir entre ma main ou ma jambe* ». Après une mobilisation considérable contre l'austérité en 2015, les intervenant·e·s du milieu communautaire se sentent peu écouté·e·s et jugent que leur travail n'est pas suffisamment reconnu et valorisé. Elles se sentent prises dans une sorte de piège : celui de rivaliser les autres quartiers pour financer la lutte à la pauvreté.

²⁸ Sans pour autant être réduite par les administrateurs des politiques de financement, l'absence d'une indexation suffisante de certaines enveloppes pour répondre à l'inflation des dépenses courantes des organismes résulte, d'un point de vue matériel, à leur réduction.

Selon Élise, une employée de la table, la proximité des acteurs joue pour beaucoup dans la qualité de la relation et le potentiel de co-construction : « *je dirais que les institutions plus locales, ça va, mais plus tu montes, tu te rapproches du national (...) On tombe plus dans la revendication que dans la collaboration* ». Au palier régional, par exemple, la communication devient plus difficile alors que les représentantes de la table de quartier rapportent que les interlocuteurs de la DRSP leur répondent qu'ils « *ne décident pas* », qu'ils « *ne sont que fonctionnaires* » ou que le commentaire « *peut être mis sur un pv [procès-verbal], mais ça n'a aucun poids politique, ça ne fait rien* ». Elles sentent avoir peu d'influence sur les prises de décision. Le constat est similaire à celui observé durant une rencontre de la table de quartier avec un représentant d'un partenariat public-philanthropique, bien que sa réaction soit plus compréhensive. À cette occasion, le représentant, écoute les organismes exprimer leurs inquiétudes et frustrations de voir leur financement se terminer, et réagit en soulignant le peu de pouvoir dont il dispose pour changer la donne : « *c'est un peu weird d'entendre tout ça, on ne veut pas vous lâcher. Malheureusement, y'a une fin de mandat et de financement. Je vous invite à faire du bruit, pour en parler. On ne veut pas partir* », dit-il, visiblement désolé de la situation.

Malgré les désaccords politiques ou personnels des organismes et de quelques représentant·e·s des bailleurs de fonds, les décisions suivent leur cours. Au point où il semble parfois que les organismes communautaires ont pris l'habitude de la logique descendante qui accompagne la restructuration du financement. Pour la directrice de la table de quartier, il est évident que le financement à la mission serait préférable, mais il faut avancer, car « *ça a toujours été ça* ». Les membres de la table acceptent donc tous, à divers degrés, de jouer un rôle de médiation entre les pouvoirs publics et les organismes de première ligne, notamment pour l'attribution du financement : « *on a fait la job de l'arrondissement* », me dit franchement une des personnes qui a participé à la sélection des projets dans le quartier.

Ainsi, en entrevue, une autre employée de la table me parle du travail qu'elle doit accomplir pour conscientiser les organismes communautaires qui demandent du financement, afin qu'ils adaptent leurs projets aux critères des appels de projets :

On a mis la sonnette d'alarme en disant « ben y'a Avenir d'enfants aussi qui s'en va... Québec en forme qui est terminé, donc là va falloir vous mettre dans l'idée que tsé, il va falloir pérenniser, va falloir faire autre chose ». [...] Pis là il va falloir avoir une discussion sur les projets financés actuellement, pis qu'est-ce qui fit dans les enveloppes pis qu'est-ce qui ne fit pas dans les enveloppes. Parce que là, la DRSP va être aussi de plus en plus... comment dirais-je... sélective... on le voit là dans les nouveaux formulaires de demande, y'a plus de cases, y'a plus de demandes. [...] il va falloir faire un ménage dans notre planification en se disant concrètement, avec nos priorités de table (ce qu'on garde ou non) [...] Tsé l'aide aux devoirs, ça rentre pas dans la participation citoyenne, à moins qu'on ait des bénévoles [...]. Donc il va falloir que les partenaires s'assoient, discutent, se challengent, parce qu'il y en a qui vont perdre de l'argent, ça, c'est sûr !

Cette délégation d'une partie de l'analyse et de la sélection des projets entraîne une forme d'autodiscipline entre les organismes communautaires qui doivent se rencontrer et évaluer les projets en fonction des programmes établis par les bailleurs de fonds. Si, dans bien des cas, cette façon de faire permet à la communauté de faire valoir une plus grande autonomie, les réactions témoignent tout de même de frustrations dans la mise en œuvre du processus qui laisse peu de place à une interprétation de co-construction.

3. Innover : caractéristique dans la prestation des services

Malgré la précarité financière, plusieurs organismes parviennent à maintenir des approches alternatives qui ne sont pas ou ne sont plus encouragées dans les services publics, entre autres en matière de prévention (par ex. les approches « globales » ou centrées sur les liens entre l'enfant, sa famille et sa communauté). Leur flexibilité institutionnelle permet d'offrir des activités originales et de se rapprocher de clientèles qui ne sont pas ou plus rejointes par les acteurs institutionnels. Mais, pour maintenir des activités et innover, il faut du temps. Les heures supplémentaires pour les employés et le bénévolat pour les résident·e·s du quartier, que l'on cherche toujours à mobiliser davantage, apparaissent presque comme une norme dans le milieu communautaire. Afin de pallier certaines compressions budgétaires et maintenir certains services, plusieurs organismes se tournent vers les parents pour solliciter leur implication dans la tenue d'activités. L'implication bénévole devient en quelque sorte une caractéristique incontournable de l'innovation dans les organismes. Ces bénévoles organisent plusieurs activités : échanges de vêtements, discussions à propos des écoles du quartier ou de problématiques mises en évidence. Ils, et surtout elles, puisque ce sont presque exclusivement des femmes, tiennent des kiosques d'information, accueillent les familles lors d'événements, préparent des collations, trient les dons au comptoir vestimentaire ou animent une cuisine collective. La composition des effectifs bénévoles reflète dès lors la dimension de genre et de classe de cette possibilité d'innover dans les milieux communautaires.

Dans un seul organisme, par exemple, plus de 300 bénévoles participent aux activités ; il serait alors impensable de toutes les rémunérer. En plus d'intervenir directement auprès des enfants et de rendre possibles des activités qui exigent supervision, certain·e·s bénévoles sont trié·e·s sur le volet pour valider des interventions et d'autres se chargent des collectes de fonds. L'emploi du temps d'un intervenant (masculin) est largement consacré à la coordination de ces bénévoles, notamment pour offrir un soutien clinique : « *moi, ma job là-dedans, c'est de m'assurer que tout se passe bien. Je suis là plus pour chapeauter les bénévoles que pour faire des interventions* ». Dans un autre organisme, un des plus récents projets consiste d'ailleurs à former des « *entrepreneurs sociaux* » pour qu'elles et ils deviennent, à leur tour, des agent·e·s de changement dans leur communauté. On les informe ainsi sur leurs droits et sur les ressources du quartier afin qu'elles et ils interviennent :

En tant qu'adulte dans ta communauté, en tant que citoyen, est-ce que tu peux être plus aware, plus alerte à quels types de manquements la famille pourrait avoir. Comment toi, tu peux y pallier et tu peux contribuer ? Est-ce que c'est parce que la mère est épuisée et elle a besoin d'avoir du temps de répit, pis tu peux offrir ce temps de répit là ? Est-ce que c'est... les habits des enfants sont sales [...] Est-ce que tu peux diriger la famille vers cette ressource-là ? [...] Tu es le porte-voix de tes droits, de tes

droits à toi et des droits de tes camarades. Tu es aussi un vecteur de changement dans le sens où tu peux parler pour, ou tu peux conseiller tes pairs. Et tu deviens un entrepreneur social.

Si ces appels au bénévolat et à la formation d'entrepreneurs sociaux sont la plupart du temps présenté comme « neutres », force est de constater que ce sont des femmes qui partagent certaines caractéristiques sociales avec les intervenant·e·s, des mères la plupart du temps, mais aussi des retraitées et des stagiaires, qui prennent le relais. Autre aspect intéressant, c'est dans ce dernier programme que, pour une des rares fois, le concept de co-construction est directement utilisé par les acteurs communautaires. En assemblée générale de la table, l'intervenante qui présente le projet nous en apprend un peu plus sur sa définition et la logique descendante qui en découle : « *On est à la recherche de co-constructeurs pour instaurer le programme dans les organismes, rechercher des salles, des personnes, etc. On arrive clé en main, on a la collation, tout le kit ! Tu peux t'asseoir et rire avec les gens de ton organisme* », explique-t-elle aux autres intervenant·e·s du quartier.

En conclusion, le portrait de la concertation dans Sainte-Rita dressé ici ne témoigne pas d'une absence totale de marge de manœuvre de la part des acteurs locaux dans la mise en œuvre des politiques sociales. Au contraire, les rencontres à la table de quartier sont ponctuées de débats pour établir les priorités du quartier et mettre en œuvre des projets porteurs de changements à diverses échelles. Ce portrait semble cependant aller au-delà de la relation asymétrique identifiée dans la définition proposée de la co-construction dans la littérature (voir Vaillancourt, op.cit.) - qui impliquerait un partage de ressources et de pouvoir. Particulièrement sur le plan du financement, les considérations qui précèdent témoignent d'une logique descendante, alors que les organismes influencent principalement la « microgestion » des fonds. La capacité d'innover des acteurs communautaires (à commencer par leur approche alternative et leur expertise pour faciliter la participation citoyenne) les démarque des acteurs institutionnels traditionnels (Jenson, 2015 ; O'Leary *et al.*, 2018).

Mais, au-delà de cette relation d'interdépendance qui prend forme dans le « modèle québécois », on ne peut faire l'impasse sur l'apport du travail gratuit d'intervenant·e·s et de bénévoles sur lequel repose ce partage ; et sur le fait que ce travail est assumé dans sa quasi-totalité par des femmes, des femmes qui partagent un statut social similaire (blanches, de classe moyenne, scolarisées). Et comme d'autres formes d'activités dévaluées, ces activités effectuées par les intervenant·e·s et les mères du quartier ne sont pas rémunérées ou le sont faiblement. Autrement dit, la co-construction n'est pas seulement asymétrique parce qu'elle présuppose un rapport contractuel entre les acteurs institutionnels et les « entrepreneurs sociaux » locaux, comme nous l'indique la littérature sur l'investissement social (Jenson, 2019). Elle implique une dimension de genre dans le partage des responsabilités avec la communauté - une caractéristique à reconnaître pour « démystifier » la construction du « modèle québécois ».

Bibliographie

Fraser, N. (2011). *Qu'est-ce que la justice sociale ? : reconnaissance et redistribution*. Paris : Éditions la découverte.

Jenson, J. (2012). Redesigning citizenship regimes after neoliberalism: moving towards social investment. Dans N. Morel, B. Palier et J. Palme, *Towards A Social Investment Welfare State?: Ideas, Policies and Challenges* (p. 61-87). Bristol: Policy Press. Récupéré de <https://policypress.universitypressscholarship.com/view/10.1332/policypress/9781847429247.001.0001/upso-9781847429247-chapter-3>.

Jenson, J. (2015). Social Innovation: Redesigning the Welfare Diamond. Dans A. Nicholls, J. Simon et M. Gabriel, *New Frontiers in Social Innovation Research* (p. 89-106). London, UK : Palgrave Macmillan.

Jenson, J. (2019). L'émergence d'un paradigme. Investissement social et entrepreneuriat social en Europe. Dans J.-L. Klein, J. Boucher, A. Camus, C. Champagne et Y. Noiseux, *Trajectoires d'innovation: Des émergences à la reconnaissance* (p. 171-181). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Jetté, C. (2008). *Les organismes communautaires et la transformation de l'Etat-providence : Trois décennies de coconstruction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D. et Lévesque, B. (2014). L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation. Dans J.-L. Klein, J.-L. Laville et F. Moulaert, *L'innovation sociale* (p. 193-246). ERES. Récupéré de <https://www.cairn.info/l-innovation-sociale-9782749239491-page-193.htm>.

O'Leary C., Baines S., Bailey G., McNeil T., Csoba J. et Sipos F. (2018). Innovation and Social Investment Programs in Europe. *European Policy Analysis*, 4(2), 294-312. doi: 10.1002/epa2.1052
Pestoff, V., Brandsen, T. et Vershuere, B. (dir.). (2012). *New Public Governance, the Third Sector, and Co-Production* (1re éd.). Routledge. doi: 10.4324/9780203152294.

Vaillancourt, Y. (2019). De la co-construction des connaissances et des politiques publiques. *SociologieS*. Récupéré de <http://journals.openedition.org/sociologies/11589>.

White, D. (2012). L'institutionnalisation de la résistance : la politique québécoise de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire. *Cahiers de recherche sociologique* (53), p. 89-120. doi: <https://doi.org/10.7202/1023193ar>.

Conférence plénière / Plenary Conference



Dynamiques de pouvoir dans l'innovation sociale transformatrice / Power Dynamics in Transformative Social Innovation (résumé)

Flor Avelino, Erasmus Universiteit Rotterdam

Dans cette conférence, nous réfléchissons au potentiel transformateur de l'innovation sociale à partir d'une analyse du pouvoir. Nous nous pencherons sur la manière dont les rapports de pouvoir sont transformés ou reproduits dans les processus d'innovation sociale transformatrice. Nous nous demanderons dans quelle mesure les innovations sociales peuvent gagner du pouvoir tout en préservant leur potentiel transformateur. Nos analyses se fondent sur des exemples concrets, tels que ceux du mouvement international des écovillages, du réseau Impact Hub des entrepreneurs sociaux et des projets d'énergie communautaire.

In this talk, we reflect on the transformative potential of social innovation from a power perspective. We conceptualize how power relations are changed and/or reproduced in processes of transformative social innovation and ask how and to what extent social innovations can gain power while upholding transformative potential. We draw on real life examples such as the global ecovillage movement, the Impact Hub network of social entrepreneurs and community energy initiatives.

Résumé de la conférence²⁹

Introduction

Dans sa conférence, la professeure Avelino abordera comment les dynamiques de pouvoir se transforment ou peuvent se transformer dans un contexte de transition. D'emblée, il faut comprendre que les crises qui se posent à l'heure actuelle - écologique, sociale, économique - et les défis qu'elles soulèvent sont fortement inter-reliées, persistantes et systémiques. Dès lors, pour surmonter ces crises, l'innovation ne suffit pas : l'innovation technologique ne suffit pas, mais l'innovation sociale non plus. Cela appelle et demande des transformations systémiques, des transformations profondes pour une société plus juste et plus durable.

La professeure Avelino travaille ainsi sur la notion de pouvoir et sur les dynamiques de pouvoir dans l'innovation sociale transformatrice (IST), un domaine de recherche à l'intersection de plusieurs champs scientifiques : 1) l'innovation sociale, 2) la transition écologique (*Sustainability Transitions*), 3) le pouvoir (*Power Studies*), mais aussi 4) la justice environnementale, 5) les mouvements sociaux et 6) l'économie sociale et solidaire. Depuis plus de 15 ans maintenant, Prof.

²⁹ Ce résumé a été rédigé par Annie Camus, membre du comité d'organisation.

Avelino collabore avec plusieurs chercheurs et chercheuses de ces différents champs de recherche et de partout sur la planète ; ensemble, ils s'intéressent à la capacité transformatrice de l'IS et au rôle des dynamiques de pouvoir dans cette transformation.

Plan de la présentation

- 1) Les innovations sociales transformatrices et leur définition
- 2) Le rôle des dynamiques de pouvoir dans ces IST
- 3) Une perspective multi-acteurs de la transformation des dynamiques de pouvoir dans les IST
- 4) Quelques réflexions sur l'aspect politique des IST

1. Les innovations sociales transformatrices

Les innovations sociales peuvent être définies comme un ensemble d'idées, d'objets et/ou d'activités qui transforment les relations sociales/les rapports sociaux grâce à de nouvelles façons de faire (nouvelles technologies et pratiques par exemple), de nouvelles façons de penser et de concevoir (nouvelles connaissances, nouvelles significations) et de nouvelles façons d'organiser (nouvelles formes d'organisation ou de gouvernance). Pour illustrer cette définition, la professeure Avelino présente l'exemple des communautés énergétiques (*Energy Communities*) où des citoyens d'organisent pour produire collectivement de l'électricité grâce à l'installation de panneaux solaires. Ces communautés se créent grâce à de nouvelles technologies, mais elles reconfigurent aussi les relations entre les consommateurs et les producteurs (avec la création de « *prosumers* » — les producteurs-consommateurs ou « *prosommateurs* »), entre les citoyens et le gouvernement de même qu'elles font émerger de nouvelles pratiques : comme de faire de la maintenance avec des voisins de panneaux installés sur notre toit. Ces communautés vont produire de nouvelles connaissances, vont transformer le langage (« *prosommateurs* »), etc.

La prof. Avelino souligne qu'elle préfère le terme de réinvention pour parler des innovations, car les innovations ne sont pas toujours des choses entièrement nouvelles : beaucoup d'innovations sociales procèdent plutôt d'une réinvention ou d'une combinaison nouvelle d'éléments qui existent déjà. La professeure Avelino donne l'exemple du modèle coopératif. Le modèle coopératif existe depuis plus d'un siècle, mais il connaît des « renaissances » ou renouveaux comme lors de la crise financière de 2008 ou avec l'année internationale des coopératives en 2012 où les acteurs se saisissent à nouveau du modèle, le réinterprètent, le renouvellent.

Ce qui nous intéresse, c'est comment les IS peuvent être transformatrices. Ce que défend la prof. Avelino c'est que les innovations sociales, telles qu'elle vient de les définir, ne seront transformatrices que dans la mesure où elles parviennent à remettre en question, à modifier ou à remplacer les institutions et structures dominantes qui sous-tendent les crises et les problèmes sociétaux. Ainsi, les communautés énergétiques ne sauront être des IST que si elles arrivent à ébranler, modifier ou remplacer le système de production énergétique en place qui est un système centralisé, qui est fondé sur les énergies fossiles et en arrière duquel se trouve en fait le système économique dominant qui repose sur la surexploitation des ressources naturelles, la surconsommation, l'extraction sans limites.

Le défi est donc de comprendre COMMENT les IS peuvent réussir à remettre en question, à modifier ou à remplacer les systèmes en place.

Aussi, pour appréhender les IST, Prof. Avelino avec ses collaborateurs et collaboratrices ont travaillé à développer une théorie intermédiaire à partir des approches théoriques établies telles la théorie institutionnelle, la théorie relationnelle, la théorie de la structuration, l'étude des sciences et technologies et de l'innovation, la théorie politique et la psychologie sociale.

Parallèlement à ce travail théorique, un vaste travail empirique a été réalisé avec l'étude TRANSIT — *Transformative Social Innovation Theory* — qui a permis de documenter vingt (20) cas de réseaux internationaux dans plus de 27 pays. Pour chacun de ces réseaux, les chercheurs ont aussi étudié plusieurs de leurs initiatives locales, régionales et nationales conduisant ainsi une collecte de données sur plus d'une centaine d'initiatives différentes au total.

Aux travaux théoriques et empiriques s'est ajouté un travail dit plus « politique » dans le cadre de cette étude avec la rédaction d'un manifeste (*Manifesto of Transformative Social Innovation*) qui cherchait à faire ressortir les similitudes et les différences entre les cas étudiés.

La prof. Avelino présente brièvement trois de ces réseaux : le budget participatif, les Impact Hubs et le mouvement des Écovillages.

Le budget participatif est né à Porto Alegre à la fin des années 1980. C'est un exercice de démocratie directe où les participants - citoyens et citoyennes - sont appelés à décider collectivement comment les fonds municipaux seront dépensés. En 2010-2012, on comptait entre 800 et 1500 initiatives de budget participatif dans le monde.

Le premier Impact Hub est né en 2005 à Londres. Un Impact Hub est un espace où se regroupent des entrepreneurs sociaux. À ce titre ce sont des espaces qui ne sont pas que des espaces de coworking traditionnels, mais où la collaboration entre les entrepreneurs est soutenue pour chercher à produire le maximum d'impact social. En 2018, on comptait plus d'une centaine d'Impact Hubs dans le monde.

Le mouvement des ÉcoVillages, une agglomération où les habitants choisissent de vivre ensemble en harmonie entre eux et avec la nature dans une perspective d'autosuffisance. Ce mouvement a été un pionnier dans le développement de la culture biologique de même que dans la construction d'habitations écologiques. En plus de ces innovations à caractère technique ou technologique, les Écovillages sont aussi connus pour avoir développé des innovations sociales et politiques dans la façon de gérer, de gouverner (sociocratie). Il y a aujourd'hui des milliers d'initiatives d'écovillages et celles-ci sont en même temps très bien connectées et structurées entre elles à l'échelle continentale et mondiale.

Un des points que toutes les initiatives étudiées (les 20 réseaux) ont en commun c'est d'être fortement ancré dans des localités, des territoires locaux et d'être en même temps très bien connectés à l'échelle mondiale. Cette combinaison entre l'hyperlocal — où les individus engagés

voient les résultats, les impacts de ce qu'ils font et la connectivité globale ce qui permet des impacts à un autre niveau que juste local, la capacité à articuler avec succès ces deux niveaux semble ainsi être particulièrement porteuse en matière d'IST.

2) Le rôle des dynamiques de pouvoir dans ces IST

Au-delà de l'observation de ce qui se fait, de ces initiatives, mouvements et réseaux, qu'en est-il des relations de pouvoir et est-ce que ces innovations réussissent à réellement transformer les dynamiques de pouvoir ?

À nouveau, il faut reconnaître que les problèmes, les enjeux que l'on observe existent à cause des relations de pouvoir qui les sous-tendent et qui sont elles-mêmes problématiques : inégalité, oppression, exclusion, exploitation, extraction, injustice. Il faut donc examiner comment et jusqu'à quel point les IS parviennent à remettre en question ou changer les rapports de force ou de pouvoir ou bien si elles les reproduisent.

Et il faut poser la question : quelles sont les conséquences attendues comme inattendues des processus d'IS en matière de rapports de pouvoir.

Cela demande en premier lieu de tenter de circonscrire la notion même de pouvoir. Une notion contestée, qui fait l'objet de débats et d'interprétations divers et contradictoires depuis longtemps. Ainsi, chercheurs et penseurs vont opposer les perspectives :

1. pouvoir « sur » et pouvoir « de »
2. pouvoir comme centralisé et pouvoir diffus
3. pouvoir consensuel et pouvoir conflictuel
4. pouvoir qui contraint et pouvoir qui habilite
5. pouvoir comme connaissance et pouvoir différent de la connaissance
6. etc.

Face à quoi, la prof. Avelino propose une appréhension dialectique du pouvoir pour éviter justement de devoir choisir entre une perspective plutôt qu'une autre. De plus, cette approche dialectique permet de s'attarder aux différentes dimensions du pouvoir et des rapports de pouvoir. Elle illustre à l'aide de deux exemples. Le premier porte sur le rapport entre pouvoir et violence : alors que Mann (1986) associe la violence au pouvoir voire assimile la première à ce dernier, Arendt (1970), a contrario, les pose comme des opposés, des antipodes. Foucault (1977) de son côté les réunit et ajoute au débat la possibilité du pouvoir sans violence. Pour démontrer l'intérêt de l'approche dialectique, la prof. Avelino illustre chacune de ces perspectives du pouvoir à l'aide d'exemples en lien avec la transition. L'exercice est ensuite répété avec le continuum pouvoir centralisé — pouvoir diffus et les travaux de Dahl (1958), Bachrach-Baratz (1962) et Lukes (1974). Cet exemple permet de faire ressortir ce qu'elle appelle les paradoxes de décentralisation. Alors que les porteurs d'IS peuvent avoir l'impression que leur innovation permet de décentraliser le pouvoir, il se peut que dans les faits, celui-ci se recentralise ailleurs. Un processus décisionnel qui se veut inclusif, comme dans une coopérative par exemple, est dans les faits producteur d'exclusion (les non-membres). Enfin, des plateformes comme *Uber* ou *AirBnb* qui à l'origine visaient à décentraliser le pouvoir vers les utilisateurs deviennent de nouveaux lieux de concentration de pouvoir et/ou de profit.

D'où l'importance d'une approche dialectique du pouvoir qui peut alors être défini comme : la capacité (ou l'incapacité) relationnelle et structurelle des acteurs de mobiliser les ressources et institutions pour atteindre leurs objectifs.

Le pouvoir est donc à la fois : le pouvoir de faire (*getting things done*), le pouvoir sur (force/domination) et le pouvoir avec (agir de concert) (Partzsch 2016).

3) Une perspective multi-acteurs de la transformation des dynamiques de pouvoir dans les IST

Pour qui souhaite saisir comment les rapports de pouvoir changent et se transforment il importe de commencer par identifier qui, quels sont les acteurs, les entités qui détiennent le pouvoir ou du pouvoir.

Pour y parvenir, la prof. Avelino mobilise l'approche théorique des logiques institutionnelles. Celles-ci peuvent être représentées à l'aide de trois pôles d'un triangle où l'on retrouve d'un côté l'État, de l'autre le Marché et dans le troisième la Communauté et leurs distinctions possibles en fonction des logiques public/privé, formel/informel et marchand/non-marchand. À l'intersection des trois pôles, le centre du triangle constitue ce qu'elle appelle la sphère hybride et où on retrouve les associations, fondations, ONG ou ce que d'autres appellent le tiers secteur.

Pour être transformatrices, les IS doivent se répandre, se diffuser, autrement dit s'institutionnaliser (*mainstreaming*). Cette institutionnalisation se fait à travers des processus différents selon les logiques institutionnelles et surtout, elle fait courir le risque à l'IS d'être dénaturée, de voir son caractère radical et son potentiel de transformation dilué. Les processus d'institutionnalisation associés au pôle État sont la bureaucratisation et standardisation ; celles associées au pôle du Marché sont la marchandisation et la commodification et celles associées au pôle de la Communauté sont la socialisation et la communalisation.

Dans la réalité, les pôles et les logiques ne sont pas en force égale comme peut le laisser croire la représentation en triangle avec des séparations et des pôles égaux. Au contraire, il y a des déséquilibres entre les pôles qui reflètent des inégalités de pouvoir. Et lorsque l'État se retire soi-disant au profit du pôle Communauté, c'est souvent le Marché en fait qui va prendre et occuper la place.

La question du niveau d'analyse est également très importante. En effet, on a souvent tendance à associer l'individu au pôle Communauté, mais ce n'est pas exact puisque chaque pôle du triangle recèle plusieurs rôles qui peuvent être associés aux individus. Dans le pôle État, on compte des politiciens, des fonctionnaires, des électeurs et des citoyens. De la même façon, dans le pôle du Marché, les individus sont producteurs, consommateurs, employés, clients, entrepreneurs, etc. Du côté de la Communauté, on peut être résident, voisin, membre de la famille, ami, etc. Et enfin dans la sphère hybride, l'individu peut jouer le rôle de militant, de bénévole, de membre, de bénéficiaire, de chercheur, etc. Et pour une même personne, ces rôles entrent parfois en conflit ; nos actions et comportements ne sont pas toujours cohérents entre eux.

Entre le niveau très macro et le niveau micro ou intra-individuel se déploient donc ce que la prof. Avelino désigne comme de la micro-politique : des débats, des luttes, des inégalités comme par exemple entre le local et le national (gouvernements), entre les PME et les grandes corporations, entre jeunes et vieux, riches et pauvres, entre experts et non-experts, etc. qu'elle éclaire à nouveau avec l'exemple des communautés énergétiques.

C'est pourquoi il est primordial lorsque l'on étudie comment ou jusqu'à quel point les IS remettent en question/transforment ou reproduisent les relations de pouvoir, de poser clairement le contexte institutionnel dans lequel on situe l'analyse de même que le niveau auquel celle-ci réfère. Avelino et Wittmayer (2019) ont ainsi analysé le phénomène des entreprises sociales, souvent accusées de reproduire plutôt que de transformer les rapports de pouvoir dominants, et ont pu faire ressortir que dans le contexte institutionnel du marché, ces entreprises venaient quand même remettre en question les rapports entre grandes et petites entreprises.

4) Quelques réflexions sur l'aspect politique des IST

La prof. Avelino termine donc avec quelques pistes, dont celle des paradoxes de l'IST : ce paradoxe c'est l'obligation pour l'IS qui veut être transformatrice de se diffuser, de s'institutionnaliser, ce qui va l'exposer à des risques élevés de dénaturation, d'édulcoration et de n'arriver au final qu'à reproduire les rapports de pouvoir qu'elle essayait de transformer.

Reprenant et adaptant les mots de R. Buckminster Fuller, la prof. Avelino conclut en rappelant que « On ne change jamais les choses *UNIQUEMENT* en luttant contre la réalité en place. Pour changer quelque chose, *IL FAUT AUSSI* construire un nouveau modèle qui rend le modèle existant obsolète. »

La recherche doit donc se poursuivre pour trouver les réponses aux questions : comment les IS peuvent et doivent s'institutionnaliser et faire pencher les rapports de pouvoir en leur faveur tout en maintenant leur capacité transformatrice ? Quel est le contre-pouvoir des initiatives et des réseaux d'IS et comment l'accroître ?

Et au final, il faut réussir à (re) politiser l'IS.

Les effets de la pandémie COVID-19 sur la vitalité culturelle du Quartier des spectacles à Montréal (résumé)

Wilfredo Angulo-Baudin, postdoctorant-CRISES-UQAM-SYNAPSE C

L'étude proposée déterminera l'incidence des activités culturelles et créatives sur le développement du Quartier des spectacles à Montréal dans une perspective globale, ainsi que dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et de la relance qui devra être réalisée après la pandémie. La vitalité culturelle du Quartier des spectacles sera analysée dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et des effets à court et moyen termes que celle-ci pourrait avoir sur le secteur culturel du territoire. La recherche sera réalisée entre le mois de juillet et octobre 2020. La démarche sera partenariale et participative, ce qui implique la co-construction des outils de recherche en collaboration avec les acteurs partenaires (Gillet et Tremblay 2017, p. 13). Les résultats de la recherche permettront aux intervenants-es de mieux cibler leurs actions sur le terrain et de mieux orienter leurs objectifs et leur mission. Nous appliquerons une grille d'indicateurs testée pour analyser les activités culturelles et créatives des quartiers. Au guide d'entretien conçu pour l'application de cette grille, on ajoutera des questions reliées à la COVID-19 afin d'obtenir les informations et d'analyser la perception des acteurs culturels sur le sujet de la pandémie et le rapport de celle-ci avec les activités culturelles. L'étude dressera un portrait de la vitalité culturelle du quartier permettant aux acteurs locaux d'inscrire ce thème dans le processus de transformation que traverse le territoire.

³⁰ Pour consulter les affiches, [cliquez ici](#).

De participants-es à co-chercheurs-euses et de chercheurs-euses à co-participants-es. Le croisement des savoirs : déconstruire les rôles pour co-construire un savoir émancipatoire (résumé)

Bérenger Benteux, étudiant au doctorat, Université de Sherbrooke/ATD Quart Monde Canada

La quête venant du monde académique, prenant conscience d'injustices épistémiques venant se superposer aux injustices sociales (Fricker, 2007), de nouvelles avenues méthodologiques rencontrent celui de groupes de défense des droits qui cherchent à mettre les méthodes et résultats universitaires au service de leurs luttes sociales. Parmi d'autres formes que prend cette convergence, la démarche du Croisement des Savoirs, portée par le mouvement ATD Quart Monde, vise la rencontre, sur un pied d'égalité, des savoirs académiques des chercheurs-euses, des savoirs d'expérience de personnes en situation de pauvreté, et des savoirs d'action de celles et ceux luttant à leurs côtés par un « croisement de leurs questions, de leurs analyses liées à leurs histoires et postures différentes » (Ferrand, 2013, p.59). Au cœur de cette démarche, qui a déjà permis, entre autres, la co-construction de savoirs sur les dimensions de la pauvreté (Ferrand, 1999 ; Bray et coll., 2019), ou sur les pratiques de santé au Québec (Carrel et coll., 2017 ; Bouthillette *et al.*, 2018), la question centrale est celle des conditions permettant cette rencontre : comment repenser la posture de chercheurs-euses pour mettre méthodes et instruments de la recherche au service des expériences de vie des personnes en situation d'exclusion et des expériences d'actions de celles et ceux qui travaillent à leurs côtés ? Et comment permettre aux chercheurs-euses de construire des savoirs formels à partir de ces deux types d'expériences ?

Des outils en émergence. La BDIS et son arborescence (résumé)

Marie J. Bouchard, UQAM, Alexandre Duchesne Blondin, étudiant au doctorat, UQAM et Sara Landry-Pellerin, étudiante à la maîtrise, UQAM

Depuis 2012, le CRISES développe une base de données sur les innovations sociales (BDIS) en vue de faire la méta-analyse des études de cas qu'elle a produit depuis 1990. L'objectif est de développer de nouvelles connaissances sur les innovations sociales (IS) sous un angle macroscopique. La BDIS veut permettre d'analyser les relations entre les expérimentations portées par des organisations et les dynamiques transformatrices qui les accompagnent, en amont et en aval. Dans ce cadre, le comité scientifique de la BDIS a effectué durant plus de 2 ans un travail de définition des concepts centraux à l'étude de l'innovation sociale en se basant sur la littérature théorique ayant influencé les travaux du CRISES³¹. Ce travail visait à formaliser le cadre conceptuel et à l'opérationnaliser à travers une série d'attributs et de catégories permettant d'extraire les données des études de cas. Ce recueil de définitions et d'attributs est présenté sous la forme d'une arborescence. Cet outil flexible et rigoureux constitue un véritable répertoire analytique, mobilisable pour une multitude de projets de recherche sur l'IS. L'arborescence est consultable sous format d'un site Web dynamique et interactif.

³¹ Bouchard M. J., Briand L., Klein J.-L., Lévesque B., Trudelle C., Duchesne Blondin A., Longtin D., Oliver-Neault J. et M. Pelletier [Base de données sur les études de cas en innovation sociale produites dans le cadre des activités du CRISES. Présentation générale et manuel de codification](#), Les Cahiers du CRISES, no ET1602, Janvier 2016, 214 p.

Le *Vivir Bien* comme innovation pour la justice sociale et environnementale : un point de vue féministe sur sa philosophie et son application en Bolivie (résumé)

Cécile Collinge, étudiante au doctorat, UQAM

La Bolivie a connu, entre 2006 et 2019, un gouvernement se réclamant du *Vivir Bien*, soit des modes de vie indigènes. La philosophie multiséculaire du *Vivir Bien* est fondée sur le respect et l'amour de la Terre-Mère et de tous les êtres qui l'habitent. La communauté est au centre de l'organisation sociale et les femmes sont valorisées dans leurs rôles en lien avec la vie et l'harmonie de la communauté. Cependant, malgré un discours indigéniste, ce gouvernement a promu un développement extractiviste et capitaliste. De plus, malgré l'adoption de lois contre la discrimination envers les indigènes et contre les violences faites aux femmes, le machisme et les violences persistent. Nous apporterons un point de vue féministe à ce portrait du *Vivir Bien*. Dans le cadre d'un doctorat sur les effets des transformations indigénistes en Bolivie sur les femmes, nous avons interviewé 55 Boliviennes, qui ont sur le *Vivir Bien* et sur les effets de son application sur elles-mêmes, des points de vue peu connus et divergeant parfois des tendances dominantes. Enfin, le *Vivir Bien* fait partie des solutions possibles à la crise actuelle, mais un regard critique féministe est nécessaire pour ne pas perpétuer, ni reproduire, les injustices et violences envers les femmes, présentes dans les visions occidentale et indigène du monde.

Un autre projet est possible : mises en débat de projets d'aménagement à Nantes et Montréal (résumé)

Maude Cournoyer-Gendron, étudiante au doctorat, UQAM et Université de Nantes

Blocages, délais, reports, relocalisations, contestations et abandons font partie de la réalité des processus d'aménagement d'aujourd'hui. Les mobilisations et la contestation de grands projets d'aménagement sont fréquentes, et prennent différentes formes, de la prise de parole dans les médias, participation aux processus de consultations institués ou ouverture d'un espace alternatif de délibération. Elles se jouent sur différents registres — du « pas dans ma cour » au « ni ici, ni ailleurs » qui remet en cause l'existence même des projets. La construction de la ville se fait ainsi dans une tension entre conflit et concertation. L'objectif principal de la thèse est de comprendre le rôle du conflit dans les processus associés à la fabrique de la ville, en regardant les trajectoires prises par le projet, par les acteurs et actrices impliqués, de même que la trajectoire des arguments et contre-arguments et la forme prise par ces derniers. Un regard est ainsi porté sur les contextes d'émergence des conflits, sur les façons dont le conflit se transforme (les trajectoires) et sur la façon dont il transforme le projet et les processus associés à la planification urbaine (effets).

Le coopérativisme de plateforme : complémentarités et tensions entre deux perspectives de justice sociale (résumé)

Louis Cousin, étudiant au doctorat, Université Laval et Luc K. Audebrand, Université Laval

Nancy Fraser distingue deux stratégies de lutte contre les injustices sociales : les stratégies de type affirmatif, qui se concentrent sur les effets des injustices ; et les stratégies de type transformatif, qui se concentrent sur les mécanismes générateurs d'injustices. Nous présenterons nos réflexions quant à l'application de cette théorie pour l'étude des stratégies de collaboration et de développement des organisations hybrides, en particulier les plateformes coopératives. Dans un premier temps, nous partagerons nos constats quant aux opportunités et défis d'adopter une lunette théorique sociétale pour l'étude des stratégies organisationnelles. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur le cas de deux organisations se réclamant du mouvement du coopérativisme de plateforme, une coopérative de livreurs à vélo et une organisation de ramasseurs de déchets, afin de mettre en lumière leurs complémentarités et contradictions selon la théorie de la justice sociale. Dans un troisième temps, nous nous attacherons à identifier de possibles facteurs d'influence découlant des activités d'une méta-organisation, le Consortium des plateformes coopératives. Enfin, nous proposerons des pistes de recherche destinées à soumettre nos hypothèses théoriques à l'épreuve des vérifications empiriques.

Les initiatives locales pour une meilleure gestion des déchets à Bocas del Toro, Panama (résumé)

Laurence Croteau, étudiante à la maîtrise, UQAM

Bocas del Toro, petit archipel dans les Caraïbes au large du Panama a grandement changé ces trente dernières années. Le développement touristique y fut rapide et important, ce qui a eu des impacts sociaux et environnementaux notables. L'archipel accueille annuellement dix fois plus de touristes par rapport à la population résidente. L'un des impacts de la pression touristique sur ces lieux est certainement une production de déchets plus grande que sa capacité de gestion. Notamment quant à la gestion des déchets et le nettoyage des plages et récifs coralliens, plusieurs initiatives locales de protection environnementale ont vu le jour. Dans le cadre de ce projet de recherche, trois initiatives qui se distinguent par des approches différentes face à la gestion des déchets de l'archipel ont été sélectionnées ; *Cero Basura* mise sur la réduction à la source, *Unidos por Bocas* se penche sur le développement d'infrastructures et l'accessibilité puis *Bocas Limpia* propose des activités de nettoyage et de plantation. On peut alors considérer ces initiatives comme des propositions citoyennes en réponse à des problèmes provoqués par la pression touristique. L'objectif principal est donc d'identifier quelles sont ces propositions et d'évaluer quels en sont les effets sur les citoyens-nes de Bocas del Toro en ce qui concerne le développement de capacités collectives.

University extension in the social innovation ecosystem: A study from the Florianópolis Social Innovation Observatory (*résumé*)

Elisa Régis de Souza, étudiante au baccalauréat UDES, ***Graziela Dias Alperstedt***, UDES, ***Isabella Amin Vieira Rocha de Moura Ferro***, UDES et ***Maria Carolina Martinez Andion***, UDES

University extension makes up the inseparable tripod of teaching-research-extension of Brazilian universities, established by the Law of Guidelines and National Education Bases and the National Extension Plan (Carbonari & Pereira, 2007, p. 24). Extension practices play a fundamental role in strengthening the integration relationship between the university and the community, democratizing knowledge, developing citizenship, transforming society and overcoming the existing conditions of inequality and exclusion (Rocha, 2007, p. 27). Therefore, this study seeks to understand its performance within the scope of public universities in Florianópolis (UDESC and UFSC), in the city's social innovation ecosystem (SIE). For this purpose, the research was supported by a pragmatic perspective of study (Andion et al., 2017), taking into account the role of university extension in solving the city's public problems (Cefai, 2017a; 2017b). In order to do the data collection, analysis criteria were defined. The extension programs that met the requirements were registered on the collaborative digital platform of the Observatório de Inovação Social de Florianópolis (OBISF) (Andion, Alperstedt, & Gräeff, 2020) for the systematization and analysis of data. In total, 120 extension programs were accounted for, 81 from UDESC and 39 from UFSC, and these served as the basis for the results that will be presented, in a preliminary way, in this work.

The relationship between social entrepreneurship and the generation of social innovation: a case study in Gastromotiva (*résumé*)

Giovani Bonfim, étudiante au doctorat, UFSC et Iara Regina dos Santos Parisotto, FURB

The objective of this research is to analyze the relationship between social entrepreneurship and the generation of social innovation. To analyze the stages of social innovation, the model proposed by Murray et al (2010) was used and to analyze the dimensions of social innovation, the model developed by Tardif and Harrisson (2005) was used. The stages of development of social entrepreneurship were linked to the stages of social innovation through the dimensions of social innovation. The results showed that Gastromotiva went through all stages of the development of social entrepreneurship and also of social innovation. It was found that the stages of social entrepreneurship are linked to the stages of social innovation through the dimensions of social innovation, and that the actions of the project resulted in systemic change. The transformations induced by the project aim to solve social problems, mainly in the sense of generating work and income, changing the status quo of the participants, creating social value, engaging new social actors, reducing social exclusion, have a social impact when proposing new practices, improving the quality of life and accessing services such as education, in addition to stimulating the formulation of public policies aimed at social protection.

UK Financialisation of Public Service Delivery (*résumé*)

Leslie Huckfield, Glasgow Caledonian University

The British state continues to propagate a series of post colonial governance and service delivery initiatives, especially based on the third sector, with support for impact measurement, social investment and the financialisation of health, social care and welfare. This recompositing of the political space means that a vast infrastructure provides a platform for philanthrocapitalism (McGoey, 2015), with much of it funded and directed by government through the Global Steering Group for Impact Investment, British Council and Foreign, Commonwealth and Development Office. By products from this mixed economy of welfare render ‘social enterprise’ polysemous (Jenson, 2015, 2020) and may ultimately restore recipient countries to a pre welfare state. This mitigates against any emancipation by grassroots communities and undermines attempts at social justice (Fraser, 2011). This contribution draws an analogy with the 1980s and 1990s transmogrification of welfarism into workfare. “Workfarism” presented a challenge to welfarism at ideological, institutional and regulatory levels, leading to “transferable ‘reform options’ deployed by consultants, reform advocates, and policy intermediaries (King, 1992; Peck, 1998). Conservative Governments’ expansion of these programmes has only been possible through building on foundations laid down by previous Labour Government and third sector organisations. This trajectory represents a decoupling of UK third sector policy from a social economy in mainland Europe and Quebec.

Liberté des salariés.es. : outil marketing ou panacée? (résumé)

Chantale J. Gagnon, Université d'Ottawa

La notion de liberté est de plus en plus présente dans le discours de gestion. En donnant aux salariés.es plus de pouvoir sur leur travail, une petite (r)évolution est en train de s'installer. Même si Tom Peters parlait de *liberation management* au début des années '90, le terme « entreprise libérée » est encore très récent dans la littérature scientifique. Ce projet de recherche visait à comprendre davantage le phénomène de libération, ses bénéfices et ses limites et les liens possibles avec la théorie de l'autodétermination. L'autonomie étant au cœur du processus de l'entreprise libérée, qu'en est-il de la compétence et l'affiliation, les deux autres composantes de la théorie de l'autodétermination ? Je présente donc les résultats d'une étude qualitative réalisée dans une usine de transformation de métal de 75 de personnes au sud de Québec. En m'appuyant sur de l'observation non participante, l'analyse documentaire ainsi que sur 18 entrevues avec des gens provenant de tous les secteurs de l'entreprise, j'ai pu poser un regard critique (et bienveillant) sur la transformation de cette entreprise. La libération n'est ni un outil de marketing ni une panacée, mais plutôt une tentative, parfois un peu brouillon, de repenser le travail. Vigilance et optimisme sont de mise, mais au final, l'expérience concrète décrite dans mon étude révèle un enthousiasme certain malgré les embûches rencontrées et l'affiliation et la compétence demeurent très secondaires dans la démarche.

L'attractivité territoriale des milieux ruraux dévitalisés : définition et récolte de bonnes pratiques pour la municipalité de Petit-Saguenay, au Québec (résumé)

Adélaïde Levasseur, étudiante à la maîtrise, UQAC

Municipalité rurale et isolée en dévitalisation, Petit-Saguenay a rejoint en 2018 les Ateliers des Savoirs Partagés, dans le but de coconstruire des connaissances, des outils et des actions pour faire face à ses enjeux de développement local, en particulier son vieillissement et son déclin démographiques. Il est apparu aux différents membres des ASP que l'attractivité territoriale serait un outil pertinent pour aborder ces enjeux et des solutions possibles. Nous exposerons dans cette affiche les résultats de notre stage portant sur l'attractivité territoriale, que l'on peut définir ici simplement comme la capacité à attirer et retenir des activités économiques et des populations humaines résidentes ou de passage sur un territoire. Notre recension et analyse des écrits nous a permis d'extraire une définition de ce concept multidimensionnel et polysémique qu'est l'attractivité. Puis, nous avons colligé des exemples de bonnes pratiques issues de six autres territoires, des municipalités et MRC québécoises rurales ainsi que l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon. Enfin, nous avons élaboré quelques questions et réflexions qui devraient selon nous aider une communauté à réfléchir à une démarche d'amélioration de son attractivité territoriale qui soit appropriée à ses moyens et ses besoins. Nous terminerons en ouvrant sur quelques questions qui nous occupent présentement sur les opportunités de valorisation, transmission et appropriation de nos recherches et résultats.

Les classes sociales dans la transition socioécologique : vers un nouveau compromis pour une économie résiliente dans le Québec post-COVID (résumé)

Antoine Marleau, étudiant à la maîtrise, UQAM

La publication du rapport spécial *Réchauffement planétaire de 1,5°* (GIEC, 2019) par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a insufflé une énergie nouvelle dans la lutte contre les changements climatiques, renouvelant un mouvement social désireux de réduire les impacts de la crise écologique sur les systèmes naturels et humains, jusqu'à ce que l'ensemble du courant soit interrompu par la pandémie COVID-19, encouragée par ces mêmes changements environnementaux (IPBES, 2020). Différentes réponses ont été proposées aux multiples conséquences de ce qui peut être analysé comme une même cause sous-jacente, la déstabilisation de la condition écologique d'arrière-fond du capitalisme contemporain (Fraser, 2014) par son régime distributif néolibéral, mis aussi bien en lumière par la pandémie de COVID-19 que les changements climatiques. La communication ici présentée cherche à savoir : comment est-il possible d'articuler les intérêts particuliers des différentes classes sociales composant la société québécoise de façon à construire un nouveau régime distributif, ou compromis social, autour d'une juste transition socioécologique ? L'objectif de la communication est donc d'analyser comment cette proposition peut se traduire dans un nouveau compromis entre les classes sociales (Mitchell et Fazi, 2017), capable de respecter les limites environnementales qui se posent à l'activité humaine, afin d'éviter les conséquences de leur transgression.

Les professions de soins au Québec en temps de COVID-19 : vers une revalorisation du *care* ? (résumé)

Catherine Meek-Bouchard, étudiante au doctorat, UQAM

La pandémie de la COVID-19 force à réfléchir à la division genrée du travail, à la conception du *care* et à l'influence croissante des politiques néolibérales et des intérêts corporatistes au sein des établissements de santé. Si l'on peut se réjouir de la considération actuelle envers les « anges gardien[ne]s », comment expliquer que leur travail soit habituellement invisibilisé, informalisé et très peu reconnu de la part des institutions étatiques ? La prise en charge de la pandémie dans les établissements de santé met en lumière les inégalités socioéconomiques et les failles institutionnelles du système de santé québécois. Cette crise est un puissant révélateur de la dévalorisation du *care* et des métiers de soins, majoritairement exercés par des femmes et des personnes issues des populations immigrantes, racisées et historiquement minorisées. Dans le cadre de cette communication par affiche, les théories de l'éthique du *care* telle qu'élaborée par Carol Gilligan et de la politique du *care* développée par Joan Tronto permettront l'analyse des enjeux politiques et sociaux de la dévalorisation du travail du *care*. Ces théories du *care* seront utilisées afin de rendre compte des impacts de cette dévalorisation sur la professionnalisation des infirmiers-ères et des préposés-es aux bénéficiaires, particulièrement en ces temps de lutte contre la pandémie de COVID-19. De plus, les enjeux de relégation du travail précaire dû aux femmes racisées et immigrantes seront abordés.

L'action collective par le « design pour l'autonomie » pour favoriser la justice alimentaire, sociale et environnementale (résumé)

Morgane Pellerin, étudiante-chercheuse à la maîtrise, UQAM

Dans le cadre de son projet de recherche à la maîtrise en sciences de l'environnement, l'étudiante-chercheuse combine l'approche du « design pour l'autonomie » au sens d'Arturo Escobar à celle du développement territorial issue de la géographie pour étudier le processus d'action collective d'une initiative expérimentale. Cette initiative, appelée la Fermette, a pour vision d'« accroître l'autonomie alimentaire de Pointe-Saint-Charles par un projet d'agriculture urbaine, alternatif, écologique et solidaire au Bâtiment 7 qui contribue au déploiement d'un véritable système alimentaire de quartier ». L'initiative est portée par la collectivité et des groupes ancrés territorialement qui agissent de manière concertée et revendiquent la justice alimentaire face aux enjeux liés à une défavorisation économique et sociale, à l'insécurité alimentaire et à la gentrification auxquels est confrontée une partie importante des résidents-es du quartier. La question de recherche est la suivante : dans quelle mesure une initiative collective par le design pour l'autonomie peut-elle favoriser la justice alimentaire, sociale et environnementale ? La recherche qualitative et inductive repose sur une étude de cas avec une démarche engagée. L'objectif est de vérifier que la perspective théorique développée peut servir d'outil pour favoriser le lancement et la mise en œuvre d'initiatives collectives ancrées territorialement visant la justice alimentaire, sociale et environnementale.

La construction de l'émancipation des personnes au sein des organisations : le cas des Maisons Familiales Rurales (MFR) analysées à partir de la perspective de Nancy Fraser (résumé)

Stéphane Pisani, étudiant au doctorat, Université Laval, ***Luc Brès***, Université Laval, ***Catherine Glée-Vermande***, IAE Université Lyon 3 et ***Johnny Boghossian***, Université Laval

Un nombre croissant d'études en gestion s'intéressent à des organisations ayant pour mission l'émancipation de populations défavorisées telles les entreprises de microcrédit, de réinsertion ou encore d'accueil des immigrants. Les études organisationnelles ont mis en évidence que ces organisations émancipatrices requerraient des structures organisationnelles alternatives. Toutefois, la manière dont les organisations peuvent accompagner l'émancipation des personnes, ou « émancipation organisée », reste largement inexplorée. L'œuvre de Nancy Fraser apporte les ressources conceptuelles pour appréhender le concept d'émancipation dans nos sociétés. En retour, la théorie des organisations permet d'opérationnaliser les travaux de la philosophe pour explorer l'émancipation organisée. En combinant ces apports, notre texte propose d'explorer le cas des Maisons Familiales rurales (MFR) en France. Ce réseau d'organisations a pour mission d'offrir des formations professionnelles dans les zones rurales défavorisées à des jeunes souvent en difficulté. Les MFR sont particulièrement porteuses pour comprendre comment une organisation peut organiser l'émancipation des individus puisqu'elles connaissent un important succès depuis 80 ans. Notre étude qualitative basée sur 70 entretiens et 200 documents met en évidence un modèle en trois étapes de l'émancipation organisée : attachement, transformation et détachement.

Quels outils pour imaginer le futur ? (résumé)

Ali Romdhani, stagiaire postdoctorant, Chaire de recherche sur la transition écologique, UQAM

L'avenir ne peut se penser de manière linéaire et graduelle : il existe des points de rupture à partir desquelles le système-terre peut basculer dans des états irréversibles où la vie humaine serait beaucoup plus rude. À la difficulté de se projeter dans des relations non-linéaires s'ajoute l'épineuse question de la gouvernance des collectifs humains dans un monde de plus en plus instable et sujet à des catastrophes plus fréquentes.

À partir ces constats, comment se projeter dans l'avenir ? Comment l'imaginer ? Comment identifier ce qui est plausible, désirable ou même possible de réaliser ? Ce poster entend exposer de manière schématique quelques clés d'interprétations pour toutes et tous les chercheurs-euses qui s'intéressent au monde de demain. Inspiré des méthodes développées dans les champs des *future studies* étasuniennes et de la prospective française, il sera question d'exposer quelques outils de collecte de données, d'analyse et de design de recherche. Une attention particulière sera mise sur les méthodes participatives qui permettent le dialogue entre experts-es et profanes, entre professionnels-les, citoyens-nes et universitaires. Il semble aller de soi de questionner les personnes concernées par les changements interrogés, mais trop souvent les bonnes pratiques sont ignorées.

Construction de l'Ecosystème de l'Entrepreneuriat en Economie Sociale et Solidaire, inclusif des territoires pour une transition écologique et sociale (résumé)

Saloua Tajri, étudiante au doctorat, Université Hassan II Maroc

La crise sanitaire COVID-19 a impacté toutes les économies du monde, le Maroc n'échappe pas aux conséquences moroses de cette pandémie, selon le Haut-Commissariat au Plan en 2020, le taux de chômage a atteint 15 % et une baisse du PIB de 9 %. La question actuellement, n'est plus d'en évaluer l'impact mais d'impulser une relance immédiate, permettant d'injecter du sang à l'économie d'un côté et de réduire les inégalités entre personnes et entre territoires pour améliorer l'accès aux marchés locaux du travail notamment pour les jeunes, les femmes et les migrants-es. Notre communication portera sur trois temps de démonstration. Dans un premier temps, nous nous pencherons sur l'importance de l'économie sociale et solidaire (ESS) au Maroc, comme levier de relance socio-économique et sa capacité à répondre aux besoins immédiats en période de crise COVID-19. Dans un deuxième temps, nous allons identifier les freins de développement de l'entrepreneuriat en ESS et dans un dernier temps, conclure avec les déterminants de construction d'écosystème complet au niveau territorial pour produire un véritable changement d'échelle de l'entrepreneuriat en ESS, afin de participer fortement à la croissance économique et au développement durable et inclusif des territoires.

Ateliers de co-construction / Co-construction Workshop

Activité Solon - TIESS - Chaire de recherche sur la transition écologique

Comment susciter l'adhésion à notre récit de la transition sociale et écologique ? / How can we encourage engagement with our story about the social and ecological transition? (résumé)

René Audet, UQAM

La Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, Solon et le TIESS proposent un atelier entre chercheuses et chercheurs et citoyennes et citoyens pour réfléchir aux stratégies d'organisation et de diffusion du récit de la transition sociale et écologique coconstruit par des citoyennes et citoyens et les partenaires lors d'une série d'évènements en 2020. Tout le matériel récolté suite à ces évènements a été analysé et traité pour donner lieu à une forme rudimentaire du récit, et nous en sommes donc au commencement du processus créatif visant sa mise en forme et sa diffusion. L'atelier proposé est structuré en 3 parties : présentation du projet et du travail réalisé jusqu'à présent, discussion en sous-groupes pour discuter des meilleures manières d'exprimer et de transmettre le récit, puis retour en plénière pour discuter des résultats. En conclusion, des chercheuses et chercheurs ayant déjà expérimenté d'autres récits dans leurs travaux et recherches-actions partageront leur expérience. Les résultats de l'atelier serviront à alimenter le récit lui-même ainsi que les stratégies de transfert à mettre en œuvre dans les prochains mois.

Perspectives et dialogue : Quels modèles de gestion pour les innovations sociales émancipatrices ? / What Management Structures for Emancipatory Social Innovation? (résumé)

Marc D. Lachapelle, Université Saint-Paul

Cet atelier thématique s'intéresse aux modèles de gestion dans un contexte d'innovations sociales « émancipatrices ». La mise en pratique de la justice sociale et environnementale au sein des organisations sociales et collectives nous force à revoir et ré-conceptualiser les modèles de gestion, qu'ils soient traditionnels ou même issus de l'économie sociale. Que ce soit au niveau des pratiques ou des outils de gestion, en passant par les structures et dispositifs organisationnels, plusieurs défis et enjeux théoriques, méthodologiques et pratiques existent quant à la conception de modèles de gestion « émancipateurs » et alternatifs.

L'atelier s'adresse à la fois aux chercheuses et chercheurs et aux praticiennes et praticiens. Il vise à explorer collectivement la question des modèles de gestion pour les innovations sociales, croiser différentes perspectives et entamer un dialogue à la fois au niveau de la recherche, de l'enseignement et de la pratique. Nous travaillerons à la fois sur une proposition de modèles et d'enjeux issus de cas pratiques et vivants.

Séance 2A – (Re)penser l'innovation sociale / Rethinking Social Innovation

Les fondations néopolaniennes de l'innovation sociale émancipatrice

Philippe Dufort, Université Saint-Paul

Notre époque est marquée par des crises si profondes, notamment le dérèglement écologique planétaire, que la régulation et le rééquilibrage des structures actuelles apparaissent en inadéquation avec ces défis. Nous proposons donc ici une « refondation » de l'approche théorique de l'innovation sociale depuis la théorie néopolanyienne. Ces fondements théoriques renouvelés permettent de combler une lacune importante de la littérature actuelle : penser les pratiques stratégiques visant la mise à l'échelle d'une transition socio-écologique.

Pour ce faire, nous poserons, en premier lieu, un constat quant à l'approche théorique du CRISES. En deuxième lieu, nous dégagerons de la pensée de l'économiste hongrois Karl Polanyi telle que revisitée par la philosophe Nancy Fraser les premiers fondements d'un cadre conceptuel particulièrement approprié pour naviguer les paradoxes de l'innovation sociale et de ses pratiques stratégiques. C'est en suggérant le concept d'effet social que nous développerons l'approche d'innovation sociale émancipatrice. En troisième lieu, nous opérationnaliserons la perspective de l'innovation sociale émancipatrice en une théorie en trois niveaux (micro, meso et macro) autour des concepts d'hybridation des ressources, de paradoxe, de pouvoir structurel et d'enchevêtrement des structures. Finalement, nous introduirons comment cette proposition théorique permet de déployer des stratégies concertées pour la transition socioécologique dans le territoire et les collectivités.

1. Une lacune théorique fondamentale

L'innovation sociale a connu trois générations depuis les années 1960 selon le récit qu'en fait l'un des fondateurs du champ au Québec, Benoît Lévesque (Fossati, Degavre et Lévesque 2018). Selon ce dernier, nous serions à un moment d'émergence d'une quatrième génération d'innovations sociales devant faire face à la crise écologique.

En généralisant, il est possible de défendre un double constat quant à l'approche théorique du CRISES face à ce moment de transition. D'une part, les fondements offerts par l'école de la régulation auront enrichi la compréhension de l'histoire de l'innovation sociale au travers des mutations des régimes d'accumulation capitalistes. Il n'est plus possible d'expliquer les crises générales de l'écologie, de la démocratie et du capitalisme par la description d'un régime d'accumulation particulier (Fraser & Jaeggi 2018). D'autre part, les fondements régulationnistes sont également réductionnistes pour appréhender « comment » des initiatives d'innovation sociale visent à provoquer des transitions systémiques plutôt que l'amélioration des systèmes existants. Si une grande diversité d'expérimentations collectives agissent déjà *au sein, contre* et

au-delà des systèmes dominants et stimulent plusieurs recherches (Klein 2019 ; Chatterton & Pickerill, 2010; Lachapelle, 2019), un renouvellement des fondations théoriques de l'innovation sociale demeurent nécessaire afin d'appréhender la complexité des pratiques intersystémiques impliquées. Dans cette ligne d'idée, les défis qui occuperont la prochaine vague de chercheurs et chercheuses impliquent de développer de nouveaux fondements théoriques permettant de penser l'innovation sociale depuis la problématique de la transition socio-écologique et des assemblages intersystémiques qui en résulteront.

Évidemment, une diversité d'expérimentations collectives agissent déjà au sein, contre et au-delà des systèmes dominants, mais un renouvellement des fondations théoriques de l'innovation sociale apparaît nécessaire afin d'appréhender la complexité des pratiques intersystémiques impliquées. Il n'y est effectivement pas suffisant de percevoir l'innovation sociale comme un vecteur d'amélioration des systèmes existants. S'inspirant des théories critiques, la tâche est de subvertir l'innovation sociale pour en faire un vecteur de remise en question et dépassement des systèmes de pouvoirs dominants tels que le patriarcat, le capitalisme, le racisme et le colonialisme. C'est là ce que nous entendons par l'expression innovation sociale émancipatrice.

L'objectif peut donc se résumer ainsi : Comment conceptualiser les transformations sociales de type émancipatrice en lien avec les systèmes alternatifs qu'elles portent sous des formes intersticielles. Une telle approche de l'innovation sociale doit renouer avec la théorie critique et se définir depuis les grands processus de transitions systémiques.

L'œuvre maitresse de Karl Polanyi, *La grande transformation* (2001 [1944]), connaît un regain de popularité notamment due à l'articulation qu'en a fait Nancy Fraser (2013) avec une vision renouvelée de l'émancipation. Suivant la lecture de Fraser, les divers mouvements sociaux qui usent de leur pouvoir pour contrer de grands processus sociohistoriques ne s'y limiteraient pas au capitalisme, comme chez Polanyi, mais confrontent ou supportent également l'expansion et l'approfondissement de systèmes oppressifs tels que le racisme, le colonialisme et le patriarcat.

Dans la déclinaison néopolanyienne, les problématiques ne sont ainsi plus normativement biaisées en fonction d'une logique *conservatrice* vis-à-vis la société afin d'appréhender les multiples oppressions non directement liées au marché tel que définies chez Fraser (2013, 2018). Cette perspective depuis le courant d'émancipation est donc particulièrement adaptée pour contextualiser les tentatives de perturbation des structures de pouvoir par des organisations de l'innovation sociale. Et ce, qu'elles portent des transformations systémiques de genre, de race, coloniales ou de classes.

La notion d'effet social

La lentille néopolanyienne nous permet de dépasser la lacune de l'approche du CRISES quant aux transitions systémiques sur un fondement théorique alternatif, c'est-à-dire depuis la conceptualisation de l'effet social que peuvent produire les innovations sociales.

L'expression « effet social » implique une problématisation de la notion d'impact social. Cette notion permet un recentrage des problématiques de recherche depuis la mesure de l'impact

d'une innovation sociale vers la nature de l'effet qu'elle engendre sur la société. En d'autres mots, l'effet social pointe notre attention vers les structures de pouvoir systémiques, leurs enchevêtrements, et leurs transformations.

Plus spécifiquement, nous entendons la notion d'effet social comme une transformation des structures macrosociales par une organisation supportant l'un ou plusieurs pôles du triptyque néopolanyien (Fraser 2010, 2013). Chaque type d'effet social correspond ainsi au courant néopolanyien qu'il porte : marchandisation, protection sociale et émancipation. Un effet social de marchandisation atomise la société et pose le marché comme médiateur du lien social et du lien avec la nature. Un effet social de protection préserve la nature et le tissu social face à la marchandisation et construit les modalités permettant la solidarité, sans tenir compte des possibles dynamiques d'oppression sous-jacentes à cette solidarité. Par ailleurs, un effet social d'émancipation soumet à la critique tous liens sociaux et vise à dissoudre ses structures oppressives, indépendamment des liens de solidarité affectés.

Le concept d'effet social devient donc le socle depuis lequel il est possible d'appréhender la complexité des pratiques des organisations portant les innovations sociales perturbatrices (i.e. qui transforment les structures macrosociales). Ces trois types d'effets sociaux causent des transformations au sein d'enchevêtrements de structures interdépendantes. Les organisations qui portent de telles innovations sociales combinent ainsi très souvent plusieurs types d'effets sociaux au sein de leurs pratiques. Elles sont à la fois porteuses et vectrices de ces interdépendances entre les grands courants du triptyque.

Si l'effet social est un concept permettant d'appréhender les transformations structurelles découlant de l'action des organisations, les praticiens·nes conçoivent le plus souvent leurs actions depuis des *finalités sociopolitiques* particulières (e.g. principes des communs, modes de vie égalitaire ou écologique, etc.). La contribution de notre proposition théorique est de permettre de saisir explicitement comment ces finalités sociopolitiques servent, ultimement, la poursuite d'un effet social plus fondamental ; vers des transitions systémiques.

Il est donc important de différencier clairement l'idée d'effet social de celui de la finalité sociopolitique des organisations et des mouvements sociaux. À cette fin, notons qu'une *finalité sociopolitique* est conjoncturelle et représente un objectif spécifique et limité. Tel que le montre Polanyi (2001), un mouvement social ayant comme finalité de déréguler le commerce international à un moment donné alors qu'il souhaite dissoudre les normes du travail ou de protection environnementale à un autre supporte avec constance un effet social de marchandisation de la société. Un mouvement social ayant pour finalité de protéger certaines politiques sociales de l'État providence ou de lutter contre l'immigration dans la mesure où cette dernière est perçue comme une menace à la cohésion sociale a un effet social supportant le courant polanyien de protection sociale. Un mouvement social ayant pour finalité de combattre la discrimination raciale dans les usines de la *Rust Belt* pour ensuite combattre la discrimination sexiste au sein des organisations syndicales supporte par ces diverses finalités un effet social émancipateur.

En somme, la notion d'effet social permet de distinguer les *finalités sociopolitiques* particulières des organisations et de saisir dans quels termes elles participent à provoquer une transition systémique visant à transcender une structure de pouvoir particulière au sein d'un contexte donné. C'est sur cette base que nous pourrions opérationnaliser trois niveaux d'analyse structurant une théorie émancipatrice en innovation sociale.

2. Théorie multiniveaux de l'innovation sociale émancipatrice

Cette section vise donc à consacrer une convergence théorique entre l'approche néopolanyienne et l'innovation sociale en opérationnalisant une théorie de l'innovation sociale émancipatrice en trois niveaux d'analyse : le niveau macrosocial, microsociale et mesosociale.

Premièrement, la conception du niveau macrosocial depuis le triptyque néopolanyien permet de renouer avec la grande théorie et de conceptualiser les enchevêtrements des structures de pouvoir caractérisant les contextes complexes dans lesquels les projets d'innovation sociale apparaissent et évoluent : capitalisme, le patriarcat, le nationalisme, le colonialisme, etc. La conjoncture au sein de laquelle une organisation évolue peut être comprise comme des manifestations situées de ces assemblages. Ces derniers se transforment au gré de grands processus sociohistoriques et de l'action d'organisations ayant un pouvoir structurel suffisant pour en orienter les grands courants néopolanyiens. De plus, comme l'araignée qui tire sur un fil de sa toile, chaque transformation sociale a des effets sur les structures de pouvoir des autres systèmes et ce, en fonction des configurations conjoncturelles dans chacun des contextes à l'étude.

Cette conception du niveau macrosocial a pour conséquence méthodologique que l'étude des enchevêtrements situés de ces différentes structures de pouvoir—et leurs symptômes en termes d'enjeux de justice sociale—représente la tâche centrale afin de contextualiser où une innovation sociale apparaît et se déploie. Fraser (2018) propose d'ailleurs une théorie de la forme globale que cet enchevêtrement prend à notre époque : le capitalisme comme ordre social institué. Depuis ce point de départ, il devient plus aisé d'en analyser les divergences dans l'étude de cas dans des contextes donnés.

Deuxièmement, opérationnaliser le pendant microsociale du triptyque néopolanyien permet de conceptualiser les *hybridations* entre les ressources de différents systèmes. Au niveau microsociale—la gestion de leurs organisations—les acteurs de l'innovation sociale génèrent des *hybridations* en mobilisant non seulement divers types de ressources—marchandes, non marchandes, et non monétaires—mais également en les puisant simultanément depuis des dynamiques associées aux trois courants néopolanyiens (marchandisation, protection sociale et émancipation). Ces hybridations prennent diverses formes qu'il conviendra d'étudier: soit comme des échanges entre différentes organisations pourtant très différentes au sein d'un même courant (hybridations intra-courant) et/ou des échanges entre organisations de différents courants (hybridations inter-courants). Ces hybridations permettent d'être particulièrement adapté aux « potentialités » de la conjoncture unique découlant de leur contexte macrosociale. Mais ceci vient au prix d'un déploiement d'effets sociaux paradoxaux.

Troisièmement, le niveau mesosocial permet de problématiser le développement de la capacité des organisations porteuses d'innovations sociales à perturber les structures existantes (processus d'*empowerment*). Ceci passe par une compréhension des actions des organisations naviguant simultanément la logique de différents mouvements polanyiens. En effet, si les organisations ont habituellement une affiliation primaire avec un seul des pôles du triptyque néopolanyien, la quotidienneté des praticien·nes signale que leurs pratiques s'inscrivent simultanément dans des enchevêtrements des courants de marchandisation, de protection sociale et d'émancipation tels qu'ils existent dans leurs contextes. Le processus de mobilisation de ressources par hybridations entraîne donc souvent des complications importantes pour les organisations. En effet, l'imbrication simultanée au sein de courants visant des effets sociaux souvent antagoniques entraîne des tensions au sein de l'organisation. En s'inscrivant et en supportant simultanément deux logiques incommensurables afin d'acquérir des ressources, l'effet social que produit l'organisation devient paradoxal. Pour les praticien·ne·s, cette réalité cause des casse-têtes éthiques, politiques et interpersonnels³². Le triptyque néopolanyien met ainsi en lumière les conséquences de l'enchevêtrement des structures de pouvoir sur le contexte microsocial d'une organisation.

D'une part, cette théorisation du niveau mesosocial accentue, d'un côté, la configuration des principaux courants en présence et, d'un autre côté, la nature et l'origine des ressources rendues accessibles aux organisations sociales si elles décident de converger avec l'une ou l'autre de ces forces. Cette réalité donne aux pratiques stratégiques de l'organisation une nature paradoxale.

D'autre part, cette théorisation du niveau mesosocial ouvre un nouvel ensemble de problématiques de nature stratégique plus complexes que celles se limitant aux types de ressources au sein d'une économie plurielle et demeurant insensibles aux paradoxes de l'action sociale. La gestion quotidienne des choix stratégiques circonstanciels visant à maximiser l'effet social transcende donc les condamnations normatives de la désarticulation sociale, du patronage ou du conservatisme. En théorisant ces paradoxes sur des fondements néopolanyiens, l'approche proposée permet de mieux appréhender comment la pratique stratégique des organisations au sein des conflits sociaux associés à la transition systémique donne naissance à d'étranges coalitions ; souvent hétéroclites.

3. Typologie des effets sociaux paradoxaux

Plutôt que de nous concentrer sur des secteurs ou des finalités sociopolitiques, le concept d'effet social nous amène à considérer les différents moyens de changement d'échelle depuis la perspective de stratégies des organisations. Ainsi, un secteur ou une finalité n'est pas nécessairement lié à un effet social mais plutôt à des instruments stratégiques.

³² Il n'y a pas que la littérature en innovation sociale qui peine à saisir les paradoxes de l'action sociale tel que vécue par ses praticien·nes. Elle marque également la littérature critique fondée sur diverses branches des théories pro-émancipation. Des penseur·e·s des mouvances marxistes, féministes ou anti-coloniales en viennent souvent à produire des condamnations simplificatrices de certaines formes de protection sociale ou de marchandisation mobilisées stratégiquement par des organisations à visées émancipatrices mais navigant les paradoxes de pratiques stratégiques complexes.

Dans ce contexte, les hybridations sont donc les moyens du faible qui tente d'utiliser les ressources présentes qui proviennent majoritairement des systèmes dominants dans son contexte microsocial. Il s'agit le plus souvent de nos jours de la marchandisation. Les gains relatifs dans le rapport de force, qui découle de s'inscrire dans la logique des structures dominantes, ont toutefois un coût que nous avons déjà décrit : chacune des actions de l'organisation produit des effets sociaux paradoxaux. Ces organisations deviennent ainsi eux même enchevêtrés dans diverses structures de pouvoir aux dynamiques incommensurables.

La complexité des pratiques stratégiques des organisations peuvent ainsi être appréhendé depuis le concept de *paradoxe* (Lachapelle 2019 ; Putnam, Fairhurst, & Banghart, 2016). Les paradoxes organisationnels découlent de la mobilisation de ressources hybrides et des effets sociaux intersystémiques qu'elle entraîne. En d'autres mots, nous souhaitons comprendre, depuis la perspective des praticiens-nes, comment naviguer les *paradoxes* organisationnels résultants d'une inscription *au sein*, *contre*, et *au-delà* de divers systèmes de pouvoir. Voyons en les implications plus en détails.

Cette section vise à systématiser les enchevêtrements possibles du triptyque néopolanyien afin d'exposer les différentes pratiques stratégiques en fonction de leurs effets sociaux paradoxaux. Centrer notre typologie des innovations sociales sur cette base permet de décentrer les problématiques de recherche des différentes finalités sociopolitiques afin de se concentrer sur les rouages des transformations intrasystémiques et des transitions systémiques (Moore *et al.*, 2015). Ces rouages sont ici les diverses pratiques stratégiques permettant aux organisations d'acquérir du pouvoir structurel. Ils sont fondés dans les processus d'hybridation et considèrent les effets sociaux paradoxaux qui en découlent. Cette approche pragmatique appréhende donc les innovations sociales en fonction de leurs stratégies pour transformer ou transcender les structures macrosociales plutôt que sur des fondements sectoriels, politiques, normatifs, éthiques ou utopiques.

Les pratiques stratégiques paradoxales employées par les organisations peuvent donc être arrangées au sein d'une typologie en fonction d'effets sociaux et de leurs paradoxes (voir le Tableau 1).

Tableau 1. Typologie des effets sociaux

| | | | |
|---|---|--|---|
| Effet social primordial | Effet social primordial soutenant le courant de marchandisation | Effet social primordial soutenant le courant de protection sociale | Effet social primordial soutenant un courant d'émancipation |
| Effet social secondaire | | | |
| Effet social secondaire soutenant le courant de marchandisation | Effet social non paradoxal de <i>marchandisation</i> | Effet social paradoxal d' <i>émancipation</i> <i>libérale</i> | Effet social paradoxal d' <i>émancipation</i> <i>marchandisante</i> |

| | | | |
|--|--|---|---|
| | (e.g. Institut économique de Montréal, IÉDM) | (e.g. Inclusion des femmes au marché du travail) | (e.g. Coopératives de femmes marginalisées) |
| Effet social secondaire soutenant le courant de protection sociale | Effet social paradoxal de <i>conservation du marché</i> (e.g. Micro-crédit) | Effet social non paradoxal de <i>protection</i> (e.g. Communautés Amish) | Effet social paradoxal d' <i>émancipation solidaire</i> (e.g. Bâtiment 7) |
| Effet social secondaire soutenant un courant d'émancipation | Effet social paradoxal d' <i>émancipation libérale</i> (e.g. Marketing ciblant l'affirmation de la différence) | Effet social paradoxal de <i>collectivisation émancipatrice</i> (e.g. Opérations Dignité) | Effet social non paradoxal d' <i>émancipation</i> (e.g. Antifa) |

Notons à cet effet qu'il est aussi possible de mieux comprendre les *dérives stratégiques* des organisations. Nous pouvons parler d'une dérive stratégique lorsqu'une organisation s'engage dans des dynamiques propres à un effet social secondaire afin d'obtenir des ressources mais que, progressivement, cet effet social secondaire devient, dans les faits, l'effet social primordial de l'organisation. Les dérives représentent un risque constant dans le domaine de l'innovation sociale, spécialement dans un contexte intellectuel où praticiennes et chercheurs ne problématisent pas explicitement leurs effets sociaux.

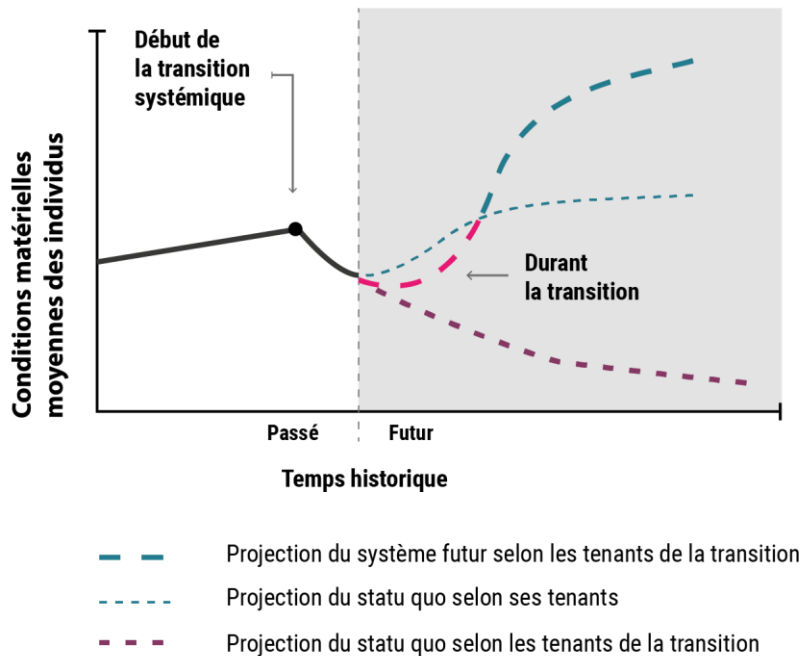
4. Logiques stratégiques et Trajectoires de changement d'échelle

L'opérationnalisation de l'innovation sociale émancipatrice sur des bases néopolanyiennes nous permet de combler la lacune principale de l'approche régulationniste de l'innovation sociale en théorisant l'articulation entre les innovations sociales émancipatrices et la transition systémique. Comme nous l'avons discuté ci-haut, cette conceptualisation des innovations sociales émancipatrices depuis leurs effets sociaux permet de dégager une partie de solution à cette lacune-i.e. comprendre comment la recherche de gains de pouvoir structurel au niveau mesosocial enchevêtre les organisations *au sein*, *contre* et *au-delà* des systèmes dominants. Nous nous pencherons ici sur le deuxième aspect de cette lacune—i.e. comprendre les trajectoires de changement d'échelle des pratiques stratégiques émancipatrices visant la transition systémique.

La pensée du sociologue Erik Ollin Wright peut être articulée à celle Fraser afin de dresser un portrait des quatre grandes traditions de changement d'échelle associées à la transition systémique. Les logiques stratégiques de Ollin Wright se permutent dans le temps et l'espace selon des trajectoires distinctes de changement d'échelle vers une transition systémique. Ces trajectoires, hérités de longue traditions d'activistes, sont aussi des concepts de première importance pour comprendre « comment » les pratiques de transition systémique se déploient dans le temps et l'espace et quels en sont les implications stratégiques.

La première, la rupture pan-systémique, est un classique des traditions révolutionnaires. Elle est associée au socialisme révolutionnaire et vise à mobiliser les collectivités dominées vers un affrontement avec des dominants pour renverser l'État (voir Figure 1). Pour Wright, cette trajectoire n'a pas de réelles chances de succès au sein des sociétés capitalistes avancées marquées par le consumérisme. La baisse des conditions matérielles associée à une transition brutale sont trop lourde et même si une telle trajectoire est engagée, elle avorte. Les gens refusent d'en sacrifier encore davantage pour continuer sur cette voie et optent rapidement pour un retour au statu quo.

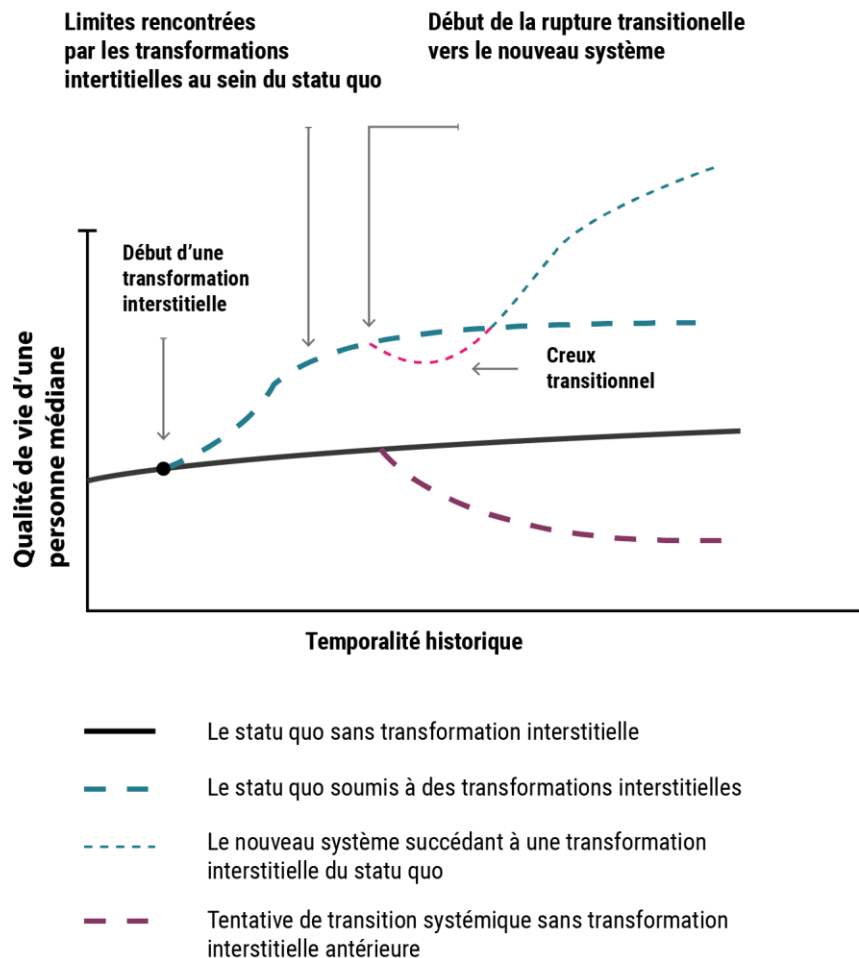
Figure 1. Rupture systémique et conditions matérielles



Source : Wright 2016, 316, traduction et modification dans Dufort (2019).

Une variante de cette trajectoire, la rupture intersticielle, nous propose de commencer la transition socioécologique soit par des petites bulles permettant « d'échapper » à la logique du système dominant tout en étant en son sein et en expérimentant des formes qui vont au-delà de ce dernier. C'est ce que nous appelons des interstices. Diverses innovations sociales émancipatrices au Québec s'inscrivent de facto dans cette trajectoire: l'Entremise, UTILE3, l'écohomeau du Collectif Espaces, le Pré-Carré, les outils-thèques, les accorderies, les jar dins-pirates, etc. Cette stratégie de changement d'échelle s'inscrit aussi dans une trajectoire de rupture mais cette fois depuis la tradition de l'anarchisme. Elle vise l'émancipation en multipliant les exils en dehors de l'État et des systèmes d'oppression.

Figure 2. Transformations interstitielles et rupture systémique



Source : Wright 2016, 331; traduction et modification dans Dufort (2019).

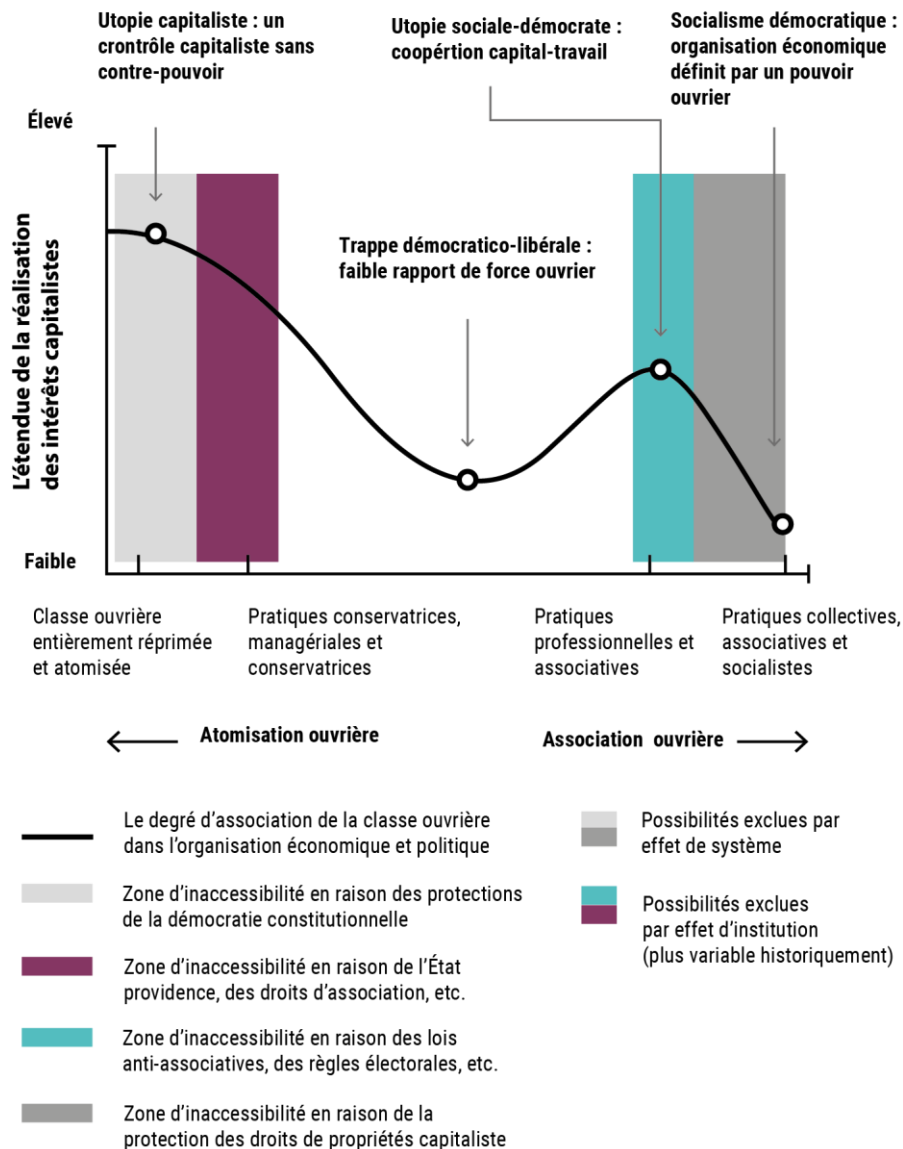
Une autre trajectoire est celle de la réforme. Elle implique de domestiquer le système, principalement depuis l'État, afin de créer des leviers de pouvoir en répondant à d'autres logiques que le système dominant et/ou allouant des ressources aux collectivités afin de s'organiser selon d'autres logiques. Cette trajectoire est associée aux partis socio-démocrates et peut se limiter à réduire les maux des systèmes dominants ou viser à démanteler graduellement le système par « symbiose ».

Ces deux dernières trajectoires graduelles impliquent que les interstices/réformes amélioreront la qualité de vie des collectivités jusqu'à un point de saturation. Puis les gens accepteront plus facilement d'engager et de poursuivre une rupture systémique sur ces bases. Wright souligne toutefois que la simple multiplication d'organisations alternatives et de réformes ne crée pas nécessairement les conditions gagnantes pour enclencher un processus de changement d'échelle généralisé. Ceci nous ramène au constat de Klein (2019) que de penser que le cumul de projets

d'économie circulaire, de circuits courts et de communs n'implique pas une transition systémique.

Wright expose comment ces trajectoires graduelles rencontrent des blocages institutionnels et systémique. C'est donc dans la combinaisons des logiques d'action qui les soutiennent qu'il est possible de penser des stratégies de « débloqué » permettant la continuation de ces mise à l'échelle.

Figure 3. Les limites institutionnelles et systémiques



Source : Wright 2016, 354-357; traduction et modifications de l'auteur.

Au sein de son ouvrage posthume, Wright (2019, 53) pose cinq logiques stratégiques qui peuvent se combiner dans une dynamique d'érosion du capitalisme et permettre un « débloqué » des

trajectoires de mise à l'échelle menant à une transition systémique. Cette dynamique varie selon deux dimensions :

Neutraliser les dommages du capitalisme par l'appropriation (transformation par symbiose associé, par exemple à l'État providence) et la résistance (associée, par exemple, à des actions de mobilisation défensives de la société civiles).

Transcender les structures par des changements aux 'niveaux' du système social : s'échapper (transition par interstice), démanteler ses rouages ou briser le système (transition par rupture).

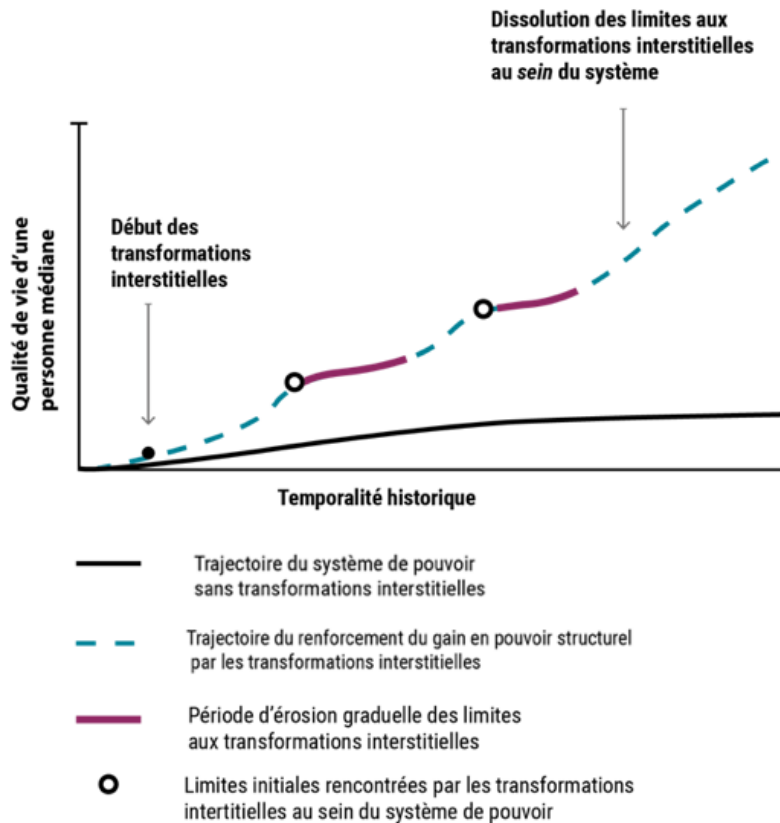
Tableau 2. La logique stratégique d'érosion des systèmes oppressifs

| | | Objectif stratégiques | |
|--------------------------|--|------------------------------|----------------------------|
| | | Neutraliser les dommages | Transcender les structures |
| Niveaux d'analyse | Transition systémique (macro) | | Briser |
| | Transformation institutionnelle (meso) | Domestiquer | Démanteler |
| | Gain de ressources (micro) | Résister | Échapper |

Source : adapté depuis Wright (2019, 59) et Dufort (2019).

Cette logique stratégique transversale permet d'articuler comment des blocages institutionnels peuvent être démantelés manant ainsi à briser des blocages systémiques plus profonds. L'action collective peut ainsi se comprendre à l'image d'une espèce envahissante s'adaptant d'abord à un milieu distinct et hostile puis imposant progressivement ses propres règles jusqu'à devenir dominante (Ollin Wright 2019, 60-1) (voir Figure 4).

Figure 4. Transformations interstitielles et transition systémique évolutive



Source : Wright 2016, 333; traduction et modification dans Dufort (2019).

Les synergies stratégiques autour de démantèlement de blocages institutionnels spécifiques à une conjoncture donnée deviennent ainsi le sujet de la concertation territoriale visant les changements d'échelles. Plus spécifiquement, la concertation prend la forme d'une mise en commun de ressources provenant des trois mouvements néopolanyiens que peuvent mobiliser les divers acteurs de la mobilisation pour la transition socioécologique. Ces dernières ouvrent des débats quant aux stratégies de co-construction de stratégies de démantèlement des obstacles institutionnels et systémiques à la transition. Ces débats sont donc loin d'être abstraits comme ils ciblent des « obstacles » qui sont des formes concrètes de l'enchevêtrement des systèmes d'oppression dans un territoire donné; les acteurs du statu quo, leur mainmise sur certaines ressources/institutions ou, mêmes, des identités naturalisées. Une panoplie de problématiques découlent de cette façon d'appréhender l'innovation sociale comme prémisses à des stratégies vers la transition socio-écologique.

5. Conclusion

Les fondements néopolanyiens représentent une base fertile afin de réinventer une théorisation de l'innovation sociale qui puisse supporter une pratique radicalement innovante. La problématisation de l'effet social des innovations sociales en fonction du triple mouvement

néopolanyien est un point de départ qui pourra, nous l'espérons, permettre aux praticiens·nes de naviguer les paradoxes de leur quotidien. La déclinaison de l'action stratégique en termes de trajectoires de mise à l'échelle et de blocages permet certainement d'explicitier les termes de la concertation locale et régionale des organisations visant à provoquer une transition socioécologique au sein de leurs territoires en mobilisant des ressources issue des mouvements de marchandisation, de protection sociale et d'émancipation. Un usage partagé de cette théorisation permettra, nous l'espérons, d'en accentuer la praticité.

Bibliographie

- Chatterton, P., & J. Pickerill. (2010). Everyday activism and transitions towards post-capitalist worlds. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 35: 475-490.
- Dufort, P. (2019). « L'innovation sociale émancipatrice : fondements théoriques néopolanyiens », *Les Notes de recherche du CRITS* (Numéro 1), Centre de recherche sur les innovations et les transformations sociales (CRITS), décembre.
- Fossati, E. C., F. Degavre et B. Lévesque (2018), « L'innovation sociale : retour sur les marches d'une construction théorique et pratique. Entretien avec Benoît Lévesque », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 23(1) : 2–21.
- Fraser, N. (2010), « Marchandisation, protection sociale et émancipation », *Revue de l'OFCE*, 114(3): 11–28.
- (2013), « Marchandisation, protection sociale, émancipation : vers une conception néopolanyienne de la crise capitaliste », in Isabelle Hillenkam (dir), *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*, Toulouse, ERES, p. 37–63.
- Fraser, N. et R. Jaeggi (2018), *Capitalism: A Conversation in Critical Theory*, Hoboken, Wiley.
- Klein, J.L. (2019). La planification territoriale au Québec Une lecture selon la perspective de l'innovation sociale, Dans Prémont, Marie-Claude, and Marc-Urbain Proulx. *La Politique Territoriale Au Québec: 50 Ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*. 77-93, Presses de l'Université du Québec : Québec.
- Lachapelle, M. D. 2019. Espaces d'autonomie et structures de contraintes : La mise en œuvre du projet Bâtiment 7 à Montréal. In P.-A. Tremblay, S. Tremblay, & S. Tremblay (Eds.), *Au-delà du cynisme, réinventer l'avenir des communautés* : 69-88. Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi.
- Moore, M-L., D. Riddell et D. Vocisano (2015), « Scaling Out, Scaling Up, Scaling Deep : Strategies of Non-profits in Advancing Systemic Social Innovation », *The journal of corporate citizenship*, 58: 67–84.
- Polanyi, K. (2001), *The Great Transformation*, Boston, Beacon Press.
- Putnam, L. L., Fairhurst, G. T., & Banghart, S. 2016. Contradictions, Dialectics, and Paradoxes in Organizations: A Constitutive Approach. *The Academy of Management Annals*, 10(1): 65-171.
- Wright, E. O. (2000), « Working Class Power, Capitalist Class Interests, and Class Compromise », *The American journal of sociology*, 105(4), 957-1002.
- (2016), *Envisioning Real Utopias*, New York, Verso.
- (2019), *How to Be an Anti-capitalist in the 21st Century*, London, Verso.

Innovation sociale émancipatrice et fondements théoriques (néo)polanyiens (résumé)

Marguerite Mendell, Université Concordia

La communication s'interroge sur l'orientation actuelle des développements théoriques de l'innovation sociale émancipatrice. Ces derniers dépendent intimement de la lecture de Karl Polanyi par Nancy Fraser dans son texte « Marchandisation, protection sociale et émancipation ». La communication a pour objectif de souligner la préoccupation de Polanyi avec l'émancipation dans tous ces œuvres et dans ses engagements. Ceci contribuera à exposer la contribution de Polanyi aux fondements théoriques de l'innovation sociale émancipatrice et à fournir la base pour analyser des pistes alternatives contemporaines qui luttent contre le modèle dominant par le réencastrement de l'économie dans la société.

Le concept de champ pour repenser le monde de l'innovation sociale (résumé)

Jonathan Durand Folco, Université Saint-Paul

Malgré la popularité croissante de l'innovation sociale, la signification exacte de cette notion reste toujours un mystère. Dans cette conférence, nous proposons d'examiner de plus près les *acteurs* qui portent ces projets, les *règles* qui guident leurs actions et l'*espace institutionnel* dans lequel les individus et organisations interagissent pour produire des innovations sociales. Ainsi, nous analyserons l'innovation sociale à partir du concept de « champ ». La théorie des champs étudie comment les acteurs orientent leurs actions en fonction des autres dans une arène sociale institutionnalisée constituée de règles, de positions, de ressources et de relations de pouvoir. Nous chercherons à montrer les règles spécifiques du champ de l'innovation sociale, ses enjeux propres, la façon dont ses acteurs se positionnent dans cette arène pour faire valoir leur légitimité et acquérir différentes ressources. Notre analyse se concentrera sur les trois grandes théories contemporaines des champs, soit celles de Pierre Bourdieu (1982), les théories néo-institutionnelles (DiMaggio & Powell, 1983), puis l'approche des « champs d'action stratégique » (Fligstein & McAdam, 2012). Chaque grille d'analyse permet d'apporter un éclairage différent au champ de l'innovation sociale, et une synthèse des trois perspectives représente la meilleure façon d'aborder ce phénomène singulier dans toute sa complexité.

L'innovation sociale émancipatrice: quelle utilité pour la pratique ? (résumé)

Simon Tremblay-Pepin, Université Saint-Paul

Sans nier l'intérêt de bien définir le champ à l'intérieur duquel une recherche ou une pratique s'effectue, il me semble pertinent d'interroger l'énergie consacrée au débat sur la définition de l'innovation sociale. Je proposerai une réflexion à partir de la question posée par Bevington et Dixon (2005) sur la pertinence de la théorie pour ceux et celles qui agissent sur le terrain. Leur question est simple : la théorie des mouvements sociaux – ou dans notre cas de l'innovation sociale – est-elle utile et utilisée par les personnes qui se mobilisent pour le changement social ?

Pour répondre à cette question en praticien et non théoricien, je me fonderai sur mon expérience propre et plus précisément sur un projet médiatique en ce moment en développement auquel je participe. Ma présentation tentera donc de réfléchir à trois questions : Quelle est l'utilité du concept d'innovation sociale pour les praticiens et praticiennes du changement social ? Qu'est-ce qu'une approche plus critique de cette définition de l'innovation sociale peut apporter aux praticiens et praticiennes ? Que révèle, à propos des chercheurs et chercheuses que nous sommes l'intérêt pour la définition de l'innovation sociale, voire pour l'usage du terme tout simplement ? D'autres stratégies théoriques pertinentes pour les praticiens et praticiennes du changement social sont-elles possibles ?

Séance 2B – Citoyenneté, action publique et justice environnementale / Citizenship, Public Action and Environmental Justice

Penser les résistances aux politiques vertes à l'aune de la justice environnementale : l'exemple d'arrondissements montréalais

Caroline Patsias, UQAM

Il est de plus en plus difficile de plaider l'ignorance devant la crise écologique et ses conséquences. Les résultats des études spécialisées ayant été rapportés dans les médias de masse tandis que les conséquences du dérèglement climatique sont devenues visibles à l'œil des non experts (montée des eaux, réchauffement des étés, sécheresse plus précoce, disparition des espèces) (Kolbert 2014 ; Carrington 2017). Comment donc expliquer le déni des citoyens ou au moins leur résistance aux politiques environnementales (Leduc Brown 2018) ? Les études ont pointé le rôle de l'idéologie, du ressentiment (Hoschchild 2016 ; Cramer 2016) ou encore de l'égoïsme autour du phénomène NIMBY et lulus (e.g. Bullard 2001). Ici, à partir de l'observation de l'opposition de citoyens à des « politiques environnementales », le verdissement d'un projet de développement et la limitation du stationnement lors de conseils d'arrondissement de la ville de Montréal, une autre explication est proposée autour de la notion de justice environnementale. La notion de justice environnementale renvoie à l'existence d'inégalités environnementales. Les citoyens disposent d'un inégal accès aux ressources vertes (aménités vertes, parcs, eau, qualité de l'air) et aux bienfaits des politiques publiques environnementales tandis que l'impact de la crise écologique et les coûts des politiques publiques vertes sont assumés différemment par les citoyens (e.g. Pye *et al.* 2008 ; Larrère 2017 ; Taylor 2000). En écho à cette définition, les études sur la justice environnementale se sont surtout penchées sur la mise au jour de ces dernières à travers des analyses intersectionnelles privilégiant l'analyse des groupes de la société civile subissant ces injustices (e.g. Bullard 1994 et 2001 ; Agyeman *et al.* 2009) ou à travers les relations dissymétriques entre pays du Nord et du Sud (e.g. Martinez-Alier 2001 ; Andrews 2018 ; Carmin & Agyeman 2011).

Cette réflexion renverse les précédentes perspectives en soulignant comment la justice environnementale permet non seulement de penser les mobilisations des populations, parmi les plus vulnérables, victimes des nuisances environnementales mais également, de comprendre les résistances ou le ressentiment de la classe moyenne et d'une partie des classes populaires aux politiques environnementales. Bien que ces groupes ne soient pas parmi les plus vulnérables, appréhender cette question est d'autant plus crucial que la transition écologique nécessite l'appui d'une large part des citoyens (donc de la classe moyenne) et que les institutions demeurent de puissants moyens de définition de la norme. A l'inverse d'autres cas rapportés dans les écrits

(Cramer 2016 ; Hochschild 2016), les citoyens observés ne s'opposent pas aux politiques environnementales en tant que telles, ils ne nient pas l'existence des problèmes environnementaux voire la nécessité de changements de comportements, plutôt ils se sentent emportés par une révolution « verte » dont ils assumeront la plupart des coûts sans que les politiques mises en place ne répondent à leurs besoins dans le court terme. Leurs définitions de la justice environnementale entrecroisent une critique des procédures de la démocratie lesquelles ne permettent pas leur participation et une critique plus substantielle en termes de redistribution qui pointe une iniquité dans la distribution des coûts de ces politiques. Ces citoyens mettent également en avant un attachement au territoire qui relie l'environnement à une conception du commun et de leurs responsabilités collectives.

Les conseils municipaux et d'arrondissement sont le premier palier politique de réception des doléances citoyennes. De telles instances montrent les impacts directs des politiques sur la vie des citoyens comme les réactions de ces derniers. Elles sont donc des objets d'étude pertinents pour comprendre certains des fondements du conservatisme des citoyens à l'endroit des politiques environnementales et le rôle des institutions conventionnelles de la démocratie représentative dans l'évaporation ou au contraire l'enracinement de ce « ressentiment vert ». Les conseils d'arrondissement considérés couvrent le territoire des districts de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et d'Outremont. Les deux arrondissements dirigés par Projet Montréal, parti qui a remporté les élections municipales de 2017 avec un programme écologique, illustrent des situations contrastées. Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est un ancien quartier anciennement ouvrier et pauvre de Montréal. Le dernier recensement atteste de l'arrivée d'une immigration récente (mais non composée de minorités visibles) et de nouvelles familles fuyant la crise du logement qui frappe la plupart des arrondissements montréalais (Montréal, 2016). Le projet d'implantation d'une épicerie Sobeys remonte à plus de dix ans et il est attendu par les citoyens du quartier qui vivent dans un désert alimentaire. Ces derniers protestent donc contre les demandes formulées par l'équipe municipale mises en place au cours d'un long processus, obscur pour nombre de citoyens. En mai 2018, la nouvelle équipe reprendra les recommandations concernant le projet formulé par le rapport de l'office de consultation publique de Montréal suite à une consultation citoyenne. Sobeys déposera alors une nouvelle proposition dans le cadre réglementaire d'un projet particulier de construction, d'occupation ou de modification d'immeuble³³ (PPCMOI), laquelle réclame plus de cinquante modifications aux règlements en vigueur. En deux mois, ces demandes seront étudiées et un Conseil consultatif d'urbanisme (CCU) spécial est convoqué en novembre 2019 pour traiter du dossier. Le CCU émettra plusieurs critiques selon lesquelles le projet ne répond pas aux objectifs de transports actifs dans

³³ « La procédure de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) vise à permettre la réalisation d'un projet qui déroge à la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement, sans qu'il soit nécessaire de modifier les normes établies pour son secteur ou pour l'ensemble du territoire. Le projet doit cependant respecter les objectifs et les dispositions du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (Schéma), de même que toute condition pouvant être imposée par le conseil d'arrondissement. La procédure de PPCMOI est donc une mesure d'exception qui permet d'encadrer le développement urbain au cas par cas, particulièrement utile pour les projets d'envergure ou complexes ».

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_PMR_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROCEDURES_URBANISME_FICHE_P_PCMOI.PDF#:~:text=La%20proc%C3%A9dure%20de%20projet%20particulier,ou%20pour%20l'ensemble%20du (Page consultée le 14 décembre 2020).

l'arrondissement et n'atténue pas assez les nuisances sonores et de circulation. Quatre mois après en avril 2020, l'arrondissement attendait la nouvelle proposition de Sobey's et menait des négociations avec le promoteur. Outremont abrite une population de la classe moyenne et d'une bourgeoisie aisée, mais transitent également dans l'arrondissement les travailleurs du milieu éducatif, des soins aux personnes âgées et des commerces. Comme dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, l'arrondissement compte des immigrants non issus des communautés visibles et des communautés hassidiques. Durant l'été 2020, les élus décident d'implanter une nouvelle politique de stationnement dont le but officiel est de réduire l'utilisation des voitures et donc de limiter les GES en plus de constituer un fond d'investissement vert pour l'arrondissement. Le règlement prévoit que toutes les places des rues soient payantes à partir de deux heures d'occupation. Les résidents doivent acheter une vignette unique au coût de 100 \$ à 140 \$ par année. Ils ont aussi droit à 50 vignettes gratuites par an pour leurs visiteurs. Les non-résidents doivent, quant à eux, payer 1200 \$ par année mais peuvent se stationner sur l'ensemble du territoire, les résidents n'ayant plus de portions de rue réservées. Sur demande des citoyens, une consultation publique aura lieu en décembre 2020 et en février 2021.

L'enquête qui sous-tend cette analyse s'insère dans une recherche portant sur la politisation de plusieurs conseils d'arrondissement (dont les deux considérés ici). Afin d'augmenter la validité des interprétations, chaque séance de conseil ou des consultations publiques (Outremont) a été observée par deux chercheurs, entre les années 2016 et 2020 (May and Pattillo-McCoy 2000). Les projets examinés ont été sélectionnés car ils synthétisent les critiques des citoyens sur les politiques environnementales. Ils illustrent aussi deux dimensions prépondérantes de la transition écologique : le développement et le rapport à l'automobile. Les débats sur ces projets ont occupé plusieurs conseils de façon répétitive à partir de 2019 à Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, et depuis la publicisation du projet de règlement durant l'été 2020, à Outremont. Enfin, la durée de l'observation a permis de s'assurer de la représentativité des arguments soulevés par les citoyens à deux égards, concernant la récurrence des arguments et leur expression par des citoyens différents.

Après avoir exposé les enjeux de notre réflexion et la grille d'analyse étayant celle-ci, nous illustrons d'abord les arguments des citoyens s'opposant aux politiques vertes des deux arrondissements et la façon dont ces arguments engagent la notion de justice environnementale pour souligner ensuite, les fondements « des justices environnementales » mises en avant par les citoyens. Les arguments des citoyens révèlent les tensions d'une justice environnementale au quotidien porteuse d'une vision politique de l'environnement comme exigence démocratique et espace du commun.

1. Justice environnementale : enjeux et opérationnalisation

La notion de justice environnementale réfère à la façon dont les inégalités environnementales se superposent aux autres inégalités sociales, économiques et d'identité (e.g. Taylor, 2000 ; Pye *et al.* 2008). Ces inégalités concernent à la fois les préjudices causés par les changements climatiques (Roberts & Parks 2007 ; Schlosberg & Collins 2014) et la répartition inégales des coûts et des avantages des politiques environnementales (Bullard 1994 et 2001 ; Serret & Johnston 2006 ; Harris 2009). Au-delà de cette définition rapide, la notion est plus complexe à définir car elle

renvoie à deux concepts l'environnement et la justice dont la compréhension est liée à des rapports sociaux historiquement situés. Les inégalités environnementales ont ainsi sans doute existé bien avant leur appréhension comme telles et leur définition s'est élargie au fur et à mesure de la prise de conscience de l'urgence climatique et écologique aux 20^e et 21^e siècle (Schlosberg 2013 ; Sze & London 2008 ; Walker 2009). Dans sa version la plus étroite, l'environnement renvoie à la nature ou au monde non-humain. Selon une définition plus large, l'environnement envisage les relations entre les humains et le monde non-humain réintroduisant ainsi la dimension quotidienne, subjective et émotionnelle de cette relation (Schloberg 2013 et 2016 ; Norgaard & Reed 2017 ; Nogaard 2011 ; Melosi 1980 ; Descola 2013). L'environnement n'est alors plus seulement conçu du point de vue d'une nature sauvage mais comme un lieu de vie et de travail (Novotny 2000).

La notion de justice renvoie également à plusieurs principes reflétant des dimensions différentes des inégalités. Un premier aspect de la justice concerne les modalités de la redistribution, à savoir le partage des ressources et des fonctions au sein d'une communauté donnée (Nussbaum 2006). Un second aspect de la justice a trait aux dimensions procédurales, à travers une interrogation sur qui participe et comment (Fraser 1997). La notion de justice procédurale éclaire la façon dont des processus participatifs ou des designs décisionnels vont exclure certains de la formulation des politiques. Cet aspect procédural réfère également à l'accès des victimes à des recours ou des réparations (Bullard & Wright 2009). Un troisième aspect de la notion de justice est lié à la reconnaissance. Il s'agit de savoir qui a qualité pour agir et sur quelles questions. La dimension de reconnaissance souligne le rôle des codes sociaux et symboliques dans le dessin des relations de pouvoir entre les groupes (Barry and Eckersley 2005 ; Young 1983). Ce troisième aspect de la justice permet de questionner les deux précédents en soulignant que les processus de participation et de fonctionnement des sociétés sont façonnés selon certaines normes qui peuvent écarter des populations lesquelles auront dès lors peu accès aux ressources (Fraser 1997 ; Young 1990).

Les études sur la justice environnementale examinent les fondements des notions d'environnement et de justice en mettant au jour les différentes formes d'inégalités où s'entrecroisent dimension sociale et environnementale (Scholsberg 2013). Ces trente dernières années, la notion de justice environnementale a surtout été médiatisée via les changements climatiques (Grundmann 2007). Bien que les notions de justice environnementale et de justice climatique ne soient pas identiques, les catastrophes climatiques ont pointé les préjudices subis par les populations notamment les plus pauvres ou par les pays du sud (Martinez-Alier 2008 ; Anguelovski *et al.*, 2016) et révélé la nécessité de penser un développement durable à l'échelle de la planète (Sommet de Rio 1992 et de Johannesburg 2002). Le discours en termes de justice environnementale est cependant antérieur à sa reconnaissance à l'échelle internationale. Il émerge aux Etats-Unis à travers le mouvement des droits civiques entre les années 60 et 70 pour souligner que les plus pauvres et en particulier, les minorités noires, sont davantage exposés aux risques et aux nuisances écologiques liés au développement des industries. Les études consacrées à la justice environnementale décrivent ces inégalités (McGurthy 2007 ; Bullard 1990) pour également réfléchir à leurs causes. Ces études mettent ainsi en exergue la dimension quotidienne et intersectionnelle de ces inégalités (Melosi 1980 ; Agyeman *et al.* 2009). Avec un récent focus

sur les déshabilités (Jampel 2018). Si un premier courant insiste sur le racisme comme facteur central d'explication (Bullard 2001 ; Cole & Foster 2001), d'autres analyses rétorquent que les nuisances environnementales sont antérieures à l'arrivée des populations racisées (Ghorra-Gobin 2000). Les deux explications ne sont pas incompatibles comme certaines réflexions le soulignent en réintégrant les analyses au sein d'une étude sur le capitalisme (Carmin and Agyeman 2011; Faber & McCarthy 2003 ; Heck 2021) ou la formulation des politiques urbaines (Holifield 2001 ; Pulido 2016 ; Walker 2009). Les populations racisées sont majoritairement des populations plus pauvres qui disposent de moins de ressources que d'autres dans le choix de leur logement. En outre, elles ont moins tendance à protester, et ont peu accès aux instances de décision à la différence des producteurs des nuisances environnementales (Watson & Bulkeley, 2005; Agyeman *et al.*, 2009; Mohai, Pellow & Timmons, 2009). À cet égard, si la montée de la question de l'environnement a été concomitante à l'extension d'une démocratie plus participative, les études notent un affadissement et une dépolitisation de l'expression de la justice environnementale tandis que ces instances reproduisent les inégalités de participation de la démocratie représentative (Lynn & Busenber, 1995; Reed, 2008; Dodds & Hopwood, 2006; VanNijnattan, 1999; Leroy & Tatenhove, 2002; Van Tatenhove & Leroy, 2003; Maclaren *et al.*, 2006).

Au Canada, en raison de l'héritage colonial du pays, une approche intersectionnelle de la notion s'est penchée sur les injustices systémiques que les peuples Autochtones subissent à travers les traités, la reconnaissance de leurs territoires, de leurs cultures et de leurs droits, leur qualité de vie, le partage des territoires et des ressources (e.g. Agyeman *et al.*, 2009; Jafri & Okamoto, 2007). À travers un focus sur la dimension de reconnaissance de la justice environnementale, les analyses ont révélé la dimension postcoloniale des injustices subies et une vision de l'environnement ne tenant pas compte des conceptions de ces groupes (Barry & Eckersley 2007 ; Norgaard 2011 ; Norgaard & Reed 2017).

En privilégiant l'étude des populations racisées, les groupes les plus vulnérables de la société, victimes des nuisances environnementales, de telles études ont cependant peu exploré les oppositions aux politiques vertes des classes moyennes ou des citoyens pauvres appartenant aux groupes majoritaires. Ces oppositions sont révélées par des analyses décrivant la contestation par des populations blanches pauvres, soutenant le Tea Party, des politiques vertes. Cette contestation s'enracine dans la vision d'un système de réussite américain, désormais truqué par les nouveaux arrivants avec l'appui d'un gouvernement fédéral indifférent à leur réalité (Cramer 2016 ; Hochschild 2016). Ces études sans y référer explicitement mettent donc au jour des conceptions d'une injustice environnementale imbibées d'un ressentiment à l'endroit des institutions. Ces réflexions ne s'intéressent cependant qu'à la frange la plus paupérisée et polarisée des populations blanches. Elles n'appréhendent pas l'opposition « quotidienne » et qui n'est pas principalement idéologique ni raciale des classes moyennes aisées et moins aisées. Ces dernières ont été considérées dans les analyses s'attardant sur l'engagement vert des citoyens à travers leurs vies quotidiennes. Les études discutent alors de la dimension politique de cet engagement citoyen et du postmatérialisme dont celui-ci atteste (Kennedy *et al.* 2018 ; Scholsberg & Craven 2019). La notion de justice environnementale n'est donc pas explicite et l'étude de la dimension politique de la thématique environnementale sur la vie quotidienne

s'effectue via l'observation des mouvements sociaux et de la société civile. L'expression de la justice environnementale au sein des institutions de la représentation est également ignorée.

Ce prisme d'étude fait cependant débat au sein des analyses portant explicitement sur la justice environnementale dont certaines associent étroitement injustices environnementales et injustices éprouvées par les populations racisées et minoritaires (Getches & Pellow 2002). Sans nier que ces groupes sont les cibles des nuisances environnementales et payent le plus lourd tribut aux politiques vertes, il est nécessaire pour comprendre le fondement des résistances aux politiques environnementales de comprendre les oppositions des autres groupes, majoritaires, l'urgence climatique réclamant une adhésion large à des changements de comportements. Penser la résistance aux politiques vertes, au sein des institutions de la représentation, plutôt qu'au sein des mouvements sociaux ou des instances de la démocratie participative, permet de considérer des mécanismes clés dans la reproduction ou le changement des normes sociales. Enfin, cette perspective permet de sortir des analyses morales (en termes de lulu ou de Nimby) (Hermansson 2007) ou de relativiser celles sur l'ignorance (Leduc Browne 2017) pour mettre l'accent sur la façon dont le rapport à l'environnement des citoyens implique une relation avec une communauté locale et un exercice de la démocratie.

En écho à cette volonté de cerner la justice environnementale telle qu'utilisée par les citoyens dans leur opposition à des politiques vertes, mon cadre d'analyse qui emprunte librement au modèle de Renouard (2015 : 18) réfère aux principes de la justice (procédurale, de redistribution, de reconnaissance) évoqués par les citoyens. Ces principes répondent à la question du pourquoi et du comment des fondements de la justice (comment réaliser la justice ? Via une redistribution des ressources ? Des procédures particulières ? Ou des processus de reconnaissance ?). Cette première interrogation doit être complétée par la réponse aux questions quand (à quel moment exercer la justice ou les politiques de justice), qui (qui assume ces politiques, qui les met en œuvre?) pour qui (qui en profite?). Notre cadre d'analyse considère donc *au sein de chaque grand principe*, les éléments suivants lesquels permettent de répondre aux précédentes questions et de relier la conception de la justice environnementale à une conception de la communauté locale et de la démocratie le cas échéant :

- le périmètre géographique des décisions : local (la communauté politique hic et nunc) global (la communauté internationale ou une communauté politique à venir ou délocalisée)
- la temporalité : court terme ou long terme
- le cadre institutionnel : adhésion ou distance critique par rapport aux institutions et plus particulièrement aux institutions représentatives
- la vision de la nature : extérieure (nature sauvage à préserver ou espaces verts) ou une définition plus large comme l'espace du quotidien
- les agents moraux (ceux effectuant l'action ou qui sont affectés par celle-ci) : les Etats, les citoyens, les groupes de la société civile, les institutions internationales, les entreprises, les êtres vivants (animaux compris), les générations futures.

2. Résultats – L’opposition des citoyens aux projets verts dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et dans Outremont : l’expression d’une justice environnementale

Les arguments de l’opposition aux politiques « vertes » dans les deux arrondissements témoignent de l’expression d’une justice environnementale à travers une critique de la procédure démocratique et des coûts associés à ces politiques par la population locale. Dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, les opposants aux politiques vertes dénoncent des procédures qui excluent les citoyens de la discussion et une conception de l’écologie qui ne tient pas compte de leurs vies déjà difficiles. À Outremont, l’opposition des citoyens à la politique de stationnement remet également en cause le processus démocratique qui sous-tend le projet et souligne une injustice redistributive et territoriale.

3. Résistance aux politiques vertes dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve Injustices procédurales et vision de la démocratie

L’opposition des citoyens à la décision des élus et du CCU dénonce d’abord des failles dans une procédure que ces derniers jugent longue et obscure. Le promoteur leur semble être victime de la « bureaucratie administrative ».

Il y a eu plusieurs rebondissements comme vous le savez un projet préliminaire qui avait été refusé, clause de rachat qui avait été exercée, on se retrouve maintenant avec un développeur prêt à aller de l’avant qui a soumis un projet vraiment intéressant je pense en fait, pouvez-vous nous faire un wrap up et nous dire quand vous allez nous rencontrer ? (Conseil de mars 2019, M. Pharisien 39’’21).

C’est la même plainte que la madame de tantôt. Quand ça va démarrer ce projet là et pourquoi c’est si long avant de l’avoir ? (conseil de mars 2019, M. Piccone 1’07’’59).

Une autre chose M. Le Maire, vous parlez souvent d’échéancier, mais Sobey’s vous devez lui donner des dates qu’ils doivent vous revenir ; vous devez dire à telle date on attend vos nouvelles ; mais c’est comme il y a des échéances mais c’est dans les nuages (Conseil de mai 2019, Mme Girard 1’ 34’’30).

Le maire précisera que les délais sont dus à la complexité du projet qui est exigeant non seulement, pour les élus lesquels ont cependant agi avec diligence – l’étude des 50 demandes de dérogation exigées par le projet s’est effectuée en 2 mois, un record dans les échéanciers des conseils d’arrondissement), mais aussi pour le promoteur (il rappellera à cet égard que ce dernier a mis 4 mois pour répondre aux demandes du conseil), insistant sur le rôle d’accompagnement des élus et les tâches dévolues à chacun.

Mais madame, le promoteur c’est pas la ville de Montréal, c’est le promoteur. Donc là il étudie un document, - et là par exemple votre proposition n’est pas conforme avec notre comité d’urbanisme, on a pas dit « arrangez-vous avec ça, c’est de la bouette » on a dit on va travailler avec vous autres, on a des fonctionnaires qui ont travaillé sur ça pour le rendre plus conforme, et là il est dans les mains de Sobey’s depuis approximativement un mois et moi je ne vais pas leur écrire « si vous ne me

revenez pas la semaine prochaine ça ne fonctionne pas » ; je veux dire ce n'est pas des processus qui sont simples, qui sont faciles, ce n'est pas juste à la ville que ça va pas vite. Je vais vous dire par exemple, quand on a fait le projet d'urbanisme, ça l'a pris 3 mois à Sobey's de recevoir un plan – et c'était pas un plan avec des mesures et tout – (... Ce sont des processus complexes) non on n'impose pas d'échéanciers sur quand est-ce qu'ils vont nous revenir. Mais ils vont nous revenir dès que possible, et on va répondre dès que possible parce que j'ai bien hâte qu'on règle ce dossier-là dès que possible.

Les réponses du maire éclairent également les citoyens sur le rôle du politique dans le développement et les responsabilités de chacun.

Faut toutefois, garder en tête que l'arrondissement n'est pas dans la business de l'alimentation. On est dans la business du domaine public et si on me dit : est-ce que tu veux investir dans un parc, nous on est pas maître d'œuvre [...] Nous notre travail c'est d'offrir un cadre règlementaire et urbanistique aux entreprises qui souhaitent s'y installer. On l'a fait le plus rapidement possible et après ça, il faut arriver avec un projet qui respecte les réglementations on a travaillé rapidement.

Les citoyens dénoncent aussi un « manque de transparence » des instances municipales laquelle nourrit un sentiment de méfiance à l'endroit de la bonne foi du maire et plus généralement des institutions. Ainsi plusieurs citoyens sont venus devant l'édile pour réclamer des négociations publiques. Le maire a donc insisté sur le fait que la réussite de toute négociation implique que celle-ci se tienne à huis clos et qu'en outre, il ne peut rendre public le projet déposé par Sobey's à moins que l'entreprise ne l'y autorise. Le reproche d'un manque de transparence, corollaire d'une suspicion à l'endroit des instances municipales, est également particulièrement visible dans les questions relatives au CCU.

C'est comme mystérieux le CCU, on parle du CCU, j'ai demandé mais qu'est-ce qu'ils font ces gens-là, ils ont dit on veut surtout pas voir de journalistes, mais qu'est-ce qu'ils font le CCU ? Pour qu'on comprenne bien la problématique, qu'est-ce qui cloche dans le CCU ? (France Girard, Conseil de mars 2019, 1'07).

Le maire et son équipe devront réexpliquer le fonctionnement du CCU, sa composition et son rôle au sein de la structure municipale, particulièrement dans le cadre d'un PPCMOI. Il publicisera également les trois grandes critiques formulées par le CCU lesquelles concernent un faible arrimage avec les objectifs du transport actif dans l'arrondissement, une liaison avec certaines rues jugées peu sécuritaires et une atténuation de la pollution et des nuisances sonores.

Cette explication du maire a cependant attisé les critiques de certains citoyens qui se questionnent sur la façon dont le CCU est capable de « prendre en compte leur propre volonté », puisque les citoyens en sont exclus et les réunions fermées au public (Conseil d'avril 2019, M. Piccone 59'').

Cette critique sur la participation des citoyens et leur rôle dans le processus sera aussi soulevée concernant la procédure de consultation entourant la soumission du projet à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), les citoyens dénonçant une consultation sans pouvoir décisionnel :

-Trouvez-vous qu'il est cohérent et conforme à l'esprit de l'OCPM de mener une consultation publique sans possibilité d'influencer le résultat sachant que le contraire ne fait qu'alimenter le cynisme des citoyens une vision d'ailleurs publiée sur le site de l'OCPM.

Injustice de redistribution et conception de l'écologie

Une première idée exprimée par les citoyens est que leur quartier paie un trop lourd tribut à l'environnement. Ainsi, les citoyens rappellent qu'ils vivent dans un quartier pauvre et un désert alimentaire. Le centre commercial réparerait donc une injustice en permettant aux citoyens du quartier de jouir des mêmes services que les autres montréalais.

Le Faubourg contrecœur, c'est quand même un gros bassin de population. Je crois qu'on aurait droit à avoir des services et des commodités comme partout ailleurs tantôt vous parliez des projets sur Ontario Hochelaga, mais qu'est-ce qu'on a pour nous les citoyens qu'on reste sur contrecœur ? Si on a besoin d'emplois, des services, c'est l'inquiétude de toute la population du Faubourg contrecœur. Qu'est-ce que vous attendez pour fournir à nos besoins ? (Conseil de mars 2019, M. Picone 1'57).

Les citoyens jugent donc que les critiques du CCU du projet au nom des objectifs de mobilité de l'arrondissement reflètent un niveau d'exigence environnementale inadaptée aux priorités du quartier. A cet égard, l'aménagement des pistes cyclables est utilisé à la fois comme preuve de l'effort vert de l'arrondissement et comme le symbole du rejet d'un effort désormais trop lourd. À travers le rejet des pistes cyclables se dessine une opposition frontale entre mesures vertes, développement et justice, le développement se tenant au côté de la justice sociale.

Contrairement à ce qui est véhiculé par nos élus, le promoteur a amélioré le projet. Les exigences de la ville ont été dépassées. Parce qu'on s'entend qu'on est bien servi en pistes cyclables, parcs (...). Le citoyen profite du parc à 5 minutes, il y a aussi un autre parc. Les citoyens profitent de la piste cyclable (...) elle est super fonctionnelle, les citoyens s'en servent pour se rendre au parc Bellerive. On ne manque pas d'espace vert on serait ouvert à une piste cyclable sur contrecœur (Conseil d'avril 2019, Mme Girard, ouverture de la séance de question).

Si la piste cyclable est la raison pour ce long délai du projet d'épicerie, nous croyons que c'est injuste pour nous les habitants du faubourg-contrecœur qu'on attend on attend. Et puis là vous parlez d'environnement, maintenant on est obligé de prendre l'auto pour aller à Pointe-aux-trembles, à Place Versailles pour faire l'épicerie. J'vois pas pour l'environnement c'est injuste aussi. Alors j'aimerais savoir si avec Sobeys c'est une condition principale pour le projet, la piste cyclable (Conseil de mai 2019, Mme Boudreau, 1'23"30).

Une autre citoyenne réfère à une injustice environnementale à la fois en termes d'inégalités sociales, territoriales et générationnelles.

Merci de tout ce que vous faites de vert de plaisant mais on devrait aussi considérer que les cyclistes c'est peut-être 10 % de la population (...). Est-ce qu'on a pensé aux gens ordinaires (...).

C'est merveilleux la bicyclette à 10 ans 15 ans 20 ans...mais je n'ai plus 20 ans.

Est-ce que la ville a comme but que ceux qui restent à Montréal c'est des gens moins fortunés moins capables moins autonomes peut-être que ce serait une idée à penser. (Conseil de juin 2019, Mme Turgeon, 1'51''15).

Le maire précise que la piste cyclable n'est pas à l'origine des critiques du CCU et souligne les responsabilités et missions des commettants.

On est en train de faire notre travail madame et écoutez là, disons là, qu'on dit « allez-y Sobeys ». C'est pas grave si les rues sont croches, c'est pas grave si le monde se font frôler par les voitures, se font frapper. Ça sera la faute de qui. Vous irez pas chez Sobeys. Quand est-ce qu'ils font des assemblées pour « entendre les plaintes des citoyens » vous allez pas aller voir le groupe Maurice, vous allez venir voir la ville. Vous allez venir nous dire : comment ça que vous n'avez pas assuré la sécurité des piétons de l'avant. Mais là on est en train de le faire le travail madame (Réponse à Mme France Girard Conseil de mai 2019, 1'34''30).

4. Résistance à la nouvelle politique de stationnement et de circulation à Outremont Contestation de la procédure

Une première critique des citoyens concerne le manque de consultation des citoyens par le conseil d'arrondissement. Les opposants reprochent notamment « une décision prise en catimini » en plein mois de juillet (M. Poulain, Consultation publique de janvier 2020). Ils y voient encore un « mépris envers les citoyens » et à l'endroit de « la démocratie outremontaise » (consultation publique de janvier 2019) rappelant les propos tenus par le maire pour qualifier la conduite de certains citoyens lors des conseils d'arrondissement : "peanuts gallery". Enfin, malgré l'engagement en faveur de la transition écologique de Projet Montréal, ce projet n'avait pas été annoncé lors de la précédente campagne électorale. La consultation publique, à l'initiative des citoyens, est appréhendée comme un moyen pour les citoyens « d'être enfin écoutés ».

Je pense surtout qu'il y a moyen de le faire de façon à ce que tout le monde se sente respecté et écouté. Je pense que c'est ça une démocratie en fait parce que avec ce que vous faites actuellement M. le Maire beaucoup d'entre nous se sentent comme si vous vous nous disiez que vous avez la réponse absolue par rapport à tous les outremontais. C'est une démocratie M. le Maire. Une démocratie ce n'est pas une personne qui a la réponse pour tous, c'est une discussion qu'on doit avoir entre nous. (Conseil de juillet 2020, M. Norkasky, 3'20).

M. le Maire, vous avez la chance d'avoir des citoyens engagés qui prennent part au débat public d'ailleurs c'est sur cette base que Projet Montréal a été élu, la participation publique, alors écoutez-nous, consultez-nous... (Conseil d'octobre 2020, Mme Hudon, 32''45).

Cette critique de la procédure nourrit également celle dénonçant l'impréparation et l'incohérence du projet. Plusieurs citoyens sont en effet venus souligner que l'absence d'implication des citoyens dans la formulation de la politique a conduit à des failles dans la première mouture du projet (conseil de juillet 2019) (une piste cyclable sans cyclistes, un stationnement impossible lors des déneigements ou du passage de balai au printemps) et des corrections au cas par cas (« pas besoin de bonbons pour nous faire avaler un plan incohérent ») qui ont accru l'incohérence du projet et son inadaptation aux besoins des citoyens. Enfin, l'absence de consultation reprochée n'est pas limitée à celle des citoyens mais inclut également celle des experts. Plusieurs citoyens ont ainsi demandé au maire sur quelles études ce dernier fondait sa politique.

On veut un plan global cohérent répondant aux besoins des citoyens et validés par des études et par des experts (consultation du 21 janvier 2020, M. Poulain, premier citoyen à parler, à l'initiative de la consultation).

Cet appel aux études reviendra tout au long des conseils via des questions sur les moyens de l'évaluation et sur les fondements de la politique.

Injustice de redistribution et identité territoriale

L'opposition au projet s'enracine dans la dénonciation d'une injustice sociale. Plusieurs citoyens noteront ainsi que la réforme affecte une catégorie de travailleurs parmi les plus précaires qui se déplacent à Outremont pour accomplir leur travail sans avoir les revenus de la majorité des citoyens du quartier.

Ainsi le directeur de l'école Drumond viendra souligner (consultation publique de février) que les enseignants qui sont un corps de métier « peu payé au vu de leur engagement » seront touchés de plein fouet par la mesure alors même que leur salaire ne sera pas augmenté et que certaines propositions du maire (covoiturage) ne correspondent pas à la réalité quotidienne de cette catégorie de population qui peut habiter hors de la ville centre. Le directeur craint donc un départ de plusieurs enseignants de l'école. L'argument sera repris par une résidente pour souligner les impacts de la politique sur les employées de garderie qui pour la plupart sont des femmes habitant dans des banlieues éloignées.

Citoyenne : ... mais dire à quelqu'un qui fait 30 000 dollars par année de payer 120 dollars par mois pour venir se stationner. Le verdissement d'Outremont oui c'est beau pour leur environnement de travail mais pour eux c'est pas comme ça que vous allez les convaincre (Conseil de Décembre 2020, Ms. Gévy Fortier, 1'22''50).

Je vais leur dire ça, moi Madame (""") On ne se ferme pas les yeux sur la situation du climat... je suis désolée de dire aux gens mais l'avenir c'est important, mais j'ai pas d'autres options pour l'avenir de mes enfants, moi je pense que c'est un gros critère (Conseil du 2 décembre 2020, le maire, 1'25).

Le maire souligne qu'il a donné également un délai de 6 mois aux employées et qu'il a ouvert des discussions avec l'école. D'autres citoyens viendront au nom des aidants naturels ou des soignants souligner des enjeux similaires.

Cette dénonciation d'une injustice sociale est intégrée à des reproches d'incohérence du plan conduisant à la formulation d'une injustice territoriale. Ainsi, si finalement le projet peut être assimilé à une taxe fiscale verte pour créer un fond environnemental, comment alors justifier que seuls certains automobilistes (ceux ne possédant pas de garage donc les citoyens les moins fortunés d'Outremont) payent cette taxe ? (M. Poulain, conseil d'arrondissement de septembre 2019 et consultation de janvier 2020). Pour certains, la politique est à la fois injuste et incohérente puisqu'elle fait assumer le coût des réductions des GES à la population d'Outremont (qui, outre le paiement d'une vignette, voit sa capacité de stationner limitée) alors que de nouvelles possibilités de stationnements sont offertes à l'ensemble des montréalais qui pourront se garer dans Outremont à un coût plus faible. Certains citoyens viennent aussi au conseil les larmes aux yeux évoquant, malgré leurs convictions vertes, une vie quotidienne qui tourne à l'enfer.

En matière de mobilité durable de chercher à être le parti municipal en haut de la marche, c'est trop vertueux... Vous avez plus de considération pour les gens qui se déplacent pour aller à l'UdeM (université de Montréal), nous on demeure là. J'ai donné facilement 600 à 700 dollars en tickets de stationnement ... les citoyens d'Outremont, ils font leurs efforts le REM a fait poser la piste cyclable partager la route moi je veux bien, mais là on peut plus l'hiver a été un calvaire ... quand on est rendu à une auto [...elle mentionne avoir abandonné la 2e automobile familiale] qu'on partage sur des horaires transversaux il faut que j'aille me stationner à 6 rues de chez moi en risquant un billet (Conseil de septembre 2019, Mme Grimard, 2'17"52).

En écho à cette injustice territoriale entre résidents et non-résidents certains évoqueront un maire qui ne représente plus ses administrés...

Est-ce que vous avez été élu pour représenter les intérêts des Outremontais ? Est-ce que vous avez le désir d'utiliser votre poste comme tremplin au fédéral ? (Conseil de décembre 2020, M. Lefèbvre, 3'30).

... et se défont de ses responsabilités politiques en déléguant la mission de répondre aux questions des citoyens lors de la consultation publique à la directrice de l'arrondissement (Consultation de janvier 2020).

Plusieurs citoyens se plaindront de la limitation de la sociabilité notamment quant aux visites familiales qui souffriront de la politique.

Taxer pas l'hospitalité avec un plan qui s'appelle simplification car ça rend la vie plus compliquée. (Conseil de juillet 2019, Mme Brown, 1'20).

5. Discussion – Les oppositions aux politiques vertes à Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et à Outremont : une opposition au nom de la justice environnementale

Les précédents résultats soulignent l'utilisation de l'argument de la justice ou plutôt des injustices environnementales par les citoyens pour remettre en cause des projets ou politiques vertes portés par les élus. Cet argument articule à la fois une dimension procédurale renvoyant aux modalités des procédures entourant les mesures vertes des arrondissements et une dimension substantielle renvoyant à la redistribution engagée par ces mêmes mesures. Les deux dimensions ne sont pas exclusives l'une de l'autre, elles interrogent la démocratie dans ses formes, son action et sa définition du commun. Ces deux dimensions principales supposent des conceptions de l'exercice démocratique, des temporalités à l'œuvre et des agents principaux des politiques publiques.

Les oppositions aux politiques vertes à Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et à Outremont : la dénonciation d'une injustice environnementale procédurale

Confirmant les précédentes études (e.g. Bullard 2005 ; Scholsberg 2013), les demandes exprimées par les citoyens mettent de l'avant la dimension procédurale de la justice (qui participe et comment ?). Ainsi, dans les deux arrondissements, les citoyens reprochent aux élus un manque de transparence dans leur décision et leur mise à l'écart des processus consultatifs et décisionnels. Les citoyens observés font donc bien la différence entre le recueil d'un avis (la consultation) et la portée décisionnelle d'un processus. Cependant les ressorts de cette contestation quant à la procédure varient dans les deux cas. Dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, les citoyens témoignent d'une véritable incompréhension des processus administratifs et notamment du rôle du CCU et des délais requis par l'action règlementaire et administrative. Cette incompréhension de la procédure qui nourrit le sentiment d'injustice et l'idée que l'équipe dirigeante dissimule ses intentions et les politiques mises en place attisent l'opposition frontale entre développement et protection de l'environnement. A cet égard, l'intervention du maire qui explique la nécessité du secret dans une négociation est cruciale dans la compréhension du politique par les citoyens.

A Outremont, le reproche ne relève pas d'une incompréhension des procédures mais d'un désaccord sur le momentum de la consultation que les citoyens ont le sentiment d'avoir arrachée au maire et qui ne permet pas la prise en compte du point de vue des citoyens dans la formulation de la politique. En outre, tandis que dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, les citoyens se méfient d'un élitisme qui détournerait l'idéal démocratique de participation citoyenne, à Outremont, les opposants insistent sur la nécessité de l'expertise pour bâtir des politiques publiques vertes cohérentes. Cette ambiguïté des citoyens quant à l'expertise est révélatrice des deux aspects de la demande de justice procédurale : un élargissement de la démocratie pour davantage de participation des citoyens (ces derniers veulent être inclus dans les décisions écologiques ayant un impact direct sur leur vie) et un élargissement de la démocratie pour une amélioration des politiques (des politiques correspondant mieux aux besoins des citoyens

impactés). Une différence de statut social pourrait aussi être invoquée pour expliquer la différence dans le rapport à la bureaucratie et l'expertise. Les citoyens d'Outremont plus éduqués que ceux d'Hochelaga seraient moins exclus par les logiques bureaucratiques. Il est difficile de répondre à cette question avec nos outils d'analyse. Cependant, les critiques à l'endroit du CCU pointent que pour les citoyens de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, l'expertise de cette instance et donc de la bureaucratie n'est pas la seule légitime et qu'une place doit être faite à celle des habitants.

A travers le « qui » et le « comment » de la participation qu'engage la dimension procédurale des critiques des opposants aux politiques vertes percent des questions plus substantielles. Le reproche quant au manque d'études fondées sur les connaissances des citoyens et des experts est aussi une attaque contre la pertinence de la politique de stationnement. L'argument procédural ouvre à une discussion technique sur la faisabilité de la politique et sur la pertinence d'objectifs jugés confus. La procédure liée aux politiques vertes interroge également le rôle et les responsabilités du politique dans la régulation du développement et de la façon dont celui-ci est concilié avec l'environnement. Cette dimension n'est pas ignorée par les citoyens qui, à Outremont, rappelleront au maire que c'est à lui de répondre et non à la directrice de l'arrondissement. La consultation ne porte pas seulement sur le respect et l'éclaircissement des règles entourant la nouvelle politique de stationnement, mais bien sur les choix écologiques opérés, ces choix relevant d'une vision politique. Le maire d'Hochelaga insiste sur les limites de son action dans le développement (favoriser un contexte propice à ce dernier) mais aussi sur ses responsabilités dans le processus (assurer un développement soutenable sur un plus long terme). A travers les contestations de la procédure se joue donc aussi une confrontation des temporalités qui va au-delà de la portée décisionnelle. Les citoyens s'insurgent contre la longueur des négociations tandis que le maire souligne que cette durée est nécessaire à la protection des citoyens et à la pertinence des politiques sur un plus long terme.

Cette confrontation des temporalités fait écho à celle des intérêts (du court terme ou du long terme) et donc à celle de la légitimité politique : pour qui gouverne-t-on ? Pour les citoyens présents qui, dans l'arrondissement, attendent depuis de nombreuses années la fin d'un désert alimentaire ou pour les citoyens à venir qui bénéficieront des politiques vertes. Enfin cette temporalité et le « qui » sous-jacent à celle-ci engagent aussi une dimension territoriale particulièrement visible à Outremont. La demande de participation est formulée au nom des citoyens de l'arrondissement tandis que le maire prétend implicitement agir pour les citoyens du monde via une défense de la cause environnementale en général. Les citoyens sont conscients de ces enjeux comme le montrent leurs critiques questionnant directement les fondements de la justice distributive portés par les réformes.

Les oppositions aux politiques vertes à Hochelaga et à Outremont : la dénonciation d'une injustice environnementale en termes substantiels entre inégalités de redistribution, générations et territoire

Un premier élément de l'(in)justice environnementale mis en avant par les citoyens est une inégalité des propositions vertes formulées qui font payer un plus lourd tribut aux populations pauvres. Les citoyens les plus pauvres, « ordinaires », ont le sentiment d'être « sacrifiés » à la

lutte aux changements climatiques. À Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, ce sentiment conduit les citoyens à opposer écologie et développement via des questions qui font des pistes cyclables les responsables du retard dans l'implantation du Sobeys. À Outremont, les habitants ou les représentants corporatifs dénoncent des politiques dont le coût sera plus élevé pour les populations les plus vulnérables (travailleurs parmi les moins bien rémunérés socialement, qui n'ont pas les moyens de vivre dans le quartier mais vont assumer les coûts de la politique, populations plus âgées) tandis que certaines catégories plus aisées peuvent échapper à ces coûts (les citoyens les plus fortunés disposant d'un garage).

Cet argument en termes de justice distributive réfère également à d'autres catégories que les pauvres et les riches en général, en croisant les notions de génération (qui est sous-jacente à celle des modes de vie, les cyclistes versus les gens ordinaires) et de territoire. Les locaux sont les seuls à subir les conséquences sur leur mode de vie de politiques qui avantageront d'autres groupes. Les étudiants, les employés de l'université profiteront des avantages de la nouvelle politique qui augmente leur choix de stationnement et réduit le coût de ce dernier. À cette injustice territoriale s'ajoute l'idée que les locaux, à savoir les citoyens les plus affectés par les politiques, « en ont déjà assez fait ». L'injustice de la politique étant ainsi décuplée : les citoyens de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve attendent depuis près de 20 ans un centre commercial pour mettre fin à un désert alimentaire tandis qu'à Outremont, la réponse du maire : « chacun doit faire sa part » ne trouve aucun écho chez des citoyens qui pensent justement avoir déjà accompli cette part. À Outremont, plus particulièrement, les citoyens jugent les réponses du maire déconnectées de leur vie quotidienne : comment intégrer l'organisation d'un covoiturage efficace et fiable dans des journées déjà extrêmement bien remplies ? La référence à une responsabilité individuelle laisse également les citoyens en charge seuls de trouver des solutions à leurs problèmes. Elle témoigne également d'un maire revendiquant une légitimité politique forte acquise par un vote en faveur d'un programme politique défendant une ville verte. Enfin, la vision de la justice environnementale des adversaires aux politiques vertes oppose un citoyen, « local », enraciné ou à tout le moins plus concret, au citoyen du monde et aux générations futures des équipes municipales en place.

Le tableau 1 ci-dessous synthétise les différentes dimensions de la justice environnementale exprimée par les citoyens à travers leur opposition aux politiques vertes. Cette synthèse souligne que la référence à la justice environnementale soulevée par les citoyens pour s'opposer aux politiques vertes renvoie à la question de la légitimité politique et du nous à son fondement ? La justification du fait que certains paient plus que d'autres varie selon la définition de la communauté politique mise en jeu en fonction de critères socio-spacio-temporels.

Tableau 1 : Synthèse de la définition par les citoyens de la justice environnementale

| | | | | | |
|--|-----------------------|--|---|--|--|
| Critères de la justice environnementale | | Arrondissements | | | |
| | | Mercier-Hochelaga-Maisonneuve | | Outremont | |
| | | Citoyens | Élus | Citoyens | Élus |
| Types de principe de justice | | Procédurale et redistributive | Redistribution | Procédurale et redistributive | Redistribution |
| Paramètres géographiques des décisions (question où) | | Local | Local | Local | |
| Acteurs moraux | Qui est responsable ? | Les institutions | Les institutions et le promoteur | Les institutions | Les individus > institutions |
| | Pour qui agit-on ? | Les citoyens d'aujourd'hui | Idem et générations futures | Les habitants de l'arrondissement et les populations moins nanties à l'extérieur de l'arrondissement | L'ensemble des citoyens et les générations futures |
| Temporalité | | Aujourd'hui et le passé | Aujourd'hui et le future | Aujourd'hui et le futur | Le futur |
| Cadre institutionnel (Rapport à la démocratie) | | Défiance à l'endroit de la représentation Valorisation de la démocratie participative | Démocratie représentative (nécessité pour négociation) Ouverture à la participation des citoyens | Représentative et participative (non pas méfiance à l'endroit de l'institution mais démocratie représentative dévoyée par l'équipe en place) | Représentative |
| Vision de l'environnement | | Ce qui nous entoure | Ce qui nous entoure | Ce qui nous entoure | Ce qui nous entoure |

6. Conclusion - La définition de la justice environnementale par les citoyens observés : au-delà de l'égoïsme et de l'ignorance : les tensions d'une justice environnementale au quotidien

Les citoyens observés ne sont pas ignorants des enjeux environnementaux et des liens que ceux-ci entretiennent avec les changements climatiques. Ils sont au fait de la signification de termes spécifiques comme GES, taxes vertes, taxes carbone. Leur opposition aux politiques vertes n'est

pas non plus idéologique, nombre des citoyens ont souligné leur implication en faveur de l'environnement (réduction du nombre de voiture, angoisse environnementale). Cette opposition à des projets verts révèle les tensions soulevées par les conséquences de phénomènes globaux (organisation de la vie liée au travail, à la production, à la consommation etc.) sur la vie quotidienne des citoyens. Les citoyens observés viennent défendre, à travers la revendication d'une justice environnementale, une qualité de vie. Le maintien de celle-ci ne ressort pas à l'égoïsme. Du moins, l'argument moral de l'égoïsme est insuffisant à expliciter les oppositions qui illustrent les difficultés de mise en pratique dans les politiques publiques des principes et des idéaux verts. Les citoyens observés, particulièrement à Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, perçoivent qu'il y a des gagnants et des perdants dans la « révolution verte » et qu'ils sont sur le court terme, dans le camp des perdants³⁴. De même, bien qu'au sein des démocraties sociales-démocrates ou libérales, le principe qu'une partie des citoyens les plus aisés et la classe moyenne doivent assumer certains coûts pour la collectivité soit reconnu (Renouard 2015), la présence de ressources ne signifie pas l'absence d'injustice relative (comme le souligne l'exemple outremontais) et une vie quotidienne qui devient impossible, malgré les efforts consentis³⁵. Les classes moyennes tout en étant plus nanties que les travailleurs pauvres ne disposent pas des moyens d'échapper aux politiques publiques. Il est donc illusoire de penser que les classes moyennes peuvent seules assumer les coûts de la transition verte ou qu'elles le feront sans résistance.

Une transition écologique juste ne saurait reposer uniquement sur la créativité des citoyens et leur seule responsabilité individuelle. Elle suppose des changements profonds dans les façons de travailler et de se déplacer qui ne relèvent pas des seuls choix des citoyens mais doivent être structurés par le politique. Dépasser l'opposition au tournant vert nécessite de prendre en compte l'articulation entre local et global, long et court terme. Ce dépassement exige l'implication des différents niveaux de gouvernement et du point de vue des citoyens afin de déterminer les défis à surmonter, qui en paiera les coûts les plus élevés et les compensations requises (Deldrève et Candau 2014). Les exemples étudiés sont ici éloquentes. A Outremont, l'opposition aux politiques vertes, qui, à l'inverse de la situation de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, témoigne d'un véritable désaccord sur les critères de la justice environnementale, est encore renforcée par une conversation démocratique extrêmement tendue. A l'inverse, à Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le maire est plus attentif aux revendications des citoyens. La transition écologique est donc profondément liée à une démocratie plus participative. L'ignorance de la justice environnementale et la non-implication des citoyens pourraient sur le court terme, non seulement favoriser des politiques impactant davantage les populations les plus démunies, mais également accroître l'opposition des classes moyennes aux mesures vertes alors même que leur adhésion au projet est cruciale pour les changements à venir.

Cette analyse souligne également que la question environnementale sous-tend des conceptions de la démocratie et de l'environnement entendues non seulement comme un espace sauvage et

³⁴ À cet égard, les études soulignent par exemple que les automobiles sont souvent le seul bien dont les populations pauvres sont propriétaires, alors que les nouvelles générations plus nantis propriétaire de leur habitat en centre-ville peuvent jouir de la mobilité urbaine offerte par celle-ci (Demoli et Lannoy 2019).

³⁵ Toute la question étant de savoir si la justice réside dans la suppression ou l'extension des privilèges.

non humain à préserver (les politiques vertes sont menées au nom d'un tel objectif), mais également comme un espace partagé, comme l'espace du commun. L'environnement à travers les discussions citoyennes examinées illustre à la fois un projet politique (dans le sens de politiques publiques), une définition de la communauté politique et de la démocratie.

Enfin, les différentes définitions de la justice exposées ici par l'auteure et les citoyens ont un angle mort : celui de la race et du genre à deux égards. L'angle d'analyse n'est pas construit autour de ces critères, ensuite les citoyens observés n'en font pas mention. Les quartiers choisis sont des quartiers essentiellement blancs, même si dans les deux cas, ils comportent une immigration relativement importante. L'appartenance raciale n'apparaît pas comme un élément dans la référence à l'injustice environnementale, c'est plutôt une appartenance territoriale qui est mise en avant. Les résultats eussent sûrement été différents dans un quartier où la question de la race se pose avec plus d'acuité (Agyeman *et al.* 2009). De ce point de vue, notre étude témoigne d'une lacune. Cependant, elle permet aussi de se pencher sur les oppositions aux politiques vertes moins explorées dans les écrits autour de la classe moyenne notamment, et hors des projets de décharge ou d'incinération qui ont été abondamment documentés (Bullard 1990 et 2009). Elle dévoile ainsi comme la justice environnementale peut s'opposer aux politiques environnementales.

Bibliographie

- Agyeman, J., Cole, P., Haluza-DeLay, R., & O'Riley, R. (2009). *Speaking for Ourselves. Environmental Justice in Canada*. Vancouver – Toronto: UBC Press.
- Andrews, N. (2018). Land versus livelihoods: Community perspectives on dispossession and marginalization in Ghana's mining sector. *Resources Policy*, 58, 240-249. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2018.05.011>.
- Anguelovski, I., Shi, L., Chu, E., Gallagher, D., Goh, K., Lamb, Z., Reeve, K., & Teicher, H. (2016). Equity impacts of urban land use planning for climate adaptation: Critical perspectives from the global North and South. *Journal of Planning Education and Research*, 36(3), 333–348. <https://doi.org/10.1177/0739456X16645166>.
- Barry, J., & Eckersley, R. (Eds.) (2005). *The State and the Global Ecological Crisis*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Bullard, R.D. (2005). Environmental justice in the 21st Century. In R. D. Bullard R.D. (Ed.), *The Quest for Environmental Justice, Human Rights and the Politics of Pollution* (pp. 19-42). San Francisco Sierra Club Books.
- Bullard, R. D. (2001). Environmental Justice in the 21st Century: Race still matters. *Phylon*, 49(3/4), 151-171.
- Bullard, R. D. (1990). *Dumping in Dixie: race, class, and environmental quality*. Boulder, CO: Westview Press.
- Bullard, R. & Wright, B. (Eds.) (2009). *Race, place, and environmental justice after Hurricane Katrina*. Boulder, CO: Westview Press.
- Carrington, D. (2017). Earth's sixth mass extinction event already under way, scientists warn. The Guardian. 10 July. <https://www.theguardian.com/environment/2017/jul/10/earths-sixth-mass-extinction-event-already-underway-scientists-warn#:~:text=The%20scientists%20found%20billions%20of,progressed%20further%20than%20>

[was%20thought.&text=Billions%20of%20animals%20have%20been,smaller%20with%20each%20passing%20year](#). Page visited 5 March 2021.

Carmin, J. & Agyeman, J. (Eds.) (2011). *Environmental inequalities beyond borders: local perspectives on global injustices*. Cambridge, MA: MIT Press.

Cole, L.W. & Foster, S.R. (2001). *From the ground up: environmental racism and the rise of the environmental justice movement*. New York: NYU Press.

Cramer, K. (2016). *The Politics of Resentment: Rural Consciousness in Wisconsin and the Rise of Scott Walker, examines rural resentment toward cities and its implications for contemporary politics*. Chicago: University of Chicago Press.

Deldrève, V. & Candau, J. (2014). Produire des inégalités environnementales justes. *Sociologie*, 3(5), 255-269.

Demoli, Y. & Lannoy, P. (2019). *Sociologie de l'automobile*. Paris: La Découverte.

Descola, P. (2013). *Beyond Nature and Culture*. Chicago: The University of Chicago Press.

Dodds, L. & Hopwood, L. (2006). BAN waste, environmental justice and citizen participation in policy setting, *Local Environment*, 11:3, 269-286, DOI: [10.1080/13549830600558762](https://doi.org/10.1080/13549830600558762).

Faber, D. & McCarthy, D. (2003). Neo-liberalism, globalization, and the struggle for ecological democracy: linking sustainability and environmental justice. In J. Agyeman, R.D. Bullard, & B. Evans (Eds), *Just sustainabilities: development in an unequal world* (pp. 38-63). Cambridge, MA: MIT Press.

Fiorino, D., (1989). Environmental Risk and Democratic Process: A Critical Review. *Columbia Journal of Environmental Law*, 14, 501-547.

Fraser, N. (1997). *Justice Interruptus: Critical Reflections on the Postsocialist Condition*. London: Routledge.

Getches, D.H. & Pellow, D.N. (2002). Beyond 'traditional' environmental justice. In K.M. Mutz, G.C. Bryner, & D.S. Kenney (Eds), *Justice and natural resources: concepts strategies, and applications* (pp. 3-30). Washington, DC: Island Press.

Ghorra-Gobin C. (2000). De la justice environnementale : Réflexion prospective autour du principe de compensation. In J. Theys (Ed.), *L'environnement au 21e siècle, vol III, Démocratie et politique à long terme* (pp. 153-159). Paris: Germes.

Grundmann, R. (2007). Climate Change and Knowledge Politics. *Environmental Politics*, 16 (3), 414-432.

Harris Ali, S. (2009). The Political Economy of Environmental Inequality: The Social Distribution of Risk as an Environmental Injustice. In J. Agyeman, P. Cole, R. Haluza-DeLay, & R. O'Riley (Eds), *Speaking for Ourselves. Environmental Justice in Canada* (pp. 97-110). Vancouver – Toronto: UBC Press.

Heck, S. (2021). Greening the color line: historicizing water infrastructure redevelopment and environmental justice in the St. Louis metropolitan region. *Journal of Environmental Policy & Planning*, DOI: [10.1080/1523908X.2021.1888702](https://doi.org/10.1080/1523908X.2021.1888702)

Hermansson, H. (2007). The Ethics of NIMBY Conflicts. *Ethic Theory Moral Practice*, 10, 23-34.

Holifield, R. (2001). Defining Environmental Justice and Environmental racism. *Urban geography*, 22(1), 78-90.

Holifield, R., Porter, M., & Walker, G. (Eds.) (2010). *Spaces of environmental justice*. Chichester: Wiley-Blackwell.

- Hochschild, A. R. (2016). *Strangers in their own land. Anger and mourning on the American right. A Journey to the heart of our political divide*. New York, London: The New Press.
- Jafri, B., & Okamoto, K. (2007). Green Is Not the Only Colour: Reflections on the State of Anti-Racist Environmentalism in Canada. Briarpatch Magazine (December/January). <http://www.briarpatchmagazine.com/news/?p=514>.
- Jampel, C. (2018). Intersections of disability justice, racial justice and environmental justice. *Environmental Sociology*, 4:1, 122-135, DOI: 10.1080/23251042.2018.1424497
- Kennedy Huddart, E., Jonston, J., & Parkins J. (2018). Small-p politics: How pleasurable, convivial and pragmatic political ideals influence engagement in eat-local initiatives. *British Journal of Sociology* 69(3), 670-689.
- Kolbert, E. (2014). *The Sixth Extinction: An Unnatural History*. New York: Henry Holt and Company.
- Larrère, C. (2017). *Les inégalités environnementales*. Paris: PUF.
- Leduc Browne, P. (2018). Reification and passivity in the face of climate change. *European Journal of Social Theory*, 21(4), 435-452. <https://doi.org/10.1177/1368431017736412>.
- Leroy P. & Van Tatenhove, J. P. (2002). Environment and Participation: The Shifting Significance of a Double Concept. In P. P. J. Driessen, & P. Glasbergen (Eds.), *Greening Society: The Paradigm Shift in Dutch Environmental Politics* (pp. 163-184). Dordrecht: Kluwer Academic Publishers
- Lynn, F. M., & Busenberg, G. (1995). Citizen Advisory Committees and Environmental Policy: What We Know, What's Left to Discover. *Risk Analysis* 15(2), 147-162.
- Maclaren, V., Morris, A. & Labatt, S. (2006). Engaging Local Communities in Environmental Protection with Competitiveness: Community Advisory Panels in Canada and the United States. In J.J. Kirton, & P.I. Hajnal (Eds.), *Sustainability, Civil Society and International Governance: Local, North American and Global Contributions* (pp. 39-40). Hampshire/Burlington: Ashgate Publishing Ltd.
- Martinez-Alier, J. (2001). Mining conflicts, environmental justice, and valuation. *Journal of hazardous Materials*, 86, 153-170.
- May, R. B., & Pattillo-McCoy, M. (2000). Do You See What I See? Examining a Collaborative Ethnography. *Qualitative Inquiry* 6(1), 65-87.
- McMurthy, E. M. (2007). *Transforming Environmentalism: Warren County, PCBs and the Origins of Environmental Justice*. New Jersey: Rutgers University Press.
- Melosi, M. (Ed.) (1980). *Pollution and reform in American cities, 1870-1930*. Austin, TX: University of Texas Press.
- Mohai, P., Pellow, D., & Timmons R. J. (2009). Environmental justice. *Annual Review of Environment and Resources*, 34, 405-430.
- Montréal, Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. *Profil sociodémographique, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve*. Recensement 2016. (2018). Retrieved from http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%20MERCIER%20HOCHELAGA%20MAISONNEUVE%202016.PDF.
- Nussbaum, M. (2006). *Frontiers of Justice*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Norgaard, K.M. & Reed, R. (2017). Emotional impacts of environmental decline: What can Native cosmologies teach sociology about emotions and environmental justice? *Theory and Society*, 46, 463-495.
- Norgaard, K. M. (2011). *Living in Denial: Climate Change, Emotions, and Everyday Life*. Cambridge, London: The MIT University Press.

- Novotny, P. (2000). *Where we live, work and play*. Westport, CT: Praeger.
- Pulido, L. (2016). Flint, environmental racism, and racial capitalism. *Capitalism Nature Socialism*, 27(3), 1–16. <https://doi.org/10.1080/10455752.2016.1213013>
- Pye, S. Skinner, I., Meyer-Ohlendorf, N., Leipprand, A., Lucas, K., & Salmons, R. (2008). Addressing the Social Dimensions of Environmental Policy – A Study on the linkages between environmental and Social Sustainability in Europe. European Commission-General, *Employment, Social Affairs and Equal Opportunities*.
- Reed, M. S. (2008). Stakeholder participation for environmental management: A literature Review. *Biological Conservation*, 141, 2417-2431.
- Renouard, C. (2015). L'affaire de tous. Libéralisme et Théories de la Justice sociale et Écologique. *Revue française des affaires sociales*. 1, 13-32.
- Roberts, J.T., & Parks, B.C. (2007). *A climate of injustice*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Schlosberg, D. (2016). Environmental Management in the Anthropocene. In T. Gabrielson, C. Hall, J. M. Meyer, & D. Schlosberg (Eds.), *Oxford Handbook of Environmental Political Theory* (pp. 193-210). Oxford: Oxford University Press.
- Schlosberg, D. (2013) Theorising environmental justice: the expanding sphere of a discourse. *Environmental Politics*, 22(1), 37-55, DOI: 10.1080/09644016.2013.755387.
- Schlosberg, D., & Craven, L. (2019). *Sustainable Materialism: Environmental Movements and the Politics of Everyday Life*. Oxford: Oxford University Press.
- Schlosberg, D., & Collins, J. (2014). From environmental to climate justice: climate change and the discourse of environmental justice. *Climate Change*, 5(3), 359-374.
- Serret, Y., & Johnstone, N. (2006). *The distributional Effects of Environmental Policy*. Paris: Organisation for Economic Cooperation and Development.
- Sze, J., & London, J.K. (2008). Environmental justice at the crossroads. *Sociological Compass*, 2(4), 1331–1354.
- Taylor, D. (2000). The Rise of the Environmental Justice Paradigm: Injustice Framing and the Social Construction of Environmental Discourses. *American Behavioral Scientist*, 43(4), 508-80.
- VanNijnattan, D.L. (1999). Participation and Environmental Policy in Canada and the United States: Trends over Time. *Policy Studies Journal*, 27(2), 267-87.
- Van Tatenhove J. P. M., & Leroy P. (2003). Environment and Participation in a Context of Political Modernisation. *Environmental values*, 12(2), 155-174.
- Walker, G. (2009) Beyond distribution and proximity: Exploring the multiple spatialities of environmental justice. *Antipode*, 41(4) 614-636.
- Watson, M., & Bulkeley, H. (2005). Just waste? Municipal waste management and the politics of environmental justice. *Local Environment*, 10(4), 411–426.
- Young, I.M. (1990). *Justice and the Politics of Difference*. London: Routledge.
- Young, M. I. (1983). Justice and the Hazardous Waste. In M. Bradie (Ed.), *The Applied Turn in Contemporary Philosophy* (pp. 171-183). Bowling Green, Ohio: Applied Philosophical Program, Bowling Green State University.

Crises, gestion économe du foncier en Alsace et réinvention des territoires ruraux. Pandémie : le temps venu du virage ? (résumé)

Patricia Zander, Université de Strasbourg

Entre 2009 et 2013, une coopération soutenue par l'Union européenne a été menée entre les Universités de Strasbourg et Karlsruhe avec des partenaires de l'aménagement du Rhin supérieur (région trinationale germano-franco-suisse, centrée sur le Rhin, 6M. d'h.). Elle visait à mettre en place de nouveaux collectifs de travail (« apprendre de l'autre »), des approches et des outils du foncier renouvelés pour arrêter l'étalement urbain dans les petites communes (pavillonnaires). Plébiscitée, cette démarche n'a pourtant pas connu de véritable suite ; certains principes ont été repris dans des dispositifs différents. A priori, l'ensemble est flatteur : la baisse de la consommation est générale, sauf exception ; la densification l'emporte sur la consommation par extension bâtie. Pourtant, le malaise est patent : la densification montre ses limites écologiques ; les communes ont procédé sans projet politique global ; les populations sont ponctuellement « consultées » ; la pandémie renforce la demande de logement individuel. Mais les élections récentes et des expériences en cours montrent une aspiration à une transformation sociale et spatiale profonde telle que le projet l'initiait, avec des résultats spectaculaires, qui ne demandent qu'à se fédérer.

Rights of Nature and Ecological Justice in Latin America: Facing Environmental Crisis

Flávia França Dinnebier, Universidade Federal de Santa Catarina et Sérgio Luís Boeira, UFSC

1. Environmental crises and COVID-19

We are experiencing a serious socio-environmental crisis in which processes known as planetary boundaries that regulate the stability and resilience of the Earth system has already been exceeded, such as integrity of the biosphere (loss of biodiversity and extinction of species) and biogeochemical flows (phosphorus and nitrogen cycles) (Stokholm Resilience Center, 2015). In the next decades 25% of the planet's fauna and flora (over 1 million animals and plants) may be extinct (IPBES, 2019). Other boundaries affected are climate changes and land use changes, where forests and other types of vegetation were converted mainly on agricultural land (Stokholm Resilience Center, 2015).

These factors are also related to the emergence of zoonotic diseases. Pandemics such as COVID-19 are results of the way that human beings change the environment, obtain food, trade and consume animals. The emergence of these diseases are caused by the increase in the demand for animal proteins, the unsustainable intensification of agriculture, the use and exploitation of wild species, urbanization, climate change, changes in land use and the extractive industry (UNEP and ILRI, 2020).

The model of life diffused by the human beings generates cumulative and continuous effects in nature, becoming the dominant force on Earth and even marking the geological stratum, being proposed the term Anthropocene (Crutzen, 2006). The pandemic/syndemic and the environmental crisis are also consequences from the objectified way that human beings relate to nature, in which nature is a mere resource to be exploited in accordance with human interests. The problem this article aims to address is that nature has been left out of the traditional justice system and has not been adequately protected, causing an ecological injustice. The objective is to analyze how the Rights of Nature have been defended in Latin America in laws and in court decisions, and to address some of the existing barriers for its implementation, especially in political field.

2. Rights of nature and ecological justice in theory

Current law has a reductionist vision of the human-nature relationship, what results in a fragmented, compartmentalized and economic legislation that ends up allowing environmental damage and sees the protection of nature only in terms of human's and property's protection. Thus, the modification of human practices that destroy nature must go through a questioning of the bases of modern thought, which separates the human from natural world (Leite and Silveira, 2018).

Nature can no longer be conceived only in terms of its usefulness for human beings, as a set of goods and services that can be used and exploited or as an extension of property rights. The destruction of plants, animals and ecosystems is a matter of justice, and ecological justice involves the relationships between human beings and the rest of the natural world (Gudynas, 2019).

The protection of nature linked only to the dignity of the human person shows a morally incomplete perspective. There is a problem of justice beyond the human condition, problems of ecological justice, in which the Law must propose ways to ensure the existence of ecological processes and to protect future generations. It is essential to include nature in the justice community and in the systems of rights, recognizing the value of all forms of life (Ayala, 2019). The recognition of nature's intrinsic values requires it to be considered as a subject of rights, what could lead to ecological justice (Gudynas, 2019).

Whenever basic capacities for the full functioning of an individual, community or system are limited, there will be an injustice. The recognition of the intrinsic value of nature should serve to overcome such limitations and promote ecological integrity, whose inclusion in the justice debate helps to recognize in the community of justice not only individuals (human and non-human), but complete habitats and ecosystems in their essential relationships (Pope, 2020).

Law is an instrument for social life, and its figures and institutions are constructions that must take into account advances in social life and science and the pluralism that represents reality. That is why it is important to create a new legal figure that considers the new way for human beings to relate to nature, from an apprenticeship also of the indigenous peoples who see it not only for its usefulness and profit, but for the preservation of the natural environment as an end in itself (Macaya, 2018).

Assigning rights to rivers, territories and entities that for many years have been seen as things is a new way of seeking the defense of nature. The legal personality of these new subjects has different attributions than individuals or other existing legal personalities, it does not mean that they will have the same rights (Rodríguez, 2018). The rights of nature also require reformulations in environmental policies and their management, in which new ethical imperatives must be incorporated (Gudynas, 2019).

The promulgation of the Rights of Nature has a strong root in Latin America and involves a questioning of the mentality of nature-object that has been imposed since the colonization. The defense of these rights also highlights indigenous people ways of understanding nature, whose world view had been excluded from occidental epistemology.

3. Rights of Nature in Law

In Ecuador and Bolivia, the Rights of Nature are protected as part of a larger project, which aims at an alternative to the western idea of development as a whole, seeking a new type of relationship with the environment, the so-called *Buen Vivir* (Acosta and Brand, 2017).

Buen Vivir requires a rupture with the anthropocentric and Cartesian logic that positions man as the lord of nature, in order to aim to recover the sense of more harmonious coexistence of human beings with nature (Salazar, 2016). This does not mean a return to the past or idealization of indigenous-community ways of life, but the recognition and respect for diverse knowledge and experiences, interacting traditional knowledge with new visions, which allow redefining identities for the future (Acosta and Brant, 2017).

Ecuador's Constitution (2008) expressly promulgates the autonomous right of nature and places that Nature or *Pacha Mama* has the right to have respected her existence and the maintenance and regeneration of her life cycles, structure, functions and evolutionary processes. Nature also has the right to restoration and that the State applies precautionary and restrictive measures for activities that may lead to species extinction, destruction of ecosystems or permanent alteration of natural cycles.

In Bolivia the rights of nature are protected by Law of Mother Earth and Framework Law of Mother Earth and Integral Development for Living Well. The first one aims to recognize the rights of Mother Earth – a dynamic living system formed by the community of all life systems and living beings, interrelated, interdependent and complementary - which has the right to live, the diversity of life, water, clean air, balance, restoration, to live free from contamination. The second one aims at respecting ecological limits and changing the search for economic growth for a life in harmony with nature, recovering and strengthening local and ancestral knowledge (Macaya, 2018).

Based on these laws and Constitutions were created the Universal Declaration of the Rights of Mother Earth adopted (2010) at the World People's Conference on Climate Change and the Rights of Mother Earth, held in Bolivia, that recognizes Mother Earth's inherent rights and the obligations of human beings towards her. States that in an interdependent community of life it is not possible to recognize only the rights of human beings, without causing an imbalance on Mother Earth. Nature also has fundamental rights to: exist, prosper, evolve, have its ecosystem processes guaranteed, as well as the quality of life for all its beings, both present and future generations.

In Brazil, three municipalities have recognized the Rights of Nature: Paudalho, Bonito and Florianópolis. Bonito and Paudalho have similar laws that recognize Nature's right to exist, prosper and evolve, which includes all beings, human and non-human, as holders of the right to an ecologically healthy and balanced environment and to maintain ecosystem processes essential to life's quality. The Bonito's Law also provides that in order to ensure the effectiveness of these rights Municipality has to expand public policies in the areas of environment, education, health and economics, aiming at life in harmony with nature. The Paudalho's Law includes that it is up to the municipality and the community to defend and preserve this Right for the present and future generations of all the members of the community of life.

Florianópolis recognizes the preservation of Nature by its own right to exist, and aims to promote harmony with nature, quality of life for human and non-human populations and the principles of *buen vivir*. In addition to preserving natural ecosystem processes, it also aims to recover, restore

and expand them, with a view to socioecological resilience and includes agroecology as an essential practice for the sustainable management of resources. It also addresses the need for decisions to be based on science, using principles and practices of nature conservation and applying the precautionary principle.

These are innovative laws that have a major implementation problem, mainly because they go against the hegemonic model of unrestricted exploitation of nature. But some advances are being made in the judicial sphere.

4. Rights of Nature in Court decisions

In some countries Rights of Nature have been recognized in court decisions, including rights of rivers, ecosystems and mountains. In Ecuador (2011), there was a lawsuit to protect the rights of nature in the case of the Vilcabamba River, where waste from the construction of a road was being dumped. In the Court's decision, damages were ordered to be repaired and the constitutional rights of the river were guaranteed (Rodríguez, 2019).

In Colombia there are several cases even though it's Constitution and laws do not regulate the Rights of Nature. In 2014, in the case of Tayrona National Park, the Court placed the duty of society to respect and guarantee the rights of nature, that mountains, forests, rivers and the atmosphere should be protected by the right to exist and not by utility to men. In 2016, the Constitutional Court recognized the rights of the Atrato River, ordering the government to create a guardian for the river, with a representative of the State and another of the indigenous peoples (Colombia, 2016).

In 2018 the Supreme Court of Justice considered the claim of 25 children about the increase in deforestation of the Amazon rainforest and its contribution to climate change, harmful to future generations. Nature's rights were recognized to the forest and its natural components (Colombia, 2018).

In Brazil the Special Appeal judged by the Superior Court of Justice brought the ecological perspective of the principle of human dignity and the recognition of non-human animals as subjects of rights. Stated that the dignity of non-human animals and all forms of life should be included, based on a biocentric or ecocentric philosophical matrix, which recognizes the connection of the relationship between human beings and nature in the web of life (Brasil, 2019).

The Inter-American Court of Human Rights (IACHR) recognized in Advisory Opinion n. 23/2017 the autonomous legal protection of nature. Recognized the existence of an undeniable relationship between the protection of the environment and the realization of human rights, and both environmental degradation and the effects of climate change affect various human rights, which require a minimal environmental quality for their exercise, thus, there is interdependence and indivisibility between human rights and environmental protection (Corte Interamericana de Derechos Humanos, 2017).

5. Challenges and Obstacles to the Rights of Nature

Advances in the judicial and legislative spheres have not been followed by the political sphere. The effectiveness of the rights of Nature still has political, social and economic barriers.

Even in those countries that have constitutionalized or disposed on law on the rights of nature, the extraction of natural resources remains a pillar of the economy and with that the intense degradation of nature continues (Acosta, Brant, 2017).

In Ecuador, there was an attempt to protect the rights of nature and indigenous peoples based on the concept of *buen vivir* through the non-exploitation of oil in the Preservation Area of Yasuní Park through the collection of monetary donations from developed countries. Without success, the Park started to be exploited, violating constitutional principles of non-exploitation of oil in protected areas (Acosta; Brandt, 2017).

In the case of Brazil, for instance, what has been seen lately in political field is the opposite of protecting the Rights of Nature, including revocation of environmental protection rules, a policy without commitment to combating deforestation and favorable to nature's exploitation.

Jair Bolsonaro assumed the presidency in 2019 and according to the report of the Instituto do Clima (The Weather Institute) (2021) in the last two years the environmental and climate agenda in Brazil suffered setbacks on a large scale, adopting a policy of destruction of the environment and sabotaging the instruments for protecting biomes.

Despite two consecutive years of increased deforestation and fires, the government begins 2021 with a 27.4% reduction in the budget for environmental inspection and fighting forest fires and a 61.5% decrease of resources for the creation and management of conservation units, compared to 2018. The budget for the environmental area is the lowest of the last two decades, and the cut in resources is added to measures such as easing the control of wood exports, the allotment of posts in environmental agencies with military police without technical knowledge and the delivery of the surveillance of the Amazon to the military - under which there was an increase in fires and high rates of deforestation (Instituto do Clima, 2021).

The total number of fines imposed by the Brazilian Environmental Institute in 2020 was also the lowest in two decades, with a 35% drop compared to 2018. The new increase in deforestation - 34% in 2019 and 9.5% in 2020 - coincides with a 42% drop in fines for violations against flora in the Legal Amazon. The anti-indigenous discourse reverberated in the countryside, especially in the Amazon: invasions of indigenous lands grew 135% in 2019.

In February 2020, President Bolsonaro signed a law project (PL 191-2020) to release within indigenous lands (including where there are isolated Indians) mining, electricity generation, oil and gas exploration and production of other hydrocarbons and the cultivation of genetically modified organisms (Instituto do Clima, 2021).

The Environment Minister, Ricardo Salles, came to have control of the National Environment Council (CONAMA) after a Presidential decree and in September 2020 CONAMA by Resolution 500/2020 approved the revocation of a resolution that protected mangroves and sandbanks, among other measures that reduced environmental protection (Instituto do Clima, 2021).

According to data from the Policy for a Whole project, from January to December 2020 there were 593 changes by the federal government related to the environment: 57 determined institutional reforms, 32 revised regulations, 32 promoted flexibility, 19 deregulation and 10 were revocations, others included nominations, harassment of employees and standards changes (Instituto do Clima, 2021).

The Brazilian Supreme Court imposed defeats on the Executive on issues ranging from protection to indigenous peoples (forcing the government to provide emergency aid against COVID-19 in the territories) to overturning CONAMA's decision to reduce environmental protection. Congress barred the so-called *MP da Grilagem* (which allows deforested public lands to become the property of those who illegally occupied them) and the Project of Law that releases economic exploitation in indigenous lands (Instituto do Clima, 2021).

Scientific denialism is also characteristic of the Bolsonaro's government, which shows contempt for universities, for scientific research, rejection of human and social sciences, disregard for the rights of vulnerable populations, indigenous communities, women and homosexuals. It includes denial about preventive measures against COVID-19, stimulating crowds of people and advocating for scientifically unproven therapeutics (Caponi, 2020) in addition to criticizing vaccines, masks and measures of social distance.

In 2019, in view of the release of preliminary data from satellites of the National Institute for Space Research, which showed that more than 1,000 km² of Amazonian forest were deforested in the first 15 days of July, with an increase of 68% in relation to the previous year, the President spoke publicly that the data would not match reality and that the director of the institute should be at the service of some Non-Governmental Organization (Brant, 2019).

Denialism is a process that employs some or all of these five characteristic elements: 1- the identification of conspiracies, that scientists reached the same conclusion because of a secretive conspiracy; 2- the use of fake experts, individuals whose views are inconsistent with established knowledge 3- selectivity, choosing papers that challenge the dominant consensus, seeing the choice of this isolated idea as intellectual courage against the dominant orthodoxy; 4- the creation of impossible expectations of what research can deliver, in the case of climate change, they point, for example, the absence of accurate temperature records from before the invention of the thermometer; 5- the use of misrepresentation and logical fallacies, like saying Hitler supported some anti-smoking campaign to say that controlling tobacco is a Nazi idea (Diethelm and Mckee, 2009).

Under governments that deny science or that focus the economy on extraction of resources, the tendency to change the paradigm in legal science and in environmental policies is delayed or even precluded. Much still needs to be changed for there to be true ecological justice.

References

- Acosta, A. and U. Brand (2017). *Salidas del laberinto capitalista: decrecimiento y postextractivismo*, Barcelona, Icaria Antrazyt.
- Ayala, P. A. (2018). «Constitucionalismo global ambiental e os direitos da natureza ». In Leite, J. R. M. et al. *A Ecologização do Direito Ambiental Vigente: Rupturas Necessárias*, Rio de Janeiro, Lúmen Juris.
- Brasil. Superior Tribunal de Justiça (2019). *REsp 1797175*, Internet Média <<https://stj.jusbrasil.com.br/jurisprudencia/692205375/recurso-especial-resp-1797175-sp-2018-0031230-0>>, accessed July 15, 2020.
- Brant, D. (2019), «Bolsonaro critica diretor do Inpe por dados sobre desmatamento que 'prejudicam' nome do Brasil», In *Folha de São Paulo*. 19 jul. 2019.
- Caponi, S (2020). «Covid-19 no Brasil: entre o negacionismo e a razão neoliberal». In *Estudos Avançados*, vol.34, n.99, São Paulo.
- Colombia (2020). Juzgado Primero Civil Del Circuito Oral de Sogamoso. *Sentencia n. ST-0047*, Internet Média, <<https://bit.ly/2L0QEoO>>, accessed November 28, 2020.
- Colombia (2016). Corte Constitucional, *Sentencia T-622*, Internet Média <<http://www.corteconstitucional.gov.co>>, accessed January 28, 2021.
- Colombia. Corte Suprema de Justicia (2018). *STC 4360-2018*, Internet Média <<http://files.harmonywithnatureun.org/uploads/upload605.pdf>>, accessed January 28, 2021.
- Corte Interamericana de Derechos Humanos (2017). *Opinión Consultiva n. 23/2017*. Internet Média <http://www.corteidh.or.cr/docs/opiniones/seriea_23_esp.pdf>, accessed August 28, 2021.
- Conferencia Mundial de los Pueblos Sobre el Cambio Climático y los Derechos de la Madre Tierra (2010). *Declaración Universal de los Derechos de la Madre Tierra*, Internet Média <<https://gaiacr.org/wp-content/uploads/2016/03/Declaratio%CC%81n-Universal-de-Derechos-de-la-Madre-Tierra-sp.pdf>>, accessed September 4, 2020.
- Crutzen, P. J. «The anthropocene: the current human-dominated geological era». In: *Paths of Discovery Pontifical Academy of Sciences*, Acta 18, Vatican City 2006.
- Diethelm, P. and M. Mckee (2009). «Denialism: what is it and how should scientists respond? », In *European Journal of Public Health*, Volume 19, Issue 1, January 2009, p. 2–4.
- [IPBES] Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (2019). *Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services*, Internet Média, <<https://www.ipbes.net/global-assessment-report-biodiversity-ecosystem-services>>, accessed January 15, 2020.
- Gudynas, E (2019). *Direitos da natureza: ética biocêntrica e políticas ambientais*, São Paulo, Elefante.
- Leite, J. R. M and P. G Silveira (2018). «A Ecologização do Estado de Direito: uma Ruptura ao Direito Ambiental e ao Antropocentrismo Vigentes». In Leite, J. R. M et al. *A Ecologização do Direito Ambiental Vigente: Rupturas Necessárias*. Rio de Janeiro: Lúmen Juris, 2018.

Macaya, A (2018). «La naturaleza como sujeto de derecho: el caso del río Atrato. In Leite, J. R. M, C. E. Peralta and A. A Carli, *Agua y saneamiento básico en el siglo XXI: Brasil y Costa Rica*. San José, C.R, Universidad de Costa Rica.

Observatório Do Clima (2021). *Passando a boiada: o segundo ano de desmonte ambiental sob Jair Bolsonaro*. Internet Média <<http://www.observatoriodoclima.eco.br/orcamento-meio-ambiente-e-o-menor-em-21-anos/>>, accessed February 05, 2021.

Pope, K. (2020). «Justiça Socioecológica como Estratégia para a Necessária Mudança Paradigmática do Direito no Contexto da Policrise Global». In Melo, M. E. ; Leite, J. R. M. (eds.), *Delineamentos do direito ecológico: Estado, justiça, território e economia*, Rio de Janeiro, Lumen Juris.

Rodriguez, A. S (2019). «Los derechos de los ecosistemas». In Chacón, Mario Peña (ed.). *Derecho Ambiental Del Siglo XXI*. San José - Costa Rica, ISOLMA.

Salazar, A. R (2016). *Teoria y practica del buen vivir: origenes, debates concptuales y conflictos sociales. El caso de Ecuador*. Universidade del Pais Vasco. Tesis Doctoral.

Stokholm Resilience Center. *The nine planetary boundaries*. Internet Media <<https://www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries/planetary-boundaries-data.html>>, accessed August 20, 2020.

[UNEP and ILRI] United Nations Environment Programme and International Livestock Research Institute (2020). *Preventing the Next Pandemic: Zoonotic diseases and how to break the chain of transmission*. Nairobi, Kenya, Internet Media, <<https://www.unenvironment.org/pt-br/resources/report/preventing-future-zoonotic-disease-outbreaks-protecting-environment-animals-and>>, accessed September 01, 2020.

L'enquête comme instauration de la justice écologique

Maud Hallin, Université de Liège, **Danièle Magda**, INRAE et **Pierre Stassart**, Université de Liège

1. Considérations environnementales : des éthiques à la justice

Si l'on a longtemps considéré que la radicalité des questions posées par l'écologie politique se concentrait essentiellement sur l'avenir et les générations futures, les bouleversements socio-écologiques en cours nous ramènent à un présent déjà rempli d'incertitudes et de vulnérabilités. En terme de préoccupations environnementales, ceci se traduit par une multiplication des mobilisations pour le « climat » ou la « planète », avec la demande d'actions urgentes et concrètes. Mais ces revendications s'accompagnent également d'une exigence démocratique indispensable pour ne pas dériver vers une dictature climatique ou environnementale. S'il s'agit d'agir maintenant, cela ne doit pas se faire n'importe comment ni à n'importe quel prix : nous devons tenir compte des conséquences des décisions prises aujourd'hui. L'enjeu de ces questions de gouvernance sur la façon de mener les transitions socio-écologiques rejoint la nécessité de ne pas perpétuer ni d'engendrer de nouvelles inégalités ou injustices. Ces attentions se reflètent alors dans la place de plus en plus grande accordée aujourd'hui aux questions de justice par rapport à une approche en termes d'éthiques environnementales. Nous assistons en effet à une multiplication des revendications en terme de justice dans le champ de l'environnement : justice environnementale, justice climatique ou encore justice écologique, mais aussi revendications en termes de justice épistémique pour une plus grande reconnaissance de la diversité des savoirs à prendre en compte pour répondre aux impératifs de transition socio-écologique, interrogeant le rapport sciences-sociétés et dépassant ainsi la distinction experts-profanes.

L'usage de la notion de justice diffère selon les disciplines qui les utilisent (approche juridique ou socio-politique), mais d'une façon générale, l'approche par les inégalités reste une constante, en particulier dans la littérature francophone à propos de la justice environnementale. Pourtant, une approche par les inégalités ne permet pas de rendre compte de ce que produisent les mobilisations qui émergent sur le terrain. Que se passe-t-il dès lors que l'on s'éloigne de la visée de dénonciation de l'injustice, de l'étude des inégalités, pour s'intéresser à ce que produisent les troubles vécus par des communautés qui se mettent en mouvement pour y répondre d'une façon ou d'une autre ? Pour illustrer notre proposition, nous commencerons par donner quelques éléments d'une enquête ethnographique en cours concernant *l'Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions* de Fos-sur-Mer en France. Ensuite nous reviendrons sur la notion de justice écologique telle qu'elle a été pensée jusqu'à présent, pour finalement proposer de l'enrichir en mobilisant l'approche pragmatique d'enquêtes sociales et d'expériences proposée par le philosophe américain John Dewey (2010).

2. L'Institut écocitoyen de Fos-sur-Mer

Au croisement des enjeux de justice écologique et de justice épistémique, nous nous intéressons aux mobilisations environnementales qui se développent dans le contexte de l'une des plus grandes zones industrialo-portuaires d'Europe, celle de Fos-sur-Mer (totalisant 10 000 hectares

environ) dans le sud de la France. C'est en effet sur ce territoire, situé à proximité de Marseille et dans le prolongement de la Camargue, que l'État français a décidé, à la fin des années 1960, d'y développer des activités industrielles et portuaires pour relancer une économie tournée vers l'international. Les chantiers nécessaires au développement de cette zone industrialo-portuaire (ZIP), abritant des industries de sidérurgie et de pétrochimie ainsi qu'un port pour porte-containers, ont alors amené des bouleversements majeurs au niveau des paysages sociaux et écologiques locaux, entraînant l'apparition conjointe de préoccupations environnementales (Gramaglia et Dauphin, 2017; Girard, 2012; Osadtch, 2015).

Figure 3. Vue de Fos-sur-Mer sur la zone industrialo-portuaire



Source : Hallin.

Au début des années 2000, de nouveaux projets industriels voient le jour sur ce territoire, dont celui de l'implantation de l'incinérateur des déchets ménagers de la Communauté urbaine de Marseille. Après les bouleversements des quarante dernières années, ces nouveaux projets sont fortement contestés par les riverains de la ZIP, entraînant alors de nouvelles mobilisations d'opposition. En particulier, face au projet d'incinérateur de Marseille, perçu comme illégitime et imposé unilatéralement par la ville de Marseille, certains habitants et élus locaux mettent en œuvre des stratégies d'actions se basant sur une meilleure compréhension des impacts des pollutions sur le territoire, avec la volonté de doter le territoire d'une politique scientifique territorialisée et indépendante. Bien que le projet d'incinérateur n'ait pas pu être abandonné, cette stratégie a abouti à une première étude pour établir un état des lieux environnemental et identifier les zones les plus impactées par les pollutions, en soulignant les ignorances encore existantes quant à la qualité de l'air, de l'eau et du sol (Blanchard *et al.*, 2009). Pour combler ces ignorances, un *Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions* a été créé en 2010, afin de suivre sur le temps long les effets des pollutions sur l'environnement et la santé humaine à l'échelle du territoire. En dépassant le cadre strict de la surveillance réglementaire, cette structure composite associe des citoyens et des chercheurs pour travailler ensemble à la production de nouvelles connaissances pertinentes par rapport aux enjeux environnementaux locaux.

Figure 4. Campagnes de mesures de l'Institut écocitoyen (de l'eau du Golfe de Fos à gauche, et de la qualité de l'air par l'observation des lichens à droite)



Source : Hallin.

A partir du moment où les projets industriels, face auxquels des dynamiques d'oppositions se sont mises en place, ne sont pas abandonnés mais se matérialisent au contraire comme nouvel élément du paysage, comment se poursuivent alors les mobilisations et comment les appréhender ? Autrement dit, après la lutte, que reste-t-il à suivre pour une analyse en terme de justice écologique ? A Fos-sur-Mer, l'incinérateur EveRé été mis en service depuis 2010, mais parallèlement, des citoyens et chercheurs travaillent ensemble pour produire des connaissances, approfondissant ainsi leur compréhension du territoire et des enjeux environnementaux qui s'y jouent. De même, cette co-production de connaissances permet aussi de tisser de nouvelles relations entre humains (citoyens et chercheurs par exemple) et non humains (notamment par l'utilisation de bioindicateurs pour évaluer l'impact des pollutions³⁶). Dans notre perspective de recherche, la question de la justice ne s'arrête alors pas avec la conclusion des projets, que ceux-ci soient abandonnés ou construits. Nous pensons au contraire qu'il y a lieu de poursuivre l'analyse, de continuer à s'intéresser aux dynamiques plus silencieuses qui contribuent à la formation d'un commun. S'éloignant ainsi d'une approche par les inégalités, et d'une perspective de luttes ou de « résistances éclairées » (Sébastien, Milanese, et Pelenc, 2019), nous souhaitons mettre en lumière les processus d'enquête et de production de connaissances comme une façon d'appréhender et d'habiter le territoire qui permet aussi l'instauration d'une justice écologique. Car ici, à travers l'expérience de l'Institut écocitoyen et l'apprentissage d'une pensée collective associant chercheurs et citoyens, mais aussi lichens, poissons et autres non-humains, nous nous intéressons d'abord au « monde *en train de se faire* » (Hache, 2011), et aux tentatives des acteurs pour faire « tenir ensemble des dimensions laissées habituellement de côté » (Hache, 2013).

³⁶ Par exemple, concernant la qualité de l'air, il a été mis en place un protocole citoyen d'observation lichénique (Gramaglia et Dauphin, 2017); ou encore, concernant la pollution marine, un protocole s'est construit en partenariat avec des pêcheurs pour le choix de l'espèce bioindicatrice (le congre) (Gramaglia et Mélard, 2019).

3. De la justice environnementale à la justice écologique

D'abord issue de mouvements sociaux d'opposition contre l'impact disproportionné de pollution sur des minorités aux Etats-Unis dans les années 1980, la justice environnementale a ensuite été reprise par le milieu académique. Sa première conception fut essentiellement basée sur une approche spatiale de justice redistributive (Fol et Pflieger, 2010). Mais cette approche en terme de distribution, se focalisant sur la géographie des inégalités environnementales, ne faisait pas l'unanimité. A la suite des géographes, d'autres chercheurs se sont alors emparés de la notion comme cadre d'analyse pour la recherche. C'est ainsi que David Schlosberg (2007), en s'inspirant des revendications des mobilisations sur le terrain et des travaux académiques sur la justice sociale, a proposé une définition tridimensionnelle de la justice environnementale, intégrant trois enjeux reliés et se recouvrant :

- la distribution des biens et maux environnementaux,
- la reconnaissance culturelle,
- et la participation politique.

David Schlosberg soulève le lien direct entre un manque de reconnaissance et le déclin de participation au sein de la communauté, y compris au niveau politique et institutionnel. La participation, à travers des procédures de prise de décisions démocratiques et participatives, serait alors la conséquence et la condition de la justice environnementale, comme un moyen de s'attaquer à la fois aux problèmes de distributions inéquitables et aux conditions qui minent la reconnaissance sociale (Schlosberg, 2004).

À ces trois dimensions, d'autres auteurs insistent également sur la nécessité d'y inclure la reconnaissance d'un pluralisme épistémique qui autorise différentes formes de connaissances et de pratiques, scientifiques ou profanes (Coolsaet, 2015; Brister, 2012). En particulier, Marie Gaille (2017) considère la dimension épistémique comme un enjeu à part entière de la justice environnementale pour ce qui a trait aux risques environnementaux et sanitaires. Ceux-ci étant appréhendés par les acteurs en fonction des savoirs établis (profanes ou experts) tout autant que de l'ignorance engendrée, cela pose la question de savoir quels types de connaissances sont reconnus, suivant quels critères, et qui participe à leur production. Elle propose alors d'utiliser la notion d'injustice épistémique de M. Fricker pour élargir la théorie de la justice environnementale en ajoutant cette quatrième dimension de « misconception ».

Parallèlement à cette approche tri ou quadridimensionnelle de la justice environnementale, deux questions nous ont interpellés, nous amenant à considérer que ce cadre de la justice pouvait continuer à être déplié. Il s'agit d'une part de la prise en compte, pour penser la justice, des bouleversements socio-écologiques en cours qui peuvent être repris sous le terme Anthropocène. Comment en effet appréhender la justice environnementale dans le contexte de ces transformations socio-écologiques globales auxquelles nous devons actuellement faire face ? S'il est certain que les conditions tridimensionnelles initiales sont nécessaires, sont-elles pour autant entièrement suffisantes ? Est-ce qu'accorder une juste distribution, reconnaître la pluralité culturelle et mettre en place des procédures de participation conclut-il la question de la justice environnementale, alors que le cadre de vie général est lui-même en pleine mutation ?

Il est possible que dans un monde stabilisé, la question pourrait se clôturer ainsi, c'est-à-dire par la mise en œuvre de conditions procédurales (au sens où elles pourraient être assurées et garanties par des institutions) qui garantissent le respect d'une justice environnementale tridimensionnelle. Mais le contexte des transformations socio-écologiques auquel nous sommes confrontés nous amène de nombreuses indéterminations auxquelles nous devons apprendre à faire face, et nous oblige à poser la question à nouveaux frais. Il s'agit alors de garder les yeux ouverts et rester attentifs aux relations au monde que nous véhiculons et sur lesquelles nous décidons de nous appuyer pour formuler de nouvelles propositions de relations écologiques justes. Dans ce cadre, et sans vouloir opposer justice des humains et justice pour la nature, nous faisons alors le choix de privilégier la notion de justice écologique (Bosselman, 2008) à celle de justice *environnementale*, afin de sortir d'une approche exclusivement anthropocentrée et offrir la possibilité de porter une attention conjointe à l'humain et aux non-humains.

D'autre part, la question posée par Anna Tsing (2017, p. 63), à savoir comment « penser la justice sans le progrès » pour prendre en compte les incertitudes constitutives de nos mondes en transformation, nous amène également à considérer qu'il ne s'agit plus seulement de réparer des injustices, mais bien aussi d'apprendre, ici et maintenant, à vivre dans le contexte d'environnements abimés et vulnérables, riches des « ruines du capitalisme ». L'enjeu serait alors pour nous de considérer la justice écologique non plus seulement comme une fin en soi mais comme étant aussi un moyen pour habiter, ici et maintenant, des mondes abîmés. Pour cela, notre proposition sera d'accorder une valeur aux expérimentations et processus d'enquêtes de publics mixtes qui essaient, par leurs alliances multiples, de répondre aux troubles socio-écologiques vécus.

4. Enquêter, réinvestir le présent

A la suite de cette réflexion, nous proposons de déplier la justice écologique dans sa dimension expérientielle d'enquêtes. Car cet *ici et maintenant*, et avec les *non-humains*, c'est précisément ce que doit investir la justice écologique pour y réintroduire du possible et fabriquer un « présent épais » qui autorise des interconnexions multiples entre passé, présent et futur (Haraway, 2018; 2020). Nous proposons alors d'y inclure les processus d'apprentissage multisitués et collectifs de publics qui se construisent autour de démarches d'enquêtes (éco-)sociales et d'expérimentations telles que John Dewey entend la revendiquer comme guide, en science comme en éthique (Dewey, 2010).

Pour Dewey, la vie est constituée d'une infinité d'expériences qui sont des ajustements perpétuels, des co-évolutions entre un individu et son environnement. Faire une expérience signifie relier une action à quelque chose qui nous affecte, trouver la bonne réponse, réagir de façon à surmonter le trouble rencontré, tout en prenant soin des conséquences de son action. Mais lorsque la continuité des expériences est interrompue, Dewey propose d'utiliser la méthode de l'enquête sociale pour rétablir le continuum des expériences. Il s'agit alors de la phase active de l'expérience, ou « l'ensemble des procédures menant d'un trouble ou d'un doute à un objet partageable (au sens où il devient une partie de l'environnement objectivable), conclusif » (Zask 2007). Ces démarches d'enquêtes sont indissociables de la formation de connaissances partagées qui permettent de produire du commun. Le milieu de l'enquête étant la pluralité, elle se présente

également comme un « effort de relier, de mettre en lien des choses disparates, voire antagonistes » (Zask, 2008).

Si Dewey a pensé ces processus d'enquêtes sociales dans le cadre d'une interrogation sur la place et le rôle des publics à la formulation d'une opinion en démocratie, le croisement de cette notion d'enquête sociale avec les enjeux de justice écologique nous semble riche à différents points de vue. Il approfondit en effet le lien entre justice écologique et justice épistémique : il ne s'agit plus seulement de reconnaître un pluralisme des savoirs, ni de considérer les enjeux épistémiques comme une quatrième dimension à prendre en compte dans la définition de la justice écologique, mais bien d'accorder une attention au processus-même de production de savoirs, en prenant soin des conséquences des savoirs produits et en accordant de l'attention aux alliances multiples, humaines et non-humaines, nécessaires à ces processus d'enquête. L'expérimentation et l'enquête sociale dépassent ainsi les conditions procédurales de participation, permettant de cultiver ce que les philosophes Isabelle Stengers et Vinciane Despret (2011, p. 63) appellent la « confiance dans la possibilité qu'un problème, lorsqu'il est libéré des généralités qui le prennent en otage, lorsqu'on lui donne sa chance, puisse se déployer dans des dimensions inattendues, puisse devenir ce qui oblige à penser, c'est-à-dire ce qui fait passer du refus à la création. » Cette création étant bien l'enjeu de l'enquête, comme nous l'explique Joëlle Zask : « une enquête ni n'enregistre d'une manière neutre et détachée le réel, ni ne se déploie dans la nostalgie de ne pouvoir le faire ; elle crée du réel ». Et « parce qu'elle concerne la possibilité de provoquer des points de rencontre et de coopération entre des personnes appartenant à des groupes humains [et non-humains serions nous tentés de rajouter], sociaux ou culturels, différents, l'inter-objectivation [à laquelle aboutit l'enquête] pourra apparaître comme un concept conjointement épistémologique et politique » (Zask, 2004).

Ce saut qualitatif qui s'éloigne d'une approche par les inégalités pour accorder de l'attention aux processus d'enquêtes revient également à considérer la justice moins comme une idée déjà donnée en soi (que ce soit comme règle de conduite dans une conception déontologique ou un objectif à atteindre dans démarche téléologique), mais comme étant quelque chose à construire et présentant des ressorts de transformation. Dans sa préface à la traduction française du livre de Dewey *Le public et ses problèmes*, J. Zask (2010, p. 14) nous explique que par le fait de considérer la politique comme une expérimentation, Dewey « cesse de considérer la fin comme un but ultime et intangible qui serait susceptible d'orienter *de l'extérieur* les mouvements de libération ou le cours "nécessaire" de l'histoire humaine. La fin n'est pas "finale", elle est simplement "ce qui est en vue" – provisoire et contextuelle. » L'enquête est alors ce qui nous permettrait, à travers la formation d'une pensée collective pour répondre aux troubles vécus, d'investir un « présent épais » et d'incarner (ou d'instaurer), ici, maintenant et avec les non-humains, une justice écologique prise comme un moyen (une « fin-en-voie ») et non pas seulement une fin (en soi) pour habiter des mondes abimés. Ou encore, pour le dire à la façon de Vinciane Despret (2019), l'enquête interspécifique serait à la justice écologique une façon de multiplier les mondes pour rendre le nôtre plus habitable.

Bibliographie

- Blanchard, F., D. Hube, D. Salquebre, D. Allier, A.-S. Saffre, J. L. Lambeaux, et V. Raymond. 2009. *Aigrette. Synthèse des résultats et plan d'action à l'échelle du territoire du San Ouest Provence. Rapport final*. France. BRGM/RP-57415-FR.
- Bosselman, Klaus. 2008. « Ecological Justice ». Dans *The Principle of Sustainability: Transforming Law and Governance*. Farnham, Surrey, UK: Ashgate Publishing, p. 79-109.
- Briester, Evelyn. 2012. « Distributing Epistemic Authority: Refining Norton's Pragmatist Approach to Environmental Decision-Making ». Dans *Contemporary Pragmatism*, vol. 9, no 1, p. 185-203. <https://doi.org/10.1163/18758185-90000222>.
- Coolsaet, Brendan. 2015. « Transformative Participation in Agrobiodiversity Governance: Making the Case for an Environmental Justice Approach ». Dans *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, vol. 28, no 6, p. 1089-1104. <https://doi.org/10.1007/s10806-015-9579-2>.
- Despret, Vinciane. 2019. *Habiter en oiseau*. Actes Sud. Mondes Sauvages.
- Despret, Vinciane, et Isabelle Stengers. 2011. *Les faiseuses d'histoires. Que font les femmes à la pensée ?* Paris, Les empêcheurs de penser en rond.
- Dewey, John. 2010. *Le public et ses problèmes*. Gallimard. Folio Essais.
- Fol, Sylvie, et Géraldine Pflieger. 2010. « La justice environnementale aux États-Unis : construction et usages d'une catégorie d'analyse et d'une catégorie d'action ». Dans *Justice Spatiale | Spatial Justice*, no 2 (octobre), <http://www.jssj.org>.
- Gaille, Marie. 2017. « La question du savoir comme enjeu pour la justice environnementale (version avant épreuve) ». Dans S. Becerra et al. (dir), *Faire face aux risques dans les sociétés contemporaines*, Toulouse: Octarès Editions, p. 29-40.
- Girard, Tobias. 2012. *Les pouvoirs du danger. Zone industrielle de Fos-sur-Mer. Anthropologie politique des risques industriels et du conflit de l'incinérateur*. Thèse de doctorat. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).
- Gramaglia, Christelle, et Charles-Enzo Dauphin. 2017. « Toucher la pollution industrielle du doigt grâce aux lichens. Ethnographie d'une observation scientifique et citoyenne de l'environnement à Fos-sur-Mer ». Dans *Techniques & Culture, Suppléments au n°68*, mis en ligne le 18 décembre 2017, consulté le 24 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/tc/8610>.
- Gramaglia, Christelle, et François Mélard. 2019. « Looking for the Cosmopolitical Fish: Monitoring Marine Pollution with Anglers and Congers in the Gulf of Fos, Southern France ». Dans *Science, Technology, & Human Values*, vol. 44, no 5, p. 814-42. <https://doi.org/10.1177/0162243919860197>.
- Hache, Emilie. 2011. *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*. Paris, La Découverte. Les Empêcheurs de penser en rond
- . 2013. « Justice environnementale, ici et là-bas ». Dans *Contretemps, revue de critique communiste* (blog), mis en ligne en décembre 2013, consulté le 10 mars 2021, <https://www.contretemps.eu/justice-environnementale-ici-et-la-bas/>.
- Haraway, Donna. 2018. « Staying with the Trouble for Multispecies Environmental Justice » Dans *Dialogues in Human Geography*, vol. 8, no 1, p. 102-05.
- . 2020. *Vivre avec le trouble*. Vaulx-en-Velin, Editions des mondes à faire.
- Osadtschy, Clara. 2015. *Confits environnementaux en territoire industriel : réappropriation territoriale et émergence d'une justice environnementale. Le cas de l'étang de Berre et de Fos-sur-Mer*. Thèse de doctorat. Université du Maine.

Schlosberg, David. 2004. « Reconceiving Environmental Justice: Global Movements And Political Theories ». Dans *Environmental Politics*, vol. 13, no 3, p. 517-40. <https://doi.org/10.1080/0964401042000229025>.

———. 2007. *Defining Environmental Justice: Theories, Movements, and Nature*. Oxford University Press.

Sébastien, Léa, Julien Milanesi, et Jérôme Pelenc. 2019. « Résister aux projets d'aménagement, politiser les territoires: Le concept de résistance éclairée appliqué à trois conflits d'aménagement (France, Belgique) ». Dans *VertigO*, vol. 19, no 1 (juillet). <https://doi.org/10.4000/vertigo.24269>.

Tsing, Anna. 2017. *Le champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*. Paris, Les empêcheurs de penser en rond. La Découverte.

Zask, Joëlle. 2004. « L'enquête sociale comme inter-objectivation ». Dans B. Karsenti et L. Quéré (dir), *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*, Raisons pratiques. Paris, EHESS, vol. 15, p. 141-63.

———. 2007. « Anthropologie de l'expérience ». Dans D. Debaisse (dir), *Vie et expérimentations. Peirce, James, Dewey*, Paris, Vrin, p. 129-46.

———. 2008. « Situation ou contexte? Une lecture de John Dewey ». Dans *Revue internationale de philosophie*, vol. 245, no 3, p. 313-28.

———. 2010. « La politique comme expérimentation. Préface à la traduction de *Le Public et ses problèmes* de J. Dewey (1927) ». Dans J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, Gallimard, Folio Essais, p. 11-65.

Séance 2C – Recherche engagée, justice sociale et épistémique / Engaged Research and Social and Epistemic Justice

Chercher ailleurs et chercher autrement : le chercheur et la chercheuse en résidence comme pratique de décolonisation épistémique ? (résumé)

Geneviève Huot, TIESS et Annie Camus, UQAM

L'organisme Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) est un organisme de liaison en innovation sociale qui a fait le pari de faire reposer son approche sur la collaboration entre chercheurs-resses et praticiens-nes. Nous nous proposons d'explorer les formes concrètes que prend cette collaboration au TIESS et le rôle que joue ce dernier dans la facilitation du croisement des acteurs-rices et des savoirs pour permettre la cocoonstruction de connaissances nouvelles. Le TIESS expérimente également une formule inusitée : celle du chercheur et de la chercheuse en résidence. À partir d'une analyse de cette expérience, nous exposerons dans quelle mesure celle-ci nous paraît susceptible de soutenir la collaboration et le dialogue entre les différents types de connaissances pour travailler à une plus grande justice épistémique. Et de là, nous dégagerons des pistes afin de réussir à formaliser et diffuser ce type de pratique sachant qu'elle rencontre nombre d'obstacles.

Engaged Research and Social Validity: the Work of Polos de Cidadania (résumé)

Teresa Harari, FGV EAESP, Marlei Pozzebon, HEC Montréal et FGV EAESP, André Luiz Freitas Dias, UFMG et Armindo dos Santos de Sousa Teodósio, PUC Minas

In this article, we examine the value of combining engaged research and social validity to encourage researchers to be more critical and reflexive regarding their participatory or collaborative inquiry. We draw on the experience of Polos de Cidadania (Poles of Citizenship), a transdisciplinary program of extension, teaching and applied research at the Faculty of Law of the Federal University of Minas Gerais (UFMG), that have been constructing 'social validation' as a key premise behind their research initiatives. Born in 1995, it is one of the most influential organizations in the field of human rights of excluded people in the state of Minas Gerais (from now on, it will be called simply Polos). The formation of Polos was closely linked to the work of Miracy Gustin, a professor of law who, against the current of her time and place (the world of law is/was very conservative), insisted on connecting legal thought to social transformation. Since its birth, the action of Polos is associated to collaborative research in different urban and rural social conflicts that mark the life of the citizens of their region (Rubião, 2010).

The working methodology developed by Polos throughout its 25 years is inspired, among others, by two thinkers-activists of Latin American history: Orlando Fals Borda and Paulo Freire. The Colombian sociologist Orlando Fals Borda, known for the "participatory action research" (IAP), defends an engaged research, committed to social transformation (Fals Borda, 1979). Research is not a resource for "discovering" reality, but a strategy for critical reading of the world and awareness of oppressed groups for social change (Mota Neto, 2018). Besides, the author surpasses the subject-object dichotomy, typical of dominant research approaches. The investigation takes on a dialogical and participatory character, so that the popular classes become protagonists of the investigation (Cichoski & Alves, 2019; Mota Neto, 2018). The active involvement of members of excluded communities guides the development of autonomy and citizen action. Research, teaching and community relations are therefore inseparable (Bruton et al., 2020).

The three principles of interaction between Polos, communities and governments are: dialogue, art and the ethics of care. Dialogue and continuous reflexivity are two elements guided by the praxis of Paulo Freire (1981). Dialogue is seen as the essence of an education of humanization that stands on two dimensions: acting and reflecting on reality. To these two elements, we add a third: to feel. For Fals Borda, the researcher must transcend observation and dive intensely into the interaction with the community, letting himself be affected by their way of living and reliving along the social struggles (feeling-thinking) (Barbosa, 2019; Cichoski & Alves, 2019; Mota Neto & Streck, 2019). Another fundamental axis of the work of Polos is change through art. They rely mainly on social theater inspired by Augusto Boal (Saldanha et al., 2019). The process of creating theatrical pieces are done between artists, researchers, and the community, where local grammars and academic grammars mix to create a transformative performance (Pereira, 2019).

Finally, the third fundamental element is the ethic of care: we need to care in an ongoing way for the other, for ourselves, and for the consequences of our research. This posture emphasizes the sensitivity, empathy and subjectivity of individuals, respecting the time and difficulties of each person.

To conclude, beyond the activist and engaged research methodology of Polos, our article would like to discuss the concept of social validation. In the organizational field, the positivist view of validity prevails, which involves determining the degree to which researchers' statements about knowledge related to reality (Cho & Trent, 2006). The researcher's engagement and direct involvement are often considered a threat to the validity and objectivity of the research (Pozzebon, 2018). In recent years, however, there has been an advance in the debate on evaluation criteria for qualitative non-positivist research. In this context, some authors sought to bring new ways of assessing the reliability of a research based on social relevance (Lather, 1986; Oliveira & Piccinini, 2009; Wolf, 1978). However, the concept of social validation is still under explored in the literature and the case study of Polos allows to deepen this discussion.

Any research work done by Polos students or researchers must go through the approval and involvement of community members through a social validation process. More than involving communities in the problematization and development of collaborative research, this principle seeks the relevance of the entire research process - formulation of the problem, design of a theoretical framework, data collection and analysis, presentation of results - in dialogue with the community. Hence, we conclude that social validation is a key element for engaged research to actually achieve its goal of emancipation and transformation of social reality. This is a huge challenge for even the most partnership-oriented and engaged researchers (Pozzebon, 2018).

References

- Barbosa, L. P. (2019). Estética da resistência: arte sentipensante e educação na práxis política indígena camponesa latino-americana. *Conhecer: Debate Entre o Público e o Privado*, 9(23), 29–62. <https://doi.org/10.32335/2238-0426.2019.9.23.1144>
- Bruton, M. C., Tello-Rozas, S., & Pozzebon, M. (2020). Participatory Action Research: recovering Fals Borda Legacy. In *CRISIS Working Paper*.
- Cho, J., & Trent, A. (2006). Validity in qualitative research revisited. *Qualitative Research*, 6(3), 319–340. <https://doi.org/10.1177/1468794106065006>
- Cichoski, P., & Alves, A. F. (2019). A pesquisa-ação na obra de Orlando Fals Borda: contribuições para repensar o desenvolvimento rural. *CAMPO-TERRITÓRIO: Revista de Geografia Agrária*, 14(34), 61–85. <https://doi.org/10.14393/RCT143403>
- Fals Borda, O. (1979). Cómo investigar la realidad para transformarla. In *El problema de cómo investigar la realidad para transformarla* (3rd ed., pp. 11–57). Tercer Mundo. <http://bibliotecavirtual.clacso.org.ar/ar/libros/coedicion/fborda/09como.pdf>
- Freire, P. *Pedagogia do oprimido*. 9. ed. Rio de Janeiro: Paz e Terra, 1981
- Harari, T. ; Pozzebon, M. ; Dias, A. L. F. ; Teodósio, A. S. S. (2021) 'Pesquisa engajada e validação social: aprendendo com o programa mineiro Pólos de Cidadania'. Work in progress to be submitted to *Revista de Ciências da Administração*.

- Lather, P. (1986). Issues of validity in openly ideological research: Between a rock and a softplace. *Interchange*, 17(4), 63–84. <https://doi.org/10.1007/BF01807017>
- Mota Neto, J. C. da. (2018). Paulo Freire e Orlando Fals Borda na genealogia da pedagogia decolonial latino-americana. *Folios*, 48, 3–13. <https://doi.org/10.17227/folios.48-8131>
- Mota Neto, J. C. da, & Streck, D. R. (2019). Fontes da educação popular na América Latina: contribuições para uma genealogia de um pensar pedagógico decolonial. *Educar Em Revista*, 35(78), 207–223. <https://doi.org/10.1590/0104-4060.65353>
- Oliveira, S. R. De, & Piccinini, V. C. (2009). Validade e reflexividade na pesquisa qualitativa. *Cadernos EBAPE.BR*, 7(1), 90–98.
- Pereira, G. C. (2019). *Dramaturgia do Agora* [Universidade Federal de Minas Gerais]. <https://doi.org/10.1017/CBO9781107415324.004>
- Pozzebon, M. (2018). From aseptic distance to passionate engagement: reflections about the place and value of participatory inquiry. *RAUSP Management Journal*, 53(2), 280–284. <https://doi.org/10.1016/j.rauspm.2018.02.002>
- Rubião, A. A. (2010) “Universidade Participativa”: Uma análise a partir do Programa Pólos de Cidadania. n. Paris 8, p. 417
- Saldanha, F. P. ; Le-Puil, D. ; Pozzebon, M. & Mailhot, C. (2019). Boal's Theatre-Intervention, Counter-Narratives and Social Changes: The case of Mise au Jeu. 79th Annual Meeting of the Academy of Management (AOM), August 9-13, Boston, Massachusetts, USA.
- Wolf, M. M. (1978). Social validity: the case for subjective measurement. *Journal of Applied Behavior Analysis*, 11(2), 203–214.

Building up the World We Wish. The Role and Challenges of the Engaged Researcher in Building Social Transformation

Valeria Giannella, Federal University of South Bahia

1. Introduction

The objective of the present work is to investigate the epistemological, theoretical and methodological bases of the performance of the figure I will call engaged researcher, as an actor/mobilizer of a field of action that also integrates a variety of other social organizations, collectives and more or less consolidated groups and institutions. I will resume the question that instigates these notes as follows: how the action of engaged researchers – as integrating complex socio-ecosystems of political action – contributes with the movement of contrasting global injustice and can foster the emerging of futures, alternatives to the global crises we witness?

It is worth highlighting the wide, global context in which this reflection occurs. We are already used to the descriptions and analysis of the multiple crises that our world is going through nowadays. The pandemic that has been plaguing the planet for over a year now has bleakly opened up the tangle of crises that globalized capitalism has generated and which, it seems, is unable to resolve. The ecological crisis turns into a sanitary, economic and social one. Indeed, we are facing a systemic crisis, incorporated in a major one that affects our societies: that of democracy. The recent literature about the crises of democracy is huge and it is impossible to handle it here (Croach, 2000; Levitsky et Ziblatt, 2018; Giannella, 2020), I am bringing here this brief allusion to the crisis of democracy, and the many other crises that unfold within it, because as conscious citizens and as social scientists, we are being urged by these crises to engage in the search for new ways to take care of our common future, of our common Mother Earth and of our societies, whose destiny are inextricably linked.

For better or for worse, modern science is certainly one of the main responsible for the systemic crises I hinted above, having been considered as the basic block of the arising of capitalism and then of its globalization. I speak, in particular, about the still dominant vision of science, the positivist paradigm of science, which intended to apply an absolute, linear and neutral rationality to unravel universal laws, considered as independent of time and space and on these bases believed to be able to predict and control the natural and even social phenomena. This view assumed that order and linearity were intrinsic characteristics of nature and reality and not just projections of the world desired by the scientists themselves.

Indeed, the twentieth century took charge of contradicting these certainties. Since the discoveries regarding the sub-atomic world and its totally counter-intuitive characteristics, the certainties about the order, linearity and predictability of our world have been widely shaken and we are faced with the concept of complexity, where order and disorder dance together putting usually out of reach the ideal of total predictability and control (Prigogine et Stengers, 1997). In the midst of the great earthquake that affected science at the beginning of the last century, one element was especially critical and generated an important change. It is the recognition that the

fundamental postulate of modern science, that is the asserted independence between the observer and what he/she observes, does not find verification even in the field of the natural sciences. The idea of a panoramic place, that of neutral and objective observation, they are all strategies to cover the dominance of just a unique point of view assumed to be the only possible one, and actively and violently promoting the silencing of many others (Santos, 2014; Mignolo, 2012). This is the standpoint of the white, European, middle class, heteronormative man, assumed as the absolute apex of a natural pyramid and that leads to the active discrimination of women, blacks, traditional peoples of the whole world and of all vision and non-Western knowledge as primitive and inferior. The attempt of shifting from the idea of Science (in the singular and with big S) to that of the “adventure of sciences” (Stengers, 2012) it is certainly not easy to achieve.

The distinction between such an adventure and Science as a general conquest is certainly hard to make if you consider what is done in the name of science today. However, it is important to do so because it allows for a new perspective: what is called Science, or the idea of a hegemonic scientific rationality, can be understood as itself the product of a colonization process. (Stengers, 2012, w/p).

Since the end of the last century, we have stronger arguments to affirm that all knowledge is, first of all, the knowledge of our own relationship with what we are trying to know (Santos, 1992). We know from a specific place, from a specific experience of life, education, culture the concepts of positionality and place of speech appeared and affirmed themselves with force to contrast and substantiate a new ideal for the «scientific adventure». This is now conceived as aware of its limitations, it advocates dialogue and the encounter between distinct and equally valuable knowledge, which cannot be hierarchized based on its geographic and cultural origin, and aims to describe and interpret complex problems and guide action to address them.

Here there are, very briefly, the main premises and arguments that support the practice of engaged researchers that I will try to portray below. It is important to emphasize that I do not affirm the existence of a univocal and homogeneous theoretical and methodological framework among all, but a common ground of criticism to the traditional view of science and the ongoing, almost artisanal, contextual construction of alternatives to it. The arguments presented here derive from self-reflection based on the practice of a university professor, as well as on the observation of the practice of many colleagues, who share similar epistemological, theoretical and political postures.

Recognizing an engaged researcher

The engaged researcher, which I am focusing here is not at all an abstract figure. I am talking about women and men whose performance is marked and embodied by gender choices, race, socio-political origin, all kinds of different biographies, etc. I speak of «researcher» but this is not the figure that the classic conception of science represented as its hero for many centuries. The researcher brought here to bear is a not neutral and not objective subject, compromised to the vision of a thriving and just world, who acts in multiple and interconnected fronts, as a facilitator, an advisor, an educator, shortly, as someone who can listen to wishes and potentials and act as a «midwife» of possible futures. The practice of this figure reminds that of a «sower», a mobilizer

of interactive processes, able to acknowledge and enhance collective knowledge, as well as, acknowledge the critic role that it could have in transforming the actual conditions of deprived contexts.

The performance of engaged researcher rarely fits into clear-cut categories; it is a hybrid and transgressive practice if compared to the classically conceived boundaries between teaching, research and extension, and blurs the stereotyped images of the subjects who would practice each one. Such an observation explains why these practices often raise opposition and need to build up their own way to resist and affirm themselves in the traditional academic contexts. The stated hybridism materializes in processes that we can describe as «extension- research» or co-research; they imply in specifics ambitions and challenges and face a work of deconstruction and reconstruction, of references, premises and postures in order bring about the contribution to transformation that they pretend. The ambition is contributing to the construction of relevant knowledge and action jointly with local actors and communities. The challenge is to act contrasting so many and consolidated paradigms, models and references recognizing ourselves, as scientists, no longer as possessors of some absolute truth, but as actors with specific worldview, values, knowledge... – in dialogue with many others who also bring to bear their entire baggage of values, desires and knowledge.

Now, even though I would not like to write an exclusively theoretical paper, the given space here really does not allow for the presentation of examples. Whatever case I might select would imply the reconstruction of wide and complex contexts. There is no way to portray such complexity in the space I have here. The alternative I choose is to refer to one field of practice among the many possible ones – as inspirations of the theoretical reflection I will unfold below. Hence, I will give some very basic outline of it and let to the reader curiosity the task of looking for more. The characteristics I will highlight, refer to key dimensions of any interaction process involving academic subjects and this because of the legacy of presumed superiority of knowledge brought by these subjects, as “scientists”, within the contexts. I hope these elements may help to get closer to my objective.

My inspiration comes from the field of practices clustered around the concept of Commons Laboratory, however I need firstly to clarify which meaning of commons I will focus here. It is familiar to encounter it as an adjective, as in «common good» or «common interests». However, these laboratories are based on the proposal of some authors (Dardot et Laval, 2017³⁷; Bollier, 2016; Savazoni, 2018;) to consider the common as a noun or, even better, as a verb. For, there is no common without the process of producing it through a community action; «There is no common without communing» (Savazoni, *ibid.* p. 39).

Parra (2019) affirms:

The Commons is not an object, an essence, a thing. It is of a relational order, of co-production and of the inappropriate (it needs to stop being Commons to be appropriable). It is produced by everyone and it belongs to no one. Even "air" or

³⁷ <https://outraspalavras.net/pos-capitalismo/o-comum-e-a-revolucao-dizem-dardot-e-laval/>.

"language" for it to be a "Commons", must be subjected to relationships that produce it as a Commons. (Parra, 2019, w/p. Mine translation)³⁸.

As a shared ground among these authors are apparent the principles of interdependence and interconnection as characteristics of the Commons.

The drastic separation between culture and nature, created and reinforced by science throughout modernity, no longer makes sense. The Commons disorganizes the traditional dichotomies not only in theory, but based on practices, building true laboratories for other possibilities of living together, in society and with nature. (Giannella, 2020a, p. 98)

Much more could be added about the concept of the Commons, although my focus here is the practice of Commons Laboratory as concrete experiments of «communing». We find such denomination in practices localized in countries such as Brazil and Spain, but, once we understand the meaning and characteristics of such practices we may recognize many mores, with similar features, in many other places. Parra (2019) and Moraes and Parra (2020) help us to clarify the meaning of a Commons Laboratory.

We are interested both in investigating the Commons, and in producing and organizing this way of knowing (laboratory) under the logic of the Commons. Therefore, we call "Laboratory of the Commons" the practice of this double experimentation: simultaneously cognitive and political [...] A laboratory is above all a place for co-research, investigation and experimentation. [...] The space we call a laboratory is not a clean place, aseptic, where what is investigated can be separated from the world "out there". Our laboratory is part of the world and crossed by it. It is a contaminated laboratory. By saying that it is of the order of the Commons means that it does not separate the world between us (those who investigate) and others (subjects / objects of investigation). We also don't think about a laboratory operated by experts or specialists. A laboratory of the Commons, as described by Antonio Lafuente, is a practice where the knowledge of the experience acquires greater dignity and centrality. In saying that "we are all experts in experience" Lafuente operates a symmetrization that radically changes the relationship and hierarchies between the participants in the laboratory. (Parra, 2019, w/p. Mine translation)³⁹.

From these few lines we get a good sample of several characteristics marking the performance of the engaged researcher. This laboratory, as an ongoing result of such a performance, is very far from that of modern science tradition. It is instituted without implying the separation between an inside and outside, neither the ranking of the subjects who attend it by the kind of knowledge they bear. The idea of experts bringing about from outside a ready solution for problems at stake is criticized here, substituted by the process of collective framing of what are the problems affecting a given group/community and collective exploration of alternative ways of using and relating with the urban space that implies in different form of coexistence and conviviality. The

³⁸ <https://outraspalavras.net/cidadesemtranse/o-que-sao-os-laboratorios-do-comum/>.

³⁹ The interview with Antonio Lafuente is accessible at this link: <https://pimentalab.milharal.org/2017/12/12/sentidos-de-um-laboratorio-cidadao-por-antonio-lafuente/>.

assertion that «we are all experts in experience», brilliantly synthesizes the criticism of the privileged place traditionally guaranteed to the scientist. There would be much more to add to describe these inspiring experiences, as well as innumerable others, including in our postgraduate programs. They could illuminate the practice of engaged researchers as the process of getting involved with communities, establishing interaction agreements, assuming the responsibility of co-producing and returning everything that may originate from that interaction... but the space is limited, so I will give a step forth.

2. Four dimensions to identify the common ground of engaged researchers

I tried to outline the incipient and artisanal practice of engaged researcher from which observation, in an abductive way, I will now point out four dimensions which structure its action: the epistemological, axiological, theoretical and methodological framework that allow to account for this type of performance, seeking to clarify the existing distance between this declination of research practice and its more classic version. Once more, these are notes needing deepening in each of the four dimensions.

With the **Epistemological dimension** I highlight the referential of south epistemologies (Santos, 2014), jointly with others contra hegemonic postures all based on a radical critic to the positivist/classic conception of science. On this base we acknowledge the critical role of the concepts of place of speech or positionality in constructing knowledge and action. As relevant examples we observe the growing volume of peripheral, feminist (Collins, 2001), black, indigenous, LGBTs, decolonialist knowledge (Quijano, 2007, Martin, 2011)), intertwined to the concrete organization of movements, activist communication, occupying of social networks, launching of free universities, etc. Definitively, we can understand/interpret/act in the complex world we inhabit just if based on plural forms of describing it. The concept of **perspectivism** emerges as crucial. Quoting Viveiro de Castro: «For, what it ultimately implies is that there is no privileged point of view. There is no transcendent point of view, there is no place from which you can embrace reality as a whole. Reality is the open set of divergent points of view that cohabit and constitute the world» (Viveiro de Castro, 2014)⁴⁰.

Related to the **Axiological dimension** I acknowledge the primary role of values in the producing of knowledge / action aiming to a more just world. Boullosa *et al.* (2021) even speak about «axiological epistemology» which admits the co-existence of multiple rationalities and where: «The notion of knowledge [...] is a normative, subjective, socially constructed type and, most importantly, implicitly anchored in active value structures» (Boullosa *et al.* 2021, p. 10. Mine translation). Thus, in contrast to the idea of neutrality and objectivity endorsed by positivist science, the engaged researchers, commit themselves to honor diversity and strive for inclusiveness and horizontality of their practices to the aim of contributing to the construction and preservation of the Commons. Saying this in other words, this means anchoring in structures of values coherent to our visions and to practicing them in order to make real, even though fragmentary, the world we wish.

⁴⁰ Revista habitus | ifcs – ufrj | vol. 12, no 2, 2014. Contra-antropologia, contra o estado: uma entrevista com Eduardo Viveiros de Castro.

Speaking about the **Theoretical dimension** I recognize the need of discussing the classic assumption of superiority of theory over practice, characteristic of all types of idealisms, but of empiricism too (Santos,1992). Even though admitting our practice as always soaked by many socially built significances and frame-work, as engaged researchers we strive to avoid to impose our theories in the field. We better assume an abductive approach, «as a posture designed aiming at one thing: the achievement of an attitude of preparedness to abandon old convictions and to seek new ones» (Reichertz, 2009, w/p). This is an openness that leads to considering as crucial the task of listening to the contexts where we operate, suspending our worldview, values, analytical categories, etc..., to embrace and dialogue with what we encounter, using our competences to broaden the problems definition, the building-up of sound interactive, participatory processes, the envisioning of alternatives for problem solving, and so on.

Speaking about the **Methodological dimension** I will refer to those methodologies which allow for participatory processes being as radical as possible. The referential of communicative rationality, jointly to the model of deliberative processes, have been frequently assumed as the most advanced we can count on in the sphere of participatory processes. However, Habermas referential also has been criticized for its abstraction, as disconnected from the concrete imbalance of powers that often characterize participatory processes (Fraser, 1997; Flyvbjerg, 2001; Strani, 2014; Giannella, 2020). To invoke the use of competition between rational arguments as a participatory method and the achievement of consensus as the main objective of participatory processes lead us to underestimate the gap between those who historically have a place of speech in public spaces and those who do not. How to revert this situation? The observation of engaged researchers shows that its endeavor passes through the valorization of many more communicative resources than just those of rationality, instrumental or communicative. We need to overcome the absolute reference to dominant rationality in public sphere to open up space to the many more and different way of making sense of the world and namely of public problems. Allowing for art, intuition, creativity, as ways to face and lead to public issues is a path being proposed in many interesting cases around the world and might be summarized by the concept of integrative methodologies (Giannella et Louise, 2013). To conclude these notes, I highlight the concepts of perspectivism, active listening, dialogical stand, ecology of knowledge, and integrative methodologies as key-words that make the changes in references, premises and attitudes of the engaged researcher materialize.

References

- Bollier, D. (2016). *Pensar desde los comunes. Una breve introducción*. España-México-Peru-Argentina, Sursiendo/Traficantes de Sueños/Tinta Limón/Cornucopia/Guerrilla Translation
- Boullosa, R.de F. et al. (2021). «Por um antimanual de avaliação de políticas públicas» *Rev. Bras. Aval.* 10: e100521.
- Collins, P. (2001). *Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment*. New York: Routledge.
- Croach, C. (2000). *Coping with Post-Democracy*. Londres: Fabian Society.

- Estalella, A. J. Rocha. A. Lafuente. (2013) «Laboratorios de procomún: experimentación, recursividad y activismo». Internet media <http://revistas.ucm.es/index.php/TEKN/article/view/48053/44930>. Accessed march 20, 2021.
- Fraser, N. (1993). Rethinking the public sphere: a contribution to a critique of actually existing democracy. In Craig Calhoun (Ed.) *Habermas and the public sphere* (Cap. 5, pp. 109-142). Cambridge, MIT Press.
- Giannella, V. (2020). A democracia em disputa. In J. B. Torruella, S. Martins [e] C. P. Nebot (Eds.) *Uma nova democracia para o século XXI? [recurso eletrônico]*. - Ciudad Autónoma de Buenos Aires : CLACSO, 2020.
- _. (2020a) O comum e a gestão social do pós-pandemia. *NAU Social*. V. 11, n. 20.
- _. B. V. Louise. (2013) «Metodologias integrativas: tecendo saberes e ampliando a Compreensão». *Revista Interdisciplinar de Gestão Social*, 2(3), 83-10
- Levitsky, S. D. Ziblatt. (2018). *How democracies die*. New York, NY: Penguin Random House.
- Martin, A. L. (2011). «An epistemology for the next revolution», internet media, <https://escholarship.org/uc/item/3492v2pt>, accessed march, 20, 2021.
- Mignolo, W. (2002). The Geopolitics of Knowledge and the Colonial Difference. *South Atlantic Quarterly* 101.1 (Winter): 56-96.
- Moraes, A.; Parra, H. Z. M. (2020). «Laboratórios do comum: experimentações políticas de uma ciência implicada», internet media, https://www.sescsp.org.br/online/artigo/14645_ALANA+MORAES+HENRIQUE+Z+M+PA_RRA, accessed march, 20, 2021.
- Quijano, A. (2007). «Colonialidad del poder y clasificación social». In S. Castro-Gómez et R. Grosfoguel. (Eds.) *El giro decolonial. Reflexiones para una diversidad epistémica más allá del capitalismo global* (pp. 93-126). Bogotá, Universidad Javeriana-Instituto Pensar, Universidad Central-IESCO, Siglo del Hombre Editores.
- Reichertz, J. «Abduction: The Logic of Discovery of Grounded Theory», (2009), internet media, <https://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1412/2902>, access march, 20, 2021.
- Savazoni, R. et S. Silveira. (eds.) (2018). *O Comum entre nós. Da cultura digital à democracia do século XXI*. Edições SESC, 2018.
- STRANI, K. (2014). «The impact of socio-political change on public sphere theory exploring the relevance of Communicative rationality». *IJCCSEC Volume 1, Issue 1*.
- Prigogine, I. et Stengers, Isabelle. (1997). *The End of Certainty: Time, Chaos and the New Laws of Nature*. Free Press
- Santos, B. de S. (1992) «A discourse on sciences», internet media, <https://www.jstor.org/stable/40241211?seq=1>, access, march, 20, 2021.
- _. (2014). *Epistemologies of the South*, Routledge.
- Stengers, I. (2012). «Reclaiming animism», internet media, <https://www.e-flux.com/journal/36/61245/reclaiming-animism/>, access, march, 20, 2021.

Recherche partenariale en aménagement avec les milieux autochtones : prémises théoriques pour la construction d'un cadre évaluatif nécessaire

Élisa Gouin, Université Laval

1. Introduction

La recherche partenariale est identifiée comme un moyen pour les universités de mieux transférer les connaissances vers les communautés (Audoux et Gillet, 2011 ; Drahotka *et al.*, 2016). Cette approche se traduit en contexte académique par la prévalence d'initiatives de recherches partenariales où les chercheurs travaillent avec des communautés pour résoudre des problématiques complexes. Le contexte autochtone est un témoin privilégié de l'émergence de ces formes de recherche puisque la participation est exigée par les organismes subventionnaires (CRSH *et al.*, 2018, p. 123). Au Québec, et ailleurs, de telles initiatives se sont multipliées dans les dernières années. Or, la recherche partenariale en contextes autochtones souffre d'un manque d'assises théoriques. La théorisation de ce processus de recherche est la première étape vers le développement d'une méthodologie évaluative adaptée aux contextes autochtones, nécessaire à la fois pour les milieux académiques et autochtones. En effet, plusieurs Autochtones expriment des inquiétudes quant à la possibilité d'un engagement purement symbolique des communautés, à une fatigue relativement aux consultations et à un déséquilibre entre savoirs scientifiques et autochtones (Ford *et al.*, 2016). En l'absence d'approches d'évaluation appropriées, comment témoigner adéquatement de la valeur des processus partenariaux ? Cette réflexion théorique est ancrée dans les disciplines de l'aménagement et l'architecture. Fondé sur une recension des écrits, ce texte propose une modélisation conceptuelle inédite de l'espace partenarial de recherche, en l'associant à la relationalité, concept ontologique autochtone.

2. Relationalité, territoire et recherches partenariales

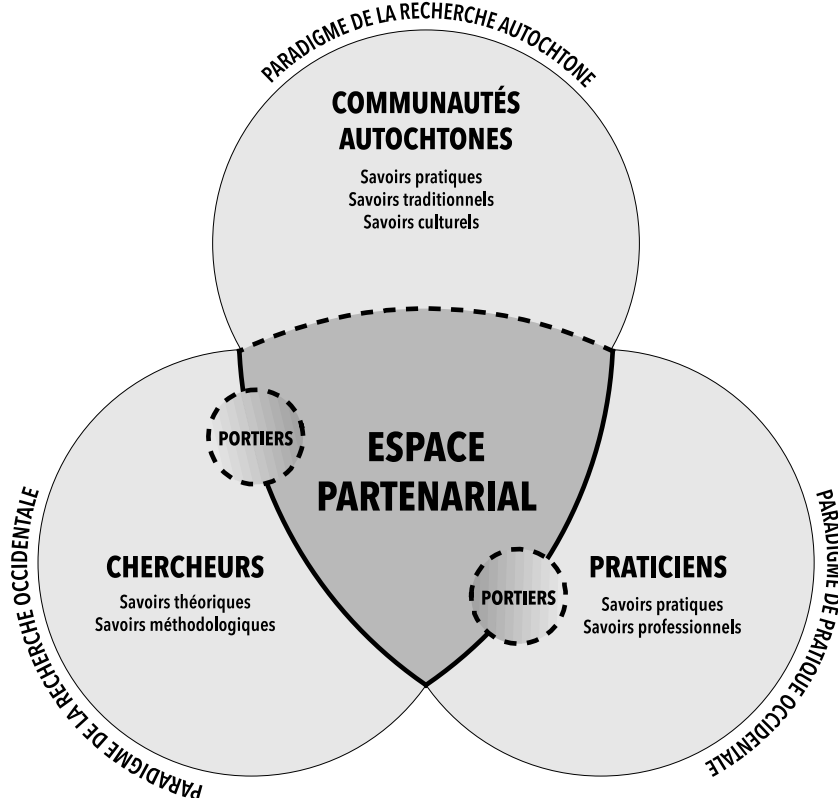
La relationalité décrit le caractère fondamentalement réel des relations chez les Autochtones, au-delà de la réalité tangible en elle-même (Wilson, 2008). Autrement dit, « les relations sociales ne façonnent pas seulement la réalité, elles **sont** la réalité » (Wilson, 2008, p. 7, traduction libre). Ces relations sociales ne lient pas uniquement les humains entre eux, mais les humains à leur environnement également : « la base de cette relation entre les peuples autochtones est la terre. C'est notre relation avec la terre. Il y a un lien spirituel avec la terre » (propos d'un ami relatés par Wilson, 2008, p. 80, traduction libre). Le rôle central du territoire pour l'identité, la culture et l'autodétermination autochtones a été démontré à de maintes reprises (Guay et Delisle L'Heureux, 2019). Pour Matunga (2013, p. 18, traduction libre), la relation entretenue avec le territoire joue un rôle fondamental dans l'ontologie et l'épistémologie autochtones, car « la structure profonde des visions du monde autochtone [...] demeure basée sur le lien causal fondamental entre les peuples/communautés et les lieux/territoires de leurs ancêtres ». Les problématiques auxquelles sont confrontées les communautés autochtones sont intimement liées au territoire, car « la terre ancestrale est "tout bonnement" le pivot autour duquel s'articulent tous les autres aspects du développement social, économique et culturel » (Matunga, 2013, p. 19, traduction libre). Toute démarche partenariale en contextes autochtones ne peut faire fi de ce lien sacré au territoire. Ce rapport au territoire confère un rôle majeur aux disciplines

de l'aménagement et de l'architecture pour résoudre les problématiques vécues par les communautés autochtones (Walker *et al.*, 2013). La recherche partenariale en contextes autochtones est interculturelle et des visions du monde différenciées s'y rencontrent, portées par les différents partenaires impliqués. La médiation des savoirs inhérente peut parfois donner lieu à des frictions. Le symbole du trait d'union (Fine, 1994 ; Gentelet, 2009) est porteur pour tempérer cette rencontre. Le trait d'union permet d'aborder la différence sans la nier ou la réduire (Gentelet, 2009). La mise en relation « entre des perspectives différentes ne doit pas être reçu[e] comme une étape intermédiaire en vue d'arriver à terme à un consensus ou une synthèse » (Gentelet, 2009, p. 147). C'est plutôt l'occasion d'y réaffirmer les différences pour construire une collaboration fondée sur le concept du trait d'union, où chacun conserve son identité initiale (Bussièrès, 2018 ; Dumais, 2011 ; Gillet et Tremblay, 2017).

3. L'espace de recherche partenariale en contextes autochtones

La modélisation propose un espace de rencontre qui engage les acteurs des milieux universitaires, communautaires et professionnels dans un dialogue. L'espace partenarial est dynamique et traversé d'inévitables tensions et jeux de pouvoir. Les visions du monde des différents acteurs se traduisent par le biais des paradigmes de recherche occidentaux et autochtones qu'ils incarnent. La modélisation permet le croisement de ces paradigmes au sein de l'espace partenarial. Cet espace est relationnel en raison de l'importance des relations entre les acteurs qui prennent part au processus de coconstruction des connaissances.

Figure 5 : L'espace partenarial en contextes autochtones : un espace de relationalité



Source : Éliisa Guoin.

Les méthodologies participatives qui caractérisent les recherches partenariales permettent de faire dialoguer les paradigmes de recherche et de pratique entre eux. Elles constituent les fondements de la construction du trait d'union (Gentelet, 2009). En ce sens, l'espace partenarial de recherche doit être perçu comme un « espace relationnel partagé de confiance mutuelle », à la manière du « wampum à deux rangs, un traité de coexistence pacifique entre les colons et les Premières Nations » (Viswanathan, 2019, p. 215). Dans l'esprit de l'urbanisme de médiation entre ontologies autochtone et occidentale proposé par Matunga (2017, p. 644, traduction libre), l'espace partenarial est un « “tiers lieu” hybride [...] où le colonisateur et le colonisé, l'opresseur et l'opprimé peuvent se rencontrer pour discuter de réconciliation, d'émancipation, de collaboration et de lignes d'action collective pour l'avenir ».

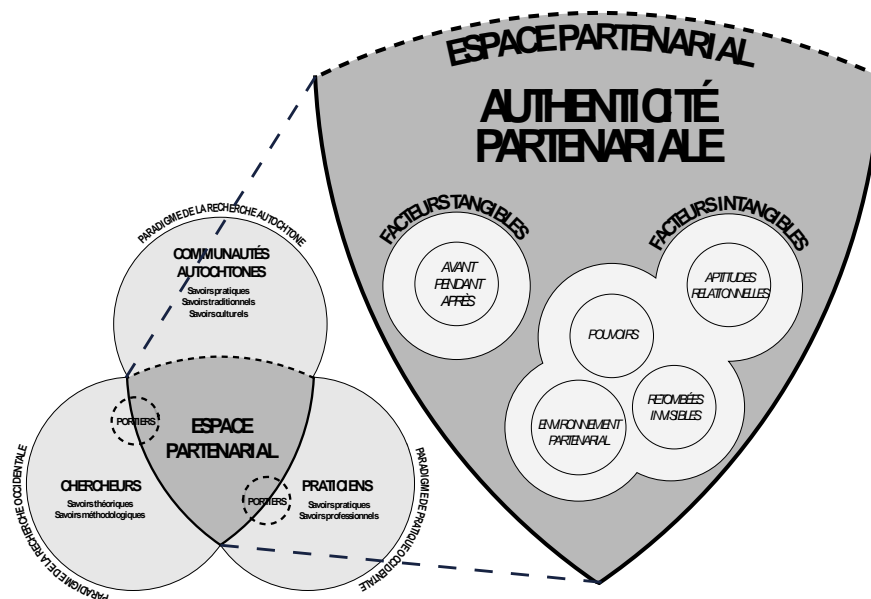
La parenté entre les écrits de Wilson (2008) sur la relationalité et les dynamiques relationnelles au sein de l'espace partenarial décrit par Caillouette et Soussi (2014, p. 46) s'explique par l'importance des relations sociales : « l'espace de recherche partenarial s'impose [...] comme un lieu de confluence pour les forces à l'œuvre dans les dynamiques relationnelles et au cœur du processus de coconstruction des connaissances ». De fait, on s'attarde tout autant aux acteurs qu'à « la nature des liens » (Caillouette et Soussi, 2014, p. 36) entre ceux-ci. Les dynamiques relationnelles conditionnent le processus de médiation entre les acteurs inhérent au processus de recherche partenariale. La réflexivité est un élément central à l'exercice de la recherche partenariale chez les différents partenaires (Bussièrès, 2018). Chacun arrive avec un bagage qui lui est propre : postulats ontologiques et épistémologiques différents, langues différentes et types de savoirs différents. La reconnaissance des différents types de savoirs (Bussièrès, 2018 ; Després *et al.*, 2004) apparaît comme un élément particulièrement critique au sein de l'espace de recherche partenariale en contextes autochtones où les savoirs traditionnels des communautés apparaissent souvent subordonnés aux savoirs scientifiques (Sanderson et Kindon, 2004).

La modélisation accorde une place importante aux portiers, mentionnés par Bussièrès (2018). Les portiers sont aptes à voyager entre les paradigmes occidentaux et autochtones et facilitent la médiation en contexte interculturel. Clément *et al.* (1995, p. 155) désigne ces acteurs comme « une personne intermédiaire apte à tisser le lien entre les collaborateurs ». Ils facilitent la création d'une relation de confiance entre les acteurs et ils permettent d'outrepasser les limites ontologiques, épistémologiques et culturelles. Ces portiers peuvent appartenir à l'un ou l'autre des groupes d'acteurs. Ils entretiennent généralement des relations privilégiées antérieures au projet avec certains des autres acteurs : relations professionnelles fructueuses, relations d'amitié de longue date, etc. Bien qu'ils ne représentent pas la voix collective systématiquement (Bussièrès, 2018 ; McKenna et Main, 2013 ; Mohan, 2001), les portiers donnent accès aux communautés et permettent la construction du trait d'union. La présence des portiers ne garantit pas, à elle seule, la validité d'un processus de recherche partenariale. En effet, le succès ou l'insuccès d'un projet de recherche partenariale dépend de plusieurs facteurs qui se mettent en œuvre dans l'espace partenarial. L'authenticité partenariale apparaît comme une notion englobante pour caractériser la validité d'un processus partenarial.

4. L'authenticité partenariale : un déterminant du succès des projets de recherches partenariales

Le concept d'authenticité partenariale n'est pas abondamment discuté dans la littérature (si ne n'est par Clément *et al.*, 1995 ; Dumais, 2011 ; Hicks *et al.*, 2012 ; Sanderson et Kindon, 2004 ; Théberge-Guyon et Morin, 2018). Pourtant, il s'avère pourtant porteur, à la lumière des critiques envers la participation et la popularité de la recherche partenariale, induite par une obligation de « faire participer ». Un partenariat authentique est caractérisé par la mise en place d'une « forme d'alliance soutenue entre les parties » (Théberge-Guyon et Morin, 2018, p. 37) qui s'exerce tout au long du projet. L'étude de l'authenticité permet d'enlever le filtre adoucissant qui caractérise parfois la description des partenariats de recherche (Desmarais et Jérôme, 2018 ; Ford *et al.*, 2016 ; Mayan et Daum, 2016). L'authenticité ne traduit pas nécessairement un processus de recherche partenariale qui s'est déroulé sans heurt. Les conflits « sont inhérents à la recherche partenariale et constituent des garants de l'authenticité partenariale dépendamment des stratégies mobilisées pour les dépasser » (Théberge-Guyon et Morin, 2018, p. 43). La modélisation proposée inscrit l'authenticité au cœur de l'espace partenarial. L'authenticité est définie par des facteurs de succès et d'insuccès repérés dans la littérature scientifique allochtone et autochtone. Bussièrès (2018) catégorise ces facteurs comme des éléments diffus et des éléments tangibles au sein de sa propre modélisation de l'espace partenarial. Cette catégorisation est reprise ici en distinguant les facteurs tangibles et intangibles.

Figure 6 : Authenticité partenariale



Source : Autrice.

4.1 Facteurs tangibles

Les facteurs tangibles s'orchestrent selon les différents temps d'un partenariat : avant, pendant et après. Ils laissent des traces écrites ou matérielles : rapports de recherche, articles, demande de subventions ou encore artéfacts matériels lorsque la recherche partenariale traite d'enjeux de

design, d'architecture ou d'aménagement. En contextes autochtones, les ontologies des chercheurs et celles des communautés induisent souvent des ambitions différentes. Pour Clément *et al.* (1995), les buts et objectifs communs doivent être discutés et portés à l'écrit, par le biais d'un protocole de travail ou un contrat qui laissent des traces tangibles, en amont de la démarche. Les acteurs d'un processus partenarial proviennent d'horizons variés et, de ce fait, expriment souvent des motivations et des objectifs différents, comme le relèvent de nombreux chercheurs (Audoux et Gillet, 2011 ; Clément *et al.*, 1995 ; Dumais, 2011 ; Mayer *et al.*, 2017 ; Ofek, 2017 ; Théberge-Guyon et Morin, 2018). Au cours du processus partenarial, la langue parlée par les participants a une incidence sur les difficultés qui peuvent être vécues. Et même, parler la même langue ne signifie pas se comprendre (Kovach, 2009). Comme le remarque Sebillotte (2001, p. 11) : « il faut décoder les discours et apprendre à les interpréter en les référant, entre autres, aux intentions profondes de ceux qui parlent ».

Aux yeux d'Innes et Booher (1999, p. 414, traduction libre), les retombées tangibles sont reconnaissables : « il s'agit notamment d'ententes formelles, parfois sous forme de plans ou de politiques et parfois sous forme de lois, de nouveaux règlements ou encore de propositions écrites à soumettre à des électeurs ou aux fonctionnaires ». Les retombées tangibles dans l'aménagement et l'architecture sont visibles de manière concrète dans les communautés, à travers les projets d'aménagements réalisés à la suite de projets partenariaux. Le lien de causalité vérifiable entre un projet partenarial et les retombées externes qu'il peut entraîner demeure toujours difficile à démontrer (Blondiaux et Fourniau, 2011).

4.2 Facteurs intangibles

Les facteurs intangibles, pour reprendre les idées de Bussièrès (2018), ne se révèlent que lorsque l'on interroge directement les acteurs impliqués. Les aptitudes relationnelles des acteurs impliqués dans un processus relationnel sont garantes de son succès ou de son échec (Clément *et al.*, 1995). L'enjeu de la confiance est particulièrement sensible en contextes autochtones, où le rapport de confiance aux institutions d'enseignement est rompu (Kovach, 2009). Aussi, le partage des pouvoirs joue un rôle central (Cornwall, 2004 ; de Leeuw *et al.*, 2012 ; Desmarais et Jérôme, 2018 ; Hicks *et al.*, 2012 ; Mayan et Daum, 2016 ; Poirier, 2014 ; Porter et Barry, 2015 ; Sanderson et Kindon, 2004 ; Théberge-Guyon et Morin, 2018). En ce sens, la rencontre d'acteurs provenant d'horizons variés nécessite la mise en place d'une médiation soutenue pour formuler une « représentation temporaire partagée » (Sebillotte, 2001, p. 11). La médiation ne doit pas viser un aplanissement des altérités, mais plutôt la reconnaissance de « la pluralité des perspectives » (Gentelet, 2009, p. 151). Le contexte de tout projet de recherche en contextes autochtones doit faire l'objet d'une analyse par le biais d'une « lentille de décolonisation » (Kovach, 2009) en s'attardant à la communauté spécifiquement pour éviter l'uniformisation (Mohan, 2001). Par ailleurs, de Leeuw *et al.* (2012, p. 187, traduction libre) soulignent que « la nécessité d'établir des relations à long terme, continues et significatives avec les communautés peut entrer directement en conflit avec les attentes des établissements et des disciplines quant à la productivité universitaire et aux échéanciers ». Quant aux retombées invisibles, elles sont forcément difficiles à retracer. Elles peuvent s'incarner dans la mise en place d'interventions culturellement adaptées (Wallerstein et Duran 2010 ; Hicks *et al.* 2012), au renforcement des voix autochtones (Hicks *et al.*, 2012 ; Ofek, 2017 ; Sandoval *et al.*, 2012 ; Wallerstein et Duran, 2010),

à la revitalisation et au renouveau culturel (Hicks *et al.*, 2012 ; Wallerstein et Duran, 2010). Les retombées intangibles doivent être considérées avec prudence, car le lien de causalité entre le projet et son effet demeure complexe à établir.

5. Conclusion

Cet article aborde la nécessité de développer une méthode évaluative de la recherche partenariale adaptée aux contextes autochtones. Cette réflexion théorique a permis de conceptualiser les processus de recherche partenariale en contextes autochtones. Ces partenariats sont un lieu de convergence entre ontologies occidentales et autochtones. La relationalité est un concept porteur qui lie les communautés autochtones à ce qui les entoure. Les disciplines de l'aménagement et de l'architecture fournissent des clefs de lecture pertinentes pour comprendre ce rapport différent des Autochtones au territoire. L'intégration des théories autochtones permet de mieux comprendre la nature relationnelle de la rencontre interculturelle qui se joue dans l'espace partenarial où les dynamiques relationnelles occupent une place centrale. Les intervenants communautaires, scientifiques et professionnels se rencontrent dans l'espace partenarial, sans perdre leur identité initiale, dans une perspective de trait d'union. L'authenticité partenariale permet de témoigner de la validité d'un processus de recherche partenariale. Elle est caractérisée par l'addition de facteurs tangibles et intangibles qui conditionnent les succès et insuccès des projets de recherche.

Ces constats théoriques laissent entrevoir les prémises d'une méthode évaluative en élaboration pour mieux témoigner de la valeur des démarches partenariales participatives. La modélisation proposée convient au caractère interculturel de la rencontre entre chercheurs universitaires, praticiens et communautés autochtones. Elle intègre adéquatement les différents paradigmes de recherche qui se rencontrent et reconnaît la valeur des différents savoirs portés par chacun des acteurs. Décivant adéquatement les rouages qui conditionnent le succès d'un processus partenarial, ce modèle est particulièrement pertinent pour les chercheurs, qui sont les plus souvent amenés à déterminer les conditions de mise en œuvre des projets de recherche. Intégrée dès l'amorce des projets partenariaux, la modélisation pourra guider les chercheurs et leurs partenaires pendant toute la durée des projets, en aménagement et en architecture d'abord, mais dans d'autres cadres disciplinaires également.

Bibliographie

- Audoux, C., et Gillet, A. (2011). « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : L'épreuve de la traduction », *Interventions économiques*, no 43, p. 1-19.
- Blondiaux, L., et Fourniau, J.-M. (2011). « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : Beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, vol. 1, no 1, p. 10-35.
- Bussièrès, D. (2018). *La recherche partenariale : D'un espace de recherche à la coconstruction de connaissances*. Thèse de doctorat en sociologie. Université du Québec à Montréal.
- Caillouette, J., et Soussi, S. A. (2014). « L'espace de recherche partenariale : Le poids des identités d'acteurs », dans J.-M. Fontan, J.-L. Klein, et D. Bussièrès (dir.), *Le défi de l'innovation sociale partagée : Savoirs croisés*. Presses de l'Université du Québec, p. 35-53.
- Clément, M. *et al.* (1995). « Le partenariat de recherche. Éléments de définition et ancrage dans quelques études de cas », *Service social*, vol. 44, no 2, p. 147-164.

Cornwall, A. (2004). « Spaces for transformation ? Reflections on issues of power and difference in participation in development », dans S. Hickey et G. Mohan (dir.), *Participation, from tyranny to transformation ?*, ZED Books, p. 75-91.

CRSH, CRSNG, et IRSC (2018). *Énoncé de politique des Trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Gouvernement du Canada : Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche.

de Leeuw, S., Cameron, E. S., et Greenwood, M. L. (2012). « Participatory and community-based research, Indigenous geographies, and the spaces of friendship : A critical engagement », *The Canadian Geographer*, vol. 56, no 2, p. 180-194.

Desmarais, L., et Jérôme, L. (2018). « Voix autochtones au Musée de la civilisation de Québec : Les défis de la muséologie collaborative », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 48, no 1-2, p. 121-131.

Després, C., Brais, N., et Avellan, S. (2004). « Collaborative planning for retrofitting suburbs : Transdisciplinarity and intersubjectivity in action », *Futures*, vol. 36, no 4, p. 471-486.

Drahota, A. *et al.* (2016). « Community-Academic Partnerships : A Systematic Review of the State of the Literature and Recommendations for Future Research », *The Milbank Quarterly*, vol. 94, no 1, p. 163-214.

Dumais, L. (2011). « La recherche partenariale au Québec : Tendances et tensions au sein de l'université », *SociologieS*, p. 1-19.

Fine, M. (1994). « Working the Hyphens : Reinventing Self and Other in Qualitative Research », dans N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (dir.), *Handbook of Qualitative Research*, SAGE Publications, p. 70-82.

Ford, J. D., *et al.* (2016). « Community-based adaptation research in the Canadian Arctic : Community-based adaptation research », *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, vol. 7, no 2, p. 175-191.

Gentelet, K. (2009). « Les conditions d'une collaboration éthique entre chercheurs autochtones et non autochtones », *Cahiers de recherche sociologique*, no 48, p. 143-153.

Gillet, A., et Tremblay, D.-G. (2017). *Les recherches partenariales et collaboratives*, Presses de l'Université du Québec.

Guay, C., et Delisle L'Heureux, C. (2019). « Le territoire, source de guérison : Récits d'expérience des Innus d'Uashat mak Mani-utenam », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 49, no 1, p. 63-71.

Hicks, S. *et al.* (2012). « Evaluating Community-Based Participatory Research to Improve Community-Partnered Science and Community Health », *Progress in Community Health Partnerships-Research Education and Action*, vol. 6, no 3, p. 289-299.

Innes, J. E., et Booher, D. E. (1999). « Consensus Building and Complex Adaptive Systems : A Framework for Evaluating Collaborative Planning », *Journal of the American Planning Association*, vol. 65, no 4, p. 412-423.

Kovach, M. (2009). *Indigenous methodologies : Characteristics, conversations and contexts*, University of Toronto Press.

Matunga, H. (2013). « Theorizing Indigenous Planning », dans D. C. Natcher, R. C. Walker, et T. S. Jojola (dir.), *Reclaiming Indigenous planning*, McGill-Queen's University Press, p. 3-32.

Matunga, H. (2017). « A Revolutionary Pedagogy of/for Indigenous Planning », *Planning Theory et Practice*, vol. 18, no 4, p. 640-644.

- Mayan, M. J., et Daum, C. H. (2016). « Worth the Risk? Muddled Relationships in Community-Based Participatory Research », *Qualitative Health Research*, vol. 26, no 1, p. 69-76.
- Mayer, K., Braband, B., et Killen, T. (2017). « Exploring collaboration in a community-academic partnership », *Public Health Nursing*, vol. 34, no 6, p. 541-546.
- McKenna, S. A., et Main, D. S. (2013). « The role and influence of key informants in community-engaged research : A critical perspective », *Action Research*, vol. 11, no 2, p. 113-124.
- Mohan, G. (2001). « Beyond Participation : Strategies for Deeper Empowerment », dans B. Cooke et U. Kothari (dir.), *Participation : The new tyranny?*, ZED Books, p. 153-167.
- Ofek, Y. (2017). « Evaluating social exclusion interventions in university-community partnerships », *Evaluation and Program Planning*, vol. 60, p. 46-55.
- Poirier, S. (2014). « Atikamekw Kinokewin, "la mémoire vivante" : Bilan d'une recherche participative en milieu autochtone », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 44, no 1, p. 73-83.
- Porter, L., et Barry, J. (2015). « Bounded recognition : Urban planning and the textual mediation of Indigenous rights in Canada and Australia », *Critical Policy Studies*, vol. 9, no 1, p. 22-40.
- Sanderson, E., et Kindon, S. (2004). « Progress in participatory development : Opening up the possibility of knowledge through progressive participation », *Progress in Development Studies*, vol. 4, no 2, p. 114-126.
- Sandoval, J. A. et al. (2012). « Process and outcome constructs for evaluating community-based participatory research projects : A matrix of existing measures », *Health Education Research*, vol. 27, no 4, p. 680-690.
- Sebillotte, M. (2001). « Les fondements épistémologiques de l'évaluation des recherches tournées vers l'action », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 9, no 3, p. 8-15.
- Théberge-Guyon, M., et Morin, L. (2018). « Recherche participative : Entre collaboration et partenariat », *Acte du colloque étudiant 2018 sur la recherche partenariale*, p. 8-20.
- Viswanathan, L. (2019). « Planning with Empathy », 360 Degree City, <https://360degree.city/2019/06/10/planning-with-empathy/>, consulté le 15 avril 2020.
- Walker, R. C., Jojola, T. S., et Natcher, D. C. (dir.) (2013). *Reclaiming Indigenous planning*. McGill-Queen's University Press.
- Wallerstein, N., et Duran, B. (2010). « Community-Based Participatory Research Contributions to Intervention Research : The Intersection of Science and Practice to Improve Health Equity », *American Journal of Public Health*, vol. 100, S1, p. S40-S46.
- Wilson, S. (2008). *Research Is Ceremony : Indigenous Research Methods*. Fernwood Publishing.

Séance 2D – Gestion des ressources humaines, organisations du travail et innovations sociales / Human Resources Management, Labour Organizations and Social Innovations

La permaculture comme approche de design appliquée à la coconstruction de connaissances : exploration méthodologique à travers une recherche partenariale en GRH

Mylène Pinard-L'Abbée, UQAM et Valérie Michaud, UQAM

1. Introduction

S'intéresser aux innovations sociales s'accompagne souvent de préoccupations pour que nos propres recherches ne répondent pas uniquement à des critères de validité scientifique, mais bien, qu'elles aient une portée, une validité sociale, voire même qu'elles soient porteuses de transformations sociales (Pozzebon, 2018). De telles recherches peuvent s'articuler à travers des méthodologies partenariales et collaboratives (Bussières *et al.*, 2013 ; Gillet et Tremblay, 2017), telle la recherche-action, qui implique que les communautés de recherche et les praticien.nes évoluent conjointement pour réfléchir et agir sur des enjeux importants (Pozzebon, 2018, p. 282 en référence à Reason et Bradbury, 2008).

Coconstruire ainsi des connaissances n'est pas sans susciter divers questionnements à toutes les phases de la recherche. En trame de fond de ces questionnements se lit l'enjeu du design même des recherches collaboratives et partenariales. Dans la présente contribution, nous concevons ces recherches comme des écosystèmes dynamiques de collaboration et nous présentons une approche de design holistique, soit la permaculture, afin d'aider à orienter la mise en place et le déroulement de recherches partenariales.

Dans ce qui suit, nous aborderons brièvement les bases de la permaculture. Nous situerons ensuite le contexte dans lequel nous l'avons mobilisée concrètement, soit dans le cadre d'une recherche-action collaborative. Alors que cette recherche, un mémoire de maîtrise, vise à explorer les apports de la permaculture dans la gestion des ressources humaines (GRH), l'angle que nous adoptons ici est celui de l'application de la permaculture au design même de la recherche. Partant d'une traduction des principes et règles de la permaculture et de leur application, nous mettrons en lumière la contribution de la permaculture comme approche de design pour alimenter les réflexions et décisions entourant le développement de recherches partenariales et collaboratives.

2. Quelques mots sur la permaculture

La permaculture est à la fois une philosophie sociale et une méthodologie de design holistique (Ferguson et Lovell, 2014 ; Henfrey, 2018) cherchant à (re)créer des écosystèmes régénératifs, autosuffisants et adaptés aux êtres humains. La permaculture vise à atteindre une véritable durabilité c'est-à-dire : viable économiquement, qui n'abuse « ni des humains ni du vivant [et] qui ne pollue pas la terre » (Mollison, 1991, p. 13). Hemenway (2015) résume cette approche comme étant « un ensemble d'outils d'aide à la décision basés sur des systèmes naturels, pour arriver à des solutions régénératives pour concevoir des réponses à des défis de toutes sortes » (p. xii, traduction libre).

La base philosophique de cette approche s'appuie sur des règles d'éthique incontournables et d'égale importance : le soin à la terre, le soin aux gens et le partage équitable des ressources et des surplus générés (Holmgren, 2002). La permaculture rappelle qu'à l'intérieur d'un écosystème régénératif, chaque élément occupe plusieurs fonctions, que les fonctions clés sont desservies par plusieurs éléments et que tous ces éléments sont interreliés entre eux (Holmgren, 2002 ; Mollison, 1991). Pour guider l'analyse et les choix liés au (re)design des systèmes Holmgren (2002) a synthétisé l'approche par 12 principes de design⁴¹.

La définition de permaculture, référant à l'origine à l'agriculture permanente, s'est élargie pour adopter une définition plus large de « culture » menant à l'émergence du concept de la permaculture sociale, appliquée aux systèmes humains (Macnamara, 2012). Cette traduction des fondements de la permaculture inspire de plus en plus de chercheur.se.s et praticien.ne.s issu.e.s de divers domaines (ex.: Hemenway, 2015 en urbanisme ; Lapoutte, 2020 sur l'économie sociale ; Mannen *et al.*, 2012 en organisation du travail).

De son côté, Henfrey (2018) propose que l'intégration de la permaculture en tant qu'outil de conception de la recherche puisse avoir une « influence significative tant sur les objectifs, la conduite, les méthodologies et les résultats de la recherche » (p. 3, traduction libre). Or, l'intégration de la permaculture à l'intérieur même du processus de recherche ne se fait pas toujours de façon consciente et, dans ce cas, est mise en lumière *a posteriori* lors de l'analyse des résultats (Henfrey, 2018).

Dans notre cas, en plus d'être au cœur de notre objet de recherche (la permaculture appliquée à la GRH), la permaculture guide explicitement les choix méthodologiques dès l'idéation de la recherche.

3. Contexte de la recherche

Notre contribution s'inscrit dans un projet de mémoire plus vaste dont le questionnement central est le suivant : et si nos organisations sociales devenaient des écosystèmes régénératifs qui prennent soin des humains qui les composent en plus de réaliser leur mission sociale ? La question qui nous anime est la suivante : une analyse permaculturelle peut-elle orienter les réflexions et

⁴¹ Vu les limites d'espace, nous ne pouvons les détailler : voir Mannen *et al.* (2012) pour un résumé de chaque principe.

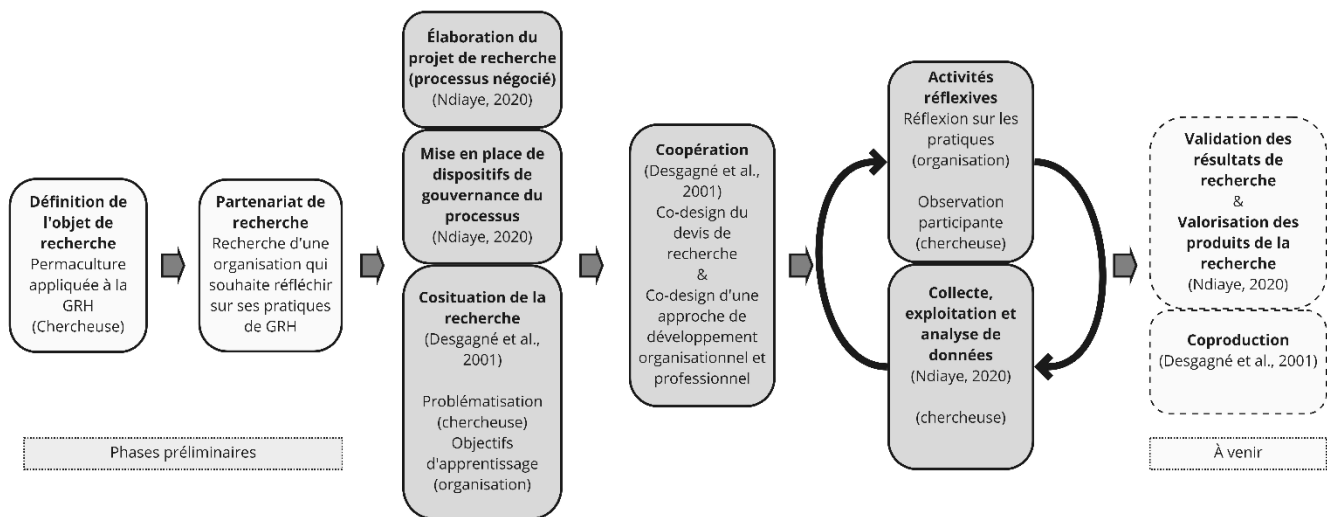
les décisions liées à la gestion des ressources humaines (GRH) dans une organisation d'ÉS pour assurer le bien-être des personnes qui la composent, et si oui, comment ?

Pour explorer cette question, nous avons établi un partenariat de recherche avec une coopérative de solidarité montréalaise œuvrant en agriculture urbaine et formée de membres travailleurs et de soutien. En 2020, l'organisation comptait trois employées régulières et une dizaine d'employé.e.s saisonnier.ère.s pendant la période estivale. Des travailleur.se.s autonomes (formateur.trices, expert.e.s) et des bénévoles complétaient l'équipe (C.A., comités permanents, activités ponctuelles). L'organisation envisageait d'entreprendre, à l'automne 2020, une réflexion stratégique sur ses pratiques de GRH ainsi que sur son offre de service pour faire face à une croissance anticipée.

La figure 1 représente les phases de la recherche telle qu'elle s'est déroulée. Le modèle intègre les étapes clés d'une recherche partenariale selon Ndiaye (2020) et les phases de recherche collaborative proposées par Desgagné *et al.* (2001).

Rappelons que l'objectif ici n'est pas de présenter les résultats du mémoire comme tel, mais plutôt d'aborder la façon dont l'approche permaculturelle a été traduite pour nous aider à coconstruire et à mener un projet permaculturel d'un point de vue méthodologique.

Figure 1. Étapes de la recherche



Source : Auteures.

4. L'apport de la permaculture au design de recherche

Dans toutes les phases de cette recherche, divers questionnements ont émergé de notre volonté de faire de ce projet un projet permaculturel. Nous présentons ici le survol des éléments clés de cette réflexion méthodologique.

4.1 L'éthique

Le premier élément clé de l'intégration consciente de la permaculture dans une démarche de recherche a été la prise en compte, à toutes les étapes, de façon intrinsèque et explicite, de la règle « **prendre soin des gens** ». Il ne s'agit pas de viser la « non-nuisance », comme nous l'imposent les normes éthiques en recherche, mais de viser l'amélioration du bien-être des humains, dans notre cas, à la fois les participant.e.s et les travailleur.se.s de l'organisation. Cette règle sous-tend, en plus, de considérer les participant.e.s à titre d'individu sujet « caractérisé par sa capacité réflexive et délibérative » plutôt que comme ressource (de Gaulejac, 2009, p. 305) au service du projet.

4.2 Le choix de la méthodologie - Élaboration du projet

Ensuite, la permaculture a son utilité en amont de la recherche pour nous guider dans les choix méthodologiques. Nous avons évalué qu'une recherche-action était particulièrement intéressante dans un contexte d'une approche permaculturelle parce qu'elle répond à plusieurs principes de permaculture. Notamment, la recherche-action permet d'« **obtenir une production** » (principe 3) dans le sens où les retombées attendues seront utiles pour les praticien.ne.s et non seulement pour la science. D'ailleurs, ce double rôle, ancré dans la recherche-action, répond à la règle d'éthique « **partage équitable** » en veillant à ce que les diverses parties prenantes puissent bénéficier des apprentissages générés par le projet et au **principe 8 « intégrer plutôt que séparer »** en incluant les praticien.ne.s dans le processus de recherche.

Une recherche-action collaborative (Bonny, 2017) a été choisie comme méthodologie pour s'adapter aux contraintes liées à la réalisation d'un mémoire en période de pandémie (ex. : temps restreint, accessibilité du terrain limité, etc.) et dans le contexte particulier d'une recherche exploratoire qui n'offre aucune garantie de résultats concrets pour l'organisation. Cette méthodologie part d'une activité réflexive autour d'un aspect de la pratique qui rallie à la fois l'intérêt de la recherche, mais aussi celui des praticiens qui pourront « la questionner, l'analyser, de la comprendre, voire de la transformer » (Desgagné *et al.*, 2001, p. 38). Explicitement considérés, dès le début, comme retombées attendues du projet par l'ensemble des parties prenantes, les apprentissages en cours de projet permettent de répondre au **principe 9 « utiliser des solutions lentes et à petite échelle »**. La réussite du projet ne reposant plus uniquement sur des retombées plus lointaines et parfois incertaines.

La recherche-action collaborative est d'autant plus pertinente, dans un cadre de recherche permaculturelle, qu'elle s'articule autour de la création d'une « zone interprétative » (Davidson Wasser et Bresler (1996) dans : Desgagné *et al.*, 2001) favorisant l'« **utilisation des bordures** » (principe 11), soit l'intersection entre deux écosystèmes de cultures différentes. En effet, cet espace contribue au dialogue entre les « savoirs d'action » et les « savoirs savants » qui peut mener à la coconstruction d'un « savoir » lié à la pratique mise à l'étude (Desgagné *et al.*, 2001). D'ailleurs, la reconnaissance et la mise en valeur de ces types de savoirs, mais aussi celle de la reconnaissance des expériences de vie distinctes de chaque participant.e.s rejoignent le principe permaculturel « **utiliser et de mettre en valeur la diversité** » (**principe 10**).

4.3 De la cosituation vers la coopération

La permaculture fournit des connaissances transférables dans l'élaboration et le design même du projet de recherche. Par exemple, elle nous offre des outils comme **l'analyse fonctionnelle** (Mollison, 1991) pour réaliser et optimiser une première phase d'« **observation et d'interaction** » (**principe 1**) de l'écosystème et de ses composantes. Cette analyse a pour but de mieux comprendre quels sont les besoins, les rôles, les caractéristiques et les contraintes de chaque individu ou groupe d'individus (ex. comité, équipe de travail) impliqué dans le projet. On s'intéressera donc à ce que chacun.e souhaite apprendre dans ce processus, au(x) rôle(s) qu'il.elle peut et veut occuper dans le projet, etc. Lors d'une recherche-action, il est usuel d'établir un plan d'action (échanciers, ressources disponibles, personnes impliquées, etc.) (Guay et Prud'homme, 2018). De façon similaire, on se questionnera sur le temps, l'énergie et les ressources disponibles pour chacune de parties prenantes (**principe 2 – « Capter et conserver l'énergie »**). Cependant, la démarche permaculturelle se distingue de la réalisation d'un plan d'action comme celui cité, car l'on définit les objectifs en fonction de l'analyse fonctionnelle et non en amont de celle-ci. De plus, l'analyse fonctionnelle met l'accent sur les liens que l'on peut créer ou optimiser entre chacun des éléments observés (**tous les éléments du système sont interreliés entre eux**).

4.4 Du design de la recherche à la collecte et l'analyse des données

Les éléments observés lors de l'analyse fonctionnelle nourriront la phase de coopération, soit le design de la recherche. D'abord, le principe « **ne produire aucun déchet** » (principe 6) peut être interprété comme étant complémentaire à « **prendre soin des gens** », mais va au-delà. Est-ce que la recherche crée des pertes « d'énergie » en ajoutant, notamment, des tâches ou de la « bureaucratie » sans valeur ajoutée (Mannen *et al.*, 2012) ? Dans le souci de ne pas créer de pertes « d'énergie », le **principe 8 « intégrer plutôt que ségréger »** permet de réfléchir à la mise en place d'activités qui ont plusieurs objectifs à la fois. On veillera, en outre, à s'assurer de conserver la motivation des participant.e.s tout au long de la recherche.

Intimement lié à ce principe, on utilisera, lorsque possible des « **ressources et services renouvelables** » (**Principe 5**) et on s'inspirera du principe « **observer et interagir** » pour le choix des activités de collecte de données. Ainsi, l'utilisation de données secondaires et d'analyse documentaire peut permettre d'esquisser une première cartographie de l'écosystème organisationnel dans son ensemble (**Principe 7 « Débuter avec les grandes lignes en cheminant vers les détails »**) tout en limitant le nombre et la durée requise d'entrevues préliminaires. De leur côté, les observations participatives et/ou participantes offrent aussi l'occasion de collecter des données contextualisées qui permettent de mieux comprendre les enjeux organisationnels, en plus d'être une occasion d'interagir avec les participant.e.s autour de pistes de réflexion pour nourrir la recherche.

La diversité des activités de collectes de données permet de trianguler les données et d'augmenter la validité de la recherche. Or, ce que nous rappelle la permaculture, c'est que **l'utilisation et la valorisation de la diversité (principe 10)** permettent aussi plus de résilience face aux aléas en cours de recherche. D'ailleurs, dans la phase de collecte de données, une diversité d'activités de collecte peut permettre d'« **utiliser et répondre de façon créative au changement** » (**principe 12**) en s'appuyant sur une variété d'alternatives menant à l'atteinte des objectifs

d'apprentissages. Considérant ces objectifs comme étant une fonction clé d'un projet de recherche, on peut affirmer que la maxime permaculturelle « **les fonctions clés du système sont desservies par plusieurs éléments** » est respectée.

Finalement, l'adoption d'une méthodologie et des outils de collectes qui permettent l'« **autorégulation** » et la « **rétroaction** » (**principe 4**) de la part de l'organisation et des participant.e.s offre l'espace pour prendre en compte les changements et l'émergence de nouvelles informations, lors des phases interreliées de collecte et d'analyse de données. La flexibilité de l'approche ouvre la porte à l'organisation partenaire et aux individus de s'approprier les outils, d'en questionner le sens, et aux chercheur.se.s de valider avec les participant.e.s leurs propres (ré)interprétations des éléments observés au fil des échanges et des activités.

5. Vers des recherches collaboratives « régénératives » ?

Nous souhaitons ici élargir nos réflexions pour aborder, toujours en référence à la grille d'analyse que nous offre la permaculture, certains défis que pose la réalisation de recherches partenariales. Qu'elles soient en mode recherche-action, collaborative ou participative (Bonny, 2017) et malgré leurs traditions et ambitions potentiellement divergentes (Dumais, 2011 ; Gillet et Tremblay, 2017) ces recherches partagent une volonté de rapprochement des savoirs du monde universitaire avec d'autres milieux (communautaire, syndical, organisationnel et populations de citoyen.ne.s aux problématiques et besoins divers). Tel qu'énoncé en introduction, nous concevons ces projets comme des écosystèmes dynamiques de collaboration. Dans la pratique, les recherches partenariales ne mènent pourtant pas toujours à la création d'écosystèmes sains desquels découlent de véritables co-constructions de connaissances et d'où l'ensemble des parties prenantes récoltent des retombées positives.

D'un point de vue pratique, Godrie *et al.* (2020) soulignent des « obstacles bien connus à la mise en place de projets participatifs de recherche, tels que le manque de fonds et de temps ou encore les différences de culture organisationnelle entre le monde universitaire et celui des organismes communautaires » (p.2-3). Tremblay (2014) observe aussi la difficulté d'identifier les partenaires (et les distinctions qui campent les acteurs dans des rôles limitatifs); la difficile reconnaissance académique des recherches participatives, de même que les défis liés à l'organisation sociale de la recherche, que ce soit en lien avec la division des rôles, aux motivations (divergentes) générées ou aux temporalités distinctes.

Les réflexions autour de la justice épistémique ont aussi permis de réfléchir aux questions de reconnaissance de différents modèles, mais aussi de l'importance de différentes formes de connaissances (Godrie *et al.*, 2020), de même qu'aux enjeux de représentation à travers différents espaces mixtes de dialogue et de diffusion des résultats de la recherche.

Ainsi – et tel que soutenu par Tremblay (2014, p. 24) « si la co-construction exige une ouverture d'esprit sans laquelle elle ne pourra se réaliser, il faut plus qu'une simple disposition mentale ». En effet, la rencontre des mondes de la recherche et d'autres milieux repose souvent par des passerelles permettant « l'organisation d'un espace de discussion, de prise de décision et de réalisation des choix » (Tremblay, 2014, p. 24).

Des dispositifs comme l'ancien programme des Alliances de recherche université-communautés (ARUC) ou des organismes de liaison et de transfert tels Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) ou le Service aux collectivités de l'UQAM, ont joué et jouent encore un rôle crucial dans la réalisation de recherches partenariales. Ces dispositifs offrent, entre autres, des mécanismes de médiations entre des « mondes aux temporalités, aux contraintes et aux langages souvent différents » qui favorisent la réussite de ces partenariats (Université du Québec à Montréal et Territoires innovants en économie sociale et solidaire, 2018, p. 16). Or pour diverses raisons, tous.te.s n'ont pas nécessairement la chance de pouvoir compter sur un tel appui afin de développer et de mener des recherches partenariales, alors que les défis, mais aussi les possibilités sont multiples.

À travers ce projet, nous avons tenté de traiter, de manière permaculturelle, diverses considérations méthodologiques afin que, malgré les défis de la recherche partenariale, ces écosystèmes puissent être ou devenir « régénératifs ». Ainsi, l'exercice de traduction des principes et règles de la permaculture dans le cadre d'un projet concret de recherche-action collaborative nous a permis de mettre en lumière leur contribution possible pour orienter divers choix. En effet, l'approche de la permaculture offre en quelque sorte une grille d'analyse systématique pour interroger les effets de nos recherches sur l'écosystème de collaboration. Que ce soit dans le design des activités de collecte, en passant par la mise sur place des dispositifs de gouvernance d'un projet concret de recherche-action collaborative, la permaculture permet de prendre conscience des éléments impliqués dans le système (des acteur.trice.s, des relations, des ressources, etc.) et surtout des liens qui les unissent vers la réalisation d'objectifs communs.

Par son souci de « prendre soin des gens », « de la nature » et d'assurer un « partage équitable », dans une perspective de justice épistémique, nous pouvons esquisser des liens avec les différentes dimensions de la justice sociale (reconnaissance, redistribution et représentation) (Fraser, 2011). La permaculture permet en effet d'aborder des enjeux de redistribution (par ex., quelles sont les ressources dont chacun.e dispose, l'énergie, etc.), de reconnaissance (par ex., la reconnaissance des différentes formes de savoirs, de productions, de modèles) et de représentation (par ex., une voix dans les décisions prises à toutes les phases de la recherche à travers un comité d'encadrement).

Malgré les apports et potentialités que nous avons mis en lumière, la permaculture n'est pas non plus une panacée. Tout d'abord, dans un contexte de recherche, vu ses règles et principes, la permaculture pourrait être comprise de manière très normative, suggérant une méthode stricte. Cette compréhension pourrait avoir des répercussions négatives sur le projet puisqu'il est primordial de (ré)interpréter ces principes en fonction du contexte précis dans lequel l'on se trouve. De plus, l'aspect holistique de la démarche est à la fois l'une des forces de l'approche tout en étant un obstacle important à son application. En effet, l'analyse holistique peut ouvrir des questionnements au-delà de ceux initialement envisagés, ce qui requiert une ouverture et des adaptations à la fois des chercheur.se.s et des partenaires pour des imprévus de diverses natures (transformation des questionnements, du calendrier, des outils de collecte, etc.).

Au final et en dépit de ces limites et considérations, notre propre expérience de la permaculture nous permet d'y voir une approche pouvant aider à poser les bases pour la construction d'écosystèmes dynamiques de collaboration régénératifs pour toutes les parties impliquées.

Bibliographie

- Audoux, C., et Gillet, A. (2011). « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : L'épreuve de la traduction », *Interventions économiques*, no 43, p. 1-19.
- Blondiaux, L., et Fourniau, J.-M. (2011). « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : Beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, vol. 1, no 1, p. 10-35.
- Bussièrès, D. (2018). *La recherche partenariale : D'un espace de recherche à la coconstruction de connaissances*. Thèse de doctorat en sociologie. Université du Québec à Montréal.
- Caillouette, J., et Soussi, S. A. (2014). « L'espace de recherche partenariale : Le poids des identités d'acteurs », dans J.-M. Fontan, J.-L. Klein, et D. Bussièrès (dir.), *Le défi de l'innovation sociale partagée : Savoirs croisés*. Presses de l'Université du Québec, p. 35-53.
- Clément, M. *et al.* (1995). « Le partenariat de recherche. Éléments de définition et ancrage dans quelques études de cas », *Service social*, vol. 44, no 2, p. 147-164.
- Cornwall, A. (2004). « Spaces for transformation ? Reflections on issues of power and difference in participation in development », dans S. Hickey et G. Mohan (dir.), *Participation, from tyranny to transformation ?*, ZED Books, p. 75-91.
- CRSH, CRSNG, et IRSC (2018). *Énoncé de politique des Trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Gouvernement du Canada : Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche.
- de Leeuw, S., Cameron, E. S., et Greenwood, M. L. (2012). « Participatory and community-based research, Indigenous geographies, and the spaces of friendship : A critical engagement », *The Canadian Geographer*, vol. 56, no 2, p. 180-194.
- Desmarais, L., et Jérôme, L. (2018). « Voix autochtones au Musée de la civilisation de Québec : Les défis de la muséologie collaborative », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 48, no 1-2, p. 121-131.
- Després, C., Brais, N., et Avellan, S. (2004). « Collaborative planning for retrofitting suburbs : Transdisciplinarity and intersubjectivity in action », *Futures*, vol. 36, no 4, p. 471-486.
- Drahota, A. *et al.* (2016). « Community-Academic Partnerships : A Systematic Review of the State of the Literature and Recommendations for Future Research », *The Milbank Quarterly*, vol. 94, no 1, p. 163-214.
- Dumais, L. (2011). « La recherche partenariale au Québec : Tendances et tensions au sein de l'université », *SociologieS*, p. 1-19.
- Fine, M. (1994). « Working the Hyphens : Reinventing Self and Other in Qualitative Research », dans N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (dir.), *Handbook of Qualitative Research*, SAGE Publications, p. 70-82.
- Ford, J. D., *et al.* (2016). « Community-based adaptation research in the Canadian Arctic : Community-based adaptation research », *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, vol. 7, no 2, p. 175-191.
- Gentelet, K. (2009). « Les conditions d'une collaboration éthique entre chercheurs autochtones et non autochtones », *Cahiers de recherche sociologique*, no 48, p. 143-153.
- Gillet, A., et Tremblay, D.-G. (2017). *Les recherches partenariales et collaboratives*, Presses de l'Université du Québec.

- Guay, C., et Delisle L'Heureux, C. (2019). « Le territoire, source de guérison : Récits d'expérience des Innus d'Uashat mak Mani-utenam », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 49, no 1, p. 63-71.
- Hicks, S. *et al.* (2012). « Evaluating Community-Based Participatory Research to Improve Community-Partnered Science and Community Health », *Progress in Community Health Partnerships-Research Education and Action*, vol. 6, no 3, p. 289-299.
- Innes, J. E., et Booher, D. E. (1999). « Consensus Building and Complex Adaptive Systems : A Framework for Evaluating Collaborative Planning », *Journal of the American Planning Association*, vol. 65, no 4, p. 412-423.
- Kovach, M. (2009). *Indigenous methodologies : Characteristics, conversations and contexts*, University of Toronto Press.
- Matunga, H. (2013). « Theorizing Indigenous Planning », dans D. C. Natcher, R. C. Walker, et T. S. Jojola (dir.), *Reclaiming Indigenous planning*, McGill-Queen's University Press, p. 3-32.
- Matunga, H. (2017). « A Revolutionary Pedagogy of/for Indigenous Planning », *Planning Theory et Practice*, vol. 18, no 4, p. 640-644.
- Mayan, M. J., et Daum, C. H. (2016). « Worth the Risk? Muddled Relationships in Community-Based Participatory Research », *Qualitative Health Research*, vol. 26, no 1, p. 69-76.
- Mayer, K., Braband, B., et Killen, T. (2017). « Exploring collaboration in a community-academic partnership », *Public Health Nursing*, vol. 34, no 6, p. 541-546.
- McKenna, S. A., et Main, D. S. (2013). « The role and influence of key informants in community-engaged research : A critical perspective », *Action Research*, vol. 11, no 2, p. 113-124.
- Mohan, G. (2001). « Beyond Participation : Strategies for Deeper Empowerment », dans B. Cooke et U. Kothari (dir.), *Participation : The new tyranny?*, ZED Books, p. 153-167.
- Ofek, Y. (2017). «Evaluating social exclusion interventions in university-community partnerships», *Evaluation and Program Planning*, vol. 60, p. 46-55.
- Poirier, S. (2014). « Atikamekw Kinokewin, "la mémoire vivante" : Bilan d'une recherche participative en milieu autochtone », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 44, no 1, p. 73-83.
- Porter, L., et Barry, J. (2015). « Bounded recognition : Urban planning and the textual mediation of Indigenous rights in Canada and Australia », *Critical Policy Studies*, vol. 9, no 1, p. 22-40.
- Sanderson, E., et Kindon, S. (2004). « Progress in participatory development : Opening up the possibility of knowledge through progressive participation », *Progress in Development Studies*, vol. 4, no 2, p. 114-126.
- Sandoval, J. A. *et al.* (2012). « Process and outcome constructs for evaluating community-based participatory research projects : A matrix of existing measures », *Health Education Research*, vol. 27, no 4, p. 680-690.
- Sebillotte, M. (2001). « Les fondements épistémologiques de l'évaluation des recherches tournées vers l'action », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 9, no 3, p. 8-15.
- Théberge-Guyon, M., et Morin, L. (2018). « Recherche participative : Entre collaboration et partenariat », *Acte du colloque étudiant 2018 sur la recherche partenariale*, p. 8-20.
- Viswanathan, L. (2019). « Planning with Empathy », 360 Degree City, <https://360degree.city/2019/06/10/planning-with-empathy/>, consulté le 15 avril 2020.
- Walker, R. C., Jojola, T. S., et Natcher, D. C. (dir.) (2013). *Reclaiming Indigenous planning*. McGill-Queen's University Press.

Wallerstein, N., et Duran, B. (2010). «Community-Based Participatory Research Contributions to Intervention Research : The Intersection of Science and Practice to Improve Health Equity», *American Journal of Public Health*, vol. 100, S1, p. S40-S46.

Wilson, S. (2008). *Research Is Ceremony : Indigenous Research Methods*. Fernwood Publishing.

La codirection : innovation sociale et mode féministe d'organisation porteur de justice sociale en économie sociale ?

Valérie Michaud, UQAM, Myriam Saucier, UQAM

1. Introduction

Malgré leurs visées de transformation sociale, plusieurs entreprises d'économie sociale et solidaire (EÉSS) adoptent des modes d'organisation assez classiques. La structure typique est d'avoir, à la tête de l'EÉSS et relevant du conseil d'administration (CA), une personne assumant la direction générale (DG), avec pour corollaire des exigences multiples. Être DG d'une EÉSS requiert à la fois des compétences en gestion et une adhésion forte à la mission pour conjuguer mission sociale/rentabilité économique, animer une gouvernance démocratique impliquant possiblement diverses parties prenantes, avec des outils adaptés et une compréhension des valeurs du secteur (Cuénoud *et al.*, 2013; Michaud, 2020). Tout cela en contexte de défis de financement, de relève démographique (CSMO-ESAC, 2019), d'épuisement professionnel (Ducharme, 2020)... et aujourd'hui, de crise (entre autres) sanitaire.

Nous observons l'émergence d'un mode d'organisation alternatif : la codirection. Alors que « d'un point de vue managérial traditionnel, le partage des responsabilités à la direction peut paraître insensé » (Reid et Karambayya, 2016 : 609-610, trad. adaptée), certaines EÉSS optent pour le partage de la fonction de DG entre deux personnes (ou plus). Vu la dynamique de gouvernance déjà complexe entre la DG (rémunérée et, traditionnellement, unique), le CA (formé de bénévoles) (Cornforth, 2004) mais aussi diverses parties prenantes (bailleurs de fonds, partenaires, etc.), nous proposons que la codirection en EÉSS constitue une innovation sociale à documenter.

Ainsi, nous nous intéressons au contexte d'émergence (le besoin social), au comment (pratiques concrètes, configurations et organisation du travail) et aux défis et bénéfices de la codirection. Nous présenterons brièvement notre définition de « codirection », un état des connaissances et en quoi cela peut constituer une innovation sociale, puis notre méthodologie. Nous exposerons ensuite les faits saillants d'entrevues menées auprès de huit EÉSS. Nous concluons sur des réflexions émergentes sur la codirection comme innovation sociale et mode d'organisation alternatif et féministe vers une plus grande justice sociale (Fraser 2011, 2015).

2. La codirection : définition, bref état des connaissances, innovation sociale

Reid et Karambayya (2009 : 1075, notre traduction) définissent la codirection comme un modèle organisationnel « dans lequel typiquement deux leaders disposent d'une autorité formelle égale et se rapportent au conseil d'administration ». Les pouvoirs et responsabilités de DG de l'organisation sont formellement distribués et conjointement assumés par deux personnes (Gronn et Hamilton, 2004) - et parfois davantage. On parle ainsi, en anglais, d'une forme de « *pooling leadership at the top* » (Denis *et al.*, 2012). Puisqu'elle implique la présence d'une direction générale (partagée) et d'une hiérarchie formelle, la codirection se distingue de

l'autogestion, définie comme « une « gestion par soi-même [qui suppose] la suppression de toute distinction entre dirigeants et dirigés » (Gjidara, 1998 in Julien Denis *et al.*, 2013 : 176).

Certains secteurs d'activités ont plus fréquemment recours à une codirection, avec une direction « spécialisée » et une direction plus administrative. Pensons au milieu culturel, avec la présence d'une direction artistique (Reid et Karambayya, 2009, 2016) ou au milieu de la santé (direction clinique; Gibeau *et al.*, 2020). D'ailleurs, Gibeau et collègues (2020) présentent six configurations qui permettent d'illustrer comment est occupé l'espace en rôle partagé et qui tiennent compte de l'opposition entre les logiques managériale et institutionnelle, chacune étant incarnée par l'une ou l'autre des codirections.

Les recherches (généralement hors EÉSS) ont relevé les avantages de la codirection, notamment la qualité accrue des décisions, une meilleure capacité d'adaptation, les modèles alternatifs que cela offre, la diminution du stress ainsi que la disponibilité d'au moins une codirection en l'absence de l'autre (Fischbach *et al.*, 2007 : 32-33). La codirection pose aussi certains défis, en termes d'apprentissages et de transitions vu l'absence de modèles à suivre, de partage des tâches ou de risques de conflits et autres dynamiques interpersonnelles problématiques (jalousie, sabotage, incapacités à faire consensus) (*ibid.*) Deux constantes se dégagent : 1) la nécessaire confiance entre les personnes à la codirection, et 2) les risques de conflits dans la gestion de « l'espace en rôle partagé » (« *shared role space* »; Gronn et Hamilton, 2004; Reid et Karambayya, 2016). Le tout dans le contexte d'un mode d'organisation peu répandu, perçu comme féminin (Fischbach *et al.*, 2007) et en négociation constante.

La codirection constitue une innovation sociale pour les EÉSS, dans la mesure où c'est une nouvelle pratique « qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein (...) d'une organisation (...) et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus » (RQIS, 2011).

3. Méthodologie

L'échantillon initial de notre recherche, qualitative, fut formé d'organisations nous ayant signalé leur passage à la codirection. Nous avons interrogé les codirectrices sur leur connaissance d'autres cas et lancé un appel sur la communauté Passerelles afin d'identifier d'autres organisations. Cette stratégie d'échantillonnage par « boule de neige » nous a permis de documenter huit cas : cinq EÉSS actuellement en codirection, trois l'ayant été par le passé (voir tableau 1). Nous avons mené des entretiens semi-dirigés individuels avec les codirectrices (sauf dans un cas, avec une ex-DG instigatrice de la codirection pour sa relève) pour un total de treize entretiens (durée totale : 857 minutes), réalisés sur Zoom (contexte COVID), retranscrits intégralement (204 pages, interligne simple), puis analysés à l'aide du logiciel NVivo.

Tableau 1 : Organisations étudiées et répondantes

| Cas | Secteur d'activité | Expérience de codirection (* indique « en cours ») | Nombre de répondantes / nombre de codirectrices |
|-----|--|---|--|
| 1 | Centre de la petite enfance | Presque 2 ans* | 2 codirectrices/2 |
| 2 | Soutien à l'entrepreneuriat collectif | Moins d'un an (7-8 mois, fragilisée par le contexte Covid qui a amené au départ prématuré d'une codirectrice) | 1/2 |
| 3 | Agroalimentaire | 2 ans* | 2/3 |
| 4 | Formation | 12 ans* | 2/2 |
| 5 | Intervention sociale et environnementale | Moins d'un an | Entrevue avec ex-DG instigatrice de la codirection |
| 6 | Culture | Beaucoup de travail avant le lancement officiel de l'entreprise, mais officiellement, moins d'un an* | 2/2 |
| 7 | Insertion | 8 ans avant qu'une des co-DG devienne DG unique au départ de l'autre | 1/2 |
| 8 | Santé mentale | 4 ans* | 2/2 |
| | 1 coop, 7 OBNL | Environ 30 ans d'expérience combinée; moyenne approx. 3,5 ans | 13 entretiens |

4. Résultats

4.1 Contexte d'émergence : relève et valeurs en EÉSS

Deux types de contexte sont distingués. Dans six des huit cas étudiés, le départ de la DG (DG unique sortante) est le déclencheur du changement vers la codirection. Dans les deux autres, les organisations ont opté pour la codirection dès leur création.

Dans cinq des six cas ayant opéré le changement d'une DG unique à la codirection, la codirection permet à au moins une personne de l'interne d'accéder à une promotion. Parfois (cas 4, 5 et 7) la promotion se fait pour deux personnes à la fois, pressenties par la DG sortante pour reprendre le flambeau, mais n'ayant pas nécessairement le profil ou l'intérêt pour assumer individuellement la direction : « J'avais senti qu'elles étaient prêtes à prendre un rôle plus important dans l'organisation, mais qu'elles n'étaient pas prêtes seules » (Ent. 5A).

Nous avons observé un cas (cas 1) de codirection non planifiée. Le poste de DG avait été ouvert et le comité a décidé d'offrir à une candidate interne (alors directrice adjointe) une promotion tout en embauchant une deuxième personne (externe) vu leurs profils complémentaires. On trouve celui d'une organisation (cas 2) où une personne de l'interne a été promue et une membre du CA nommée codirectrice, et une autre (cas 8) dans laquelle une personne a été recrutée

comme intervenante puis directement nommée codirectrice dans le cadre d'une restructuration. La codirection apparaît ici comme une opportunité de mobilité professionnelle interne. Pour les EÉSS, cette réorganisation permet le développement et la rétention de personnes dans l'organisation et une transition plus aisée au moment du départ de la DG unique.

Les deux autres organisations (cas 3 et 6) ont été structurées d'entrée de jeu en codirection, par les codirectrices alors cofondatrices, pour ne pas chambouler les relations égalitaires existantes. À travers un nouveau titre, la codirection formalise une façon de faire qui avait déjà cours aux étapes de création.

[...] comme on avait été co-fondatrices pendant un petit bout de temps - moi je me disais : "il me semble que c'est juste la suite logique" (Ent6B).

Dans l'ensemble des cas, la codirection répond aussi à des aspirations en se rapprochant des valeurs d'horizontalité, de partage du pouvoir et de transformation.

4.2 Configurations et pratiques diverses

Les configurations par lesquelles s'opère la codirection sont plus diversifiées. Dans la lignée des travaux de Gibeau et collègues (2020), nous anticipions un découpage de tâches et responsabilités entre les personnes en fonction de profils « administration » et « mission ». Or notre analyse permet de complexifier notre compréhension des configurations, hétérogènes.

- Frontières fluides en triptyque

Notre échantillon comptait un cas de codirection à trois (cas 3). L'une des codirectrice (également cofondatrice) est davantage impliquée dans la représentation (externe) de l'organisation. Une autre est impliquée davantage dans la gestion administrative (comptabilité, finances). La troisième codirectrice, spécialiste de la gestion de projets, peut être vue à l'interstice des deux autres. Cette organisation est celle dans laquelle le partage semble le plus complexe et mouvant ; ce qui peut s'expliquer par le fait que l'organisation soit jeune et en croissance rapide.

- Gestion ET intervention

L'un des cas (cas 8) représente une configuration originale, potentiellement inspirée des contextes autogérés. Le partage semble découler de la combinaison d'un poste d'intervenante et du poste de DG. Ces dernières sont à la fois impliquées dans les tâches de gestion ET dans les activités d'intervention.

- Partages liés aux processus

Dans le cas 1, un CPE, une codirectrice est responsable de l'inscription des familles, alors que l'autre intervient davantage sur le volet pédagogique. Dans une perspective temporelle, l'horaire de travail des deux codirectrices fait en sorte que l'une est présente plus tôt le matin, alors que l'autre arrive plus tard, permettant ainsi de couvrir les plages horaires tout en se croisant au bureau. Dans le cas 6, on observe qu'une codirectrice est responsable des acquisitions cinématographiques; l'autre gère le volet éditorial de la programmation. Dans ces deux cas, on note donc une intervention de l'une ou l'autre des codirectrices selon les « moments » des cycles d'activités, voire des journées de travail.

- **Division insertion/production**

Dans une entreprise d'insertion (cas 7), on retrouve un partage assez clair : une codirectrice responsable de l'insertion (mission sociale), l'autre, de la production et de la commercialisation (activité économique). Il s'agit là du cas le plus près des configurations de Gibeau et collègues (2020).

- **Divisions spatiales : interne/externe**

Dans une organisation depuis plus de douze ans en codirection (cas 4), les « territoires » de chacune des codirectrices sont très clairement définis : ce qui relève de la gestion interne (GRH, par ex.) est assumé par l'une; ce qui est lié à l'externe (contrats, partenaires, représentation) relève de l'autre. Une codirectrice dresse avec humour un parallèle avec la gestion domestique : [codirectrice B] gère les enfants, le général, le bureau, s'assurer qu'il y ait de tout et que personne ne manque de rien à l'intérieur des murs [...] moi je m'occupe de ramener l'argent, ramener les liens qui vont nous permettre de faire vivre la maison plus longtemps. (Ent4A)

Au final, certaines constantes émergent. Toutes présentent des zones interstitielles de collaboration sur des projets, de responsabilités conjointes. De même, toutes les codirectrices participent ensemble aux rencontres du CA ; elles y interviennent en lien avec leurs responsabilités propres, mais en solidarité. Toutes les codirectrices rencontrées ont insisté sur les impératifs de communication et confiance ; la métaphore du couple est souvent utilisée comme exemple.

Enfin, toutes les codirectrices se décrivent comme différentes, mais rassemblées par la mission. Nous avons noté que dans les organisations où la codirection semblait positive, les complémentarités ressortent davantage que les différences entre les profils et génèrent des avantages, dont des apprentissages.

4.3 Défis et avantages

Les défis relevés dans d'autres recherches (par ex., communication et confiance, conflits potentiels; Fischbach *et al.*, 2007; Reid et Karambayya, 2016) sont confirmés par nos répondantes. À ces défis s'ajoutent, dans le contexte plus spécifique des EÉSS, des ressources financières souvent limitées qui peuvent freiner la possibilité même de codirection, tel que nous l'exprime une répondante : « Y'a des organisations qui m'ont dit "ah si on avait le financement, ce serait idéal qu'on puisse s'en aller vers là", mais c'est souvent le frein » (Ent2A). Selon les contextes, on note aussi des défis en termes de relations (à deux ou plus) avec le CA mais aussi d'éducation de partenaires peu familiers avec la codirection.

Divers bénéfices déjà recensés dans la littérature (par ex., qualité des décisions, capacité d'adaptation; Fischbach *et al.*, 2007 : 32-3) ont également été nommés. Dans une perspective d'innovation sociale, nous insisterons sur les éléments nouveaux et ceux qui vont au-delà des bénéfices pour les codirectrices.

- **Pour les codirectrices : nouveaux avantages en contexte d'EÉSS**

Parmi les avantages, notons le développement des compétences et aux opportunités d'apprentissage. La codirection permet à certaines répondantes d'assumer de nouvelles responsabilités en même temps qu'elles gardent un pied dans les projets et tâches associés à leurs compétences professionnelles initiales :

Pour moi, juste la possibilité de pouvoir faire les deux, ça vaut de l'or, parce que ça fait longtemps que je veux développer davantage ces compétences de direction, de gestion d'organisation, et le fait qu'on soit en codirection me permet aussi de pouvoir m'appuyer sur d'autres (Ent3A).

- **Pour les autres membres de l'équipe, l'organisation et la société**

Être deux (ou plus) pour prendre des décisions implique des échanges et possibles confrontations qui génèrent des décisions plus éclairées :

Y'a un challenge... [...] mais d'avoir à partager et à faire des compromis, avoir à s'expliquer sur des points, avoir des opinions différentes, ça amène de la confrontation, ça amène beaucoup de réflexion, je trouve que ça nous pousse plus (Ent4B).

Dans les cas où la configuration permet aux codirectrices de maintenir un lien avec « le terrain », la possibilité d'une proximité plus grande avec le reste de l'équipe facilite la prise en compte d'idées et de projets qui répondent à la fois à leurs idées mais aussi, plus largement, aux besoins des populations desservies :

Vu qu'on a comme les deux rôles [...], on a quand même des idées liées au fait qu'on est intervenantes [...]. Y'a moins d'écart [...] on passe pas par plein de processus décisionnels pour appliquer des nouveaux projets, pour mieux répondre aux besoins (Ent8A).

La codirection augmente la capacité d'action des EÉSS : « Ça décuple un peu la capacité de l'organisme, j'ai l'impression. Dans notre cas, si [codirectrice] avait décidé, s'était mis à s'entourer d'exécutant et à tout faire, décider elle-même, je pense qu'on aurait moins de *reach* » (Ent3B).

5. Pistes de réflexions et de recherches

Nous avons qualifié la codirection d'innovation sociale vu sa réponse à des besoins sociaux, les configurations et pratiques nouvelles par lesquelles elle se déploie, et les bénéfices qu'elle génère au-delà des codirectrices. L'omniprésence des femmes en codirection nous a poussées à entrevoir des pistes de réflexion sur ce mode d'organisation alternatif, dissonant, et possiblement féministe (Dorion, 2019), en termes de justice sociale (Fraser, 2011). En contexte d'EÉSS - donc non capitaliste - l'enjeu de redistribution ne se pose pas par rapport à l'appropriation des surplus économiques, mais trouve tout de même certaines résonances. Nous esquissons aussi certaines pistes de réflexion avec les concepts de reconnaissance et de représentation.

En matière de redistribution, certaines codirectrices ont évoqué des compromis salariaux dans un secteur fortement féminin. Les femmes comptent pour 59 % de la main-d'œuvre secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire, toutes organisations et tous statuts d'emplois

confondus. Elles sont aussi plus nombreuses que les hommes dans les postes de direction, occupés à 76 % par des femmes (CSMO-ESAC, 2019). Autant l'économie sociale et solidaire apparaît comme « un espace de luttes et de pratiques plus ouvert aux femmes et aux courants féministes », autant l'on doit garder en tête que ce « troisième espace qui offre des possibilités importantes de reconnaissance pour les femmes [...] peut] aussi encourager une forme de professionnalisation et d'élitisme. » (Fraser, 2015 : 255) Ainsi, au regard de cette présence importante de femmes y compris à la direction « classique » en EÉSS, nous proposons que la codirection, au sein même de ces organisations, est une alternative féministe dissonante au sens où l'entrevoit Dorion (2019 : 144), soit « où la dissonance est un processus dialectique et réflexif, reposant sur des arbitrages permanents au sein de dialectiques multiples ».

La codirection comme alternative nous invite à questionner le modèle classique, dominant, de direction générale solo. Certes, une DG unique n'est pas incompatible avec une gestion participative, de surcroît en EÉSS; il en va de même en codirection. Nous avons démontré comment certaines configurations de codirection peuvent permettre, au-delà des codirectrices, une redistribution du pouvoir dans l'organisation par le rapprochement des codirectrices avec le reste de l'équipe de travail et les besoins des participant.es. Nos données laissent entrevoir à la fois une négociation de frontières et d'identités entre les codirectrices dans la coconstruction de la codirection, et de leur place dans cet espace et de son environnement. Les codirectrices nous ont signalé à quel point la direction générale leur apparaissait un poste qui soit était trop exigeant, qui ne les intéressait pas en solo ou qui ne correspondait pas à leurs valeurs ou aspirations. En levant certaines barrières à leur progression professionnelle, la codirection offre à ces personnes (et à leurs organisations) l'opportunité de repenser le pouvoir à travers un modèle plus coopératif et participatif, plus en phase avec leurs valeurs. Elle permet une réorganisation du travail qui donne un accès formel à ce pouvoir de direction à au moins deux personnes; elle induit une dynamique de reconnaissance de leurs propres différences et complémentarités et modifie aussi les rapports de pouvoir entre la direction, désormais partagée, et le CA.

Nos données suggèrent enfin des tensions autour de la reconnaissance plus large du modèle, encore marginal et qui suscite beaucoup d'interrogations. En interne, on capte bien la reconnaissance que la codirection permet d'opérer pour des personnes qui présentent des profils différents du modèle traditionnel de direction générale. Or certaines codirectrices ont relevé la mécompréhension de certaines parties prenantes (par exemple dans les ministères), qui cherchent systématiquement à identifier « une » directrice générale. À un autre niveau et selon les configurations, la codirectrice associée à l'externe peut être perçue comme « la » DG, et sa collègue invisibilisée.

Cette recherche, entre autres par sa nature exploratoire, comporte des limites. La codirection étant peu répandue, notre échantillon était restreint. Notons aussi qu'il est constitué seulement de très petites organisations. Les entretiens, réalisés individuellement et à distance, facilitent la triangulation des données, mais cette méthode de collecte ne nous a pas permis de capter les dynamiques relationnelles en action, ni d'observer l'environnement de travail des codirections. Ces limites ouvrent la porte à des recherches futures pour approfondir certains éléments, notamment via l'observation des codirectrices dans leurs activités mais aussi des entretiens avec

d'autres parties prenantes des EÉSS en codirection (autres membres de l'équipe de travail, membres du CA, partenaires) afin de recueillir aussi leurs perceptions de l'expérience. Enfin, de l'analyse du corpus déjà recueilli émergent des thèmes à creuser et à explorer davantage, notamment en lien avec la justice sociale.

Bibliographie

Comité sectoriel de main-d'œuvre Économie sociale Action communautaire (CSMO-ESAC) (2019). *Enquête nationale Repères en économie sociale action communautaire – Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre* (édition 2018), 146 p.

Cornforth, Chris (2004). « The governance of cooperatives and mutual associations: A paradox perspective », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 75, no 1, p. 11-32.

Cuénoud, Thibault, Charlotte Moreau et Sybille Mertens (2013). « Les spécificités managériales dans les entreprises sociales: une démarche européenne par la gestion des compétences », *Revue internationale de l'économie sociale: Recma*, no 329, p. 80-91.

Denis, Jean-Louis, Ann Langley et Viviane Sergi (2012). « Leadership in the plural », *The Academy of Management Annals*, vol. 6, no 1, p. 211-283.

Dorion, Léa (2017). « Construire une organisation alternative », *Revue française de gestion*, vol. 3, no 264, p. 143-160.

Ducharme, Jean-François (2020, 9 juillet). « Des travailleurs communautaires épuisés », *Actualités UQAM*, <<https://www.actualites.uqam.ca/2020/travailleurs-communautaires-epuisement-professionnel>>, consulté le 16 mars 2021.

Fischbach, Linda M., Carol Smerz, Ginni Findlay, Cristal Williams et Amy Cox (2007). « Co-CEOs: A new leadership paradigm for social service agencies », *Families in Society*, vol. 88, no 1, p. 30-34.

Fraser, Nancy (2011 [2005]). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. La Découverte/Poche, 179 p.

Fraser, Nancy (2015). « Entretien avec Nancy Fraser », réalisé par Madeleine Hersent, Jean-Louis Laville et Magali Saussey, 15 juillet 2014, *Revue française de socio-économie*, vol. 1, no 15, p. 253-259.

Gibeau, Émilie, Ann Langley, Jean-Louis Denis et Nicolas van Schendel (2020). « Bridging competing demands through co-leadership? Potential and limitations », *Human Relations*, vol. 73, no 4, p. 464-489.

Gronn, Peter et Andrew Hamilton (2004). « 'A bit more life in the leadership': Co-principalship as distributed leadership practice », *Leadership and Policy in Schools*, vol. 3, no 1, p. 3-35.

Julien Denis, Marie-Ève, Catherine Trudelle et Éric Duchemin (2013). « L'autogestion : pour une autonomisation émancipatrice dans le milieu institutionnel universitaire. Le cas du CRAPAUD », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 25, no 2, p. 173-188.

Michaud, Valérie (2020). « Recrutements à la direction d'organisations de l'économie sociale et solidaire : affichage d'une professionnalisation contextualisée », *@GRH*, no 36, p. 71-95.

Reid, Wendy et Rekha Karambayya (2009). « Impact of dual executive leadership dynamics in creative organizations », *Human Relations*, vol. 62, no 7, p. 1073-1112.

Reid, Wendy et Rekha Karambayya (2016). « The shadow of history: Situated dynamics of trust in dual executive leadership », *Leadership*, vol. 12, no 5, p. 609-631.

Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) (2011). Déclaration québécoise pour l'innovation sociale, <http://www.rqis.org/wp-content/uploads/2014/08/Declaration_quebecoise_pour_linnovation_sociale1.pdf>, consulté le 16 mars 2021.

Social Entrepreneurship and Community Organizations: An Analysis of Social Innovation Actions During the Pandemic

Eliane Ferreira dos Santos, FGV EAESP et Cristina de Moura João, FEA USP

1. Introduction

The figure of the entrepreneur or man-company, as Dardot and Laval (2016) call it, is the most essential principle of conduct to the capitalist order. The authors claim that neoliberalism, more than an economic dynamic that seeks free competition, operates within the subjectivity of subjects to make them entrepreneurs who know how to take advantage of profit opportunities that are responsible for the success or failure of their ventures and are willing to enter the process of constant competition. From the neoliberal perspective, the term "social" refers to "one who shows personal initiative and responsibility, essential qualities for true solidarity" (Dardot & Laval, 2016). In this way, qualities such as personal initiative and responsibility, bring the "social" being closer to entrepreneurship, evoking the whole individual to social progress within the competitive order. For us, social entrepreneurship seems to dialogue with many lines of this conception of the authors, especially when individuals and businesses start to act more and more as agents of social change, in contexts of dissonances produced by the advances of capital, where the State and even companies fail to solve social problems.

The concept of social entrepreneurship can be understood as the process of creating social value sustainably by new or existing companies, which may or may not result in the generation and appropriation of economic results (Mair & Martí, 2006). Although there is literature on how social enterprises generates a specific form of innovation, our discussion revolves around the second stream of analysis, in which the concept of social innovation focuses on the emancipatory power of social entrepreneurs who work in communities low income, in a way that allows understanding the co-construction of knowledge and practices to overcome social obstacles. We are interested in analyzing whether and how social enterprises produce social innovation in the context of the pandemic. For this, using a qualitative approach, we will present two cases of social enterprises that operate in low-income communities.

2. Social Innovation

For Murray, Caulier-Grice, and Mulgan (2010) social innovation can be drawn as the new ideas (of products, services, and models) that simultaneously satisfy social needs and create new relationships or social collaborations. In other words, they are innovations that, at the same time, are good for society and increase society's ability to act and change existing paradigms (Cajaiba-Santana, 2013). Therefore, inherent in the objective of satisfying social needs and creating new relationships, is to promote the empowerment of the involved authors and the social inclusion of less favored groups (André & Abreu, 2006). For this reason, it can be considered as a new response to a social situation deemed unsatisfactory, aiming at actions that seek the well-being of individuals and communities (Cloutier, 2003).

These initiatives count on the participation of beneficiaries and community actors throughout the project. For Bignetti (2011) and Cloutier (2003), the involvement and cooperation of the beneficiaries provide individuals and groups with a process of collective learning and capacity development that promotes social transformations. Consequently, the authors add that the result of social innovation processes contributes to the formation of new social relationships and leads to new social structures. As it is an initiative, it can be presented as the means of manifesting the subjects who have a critical attitude and the desire and action for change (Alter, 2000).

Understanding the social change process can occur from three lenses: individuals (through social entrepreneurship), social movements, and organizations (Mulgan, Tucker & Sanders, 2007), and can also start from public and private initiatives (André & Abreu, 2006). Mulgan, Tucker, and Sanders (2007) consider that the process of social innovation, from a macro perspective, goes through four phases: in the first one, there is the identification of the social need that is not being met. To be clear about the real need, one can resort to careful observation of the need scenario, such as contact with activities and social movements (Edwards-Schacter, Matti & Alcantara, 2012). Then, an innovative idea should be formulated and tested in practice, so that the points of improvement to achieve the expected objective can be identified. The third phase is to improve the idea so that it can be applied in practice, and it must be adapted to other locations that have the same needs. And, lastly, it is the phase of lessons learned from the process and the need for adaptations to new events (Mulgan *et al.*, 2007). Caulier-Grice *et al.* (2012) propose a process similar to that of Mulgan *et al.* (2007) additionally considering, before the second phase, that is, the formulation of the idea and the practical test, of formulating a question to identify the origin of the problems, provided a phase of generating new ideas.

Based on these theoretical precepts, two cases of Brazilian social enterprises that needed to suspend and subsequently adapt their activities during the COVID-19 pandemic will be presented, in which the identification of social innovation is sought.

3. Social Enterprises in Brazil: evidence of Social Innovation in the COVID-19 Pandemic

In this section, we seek how community social entrepreneurs have adapted to generate social innovation in the context of the pandemic. We describe each of the cases, based on research documents that allow us to identify the discursive and socio-cultural practices produced by groups and individuals during their daily practices and directed exclusively to their own immediate practical needs (Scott, 2012).

The data collection was carried out through direct and participant observation of the events and interviews with people directly involved with the organization before the COVID-19 Pandemic, which were carried out during the participation of one of the authors in a tourist itinerary offered by a community-based tour operator that has a partnership with both cases. During the script, it was possible to conduct interviews with the founders and those responsible for the two organizations that constitute the cases of this research, as well as talking with residents of the community who shared their perceptions and expectations. Also, we choose to use secondary data such as websites, magazines, and social networks of these social organizations to collect data after the Pandemic. The use of these different sources aimed to compare, verify, and complement

the data on the studied phenomenon. The cases occur in underprivileged regions of the city of São Paulo in two organizations named Case A and Case B.

3.1 Case A: Nautical Tour Operator

The Nautical Tourism Operator, Case A, emerged in 2014 due to the need to obtain financing to maintain its social projects dedicated to canoeing classes for children and adolescents; and also, the manufacture of surfboards and trash cans made of pet bottles, collected at the dam where they have classes. Due to the projects, teachers, researchers, and school students started to visit the place and participate in itineraries at the dam, thus, the creator realized that there was a potential to develop the tourist activity and created the Nautical Tour Operator, which today is considered a social business.

The social entrepreneur of Case A considers that the activities promoted have an educational focus and promote changes in the actions of individuals. He also considers that the realization of these projects is the way he found to work on issues of belonging and citizenship with the residents of the community, in addition to offering an opportunity to strengthen the local economy.

With the beginning of restrictive measures in March 2021 due to the pandemic, the Nautical Tourism Operator stopped taking tours and assumed a role in publicizing health measures through its Instagram and Facebook profiles. On April 2, 2021, it was announced the beginning of a campaign to donate food and hygiene products carried out in partnership with other associations and collectives in the community. On April 10, 2021, the following text was posted on Instagram:

“In times of Coronavirus, solidarity has played an essential role in combating the spread of the virus. Communities in the periphery are suffering from a lack of food so, thinking about it, the guys from Case A developed the ‘Solidarity Basket’ project, in which you can buy as many baskets as you want for a subsidized price and they deliver once a week to registered communities. Each Solidarity Basket that you buy will be delivered to the Case A project. Visit our website and buy your basket!”

Based on analysis of the texts posted before the pandemic restrictions, it is possible to notice a change in the focus of the speech and in the objective of the social business: before, the sale was the final objective followed by the awareness and learning process of the community. From the pandemic onwards, it became the call to solidarity through donations and partnerships. The Operator’s social entrepreneur was invited for an interview on February 11, 2021, when declared:

“We took about ten steps back. What are we going to do, how are we going to organize this? It is one thing to meet up, see the kids with their parents, go canoeing and now you have a scenario that has changed the whole world! And the guys are not going to do that, they need food now. There are many cases of COVID in the community. So, I went to talk to local traders, through lives, I am going to collect food baskets, together with other partners and other collectives. Then the social enterprise stopped and automatically association side took the lead in this situation. We started

to create a partnership with commerce, with great entrepreneurs. There were periods when we managed to serve two thousand people from this community.”

In this excerpt, the entrepreneur highlights the changing role of his organization, which from a social enterprise became an association. This change occurred due to a need, it was not the result of previous planning or even the will of the social entrepreneur, it was driven by the failures of government action in the face of a public health crisis, which affected people's work and lives.

In this sense, it is possible to observe that Case A Social Entrepreneur chose to act fast due to one emergency and changed its organizational goal to help people in a vulnerable community that lost their jobs and the few that they had. In this community with few government interventions, we see individuals such as entrepreneurs and community leaders acting quickly to minimize the problems that this crisis has brought up.

3.2 Case B: Handmade Fabric Masks by the woman of the community

Case B is a social organization located side by side with the Case A community. They offer periodic programming, access to culture, leisure, and discussions on sustainable practices and citizenship. The organization has partnerships with schools and institutions such as Sesc-SP1⁴², and focuses on guaranteeing the right to the city through the occupation and transformation of public spaces. The pandemic caused an interruption in all activities, except for the vegetable garden maintenance.

Alongside the local association of community women, Case B leaders understood that many people in the community would not be able to afford any kind of protection masks given the precarious financial and living conditions that the pandemic scenario made worse. Therefore, the women association and Case B started a project that aimed to produce masks for people in the community. This project spontaneously brought together more than 10 women seamstresses and artisans at Case B headquarter, for the free manufacture of protective masks for donation with the baskets (mentioned in Case A). The masks are homemade, and the women took their work tools, sewing machines, scissors, needles, and collected fabrics and cloths.

The initiative had partnerships with one of Sesc-SP units as part of the “Solidarity Fabric Program”, which supported several associations of residents of vulnerable regions of Sao Paulo to produce handmade fabric masks. The initiative also reinforces the incentive to learn a new manual practice and educational actions related to the proper use of fabric masks.

“Shortly after the 19th of March, when the pandemic was in full swing, we started to do food collection work to help families that lost their jobs due to the coronavirus pandemic. And, in this work here, we felt the need for everyone to wear a mask, the volunteers who helped us and, also, the people who came to receive the baskets. These people also needed to be in masks. As it was expensive and not everyone was able to buy it, we decided to collect scraps and make the masks here to donate with

⁴² Maintained by entrepreneurs in the trade of goods, tourism, and services, Sesc – Social Service of Commerce is a private entity that aims to provide the well-being and quality of life to workers in this sector and their family.

the basic baskets. (Seamstress of the local women association, video from Sesc Interlagos, April 2021).”

The initiative's role is to promote educational actions regarding the use of fabric masks by the population on the use, storage, washing, and correct disposal of these devices. The initiative of the women association was also supported by other projects and associations from Sao Paulo.

Maintained by entrepreneurs in the trade of goods, tourism, and services, Sesc - Social Service of Commerce is a private entity that aims to provide the well-being and quality of life to workers in this sector and their family.

This project contributed to generating paid work during a pandemic because some partners paid for the participants to produce the masks.

In the next item, we discuss how social entrepreneurship works to overcome the obstacles of the pandemic and an analysis is presented comparing the actions of both cases regarding the theory mentioned previously.

4. Social Entrepreneurship in overcoming the obstacles of the COVID-19 Pandemic

The cases present examples of two initiatives taken by social organizations in the context of the pandemic, both of which lead to reflection on how the practice of social innovation can be perceived in low-income communities. An initiative that was common to both cases was the active participation of social entrepreneurs in campaigns to collect food, cleaning products, and personal hygiene and initiatives that sought to minimize the impacts generated by the pandemic. Therefore, the entrepreneurial initiative proves to be a fundamental force in times of crisis, as they call individuals to the initiative and self-responsibility for their condition of life (Dardot & Laval, 2016).

Regarding social innovation initiatives, we consider three spheres of analysis that are fundamental to the concept: a) new idea, b) the social objective to be achieved and c) the means used (Mulgan *et al.*, 2010; Murray *et al.*, 2010). Concerning the new ideas that emerged to overcome the obstacles arising from the pandemic for the communities, we found two events that presented themselves as responses to the current crisis scenario. The first one refers to the unplanned adaptation of the business model (from social business to association) of the Case A organization. This change establishes new ways of doing, organizing, knowing, and structuring the actions of the organization, for example, of reallocating forces aimed at the sale of tourist packages for collaborative work among individuals in the community. Knowledge and resources are now being reorganized to meet the needs of donations and health and safety guidelines to the local community. This does not imply that the “core” objective of the organization has dissolved, but the idea that the social enterprise should serve the community and, therefore, must adapt to the new social need. Therefore, consider that social innovation initiatives can be perceived not only at the level of products and services but also in the business model (Murray *et al.*, 2010). This can be justified because the process of social innovation has the awareness of the beneficiaries and community actors who experience the problems and, therefore, has a critical

view and the desire for change (Alter, 2000). It also reveals the empowerment of authors involved in the process of bringing knowledge and new health and safety practices to less favored groups.

The second idea identified was the manufacture of handmade fabric masks produced by the initiative women association in Case B. Although the production of fabric masks has been a movement present in several communities and, today, even brands have been selling such items to consumers. Here, what calls our attention is the role and importance that these items assume for poor communities. The fabric masks produced are presented as a new product idea with a social focus (Mulgan *et al.*, 2010) whose main objective is to be an item of greater accessibility for groups in situations of vulnerability and to satisfy the need for protection, care, and security that the pandemic context requires. As reported by the President of the women association, many people in the community could not afford to purchase surgical and disposable masks for themselves and their families. Since such masks need to be purchased in quantities that allow exchange during an interval of 2 to 4 hours of use, being an additional cost to the family.

Therefore, at the product level, it is understood that the fabric masks produced represent a social innovation as being a new idea of an alternative mask for the prevention of COVID-19.

Regarding the social objectives that are aimed at achieving with such actions adopted in each case, at least three stands out: security, education, and income generation. The women association initiative contributes to promoting protection and prevention to the neediest populations through donations of fabric masks. It was also observed that the actions contribute to the process of education and awareness in changing the behavior of the community, especially regarding health care, protection, and prevention in the context of the pandemic. Finally, the actions of the women association in Case B also become a source of income generation for those who have lost their jobs, have been unable to exercise their activities, and/or need to contribute to family support. In Case A, social objectives are achieved when the change in business orientation is aimed at the latent social needs of the community, and efforts are directed to donations, collections, and logistics to take items home near the banks of the dam.

The participation of the actors and beneficiaries of the communities is fundamental for social innovation processes (Bignetti, 2011; Cloutier, 2003). Therefore, it is possible to observe that the means to achieve the objectives can count on the use of their resources in the name of the common good voluntarily and spontaneously. This is the case of the women association in Case B, which had their resources to produce masks (sewing machine, scissors, needles, among others) and collection of fabrics. But there are also partnerships with, for example, the Solidary Fabric Project to increase production potential.

5. Final Considerations

We understand that in the context of the pandemic, the cases presented address how social innovation can be perceived in changing the business model and making handmade fabric masks, seeking to minimize the impacts of the pandemic on needy communities. The process focuses on the emancipatory power of individuals from low-income communities, allowing the construction

of practices that aim to overcome social difficulties. It also presents personal initiative and responsibility as the basis of solidarity to overcome social difficulties (Dardot & Laval, 2016).

References

- Alter, N. (2000). *L'innovation ordinaire*. Presses Universitaires de France, Paris.
- André, I., & Abreu, A. (2006). Dimensões e espaços da inovação social. *Finisterra*, 41(81).
- Bignetti, L. P. (2011). Social innovation: ideas, tendencies and research possibilities. *Ciências Sociais Unisinos*, 47(1), 3.
- Cajaiba-Santana, G. (2013). Image construction in non-profit organizations: A discursive analysis. In *Academy of Management Proceedings* (Vol. 2013, No. 1, p. 14406). Briarcliff Manor, NY 10510: Academy of Management.
- Cloutier, J. (2003). Qu'est-ce que l'innovation sociale ? (pp. 1-46). Montréal: Crises.
- Dardot, P., & Laval, C. (2016). *A nova razão do mundo*. Boitempo editorial.
- Edwards-Schachter, M. E., Matti, C. E., & Alcántara, E. (2012). Fostering quality of life through social innovation: A living lab methodology study case. *Review of policy research*, 29(6), 672-692.
- Mair, J., & Marti, I. (2006). Social entrepreneurship research: A source of explanation, prediction, and delight. *Journal of world business*, 41(1), 36-44.
- Murray, R., Caulier-Grice, J., & Mulgan, G. (2010). *The open book of social innovation*, Vol. 24. London: Nesta.
- Mulgan, G., Tucker, S., Ali, R., & Sanders, B. (2007). *Social Innovation: what it is, why it matters, how it can be accelerated*. London: University of Oxford, Young Foundation.
- Scott, J. (2012) Gênero: uma categoria útil de análise histórica. *Educação e Realidade*, V. 20, n. 2. p. 71-99.

Télétravail et conciliation emploi-famille en contexte de COVID-19 : les enjeux observés au Québec

Diane-Gabrielle Tremblay, Université TÉLUQ et Sophie Mathieu, Université TÉLUQ

Le télétravail représente une innovation sociale majeure, une innovation organisationnelle tout à fait importante dans nos sociétés et dans nombre d'organisations. Il répond clairement à un besoin social, et en contexte de pandémie, ce besoin social s'est intensifié. Nous allons aussi situer le télétravail dans le cadre des théories sur l'innovation, et plus précisément du cadre théorique des innovations organisationnelles. Enfin, sur un autre plan, nous pouvons aussi situer ces innovations dans le cadre de la théorie des innovations ouvertes, soit celles qui sont fondées sur des apports externes à l'organisation, des transferts de connaissances et de savoir-faire externes à l'organisation. Nous pourrions utiliser les théories institutionnalistes du travail (Tremblay, 2016) pour illustrer comment cette innovation que représente le télétravail a fait l'objet de résistances des institutions et des organisations, avant d'être adoptée récemment dans un contexte de crise, soit celui de la pandémie de COVID-19.

Pour ce qui est de la fréquence du télétravail, alors que cela ne touchait qu'à peine 10 % des travailleurs québécois, et n'était offert que par 15 % des entreprises québécoises, au maximum, le contexte de pandémie de COVID-19 s'est traduit par des transformations radicales de l'organisation du travail et une hausse radicale du télétravail. Ainsi, on est passé d'un taux de télétravail d'environ 10-15 % de télétravail (Ministère du travail du Québec, 2017) au Québec à un taux de 40 % de personnes en télétravail en avril 2020 (Statistique Canada, 2020). De fait, Statistique Canada a fait une étude sur la capacité ou possibilité de faire du télétravail, et 60 % de personnes ne peuvent en faire, soit parce qu'elles travaillent avec des personnes, soit avec des équipements qui ne peuvent être transportés chez elles. Il y a donc une inégalité d'accès au télétravail, que certains peuvent juger comme une injustice, surtout dans un contexte où il y a des risques de contagion de maladie. Nous exposerons rapidement les données de Statistique Canada sur les pertes et récupérations d'emplois afin de contextualiser plus largement le télétravail.

Le cœur de la présentation reposera sur les résultats d'une recherche menée en partenariat avec le Réseau pour un Québec Famille, et des analyses que nous avons faites à partir d'une base de données de 3006 répondants, qui ont été interrogés en mai 2020. Les personnes ayant continué à travailler sont au nombre de 2 293, de sorte que c'est sur cette base que sont fondées les données de la conférence.

En ce qui concerne les résultats de recherche, nous utiliserons le cadre des théories sur la conciliation emploi-famille et surtout celle relative au soutien organisationnel. Les recherches montrent que le soutien organisationnel (soutien du supérieur et/ou des collègues) peut faciliter la conciliation emploi-famille (Tremblay, 2012, 2019). De ce fait, nous avons voulu approfondir les questions de l'enquête concernant le soutien organisationnel (attentes de l'employeur et niveau de compréhension). Nous avons aussi voulu étudier les principales sources de difficultés,

selon le sexe, la catégorie professionnelle et le type d'organisation. Cela en sachant que les recherches (Tremblay, 2012) ont montré que les femmes vivaient généralement des difficultés plus importantes, tout comme les personnes ayant une activité professionnelle de niveau plus élevé (cadres et professionnels : cf. Kay & Gorman, 2008 ; Tremblay & Mascova, 2013), alors que les personnes travaillant dans le milieu coopératif ou d'économie sociale semblaient avoir plus de facilité que les personnes du privé et du public (Tremblay, 2017).

Selon cette enquête, 48% des personnes auraient été en télétravail à plein temps, 7 % télétravail à temps partiel et au bureau le reste du temps, alors que 27% avaient continué à travailler sur leur lieu de travail en tant qu'employé prioritaire ou essentiel et 23% avaient été mis à pied (dont 21 % de façon temporaire, le reste licenciés définitivement).

Nous verrons comment les femmes et les hommes ont évalué leurs difficultés de conciliation emploi-famille, et nous nous intéresserons aussi à l'effet du soutien organisationnel sur les difficultés de conciliation. Nous analysons la situation selon le sexe, la catégorie professionnelle et le type d'entreprise notamment. Les femmes ont trouvé la conciliation plus difficile en temps de pandémie, notamment en raison de la présence des enfants et de la nécessité de faire des suivis scolaires dans certains cas, mais il n'y a pas de différences significatives avec les hommes, même si ceux-ci ont trouvé la conciliation moins difficile.

Les analyses ont permis de montrer que l'âge des enfants et le degré de compréhension manifesté par les employeurs sont les seules variables présentant un effet clairement significatif sur les difficultés de conciliation. Nous avons constaté que selon les employés, la charge de travail n'avait pas été réduite pour la majorité d'entre eux, seulement pour environ un cinquième des salariés restés en emploi. Par contre, les employeurs étaient majoritairement très ou assez compréhensifs, ce qui facilitait la conciliation, sans qu'il n'y ait de distinction selon le sexe, la catégorie professionnelle ou le type d'organisation, contrairement à ce qu'on avait pu observer dans des recherches antérieures (soutien plus important pour les femmes). Par contre, on ne peut dire si ceci s'explique par le fait que les employeurs aient aujourd'hui une ouverture plus grande à l'endroit de la parentalité des hommes, comme des femmes, ou si le contexte de pandémie s'est traduit par une situation exceptionnelle, amenant une plus grande égalité de traitement, du moins à court terme. Nous exposerons et commenterons d'autres données, car les analyses sont encore en cours.

Pour conclure, nous nous interrogerons à savoir si le télétravail et les aménagements en cours de pandémie ont favorisé plus d'équité ou de justice entre les salariés, les pères et les mères, les différentes catégories professionnelles et selon le type d'entreprise (privé, public, économie sociale).

Conférence principale / Main Conference



Capital, climat, *care* : anatomie d'une crise / Capital, Climate, Care: Anatomy of a Crisis (résumé)

Nancy Fraser, New School for Social Research

Nous faisons actuellement face à des crises aiguës, notamment du climat et du *care*. Cela semble évident pour beaucoup de gens. Ce qui échappe à plusieurs, cependant, c'est le caractère entièrement interrelié de ces deux « crises » (si elles en sont). On ne peut les traiter individuellement. Elles sont enracinées structurellement l'une dans l'autre et émergent d'un même système social, c'est-à-dire la société capitaliste. Elles représentent différents angles d'analyse de la crise généralisée de ce système. Cette présentation propose des arguments pour soutenir ce diagnostic et ébauche certaines de ses implications politiques concrètes.

We now face multiple acute crises, including of climate and care. That much is obvious to many. What may be less clear, however, is that these “two crises” (if that’s what they are) are inextricably intertwined; neither can be fruitfully addressed in isolation from the other. Both are structurally grounded in one and the same social system—namely, capitalist society—and represent analytically distinct strands of that system’s general crisis. This lecture lays out some arguments for that diagnosis and sketches some of its practical political implications.

Conférences plénières / Plenary Conferences



Résister à « l’avenir du travail » : construire un avenir pour les travailleuses et les travailleurs / Resisting the Future of Work: Building a Future for Workers

Janice Fine, Rutgers University

At the core of the Future of Work discourse in the US there lies an authoritative determinism, a voice that tells us again and again that it is not possible to exercise democratic control over technology in economy and society. Mainstream economists acknowledge, even bemoan the most recent round of the Schumpeterian “creative destruction” of capitalism— subcontracting and independent contracting, work for hire/gig arrangements, compensation and management by algorithm and, through GPS, a stunning level of electronic productivity monitoring and surveillance—facilitating the centralization of control and the decentralization of production. But they do it as if they are weathermen, tracing the arc of a giant tornado—or meteor-- that is hurtling toward the earth, unfortunate but unstoppable.

The pandemic has only exacerbated this sense of technological inevitability with Amazon, the e-commerce juggernaut, as the major case in point. With the introduction of one-day shipping, and then the uptick in demand due to the pandemic, Amazon has needed many more warehouses and pickers, packers and sorters. It tripled the number of US warehouses for last-mile deliveries this year. Just two years ago, the workforce was at about 650,000 but it is now up to 1.2 million globally, not counting the half a million delivery drivers who as contractors, do not work for the company directly. Between January and October of 2020, the company added 427,300 workers, up 50% from the previous year, and from July of 2020 it hired at a rate of 2,800 workers a day. Eight-hundred and ten thousand workers are in the US, 85% of whom are spatially fixed, in warehouses and operations. The company’s unprecedented pace evokes comparison to wartime hiring in the shipbuilding sector during the early years of WW2 and the post-war homebuilding industry.

The expansion has been supported by an army of a thousand tech workers who have built a fully automated hiring system where prospective workers never actually talk to a single human being. A fitting warm-up for what they experience when they walk through the warehouse door and discover the backbreaking workload and pace of the order fulfillment process—their every move intricately monitored. As Gutelius and Theodore write, the new “algorithmic management introduces new forms of workplace control where the regulation of workers’ performance is granular, scalable and relentless...”.

Technology is enormously effective camouflage for the employment relationship itself, often making it difficult to locate the actual boss in the machine. So much is spatially unfixed. Hiring over social media, utilizing on-line communication and tracking platforms that control the interface between workers and their customers, setting rates, rating workers and conducting ongoing surveillance all while telling workers and the public that they are their own bosses, has made it difficult to collectively name the problem of exploitative work practices and confront an actual target with demands. When you are your own boss, you have only yourself to blame, right?

Although the technology is new, the challenge it poses for workers is not unprecedented. As Cobble and Merrill (2021) point out, throughout history workers have faced disruptive technological changes that have been just as sweeping in scale and scope. What's different is the struggle to organize. "There is no fixing work, without fixing the social structure and power arrangements in which it occurs," they argue.

For many of these workers, *structural power*--labor market bargaining power arising from low unemployment or high demand for scarce skills, or workplace power derived from strategic location within an integrated production process or supply chain is in short supply. Instead they are relying on *associational power*, which comes through the formation of collective organizations of workers including unions, worker centers, community organizations, parties, works councils and cooperatives (Holgate 2021) and leveraging *institutional power* through legal challenges, policy enactment, regulation and enforcement.

From the New Deal through the 1970's, workers were able to establish powerful organizations and effectively exercise their structural power to leverage bargaining with their employers. But this system has been in shambles for quite some time and the political struggle to update it over the past forty years has been unsuccessful. Union density today is roughly [one-third](#) of what it was in the mid-1960s and is [almost as low](#) as it was in 1930, prior to the passage of the National Labor Relations Act.

The long offensive against labor—abetted by [right-to-work laws](#) in the states, [employer opposition](#) largely unchecked by state or federal law, and prolonged [legal and political attacks](#) on basic bargaining rights—has driven union membership to record lows. The share of *all* workers belonging to a union, 10.5 percent, is now about where it was at the turn of the last century. But the share of *private*-sector workers belonging to union, 6.4 percent, is now lower than it was in 1890. Ninety-four percent of private sector workers are non-union. This has resulted in reductions in workers' structural power in industries and local labor markets and, since labor organizations are prohibited from using economic pressure on one company to affect the labor relations of another company (secondary boycotts or secondary activity) subcontracting also protects the dominant enterprise from strikes, picketing and coercive demonstrations directed at it by the contractor's employees.

The failure of the National Labor Relations Act itself to outlaw coercive employer behaviors like captive audience meetings, flooding the workplace with anti-union propaganda while banning union organizers from communicating with workers at the worksite, combined with weak

penalties and enforcement provisions—not to mention the ability to permanently replace striking workers, has made it impossible for many workers to meaningfully exercise the right to organize. This is playing out now in the Amazon warehouse worker organizing drive in Bessemer, Alabama where those 5800 workers have been subjected to a daily barrage of highly sophisticated anti-union communication, and it seems to be having the desired effect. Large numbers of workers inside the warehouse are reportedly wearing anti-union buttons and repeating the arguments they are hearing about unions in general, and the RWDSU (Retail, Wholesale and Department Store Union) in particular.

Capitalism is endlessly creative. Business strategies and models keep morphing, but, as a consequence of policy “drift” (Hacker, Pierson and Thelen 2015) unions have not been able to change with them as labor laws have been marooned in the 1930’s. Thus there is a mismatch between business’ power to make unilateral changes to the employment relationship and capture most of the gains made possible by the new technology, and labor’s power to leverage business to negotiate over changes to the employment relationship and share the financial gains.

From the grassroots, workers have been fighting back, and another discourse about the Future of Work is emergent. One that is rejecting technological determinism in favor of democratic deliberation and choice. Far from Luddite, these movements are embracing technology—but on their own terms and for their own purposes--seeking to avail themselves of its liberatory potential in terms of flexibility (scheduling, working from home) and especially to use its organizing affordances to build associational power through the identification of on-line gathering spaces, facilitation of communication, information-sharing, community-building, organizing and action. Dialectically speaking, the technology that has so far functioned to enable oppression of the many and profit for the few also holds the capacity for liberation and sharing of the profit for the many.

Workers are organizing through unions, minority union formations, worker associations and worker centers. Efforts are being led by marginalized workforces excluded by federal labor laws like domestic workers, low end construction workers and day laborers, taxi drivers and delivery riders organizing under the banner of “essential workers” are taking action for workplace and industry changes and broader economic and social welfare policies. Others are being mounted by workforces long abandoned by mainstream unions like retail and restaurant workers at the bottom of the wage distribution. Action is being taken as well by digital media journalists and privileged tech workers at the top of the wage distribution disturbed by the nefarious ends to which their labor is being put. They are drawing attention to the human costs of new tech-enabled employment arrangements, inserting a critique into arenas of popular culture, proposing policy changes and demanding a greater say in their conditions of work.

The struggle is characterized by a wildly asymmetric power distribution, to be sure, also something that is not new in labor history. Whether the resistance can grow strong enough to compel a Polonyian correction, especially in the face of the partisan polarization of the US Congress and institutional rules requiring high levels of agreement (Hacker, Pierson and Thelen, 2015), is an open question. In the absence of structural power, organizations have been building associational and institutional power. Certainly, after the Trump years of the NLRB refusing to

recognize any labor rights for gig workers, under President Biden, we can expect sympathetic NLRB rulings that allow for up the chain and joint employer liability for labor violations, apply more rigorous standards to determining who is an independent contractor and sanction union-busting. Biden has come out strongly in support of union organizing, making a strong statement two weeks before the Amazon vote. Less clear is whether it will be possible, given current Senate rules which require a super majority, to pass the PRO Act, the comprehensive federal labor law reform proposal (EPI link). The AFL-CIO, the coalition of national unions has been the backbone of the electoral fight-back and legal challenges to the Trump regime. SEIU, one of the nation's largest unions, has invested enormous organizational and financial resources into the game-changing Fight for Fifteen campaign.

Journalists and production workers in the media have long experienced the impact of technology on their labor processes. They have had their business model upended in recent years leading to frequent financial crises, layoffs and benefit cuts. In the words of TPM workers: "We see ourselves as part of the broader unionization movement across digital news media—an industry wracked by...constant disruption...and many of our employees have experienced firsthand." This has led workers at TPM and other digital media companies including Slate and BuzzFeed News as well as the US staff of 11 Future PLC digital publications to unionize in the past few years.

The "alt labor" sector: worker centers, worker associations, minority unions, labor/community coalitions, which is adjacent to the traditional union sector, is where a lot of the ideas, creativity and dynamism is coming from. These organizations are building associational power among workers where there has been far too little—bringing together bases of workers, facilitating spaces for them to find the courage to take risks and to tell their stories which are very effective in inspiring public empathy. Through casting issues in right and wrong terms and naming and shaming companies, they are exercising moral/symbolic power, through thoughtful framing, meme-making and the recruitment of well-known cultural messengers they are influencing how worker issues are covered by the media and presented to the public. Through institutional power resources, they are developing legal arguments, bringing class actions, filing public wage theft, health and safety claims and pushing for more effective enforcement strategies. They are refining policy ideas and mounting legislative campaigns at the state and local levels where it is politically feasible to attempt to win through state action that which has not been able to be won through economic and associational power alone.

There are now more than two hundred and twenty-six worker centers in cities and towns across the US and several significant national networks of worker centers (Fine, Narro and Barnes, 2018). Despite their comparatively modest numbers, these organizations are having an outsized influence on labor and employment policy in their cities and states as well as nationally. They have been in the thick of challenging Amazon, In Shakopee Minnesota, where it is estimated that Amazon employs over a thousand East African Muslim immigrants at four warehouses, the Awood Center, an immigrant worker center, led a job action on Prime Day in 2018 ("Amazon Let Muslim Workers Put Ramadan Before Prime Day" Eidelson and Soper, 2018 Bloomberg) to demand accommodations for Ramadan, the establishment of a dedicated prayer space, attention to worker complaints, support for affordable housing and a reduction of the punishing pace of

work. During this same period (2016-2019), Amazon's logistics operation in New York City expanded geometrically, ultimately opening a one million square foot fulfillment center on Staten Island and other facilities in Queens and the Bronx. When Amazon selected Long Island City for its HQ2 location after the state of New York offered it \$3 billion in tax breaks, Make the Road New York, became a leading actor in a community campaign to require the company to commit to affordable housing and other community benefits, honor the right to organize and agree to card check neutrality and also to stop providing facial recognition software to ICE. The spirited campaign mounted by MTRNY, DRUM (Desis Rising UP and Moving) CAAAV Organizing Asian Communities and New York Communities for Change, leveraged the electoral relationships they had built with powerful state and local elected officials and after four months of intensive action, Amazon pulled out of the HQ2 deal—which the activists claimed as a victory because it showed that communities could stand up to Amazon⁴³. The Warehouse Workers Resource Center, in California's Inland Empire, home to an enormous warehouse sector, has been organizing the workers in the massive Wal-Mart and Amazon warehouses, some employed directly, many through third parties and staffing agencies, for over a decade. Although their long-term goal is unionization, their organizing, legal, policy and media work has gotten results. They have filed thousands of wage and hour cases that have cost the company millions, won the abolition of piece rates in California and forced companies to install air conditioners after years of workers collapsing from heat exhaustion. In April of 2021—right now--the Warehouse Workers for Justice in Chicago, a worker center affiliated with the United Electrical Workers, is campaigning to get their two US Senators to reject *NorthPoint*, a massive warehousing development southwest of the City that would pave over close to 3,000 acres of farmland and exacerbate diesel pollution in exchange for low-paying warehouse jobs. They are calling for the senators to support a Green New Deal, starting with the THRIVE Agenda for economic and environmental justice.

During the height of the pandemic many centers have led largely on-line campaigns for essential worker health and safety protections, mandatory safety and health committees, the right to refuse, hazard pay, and the extension of paid sick time to independent contractors. They have been communicating with members through What's App, peer to peer texting and broadcasting their actions over Facebook Live. They have fought for funding for undocumented workers left out of federal relief programs and directly raised and distributed millions of dollars to their constituencies.

From an initial base of Wal-mart workers (which was originally part of the United Food and Commercial Workers and then became independent), that used social media to connect people into communities of peer support and action, an organization of workers across retail, United For

⁴³ According to Deborah Axt, the Co-Executive Director of Make the Road, the organizations' move into electoral work contributed significantly to their ability to win: "Those of us who work for [501c4 organizations](#)—in addition to or instead of 501c3 organizations—have also partnered on electoral work. When the HQ2 moment hit, those organizations had recently united to help replace the breakaway Democrats in the "Independent Democratic Conference" with progressive state senators. And many of the activists who ultimately blocked HQ2 had come together to elect Congresswoman [Alexandria Ocasio-Cortez](#). That recent electoral context created the space for our legislators to step up and take bold positions in support of our communities' outcry against HQ2."

Some of the organizations lost significant funding as a consequence of the campaign, and faced strong opposition from previous allies. <https://maketheroadny.org/beyond-amazon-an-inclusive-economic-vision-for-new-york/>.

Respect, has been growing. Established by veteran organizers from the SEIU Justice for Janitors campaign, OURWalmart recruited hundreds of leaders around the country and tens of thousands of workers in all 50 states use OUR's tools at their worksite or online. OURWalmart is built so members can support each other, share information around rights and resources, advocate for improved workplace conditions, share stories publicly, propose policy improvements, participate in leadership training, and build alliances with community partners.

Inspired by the effectiveness of other online worker networks, OUR developed a new, peer-to-peer digital tool called Work It!. Workers download the application to their smart phones and can ask questions regarding Walmart policies and problems at work. An artificial intelligence system trained by Walmart workers and advocates answers the questions and if there are more complicated questions or if the issues are recurring across an area or the whole company the worker is put in touch with one of about 60 workers who are currently acting as experts and leaders who respond online and engage with the worker. If possible, the worker is put into a private facebook group dealing with the issue and active in organizing around it.

WorkIt! provides access to:

- 1) instant peer education for work-related issues like how to apply for leave of absences, how to access training and promotional opportunities, understanding scheduling policies, discipline processes, and health and safety policies,
- 2) a platform for workers to share information and advice on issues beyond work, such as renegotiating debt, and to collaboratively address common challenges, for example, obtaining child care and transportation; and
- 3) a portal to services provided by OUR and other organizations

OurWalmart uses private facebook groups as a major venue for organizing and as the next step after online contact through Workit! The public facebook group reaches about 500,000 Walmart workers, about 40,000 are in private facebook groups where organizing happens. Initially a worker is reached out to using texting or on Workit!. If they are willing and engage they are talked to by phone or in person in order to determine if they are legitimate and then asked to join a private facebook group.

During the pandemic, New York City restaurants, workers and residents have become increasingly reliant upon intrepid food delivery workers—*deliveristas* on electric bikes working for delivery apps like DoorDash and Relay in all weather but treated like pests by many of the restaurants, and denied basic worker protections, rather than the essential workers they are. Restaurants refuse to provide bathroom access or spaces where they can wait safely between deliveries. Apps downgrade their ratings or even drop them based on customer complaints that are often the fault of the restaurant not the courier, like the delivery being late, or having the wrong items included in the order. The *deliveristas* say that DoorDash pays about \$4 per delivery plus tips and Relay about \$11 an hour, plus tips but they can never be certain they are receiving their rightful tips, due to restaurants increasingly not providing receipts with their orders. Both DoorDash and Relay have been the subjects of complaints and lawsuits over underpayment, diverted tips, lack of

overtime pay, and misleading customers into believing their tips were going to the delivery workers.

Organizers within the largely indigenous Mexican and Guatemalan workforce created What's App groups to be able to provide mutual aid and support during shifts in cases of robberies, muggings and accidents, communicate about soccer games between the lunch and dinnertime shifts, get together for potluck dinners and coordinate protest actions and meetings with elected officials. Most recently, with help from the Urban Justice Center, they have formed *Los Deliveristas Unidos*, to fight to be classified as employees rather than independent contractors, be paid a living wage and gain access to bathrooms and safe waiting areas ("NYC Food Delivery Workers Band to Demand Better Treatment. Will New York Listen to Los Deliveristas Unidos? (Irizarry Aponte and Vasquez, The City, Dec 6, 2020).

Rideshare Drivers United, which has organized thousands of drivers in Los Angeles, has utilized facebook and facebook ads to identify drivers and recruit them into the organization. It has been utilizing an in-house software tool designed by an organizer who is also a programmer that is a flexible organizing platform that facilitates on-boarding newcomers, scheduling and teeing up one on one organizing calls for member organizers, communicating with members, conducting surveys and mobilizing for action. RDU can quickly reach drivers when platforms have unilaterally cut mileage rates or summarily deactivated workers, or when they are rallying for better pay rates or adoption of the drivers bill of rights. The software enables petitioning, text-banking, phonebanking and contacting elected officials. They also created electronic versions of important documents and hyperlinks to file them: a wage claim form with capacity to calculate wages owed can be completed and automatically filed with the state department of labor and terms of service agreements of the major transportation and delivery companies so that drivers are able to fill out forms to opt out of problematic platform changes within narrow timeframes. The National Day Laborer Organizing Network developed a wage theft app for jornaleros and a software system that enables workers to have centralized records of each job they did, the name of the contractor and what they were paid, which they can use for tax purposes and to apply for immigration status, which is in use at centers across the country.

In 2016, the Machinists Union in New York, in a controversial partnership with Uber, established a unique worker organization, the Independent Drivers Guild (IDG). They signed a contract which provided for funding from Uber, monthly meetings with Uber management, a review board for drivers to appeal terminations by the app and some modest benefits including life insurance and discounted legal services. IDG was given access to driver contact information by Uber, enabling it to recruit drivers to the organization and to the benefits plan, but it had to agree not to attempt to unionize drivers during the 5-year life of the contract or to lobby for a shift from independent contractor to employee status. It is also not allowed to negotiate fares, commissions or benefits with Uber. unless the NLRB makes a contrary classification decision, and it is not allowed to negotiate fares, commissions, or benefits with Uber; (Racabi 2021, Scheiber and Isaac 2016). The IDG charges a membership fee of \$18 per month and now claims to represent 65,000 drivers that use the Uber app in NYC. NYTWA and Ride Share Drivers United feel this is a company union and that in exchange for access to the workforce, the union made a devil's bargain.

The National Labor Relations Act allows for the establishment of members only unions that comprise only a portion of employees in a workplace, rather than including all workers in the bargaining unit (rather than through union election that leads to exclusive representation).

Workers who do not wish to become union members do not have to join, and in turn, the union does not have to provide non-member employees with any services. By law, members only unions can only represent those who have joined, as opposed to representing all workers in the bargaining unit. Members Only Unions actually preceded passage of the NLRA. Before it institutionalized union elections, a significant proportion of workers bargained through members only unions. This past January, workers at Google's parent company, formed the Alphabet Workers Union, a minority union and affiliate of the Communication Workers of America (CWA). Twenty years ago, CWA organized workers at IBM and Microsoft to form minority unions, but whereas those efforts were focused on employment issues, the Alphabet workers are more focused on the common good, demanding "to use our reclaimed power to control what we work on and how it is used...to ensure that Alphabet acts ethically and in the best interests of society and the environment."

Tech workers are different from low-wage fast-food workers organizing for higher pay. The median Alphabet employee earned \$258,708 in 2019, Instead, the union drive was born out of four years of worker dissatisfaction with company behavior. It began in 2018, with employee opposition to a US government contract to use AI to improve drone strike targeting, a 20,000-employee walkout in response to multimillion-dollar settlements with executives accused of sexual misconduct and a policy that required workers to sign away their right to go to court if they faced sexual harassment. Since then, several activists have been fired and Google employees involved with organizing say they've been retaliated against repeatedly. Late last year, the alleged firing of AI researcher Timnit Gebru triggered another wave of discontent, this time with the company's approach to racism and racial disparities. Google attempted to change labor law during 2016 and 2017 to prohibit workers from using the company e-mail system to communicate with each other about workplace issues *after* the National Labor Relations Board during the Obama administration had broadened workers rights to use the company's e-mail system to organize around issues on the job (Eidelson, Kanu and Bergen January 24, 2019, Bloomberg "Google Urged the US to Limit Protection for Activist Workers").

Workers at other tech companies, although not having taken the step to form minority unions, are also pressuring their employers around moral questions. During the final days of the Trump administration after the assault on the Capitol, an Amazon employee advocacy group urged the company to cut ties with Parler, a social media service popular with far-right political figures; and within a few days, Amazon Web Services said it would no longer provide services to Parler. More than 350 Twitter employees signed a letter urging CEO Jack Dorsey and other executives to permanently ban President Trump from Twitter—which it did just a few hours later.

During the last decade, SEIU in the case of the \$15 minimum wage, and worker center and community organizers across the country, have turned to the state in an effort to win some worker protections through policy. They have succeeded in passing minimum wage laws higher

than the federal level in over 29 states and 44 localities⁴⁴; enacting paid sick leave in 13 states, 19 cities, and 3 counties⁴⁵; passing domestic workers' bill of rights legislation in nine states and one city (Fernández Campbell 2019); winning "ban the box" laws removing conviction history questions on job applications across 35 states and more than 150 cities and counties (Avery & Lu 2020); passing predictive scheduling laws in 6 cities; and very recently passing "just cause" employment protections for parking employees in Philadelphia and for fast food workers in New York City. The scheduling laws in particular, have taken on electronic scheduling systems that enable companies to implement the staffing equivalent of a just in time production system, giving workers less advance notice of their schedules and subjecting them to last minute shift changes and cancellations.

Sectoral minimum wage and standards policies have been set for airports and large hotels at Sea-Tac in Washington State as well as Los Angeles and Long Beach in California. Domestic Worker Standards Boards have been established in Seattle and Philadelphia that provide a forum for domestic workers, their employers, worker organizations and the public to deliberate about strategies for improving working conditions in a very challenging industry. Although ultimately limited to an advisory role, the wage board in Seattle is empowered to make recommendations on legislation and policy changes that must be reviewed by the Mayor and City Council and has a broad mandate that includes wages, pay differentials, access to paid time off, accreditation, portable retirement and health care benefits and outreach and enforcement strategies.

In New York City, there is a policy that provides specific protections to freelance workers and the first municipal "just cause" worker protection bills in the nation, specifically for fast food and retail workers. The agency also created a Paid Care Division, which focuses on defending the rights and improving the job quality of home health and personal care attendants, nannies, caregivers and housecleaners.

Although most advocates have been focused on enacting new policies for their own sake, rather than as a vehicle for organizing or enabling new organizations⁴⁶ some have been experimenting with using legislation to support the right to organize and to facilitate the establishment of organizations. In this vein, collective bargaining models for independent contractors not bound by the strictures of the NLRA have been pursued in the Seattle and NYC transportation sectors.

In Seattle in 2015, the Teamsters tried to establish an actual collective bargaining regime at the municipal level for platform drivers who are independent contractors, that would have been overseen by the City but it was found to be in violation of the Sherman Anti-Trust Act by the Ninth Circuit on the grounds that only states could establish collective bargaining laws for independent contractors⁴⁷. The union pivoted to a different set of municipal policies including: the establishment of a process for setting minimum pay standards, a surcharge on TNC rides to

⁴⁴ Economic Policy Institute, Minimum Wage Tracker, <https://www.epi.org/minimum-wage-tracker/>.

⁴⁵ National Partnership for Women and Families, <https://www.nationalpartnership.org/our-work/economic-justice/paid-sick-days.html>.

⁴⁶ See Bhargava and Hertel-Fernandez, "Building Progressive Power Through Policy" paper in possession of authors, 2020.

⁴⁷ <https://legistar.council.nyc.gov/LegislationDetail.aspx?ID=2900907&GUID=3671A5D8-2C46-4169-978A-F318543B40A4>.

finance a sector-wide minimum wage and a non-profit Driver Resolution Center, that could function as an organizing vehicle for drivers. In New York City a bill was enacted in 2017⁴⁸ as part of Fair Work Week Rules at the urging of SEIU 32BJ and Fast Food Forward, the fast food worker organization, in connection with the Fight for Fifteen. The bill enabled fast food workers to make voluntary contributions to non-profit organizations of their choice through payroll deductions. It allowed groups of 500 workers or more to collect dues to establish non-profit membership associations to advocate for higher wages and better working conditions. In this case, a court challenge proved unsuccessful, and it was upheld.

By far the most sweeping reform was passed in California where gig workers in partnership with leaders at the helm of the state department of labor and the state legislature organized in support of legislation that, by requiring the stringent “ABC test” created the presumption that Uber and Lyft drivers were employees instead of independent contractors. The companies argued that drivers and workers weren’t core to their business and that they were a 'technology business first' to side step the first prong of the ABC test. Uber, Lyft, Doordash and many other tech firms pledged to spend whatever it would take to rollback AB-5. While the companies argued that they would lose all flexibility and have to schedule drivers, the reality is that, although basic worker protections like breaks, workers compensation and unemployment insurance would have to be offered, there is nothing that dictates that they change their business model beyond misclassifying workers as independent contractors. The state legislature passed AB 5 and the Governor signed it into law in 2019, but the following year Uber and others spent in excess of 200 million dollars to pass a ballot question which framed the issue as pernicious state over-reach that would deny drivers the flexibility they prized. It passed overwhelmingly, and drivers are now fully exempted from the law. But in the UK, where the venue was the judiciary, there has been a completely different outcome.

On February 19, 2021, in a case brought by Uber drivers who were part of a small union, the UK Supreme Court upheld the decision that had begun with an employment tribunal five years earlier and then wended its way through the Employment Appeal Tribunal and the Court of Appeal where it was upheld, that drivers, contrary to a contract signed between workers and Uber, that it was simply a platform that drivers could use to connect with passengers, they were not in fact, independent contractors but rather employees of Uber. The Court noted that Uber controlled many facets of how drivers were providing the service including fee setting, allocating trips, setting routes and restricting contact between drivers and passengers. The Court also found that drivers were working and therefore entitled to the minimum wage whenever they had their apps switched on in the area covered by their licenses because while the app is switched on, drivers must accept a certain percentage of trips. Thus, a tiny union, managed through institutional power to win a ruling that Uber drivers are workers, where it is likely that no amount of organizing could have prevailed.

Those who are looking for one common pathway to success may find these disparate examples unsatisfying. But there are common elements: an organized and unified base of workers able

⁴⁸ <https://legistar.council.nyc.gov/LegislationDetail.aspx?ID=2900907&GUID=3671A5D8-2C46-4169-978A-F318543B40A4>.

to articulate a moral critique of what is happening to them at work and a set of demands that target the company directly and/or courts, city councils, legislatures and government agencies. Without organization, there would be no legal cases or policies proposed. There is clearly a symbiotic relationship between associational and institutional power resources.



Toilettes sèches et voitures hybrides. Les rapports des classes dominantes à l'enjeu écologique / Composting Toilets and Hybrid Cars: Environmental Dynamics in the Ruling Classes

Jean-Baptiste Comby, Université Paris 2 Panthéon-Assas

Quand il s'agit d'évaluer l'action environnementale des individus comme des États, il est fréquent de mobiliser le registre du « *greenwashing* » et plus généralement de l'incohérence, de la contradiction, de la trahison, de la compromission, de l'écart hypocrite entre les intentions et la réalité des pratiques.

Mon argument est que les membres des classes dominantes se positionnent en contrepoint de cette lecture morale des actions environnementales. C'est même précisément en s'en distinguant qu'ils s'approprient des innovations qui, à l'instar de la permaculture, du lubricompost, des amap, des « écoquartiers », des « mobilités douces », de l'agriculture biologique ou urbaine, étaient il y a 25-30 ans perçues comme « révolutionnaires ».

Cette appropriation s'appuie en effet sur une critique des excès qui fonctionne comme un principe distinctif de dépassement des contraires et des contradictions (excessives). Au dogmatisme supposé des injonctions à la cohérence, les dominants opposent un goût pour l'ouverture, la complexité, l'éclectisme. Le rapport bourgeois à l'enjeu écologique est ainsi structuré par un éthos pondérateur qui dispose à faire fructifier la contradiction.

Pour déceler la cohérence sociale au principe de cette valorisation de l'incohérence, mon propos s'appuie sur deux enquêtes. La première repose sur deux ethnographies des franges réformatrices du mouvement écologiste ; la seconde est constituée de quatre-vingt-quatre entretiens approfondis en populations générales.

Innovations vs alternatives ? Le grand chaudron des solutions à la crise environnementale

La COP21 à Paris en 2015 est cadrée comme devant tourner la page de l'alerte climatique pour ouvrir celle des solutions. Le mouvement écologiste comme le monde de l'entreprise y exposent la palette des solutions élaborées avec une intensité particulière depuis la fin des années 2000. Le premier installe dans la ville écologiste de Montreuil un « Village Mondial des Alternatives ». Le second expose au Grand Palais, rebaptisé le Pavillon des Solutions, un « Carrefour des Innovations ». Au sein du premier on rencontre des activistes, des décroissants ou des « porteurs d'alternatives » qui parlent de démocratie, de convergence des luttes, de rapports au temps, aux territoires et au travail, pour penser la transformation sociale. Le second est fréquenté par des « têtes de réseau », des « change makers » ou des « porteurs de projets innovants » qui parlent d'inventivité, d'écoconception, de biomasse ou de smart cities pour penser la transition des sociétés. Montreuil devient le royaume de la toilette sèche et des médias alternatifs ; le Grand Palais celui de la voiture hybride et des médias commerciaux.

De prime abord, ces deux espaces s'opposent donc assez franchement. Le pôle toilettes sèches ne manque d'ailleurs pas de dénoncer les « fausses » solutions célébrées par le pôle voitures hybrides. Mais plus qu'un champ de bataille où le conflit se durcirait, l'enquête donne plutôt à voir un grand chaudron où prend forme un « accord à l'amiable ». Pour comprendre cette non-conflictualisation de l'articulation entre les conceptions faibles et fortes des innovations sociales, trois éléments de contexte méritent d'être rappelés. Tout d'abord, les alternatives écologistes ont pour enjeu de montrer par l'exemple réalisé qu'un autre monde est possible et désirable. Elles sont donc guidées par une logique d'exemplarité qui porte à mettre en avant le fait d'être *pour* tout un ensemble d'autres manières de vivre (cultiver, commercer, travailler, éduquer, habiter, cuisiner ou se déplacer), au détriment souvent de la composante négative de la critique qui porte elle à être *contre* ce qui empêche le *pour*, c'est-à-dire l'alternative, de s'étendre sans perdre de son potentiel subversif. Ensuite, le monde de l'entreprise s'est fortement emparé de la question environnementale depuis une dizaine d'années. Et pour ce faire, il ne s'est pas inscrit contre les écologistes, mais tout proche d'eux. Enfin, en France, l'enjeu écologique a depuis plus de vingt ans été construit comme un enjeu *globalement* consensuel et fédérateur. Ce contexte se révèle propice à l'étude de mobilisations conservatrices drapées de progressisme.

Pondérer le « carrefour des possibles »

Depuis quinze ans, le mouvement écologiste a vu prospérer des interfaces spécialisées dans la mise en relation des entreprises avec les alternatives écologiques. Initiés par des militants des nouvelles économies du capitalisme vert dites « symbiotiques », « circulaires », collaboratives » ou « bleues », ces espaces carrefours valorisent le brouillage des frontières : c'est de la rencontre entre des personnes dont la rencontre est justement improbable que doit, selon eux, surgir l'innovation. On y rencontre donc tant des entrepreneurs ainsi que des figures de la décroissance ou de l'activisme écologique. Comment ces organisations parviennent-elles à jouer sur ces deux tableaux supposés antagonistes ?

L'ethnographie montre comment les points de vue critiques se trouvent dilués. Clairsemés au milieu d'autres intervenants, les activistes sont séparés les uns des autres et présentés en tant que personnalités, détachés des mouvements qu'ils représentent. Sont valorisées les dimensions créatives et culturelles de leurs actions. Les désaccords sont évités ou abordés sur le registre non du conflit, mais de la délibération. La forme est soignée pour, comme ces affiches anticonsuméristes sur papier glacé, « dépoussiérer » la critique écologique. À l'inverse, la parole entrepreneuriale et le registre de l'innovation vont de soi. Toutes les entreprises ne sont toutefois pas conviées. Elles doivent *a minima* manifester un intérêt pour l'écologisation de leurs modes de production.

Reste que cette fluidification des relations entre le champ économique et le mouvement écologiste n'est pas symétrique et penche plus en faveur des firmes que des militants. Cette asymétrie reflète les positions sociales des agents de cette intermédiation. Peu politisés, très diplômés, ils se situent à l'intersection de la haute et de la petite bourgeoisie. Ils sont cependant plus proches de la première puisqu'ils l'ont côtoyée lors de leurs études ou de leurs expériences en entreprise. Davantage tournés vers le cœur des classes dominantes, ils n'en évoluent pas moins à leur périphérie. Ce positionnement social les incline à s'engager dans des métiers

(journalisme, conseil, économie sociale et solidaire, architecture, *design*...) ayant en commun de pouvoir être menés en indépendant et d'être au carrefour de plusieurs secteurs d'activité. C'est alors leur vie professionnelle qui se trouve pondérée afin d'alterner des projets éthiques peu rentables économiquement et d'autres devant assurer un niveau de vie compatible avec leur souci de se maintenir dans des sociabilités bourgeoises.

Derrière le verdissement du capitalisme, un rapprochement des bourgeoisies ?

On retrouve ce rapport pondéré à l'enjeu écologique dans l'enquête en population générale. Lorsque les enquêtés les mieux dotés économiquement livrent leurs conceptions des problèmes environnementaux ou établissent un lien entre certaines dimensions de leurs vies et l'enjeu écologique, ils ne manquent pas de pondérer leurs inclinaisons écologistes en faisant valoir un droit au relâchement, ici ou là, de l'écologisation de leurs modes de vie. Celle-ci agit sur cette dimension importante des rapports de classe qu'est la hiérarchie des styles de vie. Sur le terrain environnemental, la bourgeoisie économique s'emploie donc à faire valoir sa prise en compte de ce « défi du siècle ». Elle affiche les efforts qu'elle réalise (voitures hybrides, travaux de rénovation, alimentation bio, mobilités douces) de manière à moraliser son éthos consumériste. Politiquement, elle valorise le pragmatisme et le croisement des points de vue, symbole de curiosité et de goût pour la complexité des choses.

Du côté de la bourgeoisie culturelle, l'enjeu écologique fait écho à des principes de vie déjà là. Il ne va pas être investi dans des perspectives de distinction. Il ne va pas non plus être surinvesti (en valorisant la frugalité du quotidien par exemple), ce qui pourrait fragiliser la position occupée dans la bourgeoisie. Il s'agit de tenir son rang, ni plus ni moins. Les concessions (pluriéquipement par exemple) liées au maintien du niveau de vie sont concédées non sans culpabilité. Ces enquêtés ne se sentent alors pas légitimes pour renchérir leur style de vie et disqualifier ceux de leurs voisinages sociaux dont le caractère ostentatoire et énergivore peuvent pourtant être perçus comme venant annuler les bienfaits de leurs pratiques « éco-vertueuses ». Finalement, ces deux pôles horizontaux de la bourgeoisie partagent une même conception du style de vie légitime qui repose sur une aisance matérielle mâtinée d'une pluralité de préoccupations morales. Même si leurs systèmes de goûts ne se superposent pas et que les contours de leur mode de vie ne se ressemblent pas, ils s'accordent sur ses principes structurants.

Ces deux enquêtes montrent comment les membres des classes dominantes s'engagent, sur le terrain écologique, dans un rapport de classe défensif. Ils doivent défendre leurs privilèges, le prestige de leurs styles de vie et des normes qui les sous-tendent. Pour ce faire, ils ne s'opposent pas à la critique écologique ; ils l'épousent pour mieux la déshabiller. Autrement dit, il s'agit de contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes d'endogénéisation de la critique par le capitalisme (Boltanski et Chiapello, 1999) en documentant son substrat social.

Composting toilets and hybrid cars⁴⁹ Environmental dynamics in the ruling classes

When evaluating environmental action on an individual or government level, we are often met with “greenwashing” and, more generally speaking, incoherency, contradictions, betrayals, compromises and a hypocritical divide between intentions and practices in reality.

I argue that the members of ruling classes position themselves as a counterpoint to this moral understanding of environmental action. Indeed, it’s precisely by distinguishing themselves from it that they appropriate innovations that were perceived 25-30 years ago as being “revolutionary,” such as permaculture, vermicomposting, locavorism, “eco-districts,” “environmentally friendly transit,” and organic or urban agriculture.

This appropriation draws from a criticism of excess that operates as a distinctive principal of extending beyond opposites and (excessive) contradictions. To the supposed dogmatism of a demand for coherence, the ruling classes oppose a taste for openness, complexity and eclecticism. The bourgeois relationship to environmental issues is therefore constructed around an ethos of counterbalances that is inclined to make profits from contradictions.

To reveal the social coherency of a principle that valorizes incoherency, my presentation draws from two studies. The first rests on two ethnographies of reformist fringes of the ecological movement; the second is comprised of ninety-four in-depth interviews with the general public.

Innovations vs. Alternatives? The Melting Pot of Solutions to the Environmental Crisis

The 2015 Paris COP 21 was framed as a means of turning the page on the climate alert and beginning to examine solutions. Both the ecological movement and the business world presented a wide gamut of solutions developed with a marked intensity since the end of the 2000s. The former implanted the “Global Village of Alternatives” in the ecologically minded city of Montreuil. The latter presented the “Crossroads of Innovations” at the Grand Palais, redubbed the “Pavilion of Solutions”. Within the former, we find activists, proponents of degrowth and “bringers of alternatives” who talk about democracy, the convergence of struggles, relationships to time, land and labour as a means of investigating social transformation. The latter is home to “network leads,” “change-makers” and “organizers of innovative projects” who talk about incentivization, eco-design, biomass and smart cities as a means of investigating societal transition. Montreuil becomes the world capital of composting toilets and alternative media and the Grand Palais the world capital of hybrid cars and commercial media.

At first glance, these two spaces seem to be in stark opposition to one another. The composting toilet end of the spectrum misses no opportunity to decry the “false” solutions celebrated by the hybrid car end. But rather than a battlefield where the conflict only intensifies, the study revealed a melting pot where a “friendly agreement” is taking shape. To understand this de-escalation of this interface between the stronger and weaker concepts of social innovations, three contextual

⁴⁹ Original summary by Jean-Baptiste Comby. Translation by [Coop L’Argot](#).

elements should be kept in mind. First of all, environmentally conscious alternatives must show, through concrete examples, that another world is not only possible, but desirable. They are guided by a logic that emphasizes the example, tending to advance the idea of being *for* a wide variety of alternative lifestyles (in agriculture, commerce, labour, education, housing, cooking and transit), often to the detriment of the negative component of critique which tends to be *against* the elements that impede the *for*, or the alternative, from expanding without losing its subversive potential. Additionally, the business world has made abundant use of environmental issues for more than a decade. To accomplish that, it did not position itself against environmentalists, but rather positioned close to them. Lastly, in France, the question of environmentalism has, for more than twenty years, been constructed as a *globally* consensual and unifying issue. This context is ripe for a study of conservative mobilizations disguised as progressivism.

Counterbalancing the “Crossroads of Possibilities”

For the past fifteen years, the environmental movement has witnessed a rapid expansion of specialized interfaces to connect businesses with ecological alternatives. Initiated by activists from the new (or “symbiotic,” “circular,” “collaborative” or “blue”) economies of green capitalism, these crossroad spaces value the blurring of borders : according to them, it’s precisely in encounters between people who are unlikely to encounter one another that innovation arises. These spaces harbour just as many entrepreneurs as degrowth advocates or environmental activists. How do these organizations manage to operate on two such supposedly antagonistic fronts ?

The ethnographic studies show how critical points of view end up diluted. Dispersed in a crowd of other stakeholders, activists are separated from one another and are presented as personalities, detached from the movements they represent. The creative and cultural aspects of their actions are praised. Disagreements are avoided or addressed from a deliberative point of view rather than a conflictual one. Careful attention is paid to the form in order to “dust off” environmental critiques, such as anti-consumerist posters printed on glossy paper. In contrast, entrepreneurial discourse and the innovative point of view are freely accepted. That being said, not all businesses are free to participate. They must minimally demonstrate an interest in greening their modes of production.

It remains that this fluidification of relationships between the economic field and the environmentalist movement is asymmetrical, favouring firms over activists. This asymmetry reflects the social standing of stakeholders in this intermediation. Under-politicized and highly educated, they exist at the intersection of the high and petite bourgeoisie. They are, however, closer to the former, having studied or worked alongside them. Oriented more towards the heart of the ruling classes, they nonetheless evolve on their periphery. This social position incites them to get involved in careers (such as journalism, consulting, social and solidarity economy, architecture, design, etc.) marked by a possibility for autonomy while remaining at the crossroads of multiple activity sectors. This, then, is a way to counterbalance their professional life, alternating between ethical but economically undervalued projects and those others that ensure a lifestyle that is compatible with their need to remain in bourgeois society.

Behind the Greening of Capitalism, a Reconciliation of the Bourgeoisies?

This counterbalanced approach to environmentalism was also present in the study with the general public. When the most well-off respondents present their understanding of environmental problems, they balance out their environmental inclinations with the right to slacken, here and there, the ecological changes they've made to their lifestyles. This acts on an important dimension of class dynamics: the hierarchization of lifestyles. On environmental issues, the economic bourgeoisie hasten to highlight how they have risen to meet the "challenge of the century." They show off the efforts they've made (hybrid cars, renovations or retrofitting, organic diets, environmentally friendly transit) as a way to moralise their consumerist ethos. Politically, they value pragmatism and the intersection of perspectives—a symbol of curiosity and their taste for complexity.

As for the cultural bourgeoisie, the question of environmentalism echoes principles of life that were already present. It won't be invested by opportunities for distinction, nor will it be over-invested (via an appreciation for day-to-day frugality, for example), which could destabilize the position they occupy in the bourgeoisie. It is a question of holding one's place, no more, no less. The concessions (for instance: multiple devices) linked to maintaining a certain lifestyle are conceded, not without some guilt. Thus, these respondents don't feel justified in raising their quality of life or disqualifying that of their social neighbours, even if its ostentatious and energy-consuming character could be seen to cancel out the benefits of their "enviro-virtuous" practices. Lastly, these two ends of the bourgeoisie share a common understanding of a legitimate lifestyle that combines material ease with a plurality of moral concerns. While their systems of taste don't overlap and their lifestyles differ, they nonetheless agree on these structuring principles.

These two studies show how members of the ruling classes engage with environmentalism through defensive class dynamics. They have to defend their privileges, the prestige of their lifestyles and the underlying norms that support them. To accomplish this, they don't oppose environmental critiques: they get in bed with them to make it easier to strip them down. In other words, we aim to contribute to a better understanding of the endogenization mechanisms of the critique by capitalism (Boltanski and Chiapello, 1999) by documenting its social substrate.

Séance 3A - Éducation à la citoyenneté et innovations sociales / Citizenship Education and Social Innovations

Des pratiques scolaires innovantes pour lutter contre les injustices sociales : l'apport de deux recherches collaboratives

Marjorie Vidal, UQAM et Marianne St-Onge, UQAT

1. Introduction

La COVID-19 a mis à rude épreuve les systèmes éducatifs, frappant particulièrement les centres d'éducation des adultes (CÉA). Ce sont les élèves les plus vulnérables, avec des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation, un handicap ou encore provenant de milieux défavorisés, qui semblent avoir été le plus pénalisé·e·s. En dépit des dons de tablettes ou d'ordinateurs, des portails d'apprentissage en ligne ou de l'enseignement à distance, certains CÉA ont accusé un taux de décrochage de 70% de leurs effectifs (Dion-Viens, 2020). Parallèlement, les milieux alternatifs de scolarisation (MAS) (organismes de rattachement, écoles du milieu, écoles de la rue, etc.), spécialisés dans l'accueil de ce public vulnérable, ont enregistré des taux de persévérance de l'ordre de 92% pendant la pandémie (Vidal, Archambault, St-Onge et Trudeau, 2021).

Dans le cadre de cet article, nous allons nous intéresser aux pratiques mises en place par les MAS auprès des élèves en situation de vulnérabilité pour essayer de comprendre en quoi leurs pratiques dites innovantes permettent de lutter contre les injustices sociales. Nous proposons d'analyser les résultats de ces deux recherches à l'éclairage du concept d'innovation sociale, et sur la base des résultats de deux recherches collaboratives menées dans trois MAS. Ces questionnements conduiront à souligner le rôle particulier que joue le ou la chercheur·e engagé·e dans une approche collaborative qui favorise le développement, par les milieux eux-mêmes, d'un regard critique sur leurs propres pratiques, et ouvre la porte à des ajustements immédiats en fonction des besoins des élèves.

2. Contexte

Au Québec, les centres d'éducation des adultes (CÉA) étaient originellement destinés à des adultes en reprise d'études, autonomes et pro-actifs, alors qu'ils accueillent aujourd'hui des élèves de plus en plus jeunes et qui présentent de nombreuses difficultés scolaires. Certaines auteures estiment ainsi que plus de 60 % des jeunes âgé·e·s de 16 à 18 ans qui fréquentent les CÉA présentent un handicap ou une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) (Dumont *et al.*, 2013, citant Rousseau *et al.*, 2007, p.13). Parmi les élèves des CÉA, ce sont les plus vulnérables sur les plans scolaire et social qui ont été le plus pénalisé·e·s pendant le confinement. En dépit des nombreux dons de tablettes ou d'ordinateurs, des portails d'apprentissage en ligne ou de l'enseignement à distance, certains centres auraient ainsi accusé un taux de décrochage de 70% de leurs effectifs (Dion-Viens, 2020; Royer 2020).

Parallèlement, les milieux alternatifs de scolarisation (MAS) ont enregistré des taux de persévérance de l'ordre de 92% sur la même période de temps (Vidal, Archambault, St-Onge et Trudeau, 2021). Les MAS, qui possèdent plusieurs appellations (écoles de la rue, école du milieu, organisme de rattachement scolaire, etc.), se sont spécialisés dans l'accueil et la scolarisation de jeunes adultes en très grande difficulté scolaire, considéré-e-s comme vulnérables sur les plans socio-psycho-pédagogique. Ces MAS ont en commun de se prévaloir d'une « approche globale de la réussite scolaire », dans une perspective de justice sociale. À cette fin, ils déploient des pratiques « innovantes » et offrent toute une diversité de services qui les distinguent des structures traditionnelles telles que CÉA.

3. Cadre analytique et démarche méthodologique : le cadre collaboratif de la démarche

Dans cet article, nous proposons de faire ressortir en quoi les pratiques des MAS constituent des innovations sociales favorisant la justice sociale pour les jeunes en situation de vulnérabilité cherchant à se scolariser. L'innovation sociale est ici entendue au sens de Bouchard *et al.* (1999) cités par Cloutier (2003), c'est-à-dire comme étant « toute nouvelle approche, pratique ou intervention ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés » (p. 11). Bouchard (2011) définit quant à elle l'innovation sociale comme étant « une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles » (p. 6).

Les résultats présentés dans le cadre de cet article s'appuient sur deux études de cas ethnographiques (Merriam, 2009) menées dans trois MAS, soit une école de la rue (MAS 1), une école alternative (MAS 2), et un organisme communautaire (MAS 3). Ces recherches, qui ont duré un an et demi, ont mobilisé une multiplicité de collecte de données : des analyses de documents, des observations ethnographiques, des entretiens semi-dirigés individuels (respectivement, selon les milieux précédemment cités, n = 10; 7 et 12) et de groupes (respectivement n = 1, 1 et 3).

4. Résultats : deux angles d'innovation sociale avec les MAS

L'étude des MAS à la lumière du cadrage analytique révèle plusieurs modalités d'innovation sociale que nous présentons selon deux grands angles : celui des interventions dans les MAS, et celui de la recherche collaborative menée avec les acteur-trices d'un MAS.

4.1. Sur le plan des pratiques entre les intervenant-e-s et les élèves

Certaines des pratiques déployées dans les MAS innovent en ce sens qu'elles proposent une offre de services variée et adaptée aux élèves. De plus, on observe que ces services se prêtent à une adaptation en continu aux besoins des élèves, et qu'ils misent sur la reconnaissance des ressources des élèves eux-mêmes.

Les MAS offrent toute une diversité de services qui sortent du simple cadre scolaire. Il s'agit par exemple des services alimentaires (MAS 1 et 2), psychosociaux (MAS 1, 2 et 3), ophtalmologiques

et dentaires (MAS 2), des services d'aide à la consommation (MAS 1), des services d'hébergement d'urgence (MAS 1), des services d'accompagnement des mères enceintes (MAS 1 et 2), de la zoothérapie (MAS 1), ou de l'aide juridique (MAS 2). Les MAS proposent également plusieurs activités sociales, comme des ateliers d'intégration socioprofessionnelle (IS) qui visent le développement de l'estime de soi, de la motivation et de la confiance (ateliers de création, sorties sportives, création de coopératives de services, etc.), tout en mettant l'accent sur l'accompagnement psychosocial et l'autonomie des élèves. Ces services sont offerts soit directement dans les MAS ou encore par l'entremise d'organismes partenaires.

À cela s'ajoute que l'offre de services des MAS est adaptée en continu aux besoins des élèves. À titre d'exemple, dans le MAS 2, plusieurs élèves issus de l'immigration échouaient l'examen théorique nécessaire à l'obtention de leur permis de conduire parce qu'ils éprouvaient des difficultés à comprendre les questions. Rapidement, les enseignants et enseignantes se sont mobilisé-e-s pour répondre à ce besoin, et ont décidé de mettre en place des ateliers de compréhension des questions pouvant être contenues dans l'examen, ces ateliers permettant en même temps aux élèves de travailler leur français écrit. L'adaptation des services se manifeste également par l'horaire des MAS qui s'ajuste au rythme des élèves : certains proposent des cours le soir, la fin de semaine et en prévision d'un examen, et certains enseignants et enseignantes n'hésitent pas à rencontrer les élèves à l'extérieur des établissements afin de les accompagner dans leur cheminement. Le MAS 1 représente un bon exemple de cette adaptation. En effet, ce MAS accueille des élèves en situation d'itinérance, et souhaite tester une modalité où les cours pourraient finir plus tôt dans l'année, c'est-à-dire avant la fin du mois de juin, afin de ne pas perdre les élèves qui retournent vivre dans la rue avec l'arrivée de l'été. Enfin, si les absences sont répertoriées et peuvent être pénalisantes pour les élèves, elles se gèrent souvent au cas par cas en ce sens qu'il existe une certaine adaptabilité du cadre normatif à la réalité des élèves, ce qui n'est pas toujours le cas dans les CÉA.

En ce qui concerne la reconnaissance du bagage des élèves, les acteurs et les actrices des MAS n'hésitent pas à mobiliser le bagage de connaissances et les expériences des élèves. Par exemple, une enseignante du MAS 2 relevait, lors d'un entretien de recherche, l'importance de tenir compte de « leurs forces, leurs faiblesses, leurs limites, leurs mauvais côtés [...] sans nécessairement toujours revenir sur [leurs] difficultés [...] », en parlant des élèves. Dans cette perspective, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour favoriser et valoriser les expériences des élèves (MAS 1, 2 et 3) afin que ces expériences puissent servir à l'extérieur de l'établissement. Il peut s'agir par exemple de possibilités d'engagement bénévole (MAS 2), ou de travaux communautaires/ d'intérêt généraux (MAS 1). Plus précisément, l'implication bénévole des élèves dans le MAS 2 leur rapporte des crédits qui sont reconnus dans leur scolarité, et, dans les deux cas, ces engagements leur confère également de l'expérience de travail qui peut être ajoutée à leur curriculum vitae. C'est ainsi qu'au cours de la recherche que nous avons menée, l'élève qui était en charge d'une banque alimentaire dans l'école alternative a trouvé un travail de gestionnaire des stocks dans un supermarché.

4.2. Sur le plan de la collaboration entre les intervenant·e·s et chercheures

L'innovation sociale s'observe également dans la collaboration entre les intervenant·e·s et les chercheures dans le cadre de la recherche de type collaborative qui se construit avec les actrices et les acteurs du milieu, plutôt que de simplement porter sur eux (Desgagné et Bednarz, 2005; Bednarz, 2015). Cette coconstruction de la recherche se fait sur trois niveaux différents : la situation, l'opérationnalisation et la production des résultats de la recherche (Bednarz, Bacon, Lajoie, Maheux et Saboya, 2020).

La cosituation de la recherche fait référence à l'idée de définir une double pertinence sociale pour la recherche, c'est-à-dire de situer la recherche autant pour les actrices et les acteurs du milieu (donc la pertinence sociale pour le terrain) que pour les chercheures (donc la pertinence sociale de comprendre, d'un point de vue scientifique, un phénomène, par exemple celui des MAS dans le contexte de l'éducation aux adultes). La coopérationnalisation de la recherche se déploie par exemple à travers la collecte des données, effectuée dans le cadre de rencontres avec les actrices et les acteurs permettant de répondre aux préoccupations de la recherche, mais lors desquelles un espace de questionnement sur la pratique des acteurs et des actrices est conservé (Bednarz, Bacon, Lajoie, Maheux et Saboya, 2020). Cette collecte permet donc à la recherche d'évoluer en fonction des préoccupations du milieu. Finalement, par la coproduction des résultats, les chercheures s'assurent que les résultats produits servent non seulement la recherche, mais également le milieu. Comme l'explique Bednarz (2015), « il y a la nécessité d'une double fécondité des résultats de la recherche collaborative, qui apporte des savoirs nouveaux et participe au développement de la pratique » (p. 176).

La cocréation d'un outil d'intervention constitue un bon exemple réunissant ces trois niveaux de collaboration et ayant mené à une innovation sociale. Lors d'un entretien réunissant des intervenant·e·s du MAS 3, les échanges ont fait ressortir le besoin de disposer d'un outil pour situer les jeunes à leur arrivée au centre, et ce, sur différents plans (scolaire, psychosocial, et santé), permettant une cosituation de la recherche. Les rencontres suivantes avec les intervenant·e·s ont permis de définir un outil comportant plusieurs volets (santé et bien-être / social et organisation personnelle), chacun des volets comportant différentes dimensions (permettant par exemple à l'intervenant·e et à l'élève lui-même de se pencher sur sa capacité de gérer ses difficultés de comportement, de prendre soin de sa santé; de participer à des activités, d'entrer en relation; de gérer ses finances, etc.). En commençant à utiliser auprès des jeunes une première version de l'outil, les intervenant·e·s ont constaté que de vouloir aborder tous les volets et toutes dimensions avec un jeune pour établir des objectifs d'intervention et des objectifs personnels était irréaliste. C'est ainsi que l'outil global a été ajusté, et que la collecte des données auprès des jeunes s'est elle aussi assouplie pour ne considérer qu'un volet à la fois, en fonction des besoins évoqués par le jeune lui-même. La collecte des données était ainsi double et coconstruite, alors que, par l'utilisation de l'outil, les intervenant·e·s ont pu documenter leurs pratiques auprès des jeunes et offrir un meilleur suivi, et que les rencontres réunissant les intervenant·e·s et les chercheures ont permis d'ajuster à mesure l'outil en question.

Comme l'indique Bednarz et ses collaborateurs (2020), « [c]ette double « rigueur méthodologique » implique que soit mis en place un rapport symétrique entre chercheurs et

praticiens pour que puisse s'engager une négociation de sens et un véritable processus de coconstruction » (p. 26).

5. Conclusion - des défis et des enjeux

La mise en place de dispositifs visant à favoriser l'innovation sociale comporte des défis et des enjeux qui suscitent des réflexions intéressantes. Ils se situent principalement au niveau de la reconnaissance et de la place octroyée aux différent·e·s acteurs·trices, que ce soit au plan des interactions entre les intervenant·e·s et les jeunes, qu'entre les intervenant·e·s et les chercheuses.

Sur le plan des défis, la pratique de la recherche collaborative, qui, dans notre cas, implique une certaine immersion dans les milieux, comporte un défi que l'on pourrait qualifier d'équilibre : il y a bien en effet un équilibre à trouver dans cette immersion, entre l'intégration dans le milieu en tant que membre et la capacité de mener une analyse distanciée et le plus objective possible. En souhaitant faire partie de l'équipe des différents MAS, les chercheuses deviennent à la fois objets et sujets de la recherche.

Ensuite, de par cette même immersion, un défi de perception de la recherche par les actrices et les acteurs peut émerger, et il rend réel le risque de tomber dans ce que Bednarz (2015) appelle la « position d'expert », où l'on s'attend à ce que le rôle des chercheur·e·s se limite à donner des solutions aux problèmes rencontrés.

Les recherches menées nous ont également ouvert à la possibilité d'explorer d'autres pratiques susceptibles de favoriser encore davantage la coconstruction tant des interventions que de la recherche. Nous pensons ici par exemple à la pratique de l'art-thérapie qui, par définition, « incite la personne en action et la rend responsable de son propre cheminement » (Labrèche et Ranger, 2015, p. 27). Il pourrait s'agir d'une voie fertile pour l'exploration de nouvelles méthodes d'intervention favorables à l'innovation sociale.

Bibliographie

Bednarz, N. (2015). La recherche collaborative. *Carrefours de l'éducation*, 1(39), 171-184. DOI : 10.3917/cdle.039.0171. URL : <https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2015-1-page-171.htm>.

Bednarz, Bacon, Lajoie, Maheux et Saboya (2020). L'activité réflexive en recherche collaborative. Analyse polyphonique d'un projet mené avec des conseillers pédagogiques en mathématiques au primaire. *Les recherches participatives en éducation*, 4(1), 24-45. <https://doi.org/10.1522/rhe.v4i1.551>.

Bouchard, C. et Groupe de travail sur l'innovation sociale (GTIS) (1999). *Recherche en sciences humaines et sociales et innovations sociales. Contribution à une politique de l'immatériel*, Québec.

Bouchard M.-J. (2007). L'innovation sociale en économie sociale, in Klein J.-L., Harrisson D.(dir.), *L'innovation sociale : émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'Université du Québec.

Bouchard M.-J. (2011). *L'économie sociale vecteur d'innovation : l'expérience du Québec*, Presses de l'université du Québec.

Cloutier, J. (2003). *Qu'est-ce que l'innovation sociale?* Collection Études théoriques, CRISES : Montréal. https://www.researchgate.net/publication/272566640_Qu'est-ce_que_l'innovation_sociale.

Desgagne S., Bednarz N. (2005). Médiation entre recherche et pratique en éducation : faire de la recherche « avec » plutôt que « sur » les praticiens. *Revue des sciences de l'éducation*, n° 31 (2), p. 245-258. <https://doi.org/10.7202/012754ar>.

Dion-Viens, D. (2020, mai 29). Jusqu'à 70 % des élèves ont déserté les cours à l'éducation aux adultes. *Le Journal de Québec*. Repéré à : <https://www.journaldequebec.com/2020/05/29/jusqua-70-des-eleves-ont-deserte-les-cours-a-leducation-aux-adultes>.

Dumont, M., Beaumier, F., Leclerc, D., Massé, L. et Rousseau, N. (2013). *Étude des besoins psychologiques, psychopédagogiques et pédagogiques de jeunes élèves (EHDAA) fréquentant un centre de formation aux adultes : points de vue des élèves et des enseignants*. Rapport de recherche Programme Actions concertées. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS] et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture [FRQSC]. Repéré à : http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/449044/PT_DumontM_rapport+2013_jeunes+form+adultes/d6d9b8c5-9e6e-45d3-80e7-bc70968cecca.

Labrèche, J. et Ranger, D. (2015). Historique et définitions. Dans J. Hamel et J. Labrèche (dir.), *Art-thérapie. Mettre des mots sur les maux et des couleurs sur les douleurs*. Larousse, Poche, p. 25-33.

Merriam, S.B. (2009). *Qualitative research: A guide to design and implementation*. San Francisco, CA: John Wiley & Sons.

Royer, E. (2020, 2 novembre). *Une journée sur deux pour les élèves de 3^e secondaire*. [Entrevue radiophonique accordée à Marie-Claude Julien à l'émission « Toujours le matin »]. Repéré à : <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/toujours-le-matin/episodes/490814/rattrapage-du-lundi-2-novembre-2020>

Vidal, M., Archambault, J., St-Onge, M. et Trudeau, M.-P. (2021). Les milieux alternatifs de scolarisation et le confinement : une offre de services rapide et adaptée aux élèves en situation de vulnérabilité. *Apprendre et agir*, Édition 2021. Repéré à : <https://icea-apprendreagir.ca/les-milieux-alternatifs-de-scolarisation-et-le-confinement-une-offre-de-services-rapide-et-adaptee-aux-eleves-en-situation-de-vulnerabilite/>

Apprendre ensemble le *care* pour soutenir le déploiement de projets territoriaux innovants de transition énergétique porteuse de justice sociale (résumé)

Laurence Brière, UQAM-ISE et Centr'ERE et **Guillaume Moreau**, UQAM

Le projet de recherche-action partenariale FORJE (FORmation collaborative pour la Justice Énergétique) vise à cerner le potentiel et les perspectives de déploiement d'un réseau de formation réciproque « par et pour » les actrices et acteurs impliqués pour une transition énergétique porteuse de justice sociale au Québec. Dans ce projet valorisant les communs de la connaissances et le dialogue des savoirs, la justice cognitive est envisagée comme l'un des fondements de la justice énergétique. Étonnamment, il semble que les travaux sur le concept de justice énergétique avaient jusqu'ici édulcoré cette dimension épistémologique.

L'enquête diagnostique FORJE a permis d'identifier et de documenter les besoins prioritaires de formation réciproque au sein de la mobilisation citoyenne pour la justice énergétique. L'un des besoins cruciaux qui en est ressorti est celui d'apprendre ensemble à reconnaître et à éviter l'épuisement militant. Les militant·e·s sont effectivement susceptibles à l'épuisement, étant données leur implication émotionnelle importante et la pression qu'ils et elles ressentent par rapport à l'urgence de changer la société. Nos travaux de recherche ont de fait permis d'identifier des pistes structurantes qui pourront contribuer à instaurer une culture du soin au sein du mouvement pour la transition énergétique juste au Québec, en y soutenant les processus de co-apprentissage du *care*.

Éduquer pour innover, innover pour éduquer les jeunes à la citoyenneté démocratique (résumé)

Stéphanie Gaudet, CIRCEM, Université d'Ottawa

Plusieurs organisations jeunesse représentent des acteurs collectifs d'importance dans le champ de l'innovation sociale. Elles travaillent avec des citoyens à un moment crucial de leur vie où ils et elles intègrent différentes échelles de leurs communautés. Je présenterai une synthèse des résultats de recherche issus d'un projet collaboratif sur les expériences d'éducation citoyenne vécues au sein d'organisations associatives, communautaires et publiques qui promeuvent la participation citoyenne des jeunes. Comment la citoyenneté démocratique est-elle expérimentée dans ces initiatives ? Pour répondre à cette question, une analyse ethnographique comparative de six initiatives québécoises sera présentée. Ces approches s'ancrent toutes dans une perspective pédagogique pragmatiste, c'est-à-dire qu'elles engagent les jeunes dans des prises de décisions collectives et dans des types d'apprentissages authentiques. Nous discuterons des limites et des forces de ces initiatives qui inscrivent l'expérience de la citoyenneté des jeunes dans une approche critique de la justice ou une approche plus procédurale du processus démocratique.

Laboratoires vivants d'innovation sociale et politiques publiques : l'expérience auprès l'arène publique de protection aux droits des enfants et des adolescentes à Florianópolis

Carolina Andion, Université d'Etat de Santa Catarina, **Thiago Magalhães**, Université d'Etat de Santa Catarina et **João Libório**, Université d'Etat de Santa Catarina

1. Introduction

Le champ des études sur les innovations sociales s'est élargi et renforcé au cours des deux dernières décennies, alors que les recherches sur le sujet dans de nombreux pays se multiplient et que de nombreuses définitions du terme apparaissent, toutes ne partant pas de la même compréhension du phénomène (Moulaert *et al.*, 2013, Bignetti, 2011, Phillips *et al.*, 2014, Nicholls *et al.*, 2015, Howaldt *et al.*, 2018). Sur cette base, Cajaibe-Santana (2014) et Montgomery (2016) proposent, plus récemment, une lecture épistémologique du domaine, cherchant à mettre en évidence les différents courants conceptuels et approches paradigmatiques qui émergent dans l'étude de l'innovation sociale.

S'ils partent de points de vue différents sur le terrain, ils conviennent que, dans les débats scientifiques sur l'innovation sociale, une conception fonctionnaliste et non critique prévaut sur le phénomène qui voit l'innovation sociale comme un moyen de créer de nouvelles solutions - de manière plus agile, créative et à moindre coût - pour répondre aux problèmes sociaux. Couplée à une perspective "commerciale", une telle approche souligne le potentiel d'action des entrepreneurs sociaux ou des entreprises sociales pour répondre aux problèmes publics. Plus présente dans les domaines de l'administration, de l'économie et du design, cette perspective met l'accent sur "comment" l'innovation sociale se produit, en soulignant l'importance de promouvoir de nouvelles combinaisons en utilisant de nouvelles techniques de gestion, la créativité, la collaboration et la technologie pour résoudre les problèmes sociaux.

Ce discours, bien que majeur dans la littérature, a peu progressé dans la compréhension de la dimension politique de l'innovation sociale et dans la discussion de sa portée et de ses limites pour la transformation sociale. De plus, il ne dialogue pas avec la longue tradition d'études sur la politique, la sociologie, les sciences politiques ou l'administration publique. En fait, l'approche du débat sur l'innovation sociale dans la gestion publique est beaucoup plus récente et est centrée sur la compréhension du rôle de l'innovation sociale dans la réflexion sur les relations entre l'État et la société, dans un scénario d'élargissement et de complexité des problèmes socio-environnementaux et la recomposition des modèles classiques d'élaboration des politiques publiques (Nussbaumer et Moulaert, 2007, Lascoumes et Le Galès, 2007).

Une analyse épistémologique du champ révèle la nécessité de faire avancer et de surmonter cette polarisation entre des approches inspirées par un "individualisme méthodologique" ou une analyse "institutionnelle-critique" dans le débat, cherchant à transcender les oppositions entre ces deux perspectives. En ce sens, il est observé dans la littérature l'importance d'un dialogue interdisciplinaire accru dans le domaine des sciences sociales, ainsi que des approches qui

considèrent la relation entre les dimensions et les échelles traditionnellement séparées dans les études, telles que individuelles et institutionnelles; micro x macro; expérience x structure; dynamique économique et technique x sociale et politique.

Ce travail est basé sur ce constat, basé sur une lecture pragmatiste du phénomène de l'innovation sociale (Andion *et al.*, 2017). Dans la perspective proposée ici, nous considérons non seulement la contribution des deux premières approches, mais aussi leur dialogue, en mettant l'accent sur les pratiques et les expériences, en facilitant la créativité de l'action et le changement institutionnel (Frega, 2016). Analytiquement, cela nous permet de réconcilier et de considérer l'échelle individuelle et l'expérience quotidienne avec l'échelle institutionnelle de la construction sociale (Latour, 2012).

La perspective pragmatiste adoptée s'inspire du dialogue avec des études récentes en sociologie des problèmes publics (Cefai, 2002 et 2014, Chateauraynaud, 2011 et Cefai e Terzi, 2012). Cela implique donc une nouvelle compréhension du phénomène de l'innovation sociale en tant que forme de co-construction et de copropriété de situations problématiques dans l'arenas publiques (Cefai, 2012). Afin de mettre en évidence les particularités de la perspective d'innovation sociale adoptées dans cet article, nous présentons ci-dessous le tableau 1, qui résume les particularités de chacun des aspects discutés ci-dessus.

Tableau 1: Perspectives analytiques dans le domaine de l'innovation sociale

| Perspectives | Néo-schumpétérien / évolutionniste | Institutionnaliste / critique | Pragmatiste |
|---|---|--|---|
| Comment se produit l'innovation sociale | Par l'entrepreneuriat en réponse aux besoins sociaux. Importance des cycles de diagnostic des problèmes, proposition de nouvelles solutions, prototypage et test, assistance, diffusion et changement systémique. | Par une action collective organisée ou non et souvent avec lutte, résistance et contestation (relations de pouvoir) | Importance de l'expérience et de la recherche publique (problématisation et publicité) |
| Qu'est-ce que l'innovation sociale? | Nouvelle idée qui fonctionne et répond à une demande sociale | Évolution des modèles culturels et institutionnels | Transformation d'une situation problématique (génératrice de conséquences), à travers la mobilisation et l'action de différents acteurs autour d'un problème public |
| Conception des problèmes publics | Des problèmes en tant que demandes sociales spécifiques | Les problèmes sont macrostructureaux liés aux modèles de production et de consommation et aux styles de développement. | La perception et la codination des problèmes publics, qui sont exprimés localement comme des situations problématiques vécues, à travers des processus d'investigation publique (expérimentation démocratique). |
| Dispositifs, stratégies et outils pour promouvoir l'innovation sociale | Projets, partenaires commerciaux, entreprises à impact. | Economie Sociale et Solidaire Action collective et auto-organisation | Processus d'apprentissage, pluralisme, intersectorialité |
| Les protagonistes | Entrepreneur social, Les organisations | Les organisations Les institutions Mouvements sociaux | Les réseaux et écosystèmes |
| Logique prédominante | Mercantile, entreprise | Critique | Perspectiva relacional, importância das relações, agenciamentos |
| Des auteurs d'inspiration au niveau international | Geoff Mulgan, Robin Murray et Julie Caulier-Grice | Benoit Lévesque Juan-Luis Klein Denis Harrisson Marie Bouchard Frank Moulaert | Daniel Cefai Francis Chateauraynaud Bruno Latour |
| Épistémologie et paradigmes d'inspiration | Utilitarisme / Le rationalisme. Accent mis sur l'agent et son potentiel d'action | Dialectique / Néo-marxisme /Nouveaux mouvements sociaux Focus sur les transformations dans les modèles de développement | Pragmatisme Sociologie pragmatique |

Source : Adapté et complété par les auteurs de Andion *et al.*, 2018.

Toute cette problématisation conduit à l'importance de comprendre les réseaux, les articulations et les conflits entre les différents acteurs et secteurs et leur influence dans la promotion de l'innovation sociale, ainsi que ses conséquences pour faire face aux problèmes locaux. Comme Callon (2007) le souligne, la co-construction de biens et de services constitue le moyen le plus pressant pour répondre aux problèmes socio-environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Dans ces cas, les processus de collaboration ont été vus comme des vecteurs pour l'émergence de nouvelles dispositions en matière de gouvernance, de nouvelles façons d'interpréter, d'appréhender, d'agir et de promouvoir des conséquences durables en réponse aux problèmes publics.

Des études récentes ont cherché à comprendre comment émergent la configuration ainsi que les effets des écosystèmes d'innovation sociale (EIS) dans des territoires spécifiques. Ces études portent sur les interactions et les conséquences des projets et actions intersectoriels générant une intelligence collective, des engagements interdisciplinaires visant à faire face à des problèmes sociaux et environnementaux complexes (Wolfram et Frantzeskaki, 2016, Pelka et Terstriep, 2016).

Cependant, comme le soulignent Lévesque (2016) et Howladt, Kaletka et Schröder (2018), les recherches sur les EIS sont encore rares et reposent principalement sur la littérature traitant des écosystèmes d'affaires, qui utilise des modèles explicatifs normatifs avec des catégories préétablies et universelles et se concentrant souvent sur le rôle d'un seul secteur et / ou uniquement dans le réseau d'approvisionnement (soutien) de ces écosystèmes. Peu de documents ont présenté une approche plus large et plus complexe lors de l'analyse des EIS.

Ce nouveau regard sur l'EIS met en évidence la pluralité des acteurs, des rôles, des secteurs et des échelles qui constituent les écosystèmes, leurs interactions ainsi que les processus de génération de connaissances et les capacités générées. Howaldt et Koop (2012) et Goia *et al.* (2015) ont souligné que de telles études développent des recherches systématiques pour comprendre et soutenir la création d'espaces de communication, de coopération et de co-construction de connaissances dans les EIS. Dans cet article, nous analysons le rôle des Laboratoires Vivants (LV) ou « Living Labs » dans l'innovation sociale afin de concevoir de nouveaux moyens de co-crée et de diffuser des connaissances sur les EIS (Fulgencio *et al.*, 2012, Leminen et Westerlund, 2016).

Traditionnellement, le débat sur les LV renforce l'utilisation des technologies de l'information et l'insertion des utilisateurs dans la création de nouveaux produits et services dans des environnements expérimentaux destinés à promouvoir l'innovation sur les marchés (Schuurman, 2015). Plus récemment, le concept et les méthodologies de LV ont été appliqués dans d'autres domaines, tels que l'innovation sociale. Malgré cela, l'accent reste mis sur les aspects technologiques et structurels de l'innovation, hérités de son application classique, liés au domaine des entreprises.

Des études récentes, cependant, soutiennent que, appliqué au contexte de l'innovation sociale, le concept de LV nécessite une perspective plus complexe qui permet de prendre en compte les particularités théoriques et méthodologiques de la dynamique de l'innovation sociale (Masi, 2016), en mettant l'accent sur sa dimension politique, comme indiqué précédemment, et en soulignant les processus d'apprentissage collaboratif requis pour les EIS. Comme Alijani *et al.* (2017) l'affirment, l'innovation sociale implique un processus d'apprentissage par "bricolage" afin d'assimiler de nouvelles idées, d'explorer de nouvelles connaissances et de nouvelles formes de co-construction de solutions aux problèmes publics.

Dans cette perspective, la production et la diffusion des connaissances dans les réseaux qui constituent l'EIS peuvent se faire par l'expérimentation de collectifs constitués de plusieurs

acteurs (leurs visions du monde, leurs intérêts, leurs aspirations, etc.). L'expérimentation est alors vécue et partagée non seulement par un seul agent, que ce soit le "chercheur" ou même l'"entrepreneur social", mais également par tous les acteurs de communautés d'expériences (Zask, 2004) qui partagent des significations communes. Dans ce processus, les hypothèses et interprétations proposées peuvent être testées, discutées et interrogées collectivement. Ainsi, dans les «espaces publics» des villes, des processus d'identification, d'interprétation, de problématisation, de mobilisation et d'action peuvent se produire face à des situations problématiques (Cefai et Terzi, 2012).

Cependant, *comment identifier et accéder aux processus de co-construction, de diffusion des connaissances et d'apprentissage produits dans le EIS locaux et en suivre les conséquences ?* C'est à partir de cette question de recherche que nous présentons l'approche théorico-analytique développé sur les Laboratoires Vivants d'Innovation Sociales (LVIS). Pour cela, nous avons développé une approximation entre le concept de LVIS et du domaine de la sociologie des problèmes publics, à partir du travail fondateur de John Dewey (1916, 1927, 1938 et 1956) et d'autres études pragmatiques contemporaines qui explorent la notion « d'enquête publique » (Joseph, 2004; Zask, 2004; Stavo-Debaugue et Trom, 2004; Cefai 2009, 2012, 2016, 2017; Cefai et Terzi, 2012). En plus de présenter une approche théorico-analytique particulière pour répondre à la question posée, le texte explique comment cette approche est appliquée de manière empirique dans une étude sur le thème des droits des enfants et des adolescents à Florianópolis, au Brésil.

L'article est structuré de manière à atteindre deux objectifs interdépendants et visant à répondre à la question posée. ***D'abord nous présentons l'approche théorico-analytique proposée sur les débats sur le LLIS et le concept "d'enquête publique". Ensuite, il est présenté comment cette approche est appliquée de manière empirique ainsi que les connaissances acquises jusqu'à présent.*** Nous espérons que ce travail peut contribuer à l'avancement du débat théorique sur le LVIS, ainsi que d'inspirer et de contribuer à de nouvelles recherches empiriques sur le sujet dans d'autres contextes et territoires.

2. Des laboratoires vivants aux laboratoires vivants d'innovation sociale

Un tournant dans le débat sur les LV a eu lieu à la fin des années 1990 à l'Institut de technologie de Massachusetts, à partir du moment où un laboratoire a été mis en place pour engager la planification urbaine. Le concept a ensuite été adapté aux systèmes d'innovation technologique conçus comme une méthodologie centrée sur l'utilisateur pour détecter, tester et valider sa perception des produits technologiques (Yañez-Figueroa, Ramirez-Montoya et Garcia-Peñalvo, 2016).

Depuis 2006, le thème a gagné en pertinence avec un appel à propositions lancé par la Commission européenne (CE) pour des projets d'innovation basés sur la méthodologie de LV, ainsi que par l'émergence du réseau européen de laboratoires vivants (ENoLL). Un tel réseau a été conçu dans le but de mettre en relation la LV dans la recherche d'un partage des connaissances sur le sujet et dans la construction de concepts communs.

En dépit des perspectives différentes autour du concept de LV, les concepts renvoient essentiellement à l'idée originale développée au début des années 2000, qui reposait sur la participation des utilisateurs au processus de développement de nouveaux produits. Westelund et Lemine (2014, p. 2) soulignent toutefois que de nouvelles approches de LV ont été développées plus récemment et qu'en général, comme le soulignent les auteurs, les LV sont considérées comme des espaces favorisant l'innovation fondés sur des méthodes d'innovation ouverte centrées sur les technologies de l'information et de la communication.

Dans cette évolution des définitions de LV, avec le renforcement du réseau européen ENoLL (European Network of Living Labs), les premières expériences avec des laboratoires sociaux, des laboratoires citoyens, des laboratoires urbains ou plus tard appelés laboratoires vivants pour l'innovation sociale (LVIS) sont à l'étude. Dans cette perspective, les LVIS sont devenus synonymes de LV, mais avec le focus urbain et plus récemment liés à l'utilisation des technologies de la communication et de l'information (Mulvenna *et al.*, 2010; Ramón *et al.*, 2016).

Pour Pinto et Fonseca (2013, p. 235), le concept repose principalement sur les expériences de l'entrepreneuriat social, axées sur le développement de solutions sociales technologiques. Ainsi, au cours de la dernière décennie, on peut percevoir l'émergence d'expériences visant à promouvoir le LLIS, ainsi que plusieurs études centrées sur la perspective de l'entrepreneuriat social technologique, comme Leminem (2012); Nyström *et al.* (2013); Herselman et Callaghan (2015); Gasco (2017). Ces laboratoires sont développés principalement par des centres de recherche, des organismes gouvernementaux et des universités.

Cependant, dans le contexte de l'Amérique latine (AL), selon Schiavo *et al.* (2013), la création et la promotion de LV sont principalement développées par des organisations non gouvernementales et des groupes de citoyens, cherchant des réponses aux besoins ou problèmes sociaux locaux, en s'appuyant sur le point de vue de ceux qui sont touchés par les problèmes. En ce sens, Yañez-Figueroa, Ramirez-Montoya et Garcia-Peñalvo (2016) soutiennent que la méthodologie LVIS devrait être basée sur la recherche de réponses aux problèmes sociaux locaux, en tenant compte du point de vue des communautés touchées.

Dans le même esprit, Masi (2016), Schiavo *et al.* (2013) affirment qu'il est nécessaire de comprendre les LV visant les innovations sociales, non seulement comme des espaces physiques pour l'expérimentation collective de technologies ou comme des organisations facilitant le processus d'innovation, mais également les laboratoires vivants sont configurés comme des réseaux pour promouvoir l'innovation sociale autour des principaux problèmes rencontrés au niveau local. Le tableau 2 résume les principales approches des LVIS trouvées dans la littérature.

Tableau 2 : Types de laboratoires vivants pour l'innovation sociale

| DÉFINITION | CARACTÉRISTIQUES | RÉFÉRENCES |
|---|---|---|
| <i>Social Innovation Lab</i> ou <i>Social Lab</i> | L'entrepreneuriat technologique social; Organisation intermédiaire de l'innovation ouverte; Coopération entre les utilisateurs et la technologie; Concentration sur l'utilisateur. | Baccarne et al (2016) ; Schuurman e Tönurist (2016); Totorica et al (2016); Hooli et al (2016); Stahlbrost (2017). |
| <i>Urban/Rural Living Labs</i> | Organisation intermédiaire de l'innovation ouverte; Transmission des connaissances; Participation citoyenne via les technologies de l'information et de la communication. Utiliser la technologie en solution en cas de problèmes urbains et ruraux. | Giangreco et al (2014); Capdevila (2015); Schaffers et al (2016); Bulkeley et al (2016); Voytenko et al (2016); Pultrone (2017); Sharp e Salter (2017). |
| <i>Citizen Labs/ Laboratorios Ciudadanos</i> | Réponses aux problèmes sociaux; Réseaux de coopération, pluralité d'acteurs; Coconstruction de la connaissance; Ils sont définis comme des espaces flous, des réseaux, des écosystèmes, des milieux (environnements); Collaboration entre citoyens, agences gouvernementales et société civile; Origine: groupes de citoyens, organisations de la société civile, centres de recherche. | Pinto e Foncesca (2013); Batisti (2014); Serra (2014); Masi (2016); Ramón et al (2016); Yañez-Figueroa et al (2016); Martin et al (2017). |

Source : Préparé par les auteurs sur la base des références citées.

Malgré les particularités de l'innovation sociale, peu de publications prennent en compte ces nouvelles perspectives dans la compréhension des LVIS, car, pour l'essentiel, les études sont centrées sur les aspects structurels des LV, fondées sur une vision formelle de la construction et de la diffusion des connaissances, en mettant l'accent sur le rôle de l'expert et le transfert des connaissances. Dans cet article, tiré d'une lecture pragmatique, nous partons d'un autre regard sur le LVIS en tant que champs d'expériences permettant de co-construire des connaissances sur les problèmes publics de la ville. Par conséquent, les LVIS peuvent être des étapes où des processus "d'enquête publique" se déroulent au sens établi par Dewey (1938), qui sera expliqué à la prochaine session. Mais comment comprendre LVIS et leurs effets ? Nous pensons que l'approche de la discussion actuelle sur la sociologie des problèmes publics peut fournir des éléments de réponse à cette question.

3. Contributions de la sociologie des problèmes publics au nouveau regard sur les labs vivant d'innovation sociale

L'étude de la constitution et de la confrontation des problèmes sociaux dans les démocraties modernes n'est pas un thème nouveau pour la sociologie. Comme Cefai (2014) l'a signalé, les premières études sur les problèmes sociaux remontent à l'Europe du XIX^e siècle, déjà préoccupées par la vulnérabilité des populations vivant dans les centres urbains à la suite de la révolution industrielle. Dans les années 1920 et 1930, le domaine acquit une importance scientifique accrue avec la création de la Chicago School aux États-Unis, puis en 1951, de la Société pour l'étude des problèmes sociaux (SSSP) et de la revue « Social Problems » influencé par les auteurs de l'École de Chicago (Fine, 1995).

C'est de cette tradition que le domaine de la sociologie des problèmes publics qui s'est le plus récemment développé à partir des études d'auteurs pragmatiques contemporains a émergé. Ces auteurs cherchent à dépasser une vision purement constructiviste des problèmes sociaux (Gusfield, 2014). Pour les auteurs pragmatistes, les problèmes publics sont constitués de l'expérience de longues trajectoires d'affrontement de "situations de preuve", imprégnées d'une élaboration conceptuelle, discursive et cognitive. Comme indiqué par Quéré (2005), le problème public est donc la cristallisation d'éléments de preuve qui ont été historiquement dépassés, donnant lieu à un processus d'apprentissage collectif qui modifie la perception et la signification du problème au fil du temps. L'identification, la recherche, l'interprétation et l'action sur des problèmes publics constituent donc à la fois « le public », son expérience et son environnement.

La plus grande source d'inspiration vient des travaux de John Dewey (1859-1952), un philosophe américain qui a composé le soi-disant courant philosophique pragmatiste. Pour Dewey, le savoir est la solution pratique aux situations vécues dans la nature. Une telle solution est obtenue grâce à des recherches systématiques ayant pour objectif spécifique de découvrir et de comprendre les propriétés d'objets naturels existants (Dewey, 1956). Ainsi, la connaissance des problèmes rencontrés se produit dans l'expérience, à travers un processus d'enquête avec les autres acteurs autour de ces problèmes. Dewey a créé au cours de sa carrière des écoles de laboratoire cherchant à mettre en œuvre une méthode d'apprentissage basée sur l'expérimentation, qui a servi de base à la construction de plusieurs théories pédagogiques contemporaines.

Ce processus d'enquête est appelé par l'auteur "enquête publique", par laquelle les différents collectifs qui composent une démocratie coproduisent des connaissances à partir de l'expérimentation de la réalité dans leur expérience quotidienne. Dans Dewey, "l'enquête publique" est au cœur de sa théorie de la démocratie. Dans son livre de 1927, *Le public et ses problèmes*, l'auteur souligne l'importance des processus de recherche pour faire face aux problèmes du public.

Pour Cefaï (2017, p.189), les acteurs sont motivés par un savoir qui leur donne un pouvoir d'action « *doing is knowing, knowing is doing* ». Lorsque cette problématisation et sa publicité deviennent plus larges, elle peut alors revêtir le caractère d'un processus politique. Pour l'auteur, la recherche publique peut produire "des effets qui affectent l'ordre moral - dans les usages, les croyances et les coutumes", influencer les autorités publiques et le grand public, entraînant des changements dans les pratiques, les structures et les institutions.

Dans cette trajectoire, il est important d'identifier les "situations de preuve" où les moments au cours desquels l'attitude naturelle est mise en cause et les acteurs doivent justifier leurs arguments et leurs actions. Comme Boltanski et Thévenot (1991), dans leur célèbre ouvrage intitulé *Of Justification*, ces nouveaux ajustements, de nouvelles formes de coordination ou de "nouveaux accords" deviennent plus nécessaires dans ces moments d'incertitude, constituant ainsi des points d'inflexion qui doivent être pris en compte dans l'analyse.

À partir de ces expériences, les arènes publiques sont configurées, selon Cefaï (2017a). Ces arènes sont organisées autour de "motifs d'indignation" et de "laboratoires d'expérimentation" qui se

manifestent autour de "situations de preuve" (Cefai, 2002). Ils sont caractérisés comme des "champs d'expérience" collectifs, se concentrant sur des territoires limités ou dispersés, à mesure que les collectifs se forment et régulent autour d'attentes et d'expériences communes. Les espaces publics sont compris comme des espaces de confrontation et de coopération dans lesquels les problèmes publics sont signifiés et partagés, et où divers acteurs et instances, outre l'appareil d'État, s'articulent autour d'eux (Lascoumes et Le Galès, 2007).

En résumé, dans le tableau 3, nous avons exploré quelques concepts clés de la sociologie des problèmes publics pragmatiques qui ont guidé la construction de l'approche théorique-analytique adoptée dans ce travail.

Tableau 3 : Concepts clés de la sociologie des problèmes publics inspirés par le pragmatisme

| CONCEPTS CLÉS | DÉFINITION |
|---|---|
| Arène publique | Elle dépasse les mécanismes institutionnels, techniques ou juridiques de l'action publique et les espaces de positions structurées d'un champ politique. C'est un lieu de combat, de conflits, mais aussi de réalisations et de performances qui favorisent les effets dans l'action publique. |
| Problématique ou situation de preuve | Cette situation résulte d'une nuisance, d'une conséquence perçue, qui soulève des questions et conduit donc à un examen, à un débat et à une enquête. |
| Public | Un groupe de personnes, d'organisations et d'institutions indirectement touchées par la perception partagée des conséquences indésirables de la situation problématique et qui peuvent se mobiliser ou non pour tenter de la résoudre. |
| Problème public | Un problème public diffère d'un problème social, puisque le premier, contrairement à ce dernier, transcende le domaine privé, il peut être perçu par les différents publics directement ou indirectement touchés par ses conséquences, et ces publics peuvent ou non agir pour les contrôler. |
| Publicité | Les conséquences d'une situation problématique ne concernent pas uniquement les individus qui la subissent directement. Ils créent un public qui cherche à agir sur le problème et qui cherche également de nouvelles compositions et coalitions pour leur confrontation. |
| Enquête publique | Face à une situation problématique, les personnes peuvent devenir inquiètes, interroger, enquêter, expérimenter, discuter, essayer de définir le problème, en déterminer les causes, déterminer les facteurs et établir des responsabilités. Ils peuvent associer et organiser, prendre la parole, [...] témoigner, évaluer, argumenter, critiquer, délibérer, interroger l'opinion publique et les autorités publiques. Cette dynamique collective donne lieu à la fois à un problème et à son public. |
| Etat démocratique et action publique | Il existe une diversité de formes politiques et l'archétype de l'état unifié ou du bon état est un mythe. La formation de l'État est un processus expérimental qui doit être associé aux processus d'enquête publique en engageant le public avec ses propres problèmes. C'est ainsi que se forme et se transforme l'État démocratique. |

Source : Préparé par les auteurs d'après Dewey, 1927 et Cefai, 2012, 2014 et 2017.

La perspective de la sociologie des problèmes publics, brièvement explorée ici, peut être une source d'inspiration pour comprendre les LV d'une autre perspective. Dans cette optique, les LVIS sont considérées comme un lieu de problématisation, de publicité et de débat, ainsi que de co-construction de solutions aux problèmes publics. Ainsi, les LVIS sont considérés comme des "laboratoires vivants" de coproduction du social au sens strict. Dans les différentes arènes de la

ville, des acteurs communs effectuent le processus d'enquête publique et participent ainsi à la définition des "conditions de leur vie" (Zask, 2004), à la transformation de leurs réalités.

Mais comment entrer dans ces processus d'enquête publique et comprendre leur dynamique ? Pour mieux comprendre comment opérationnaliser cette approche théorique-analytique, nous présentons ci-dessous le cours de recherche que nous développons dans l'EIS de Florianópolis et plus spécifiquement dans l'arène publique pour la protection des droits des enfants et des adolescents dans la ville de Florianópolis.

4. Laboratoire vivant d'innovation sociale dans l'arène publique de garantie des droits de l'enfant et de l'adolescent à Florianópolis

Dans cette étude, nous avons accompagné le "champ d'expérience" (Cefaï, 2014) de l'arène publique pour la protection des droits des enfants et des adolescents à Florianópolis. Elle fait partie d'une recherche plus large qui cherche à cartographier et analyser la configuration de l'EIS de Florianópolis. À cette fin, un observatoire a été créé dans le but d'identifier et de cartographier le réseau de différents acteurs et secteurs qui favorisent le soutien et les initiatives d'innovation sociale dans la ville. Grâce à cela, il a été possible de visualiser les différents collectifs, organisations et institutions qui agissent dans les arènes publiques de la ville et sont mobilisés autour de leurs problèmes publics.

L'Observatoire d'Innovations Sociales de Florianópolis (OBISF) est matérialisé par une plate-forme online (en ligne) et collaborative, lancée en septembre 2017, qui offre une visibilité, encourage de nouvelles interactions et connexions et la construction de connaissances dans le réseau qui constitue l'EIS de la ville, en augmentant son incidence le long des arènes publiques dans lesquelles elle est inscrite. L'OBISF a pour objectif de connaître, de diffuser, de relier et de renforcer les pratiques d'innovation sociale dans le contexte urbain afin de contribuer au renforcement de la démocratie et à la promotion de formes de développement plus durables.

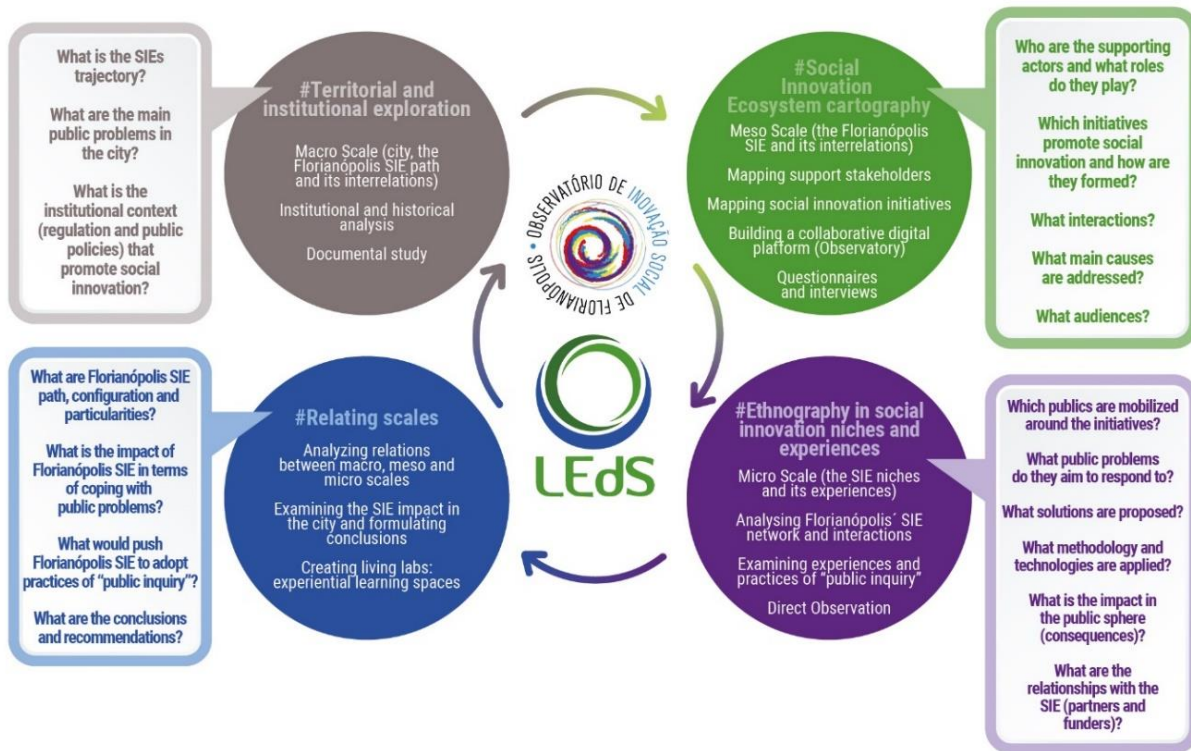
Pour la mise en œuvre de l'Observatoire, une approche théorique et analytique particulière a été utilisée, associant des études récentes sur les SIE (North et Longhurst, 2013, Wolfram et Frantzeskaki, 2016, Pelka et Terstriep, 2016) avec des auteurs de la sociologie des problèmes publics pragmatiques, déjà exploré précédemment, donnant lieu à un cadre analytique et méthodologique synthétisé à la figure 1.

En ce sens, l'objectif est de renforcer les laboratoires vivants d'innovation sociale existants, en mettant l'accent sur la promotion de l'apprentissage par le biais de l'expérience acquise dans des espaces publics (Cefaï, 2002). De cette manière, on cherche à comprendre les espaces et les situations dans lesquels se déroulent les processus de problématisation, la publicité, l'exploration et l'expérimentation collective de la résolution des problèmes publics, depuis le suivi et le soutien jusqu'aux expériences réelles.

Ensuite, pour illustrer comment se matérialise la perspective du laboratoire vivant développé dans cette étude, nous décrivons et analysons la recherche développée en partenariat par l'OBISF, et l'Institut communautaire du Grand Florianópolis (ICOM) à Florianópolis. Un tel

partenariat n'est pas récent et existe depuis 2007, avec les acteurs qui composent cette arène, ce qui a donné lieu à plusieurs articles et publications universitaires, ainsi qu'à des outils importants pour le renforcement des politiques publiques dans la ville.

Figure 1 : Cadre analytique et méthodologique



Source : Andion *et al.* (2017).

Selon les études précédentes, la ville de Florianópolis, malgré le troisième Indice de Développement Humain (IDH) en importance du pays, présente une série d'inégalités sociales et de défis en matière de garantie du respect des droits des enfants et des adolescents, comme indiqué par les rapports «Signes Vitaux » chez les enfants et les adolescents (ICOM, 2010 et 2016). Selon ces informations, un enfant sur sept vit dans des conditions de vulnérabilité, au risque de voir ses droits violés. Dans ce scénario, le rôle des acteurs intervenant dans la politique de défense des droits des enfants et des adolescents, qui constitue l'arène publique en question, se démarque.

Les études montrent une intense mobilisation des acteurs autour de la garantie des droits des enfants et des adolescents en ville et révèlent que de telles expériences ont favorisé la réflexion, le débat et la construction de nouveaux dispositifs au fil des ans. En cartographiant les contours de cet espace public, on perçoit qu'il se caractérise par une diversité d'initiatives et d'acteurs, ainsi que par une mobilisation constante autour des situations problématiques en matière de droits des enfants et des adolescents dans la ville. Cette réalité suggère que nous avons dans ce domaine des processus "d'enquête publique" en cours, au cours des dix dernières années.

Mais comment entrer dans le "champ d'expérience" de cette arène publique pour mieux comprendre comment se déroule ce processus d'enquête publique et ses conséquences ? Comme Cefai (2012) le souligne, les lieux et les moments où se constituent les arènes publiques sont multiples, avec une grande dispersion des scènes, des champs de manœuvre et des échanges d'arguments entre les différents publics mobilisés. Cela nécessite que la recherche considère différentes échelles et scènes dans lesquelles se déroule cette arène publique. Dans la section suivant nous présentons le chemin analytique que nous utilisons pour suivre cette arène publique, en commençant par une approche ethnographique et en cherchant à relier différentes perspectives analytiques, qui sont décrites ci-dessous.

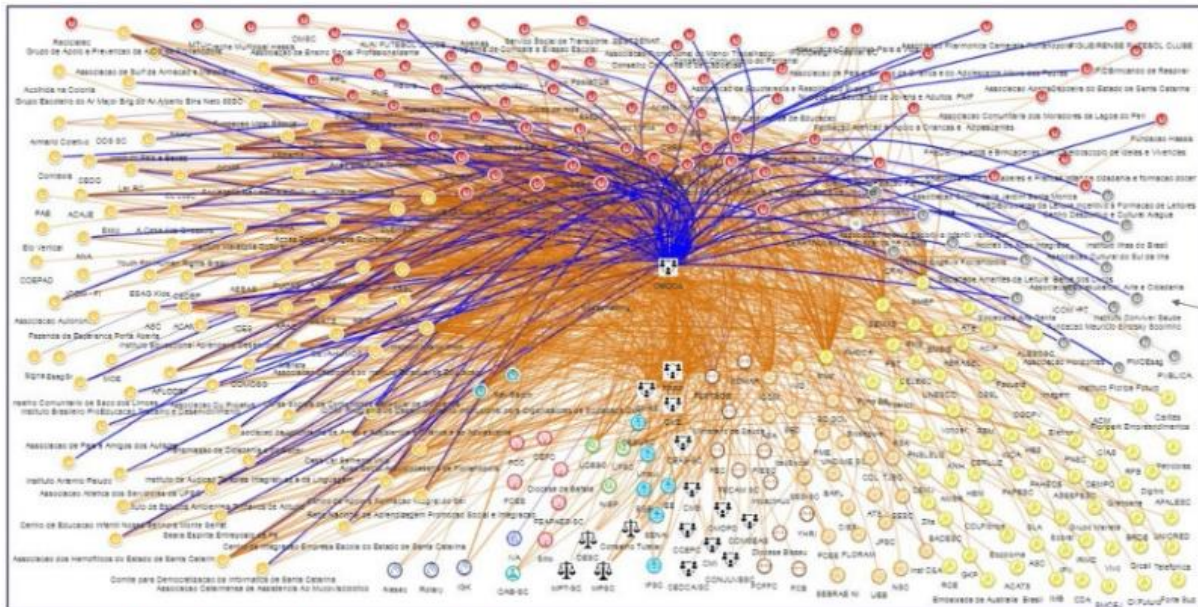
4.1 Cartographie préliminaire: la cartographie de l'arène publique (analyse méso)

La cartographie préliminaire de l'arène de protection des droits des enfants et des adolescents a été élaborée à travers l'OBISF, à l'aide d'un questionnaire structuré qui s'applique aux initiatives d'innovation sociale et les acteurs qui soutiennent les initiatives œuvrant pour la défense des droits des enfants et des adolescents. Avec cette cartographie, nous avons actuellement (en décembre 2018) cartographié 230 initiatives d'innovation sociale dans cette arena, dont 61 sont observées. En ce qui concerne les acteurs de soutien, il existe 209 institutions cartographiées.

Avec cette cartographie, il était possible de percevoir que la scène publique de la garantie des droits des enfants et des adolescents est mise en évidence dans l'EIS de la ville. Sur les 230 initiatives d'innovation sociale répertoriées, 119 (52%) ciblent directement ou indirectement les enfants et les adolescents, notamment dans des conditions de vulnérabilité, et 88 initiatives ont des programmes visant à promouvoir les droits des enfants et des adolescents.

La figure 2 montre le réseau de 119 initiatives cartographiées (2e niveau), dont 22 ont déjà été observées (centre) et une est surveillée par l'équipe d'OBISF. Parmi les observées, nous avons 19 associations, deux collectifs informels, un programme de vulgarisation et une fondation privée. Tous travaillent selon les causes traditionnelles de l'assistance sociale, en particulier l'éducation, la culture et le sport, au service d'un public formé d'enfants et d'adolescents et de leurs familles, en situation de fragilité socio-économique et dont beaucoup sont handicapés. Sa pratique est inscrite dans les politiques publiques, en particulier l'assistance sociale, l'éducation et la santé. C'est pourquoi les réponses apportées aux problèmes publics se caractérisent par une plus grande régularité, y compris par des services à poursuivre.

Figure 2 : Réseau d'acteurs agissant dans le domaine de la garantie des droits des enfants et des adolescents à Florianópolis



Source : www.observafloripa.com, 2020.

Parmi les initiatives identifiées figurent les services d'hébergement, l'assistance socio-éducative, la coexistence et l'établissement de liens avec les familles, les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité, ainsi que la mise en place de renforcement scolaires et d'une formation complémentaire.

L'impact politique sur les tribunes publiques dans lesquelles ils opèrent est évident dans les 22 observés, à la fois par la participation aux dispositions formelles de la politique (conseils et modalités de collaboration avec la mairie), ainsi que par l'articulation et la mobilisation via le Forum des politiques publiques de Florianópolis (FPPF) et d'autres espaces d'articulation liés aux causes qui agissent. En ce sens, ces initiatives ont été des alliés importants des acteurs gouvernementaux dans la construction de méthodologies, de dispositifs et de processus destinés à améliorer les politiques publiques d'assistance, d'éducation et de santé dans la municipalité.

En ce qui concerne le soutien, environ 50 institutions (seulement 24% des acteurs de soutien cartographiés) ont été cartographiées, dont seulement neuf sont des institutions financières (quatre publiques et cinq privées). La plupart fournissent un soutien technique, alors qu'une d'entre elles fournit un soutien d'articulation et une autre fournit un soutien de formation.

Cependant, pour saisir plus clairement cette configuration, il est nécessaire d'aller au-delà de cette description structurelle et, pour ce faire, nous procédons à un travail de terrain systématique et ethnographique, étayé par une observation prolongée et continue de cet espace public et de ses différentes situations.

4.2 Reconstitution et analyse de la trajectoire de l'arène public, des situations de preuve et de sa configuration (analyse diachronique)

Retracer la trajectoire de l'arène publique a pour objectif principal de reconstituer le processus d'affrontements successifs des "situations de preuve" vécues, à travers l'étude des sources possibles (analyse documentaire, dispositifs et entretiens), donnant lieu à son propre récit. Comme Terzi (2015) le soutient, chaque phénomène social, de même que l'action politique, a une composante narrative constitutive. Cet effort pour retrouver cette composante narrative devient important non seulement pour le chercheur, mais également pour les acteurs eux-mêmes qui s'engagent dans l'arène publique, dans la mesure où cela leur permet de la connaître plus en profondeur, d'accéder à l'ensemble des arguments relatifs à la cause, aux différends, aux controverses et générer des connaissances pour agir.

Dans la reprise de la trajectoire et dans la construction du récit de situations problématiques, Chateauraynaud (2011) rappelle l'importance de récupérer le dossier faisant référence au problème public, caractérisé par le corpus de documents et d'informations produits au fil du temps.

Ainsi, afin de constituer ce corpus de documents, nous commençons par une étude des rapports au moyen d'une recherche effectuée dans le journal « Diário Catarinense » (de grande publicité locale) au cours des dix dernières années. En effet, une autre technique de collecte de données consistait à surveiller les programmes gouvernemental, législatif et administratif au cours des dix dernières années. Cela a été rendu possible grâce à la rédaction du compte rendu de la réunion des Conseils municipaux des droits de l'enfant et de l'adolescent (CMDCA), du Conseil municipal de l'assistance sociale (CMAS), du Conseil municipal de santé (CMS), du Conseil municipal l'Education (CME), du Forum de Politique Publique (FPPF) et d'autres documents et dispositifs pertinents sur le terrain, tels que le Plan décennal pour les droits des enfants et des adolescents de la municipalité ou les rapports des conférences municipales des enfants et des adolescents. Ces informations sont complétées par des entretiens approfondis avec des acteurs clés.

Tout cela a permis de reconstituer la trajectoire de l'arène public au cours des dix dernières années avec les acteurs eux-mêmes, en identifiant leurs principaux porte-paroles, les sujets de discussion et les arguments, les principales situations de test rencontrées, ainsi que les moments forts d'inflexion et leur déroulement, permettant de montrer comment l'enquête publique peut se dérouler de cette manière.

La surveillance de ces espaces au cours des deux dernières années nous a montré leur importance dans le mouvement d'action collective autour du problème public, ainsi que dans la construction de connaissances, de dispositifs et de stratégies issus des processus d'expérimentation et d'enquête publique mis en œuvre.

4.3 Identification et suivi des scènes d'ajustement réciproques (analyse des expériences de compromis / conflit)

Les échelles d'analyse ci-dessus tendent à privilégier les débats officiels de ceux qui représentent des publics, mais n'entrent pas dans les expériences des publics concernés. Pour suivre cette

échelle du réel, il est important de pénétrer le champ inter et intra-organisationnel de la défense des droits. Cela permet une meilleure approximation des personnes touchées et de leurs expériences vécues, à savoir les enfants, les adolescents et leurs familles.

À cette fin, le projet LAFI - Laboratoire de développement institutionnel - est en cours de développement en 2018, sur la base d'un partenariat entre l'équipe de chercheurs et l'Institut communautaire de Florianópolis (ICOM). L'objectif du E est de promouvoir le dialogue, et l'apprentissage collectif parmi les acteurs œuvrant dans le domaine public pour garantir les droits des enfants et des adolescents. Le LAFI se compose de six réunions appelées Dialogues Expanded, structurées à partir des thèmes abordés avec les parties prenantes elles-mêmes, auxquelles ces différents acteurs sont invités à participer, à réfléchir, à dialoguer et à agir sur certaines questions clés liées à la politique. En plus de ces dialogues, il y a quatre ateliers d'immersion dans lesquels 40 organisations de la société civile qui travaillent avec la politique (10 à chaque tour et par région de la ville) co-crèreront des projets pouvant contribuer à leur développement institutionnel, renforçant leur impact dans ce domaine et sa performance en politique publique.

Grâce au LAFI, il est possible de surveiller plus étroitement les associations, les coordinations et les mouvements autour de la défense des droits qui se déroulent au sein des Organisations de la société civile (OSC) et entre celles-ci qui travaillent dans l'arène. Il est plus possible d'observer les activités (régulières ou non), les actions et les interactions vécues par les organisations de la société civile, les enfants, les adolescents, les familles et les responsables concernés par le problème public. Outre les organisations de la société civile, des responsables publics sont également interrogés, qui agissent directement dans le service ou au "niveau de la rue", dans le but de récupérer aussi bien (ou non) leurs actions et leurs conséquences. De cette manière, on cherche à récupérer les séquences temporelles lors de leur production, plutôt que les typologies pré-établies, les institutions et les langues déjà construites (Cefaï, 2013).

Le rapprochement avec ces acteurs nous a montré que les processus de co-construction de la connaissance autour du problème public ne sont pas seulement donnés par les acteurs des espaces institutionnels, mais également par les acteurs ordinaires confrontés au problème public dans leur vie quotidienne, et qu'ils ont les connaissances importantes, se qualifiant ainsi d'acteurs clés dans les processus de recherche publique.

5. En guise de conclusion : Proposition de voie de recherche

Dans ce texte, nous cherchons à présenter un parcours théorique-analytique pour accompagner les LVIS qui se déroulent dans les arènes publiques des villes. Pour ce faire, nous nous basons sur la perspective des auteurs de la sociologie des problèmes publics, d'inspiration pragmatiste, afin de proposer quelques catégories conceptuelles clés, dont l'application peut être fructueuse pour élargir la compréhension de ces processus.

Nous proposons ensuite un parcours méthodologique, basé sur ces fondements théoriques et cet engagement ethnographique (Cefaï, 2013), composé de quatre moments centrés sur différentes échelles d'analyse : (1) la cartographie de l'espace public; (2) la reconstitution de sa trajectoire; (3) l'identification et la surveillance des scènes de réglage réciproques; et (4) la surveillance des

personnes touchées et leur expérience vécue. Ces moments et les techniques de recherche utilisées dans chacun d'eux sont résumés dans le tableau 4.

Tableau 4 : Cours d'étude des Living Labs de l'innovation sociale dans les arènes publiques

| MOMENTS | FOCUS | TECHNIQUE DE RECHERCHE | LIEU D'ETUDE |
|---|---|---|--|
| 1 - Cartographie des contours et de la configuration de l'espace public autour du problème public | Comprendre les contours de l'espace public, ses principaux acteurs et ses interactions (analyse structurelle) | Cartographie | Écosystème d'innovation sociale, des réseaux qui forment la sphère publique |
| Questions: Qui sont les acteurs de soutien et quels rôles jouent-ils? Quelles initiatives visent à répondre au problème public? À quelles situations problématiques cherchent-ils à répondre? Quelles sont les interactions? Qui sont les personnes touchées? Quelles solutions sont proposées? Quelles méthodologies et technologies sont appliquées? Quel impact sur les arènes publiques? | | | |
| 2 - Reconstitution et analyse de la trajectoire de l'arène public | Reconstruire la trajectoire de confrontation du problème public en ville et les situations de preuve conflictuelles | Analyse documentaire Entretiens avec des acteurs | Agenda des médias; Agenda du gouvernement; Dispositifs d'action publique |
| Questions: Qui sont les porte-parole? Quels sont les événements? Quels sont les sujets discutés? Quelles situations de preuve ont vécu? Comment sont-ils confrontés? Quelles sont les conséquences? Quel récit pour faire face au problème? Quels arguments? Quelles controverses? | | | |

Continue...

| | | | |
|--|---|---|---|
| 3 - Identification et surveillance des scènes de réglage réciproques | Identifier des espaces de construction d'engagements et d'émergence de conflits entre les différents publics engagés sur l'arène publique | Observation directe, systématique et continue | Les espaces d'articulation et de concertation tels que les conseils de politique publique et les forums |
| Questions: Comment les acteurs se coordonnent-ils pour faire respecter leurs revendications? Quels sont les dispositifs, objets, règles juridiques et institutionnelles utilisés par le public pour faire respecter les droits des enfants et des adolescents? Comment la représentation et la légitimité sont-elles construites dans l'arène? Quelles sont les publicitaires utilisées? Qui sont les protagonistes, les spectateurs, les annonceurs, le public? Qui sont les coupables ? | | | |
| 4 - Accompagnement des personnes affectées et de leur vécu | Comment se passe l'action (ou pas) et ses conséquences? Récupère les séquences temporelles pendant qu'elles sont produites. | Observation directe et systématique | Organisations publiques et de la société civile qui travaillent avec le problème public |
| Questions: Comment les personnes touchées perçoivent-elles le problème public? Comment se mobilisent-ils et agissent-ils (ou pas) autour de ce problème? Comment fonctionne l'imputation des responsabilités, la production d'une plainte, le déroulement d'une violation de la loi? Quelles sont les conséquences pour les personnes touchées? Comment font-ils de la publicité (ou non) leurs problèmes? | | | |
| 5 - Collaboration, validation et partage avec les acteurs enquêtés | Considérer dans la recherche les différentes perspectives de sujets de recherche sur les résultats | Focus Groupes | Animation d'ateliers avec les différents groupes de sujets recherchés (autorité publique, société civil, Universités, enfants et adolescents) |
| Questions : comment les sujets interrogés perçoivent et (re) signifient les résultats enquêté? Quelles sont vos impressions, questions, dilemmes, difficultés? Quels retours? | | | |

Source : développé par les auteurs, 2021.

Nous postulons ainsi une anthropologie de la citoyenneté quotidienne qui montre comment différents «laboratoires vivants» émergent et produisent des innovations sociales, c'est-à-dire des conséquences réelles sur le domaine public, dans l'action publique et partant dans les politiques publiques. Ainsi, cette approche peut favoriser la visualisation de pratiques civiques concrètes et indiquer si elles produisent ou non de véritables transformations de la ville et des problèmes publics autour desquels elles sont mobilisées.

Ces laboratoires vivants d'innovation sociale reposent sur l'expérience de la gestion du problème public et reposent sur un processus collectif et collaboratif de construction du savoir auquel participent différents acteurs. Ceux-ci incluent des acteurs gouvernementaux, des universités, des entrepreneurs sociaux, des organisations de la société civile et les citoyens eux-mêmes qui souffrent du problème public de la vie quotidienne face aux situations problématiques vécues. Ainsi, cette approche peut favoriser la visualisation de pratiques civiques concrètes et indiquer si

elles produisent ou non de véritables transformations de la ville et les problèmes publics autour desquels elles sont mobilisées.

En conclusion, l'application empirique de l'approche théorico-analytique sur la scène publique nous a montré l'importance de considérer les LVIS comme des processus d'enquête publique. Cette approche ne doit pas être considérée comme un manuel, mais comme une référence pour comprendre les LVIS établis autour des problèmes du public. Les problèmes publics sont complexes et se présentent différemment selon les endroits, par conséquent, il est nécessaire de les accompagner de manière approfondie. Les LVIS sont des espaces importants pour construire collectivement des connaissances et chercher des réponses aux problèmes publics, il est donc fondamental d'encourager les processus d'enquête publique dans les villes.

Bibliographie

- Alijani, S.; Luna, A.; Castro-Spila, J.; Unceta, A. (2017) Building Capabilities through Social Innovation: Implications for the Economy and Society In: *Finance and Economy for Society: Integrating Sustainability*. Published online: 16 Dec 2016, p. 293-313.
- Ansell, C. (2012) What is Democratic Experiment? *Contemporary Pragmatism*, 9 (2), p. 159-180.
- Bohman, J. (2004) Realizing Deliberative Democracy as a mode of Inquiry: Pragmatism, Social Facts and Normative Theory. *Journal of Speculative Philosophy*, 18(1), p. 23-43.
- Almirall, E., Wareham, J. (2012). «Living Labs: Arbiters of Mid- and Ground- Level Innovation » *Technology Analysis and Strategic Management*, 23(1), 2011 p. 87-102.
- Baccarne, B; Logghe, S; Schuurman, D.; Marez, L. (2016) «Governing Quintuple Helix Innovation: Urban Living Labs an Socio-Ecological Entrepreneurship» *Tecnology Innovation Management Review*, v.6, n.3, p.22-30.
- Bignetti, Luiz P. (2011). As inovações sociais: uma incursão por ideias, tendências e focos de pesquisa. *Ciências Sociais Unisinos*, v. 47, n. 1, p. 3-14.
- Boltanski, L.; Thévenot, L. (1991). *On Justification: Economies of Worth*. Princeton: Princeton University Press.
- Cajaiba-Santana, G. (2014). Social Innovation: Moving the Field Forward. A Conceptual Framework. *Technological Forecasting and Social Change*. v. 82, p. 42-51.
- Callon, M. (2007). L'innovation sociale: quand l'économie redevient politique. In J-L Klein; D. Harrisson (dir.). *L'innovation sociale: émergence et effets sur la transformation des sociétés*. Québec: Presses de L'Université du Québec, p. 17-42.
- Cefaï D. (2002). Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste In D. Cefaï; I. Joseph (orgs.), *L'Héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p.51-82.
- Cefaï, Daniel. (2009). Como nos mobilizamos? A contribuição de uma abordagem pragmatista para a sociologia da ação coletiva. [S. l.] *Dilemas*. v. 2, n. 4, p. 11-48.
- Cefaï, Daniel. (2017). Públicos, problemas públicos, arenas públicas, *Novos Estudos*. CEBRAP, v. 36, n. 1, p. 187-213.
- Cefaï, D.; Terzi, C. (2012). *L'expérience des problèmes publics*. Paris: Perspectives Pragmatistes.
- Chateauraynaud, F. (2011). *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*. Paris: Petra.
- Dewey, J. (1916). *Democracy and Education*. Chicago: The Macmillan Company.

- Dewey, J. (1927). *The public and its problems*. Chicago: Swallow Press.
- Dewey, J. (1938). *Experience and education*. West Lafayette.
- Dewey, J. (1956). *Lógica: teoría de la investigación*. New York: Holt.
- Edwards-Schachter, M.; Matti, C.E.; Alcantara, E. (2012). Fostering Quality of life through social innovation: a living lab methodology study case. *Review of Policy Research*, v.29, n.6, p. 672-692.
- Fulgencio, H.; Le Fever, H.; Katzy, B. (2012). Living Lab: Innovation through Pastiche In P. Cunningham; M. Cunningham (Eds.), *Proceedings of the eChallenges e-2012 Conference*: 1-8. International Information Management Corporation.
- Fung, A.; Wright E. O. (2003). *Deepening Democracy: Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*. London: Verso.
- Gascó, M. (2017). Living labs: Implementing open innovation in the public sector. *Government Information Quarterly*, v. 34, n. 1, p. 90-98
- Herselman, M.; Callaghan, R. (2015). Applying a Living Lab methodology to support innovation in education at a university in South Africa. *TD The Journal for Transdisciplinary Research in Southern Africa*, 11(1), p. 21-28.
- Howaldt, J; Kopp, R. (2012). Shaping Social Innovation by Social Research. In: H. W. Franz, J. Hochgerner, J. Howaldt, J. (Eds.), *Challenge Social Innovation. Potentials for Business, Social Entrepreneurship, Welfare and Civil Society*, Berlin, New York: Springer, p. 43-55.
- Howaldt, J; Kaletka, C; Schooder, A; Zirngiebl, M. (2018). *Atlas of Social Innovation – New Practices for a Better Future*. Dortmund: TU Dortmund University.
- Lascombes, P. ; Galès, P. *Sociologia da Ação Pública*. Maceió: EDUFAL, 2007.
- Leminen, S., Westerlund, M., & Nyström A.-G. (2016). Living Labs as Open Innovation Networks. *Technology Innovation Management Review*, 2(9): 6–11.
- LAVILLE, Jean-Louis (2009). “A economia solidária: um movimento internacional”, *Revista Crítica de Ciências Sociais*, vol. XLIV, pp. 7-47.
- Lévesque, B. (2016). «Économie sociale et solidaire et entrepreneur social: vers quels nouveaux écosystèmes?» *Revue Interventions économiques*, [En ligne], 54.
- Masi, S. (2016) Social Labs: identifying Latin American Living Labs. *Humanities and Social Sciences*, 4(3).
- Montgomery, T. (2016). Are Social Innovation Paradigms Incommensurable? *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 27, p.1979-2000.
- Moulaert, F.; Maccallum, D.; Hillier, J. (2013) Social innovation: intuition, percept, concept, theory and practice. In: Moulaert, F. et al. (Eds.). *The International Handbook on Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary*. Edward Elgar Publishing.
- Nascimento, E. (2011). Pragmatismo: uma filosofia da ação. *Revista Redescições – Revista on line do GT de Pragmatismo*, Ano 3, n.1.
- Nicholls, Alex et al. (2015). *New frontiers in social innovation research*. Londres: Palgrave Macmillan UK.
- North, P.; Longhurst, N. (2013). Grassroots Localisation? The Scalar Potential of and Limits of the ‘Transition’ Approach to Climate Change and Resource Constraint, *Urban Studies*, vol. 50 nº 7, p. 1423-1438.
- Nyström, A.; Leminen, S.; Westerlund, M.; Kortelainen, M. (2013). Actor roles and role patterns influencing innovation in living labs. *Industrial Marketing Management*, n.43.

- Pelka, B.; Terstriep, J. (2016). Mapping Social Innovation Maps. The State of Research Practice across Europe. *European Public & Social Innovation Review*, vol. 1 n.1, p. 3-16.
- Pinto, M.; Fonseca, P. (2013). Profundizando la comprensión de los living labs de Brasil. *Revista CTS*, n.23, v.8, p. 231-247.
- Phillips, Wendy et al. (2015). Social innovation and social entrepreneurship: a systematic review. *Group & Organization Management*, v. 40, n.3, p. 428-461.
- Quérel, L.; Terzi, C. (2015). Pour une sociologie pragmatiste de l'expérience publique. Quelques apports mutuels de la philosophie pragmatiste et de l'ethnométhodologie. *SociologieS*. [en ligne]. Dossiers. Pragmatisme et sciences sociales: explorations, enquêtes, expérimentations, p. 1-18.
- Ramón, H. D ; Pompei, S. ; López Gil, F. ; Occhipinti ; P. ; Pérez, D. (2016). Living Labs en la región noroeste de la provincia de Buenos Aires. In *Anais del XVIII Workshop de Investigadores en Ciencias de la Computación* (WICC 2016, Entre Ríos, Argentina).
- Schiavo, E.; dos Santos-Nogueira, C.; Vera, P. (2013). Entre la divulgación de la cultura digital y el surgimiento de los laboratorios ciudadanos. El caso argentino en el contexto latinoamericano. *Revista Iberoamericana de Ciencia, Tecnología y Sociedad*, 23(8), p. 79- 79.
- Schuurman, D. (2015). *Living Labs: concepts, tools and cases*. *Info*, v. 17, n.4.
- Schuurman, D.; Marez, L.;Ballon, P. (2012) *Living Labs: a systematic literature review*. Disponible en: <https://biblio.ugent.be/publication/7026155/file/7026171.pdf>.
- Shields, P (2008). Rediscovering the Taproot: Is Classical Pragmatism the Route to Renew Public Administration? *Public Administration Review* 68 (2), p. 205-221.
- Stavo-Debaugé, J.; Trom, D. (2004). Le pragmatismo et son public à l'épreuve du terrain - penser avec Dewey contre Dewey. *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*. Paris : EHESS (Raisons pratiques, n.15), p. 141-165.
- Sestini, F. (2012). Collective Awareness Platforms Engines for Sustainability and Ethics. *IEE Technology and Society Magazine*, Winter, p. 54-62.
- Veeckman, C.; Schuurman, D.; Leminen, S.; Westerlund, M. (2013) Linking Living Lab Characteristics and Their Outcomes: Towards a Conceptual Framework. *Technology Innovation Management Review*, December, p. 6-15.
- Westerlund, M.; Leminen, S. (2014). The Multiplicity of Research on Innovation through Living Labs. In: *Proceedings of the XXV ISPIM Conference*, Dublin: Ireland, June 8–11.
- Wolfram, M.; Frantzeskaki, N. (2016). Cities and Systemic Change for Sustainability: Prevailing Epistemologies and an Emerging Research Agenda. *Sustainability* vol. 8 n.2:144, p. 1-18.
- Zask, J. (2004). L'enquête sociale comme inter-objectivation. *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*, Paris, EHESS (Raisons pratiques, n° 15), p. 141-165.

Séance 3B - Gestion des « communs » et justice socio-environnementale / Management of the "Commons" and Socio-environmental Justice

Le droit du/des commun(s) contre et par-delà la propriété : enjeux théoriques et limites pratiques

Lisiane Lomazzi, UQAM

Les théories des communs (arrangements institutionnels établis par les communautés pour coordonner la gestion commune des ressources partagées; (Ostrom, 1990) et du commun (principe politique de délibération et de codécision démocratiques guidant le gouvernement des communs; (Dardot & Laval, 2014; Hardt & Negri, 2012, 2017) pensent à nouveau frais la question stratégique de la propriété. Elles mettent en lumière l'idéologie propriétaire dominante qui constitue le fondement du discours hégémonique actuel sur la propriété (1) et donnent à voir d'autres formes d'organisation des droits et des rapports sociaux relatifs aux ressources (2). Il nous apparaît cependant qu'en dépit de leurs apports respectifs, ces théories se heurtent à certaines limites pratiques qui appellent à des développements ultérieurs (3).

1. Aux origines du discours hégémonique actuel sur la propriété

De l'Antiquité jusqu'à nos jours, de nombreux argumentaires ont été élaborés pour légitimer la propriété privée (Garnsey, 2013). On distingue habituellement deux grands ensembles d'arguments modernes visant à justifier l'appropriation privative que sont, d'une part, les théories du droit naturel, et, d'autre part, l'approche conventionnaliste.

Alors que les théories du droit naturel conçoivent la propriété privée comme découlant de la nature humaine et de l'ordre des choses, l'approche conventionnaliste avance que celle-ci résulte d'un accord commun entre les hommes entériné par une autorité politique pour permettre à la société d'atteindre certains objectifs.

La manière dont nous concevons encore actuellement la propriété dans la tradition juridique occidentale - et par-delà, puisque celle-ci a été imposée au reste du monde notamment lors de l'expansion coloniale et, plus récemment, avec le « Consensus de Washington » (MacMillan, 2019) – demeure marquée par une certaine conception naturaliste de l'appropriation privative héritée du théoricien moderne du droit naturel John Locke (1632-1704) et par une autre conception conventionnaliste, cette fois, orientée vers la recherche de l'efficacité économique établie par Jérémy Bentham (1748-1832).

1.1 La propriété comme droit naturel

Dans le chapitre 5 « De la propriété » du *Second Traité du gouvernement* (2011 [1690]), Locke justifie l'appropriation privative de terres, jusque-là inappropriées, par le travail et considère celle-ci comme un moyen de parvenir à la liberté individuelle. Dans la lignée des théories modernes du droit naturel, et notamment des écrits d'Huig de Groot (1583-1645), dit Hugo Grotius en français, il conçoit la propriété comme relevant avant tout de l'ordre de la nature et conférant à l'individu (*dominum*) un droit plein et entier sur la chose détenue. Ce n'est qu'en cas de dysfonctionnement de la propriété privée, si celle-ci est considérée comme injuste au regard de ce que l'on nomme communément la clause lockéenne, c'est-à-dire qu'il ne reste pas de terres en qualité et en quantité suffisante pour satisfaire les besoins de subsistance des autres, qu'elle est susceptible de faire l'objet d'une régulation sociale. Locke pose ainsi les fondements d'une conception libérale de la propriété justifiée par le mérite et conférant un droit individuel et absolu sur l'objet de l'appropriation.

1.2 La propriété comme convention sociale justifiée par l'efficience

L'approche conventionnaliste formulée par Bentham, dans le *Traité de législation civile* (2010 [1802]), justifie la propriété privée au regard de ses conséquences positives supposées en termes d'efficience. Nous nous limiterons ici à rappeler que, selon le philosophe utilitariste, pour maximiser le bonheur du plus grand nombre, le gouvernement doit chercher à atteindre les quatre objectifs suivants : la subsistance, l'abondance, l'égalité et la sûreté. Cependant, la sûreté de la propriété privée doit être privilégiée par rapport à l'égalité, ainsi le gouvernement doit s'abstenir de mettre en place des mécanismes de redistribution pour ne pas nuire à l'avantage que le propriétaire espère tirer de sa possession. La garantie de la propriété privée et de ses privilèges prime sur toute forme de justice distributive donc les bénéfices individuels l'emportent sur le bien-être social. Cette conception utilitariste de la propriété s'est vue radicalisée par les penseurs du courant néolibéral *Law & Economic*, à travers notamment la théorie économique des droits de propriété, qui n'ont conservé que le postulat d'efficience de la propriété privée et le rôle de garant des droits des propriétaires auquel doit se limiter le gouvernement.

En bref, la conception libérale de la propriété, inspirée par Locke, envisage celle-ci comme un droit naturel individuel légitimé par le travail ou le mérite et soustrait donc celle-ci à la problématique de la justice distributive sauf en cas de dysfonctionnement. La conception néolibérale de la propriété, qui infléchit radicalement celle de Bentham, postule l'égalité formelle des individus face au droit de propriété et rejette l'idée-même de justice distributive.

2. Les théories du/des commun(s) pour penser autrement la propriété

Les théories du/des commun(s) remettent en question l'idéologie propriétaire en mettant de l'avant le fait que la propriété est une institution et, qu'à ce titre, elle crée et définit les relations sociales entre les différents acteurs impliqués par rapport à une ressource dans le but d'atteindre un objectif spécifique. Si cette approche socioéconomique du droit de propriété est partagée par l'ensemble des théories du/des commun(s), ce n'est pas le cas d'une approche politique qui est, elle, absente des travaux d'Ostrom et Schlager. Ce clivage laisse entrevoir deux grandes orientations : la première ouvre la propriété privée à des exceptions telle que les communs tandis

que l'autre, celle de Dardot et Laval et d'Hardt et Negri, propose un dépassement de la propriété (privée).

2.1 Ostrom et Schlager : la propriété des communs comme faisceau de droits

Selon Ostrom (1990), les communs peuvent constituer un régime de propriété au moins aussi efficient d'un point de vue économique que la propriété privée et que la propriété publique et sont donc susceptibles de constituer une troisième voie. Cela implique cependant que nous revoyons notre manière de concevoir la propriété en la pensant davantage comme un faisceau de droits susceptibles d'être distribués entre différentes entités plutôt que comme un droit unique, individuel et absolu sur une chose.

Sans prétendre ici retracer la généalogie de la notion anglo-saxonne de faisceau de droits⁵⁰, il nous paraît important de donner à voir succinctement ses principaux points d'inflexion. Cela nous permettra d'en évaluer la portée subversive à l'aune de l'environnement institutionnel contemporain. Le concept de faisceau de droits a été forgé par l'économiste institutionnaliste étatsunien John Rogers Commons (1862-1945) qui a mis en évidence deux éléments (Commons, 2017 [1924]). Premièrement, la propriété est une institution politique. Deuxièmement, le droit de propriété n'est pas un droit absolu d'une personne sur une chose, mais un faisceau de droits partiels par rapport à celle-ci. Le juriste anglais Tony Honoré (1921-2019) a, quant à lui, précisé les différents droits composant le faisceau, mais il l'a fait à partir d'une conception libérale de la propriété comme pleine et individuelle. Le démembrement temporaire du droit de propriété en un faisceau de droits distribués entre plusieurs personnes ne remet ainsi plus fondamentalement en cause la propriété individuelle puisque le propriétaire protégé contre l'expropriation conserve le « noyau dur » de la propriété, c'est-à-dire les droits lui permettant d'exclure les autres de la jouissance du bien. Le potentiel critique de la notion telle que mobilisée par Commons se voit de la sorte considérablement réduit par Honoré et l'est encore davantage à l'issue de sa récupération par la théorie économique des droits de propriété à partir des années 1970. C'est à ce prix, celui d'une reconceptualisation du faisceau de droits comme organisé autour du droit d'exclure auquel sont subordonnés d'autres droits, que cette notion finit par s'imposer à la fin du XX^e siècle au sein de la tradition juridique étatsunienne.

Pour étudier les régimes de propriété commune, Ostrom et Schlager (1992) proposent de mobiliser ce cadre d'analyse. S'il n'existe pas un seul régime de propriété commune, mais bien plusieurs, étant donné que la composition du faisceau des droits distribués entre les participants est susceptible de varier, il est à noter que les auteurs ne portent une attention soutenue qu'à celui organisé autour du « noyau dur » de la propriété. Le faisceau du régime de propriété commune étudié présente cinq droits organisés selon un ordre hiérarchique ascendant: l'accès, le prélèvement, la gestion, l'exclusion et, finalement, le plus important, l'aliénation. La détention d'un droit d'exclure par certains participants au commun au détriment d'autres leur confère le pouvoir d'opérer un remembrement du droit de propriété plein et entier ayant fait l'objet d'un démembrement temporaire dans le cadre du régime de propriété commune.

⁵⁰ Voir Orsi, 2014.

2.2 Dardot et Laval : le(s) commun(s) ou la perspective d'une relativisation de l'importance de la propriété privée

Selon Dardot et Laval (2014), une ressource ou un espace est établi(e) comme commun par un collectif qui le prend en charge lors de l'acte initial de création de règles de gestion commune conformément à une finalité et fait l'objet d'une praxis instituante, c'est-à-dire d'une pratique continuée de gouvernement guidée par le principe politique du commun soit la délibération et la codécision démocratiques. Alors que l'utilisation du pluriel, les communs, désigne les arrangements institutionnels décrits par Ostrom (1990), le recours au singulier (avec ou préférablement sans déterminant article) permet aux auteurs de souligner leur dimension proprement politique, mise en lumière auparavant par Hardt et Negri (2008).

L'influence de la pensée de Cornélius Castoriadis (1922-1997) sur la manière dont les deux auteurs conçoivent le commun comme praxis instituante a pour corollaire une relative imprécision quant aux formes que devraient prendre les rapports de propriété en vue d'atteindre l'autonomie individuelle et collective. En effet, ce sont les individus autonomes composant la société autonome qui devront, après avoir démocratiquement délibéré et dans un acte libre, conscient et lucide, se doter de lois régissant les relations propriétaires (Fabri, 2019). Il est donc difficile de se prononcer quant aux multiples formes que celles-ci pourraient prendre. Pour contourner cette difficulté, Dardot et Laval examinent différentes possibilités au regard du dessein d'autonomie. Parmi celles-ci, le recours à la notion de faisceau de droits. Ils écartent cette possibilité car, bien qu'elle permette d'ouvrir la propriété à la pluralité des droits sociaux, elle ne fait que poser une limite temporaire, précaire et révocable à l'exclusivisme propriétaire. Son potentiel de transformation sociale semble donc restreint, nous y reviendrons dans la troisième partie. Selon eux, l'institution politique continue du commun le rend inaliénable et inappropriable. Le droit du commun se présente donc non comme un droit de propriété, mais comme un droit de l'inappropriable. La notion d'inappropriabilité est empruntée aux réflexions menées par des juristes en amont et durant le mouvement italien des *beni comuni*. Cependant, alors que ceux-ci visaient inscrire cette inappropriabilité des communs dans la Constitution, Dardot et Laval semblent privilégier la voie institutionnelle. Ce choix peut être interprété au regard de la conception castoriadienne de la révolution menée par le bas qui consiste en une ré-institution de la société via la praxis instituante.

2.3 Hardt et Negri : franchir le pas et aller au-delà de la propriété

Hardt et Negri abordent la question des rapports entre commun(s) et propriété de manière approfondie dans *Commonwealth* (2008), puis, dans *Assembly* (2017). La première tentative visait à penser la résistance de la *Multitude* (2004) à la structure juridique supranationale constituée par l'*Empire* (2004) tandis que la seconde vise à prendre au sérieux les critiques formulées à l'encontre de leur première tentative afin de poursuivre le dialogue. Il est évident que nous ne pourrions pas présenter ici le cheminement intellectuel de ces deux auteurs prolifiques de manière extensive, nous nous limiterons donc à mentionner les éléments indispensables à la compréhension de leur réflexion sur la question stratégique de la propriété.

Le commun est généré dans le cadre de la production biopolitique de la multitude et capté par le biopouvoir de l'Empire – la nouvelle forme de souveraineté post-étatique et post-impérialiste qui

a vu le jour après l'effondrement de l'Union Soviétique – pour le mettre au service du capital mondial. Mais, comme le travail biopolitique excède sans cesse la maîtrise capitaliste, le commun apparaît comme porteur d'un potentiel d'autonomie. Ce dernier ne peut cependant être réalisé que si la multitude parvient à s'organiser pour mener une révolution permanente, c'est-à-dire opposer sans relâche son pouvoir constituant au pouvoir constitué de l'Empire afin de parvenir à exproprier les capitalistes qui accaparent le commun de la production et de la reproduction sociales. Dans *Commonwealth*, les deux auteurs considéraient le droit uniquement comme un outil de domination et situait donc la lutte sur le terrain de la politique.

Suite à la publication de l'ouvrage, de nombreux juristes critiques ont fait valoir que le droit était autant un outil d'émancipation qu'un outil de domination. La réflexion d'Hardt et Negri dans *Assembly* (2017) vise donc à explorer le potentiel du droit pour dépasser la propriété. À ce titre, ils portent leur attention sur la notion de faisceau de droits et parviennent à une conclusion – somme toute assez similaire à celle formulée par Dardot et Laval – à savoir que si cette notion permet d'ouvrir une brèche dans le droit de propriété privée en opposant des droits sociaux au droit d'exclure, un projet politique de dépassement de la propriété ne peut s'en satisfaire car il ne vise pas à mettre fin à la propriété et aux rapports sociaux de domination créés et façonnés par celle-ci.

Ils écartent également le recours au droit public, c'est-à-dire à la constitutionnalisation du commun pour le mettre à l'abri de la privatisation, comme cela a été préconisé par certains juristes de gauche. Ils justifient leur position en arguant que les tentatives de destruction du droit du commun – qu'ils considèrent comme un droit social et partagé à la richesse produite socialement dans le cadre de la production et de la reproductions sociales – sont menées de concert par le capital et par l'État qui perçoivent clairement son potentiel d'autonomie.

Au final, Hardt et Negri voient donc mal comment la propriété qui constitue un outil de domination mobilisée tant par l'État – notamment par le recours à la Constitution qui fait de celle-ci un droit humain dans de nombreux pays – que par le capital serait susceptible d'être réorientée vers une autre finalité, celle d'un dépassement du capitalisme. Ainsi, s'ils n'écartent pas complètement les potentialités offertes par un usage subversif du droit, ils en soulignent les limites et réaffirment la primauté de la lutte politique.

3. Apports, limites et perspectives

3.1 Le modèle juridique dépolitisé d'Ostrom et Schlager

Si la mobilisation du droit comme outil d'émancipation complémentaire à la lutte politique, telle que cela est proposé par Hardt et Negri, semble incontournable au regard des usages qui sont fait du droit pour protéger l'ordre mondial néolibéral des revendications démocratiques et du nationalisme économique (Slobodian, 2020; Streeck, 2014), il n'en demeure pas moins que la notion de faisceau de droit nous semble trop corrompue pour pouvoir faire l'objet d'une réappropriation à des fins d'élaboration d'un modèle de gouvernance des communs visant à dépasser la propriété. Nous nous bornerons ici à montrer que le modèle juridique de propriété commune mis de l'avant par Ostrom et Schlager n'est nullement incompatible avec une

conception néolibérale de la propriété et est même susceptible de contribuer à son nécessaire renouvellement dans le contexte de crises multiples qui est le nôtre.

Premièrement, si les travaux de l'École de Bloomington ont permis d'infirmer la croyance en l'efficacité de la seule propriété privée, individuelle et exclusive popularisée notamment par l'École de Chicago, ils justifient le recours à ce régime de propriété lorsque cela génère une meilleure efficacité. En ce sens, une certaine rationalité économique continue de prévaloir sur d'autres finalités telles que le bien-être social ou la protection de l'environnement. Deuxièmement, l'absence de prise en compte de l'environnement institutionnel dans lequel s'encastre les communs ne permet pas de mettre au jour les rapports de pouvoir à l'œuvre et ne prend en compte l'État que comme un participant potentiel au commun et non comme une éventuelle menace pour sa pérennité. Or, de nombreux travaux sur le néolibéralisme, ont mis en lumière le rôle particulièrement actif de l'État dans la création et la protection de nouveaux droits de propriété conférés sur des ressources ayant fait l'objet d'un accaparement indu. Troisièmement, prétendre favoriser la coopération et régler les conflits par le biais du *design* institutionnel revient à masquer l'articulation et l'intersection des rapports sociaux de domination. Cette attention portée au design comme « solution » aux problèmes sociaux endémiques générés par le capitalisme qui ont été aggravés par les politiques néolibérales s'accorde parfaitement avec le discours sur les vertus de la résilience comme remède à toute velléité de transformation sociale.

3.2 Dardot et Laval, le néolibéralisme et l'ordre juridique supranational

Selon nous, le principal écueil de la réflexion menée par Dardot et Laval réside dans le fait que les transformations récentes de la propriété ne fassent pas réellement l'objet d'une analyse approfondie. Ils considèrent le néolibéralisme comme une rationalité (Dardot et Laval, 2009) et non comme un projet juridique. Ils ne prêtent donc qu'une attention limitée à l'architecture juridique supranationale mise en place notamment dans le cadre de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) et aux moyens utilisés (ex. contrat, Birch, 2017) pour permettre la création et le maintien de rapports sociaux de propriété foncièrement inégalitaires. Cette absence de prise en considération a des incidences sur la réflexion stratégique pouvant être menée puisque cet ordre juridique néolibéral vise à protéger l'économie mondiale tant des revendications démocratiques que d'éventuelles tentatives de mise en œuvre de mesures relevant du nationalisme économique par les États-nations (Slobodian, 2020).

3.3 Hardt et Negri, le piège de l'autonomie du politique

Dans *Empire*, Hardt et Negri sont partis du constat qu'une économie de marché à l'échelle mondiale ne peut exister sans ordonnancement juridique supranational. Ils ont ainsi grandement contribué à rendre visible l'action des réseaux transnationaux engagés activement dans la réforme néolibérale de l'économie mondiale qui avaient jusque-là réussi à passer plutôt inaperçu. Le mouvement altermondialiste s'est emparé de cette critique pour mener la lutte contre les tenants de l'ordre économique mondial se réunissant notamment à l'occasion de rencontres relevant de la diplomatie dite de club (G7, G8, G20). Hardt et Negri (2019) reviennent sur cette mobilisation afin d'en tirer des leçons, mais si dans le même article ils actualisent leur analyse de l'Empire, ils n'en tirent pas de conclusions relatives aux luttes à mener sur le terrain juridique. Ils

sembleraient que les deux auteurs restent pris au piège du postulat d'une autonomie du politique, héritée de Tronti, qui les empêchent de penser conjointement stratégies politiques et usage stratégique du droit visant ne serait-ce que minimalement à ralentir la guerre de mouvement menée par les élites néolibérales qui tentent de profiter de la crise pour faire avancer les réformes. Il ne tient qu'à jeter un œil sur les négociations actuellement menées dans le cadre de l'OMC visant à accélérer un accord sur l'investissement pour le développement pour se convaincre que la lutte politique doit également être menée sur le terrain du droit.

Bibliographie

- Bentham, J. (2010 [1802]). *Traité de législation civile et pénale*. Paris: Dalloz.
- Birch, K. (2017). *A research agenda for neoliberalism*. Northampton, MA, USA : Edward Elgar Publishing.
- Commons, J. R. (2017 [1924]). *Legal foundations of capitalism*. Milton: Taylor and Francis.
- Dardot, P., & Laval, C. (2009). *La nouvelle raison du monde : Essai sur la société néolibérale*. Paris: La Découverte.
- Dardot, P., & Laval, C. (2014). *Commun. Essai sur la révolution du XXI^e siècle*. Paris: La Découverte.
- Fabri, É. (2019). *De la propriété à l'autonomie: la propriété privée est-elle une institution démocratique?* [Université Libre de Bruxelles]. <http://hdl.handle.net/2013/ULB-DIPOT:oai:dipot.ulb.ac.be:2013/294335>
- Garnsey, P. (2013). *Penser la propriété : De l'Antiquité jusqu'à l'ère des révolutions*. Paris: Les Belles lettres.
- Hardt, M., & Negri, A. (2004). *Empire*. Paris: 10/18.
- Hardt, M., & Negri, A. (2004). *Multitude : Guerre et démocratie à l'âge de l'empire*. Paris: La Découverte.
- Hardt, M., & Negri, A. (2012). *Commonwealth*. Paris: Stock.
- Hardt, M., & Negri, A. (2017). *Assembly*. New York: Oxford University Press.
- Hardt, M., & Negri, T. (2019). Michael Hardt & Antonio Negri, Empire, Twenty Years On, November–December 2019. *New Left Review*, 120, 67-92.
- Locke, J. (2011 [1690]). *Le second traité du gouvernement: Essai sur la véritable origine, l'étendue et la fin du gouvernement civil*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Macmillan, Fiona (2019) From empire to austerity: the golden thread of international economic law. In: Salomon, M. and De Witte, B. (eds.) *Legal Trajectories of Neoliberalism*. Robert Schuman Centre for Advanced Studies Working Papers. Florence, Italy: EUI: Robert Schuman Centre for Advanced Studies Working Papers, pp. 7-12.
- Orsi, F. (2014). Réhabiliter la propriété comme bundle of rights : des origines à Elinor Ostrom, et au-delà ?. *Revue internationale de droit économique*, 3(3), 371-385. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/ride.283.0371>
- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons. The evolution of institutions for collective action*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Schlager, E., & Ostrom, E. (1992). Property-Rights Regimes and Natural Resources: A Conceptual Analysis. *Land Economics*, 68(3), 249-262.
- Slobodian, Q. (2020). *Globalists: The end of empire and the birth of neoliberalism*. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.

Streeck, W. (2014). *Du temps acheté. La crise sans cesse ajournée du capitalisme démocratique*. Paris: Gallimard.

Recomposition des territoires et innovations sociales dans les sites du patrimoine mondial naturel de l'UNESCO : Quand les communautés de la réserve de faune du Dja au Cameroun se lèvent contre les injustices environnementales (résumé)

Fernande Abanda Ngono, UQO, Jacques L. Boucher, UQO et Loum Ndiaga, UQO

Cette communication présente un des résultats d'une recherche doctorale en sciences sociales appliquées sur la portée territoriale de l'inscription des espaces naturels habités dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle entend décrire, en partant du cas de la réserve de faune du Dja une aire protégée du bassin du Congo, les dynamiques de recompositions territoriales impulsées par cette politique internationale de conservation de la nature et les actions générées par les communautés qui habitent ces territoires patrimonialisés pour s'affranchir des cadres territoriaux imposés par l'UNESCO et l'État camerounais. Dans une première partie nous poserons les assises théoriques et contextuelles de la recherche, en jetant le regard sur les concepts de patrimonialisation, recomposition des territoires et innovation sociale. Ceci dans le but de montrer la pertinence de les questionner dans le contexte des sites du patrimoine mondial habités. Ensuite, nous présenterons la réserve de faune du Dja, en faisant sa socio histoire notamment celle de son appropriation ancestrale précoloniale, celle de sa construction coloniale et enfin celle de son « encloisement » à travers sa « patrimondialisation ». Enfin, nous décrirons les nouveaux arrangements organisationnels émergeant des communautés locales, qui témoignent du dépassement des attributs imposés par la patrimonialisation et donc de l'innovation sociale.

Le capital en commun ? Autonomie politique et autonomie financière au Bâtiment 7

Sylvain A. Lefèvre, UQAM et David Grant-Poitras, UQAM

Introduction

Depuis une dizaine d'années, la réflexion sur les "communs" nourrie à la fois une partie du champ académique et militant (Dardot, Laval, 2014). Dans cette communication, nous définirons les "communs" comme un processus et non un type de chose ou de propriété. A la suite de Gibson-Graham *et al.* (2018), "nous caractérisons la construction du commun (mise en commun) comme un processus relationnel – ou plus souvent, comme une lutte de négociation de l'accès, de l'usage, du bénéfice, de l'entretien et de la responsabilité. La construction du commun implique donc d'établir des règles ou des protocoles d'accès et d'usages, pour l'entretien d'une ressource, la prise de responsabilité par rapport à elle et pour en distribuer les bénéfices de manière à prendre en compte le bien-être des autres" (Gibson-Graham *et al.*, p. 85).

Les communs procèdent d'une ambition de (re)prise en main collective et visent souvent un idéal d'autogestion. Mais ils ne peuvent intégralement s'extraire de la configuration politique et économique dans laquelle ils sont pris. On pense ici, quand ils s'incarnent dans un lieu, au droit de la propriété privée, aux réglementations bureaucratiques sur l'occupation des sols, la rénovation des bâtiments et bien sûr aux subventions disponibles, etc. Or, si les enjeux de mobilisation des ressources ont été une composante importante de l'étude des mouvements sociaux il y a quelques décennies (Neveu, 2015), on en trouve peu de trace dans les travaux sur les communs, qui s'attachent plutôt à en expliciter les soubassements normatifs et la portée politique. De même, si des travaux de grande qualité ont étudié la division du travail dans les communautés intentionnelles (Lallement, 2019 ; Rousselière, à paraître), une attention moindre est portée aux enjeux de financement, en dehors de leur viabilité économique autonome. Tout se passe comme si la recherche de financements était une simple contrainte externe ou un détail logistique. Ceci recoupe une tendance observable dans des espaces militants, où ces enjeux peuvent même être vécus comme une sorte de mal nécessaire, souvent relégués aux arrières-cuisines de la mobilisation (Lefèvre, 2007).

A contrario, nous voudrions souligner l'importance d'une étude empirique de la « micropolitique du financement ». On entend par là les choix politiques qui fondent les orientations financières : solliciter tel bailleur de fonds et pas celui-là, consentir ou refuser tel rôle au bailleur, fixer tel tarif pour cette activité, rémunérer cette tâche ou la considérer comme du bénévolat, etc. Mais cette micropolitique du financement désigne aussi les expérimentations, les luttes et les débats pour imaginer des innovations sociales qui mettent en cohérence les instruments financiers et la mission de l'organisme. Celles-ci relèvent donc aussi d'un travail politique, comme l'action militante plus classique, pour dénaturer des manières de faire routinières et imaginer des alternatives. Car comme le déclare un acteur en charge de ces questions financières au Bâtiment 7, sur lequel porte notre enquête: l'autonomie politique ne peut faire l'impasse sur l'autonomie financière.

Pour détailler ces deux dimensions de la micropolitique du financement, nous reviendrons dans un premier temps sur l'histoire financière du Bâtiment 7 et la manière dont elle est liée à sa quête d'autonomie politique. Puis notre attention se portera sur les expérimentations menées pour en assurer le financement, de la collaboration improbable avec des fondations privées à l'invention d'instruments financiers comme les obligations communautaires. Nous analyserons ainsi l'opérationnalisation et la mise à l'épreuve d'un "commun urbain" qui se définit lui-même comme un « fabrique d'autonomie collective »⁵¹.

1. Retour sur l'histoire financière du Bâtiment 7

Autogéré par le Collectif 7 à nous, le Bâtiment 7 (ci-après le B7) est le fruit d'une initiative citoyenne de requalification d'une bâtisse industrielle abandonnée d'une superficie de 90 000 pi². Prenant place dans Pointe-Saint-Charles, un quartier populaire montréalais en gentrification, cette propriété collective abrite plusieurs services adaptés à la réalité du voisinage, dans une perspective inclusive, de partage et de mise en commun. Au-delà d'un espace de services, le B7 vise à créer un écosystème d'expérimentation et d'apprentissage pour promouvoir l'autonomie, l'interdépendance, la complémentarité et le partage de ressources. Il le fait via un mode de gestion démocratique horizontal et inclusif et s'affirme solidaire et engagé envers d'autres luttes pour la justice sociale et la réappropriation collective des quartiers et villes.

Présentement, seulement la première phase du projet a été développée et est en opération depuis le printemps 2018⁵². Réfléchi autour d'un pôle de services et d'activités artistiques, culturelles, sociales et politiques, cette phase regroupe une épicerie solidaire, une brasserie, une fonderie, une école d'art, un lieu d'accueil pour les jeunes du quartier, un espace santé de même que plusieurs ateliers collaboratifs. Au printemps et à l'été 2020, une fermette, une serre et des jardins collectifs ont été aménagés sur les terrains adjacents et sont devenus des espaces très investis par la population du quartier dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Pour mieux comprendre comment les porteurs-euses de cet ambitieux projet sont parvenus-es à le rendre économiquement viable, nous aborderons deux moments clés de la genèse financière du B7.

1.1 Lutte citoyenne et « don » du bâtiment par son propriétaire (2003-2012)

En premier lieu, on ne peut faire abstraction de la lutte politique qui a permis au Collectif 7 à Nous d'acquérir le bâtiment selon des termes favorables. En effet, le B7 est un projet qui, au commencement, a été imaginé dans le cadre d'une longue mobilisation citoyenne pour la sauvegarde et la réappropriation d'un ancien entrepôt ferroviaire du Canadien National (CN). Laisse à l'abandon depuis 2003, cet entrepôt était sur le point d'être démoli, au profit d'une

⁵¹ Nos analyses s'appuient sur les résultats préliminaires d'une recherche partenariale en cours, financée par le PhiLab - Québec. Elle est conduite en collaboration avec des acteurs-trices du Bâtiment 7, des fondations philanthropiques, le Bureau de l'engagement communautaire de l'Université Concordia et encadrée par le Service aux collectivités de l'UQAM. Les données mobilisées dans le cadre de cet article proviennent principalement d'entrevues individuelles menées auprès de sept acteurs-trices du Bâtiment 7 impliqués-es sur les enjeux liés au financement et de plusieurs observations directes de réunions touchant aux enjeux de financement.

⁵² Des phases ultérieures de développement sont prévues afin d'accueillir d'autres espaces de travail et de services à la population, tout en garantissant l'accessibilité du lieu à tous et toutes, avec un parti pris affirmé pour les personnes marginalisées et appauvries. En plus de la phase actuelle (qualifiée de « pôle des pratiques »), viendront se greffer un pôle famille-santé (phase 2), un pôle de production alimentaire (phase 3) ainsi qu'un pôle d'art contemporain (phase 4).

revitalisation de cette zone de la ville. La vision préconisée par les élites économiques et politiques, loin de prendre en compte les besoins des résidents-es du quartier, consistait à développer de grands projets lucratifs qui attireraient des investissements tant privés que publics. Conformément à cette logique de développement, d'influents promoteurs envisageaient, entre autres, de déménager le Casino de Montréal sur ce site. Dans un quartier alors qualifié de désert alimentaire et où la population présente des taux élevés de pauvreté (Paquin, 2018), une proposition de la sorte ne recevait guère un accueil favorable.

C'est dans ce contexte que s'est formé en 2005 un mouvement populaire pour contester le Casino et intégrer davantage la population locale dans le réaménagement de ce secteur. En plus d'avoir bloqué la réalisation de ce projet (La Pointe Libertaire, 2013), cette résistance populaire s'est présentée comme une occasion pour mettre en relation une diversité d'acteurs du quartier afin qu'ils proposent une vision alternative de ce à quoi pourrait ressembler une revitalisation juste, inclusive et écologique de ce territoire⁵³. Le mouvement se structure au cours de l'année 2009 à travers la mise sur pied du *Collectif 7 à Nous*, l'instance responsable d'animer et d'organiser la mobilisation dans l'optique d'obtenir gratuitement la cession du bâtiment en question, de même que les terrains avoisinants. Reflet de la « mosaïque d'organismes » (Lachapelle, 2015) engagés dans la lutte, les membres fondateurs du Collectif sont le fait d'une coalition entre des acteurs aux affiliations diverses. On y trouve des personnes issues des milieux libertaire, communautaire, artistique et culturel, de l'économie sociale et solidaire, sans oublier des personnes qui y siègent à titre de citoyens·nes engagés·es.

Après plus de trois années de mobilisations et d'après négociations, le Collectif a finalement obtenu gain de cause et, le 22 octobre 2012, est signé un accord de développement avec l'administration municipale. Dans le cadre de cet accord, le propriétaire accepte de céder gratuitement le bâtiment au Collectif, en plus de prendre en charge la décontamination du terrain et d'octroyer un don d'un million de dollars visant à couvrir une partie des coûts liés à la réfection du bâtiment.

1.2 Un bricolage financier complexe pour le prédémarrage (2016-2018)

L'acquisition légale et gratuite du bâtiment, événement qualifié « d'expropriation populaire » par certains-es militants-es (Sévigny et Silvestro, 2013), n'était que le premier acte de cette aventure ; il fallait désormais mobiliser une grande quantité de ressources et *a fortiori* de financements, pour concrétiser la vision du Collectif. Pour la seule mise en œuvre de la première phase, le Collectif devait boucler un montage financier d'environ 4.2 millions de dollars (moins le don du propriétaire). Pour y parvenir, il a entrepris en 2016 et 2017 des démarches de financement auprès de nombreux acteurs. Sans entrer de façon exhaustive dans les détails du bricolage financier, nous survolerons rapidement ses trois composantes principales.

Les subventions publiques occupent une place prépondérante dans l'atteinte de ces objectifs de financement. En effet, 2.2 millions de dollars ont été récoltés auprès de différents organismes

⁵³ Ce travail de réflexion collective a été organisé en juin 2004 dans le cadre d'une Opération populaire d'aménagement (OPA) pilotée par Action- Gardien, la table de concertation de Pointe-Saint-Charles. L'OPA invitait les citoyens·nes à structurer une vision par rapport au type de développement qui permettrait de répondre à leurs besoins et aspirations (Audet *et al.*, 2005).

subventionnaires publics, tant aux niveaux municipal, provincial que fédéral. Ceci témoigne d'une reconnaissance des pouvoirs publics quant aux diverses retombées positives d'un tel projet. Cela dit, le fait d'aller chercher autant d'argent auprès d'acteurs étatiques a généré certaines réticences, notamment du côté de militants-es libertaires pour qui l'émancipation vis-à-vis de l'État est un enjeu sensible. Toutefois, la nécessité – combinée à l'argument que l'argent de l'État est, via l'impôt, celui du peuple – ont clôt ce débat.

L'obtention de prêts auprès d'investisseurs institutionnels de l'économie sociale et solidaire (ÉSS) constitue une deuxième composante importante du montage financier, avec 1.1 million de dollars. Bien que certains initiateurs-trices du B7 aient initialement exprimé leur intention de développer l'ensemble du projet sans recourir à des prêts – les instruments de dette étant perçus comme politiquement risqués en raison de la pression attachée au remboursement et par refus d'une dépendance aux banques –, l'ampleur des besoins les a conduit à réviser ce souhait initial. Toutefois, la présence au Québec d'acteurs financiers de l'économie sociale offrant des produits financiers adaptés aux entreprises collectives a permis au 7 à Nous d'avoir accès à du capital financier, avec des conditions plus en adéquation avec sa réalité tant économique qu'idéologique. À titre indicatif, il a obtenu un prêt de 150 000\$ auprès de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, laquelle offre du capital patient – ce qui signifie que le remboursement ne débute qu'après 15 ans – avec des taux d'intérêt fixes tout au long de l'investissement. Il faut souligner à ce titre qu'un acteur ayant occupé plusieurs postes au sein d'organismes centraux de l'économie sociale à Montréal fait partie du 7 à Nous depuis ses débuts.

Enfin, comme troisième composante du bricolage financier, soulignons l'importante mise à contribution de la communauté locale, et ce, à plusieurs niveaux. Des dons individuels ont été récoltés via une campagne de sociofinancement, ce qui a permis d'obtenir 11 800\$ auprès de 513 alliés-es de la cause. L'expérimentation d'une émission d'obligations communautaires en octobre 2016, sur laquelle nous reviendrons, a permis d'aller chercher 50 000\$. Au-delà de la recherche d'argent, ajoutons qu'une diversité de stratégies complémentaires a été utilisée par le 7 à Nous pour diminuer les coûts totaux du chantier : celui-ci s'est fait accréditer comme propriétaire constructeur pour ne pas devoir recourir à un entrepreneur général ; lorsque possible, des matériaux ont été réutilisés et des organismes ont fait don de matériaux (des portes, des fenêtres, de la peinture, du gypse, du mobilier, du bois et des madriers) pour contribuer aux rénovations (Recyc-Québec, 2019) ; enfin, il a pu compter sur le travail bénévole et l'expertise de citoyens-nes engagés-es dans le cadre de corvées communautaires par exemple. Bref, même si l'apport de la communauté ne permet pas nécessairement de soulever des montants déterminants d'argent, elle confère néanmoins au projet un capital symbolique qui facilite grandement ses démarches de financement auprès d'acteurs subventionnaires et d'investisseurs de l'ÉSS, en plus de rendre concrète l'appropriation matériel du lieu, dans ses moindres composantes.

2. Micropolitique du financement

Au-delà d'un transfert d'argent, un financement par un acteur extérieur contient toujours une dimension relationnelle, où s'articulent relation de collaboration de pouvoir. En effet, que ce soit un bailleur de fonds public ou privé, le financement vient toujours d'un alignement plus ou moins

aisé entre les valeurs, l’agenda et la temporalité, les modes opératoires, du donateur et du donataire. De plus, il existe une pluralité de rôles possibles: donneur d’ordre/ exécutant, mécène-protégé, collaborateurs, investisseur/source de profits symboliques. S’y déploie un éventail relationnel où les jeux d’influence et les marges d’autonomie peuvent être complexes. A ce titre, le rôle joué par les fondations et les relations de collaboration/pouvoir qu’elles entretiennent avec les organismes communautaires et les mouvements sociaux a fait l’objet d’une attention croissante durant ces dernières années (Silver, 2005 ; Ostrander, 2007).

2.1 Construire une relation de collaboration avec des fondations

Dans l’histoire du Bâtiment 7, la Fondation Béati a joué un rôle particulier, qui permet de rendre concret le nuancier d’une relation de financement. Notons que cette fondation est relativement atypique dans le champ philanthropique québécois, par ses valeurs, ses ancrages et son mode d’accompagnement, aux côtés des organismes financés (Lefèvre et Berthiaume, 2015). Son identité particulière, proche de la philanthropie de changement social (Faber et McCarthy, 2005), permet de comprendre que son premier soutien au Bâtiment 7 précède l’existence de celui-ci et même du Collectif 7 à Nous. En effet, dès 2006, la Fondation Béati fait un don à Action Gardien, la table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles, afin d’appuyer son “opération populaire d’aménagement”. Dix ans plus tard, ce sont cette fois des prêts (et non plus des dons) qui ont été accordés au Collectif 7 à Nous afin de régler des frais d’acquisition du bâtiment et à l’épicerie Le Détour pour son lancement. En 2018, pour éviter la mise en concurrence entre des groupes du B7 tentés de s’adresser à elle pour des dons mais aussi parce qu’elle est consciente que leurs besoins excèderaient largement ses ressources, la Fondation Béati propose un *modus operandi* différent: d’un côté, que les groupes du B7 fassent une demande groupée qui correspondrait à un besoin collectif, de l’autre que Béati serve d’entremetteur pour solliciter d’autres fondations. L’idée était aussi d’éviter que les groupes soient confrontés à une multitude de processus de reddition de compte, liés à la pluralité des bailleurs, et que les fondations s’entendent sur un processus commun. La Fondation Béati agissait ainsi comme un intermédiaire de confiance entre les acteurs mobilisés du B7 (pour certains critiques du potentiel intrusif des fondations) et des fondations (pour lesquelles le B7 pouvait apparaître comme une initiative hors norme, difficile à appréhender selon leurs grilles de lecture et de financement).

Si cette collaboration entre fondations et le B7 fut complexe à mettre en place, notamment du côté des fondations (Gant-Poitras, Lefèvre, à paraître), elle a néanmoins permis de mobiliser des fonds importants (près de 850 000\$ sur 4 ans), avec des apports de la Fondation Lucie et André Chagnon, de la Fondation Béati, de Mission Inclusion et de la Fondation McConnell, pour deux projets: “*Agir pour la mixité sociale*” et “*Développer l’utopie*”.

| Le projet Agir pour la mixité | Le projet Développer l’utopie |
|--|---|
| Ce premier projet vise à aider le B7 à travailler sur les questions de démocratie et d’inclusion des différentes populations du quartier, notamment celles qui sont défavorisées. Le projet se décline en quatre grands objectifs : « (1) déterminer | Le deuxième projet consiste à aider le Collectif 7 à Nous à se doter des ressources nécessaires à la planification des prochaines phases de développement du B7. Ce projet gravite autour de trois grands objectifs : « (1) établir un plan |

un plan d'action commun et favoriser son appropriation par l'ensemble de l'écosystème ; (2) mettre en œuvre des stratégies de mobilisation ciblées en regard de certaines populations ; (3) favoriser l'accessibilité socio-économique et culturelle du Bâtiment 7 et (4) élaborer des mécanismes d'intégration et d'éducation populaire ».

d'action commun en matière de développement et favoriser son appropriation par l'ensemble de l'écosystème ; (2) agencer les conditions de réalisation des développements restants du Bâtiment 7 ; (3) alléger le fardeau financier que représentent les frais de détention des sections vides du Bâtiment ».

Source : Bâtiment 7 (novembre 2018). Document de présentation.

Ce financement des fondations permet donc le financement de postes dédiés à cet enjeu de l'accessibilité, de l'inclusion et de la pérennité de ce commun. Mais il faut souligner que ce financement se déploie aussi autour d'une démarche commune de réflexion, appuyée par un projet de recherche partenariale dans laquelle notre communication s'inscrit, encadré par le Service aux collectivités de l'UQAM et avec la participation du Bureau d'engagement communautaire de l'Université Concordia. L'idéal étant de mettre les préoccupations en commun, de manière bilatérale, de créer un espace d'échange, plutôt que de reddition de compte ou d'évaluation, dissymétrique, entre des représentants des fondations impliquées et des acteurs du B7. Cette atténuation du rapport de pouvoir, même s'il contient une part irréductible dans la relation donateur-donataire, et l'amplification de la relation de collaboration, a permis de créer une confiance réciproque assez forte. Celle-ci s'est notamment manifestée au moment de la COVID-19: les planifications prévues volant en éclat, les fondations ont laissé toute latitude au B7 pour réaménager ses priorités et l'allocation des fonds. Du côté du B7, la participation active de 5 groupes réunis au sein d'Agir pour la mixité (la fonderie La Coulée, l'arcade pour les jeunes Press Start, L'école d'art, l'épicerie Le Détour, le 7 à nous) a permis une collaboration accrue entre eux mais aussi de mieux faire connaître aux fondations certains défis liés à l'inclusion sociale, surtout dans un quartier en gentrification.

Par-delà cette collaboration avec les fondations, d'autres innovations sociales et financières sont déployées, avec l'objectif transversal de collectiviser la gestion financière. On entend par ici à la fois la volonté de mettre en débat les questions financières, au lieu d'en faire un territoire réservé à quelques spécialistes et le désir de lier les ressources financières à une mobilisation la plus large possible, sans s'en tenir à quelques bailleurs ou donateurs. La première dimension s'incarne dans "l'éducation financière", c'est à dire des interventions pour rendre compréhensible le vocabulaire comptable aux membres. La seconde se déploie à travers divers outils financiers. Les obligations communautaires, créées comme une alternative aux "obligations à impact social" (Pequenez, 2018), ont été expérimentés par quelques organismes au Québec, avec l'appui du TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire) ; le Bâtiment 7 fut l'un d'eux à l'hiver 2016, avec 50 000\$ collectés auprès de 21 investisseurs (dont 20 citoyens et un OBNL), remboursables sur cinq ans avec un taux d'intérêt de 2%. D'autres discussions et projets participent également de cette dynamique, à l'image d'un projet de monnaie locale, de la participation de débats et expérimentations sur la finance sociale ou encore sur les prix des loyers pour les organismes du Bâtiment 7.

Les enjeux de financement et de rentabilité ne sont jamais séparables d'enjeux démocratiques, que ce soit sur l'implication du plus grand nombre dans la prise de décision ou sur les effets en termes d'inclusion / exclusion des populations. Mais ils ont aussi des répercussions sur l'accueil de certains types de groupes, capables ou non de générer des revenus autonomes, de payer leurs loyers et de contribuer, outre à la viabilité de leur propre projet, aux dépenses d'entretien et de développement du commun. La COVID-19 a constitué une mise à l'épreuve de ces principes, au Bâtiment 7 comme dans de nombreux autres organismes. L'épicerie Le Détour, restée ouverte comme service essentiel, est devenue un lieu d'approvisionnement crucial dans ce quartier qui est un désert alimentaire. Si elle a doublé son chiffre d'affaires et a réussi à toucher de nouvelles populations (mise en place de bons d'achat dans les banques alimentaires et de services de livraison), elle a aussi dû repenser son modèle de bénévolat fragmenté (3h mensuels) exigé des membres. Avec 250 membres tournants, ce fonctionnement était incompatible avec les normes sanitaires nécessaires pour freiner la propagation du virus. L'allongement des temps de travail, avec des "équipes étanches", a conduit à transformer du bénévolat en travail salarié. Pour maintenir une viabilité financière, cette charge supplémentaire pèse nécessairement en retour sur le prix des produits et donc leur accessibilité. Tout ceci a donc conduit à des discussions et des équilibres délicats pour arbitrer entre viabilité financière, participation et juste rémunération, accessibilité pour les populations fragiles et isolées mais aussi épuisement des équipes mobilisées.

3. Conclusion et défis : le fond politique et les fonds financiers

Nous avons souligné plusieurs points qui témoignent de la réussite de cette mobilisation financière en faveur du Bâtiment 7, de son lancement à la collaboration avec les fondations pour soutenir l'effort collectif d'inclusion sociale, en tentant de maintenir une cohérence avec un objectif d'autonomie politique. Mais certaines dimensions représentent encore un défi important.

La mise en commun de la gestion financière reste limitée et les efforts d'éducation financière ont été balayés par la crise de la COVID-19, avec la fermeture de plusieurs composantes du B7, le redéploiement des activités et de nombreuses urgences logistiques. Ces dernières s'ajoutent à une fatigue accumulée, liée à la débauche d'énergie produite afin d'assurer non seulement la mobilisation victorieuse pour la réappropriation de ce commun mais surtout son opérationnalisation quotidienne, à travers mille et un détails logistiques. L'absorption de chacun des groupes dans ses propres urgences logistiques et financières afin d'assurer sa propre viabilité ne facilite pas non plus la capacité à dégager du temps et de l'énergie afin de discuter des enjeux "supplémentaires", que ce soit l'ambition collective d'inclusion sociale ou le déploiement des phases subséquentes du Bâtiment 7. Comme le déclare une membre, le temps manque pour parler du fond (l'inclusion sociale), tant on passe de temps à parler des fonds (manquants ou à utiliser). Cette opérationnalisation quotidienne du commun, via cet immense bâtiment et désormais ses terrains adjacents, repose sur du travail rémunéré mais aussi un engagement bénévole très important, depuis l'origine de la mobilisation. Entre les deux, une zone intermédiaire où cohabitent des statuts et expériences diverses (emplois rémunérés, bénévolat, stages, chômage contraint pendant la COVID-19, etc.), s'apparentant parfois au "travail gratuit"

(Simonet, 2020) qu'on retrouve fréquemment dans les espaces militants. Une autre difficulté tient aussi aux visions différentes de l'autogestion comme de la mixité qui peuvent coexister au sein d'un collectif composite, passé d'un noyau dur soudé par l'expérience d'une lutte durant des années à l'intégration de nouveaux groupes et citoyens, à mesure que la structure grossit.

Du côté des défis de financement, une des difficultés tient évidemment à la faible viabilité financière des projets s'ils reposent principalement sur des revenus autogénérés, si ceux-ci dépendent de la fréquentation de populations précaires. Se pose la question de la place, que ce soit comme clients de l'épicerie ou autre service, ou bien comme contributeurs financiers, par exemple via du sociofinancement, des nouveaux arrivants des espaces gentrifiés du quartier, au sein de ce commun. Alors, pour qui le commun ? Qui met quoi en commun avec qui ? Avec qui ne veut-on rien avoir en commun ? Avec qui a-t-on davantage en commun qu'on ne le souhaiterait... Ce sont toutes ces questions politique décisives qui se jouent et se rejouent dans la micropolitique du financement. Son étude révèle aussi la relation dialectique entre commun et communauté : "la communauté qui construit le commun n'est pas donnée a priori, les communautés se constituent à travers le processus de construction du commun (...). Face à la complexité de construire des communs au XXI^e siècle, la communauté assemblée par le projet ne partage pas une essence commune et peut inclure des gens qui, dans d'autres situations, seraient dans des relations antagonistes" (Gibson-Graham *et al.*, p. 86).

Bibliographie

- Audet M. *et al.* (2005). Opération populaire d'aménagement : les Actes. Une invitation à imaginer le quartier. *Action-Gardien* : Montréal. Récupéré de <https://ccpsc.qc.ca/fr/node/264>.
- Bishop, M. et Green, M. (2008). *Philanthrocapitalism : How the Rich Can Save the World*, New York, Bloomsbury Press.
- Dardot, P. et Laval, C. (2014). *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.
- Faber, D. et McCarthy D. (eds) (2005). *Foundations for Social Change. Critical perspectives on Philanthropy and Popular Movements*, Lanham, Rowman & Littlefield.
- Fontan J.-M., Elson P. et Lefèvre S. (dir.) (2017). *Les fondations philanthropiques : de nouveaux acteurs politiques ?*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Fraser N. (2011). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte, coll. « La Découverte/Poche ».
- Gibson-Graham, J.K, Cameron, J. et Healy, S. (2018). « La construction du commun comme politique post-capitaliste », *Multitudes*, vol. 70, no 1, pp. 82-91.
- Giridharadas A. (2018). *Winners Take All: The Elite Charade of Changing the World*, New York, Knopf Doubleday.
- Grant-Poitras D. et Lefèvre S. (à paraître). « Le soutien des fondations au Bâtiment 7. La philanthropie à l'épreuve d'une fabrique d'autonomie collective », Les Presses de l'Université du Québec.
- Kruzynski, A. (2019). « Le commun dans la ville. Pouvoir citoyen à Pointe-Saint-Charles », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, no21, « Penser la Grande Transition », p. 135–144.
- Lachapelle, M. (2015). *La décroissance face à la question du « Comment »? Le cas du Bâtiment 7 à Montréal. Mémoire en Sciences de gestion*, HEC Montréal.

- Lallement, M. (2019). *Un désir d'égalité. Vivre et travailler dans des communautés utopiques*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 544 p.
- La Pointe libertaire (2013). Bâtiment 7. Victoire populaire à Pointe-Saint-Charles. *Les Éditions Écosociété* : Montréal.
- Lefèvre, S. (2007). « Le sale boulot et les bonnes causes. Institutionnalisation et légitimation du marketing direct au sein des ONG », *Politix*, vol. n° 79, no 3, pp. 149-172.
- Lefèvre, S. et Berthiaume, A. (2016). *Béati, un modèle de philanthropie alternatif ? Accompagner le changement social en le finançant*, Fondation Béati et Service aux collectivités de l'UQAM. Septembre 2016. Montréal. 120 pages.
- Neveu, E. (2015). *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères Sociologie ».
- Ostrander, S. (2007). « The Growth of Donor Control: Revisiting the Social Relations of Philanthropy », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 36, no 2, p.356-372.
- Paquin, C. (2018). Portrait statistique de la population du territoire de Pointe-Saint-Charles. Montréal, Action-Gardien et la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.
- Pequenez, N. (2018). *The Invisible Heart*. Toronto, HitPlay Productions.
- Recyc-Québec (2019). 2019 – Projet soutenu par RECYC-QUÉBEC. Récupéré de <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/fiche-aide-financiere-batiment7.pdf>.
- Reich, R. (2018). *Just Giving. Why Philanthropy is failing Democracy and how it can do better*, Princeton, Princeton University Press.
- Rousselière, D. (à paraître). « De l'utopie écrite à l'utopie pratiquée. Repenser la contribution des communautés icariennes de Corning (Iowa) (1860-1898) au-delà de leur longévité », *Le mouvement social*.
- Sévigny, M. et Silvestro, M. (2013). Rien de moins qu'une expropriation populaire, *À babord*, No 50. Récupéré de : <https://www.ababord.org/Rien-de-moins-qu-une-expropriation#nb3>.
- Silver I. (2005). *Unequal Partnerships: Beyond the Rhetoric of Philanthropic Collaboration*, New York, Routledge.
- Simonet M. (2018). *Travail gratuit : la nouvelle exploitation?*, Paris, Éditions Textuel.
- Sorin, V. et Gruet, É. (2017). *Obligations communautaires. Guide d'émission pour les entreprises d'économie sociale*, TIESS : Montréal.

Séance 3C - Gestion Travail numérique et économie de partage / Digital Labour and the Sharing Economy

Précarisation du travail : le secteur coopératif à l'épreuve de l'économie de plateforme

Olivier Rafélis de Broves, UQAM

1. Introduction

L'économie de plateforme est sujette à un intérêt croissant et à de nombreux fantasmes. D'abord associée à l'économie collaborative ou « du partage », elle s'en distingue progressivement selon les critères employés pour la circonscrire. Le principal élément caractéristique faisant consensus parmi ses observateurs est son poids économique croissant et la centralité qu'elle tend à occuper dans le fonctionnement de nos sociétés. Comme le note Srnicek, critique du capitalisme de plateforme, « [l]oin d'être de simples propriétaires de l'information, ces firmes deviennent peu à peu propriétaires de l'infrastructure même de la société » ([Srnicek, 2018, p. 97](#)).

Parmi tous les angles sous lesquels cette nouvelle économie est scrutée, on identifie en particulier celui du travail. Nombreux sont les travaux qui documentent le phénomène de précarisation des personnes mises au travail par ces plateformes numériques. Nous reviendrons dans la première partie sur cet enjeu qui nous amène à considérer les plateformes numériques comme une innovation régressive.

En réaction à la nocivité de ces plateformes s'est constitué le coopérativisme de plateforme. Détenues et gérées conjointement par leurs membres, ces coopératives seraient en mesure de prévenir les effets sociaux indésirables des modèles capitalistes et de contribuer à un développement économique émancipateur. Nous analyserons dans une deuxième partie ce mouvement social international et son développement au Québec. Nous situerons donc notre étude du cas Eva Coop, coopérative de solidarité fondée à Montréal en 2017, dans ce contexte québécois.

Afin d'évaluer le potentiel émancipateur de cette innovation, nous nous demanderons avec Marx si l'insertion des coopératives sur le marché et leur soumission aux lois de la concurrence et du profit ne les contraignent pas à « reproduire dans leur organisation réelle tous les défauts du système existant » ([cité par Godelier, 2002](#)).

Plus spécifiquement, au niveau des dynamiques organisationnelles, les plateformes coopératives seraient contraintes de croître rapidement pour bénéficier des effets de réseau, centraux dans le modèle des plateformes ([Alstyn et al., 2016](#)). Cette nécessité les pousserait à adopter des stratégies similaires aux plateformes capitalistes, sans toutefois bénéficier des mêmes possibilités de financement. Leur modèle d'affaires s'en trouverait ainsi fragilisé, générant des tensions

paradoxaux entre objectifs sociaux et objectifs économiques, entre ambitions relatives aux conditions de travail et contraintes financières ([Audebrand et al., 2017](#); [Michaud, 2011](#)).

Cependant, au niveau de l'organisation du travail, la participation des travailleur·euse·s à la gouvernance et la copropriété de la plateforme coopérative devrait leur permettre de bénéficier de meilleures conditions de travail, dans la limite des pressions exercées sur leur modèle d'affaires. Ce sont bien les résultats de ces tensions qui seront au cœur de ce travail et attesteront si le secteur coopératif parvient à prévenir la précarisation des travailleur·euse·s de l'économie de plateforme.

Dans une troisième partie, nous mettrons donc en lumière les pratiques distinctives de Eva Coop par rapport à ses concurrents sur ces deux plans : en tant qu'organisation économique et du point de vue des travailleur·euse·s. Nous nous baserons sur les résultats préliminaires de notre recherche et évaluerons si ces pratiques engendrent les effets souhaités et permettent effectivement de résoudre les enjeux soulevés par les entreprises de plateformes.

Nous concluons sur le potentiel d'émancipation de ces expérimentations, sur la base de la capacité d'Eva Coop à réduire l'hétéronomie et la précarité du travail de ses chauffeur·euse·s et livreur·euse·s.

2. Les plateformes de travail à la demande : une innovation jugée régressive ?

2.1 Mythe ou dérives de l'économie collaborative

Initialement baptisée économie collaborative ou économie du partage, ce nouveau secteur économique évoque pourtant aux yeux de nombreux chercheurs une des formes contemporaines les plus prédatrices du capitalisme avancé. Une clarification des termes employés s'impose.

Tout d'abord, le terme de plateforme numérique désigne la mise en relation directe de consommateurs de biens et services avec des producteurs au moyen de nouvelles technologies d'information et de communication. La plateforme en tant que telle est une infrastructure numérique qui permet d'optimiser l'intermédiation entre un grand nombre d'utilisateurs. Pour prendre l'exemple bien connu du transport de personnes, Uber développe une application (qui sert de plateforme) pour que des passagers et des conducteurs entrent en contact dans le but que ces derniers fournissent aux premiers une prestation de service de transport.

Les tenants de l'économie du partage vont insister sur le caractère interchangeable des positions de producteurs et de consommateurs, utilisant parfois le néologisme de prosumer. Pour eux, ces échanges de produits ou services, « de pair-à-pair », sont principalement le fait de particuliers qui utilisent la technologie pour mettre en commun (ou « valoriser ») des ressources sous-utilisées, selon un principe d'horizontalité et une logique d'usage plutôt que de possession ([Ertz et al., 2016](#); [Filippova, 2015](#)). Finalement, ce discours qui tend vers le solutionnisme technologique, associé au mythe de l'auto-entrepreneur qui valorise son capital humain (et ses actifs personnels), dépolitise les enjeux liés aux relations de travail et les antagonismes entre travailleur·euse·s et propriétaires des plateformes (Scholz, 2016a, 2016b; Slee, 2015).

La plupart des chercheurs ayant étudié la situation des travailleurs de plateformes s'accordent pour faire état d'une désillusion, opposant aux promesses initiales de l'économie collaborative les effets néfastes de la croissance hyperbolique de ses géants ([Casilli, 2019](#); [Jamil, 2020](#); [Jamil & Noiseux, 2018](#); [Méda & Abdelnour, 2019](#); [Scholz, 2015, 2017](#); [Srnicek, 2018](#)). Sarah Abdelnour évoque dans un entretien le « mythe de l'économie collaborative », arguant que le terme de capitalisme de plateforme permet de « contrarier ces tentatives de qualification vertueuse, qui sont loin de la réalité des pratiques » ([Maillé, 2019](#)). Les multinationales mentionnées plus tôt, telles que Uber, se basent sur des modèles centralisés, hiérarchiques, inégalitaires qui semblent aller à rebours de l'aspiration utopique des tenants de l'économie du partage (Slee, 2015).

2.2 De la critique du capitalisme de plateforme à la critique solidaire des alternatives

Aux yeux de chercheurs-militants favorables à l'économie sociale ou à l'entrepreneuriat collectif, la forme coopérative pourrait apporter des réponses crédibles aux maux provoqués par le capitalisme de plateforme.

Il semble alors intéressant de produire une critique solidaire, au sens de Favaro ([Favaro, 2017](#)), des alternatives qui émergent en opposition à ces phénomènes. Leurs réussites ou leurs limites nous fournissent un éclairage nouveau sur l'objet étudié et les mécanismes à l'œuvre. Elles permettent de déceler par comparaison ou par écart, les effets de la forme de propriété ou de la nature de l'organisation sur le rapport au travail. Leurs limites peuvent mettre en lumière tant les défauts intrinsèques à ces modèles que l'hostilité de l'environnement où elles évoluent et les manquements à leur soutien.

3. Une innovation émancipatoire qui se bâtit « contre » : le coopérativisme de plateforme

3.1 Un mouvement social international

Le terme de coopérativisme de plateforme a été popularisé par Trebor Scholz et Nathan Schneider, deux chercheurs spécialisés en médias numériques, à partir de 2015 (Scholz, 2015; Scholz & Schneider, 2016). Ce modèle alternatif vise la propriété des plateformes par les travailleur·euse·s et une gouvernance démocratique : « *Platform cooperativism can serve as a remedy for the corrosive effects of capitalism* » (Scholz, 2015). Les plateformes coopératives devraient selon eux cloner le noyau technologique des plateformes existantes pour le répliquer au sein d'organisations dotées d'un régime de propriété différent. Elles intégreraient la solidarité dans le mode de détention et de gestion, par ses membres, de la coopérative. En intégrant les principes coopératifs pluriséculaires au dernier avatar de l'économie numérique, Trebor Scholz entend remettre les travailleurs au centre du développement économique, soulignant que les coopératives se sont souvent montrées « capables d'offrir des emplois plus stables et des protections sociales plus sûres que les modèles extractifs traditionnels ».

Le travail de dissémination réalisé par Trebor Scholz et Nathan Schneider a permis au mouvement de se développer rapidement, principalement en Europe et en Amérique du Nord.

3.2 Au Québec, deux projets entrepreneuriaux : Radish et Eva Coop

Au Québec, l'appel au développement du coopérativisme de plateforme a trouvé un écho auprès de plusieurs acteurs. Les structures de soutien de l'économie sociale et du secteur coopératif

semblent s'être intéressées à l'enjeu de l'économie de plateforme ces dernières années. En témoignent plusieurs rapports publiés par des structures de soutien à l'économie sociale et au secteur coopératif ([Chantier de l'économie sociale, 2018](#); [CQCM, 2018](#); [CQCM & MC2M, 2018](#)).

Quatre plateformes coopératives ont également vu le jour, dont deux dans le domaine du travail à la demande et opérant via une application sur téléphone intelligent : **Radish**, qui propose des services de livraison de repas à domicile et **Eva Coop**, qui propose des services de transport de personnes et de livraison. Nous avons choisi d'étudier le cas Eva Coop dans le cadre de notre recherche, Radish étant seulement l'étape du démarrage de ses activités.

4. Le cas Eva Coop : Uber sans l'ubérisation ?

À ce stade, nos données nous permettent de dégager certaines similitudes dans les pratiques d'Eva Coop avec ses concurrents mais aussi des écarts significatifs liés à son mode de propriété.

À noter que la concurrence directe (des plateformes du secteur) d'Eva Coop se compose d'Uber pour le transport de personnes et de Skip the Dishes, UberEats et DoorDash pour la livraison de repas. Nos données concernant Eva Coop sont principalement issues de notre terrain d'enquête alors que celles relatives aux pratiques de la compétition sont issues de travaux académiques. Notons en particulier les articles de Jamil et Noiseux ([2018](#)) et Jamil ([2020](#)), qui se basent sur un riche matériau ethnographique tiré de plus de 150 entrevues avec des chauffeurs Uber.

Nous distinguons dans cette partie les dynamiques d'Eva Coop en tant qu'organisation économique des dynamiques de travail du point de vue des chauffeur·euse·s et livreur·euse·s.

4.1 Dynamiques stratégiques et organisationnelles

Tout d'abord, on constate que le modèle d'affaire d'Eva Coop est très similaire à celui de ses concurrents. La commission prélevée sur les courses ou livraisons constitue le principal revenu des plateformes. Le mode de tarification pour le transport de personnes est très proche chez Eva et ses compétiteurs. Quant à l'activité de livraison de repas, il diffère significativement : Eva facture au·à la client·e un montant fixe de 8 \$ pour une livraison, montant reversé directement au livreur, alors que la plupart de ses concurrents prélève une commission calculée en pourcentage du montant total de la commande, commission qui est refacturée en partie au·à la client·e et au restaurateur. Dans l'ensemble, les modèles d'affaires et processus de production restent très proches.

En revanche, le processus économique de circulation de la valeur diffère grandement. Les plateformes capitalistes fonctionnent selon la logique d'extraction de la valeur et de concentration du pouvoir de décision dans les mains des apporteurs de capitaux. Dans les coopératives, la valeur créée ne peut être appropriée selon le lien en capital (principes des ristournes, de la réserve impartageable et impossibilité de réaliser une plus-value sur la revente des parts) et le pouvoir de décision est réparti également entre tous les membres (un membre, un vote).

Cette caractéristique dans la répartition de la valeur et du pouvoir va de pair avec les problématiques d'accès au financement du côté des coopératives. Les sources accessibles pour Eva sont en effet beaucoup plus limitées, étant circonscrites aux outils financiers traditionnels de l'économie sociale québécoise. Ainsi, les montants rassemblés (autour de 800 K\$) sont sans commune mesure avec les montants levés par Uber en capital-risque (près de 25 Mds\$, avant son introduction en bourse).

En effet, la rareté du financement pour Eva peut expliquer en partie sa stratégie de croissance, beaucoup moins agressive que celle d'Uber. Alors que Uber peut se targuer d'une nouvelle implantation tous les cinq jours depuis 2010, Eva est aujourd'hui en opérations dans trois villes après trois ans d'activité. Les fonds requis pour positionner une application sur un marché sont considérables, d'autant que la recherche de l'effet de réseau exige une croissance très rapide. L'effet de réseau désigne le phénomène par lequel plus le nombre d'utilisateur·rice·s d'une plateforme augmente, plus le nombre des transactions augmente et plus la qualité et la valeur de chaque transaction augmente. La qualité du service offert par Eva est donc en jeu si la coopérative ne parvient pas à faire grossir rapidement à la fois sa base de chauffeur·euse·s et de passager·ère·s, dans un marché largement préempté par Uber.

Un dernier élément qui émerge concerne la capacité du secteur coopératif dans son ensemble à s'imposer dans l'économie de plateforme. En effet, les représentant·e·s des différentes structures de soutien rencontré·e·s soulignent que les secteurs de la technologie, des *start-ups* et de l'économie sociale sont disjoints. De plus, leur développement respectif serait traité comme deux dossiers séparés par le gouvernement. Certaines initiatives tentent actuellement de combler l'écart entre ces secteurs. Le Conseil Québécois de la Coopérative et de la Mutualité (CQCM) mène ainsi le projet Plateformes collaboratives collectives qui vise à créer un écosystème favorable au développement de plateformes coopératives au Québec. On constate cependant à ce jour à la fois un manque de compétences numériques dans le champ de l'économie sociale et un manque de connaissance et d'attrait de l'économie sociale dans le domaine des technologies numériques.

4.2 Dynamiques de travail et d'emploi

Premièrement, le statut d'emploi est principalement visé par les critiques du capitalisme de plateforme. Les plateformes de travail à la demande optent pour le statut de travailleur·euse·s autonomes, statut qui prive ces dernier·ère·s d'une sécurité d'emploi, d'un minimum de volume de travail ou de revenus garantis, d'un accès aux avantages sociaux (congrés payés, congrés maladie, etc.) et fait supporter sur les travailleur·euse·s tous les risques sociaux, alors même que ces personnes apportent leur propre outil de travail (leur véhicule, leur téléphone et forfait). Eva a choisi le même statut pour ses chauffeur·euse·s, les maintenant à ce titre dans la même précarité, bien que des expérimentations de salariat et de revenus minimums soient en cours.

Du point de vue de la rémunération, nous avons vu que le statut de travailleur autonome ne garantit pas de revenu régulier aux chauffeurs Eva, tout comme pour ceux de Uber. Cependant, une différence notable se situe au niveau de la commission prélevée par la coopérative (15%), nettement inférieure à celle prélevée par Uber (25%). Ainsi, les chauffeur·euse·s empochent chez Eva 85% du montant de chaque course, au lieu de 75% pour Uber. Rappelons qu'à ce montant

qui constitue une rémunération “brute” doit être déduit de nombreux frais. Outre le pourcentage de rémunération, il faudrait pouvoir comparer le montant en valeur absolue de la prestation. Une analyse quantitative très poussée serait nécessaire car les prix sont variables et soumis à une logique complexe dans le cas de Uber. Eva ne pratique pas la tarification dynamique, qui est un incitatif majeur chez Uber pour réguler l’adéquation de l’offre et de la demande. Ce mécanisme est cependant à double tranchant pour les travailleur·euse·s car il leur permet éventuellement d’augmenter leurs revenus, mais d’un autre côté les amène à adapter leurs horaires à la demande du marché et non à leurs contraintes ou souhaits propres.

Enfin, un élément central dans le rapport au travail est l’intégration des travailleur·euse·s à la gouvernance. En tant que coopérative de solidarité, Eva est ainsi co-détenue et dirigée par l’ensemble de ses membres, travailleur·euse·s et passager·ère·s. Ainsi, tous les chauffeur·euse·s et livreur·euse·s sont invité·e·s chaque année à participer aux assemblées communautaires qui désignent par région des représentant·e·s pour l’assemblée générale annuelle. Lors de ces assemblées sont notamment discutées les améliorations à apporter à l’application, celle-ci étant paramétrable localement.

5. Conclusion : la coopérative comme voie de sortie du capitalisme de plateforme ?

Finalement, nos résultats préliminaires de recherche nous suggèrent de situer le cas Eva Coop sur un continuum de pratiques entre innovation régressive et innovation émancipatoire. En effet, Eva s’inscrit dans le mouvement du coopérativisme de plateforme qui s’est construit contre la précarisation du travail sur les plateformes capitalistes telle que Uber.

Comme nous l’avons vu, Eva COOP met en place des pratiques concrètes distinctes de ses concurrents capitalistes, tant sur le plan organisationnel que du rapport au travail. Quant à la capacité de prévenir la précarité et l’hétéronomie du travail, il nous faut faire, à ce stade, un bilan plus nuancé.

Au regard de l’hétéronomie du travail, la gouvernance partagée d’Eva, impliquant les travailleur·euse·s dans ses instances décisionnelles, contribue à leur rendre une autonomie dont ils et elles sont privé·e·s sur les plateformes capitalistes. La participation au paramétrage de l’application - outil de travail des chauffeur·euse·s et livreur·euse·s - leur confère une maîtrise partielle des moyens du travail, tandis que le partage de la valeur créée entre les membres de la coopérative leur attribue une certaine maîtrise des fins du travail.

Au regard de la précarité, on note également des pistes intéressantes, notamment en ce qui concerne la rémunération (via une meilleure rétribution des prestations de service) et la possibilité de discuter la tarification en assemblée. Cependant, Eva, tout comme ses concurrents, a fait le choix de ne pas salarier ses chauffeur·euse·s et livreur·euse·s. Ce statut de travailleur·euse·s autonomes les maintient dans une situation de précarité, ne leur garantissant pas un niveau minimum de rémunération.

Il faut enfin noter qu'outre les pressions concurrentielles, Eva évolue dans un contexte réglementaire⁵⁴ et financier⁵⁵ hostile qui met à risque la viabilité de l'organisation et explique certaines tensions entre ses objectifs économiques et ses objectifs sociaux. Nous pouvons faire l'hypothèse que les limites internes d'Eva Coop pourraient être surmontées si le contexte externe lui était plus favorable, par exemple via des politiques publiques soutenant prioritairement l'économie sociale.

Les expérimentations des plateformes coopératives ouvrent ainsi des brèches dans le système dominant actuel et il semble utile d'en faire l'analyse critique dans une perspective de transformation sociale. Ces alternatives peuvent en effet inspirer le législateur à ne pas sacrifier les travailleur·euse·s au nom de l'emploi.

Bibliographie

- Alstynne, M. W. V., Parker, G. G., & Choudary, S. P. (2016, avril 1). Pipelines, Platforms, and the New Rules of Strategy. *Harvard Business Review*, April 2016. <https://hbr.org/2016/04/pipelines-platforms-and-the-new-rules-of-strategy>.
- Audebrand, L. K., Camus, A., & Michaud, V. (2017). A Mosquito in the Classroom : Using the Cooperative Business Model to Foster Paradoxical Thinking in Management Education. *Journal of Management Education*. <https://doi.org/10.1177/1052562916682552>.
- Casilli, A. A. (2019). *En attendant les robots : Enquête sur le travail du clic*. Éditions du Seuil.
- Chantier de l'économie sociale (2018). *Pour une véritable économie collaborative : Mémoire présenté par le Chantier de l'économie sociale dans le cadre de la consultation publique du Groupe de travail sur l'économie collaborative (GTEC)*. Chantier de l'économie sociale. https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/entrepreneuriat/economie_collaborative/rapport_gtec.pdf.
- CQCM (2018). *Économie collaborative. Mémoire dans le cadre de la consultation du Groupe de travail sur l'économie collaborative*. https://www.cqcm.coop/site/assets/files/18433/memoire_eco_collab_2018-04-17-1.pdf.
- CQCM, & MC2M (2018, avril). *Le laboratoire de l'économie collaborative et coopérative. Intervenir pour renouveler le modèle d'affaires coopératif*. https://www.cqcm.coop/site/assets/files/18503/laboratoire_de_leconomie_collaborative_rapport_finalavril2018.pdf.
- Ertz, M., Durif, F., & Arcand, M. (2016). Collaborative Consumption : Conceptual Snapshot at a Buzzword. *Journal of Entrepreneurship Education*, 19, 1-23. <https://doi.org/10.2139/ssrn.2799884>.
- Favaro, L. (2017). Mediating intimacy online : Authenticity, magazines and chasing the clicks. *Journal of Gender Studies*, 26(3), 321-334. <https://doi.org/10.1080/09589236.2017.1280385>
- Filippova, D. (2015). *Société collaborative : La fin des hiérarchies*. Ouishare.
- Godelier, M. (2002). La théorie de la transition chez Marx. *Sociologie et sociétés*, 22(1), 53-81. <https://doi.org/10.7202/001301ar>.

⁵⁴ Le projet pilote du gouvernement québécois n'a accepté pendant longtemps que les opérations de Uber à Montréal.

⁵⁵ Au vu de la difficulté à attirer des investissements suffisants pour assurer son développement.

- Jamil, R. (2020). Uber and the making of an Algoticon—Insights from the daily life of Montreal drivers. *Capital & Class*, 44(2), 241-260. <https://doi.org/10.1177/0309816820904031>.
- Jamil, R. & Noiseux, Y. (2018). Shake That Moneymaker : Insights from Montreal's Uber Drivers. *Revue Interventions Économiques. Papers in Political Economy*, 60. <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.4139>.
- Maillé, P. (2019, octobre 25). « *Les plateformes reposent sur des jeunes résignés dans leur rapport au salariat* ». <https://usbeketrica.com/article/les-plateformes-reposent-sur-des-jeunes-resignes-dans-leur-rapport-au-salariat>.
- Méda, D. & Abdelnour, S. (2019). *Les nouveaux travailleurs des applis* (Puf/Vie des idées). PUF. https://www.puf.com/content/Les_nouveaux_travailleurs_des_applis.
- Michaud, V. (2011). Proposition pour l'étude des tensions dans le mouvement, la sociomatérialité et le paradoxe. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, 5, 47-74. <https://doi.org/10.4000/communiquer.425>.
- Scholz, T. (2015). Platform Cooperativism vs. The Sharing Economy. *Medium*. <https://medium.com/@trebors/platform-cooperativism-vs-the-sharing-economy-2ea737f1b5ad>.
- Scholz, T. (2017). *Uberworked and Underpaid : How Workers Are Disrupting the Digital Economy*. John Wiley & Sons.
- Slee, T. (2015). *What's yours is mine : Against the sharing economy*. OR Books. http://openurl.uquebec.ca:9003/uqam?url_ver=Z39.88-2004&url_ctx_fmt=info:ofi/fmt:kev:mtx:ctx&ctx_enc=info:ofi/enc:UTF-8&ctx_ver=Z39.88-2004&rfr_id=info:sid/sfxit.com:azlist&sfx.ignore_date_threshold=1&rft.isbn=9781682190234.
- Srnicek, N. (2018). *Capitalisme de plateforme : L'hégémonie de l'économie numérique*. Lux éditeur.
- Zuboff, S. 1951-, Formentelli, B., & Homassel, A.-S. 1963- (2020). *L'âge du capitalisme de surveillance : Le combat pour un avenir humain face aux nouvelles frontières du pouvoir*. Éditions Zulma.

L'économie du partage à la croisée des chemins: entre cooptation néolibérale et promesse d'émancipation (*résumé*)

Nolywé Delannon, Université Laval

Cette communication porte sur les promesses émancipatoires que renferme l'économie du partage (EP) en tant qu'innovation sociale, en même temps que sur son potentiel de renforcement du capitalisme financiarisé et de ses effets sur l'accroissement des inégalités. Elle s'inscrit dans une démarche de performativité critique qui repose sur la double ambition de critiquer et transformer à la fois, de façon à mettre en lumière la possibilité constamment ouverte d'améliorer ou d'aggraver l'existant. Il sera ainsi question d'explorer à la fois les limites et potentialités de l'EP dans une perspective de progrès social. De façon plus concrète, nous avons identifié cinq promesses centrales et récurrentes formulées par les entreprises de l'EP, qui sont en fait une réappropriation de promesses historiquement portées par l'État et les organisations de la société civile (partis politique, syndicats, organismes communautaires, organisations du mouvement écologiste). Il s'agira pour nous de déconstruire ces promesses afin de mieux saisir leur force de séduction qui explique notamment la difficulté, pour une option telle que le coopérativisme de plateforme, de se constituer en alternative mobilisatrice.

Séance 3D - Territoires, dynamiques territoriales et ruralité / Territories, Territorial Dynamics and Rurality

L'organisation spatiale au service de l'innovation sociale à la wilaya de Tizi-Ouzou (Algérie)

Ameziane Ben Allak, Université de Tizi-Ouzou et André Joyal, UQTR et CRDT

1. Introduction

Le concept d'IS nous semble des plus pertinents dans le contexte socio-économique d'un pays du sud, où les disparités régionales caractérisent les espaces économiques à l'instar de l'Algérie. L'espace national se subdivise en plusieurs catégories géographiques et notamment les montagnes de la haute Kabylie, une zone rurale assez dense où subsiste un mode de vie particulier partagé entre ruralité et urbanité.

L'IS, semble à première vue décrire un processus de progrès social suggérant une mutation dans le mode de vie conduisant à une augmentation du bien-être général. Néanmoins, dans la wilaya de Tizi-Ouzou⁵⁶ on assiste toujours à un maintien de l'ossature villageoise accompagnée d'une augmentation ostensible du niveau de vie, loin de la rudesse d'antan.

La persistance de ce mode de vie ancestral, dénote à contre-courant une course à l'urbanisation voire à la métropolisation. Cette abstraction urbaine universalisée par différents modèles de ville, à l'instar de la ville fonctionnelle ou la smart city, perd de son importance au regard de la structure spatiale de la haute Kabylie. Cette dernière, composée entre autres, d'une armature villageoise autour de petits centres urbains.

L'étude de cette forme spatiale spécifique, évoque une harmonie épistémique, entre une histoire fondée sur la solidarité et l'entraide, un mode de vie traditionnel au gré des productions agricoles de petites tailles. Ainsi qu'une redistribution suivant une allocation de ressources égalitaire selon la dotation en facteur de production qui est assez rudimentaire, ce qui permet par ailleurs, une cohésion sociale du groupe ethnique, réaffirmant par ailleurs le lien entre l'organisation spatiale et sociétale.

2. Objectif de la recherche

Par cette communication nous visons à souligner le lien entre l'IS comme concept polysémique ouvrant sur une multitude de pratiques, incluant tradition et modernité, notamment

⁵⁶ Notre étude porte sur la wilaya de Tizi-Ouzou qui est l'équivalent d'un département en France ou une région au Québec. Les wilayas en Algérie représentent l'échelon territorial par excellence et sont composées de collectivités territoriales appelées (communes).

l'organisation spatiale d'une zone montagneuse partagée entre une urbanisation galopante et un espace rural non négligeable au vu de sa superficie et de sa densité humaine.

L'incorporation du fait urbain en tant que variable exogène a plongé cette région dans une série de recompositions territoriales aussi bien dans l'organisation sociétale que dans la séparation géographique des entités urbaines et rurales. La question que nous nous posons ici réside dans le fait que l'IS puisse trouver place parmi des manifestations du développement territorial au niveau d'un espace montagneux. La prise en compte des effets exogène et endogène nous renvoie implicitement à cette distinction entre la relation ambiguë qui existe entre le rural et l'urbain au sein du système territorial (Coppin,2002) que renferme la montagne du Djurdjura.

En suivant un schéma d'organisation de l'espace à travers les différentes réalisations territoriales dans la wilaya de Tizi-Ouzou, nous prenons comme cas pratique les fêtes et les festivals réalisés durant l'année. L'intention consiste à promouvoir la culture locale à travers notamment la mise en avant des ressources spécifiques propres aux différents villages, dans le but implicite de propulser l'économie locale rurale à un niveau plus productif et de sortir du rôle de simple village dortoir, refuge d'une économie qu'on pourrait qualifier de léthargique.

En deuxième lieu nous ambitionnons d'analyser la résilience des territoires ruraux de la wilaya de Tizi-Ouzou sous le prisme de l'IS sous la forme de savoir-faire locaux.

Les villages étudiés furent recensés sur la base de leur dynamisme socioculturel via la réalisation de fêtes et de festivals visant à cette promotion. L'analyse sous le prisme du territoire déteint sur une conception systémique du territoire en question dans la tentative de compréhension des relations régissant la montagne et les territoires ruraux, et dans la mise en place de cette forme d'expression volontariste incluant plusieurs acteurs territoriaux, d'où une forme de gouvernance participative qui place les villages dans une posture de progrès social et de rupture plus ou moins assumé avec l'existant. Comme le montre Besançon (2015).

Le premier écueil méthodologique pour ce type de travail réside dans l'identification d'une approche à même de concilier l'innovation et le substrat spatial à l'origine de celle-ci. Pour cela, nous avons ciblé pour le cas de Tizi-Ouzou où il est constaté une certaine pérennité des peuplements de montagne en particulier dans les zones rurales.

Notre approche consiste à mettre en place le rapport régissant les dynamiques territoriales au niveau rural avec l'organisation sociéto-spatiale dans la quête de nouveaux procédés en réponse en besoin sociétaux exprimés par les territoires ruraux de la wilaya de Tizi-Ouzou, sous une approche géographique.

Nous prendrons comme postulat de départ l'idée d'une transition urbaine engagée mais non encore achevée. Ainsi que la relation entre le rural dominant par son arrière-pays et des micro-villes de montagne représentant par ailleurs l'antithèse du rural.

3. Cadre conceptuel

S'insérant dans le courant de l'IS qui est en vigueur depuis presque une vingtaine d'années, ou les recherches prennent de multiples directions. Les différents collectifs scientifiques relatifs à l'IS, tel le CRISES au Québec travaillent sur plusieurs aspects de l'IS, en intégrant le plus possible les deux franges dominantes soient l'entrepreneuriat social et les politiques publiques d'aide à l'innovation (Bouchard, 2011). En marge de ces deux grands courants on trouve une autre forme plus territorialisée de l'IS d'avantage centrée sur les sociétés et moins sur l'appareil productif localisé au sein d'un territoire en difficulté. Une forme plus répandue aux pays du sud, ou l'impératif de développement est plus accru du fait des manques liés à la répartition des services publics.

4. Quel type d'innovation sociale ?

Parmi les nombreuses définitions de l'IS qui existent, nous nous sommes positionnés sur celle de Bouchard (2011, P.6) préconisant l'IS comme : « *une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles* ». La définition retenue nous renseigne sur la volonté exprimée par les sociétés de rompre avec un paradigme défini et d'enclencher un cycle d'innovation qui leur permettrait d'aspirer à une augmentation générale du bien-être individuel et collectif. Pour ce qui est de notre cas d'étude en l'occurrence la wilaya de Tizi-Ouzou, le processus étudié s'avère peu commun en relation direct avec l'économie solidaire et le développement des territoires. La mise en valeur des territoires à travers les fêtes et festivals donnent l'occasion à des territoires enclavés d'affirmer leur identité ainsi que leur unicité, exprime implicitement une volonté de progrès et de changement social. Les effets culturels liés à ce type d'innovation suggèrent un changement des pratiques et des représentations (Besançon, 2015). Le fait de parler d'événementiel en milieu rural n'est pas une IS en soi, par contre les bouleversements liés à ce type d'initiatives locales avec les mutations sociétales qu'on lui connaît notamment dans la gouvernance et les impacts de visibilité peuvent engendrer une série d'innovations déterminantes pour le territoire rural. Dans une approche purement institutionnaliste, nous ferons en sorte d'analyser le processus de mise en œuvre ainsi que le contexte socio-spatiale des événements étudiés.

D'un point de vue purement théorique, nous pouvons dire que l'approche institutionnaliste conçoit l'innovation sociale comme système territorialisée et levier de transformation citoyenne et sociale (UNIPSO,2008) une vision défendue par le (CRISES) avec une vision transformationniste qui ouvre de nouveaux horizons aux territoires ainsi qu'à l'émergence de nouveaux paradigmes.

5. L'IS dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Le processus étudié, c'est-à-dire l'organisation de fêtes et festivals locaux, n'entraîne pas directement une situation où nous étudierons un type précis d'innovation sociale propre à un territoire en particulier, que ce soit dans son impact socioculturelle et socioéconomique, mais beaucoup plus dans l'étude d'un processus visant à une refondation du système de valeurs et représentation d'une culture séculaire et ancrée. incluant une structure économique pas assez

ouverte et faiblement tournée vers l'extérieur, un esprit entrepreneurial en création (Joyal, Rouane,2011).

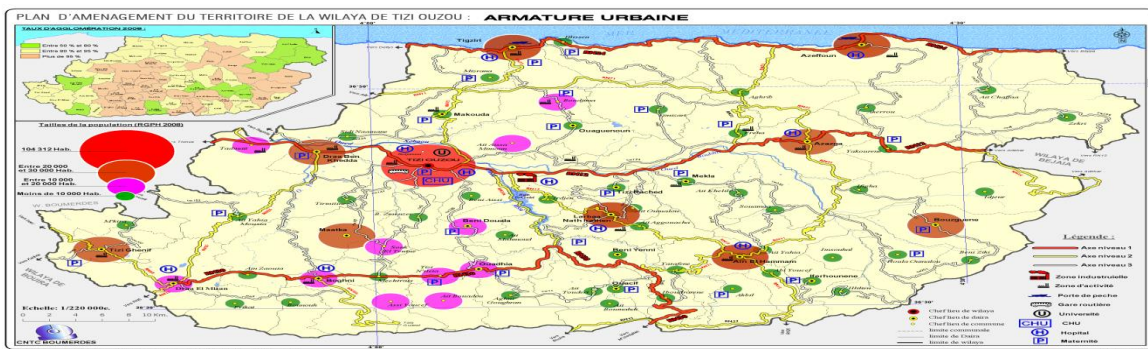
6. Contexte régional de réalisation de l'étude

On observe une transition lente vers l'urbanité, cela est illustré par la persistance d'un réseau de village niché en montagne. Ce qui n'exclut pas la présence de certains centres urbains clairsemés au sein du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, avec notamment des villes moyennes à l'arrière-pays dominant. Cette configuration spatiale est loin d'imposer un état absolu d'une transition impossible. Sous l'égide de cette mutation spatiale s'accompagne aussi une transition d'une économie traditionnelle à l'économie de marché (Doumane,2011).

Un autre fait à souligner réside dans la présence d'initiatives locales foisonnantes à travers plusieurs formes telles la gestion participative des déchets, l'organisation de la société entre modernité et tradition, les actions locales à visée sociale et environnementale).

La carte suivante démontre les grandes concentrations humaines au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous y verrons les différentes localisations des unités urbaines au niveau de la wilaya, afin d'y admettre l'urbanisation diffuse du territoire étudié.

Figure 1 : Répartition spatiale de la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : Patw⁵⁷ Tizi-Ouzou.

Nous remarquons d'emblée la répartition spatiale désarticulée des unités urbaines de Tizi-Ouzou entre métropole régionale à l'instar de Tizi-Ouzou ville⁵⁸ et les autres petits centres urbains entourant la métropole régionale. Cependant, au-delà de cette répartition presque hiérarchique suivant approximativement le modèle de hiérarchie urbaine d'Auguste Losh⁵⁹.

Un autre fait mérite d'être souligné en tant que particularité du fait territorial en montagne de haute Kabylie, est la densité des populations dans les zones rurales avoisinant parfois des seuils rappelant quelques densités de zones de plaines urbanisées en occident. Le tableau suivant rend

⁵⁷ Plan d'aménagement territorial de la wilaya de Tizi-Ouzou.

⁵⁸ L'agglomération chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou.

⁵⁹ Cette affirmation vient du fait de la taille des petites unités urbaines et leur organisation autour du grand centre urbain de Tizi-Ouzou.

compte de cette caractéristique relative aux densités humaines au sein des zones de montagnes étudiées :

Tableau 1 : Présentation des localités étudiées selon leurs particularités démographiques

| Communes | Population | Densité (hab/Km2) |
|---------------------|------------|-------------------|
| Abi-Youcef | 7 848 | 465 |
| Bouzéguène | 24 801 | 371 |
| Ouadiah | 16 089 | 490 |
| Ait-Yahia | 14 730 | 281 |
| Ait-Khellili | 11 862 | 483 |
| Larbaa nath irathen | 29 969 | 763 |

Source : synthèse des auteurs à partir des données de l'annuaire statistique de Tizi-Ouzou (Année 2018).

Il faut préciser que le choix des localités retenues (Communes⁶⁰) a été fait sur la base d'un dynamisme recensé en termes d'événements réalisés dans la promotion locale en milieu rural. Nous y reviendrons plus dans la section méthodologique suivante afin d'éclaircir les points d'ombres de notre démarche.

7. Méthodologie

La réalisation de ce présent travail a suivi un cycle de travaux portant sur l'innovation sociale et l'économie de montagne. En effet, pendant la réalisation de notre thèse de doctorat en collaboration avec mon directeur de thèse André Joyal, et ce depuis novembre 2017⁶¹ et quelques articles et communications sur la question des dynamiques en zone de montagne incluant transition spatiale du rural à l'urbain et l'analyse des initiatives locales sous le prisme des dynamiques territoriales. Il est logique de voir l'extension de nos questionnements vers une telle question relatant les rapports qu'il peut exister entre les esquisses d'une innovation sociale en milieu rural et l'organisation spatiale particulière de la wilaya de Tizi-Ouzou. Pour notre démarche méthodologique nous avons privilégié une approche purement qualitative afin de sonder les forces et faiblesses du système territorial que représente le territoire de Tizi-Ouzou et d'en déduire par la suite le lien entre la répartition spatiale et l'aptitude des sous-territoires étudiés à amorcer une dynamique recourant à l'innovation sociale.

La première étape fut de déblayer le terrain suite à la polysémie que présente l'innovation territoriale. Pour cela, nous avons mobilisé une littérature portant sur les différents types d'innovation sociale en milieu rural ainsi que les approches géographiques et institutionnaliste reliée à la question de l'innovation. L'articulation de cette revue de littérature avec des concepts

⁶⁰ Echelon territorial de base dans la nomenclature territoriale algérienne, selon le dernier découpage administratif de 1984.

⁶¹ Thèse en cours de réalisation à l'Université de Tizi-Ouzou, dirigé par Agharmiou Naima et André Joyal.

clés telles que les différentes proximités en milieu rural ainsi que le capital social et la gouvernance territoriales nous ont aidé à baliser notre méthode d’approche ainsi qu’à mieux comprendre les effets de l’innovation sociale sur la ruralité en Kabylie. Le rapprochement théorique peut sembler toutefois inopportun du fait que la littérature en vigueur traite beaucoup des innovations surtout au sein des pays occidentaux. Pour ce faire et dans un souci d’adaptation épistémologique nous avons décidé d’appliquer certains des outils d’analyse des innovations sociales pour notre cas d’étude, mais tout en gardant un certain recul dans la déduction de nos résultats afin de ne pas tomber dans le piège de l’extrapolation facile non contextualisée. C’est dans ce sens qu’un complément d’information plus empirique s’est imposé à notre recherche. Pour cela, notre immersion au sein de notre terrain nous a permis certaines facilités dans l’observation du processus des initiatives locales, à travers notamment une observation participante lors de certains festivals et fêtes (le festival Racont’art notamment lors des deux dernières éditions) où nous avons pu réaliser une série d’entrevues avec certains organisateurs issus pour tous des délégations villageoises s’occupant de l’organisation et de la logistique. Ces différents compléments d’information suivis d’une observation sur une certaine durée de trois ans notamment de 2017 à 2020 nous a permis de faire ressortir quelques résultats dans le processus sensé a priori de débiter par la réalisation d’initiatives locales puis par le lancement d’autres innovations locales à un niveau plus micro c’est-à-dire dans le lancement d’entreprises sociales collectives ou une forme d’entrepreneuriat social au sein de la communauté villageoise.

Nos déplacements nous ont permis aussi de sonder en le rapport qu’entretiennent les initiateurs de ces événements locaux avec leur entité spatiale d’origine et ainsi de voir le lien avec l’espace et notamment la montagne. Sur les 67 communes que compte Tizi-Ouzou, 54 sont classées comme commune de montagne et notamment celles enquêtées, voir tableau numéro 1 et le tableau numéro 2 pour les festivals et fêtes.

Tableau 2 : les communes étudiées selon les fêtes et autres festivals recensés

| Communes | Fêtes | Type de promotion | Enjeu territorial |
|---|------------------------|--------------------------------|---|
| Abi-Youcef (Village tifferdoud) | Racont’art | Culture locale | Festival international, promotion, visibilité effets d’entraînements, image de marque |
| Bouzeguène (Les villages d’Ihitoussène et Shael) | Fête de la forge | Savoir-faire local | Promotion locale, |
| | Fête de la figue | Promotion produit de terroir | Diffusion d’une culture entrepreneuriale |
| Ouadiah | Fête de la robe Kabyle | Savoir-faire et culture locale | Réminiscence d’un savoir-faire séculaire |
| Ait-Yahia (Village Ait Hichem) | Fête du tapis | Savoir-faire et culture locale | Réminiscence d’un savoir-faire séculaire |

| | | | |
|---------------------|----------------------|------------------------------|--|
| Ait Khellili | Festival de Potterie | Savoir-faire local | Réminiscence d'un savoir-faire séculaire et essai d'articulation avec d'autres |
| Larbaa-nath irathen | Fête de la cerise | Promotion produit de terroir | Lancement de filière agricole |

Source : réalisation des auteurs via les données de la direction de la culture de Tizi-Ouzou.

La mise en avant d'une ressource, savoir-faire ou produit local s'avère le point commun entre les différentes manifestations recensées.

8. Résultats et discussions

L'innovation sociale peut être considérée comme digue et rempart du maintien d'une culture rurale ancestrale, avec la promotion du local ainsi que du culturel ayant traits aux savoirs-faires locaux issus du des territoires ruraux de Tizi-Ouzou.

Cependant, ce procédé d'innovation sociale communautaire que nous pouvons qualifier d'innovation de rupture (Fontan *et al.*, 2013) avec le modèle socio-économique vécu, prône la pérennité du groupe, sans rompre avec la finalité qui est la cohésion du groupe sociale rural. Ce qui peut sembler antinomique en premier lieu, mais l'innovation sociale dans ce cas précis joue plus sur le front des usages quotidiens que sur l'impact d'un changement brusque de vie de société.

Dans la continuité de ce résultat, et du point de vue de la répartition spatiale, l'innovation sociale en milieu rural joue le rôle d'équilibre spatial nécessaire à une urbanisation adéquate.

Dans ce type d'innovation, on se rapporte au développement sociétal. Pour confirmer une certaine tendance en porte à faux avec ce qui est communément admis, car l'urbanisation générale de la wilaya de Tizi-Ouzou n'est pas la fin de ces initiatives mais bien au contraire, c'est à dire la préservation d'un milieu rural en cohérence avec les aspirations des communautés qui y habitent sans pour autant se lancer dans une stratégie d'attractivité non contrôlée afin d'attirer des éléments exogènes susceptibles d'altérer l'équilibre socio-spatiale des communautés villageoises.

L'innovation sociale événementielle de Tizi-Ouzou redonne ses lettres de noblesses aux milieux ruraux et leur confère une image de marque ô combien importante dans un contexte de concurrence mondiale des territoires. Dans ce contexte bien précis l'amorce d'une dynamique territoriale suivra de fait le modèle de promotion encouragé par Pecqueur (2006) dans l'esquive de l'avantage comparatif et dans une politique d'avantage différenciatif pour les petits producteurs locaux qui ambitionnent d'intégrer leurs produits de terroir sur le marché, tout en évitant les gains de productivité de la concurrence mondialisée. On assiste à une réorientation des flux vers l'intérieur des villages dans le souhait de créer une économie de type présentiel en contradiction avec les économies résidentielles comme le signalent Davezies et Talandier (2014).

L'aspect durable de ces manifestations rurales mérite d'être souligné, à travers la volonté des participants de voir leur manifestation prendre en compte les aspects du développement durable. Il faut aussi noter, par ailleurs, qu'à travers nos différentes discussions que l'aspect le plus important du développement durable pour les différents instigateurs réside dans la sphère sociale et environnementale. On voit que les villages en question accompagnent leur démarche d'une forme d'IS environnementale à travers la gestion participative des déchets ménagers.

9. Conclusion

Pour conclure nous pouvons dire que la mise en place d'un écosystème favorisant l'éclosion d'un environnement apte pour l'innovation sociale se nourrit de plusieurs variables en même temps. Le contexte spatiotemporel s'avère difficilement écartable dans le cas d'une approche institutionnaliste que nous favorisons. Le milieu physique influe sur le développement de la vie en société en Kabylie, sans rentrer dans une forme de déterminisme, mais la transition du rural à l'urbain malgré les hautes densités humaines au sein des milieux ruraux est due principalement au fait montagnard de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce qui explique en partie l'organisation sociétale en villages composés eux même de lignages de familles faisant ainsi référence à une organisation horizontale en segments.

Chemin faisant, imputé toute la paternité de la non transition urbaine ainsi que la pérennité des milieux ruraux à l'espace physique montagneux serait une erreur du fait de la présence d'autres facteurs influents. Mais pour notre cas d'étude dans le sens ou l'innovation sociale à travers l'événementiel en milieu rural met en avant les dessous d'une culture via son savoir-faire ainsi que ses modes de production, le rapprochement est faisable dans le sens ou ces manifestations culturelles témoignent d'une solution à un besoin sociale affirmé par la communauté locale.

Bibliographie

- Besançon, E. (2015). La diffusion de l'innovation sociale, un processus de changement multiforme. *Sociologies pratiques*, (2), 31-40.
- Coppin, O. (2002). « Le milieu innovateur : une approche par le système » *Innovations*, (2), 29-50.
- Davezies, L., et Talandier, M. (2014). « L'émergence des systèmes productivo-résidentiels. Territoires productifs-territoires résidentiels : quelles interactions ? » (no 19, pp. 136). La documentation française.
- De Muro, P., Hamdouch, A., Cameron, S., & Moulaert, F. (2007). « Organisations de la société civile, innovation sociale et gouvernance de la lutte contre la pauvreté dans le Tiers-Monde », *Mondes en développement*, (3), 25-42.
- Fontan, J. M., Longtin, D., & René, J. F. (2013). « La recherche participative à l'aune de la mobilisation citoyenne : une innovation sociale de rupture ou de continuité ? », *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 125-140.
- Moulaert F. (2002). *Globalisation and Integrated Area Development in European Cities*, Oxford, Oxford University Press.
- Mumford, M. D. (2002). « Social Innovation: Ten Cases from Benjamin Franklin » *Creativity Research Journal*, 14 (2), 253-266.
- Joyal, A et Rouane R (2011). « Le défi de l'entrepreneuriat en contexte difficile : le cas de la Kabylie non métropolitaine », *Revue des sciences commerciales et de gestion*, no 7, 135-156.

Pecqueur, B. (2006). « Le tournant territorial de l'économie globale ». *Espaces et sociétés*, (1), 17-32.

Tremblay, P. A. (2016). « Innovation sociale en milieu rural : l'exemple de Saint-Camille », (Québec). *Géoregards, Revue neuchâteloise de géographie*, (9), 11-25.

Valette, E. (2003). *Pour une approche géographique de l'innovation sociale. L'exemple des territoires ruraux périurbains de la garrigue nord-montpelliéraine* (Doctoral dissertation, Université Paris-Diderot-Paris VII).

L'innovation sociale et les nouveaux modèles d'action en développement territorial (résumé)

Juan-Luis Klein, UQAM

Dans cette communication, nous aborderons la nécessité de mettre en œuvre de nouveaux modèles d'action en développement territorial afin d'impulser des mouvements ascendants de transformation sociétale et écologique. Nous verrons que ce qui apparaît crucial pour le développement des communautés locales c'est le développement chez les acteurs et les citoyens de capacités d'apprentissage collectif et de réflexion collective. Ce sont ces capacités qui permettent aux acteurs de ne pas se contenter de réagir face aux problèmes, mais de les anticiper; de bien identifier les défis et de mettre en place des innovations sociales permettant d'infléchir les facteurs qui bloquent la construction du bien-être collectif. Nous nous appuyerons sur le concept d'innovation socioterritoriale, lequel fait référence à de nouveaux arrangements organisationnels et institutionnels issus d'initiatives lancées dans le but de modifier les rapports sociaux et de proposer des orientations de développement axées sur les milieux de vie. Ainsi, étudier l'innovation sociale implique l'analyse des processus qui mobilisent des ressources tangibles et intangibles des territoires dans le cadre de logiques et de stratégies de mise en relation tant des individus à la collectivité que des collectivités entre elles. Cela implique des transformations sociales permettant aux citoyens de réorienter le développement de leur territoire dans une perspective interscalaire, du local au global.

L'espace-test agricole, espace de coworking ou fablab pour repenser les liens entre développement territorial et agriculture

Pierre-Mathieu Le Bel, CREFAD Auvergne

1. Introduction

Les petits producteurs du monde agricole sont aux prises avec des défis économiques qui rendent difficile le renouvellement des actifs agricoles dans des territoires qui se trouvent souvent en contexte de déclin démographique. Ironiquement, les régions rurales, dont l'image stéréotype est celle d'un territoire nourricier, se voient incapables d'assurer, par exemple, une production maraîchère alors que les pouvoirs publics français souhaitent développer les filières courtes et l'approvisionnement local d'une transition écologique souhaitée. Il est de plus en plus difficile pour les personnes ne provenant pas du milieu agricole de s'installer comme agriculteur, notamment parce que les investissements nécessaires sont trop importants face aux risques encourus (Martin, 2016).

L'espace-test agricole (ETA) est un dispositif récent qui cherche à répondre à cette dernière problématique et est l'objet de peu de contributions scientifiques. Il permet à une personne souvent non issue du milieu agricole de tester un projet professionnel en conditions réelles et réversibles tout en réduisant les risques associés à l'acquisition de foncier notamment (Cavalier, 2013). Cette communication vise à appréhender le test d'activité agricole comme tiers lieux de coworking. Elle propose qu'en y appliquant ainsi le cadre conceptuel associé aux tiers-lieux de coworking, cela ouvre des opportunités de nature opérationnelle et théorique pour les acteurs du développement territorial rural, tout comme pour la recherche sur les tiers lieux.

Ce travail s'inscrit dans une démarche de recherche-action auprès de porteurs de projet, d'associations et de collectivités territoriales. Il montre que les différentes composantes de l'ETA rassemblent des acteurs variés à la manière des espaces de coworking ou des fablab. Les opportunités de rencontres permettent la construction de communs et le développement du capital social, qui à leur tour peuvent être instrumentalisés par les acteurs territoriaux, particulièrement au sein des politiques publiques associées à la transition écologique. Ce texte cherche à faire sortir la théorie des tiers-lieux du domaine du numérique et de montrer que l'ETA constitue davantage qu'un appui à l'installation. Le caractère transversal de la question alimentaire en fait un dispositif intégrateur, un ensemble de relations sociospatiales qui s'inscrivent dans la durée et peuvent servir de ressources au développement territorial rural à travers les communs constitués par l'ETA, en appuyant la mise en réseau des acteurs privé, public et associatif et en intégrant la participation citoyenne aux initiatives de ces trois types d'acteurs (Le Bel et Pizette, 2020).

2. L'espace-test agricole

Le test d'activité permet à une personne de tester un projet professionnel en conditions réelles et réversibles tout en réduisant les risques associés à l'acquisition, notamment de foncier. La durée du test varie. Dans le cas du test agricole, il oscille généralement entre 1 et 3 ans. Dans

l'espace-test convergent quatre fonctions autour d'un porteur de projet ou testeur. La fonction couveuse met à disposition un cadre juridique où le testeur s'inscrit, par exemple par un contrat d'appui au projet d'entreprise. Il y reçoit de l'aide comptable et des conseils juridiques. Il permet au testeur d'exercer légalement des activités de production et de vente en évitant d'avoir recours au marché informel. La fonction pépinière donne accès à des moyens de production. Cela prend le plus souvent la forme d'accès à du foncier. Les cas de figures les plus fréquents sont de deux ordres. Il y a celui où un agriculteur ou une agricultrice approchant la retraite cherche à transmettre son activité dans des secteurs géographiques moins attractifs ou qui a le souci de conserver certaines caractéristiques de son exploitation (taille modeste, activité bio, nature de l'activité, etc). Le second cas est celui où une collectivité territoriale cherche à conserver ou développer une activité agricole sur son territoire en mettant à dispositions des terres dont elle a la propriété. Outre le foncier, la fonction pépinière peut voir les mêmes acteurs mettre à disposition des bâtiments, du matériel agricole, ou encore un cheptel. La troisième fonction correspond à un accompagnement technique, mais surtout humain, visant l'acquisition graduelle des compétences requises par le projet agricole du testeur. Cela va des connaissances techniques jusqu'au partage et à l'analyse de savoir-être, par exemple sur la gestion du travail en solitaire ou en association et sur l'entraide entre agriculteurs. La quatrième fonction, celle de l'animation, concerne la coordination et la mise en cohérence des trois fonctions précédentes autour du testeur et de son projet. Ces différentes composantes du test sont le fait de plusieurs structures et les agencements sont extrêmement variables. Tantôt une association fait l'animation et/ou l'accompagnement. Tantôt un maraîcher fait à la fois pépinière et accompagnement. Parfois une commune fera pépinière et couveuse. Dans un cas comme dans l'autre, les testeurs n'ont que très peu d'investissement à apporter pour se tester. Cet apport varie en fonction de chaque ETA, de rien du tout à un forfait annuel, voire un capital de départ.

Le rassemblement des quatre fonctions et les configurations d'acteurs qu'elles sous-tendent est ce que l'on appelle l'espace-test. Ce dernier se déroule sur un lieu pouvant adopter différentes formes, dépendantes de la structure de l'espace-test et du type de test (maraîchage, élevage, apiculture, plantes aromatiques...). Le lieu-test peut être permanent – lorsque le terrain aura vocation à rester en test en voyant se succéder les porteurs de projet – ou provisoire s'il est décidé que le testeur s'y installera définitivement au terme de la période d'essai. Un ETA peut aussi comprendre plusieurs lieux-tests, il sera alors et dit « en archipel ». Un territoire pourra ainsi accueillir 3, 4, 5 lieux-tests.

Si l'espace test est constitué de l'ensemble des fonctions, que le *lieu-test* correspond au site d'activité, ajoutons qu'un ETA s'inscrit dans un *milieu-test*. Les acteurs du test évoqués plus haut n'exercent pas le même degré de contrôle sur le milieu-test que sur le lieu-test. Par milieu-test, on comprendra le contexte géographique, culturel, politique, dans lequel lieu et espace-test s'inscrivent. Il peut être urbain ou rural, le voisinage peut être plus ou moins au fait du projet, en être carrément l'instigateur ou au contraire certains riverains peuvent y être opposés. Ainsi, du fait de son fonctionnement, de son territoire et des partenaires prenant part au projet, chaque structure créée est unique.

3. L'ETA comme tiers-lieux

Les tiers-lieux sont des lieux qui ne sont ni domiciles ni lieux de travail et où l'on procède à une mise en commun libre et volontaire qui facilite la création durable d'actifs relationnels (Oldenburg, 1989 ; Scaillerez et Tremblay, 2017). Les espaces de coworking et les fablab sont des types de tiers-lieux pensés autour du partage d'espaces et d'outils pour des travailleurs. Ils s'inscrivent dans un monde du travail qui valorise la flexibilisation et la figure de l'entrepreneur comme individu créatif, innovant. Plusieurs travaux se sont appliqués à montrer l'effet de ces espaces sur le développement territorial ainsi que leur essaimage des métropoles vers les villes moyennes ou les espaces périurbains (Liefoghe, 2019 ; Ross, 2018), voire ruraux (Besson, 2017 ; Fasshauer et Zadra-Veil, 2020). Cependant, la recherche a largement privilégié les hautes technologies dans son approche du coworking, et jamais le domaine agricole, alors que ce domaine d'activité est concerné par la théorie de tiers-lieux puisqu'il peut participer des mêmes logiques d'accès aux communs de la rencontre et du partage.

Les définitions du tiers-lieu abondent et sont très proches sans pour autant être absolument équivalentes ni très précises. Par exemple : « Un tiers-lieu est une place, le plus souvent urbaine, qui n'est ni tout à fait un domicile, ni totalement un lieu de travail. Cette place doit favoriser la formation du capital social individuel et la production d'un actif relationnel » (Suire, 2013 : 1).

Bien vite ont vu le jour des problèmes conceptuels et opérationnels associés, dans un premier temps, au caractère très inclusif de ce type de définition puis, dans un second temps au succès d'une grande variété de labels qui lui ont été petit à petit associés. En effet, dès que des cafés ou des aéroports sont équipés en réseau WIFI, ils peuvent être considérés comme des tiers-lieux. C'est alors leur inscription dans l'économie collaborative qui les distinguera des autres lieux connectés : « Pour qu'un tiers-lieu soit reconnu comme tel, il faut que le savoir ou la fabrication qui en résulte et qui émane des échanges entre les habitués du lieu subsiste même après la fin de la collaboration, voire même après la fermeture du lieu et la fin des rencontres entre les acteurs » (Scaillerez et Tremblay, 2017 : 2). Ainsi, en principe, la mise en relation s'inscrit au cœur des tiers-lieux qui incarnent de la sorte de nouvelles formes d'espaces publics où on produit du bien commun.

Oldenburg conçoit le tiers-lieu comme un espace dont la première fonction est de servir d'unificateur de la population d'un quartier à travers l'interconnaissance qu'il rend possible. Selon lui, le tiers-lieu fonctionne comme lieu d'intégration ou d'inclusion des nouveaux arrivants, des jeunes et des personnes âgées. En rassemblant, il permet à ses usagers de faire le tri parmi les possibles et ainsi tisser des alliances en tout genre menant à d'autres formes d'actions. Le tiers-lieu comme dispositif facilite la surveillance, l'entretien et l'animation de l'espace public par leurs gestionnaires (les tenanciers de café, par exemple). C'est un lieu neutre, accessible au public sans distinction formelle de statut. La principale activité y est la conversation avec accent mis sur le style inclusif et décontracté plus que sur la profondeur. C'est un lieu neutre de débats politiques et intellectuels où le désaccord idéologique est moins important que la capacité à alimenter le groupe. Cela constitue, toujours selon Oldenburg, un élément essentiel d'une cité idéale. Dans un contexte de diminution ou de disparition de la vie informelle publique, le tiers-lieu rend

également accessible à travers des horaires d'ouvertures étendus, un espace où se détendre et se divertir sans avoir à monter dans une voiture.

Depuis, la notion de tiers-lieux s'est vu agrémentée de nombreuses classifications permettant d'en identifier différentes variations : on parle de *coworking* lorsqu'il s'agit de partage d'espace, de *living lab* dans le cas de réflexion partagée et de *fablab* lorsque la mise en commun tourne autour d'outils, particulièrement les outils numériques. Concept développé au MIT au début des années 2000, les *fablabs* sont inspirés des *makerspace* et des *hacklab*, de facture plus informelle, les premiers se rapprochant de la mécanique et les seconds mettant davantage l'accent sur le domaine numérique. Bien qu'on puisse constater une transformation du concept initial en passant d'un lieu centré sur l'accompagnement libre à des lieux investis d'une fonction de production, on peut reconnaître une ambition partagée de permettre la multifonctionnalité et d'aborder l'individu dans toute sa transversalité en laissant de l'espace, littéralement, aux passages possibles entre la production, la collaboration, le partage, le divertissement, la discussion et l'accompagnement.

Lorsqu'Oldenburg écrivait sur les tiers-lieux, il pensait aux cafés, aux bibliothèques publiques, à certains bars, voire certaines librairies ou encore salons de coiffure qui permettent ce type de rassemblement. Il est clair que l'ETA ne correspond pas à ce modèle. D'abord parce que la spécialisation autour d'un domaine d'activité induit mécaniquement une sélection à l'accès : il n'est pas ouvert à tous. Ensuite, parce que la vocation productive et ses objectifs d'accompagnement d'activité professionnelle le font sortir du cadre « ni travail, ni famille ». Si l'on souhaite faire le rapprochement entre ETA et tiers-lieu, il faut davantage penser à l'espace de *coworking* ou au *hackerspace* que Ferchaud définit de la façon suivante :

« une organisation ouverte, qui rassemble des personnes désireuses de mener à bien des projets de fabrication de nature multiple ; un lieu physiquement situé où des individus partagent et utilisent des ressources ; une association à but non lucratif gérée collectivement. Le hackerspace représente enfin un vecteur de promotion et d'application de valeurs telles que la libre coopération, le refus de la hiérarchie, la liberté d'échange de l'information et de connaissances, le rejet de la discrimination, la conviction que les techniques ont des potentiels à valeur émancipatrice, ou encore, l'importance conférée à la *do-ocratie* (pouvoir de faire) » (Ferchaud, 2019 : 173-174).

Bien que Ferchaud écrive sur un lieu physiquement situé, ce qui nous obligerait à choisir le *lieu-test* plutôt que l'*espace-test*, cela correspond assez bien à ce qu'on peut constater du test d'activité. ETA et hackerspace permettent, l'appropriation et de détournement de dispositif (de financement, d'accès au foncier, d'accès au savoir-faire...) pour les testeurs, mais également pour les partenaires de l'ETA qui à travers leurs activités d'accompagnement, d'animation, de couveuse, usent de cet outil pour atteindre leurs propres objectifs. Ils le font en adaptant au fur et à mesure leurs stratégies aux contextes et en bénéficiant, comme le testeur, de la « conversation » qui y a cours. Car si le testeur se trouve bien au centre de l'ETA, les actions de chacun autour de lui s'inscrivent elles aussi dans des stratégies plus vastes. Pour les associations qui accompagnent cela peut être la lutte contre l'agro-industrie, pour les citoyens qui épaulent cela peut être le développement d'une agriculture de proximité, pour les communes cela peut

être l'approvisionnement de la cantine scolaire, pour l'agriculteur ou l'agricultrice proche de la retraite cela peut être de voir son travail de plusieurs décennies être pérennisé, tout en se transformant dans le respect de ses valeurs. Chacun verra, à travers les échanges dans le tiers-lieu, ses manières de faire, ses attentes et ses objectifs être transformés par le contact et le travail en commun.

En adoptant cette perspective, le lieu-test n'est plus conçu comme un site mis à disposition du testeur seul, mais comme un commun servant de ressource aux projets de tous. Il est le cadre d'une conversation au sens propre et figuré. Les partenaires du test « entrent » à l'espace-test d'une certaine manière comme on entre et sort des tiers lieux d'Oldenburg. Ils n'y sont pas attachés de façon pérenne ; ils y arrivent lorsque le test paraît faire sens pour la poursuite de leurs missions associatives, de leurs projets, et en sortent pour toutes sortes de raisons (divergences de points de vue, mais aussi, et souvent, évolution des stratégies). Ainsi lorsqu'on parle de tiers-lieu associatif on pourra comprendre deux choses : un tiers-lieu dont l'animation/la gestion est assumée par une ou plusieurs associations et/ou un tiers-lieu dont les usagers sont des associations.

L'ETA trouve aussi une proximité avec ces nouveaux tiers-lieux étant donné la spécialisation de son domaine d'activité. Tous n'y font pas la même chose mais tous orbitent autour du monde agricole. Le rôle de leurs animateurs tire sa source de leur capital social (Bourdieu, 1980) et devient similaire à ceux des *knowledge brokers* ou courtiers de savoir décrit par Meyer (2010) dont la contribution consiste moins à la maîtrise d'une connaissance qu'à leur capacité de faire pivot entre les détenteurs de savoir. La relative homogénéité des champs d'action ferme de facto l'ETA-Tiers-lieu à un certain nombre d'individus, mais rend cependant plus faciles les échanges et la construction de projets partagés pour ceux qui y accèdent de la même manière que certains tiers-lieux numériques peuvent être très difficiles d'accès pour les amateurs (Ferchaud, 2019).

La fonction pépinière, tout comme le tiers-lieu répondant à un besoin d'accès à du matériel ou du foncier, permet littéralement aux projets personnels ou professionnels de leurs usagers d'*avoir lieu*. Les lieux-test offrent un espace à l'idée puis à l'action. Ils ne sont pas suffisants pour permettre de mener à terme un projet, mais tout projet nécessitera, à un moment où un autre, un lieu. En permettant l'accès au sol, le test d'activité peut ainsi s'inscrire dans une lutte pour l'égalité qui passe par une logique de prêt de foncier et d'outils sans compensation (ou avec des compensations si modiques qu'elles faussent les jeux du marché). Il y a recherche d'égalité, qui plus est, dans les rapports pédagogiques horizontaux construits entre accompagnants et porteurs de projets sur la base de permettre l'essai-erreur. Les porteurs de projet ne reçoivent pas de note ; c'est à eux seul d'évaluer leurs actions et leur projet, et de décider de leur installation au terme du test.

Si on pense à l'évolution récente du label « tiers-lieux », on constate que de nombreux acteurs ont choisi ou se sont vus attribués l'étiquette « tiers-lieu » et qu'à bien des égards cela participe d'une récupération des éléments les plus rentables du travail collaboratif par des opérateurs immobiliers qui, s'ils peuvent être associatifs, ont pour stratégie première la captation de rentes foncières inhérentes à la logique du capitalisme (Ananian, 2019). Considérer des espaces d'abord

pour leur vocation productive c'est déjà prendre de la distance avec la proposition d'Oldenburg. Cela ne constitue évidemment pas un problème en soi, mais cela questionne néanmoins le potentiel de trouvaille que la notion de tiers-lieu attache à la possibilité de « ne rien faire » ou de « perdre son temps ». Émerge ainsi de la question productive un autre thème de réflexion central au test d'activité agricole : la question du temps. Le test d'activité s'inscrit dans un cycle pluriannuel parce qu'il permet d'explorer par la pratique les cycles saisonniers, rapprochant ainsi le test de l'activité agricole réelle. En outre, c'est au testeur de décider de la répartition de son temps, entre activité de vente et de production, entre vie privée et vie professionnelle. Partie intégrante de la souplesse nécessaire à l'accompagnement, la maîtrise du temps par le testeur lui permet de mesurer la qualité de sa démarche à l'aune d'autres indicateurs de réussite que le seul chiffre d'affaires. Il s'agit également là d'un point fort permettant de rapprocher les ETA des tiers-lieux.

C'est la contribution des tiers-lieux que d'offrir des espaces où l'individu n'est réduit ni à un habitant, ni à un travailleur, ni à un consommateur. Au contraire, il est reçu dans une ouverture qui ne le confine pas à un rôle déterminé, ou à tout le moins lui offre suffisamment de marge de manœuvre pour construire son rôle au contact des autres, et au fur et à mesure du développement de ses compétences agricoles. Les tiers-lieux comme les ETA se nourrissent de cette multifonctionnalité, d'où la difficulté à les saisir à travers des définitions uniques.

Le tiers-lieu apporte la réponse de la multifonctionnalité à l'aménagement de l'espace trop fonctionnaliste, alors que le test d'activité applique une réponse similaire à l'apprentissage d'un métier formaté par les normes institutionnelles et les verrous financiers du marché. Le tiers-lieu comme le test d'activité reconnaissent les limites de la complète autodidaxie dont la forme absolue est glorifiée dans la figure de l'entrepreneur conçu comme libre, qui ne devrait son succès économique qu'à son travail et sa créativité. Dans la notion de tiers-lieu comme dans les pratiques du test d'activité, l'accompagnement à travers le collectif permet de pallier les limites pédagogiques d'une posture individualiste en l'inscrivant dans une action de coopération partenariale.

4. Conclusion

Dans bien des cas, l'expérience de terrain montre que les acteurs du test d'activité n'ont que faire de s'affubler de l'étiquette de tiers-lieu. Néanmoins, on peut penser les avantages d'un rapprochement des termes de trois façons. Premièrement, il y a bénéfice conceptuel dans l'action d'extirper, pour la recherche, la notion de tiers-lieu du marché et de le rendre au social en orientant la focale sur le test d'activité, ses stratégies d'accès au foncier hors du marché et sa détermination à prendre le temps qu'il faut dans l'accompagnement. En ne limitant pas le regard sur le tiers-lieu qui relèvent du numérique, cela pourrait, osons l'hypothèse, induire une distance entre recherche sur les tiers-lieux et discours lénifiants des politiques de l'attractivité.

Deuxièmement, il y a bénéfice sociétal parce que rassembler les deux notions peut contribuer à situer le travail agricole dans un parcours où l'installation n'est ni le début, ni la fin du parcours professionnel du porteur de projet, mais la forme plus ou moins temporaire que prennent ses besoins, valeurs, envies et stratégies inscrits dans un parcours de vie. En sommes, l'installation

agricole peut bénéficier d'être reconnue pour ce qu'elle renferme de potentiel de créativité et d'adaptation aux projets individuels, ce potentiel que l'on reconnaît aux tiers-lieux.

Troisièmement, il y a bénéfice stratégique dans la possibilité de raffiner le discours des partenaires de l'ETA afin d'affirmer son utilité comme outil de développement territorial au-delà de son action comme soutien à l'installation. Cela semble particulièrement prometteur dans le cas du milieu rural. Reconnaître l'ETA comme tiers-lieu, c'est aller au-delà de la relation testeur-espace-test afin de mieux faire ressortir le faisceau des relations qui le traverse, le connecte à son milieu et renforce les actions de tout un écosystème d'acteurs.

Bibliographie

Ananian, Priscilla (2019). « Quartier de l'innovation et espaces de coworking : évidences et enjeux de transformation de l'environnement urbain dans les villes nord-américaines ». In Krauss, Gerhard et Tremblay, Diane-Gabrielle (édis.) *Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs...*, Rennes : Presses universitaires de Rennes : 115-139.

Besson, Raphael (2017). « La régénération des territoires ruraux par les Tiers Lieux. Le cas des Tiers Lieux Creusois », *Urbanews*, 18 septembre. <https://www.urbanews.fr/2017/09/18/52487-la-regeneration-des-territoires-ruraux-par-les-tiers-lieux-le-cas-des-tiers-lieux-creusois/>.

Bourdieu, Pierre (1980). « Le Capital social » *Actes de la recherche en science sociales*, vol. 31, p. 2-3.

Cavalier, J.-B. (2013). Le foncier en question pour les espaces-test agricoles, *Pour*, vol. 220, no 4, p. 227-235.

Fasshauer, I. et Zadra-Veil, C. (2020). « Le living lab, un intermédiaire d'innovation ouverte pour les territoires ruraux ou péri-urbains ? ». *Innovations*, 1(1), 15-40. <https://doi.org/10.3917/inno.pr2.0078>.

Ferchaud, Flavie (2019). « Part du collectif et place des pratiques collectives dans les tiers-lieux ». In Krauss, Gerhard et Tremblay, Diane-Gabrielle (édis.) *Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs...*, Rennes : Presses universitaires de Rennes : 173-190.

Krauss, Gerhard et Tremblay, Diane-Gabrielle (2019). *Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs...*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Le Bel P.-M., Pizette M. (2020). « Les Espaces-test agricoles comme outil de développement territorial des collectivités », *Géocarrefour*, 94 (4) : 19 p. <http://journals.openedition.org/geocarrefour/15374>.

Liefooghe, Christine (2019). « Créer des tiers-lieux en ville petite et moyenne : imaginaires collectifs et fabrication des politiques publiques ». In Krauss, Gerhard et Tremblay, Diane-Gabrielle (édis.) *Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs...*, Rennes : Presses universitaires de Rennes : 93-114.

Martin, T. (2016). Nouvelles formes de gouvernance foncière rurale au service d'installations agricoles respectueuses de l'environnement. *Sciences Eaux & Territoires*, 2(2), 56-59. <https://doi.org/10.3917/set.019.0056>

Meyer, Morgan (2010). « The rise of the Knowledge Broker », *Science communication*, vol. 32, no 1: 118-127.

Oldenburg, Ray (1989). *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons and Other Hangouts at the Heart of a Community*. New York : Paragon House.

Ross, Eve (2018). « Tiers-Lieux dans les villes moyennes : l'exemple de villes moyennes dans la Grande Région Est et dans la banlieue d'Amsterdam », *Revue Interventions économiques*, 60 <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/4973>.

Suire, Raphael (2013). « Innovation, espaces de co-working et tiers-lieux : entre conformisme et créativité » Working Paper. Centre de Recherche en Économie et Management, université de Rennes.

Séance 3E - COVID-19, résilience et innovations sociales / COVID-19, Resilience and Social Innovations

Communs culturels territoriaux et COVID-19 : le cas du quartier Saint-Michel à Montréal

Laurent Sauvage, UQAM, Juan-Luis Klein, UQAM et Diane-Gabrielle Tremblay, Université TÉLUQ

Il est des dates qui marquent les imaginaires de générations entières, confrontées, d'un coup, à l'irruption de l'Histoire dans la vie quotidienne des individus. La date du 12 mars 2020 sera, à n'en pas douter, l'une de celles-ci pour les Québécois; celle où le premier ministre, François Legault, annonça les premières mesures prises pour lutter contre la pandémie de la COVID-19, ouvrant une période de confinements et de restrictions qui n'est pas encore achevée au moment où ces lignes s'écrivent. La crise engendrée par la pandémie a, dès lors, touché particulièrement durement les secteurs structurellement exposés au précaire, dont le secteur de la créativité culturelle (Comunian et England, 2020). Au Québec, les établissements culturels ont été fermés du 15 mars au 29 mai puis, une seconde fois à partir du 1er octobre. Entre ces deux dates, les événements publics organisés à l'extérieur ne pouvaient rassembler qu'un nombre restreint de participants. Ces mesures ont eu des répercussions majeures sur les artistes et les organismes culturels, les amenant à explorer d'autres manières d'aller à la rencontre des publics, d'approfondir parfois les liens avec les territoires. Nous chercherons ici à analyser les réactions des acteurs culturels et communautaires d'un quartier défavorisé de Montréal – Saint-Michel – au contexte de pandémie et à cerner, dans les circonstances imposées par la crise sanitaire, les effets de la mise en commun de l'action culturelle d'un territoire sur ses acteurs et ses populations.

Cette contribution présente des résultats partiels d'une recherche que nous menons sur l'apport de la culture à la Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI) du quartier Saint-Michel à Montréal. Dans ce cadre, nous analysons la communalisation (Durand-Folco, 2017) de la vie culturelle de ce quartier et cherchons à comprendre les effets de ce que nous nommons des communs culturels territoriaux (CCT) dans une perspective centrée sur les milieux de vie (Klein et Pecqueur, 2020). Pour répondre à nos questions de recherche nous mobilisons une méthodologie qualitative construite sur la réalisation d'entrevues semi-dirigées avec des acteurs culturels, communautaires et des habitants du quartier, et sur l'observation des réunions de la table de concertation culture du quartier et les événements culturels qui se sont déroulés durant l'été 2020.

1. Approche théorique : communs culturels territoriaux et développement local

Nos réflexions s'inscrivent dans la perspective théorique des communs culturels comme modèle émergent de développement local, construit sur les « capacités réflexives [des acteurs locaux et des citoyens] permettant d'agir et d'apprendre collectivement. (...) [et qui] implique des transformations sociales permettant aux citoyens d'expérimenter de nouvelles réponses aux problèmes qui persistent et à ceux qui s'ajoutent, et de développer de nouvelles capacités individuelles et collectives ainsi que de nouvelles façons de se concevoir et de concevoir leur communauté » (Klein, 2019:88).

Les communs culturels territoriaux (CCT), dans la mesure où ils sont construits autour de ressources possédant à la fois un caractère matériel et immatériel, se situent au croisement des communs informationnels (Coriat, 2015; Bertacchini *et al.*, 2012) et des communs urbains (Foster et Iaione, 2015; Harvey, 2015; Borch et Kornberger, 2016; Stavrides, 2016). Ce sont des systèmes érigés sur les interrelations entre : des ressources culturelles; des communautés qui prennent en charge leur production ou tentent de préserver leur usage; des règles de gouvernance mises en place pour ce faire; et un territoire qui, servant de cadre d'action et de stock de ressources, institue les trajectoires institutionnelles et cadre le commun.

Construits autour d'espaces et/ou de pratiques, ils génèrent des dynamiques capables d'agir sur les dimensions matérielles et symboliques des environnements urbains pour concourir à la qualité et à la revitalisation des milieux de vie (Auclair et Garcia, 2019; Macri *et al.*, 2020), permettant aux communs de revendiquer en même temps le droit à la ville et leurs droits culturels.

2. Le quartier Saint-Michel à Montréal

Situé dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, au Nord-Est de Montréal, le quartier de Saint-Michel, qui compte une population de 56 420 habitants en 2016 (Gagnon, 2018), est à la fois l'un des plus pauvres – 30,1% de sa population avait un faible revenu⁶² - et des plus cosmopolites de Montréal - 49,4% de sa population est immigrante⁶³ (Trudelle et Klein, 2017). Son développement s'est fait, à partir du 19^e siècle, autour de l'exploitation de deux carrières de pierre. Mais c'est après la Seconde Guerre Mondiale que le quartier a connu un essor fulgurant, passant de 6 000 habitants en 1946 à 68 000 dix-huit ans plus tard (1964), essor dû à l'arrivée d'immigrants, la mise en place d'un programme de construction pour loger les vétérans et un phénomène, plus général, de périurbanisation de la ville de Montréal (id.). Essor qui, par ailleurs s'est traduit par une urbanisation anarchique qui constitue, de nos jours, un des principaux enjeux d'un quartier fortement morcelé par la présence de l'autoroute métropolitaine qui scinde le territoire en deux, et des anciennes carrières Miron et Francon qui contribuent à l'enclavement de milieux de vie.

Les années 1980, marquées par la crise industrielle (Klein et Shearmur, 2017), voient le déclin de Saint-Michel, la fin des activités d'extraction dans les carrières et leur transformation en site d'enfouissement des déchets, activité qui perdurera jusqu'au début des années 2000. Dès les

⁶² Chiffre issu du recensement de 2016.

⁶³ *Idem.*

années 1970, les activités liées aux carrières ont provoqué des conflits importants qui ont entraîné la structuration d'un milieu communautaire fort (Trudelle *et al.*, 2011; Trudelle *et al.*, 2015 ; Trudelle *et al.*, 2016; Trudelle et Klein, 2017).

Les années 2000 ont été marquées par une revitalisation du quartier, induite en grande partie par la création d'un cluster culturel dédié aux arts du cirque, projet porté, entre autres, par le Cirque du Soleil. Ainsi, la Cité des Arts du Cirque, abrite, en plus du siège social du Cirque du Soleil, un centre d'hébergement d'artistes, l'École Nationale de Cirque, une salle de spectacle, la Tohu, (qui remplit, en outre, les fonctions de Maison de la Culture du quartier) et les bureaux de l'organisme En Piste. Ce cluster a eu des effets majeurs sur le quartier, que ce soit comme élément structurant des dynamiques de collaboration entre les acteurs locaux et entre ces derniers et les autorités municipales et gouvernementales (Trudelle *et al.*, 2011; Trudelle *et al.*, 2016); comme facteur d'une identité collective forte (Trudelle et Klein, 2017), ou comme moteur de transformation sociale par l'implication de la Tohu auprès des habitants (Tremblay et Pilati, 2007; Tavano Blessi *et al.*, 2012, Angulo, 2015; Ferilli *et al.*, 2017).

En 2005, un dispositif de RUI a été mis en place dans le but d'améliorer l'environnement physique du quartier et les conditions socio-économiques de ses habitants (Divay *et al.*, 2010). La RUI est portée par l'organisme Vivre Saint-Michel en Santé (VSMS), table de concertation intersectorielle et multiréseau créée en 1991. En 2005, la démarche de diagnostic a identifié comme principaux désavantages du quartier, le faible revenu des habitants, la faible qualité du logement dans plusieurs secteurs, le manque d'interactions entre les communautés culturelles et la société québécoise, l'insécurité, l'insuffisance des équipements et de l'offre d'activités sportives et culturelles, la faible implication des citoyens et des leaders locaux du monde des affaires dans le développement du quartier, la désorganisation physique du territoire, le manque d'attrait et la mauvaise image du quartier (VSMS, 2005).

Dès le premier plan d'action (id.), la culture est identifiée comme un outil de lutte contre l'exclusion sociale et un moyen de favoriser la participation citoyenne, le développement économique, le changement d'image du quartier et le développement d'un sentiment de fierté et d'appartenance des habitants. Elle constituera alors un axe d'action, repris dans les plans 2009-2012 et 2014-2018 (VSMS, 2009; VSMS, 2015) où sont visés, entre autres, l'accès (physique et économique) aux activités culturelles et la médiation, le développement de la pratique amateur, la mise en valeur et le soutien du milieu culturel local. Toutefois, même si la culture y est considérée comme « un outil de développement social, politique et économique et un réel levier à l'insertion sociale »⁶⁴, le plan de quartier élaboré en 2019 (VSMS, 2020) n'y voyait plus un axe prioritaire de transformation du quartier. Ce dernier plan de quartier (2020-2024) rattachait donc les préoccupations culturelles à la table de réussite éducative.

En effet, la double influence du Cirque du Soleil et de la Tohu, d'une part, et du processus de RUI, d'autre part, avait conduit VSMS à créer une table de concertation culturelle, rassemblant les différents acteurs communautaires et organismes culturels du quartier. Celle-ci constitue une

⁶⁴ <https://www.vivre-saint-michel.org/espaces/culture/> consulté le 16 mars 2021.

institution permettant de produire certains événements du quartier et d'en réguler les dynamiques culturelles, favorisant ainsi leur communalisation.

3. Le commun culturel michelois

Concourant à la production commune d'événements culturels contribuant à la qualité des milieux de vie du quartier, l'action de ce qui s'appelle aujourd'hui « l'Espace Culture » peut être analysée sous l'angle des communs. Il convient alors d'en décrire les éléments constitutifs. Premièrement, le capital culturel du territoire est constitué d'une partie matérielle qui est relativement pauvre. Si la présence d'un cluster des arts du cirque constitue un emblème, elle ne cache que difficilement le faible nombre d'actifs culturels du quartier. Saint-Michel abrite en effet un seul équipement culturel municipal (la Bibliothèque de Saint-Michel) et une autre salle de diffusion dédiée à la communauté haïtienne du quartier (le Centre des Arts de la Maison d'Haïti). Les quelques éléments d'art public (la collection d'art public du Cirque du Soleil et quelques murales) semblent peu connus des habitants. De même, les éléments importants du patrimoine industriel que sont les carrières Miron et Francon restent peu reconnues par les michelois. La mémoire industrielle de la carrière Miron s'efface peu à peu sous sa transformation en parc environnemental; la carrière Francon, qui recueille les neiges usagées de la ville, véhicule encore une image négative associée aux difficultés qu'elle engendre dans la trame urbaine du quartier. Il convient enfin de mentionner la présence de plusieurs parcs (François Perrault, Georges Vernet, etc.) qui accueillent des activités culturelles éphémères.

Deuxièmement, si la présence d'artistes dans le quartier est difficile à évaluer, Saint-Michel n'a pas l'aura de quartier créatif qui est celle d'autres anciens quartiers industriels montréalais (Mile End, Saint-Henri, Hochelaga, par exemple). Toutefois, il faut mentionner la présence d'une dizaine d'artistes fortement impliqués dans les dynamiques culturelles du quartier.

Enfin, le capital culturel immatériel du quartier est marqué par la présence de communautés culturelles particulièrement dynamiques (Haïtienne et Maghrébine) et par l'existence d'une culture de la concertation et de la collaboration autour des enjeux culturels du quartier, initiée par le Cirque du Soleil et la Tohu, et véhiculant une vision de la culture comme outil de développement social et économique du quartier.

Autour de capital culturel s'articule une communauté composée de quatre types d'acteurs :

- des producteurs, qui sont des organismes culturels,
- des usagers : des habitants du quartiers mais également des organismes communautaires,
- des usagers- producteurs qui ne sont pas à proprement parler des organismes culturels mais des organismes communautaires qui vont mettre en place, dans le cadre de leur mission sociale, des activités culturelles,
- enfin les acteurs administratifs du quartier assurent l'accompagnement des actions culturelles mises en place dans Saint-Michel, les articulant à l'action culturelle de la Ville et de l'Arrondissement, ce qui aboutit à la création d'une gouvernance polycentrique, plus ou moins formelle, des dynamiques culturelles du quartier.

Ces différents éléments se cristallisent dans « l'Espace culture » qui facilite la concertation des acteurs locaux autour des enjeux culturels, encourage la collaboration des acteurs autour de projets et assure occasionnellement la réalisation de ces projets. L'espace culture veille à la cohérence des actions culturelles avec un plan de quartier élaboré, lui-aussi, en concertation avec les acteurs territoriaux et les citoyens. L'espace culture a la particularité d'être ouvert à tout acteur intéressé par le rôle de la culture dans Saint-Michel, que ce soit un acteur interne ou externe au quartier, que ce soit un organisme culturel ou non. Les artistes et les organismes culturels sont d'ailleurs minoritaires au sein de cette table, la diversité des acteurs concourant à la mise en adéquation de l'action culturelle aux besoins des populations.

4. La crise sanitaire comme arènes d'action

Les entrevues avec des gestionnaires d'organismes communautaires d'une part, des artistes et des organismes culturels d'autre part, ont permis de cerner les besoins, les risques et les contraintes qu'a fait naître la crise sanitaire pour des populations et des acteurs culturels qui étaient déjà, auparavant, pour beaucoup, dans des situations précaires. La carte publiée par le CIUSSS du Centre-Sud de l'île de Montréal, synthétisant des données de l'INSPQ du 16 mai 2020⁶⁵, montre qu'à cette date, Saint-Michel (avec Montréal-Nord) fait partie à la fois des quartiers les plus défavorisés de la ville et de ceux les plus touchés par la COVID-19 (entre 938 et 1849 cas pour 100 000 habitants).

Comme ailleurs dans le monde (Van den Broeck *et al.* 2020), la crise sanitaire a entraîné, pour les habitants de Saint-Michel, des difficultés d'accès aux ressources (notamment aux ressources alimentaires) et des difficultés d'accès à l'information en raison d'une fracture numérique importante et du taux de personnes ne parlant ni français, ni anglais. Mais surtout, elle a accru les risques psychologiques liés à l'isolement, notamment pour les personnes les plus fragilisées (les jeunes, et les aînés). Pour les organismes culturels et les artistes, elle a entraîné l'annulation de contrats, et donc une perte de revenus, la fermeture des lieux de diffusion et, la mise en place, une fois que les rassemblements extérieurs ont été de nouveaux autorisés⁶⁶, de contraintes limitant la taille du public et imposant la mise en place des gestes barrière (distanciation, port du masque et lavage des mains).

Dans ce contexte, les acteurs culturels municipaux (Bibliothèque de Saint-Michel et Maison de la Culture de Villeray-Saint-Michel- Parc Extension) ont dû annuler les événements prévus de manière récurrente et n'ont pas pu participer à l'organisation de tout événement susceptible de provoquer des rassemblements. Par ailleurs, durant l'été, quand les conditions ont été plus favorables, ils ont pu proposer dans l'arrondissement des événements de type « pop-up » (c'est-à-dire organisés sans être annoncés auprès du public dans le but de limiter le nombre de participants).

⁶⁵ <https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/Campagnes/coronavirus/situation-montreal/point-sante/inegalites-montreal/Inegaux-Pandemie-Population-FR.pdf> consulté le 16 mars 2020.

⁶⁶ Les rassemblements ont été interdits du 21 mars au 22 juin ou ils sont limités à 10 personnes, limités à 50 personnes du 22 juin au 3 août, limités à 250 personnes du 3 août au 21 septembre, limités à 25 personnes du 21 septembre au 28 septembre, date à laquelle ils sont de nouveaux interdits.

Parallèlement, d'autres acteurs culturels – la Tohu et À portée de main (APDM, organisme qui investit les parcs du quartier avec des activités culturelles) – ont voulu, malgré l'annulation des événements qu'ils organisaient (notamment la Falla qui est l'un des événements annuels importants du quartier) continuer à remplir leurs missions auprès du public michelois. Pour ce faire, ils ont élaboré des événements culturels « COVID-proof » et exploré des lieux où la mise en place de ces activités pouvait se faire de manière sécuritaire (ruelles, cours, etc.), ce qui a donné naissance, entre autres, à une offre artistique adaptée aux circonstances – Saint-Michel aux balcons- accessible aux habitants de leurs fenêtres. Cette proposition a rallié des artistes et des organismes culturels du quartier mais également des organismes communautaires pour lesquels ces actions culturelles sont perçues comme des outils leur permettant de faire face à l'augmentation des besoins des populations qu'ils desservent, ce qui a conduit à l'implication de nouveaux joueurs – les organismes aînés – dans l'élaboration d'un projet commun : le projet enthousiasme.

5. Le Projet Enthousiasme

L'opportunité d'un financement de la ministre déléguée aux Transports, responsable de la métropole et de la grande région de Montréal, a incité à rassembler les acteurs communautaires et culturels autour du projet Saint-Michel aux balcons, pour en maximiser les effets sur le territoire et ses populations. Le projet, intitulé « Un quartier qui se mobilise pour sensibiliser dans l'enthousiasme et l'espoir » avait pour objectifs principaux de briser les populations par la mise en place d'activités culturelles, de le sensibiliser aux enjeux de la crise sanitaire, de les informer sur les ressources à leur disposition dans le quartier et de recueillir les témoignages des habitants. Il s'est concrétisé par la mise en place de 184 animations (127 culturelles, 53 sportives) organisées, de juillet à la fin du mois de septembre, au plus près des habitants : dans les HLM aînés, les ruelles, les parcs, les cours, etc. Ces activités étaient accompagnées d'opérations de sensibilisation et de documentation prises en charge par des intervenants des organismes communautaires ou par des jeunes du quartier.

Né de la concertation des acteurs locaux et de certains citoyens, ce projet constitue une expérience de co-construction d'une offre culturelle qui a mobilisé diverses expertises :

- organisationnelle (VSMS) : demande de financement, réunions, outils de coordination,
- socioterritoriale (organismes communautaires et citoyens) : connaissance des besoins, repérage des lieux,
- culturelle et artistique (organismes culturels) : développement d'une offre culturelle innovante répondant aux besoins des populations et intégrant les contraintes imposées par la crise sanitaire.

Les entrevues réalisées auprès d'habitants du quartier (notamment des aînés) ont montré que le projet a eu des effets majeurs sur les publics. Les plus évidents sont les effets sur la santé mentale des personnes isolées qui trouvaient dans les activités culturelles des occasions à la fois de se divertir et de socialiser. Par ailleurs, ces activités permettaient également d'entretenir une certaine mobilité physique, que ce soit par l'intégration d'exercices dans l'évènement culturel (danse) ou par le fait que les publics se déplaçaient parfois d'un lieu à un autre pour assister aux spectacles (notamment dans les HLM aînés).

Le projet a permis de développer une offre culturelle au cœur des milieux de vie et de rejoindre les publics là où ils se trouvaient, ce faisant, il a permis de répondre ponctuellement à une problématique qui se pose depuis longtemps pour certains organismes culturels du quartier qui, malgré la mise en place d'une politique de médiation culturelle riche et innovante, peinent à rejoindre certaines populations du quartier. Si, durant la période estivale, les populations étaient relativement bien informées des différentes mesures sanitaires, le projet a permis de renforcer la sensibilisation de manière ludique et non-moralisatrice, par l'exemple donné lors des spectacles ou par les thématiques abordées dans certains d'entre eux. Enfin, le projet a permis de communiquer sur les ressources disponibles dans les différents milieux de vie du quartier, dont certaines étaient peu connues des habitants.

6. Conclusion : un projet enrichissant le capital socioterritorial du quartier

Si la crise sanitaire a entraîné des difficultés pour les acteurs communautaires, culturels et pour les habitants de Saint-Michel, elle a également constitué une occasion d'enrichir le capital socioterritorial du quartier. Celui-ci est constitué de « l'ensemble des ressources tangibles et intangibles qu'une collectivité peut mobiliser afin d'assurer le mieux-être de ses citoyens » (Fontan, Klein et Tremblay, 2005: 154). Au regard du capital socioterritorial, la crise peut être perçue comme une opportunité. D'une part, elle a renforcé la capacité des acteurs à collaborer entre eux et a élargi les participants au commun culturel michelois, contribuant à mettre un capital humain diversifié au profit de l'amélioration des conditions de vie des habitants du quartier. Elle a permis de développer une offre culturelle au cœur des milieux de vie, facilitant ainsi l'accessibilité, dans un quartier particulièrement enclavé, des populations aux activités culturelles : à ce titre, le projet Enthousiasme constitue une expérimentation que les acteurs culturels du quartier cherchent à pérenniser.

Enfin, dans un contexte où le rôle de la culture dans le développement du quartier était mis en question, le projet a permis d'illustrer les différents effets que l'action culturelle pouvait avoir sur le territoire, renforçant le leadership d'acteurs culturels « historiques » (Tohu), renforçant celui d'acteurs plus récents (APDM) et constituant une porte d'entrée dans le quartier pour de nouveaux acteurs du quartier (I Musici). Ce faisant, la crise a permis de re-légitimer le rôle de la culture dans Saint-Michel, ce qui s'est traduit par une autonomie retrouvée de la table des acteurs culturels dans l'organisation de VSMS.

Bibliographie

- Auclair, E. et Garcia, É. (2019). Les places traditionnelles de Porto-Novo (Bénin) comme communs : entre mise en valeur des espaces urbains et promotion des pratiques sociales et culturelles. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 10(1), 19-16. doi: 10.4000/developpementdurable.13147.
- Baudin, W. A. (2016). *Social Inclusion of Young People in the Labor Market: The Case of La TOHU in Montreal*. (s. l.) : Centre de recherche sur les innovations sociales.
- Bertacchini, E., Bravo, G., Marrelli, M. et Santagata, W. (2012). *Cultural commons: A new perspective on the production and evolution of cultures*. Cheltenham, UK; Northampton, MA : Edward Elgar Publishing. doi: 10.4337/9781781000069.

- Borch, C. et Kornberger, M. (2016). *Urban Commons : Rethinking the City*. Abingdon, Oxfordshire, United Kingdom : Routledge, Taylor and Francis Group.
- Comunian, R. et England, L. (2020). Creative and cultural work without filters: Covid-19 and exposed precarity in the creative economy. *Cultural Trends*, 29(2), 112-128. doi: 10.1080/09548963.2020.1770577.
- Coriat, B. et al. (2015). *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*. Paris, France : Éditions Les Liens qui libèrent.
- Divay, G., Marceau, R., Belley, S., Turgeon, J. et CREXE. (2010). *Étude sur l'évaluation des processus de développement de connaissances sur la revitalisation urbaine intégrée dans cinq territoires de Montréal*. Montréal, Canada : ENAP.
- Durand Folco, J. (2017). *À nous la ville!: traité de municipalisme*. Montréal (Québec) : Écosociété.
- Ferilli, G., Sacco, P. L., Tavano Blessi, G. et Forbici, S. (2017). Power to the people: when culture works as a social catalyst in urban regeneration processes (and when it does not). *European Planning Studies*, 25(2), 241-258.
- Foster, S. R. et Iaione, C. (2015). The city as a commons. *Yale L. & Policy Review*, 34(2), 281-349.
- Gagnon, F. (2018, 13 février). *Saint-Michel en statistiques. Avant-goût des résultats du recensement 2016 pour Saint-Michel*. Montréal : CIUSSS EMTL.
- Harvey, D. (2015). *Villes rebelles: du droit à la ville à la révolution urbaine* (O. Demange, trad.). Paris, France : Buchet Chastel.
- Klein, J.-L. (2019). La planification territoriale au Québec. Une lecture selon la perspective de l'innovation sociale. Dans M.-U. Proulx et M.-C. Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec. 50 ans d'audace, d'hésitations, d'impuissance* (p. 77-93). Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L. et B. Pecqueur (2020) Introduction. Dans Klein, J.-L. et B. Pecqueur (Dir) *Les Living Labs. Une perspective territoriale*, Paris, L'Harmattan, pp: 23-35.
- Klein, J.-L. et R. Shearmur, Dirs (2017), *Montréal, la cité des cités* Montréal, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Macrì, E., Morea, V. et Trimarchi, M. (2020). Cultural commons and urban dynamics: a multidisciplinary perspective. Cham, Switzerland : Springer. [1 online resource (366 p.)]. Récupéré de <http://public.eblib.com/choice/PublicFullRecord.aspx?p=6381101>.
- Stavrides, S. (2016). *Common space: the city as commons*. London, Royaume-Uni : Zed Books Ltd.
- Tavano Blessi, G., Tremblay, D.-G., Sandri, M. et Pilati, T. (2012). New trajectories in urban regeneration processes: Cultural capital as source of human and social capital accumulation – Evidence from the case of Tohu in Montreal. *Cities*, 29(6), 397-407. doi: 10.1016/j.cities.2011.12.001.
- Tremblay, D.-G. et Pilati, T. (2007). Tohu and Artist-run Centres in Montreal: Contributions to the Creative city. *Canadian Journal of Regional Science*, 30(2), 337-358.
- Trudelle, C. et Klein, J. L. (2017). *Saint-Michel et la Cité des arts du cirque : un partenariat en évolution*. Dans J. L. Klein et R. Shearmur, Montréal, la cité des cités (p. 247-263). Montréal, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Trudelle, C., Klein, J.-L., Fontan, J.-M. et Tremblay, D.-G. (2011, septembre). *Conflits urbains et cohésion socioterritoriale; consertation et compromis dans le quartier de Saint-Michel à Montréal*. Montréal, Canada : Cahier du CRISES (MS1103).

<https://crises.ugam.ca/cahiers/ms1103-conflits-urbains-et-cohesion-socioterritoriale-concertation-et-compromis-dans-le-quartier-saint-michel-a-montreal/>.

Trudelle, C., Klein, J.-L., Fontan, J.-M. et Tremblay, D.-G. (2015). Urban conflicts and socio-territorial cohesion: consensus building and compromise in the Saint-Michel neighbourhood in Montreal. *Canadian Journal of Urban Research*, 24(2), 138-157.

Trudelle, C., Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G. et Bocquin, C. (2016a). Conflits urbains, compromis et cohésion socioterritoriale : le cas de la Tohu à Montréal. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Mars(2), 417-446. doi: 10.3917/reru.162.0417.

Van den Broeck, P. (dir) 2020. *Social innovation in the face of the Covid-19 pandemic*, INSIST Cahier 4, June 2020. <https://www.insist.earth/cahier-4/prologue/prologue-cahier-4>.

VSMS. (2005, 31 mai). Saint-Michel, un quartier vivant au coeur de Montréal. Chantier de revitalisation urbaine et sociale du quartier Saint-Michel. Plan d'action 2005-2008. Vivre Saint-Michel en Santé.

VSMS. (2009a). Démarche de revitalisation urbaine et sociale du quartier Saint-Michel. Plan d'action 2009-2012. Montréal : Vivre Saint-Michel en Santé.

VSMS. (2009b, 1er novembre). Saint-Michel, un quartier vivant au coeur de Montréal. Un projet de quartier contre la pauvreté et l'exclusion [Rapport annuel 2009, présenté à Tamarack et à la fondation de la famille J.W. McConnell]. Montréal : Vivre Saint-Michel en Santé.

VSMS. (2015, août). Plan du quartier de Saint-Michel, 2014-2018. Montréal : Vivre Saint-Michel en Santé.

Innover en temps de crise : d'une diversité des modes d'action entre acteurs privés et publics dans la gestion de la crise de la COVID-19 (résumé)

Elda Nasho Ah-Pine, Université Clermont Auvergne

Face à l'insuffisance des pouvoirs publics à relever seuls les nombreux défis sanitaires et socio-économiques provoqués par la COVID-19, des actions se sont multipliées à d'autres niveaux. En effet, une pluralité d'acteurs (privés, publics, agissant à titre individuel ou collectif), s'est mobilisé sur le terrain dans de nombreux domaines : l'accès aux soins et aux produits médicaux de protection, aux vivres et au logement, la gestion du télétravail, l'enseignement à distance et de façon plus générale l'organisation de solidarités de toutes formes. Quand bien même ces actions ont été nécessaires à la gestion de la crise, une question centrale reste posée : s'agit-il d'initiatives de transformation sociale censées s'inscrire dans le temps, en constituant ainsi des actions d'innovation sociale, ou bien seront-elles amenées à disparaître une fois que la situation de crise sera passée ? Pour y répondre, à l'aide d'une méthodologie d'étude de cas comparées et exploratoires d'actions émergentes, nous mettons en exergue divers modes d'action : 1/celles d'envergure nationale et internationale menées exclusivement par le secteur privé en Chine ; des initiatives qui émanent d'acteurs publics à l'attention des acteurs privés (en Corée du Sud et à Taiwan) ; une initiative d'acteurs privés invitant les acteurs publics (en Allemagne).

Quand la Crise devient le moteur de l'Innovation Sociale

Siham Baghdadi, Université Ibn Zohr

La pandémie du coronavirus a frappé l'ensemble des pays et a ouvert la voie à une crise sanitaire très préoccupante qui a impacté considérablement l'économie Marocaine. À cet effet, les pouvoirs publics marocains ont entrepris plusieurs actions sur le plan économique, social et sanitaire afin d'atténuer les effets néfastes de la pandémie et contrecarrer sa progression. Bien qu'elles soient justifiées, ces mesures préventives ont eu des conséquences néfastes non négligeables aussi bien sur l'assainissement budgétaire que sur l'économie nationale qui se sont traduites par une baisse importante de la consommation des ménages et de l'investissement ainsi qu'une hausse du taux de chômage et un recul considérable des exportations marocaines touchant essentiellement les produits agricoles et leurs dérivés. Le COVID-19, a également eu un impact réel sur l'économie sociale et des milliers de coopératives ont été mis à l'arrêt. Or, il s'agit d'un tissu économique qui représente 4% de la population active, comptant plus de 27 000 coopératives et regroupant 560 000 adhérents, mais ce sont les coopératives agricoles qui ont été le plus touchés par cette crise. Cependant, certaines de ces coopératives ont connu un redressement remarquable après avoir vécu terriblement les trois premiers mois du confinement et ont su démontrer un vrai potentiel d'innovation qui soulève beaucoup de questionnements, chez tout observateur de la réactivité des organisations par rapport à la crise, sur le rôle possible des crises dans le surgissement subit d'esprit innovant dans les organisations. En effet, les coopératives marocaines de Cactus de la région Ait baâmrane ont su transformer la pandémie COVID-19 en une opportunité par laquelle il est possible de tracer l'itinéraire de plusieurs innovations sociales. Ces coopératives ont développé des capacités de mobilisation de nouveaux acteurs, de nouvelles ressources et de créer de nouveaux réseaux de commercialisation qu'ils n'ont jamais mobilisé avant la pandémie. L'enjeu ici est de mettre en place le processus collectif de l'innovation sociale dans le contexte de COVID-19. La présente communication se focalisera sur les dynamiques de l'innovation sociale marquées dans de nombreuses coopératives de cactus regroupées sous forme de GIEs dont l'objectif principal est la limitation des effets négatifs de la crise de COVID-19 sur la situation socioéconomique des coopérateurs. Bien entendu, la lecture privilégiée est celle qui analyse ces dynamiques d'émergence et de transformation qui ont donné lieu à de véritables innovations sociales, peu « visibles » pour les approches normatives ou eurocentristes. Dans ce cadre, nous privilégions des études de cas qui tracent la transformation sociale « Co-construites et appropriées » par les GIE des coopératives de cactus locales pour choisir des modalités, des formes voire des stratégies de commercialisation de leurs produits dans le contexte de COVID-19. Dès l'or, nous nous pencherons à analyser le rapport convergent entre la crise et l'émergence de l'innovation sociale à travers une étude de cas d'une expérience de coopération entre deux Groupements d'Intérêt Économiques de filières cactus « GIE aknari jibal aït baâmrane et GIE « sobbar ait baamrane » avec deux autres GIE de miel « GIE « nahlat ait baâmrane » et GIE « assal ait baâmrane ». Ainsi on se demande si les crises peuvent être à l'essence de l'esprit créatif et innovant et si ce lien est conditionné par des paramètres et enjeux internes ou externes à l'organisation ?

1. L'innovation sociale et la crise, deux concepts historiquement alliés

La plupart des définitions de l'innovation sociale la présente comme une solution prometteuse à explorer et à encourager face à la crise. Dans ce contexte, l'innovation sociale s'impose comme une solution alternative aux différents défis subis par la pandémie dans ses aspects économiques, sociaux et environnementaux, dans l'ambition de mettre en avant des solutions à la fois viables, pérennes et créatrices de valeur sociale. D'ailleurs, la remontée historique de la genèse de l'innovation sociale nous démontre que ce concept et celui de la crise sont deux concepts alliés. En effet, l'innovation sociale n'est pas une innovation terminologique récente et son usage précède même celui du concept d'innovation technologique. Seulement, jusqu'à la fin du XX^e siècle, l'innovation technologique a su marquer sa position par rapport à l'innovation sociale en se présentant comme la clé du progrès socioéconomique promettant l'amélioration des conditions de vie et de travail par le progrès technique incessant, ainsi que l'extension et l'approfondissement de la liberté, de l'égalité, de la sécurité et de la justice dans le cadre de l'innovation politique sous forme notamment d'institutions démocratiques. L'innovation répondait ainsi à une incessante quête de nouvelles occasions de profit nourrit d'un processus de constante modernisation, bouleversant sans arrêt tous les rapports sociaux, toutes les conditions de vie, toutes les pratiques et toutes les institutions. Ce bouleversement social s'est amplement accentué après la seconde guerre mondiale et a accédé à ses bouts à partir du début des années 1970 marquées par un ralentissement remarquable de la croissance économique, un fort accroissement de l'inflation et une augmentation progressive du chômage. Le taux de la rentabilité des entreprises s'est détérioré, les inégalités internationales se sont accrues et des crises économiques se sont déclenchées dans toutes les structures du corps économique,... En effet, à cette période, les pays industrialisés sont passés d'une période de stabilité économique maquée par les années des trente glorieuses, à une période d'instabilité suite aux successions de chocs, notamment le choc pétrolier de 1973 et le choc monétaire 1971, qui ont fait engendrer des bouleversements économiques, sociaux, technologiques, environnementales et politiques très importants provoqués dans le monde entier. Par conséquent au début des années 1980, la pauvreté s'est développée dans les pays industriels bien que dans les pays en voie de développement. A ce moment-là, le modèle économique traditionnel a atteint ses limites dans la poursuite des gains de productivité, et dès lors une reconstruction globale de l'économie et de l'emploi s'est avérée bien évidente pour remédier à cette crise économique et sociale de la fin du XX^e siècle. C'est en réponse à cette période de crise que l'intérêt de L'innovation sociale a remonté pour s'afficher comme la solution recherchée pour résoudre les différents problèmes issus de la crise en mobilisant plusieurs parties prenantes de la société, notamment la société civile. Dans cette logique, L'innovation sociale doit son apparition à la succession des crises économiques. D'ailleurs, plusieurs auteurs s'accordent sur le fait que la vraie prise en considération du côté social en innovation a eu lieu suite à la crise internationale de 2008, ce qui a renforcé l'émergence de l'innovation sociale pour garantir une croissance en respectant les intérêts sociaux et de l'environnement.

2. Avant la crise, une filière déchainée

Les GIE sujets de la recherche se situent sur l'océan Atlantique et jouie d'une richesse hors égale en figuier de barbarie mais qui connaît un stade très avancé de dégradation des ressources naturelles et avec une pauvreté matérielle fortement présente, aggravée par la sécheresse qui

sévit depuis quelques années et qui affecte la qualité de vie des populations (65 % de la population vit sous le seuil de pauvreté). La succession des années de sécheresse a poussé la population à s'adonner à une culture spéculatrice de cactus, une culture à rendement plus sûr qui a bousculé la culture de l'orge et pris sa place traditionnelle de base de la vie de la population locale. Mais le cadre archaïque des pratiques culturelles laisse cette activité confrontée à une série de contraintes tels que l'enclavement des principaux douars producteurs, la rareté de la main-d'œuvre nécessaire pour accomplir les tâches de production et la rareté des pluies qui dépassent rarement les 100 mm/an. En outre, l'absence d'entente et de communication entre les deux GIE représentants de la filière s'avère une autre pierre d'achoppement majeure dans toutes les tentatives de valorisation du fruit. En conséquence, le rayonnement du fruit dépassait difficilement l'échelle communale, la vente sur place ou à des intermédiaires qui se chargent du transport et de la vente au niveau des différents centres urbains, reste le principal mode de vente connu dans la région. Tout cela a laissé la filière à l'emprise des intermédiaires qui imposaient des prix qui ne sont souvent pas encourageants pour investir dans le développement de la culture du fruit (Maghrani, 2003). La situation s'est encore empirée en 2018 avec l'arrivée de la cochenille à carmin, un ravageur spécifique au cactus qui s'attaque aux raquettes et provoque de fortes pertes de la production. Malgré les efforts étatiques, la lutte contre cet insecte n'a pas pu aboutir et la cochenille a continué à détruire les champs de cactus de la région ce qui a poussé un bon nombre de paysans à immigrer vers la ville surtout après la baisse importante de la demande alimentée par la crainte des citoyens que cette infection puisse avoir également des effets sur leur santé. Aujourd'hui, selon le vice-président du GIE cactus Jbal Ait baâmrane, seulement 20% des champs de la région ont pu être sauvés.

3. La crise sanitaire, un déclic de l'innovation sociale

La crise sanitaire a provoqué l'arrêt complet de l'activité ce qui a impacté considérablement le vécu quotidien d'un grand nombre des membres de la coopérative. Tous les marchés locaux même ceux de plein-air ont été fermés; les mesures de confinement et les restrictions de transport entraînent une hausse des coûts ainsi que de nombreuses contraintes logistiques. Cependant, après trois mois de confinement les producteurs de cactus se sont lancés en quête d'un nouveau redémarrage de leurs activités. Le caractère collectif et généralisé de la pandémie a créé chez l'ensemble des producteurs du terroir un sens de solidarité sans précédent. Des réseaux de solidarité ont vu le jour et les producteurs ont compris que le lacement aux partenariats constituera un tremplin pour leur croissance future. Selon le vice-président du GIE de cactus Jbal ait baamrane, « la crise a constitué un tournoi dans notre logique d'action. Face à l'aggravité de la situation, nous étions conscients que le maintien des activités habituelles ne sera pas suffisant pour la reprise post-COVID et que le rebondissement de notre filière demande un surgissement d'un sens de solidarité important qui dépasserait les frontières de notre spécialité. Il fallait élaborer et co-construire de nouvelles stratégies commerciales afin de faire face aux conséquences de la pandémie » a-t-il expliqué. A cet effet, ce GIE de cactus s'est lancé à un partenariat avec deux autres GIE spécialisés dans la production du miel et la valorisation de ses produits dérivés (GIE nahlat ait baâmrane et GIE assal ait baâmrane), deux GIE pionniers dans leur filière dans la région. Ainsi, les trois GIE se sont alliés pour s'entraider à tous les niveaux à partir de la commercialisation de leurs produits, de la prospection jusqu'au cheminement de leurs produits vers le consommateur final ; ils ont ainsi constitué des points de ventes communs et

élaboré des stratégies de ventes communes afin de bénéficier de l'économie d'échelle. En dehors des acquis économiques, la crise sanitaire a eu des impacts a provoqué une reconstruction sociale et organisationnelle au sein de la filière du cactus. En effet, l'expérience de partenariat avec les GIE de miel a conduit le GIE de cactus ait baamrane à surpasser les conflits intrafiliales et de renouer des relations d'entraide et de solidarité avec son principal concurrent dans la région, le GIE de cactus sobbar ait baâmrane : « actuellement on ne fait plus de distinction entre les deux GIE, nous sommes tous unis pour la même cause ; c'est une première dans notre filière ». Selon les représentants des deux GIE, la crise leur a fait gagner plus que ce qu'elle leur a fait perdre, elle a fait disparaître les frontières de concurrence pour laisser la place à la coopération. Les producteurs adhérant aux deux GIE travaillent en parfaite synergie et s'entraident pour lutter contre la cochenille et commercialiser leurs produits dans un cadre d'union exemplaire. La mise au point de cette nouvelle forme de coopération a créé un mouvement effervescent au niveau des deux filières et surtout au niveau de la filière du cactus. Aujourd'hui, les deux GIE de cactus, en s'inspirant de la filière de miel, entreprennent ensemble pour la création d'une association provinciale qui regrouperait tous les acteurs de la filière du territoire, toutes spécialités comprise tout en envisageant de créer une fédération professionnelle générale qui constituera l'interlocuteur unique et officiel de la filière à l'égard des administrations publiques. Les deux GIE envisagent également de créer en coopération avec des GIE de miel une manufacture d'emballage et un centre de vente qui les aidera à maintenir sous contrôle le prix de vente et renforcer leur poids vis-à-vis des commerçants intermédiaires.

4. Conclusion

Le modèle de partenariat entre les groupements d'intérêt économique de cactus et de miel représente un mouvement d'inter-coopération et une forme de transformation sociale et économique « co-construites » qui met en exergue l'ampleur de l'impact de la crise sur le déclenchement des actions faisant preuve de modèle d'innovation sociale. En effet, cette nouvelle forme de solidarité intra et extra filière n'aurait jamais pu voir le jour sans l'impact pesant de la crise sanitaire. Par ailleurs, à partir de l'analyse des formes d'interaction entre les quatre GIE, nous avons constaté combien les effets de la crise ont agi sur leur logique d'action qui a remarquablement progressé en partant d'une approche économique vers une logique d'insertion territoriale. En effet, la crise a déclenché un mouvement d'inter-coopération transversale qui a conduit à l'émergence d'une nouvelle dynamique territoriale. Ces interactions ont redéfini le terroir comme un construit social résultant d'une dynamique d'apprentissage et de coordination, faisant preuve d'une créativité innovante.

Bibliographie

- Blankenburg S. et Palma J. G. (2009). « Introduction : the Global Financial Crisis », *Cam bridge Journal of Economics*, n°33.
- Fontan J.-M. (2011). « Développement territorial et innovation sociale », in G. Bellemare et J.-L. Klein (Dir.), *Innovation sociale et territoire. Convergences théoriques et pratiques*, PUQ, p. 405-411.
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. y Tremblay, D.-G. (2008). Social innovation at the territorial level: from path dependency to path building. En Drewe, P., Klein, J.-L. y Hulsbergen, E. (Eds.). *The Challenge of Social Innovation in Urban Revitalization* pp. 17–27. Amsterdam: Techne Press.

Gadrey J. (2010). Adieux à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire, Alternatives économiques, coll. « Les Petits Matins ».

Harrisson, D., Vezina, M. (2006). L'innovation sociale, une introduction, Public and Cooperative Economics, p. 129-139.

Hillier, J., Moulaert, F., Nussbaumer, J. (2004). « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial, Géographie, Economie et Sociétés, p. 129-152.

Klein, Juan-Luis, et Jean-Louis Laville. « L'innovation sociale : repères introductifs », Juan-Luis Klein éd., L'innovation sociale. Érès, 2014, p. 7-44.

Klein, Juan-Luis (2014). « Innovation sociale et développement territorial », Juan-Luis Klein éd., L'innovation sociale. Érès, p. 115-142.

Petitclerc, M. (2003). « Rapport sur les innovations sociales et les transformations sociales », Bilan annuel 2002-2003, CRISES.

Richez-battesti N., Petrella F. et Vallade D. (2012). « L'innovation sociale une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse », *Innovations*, no 35, p. 15-36.

Concertations locales et résilience en temps de COVID – Le cas d’un organisme communautaire en sécurité alimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Sabrina Tremblay, UQAC, Danielle Maltais, UQAC et Simon Gilbert, UQAC

Le printemps 2020 a été marqué au Québec par l’avènement de la pandémie de la COVID-19. La progression a été rapide, car à partir du premier cas répertorié le 27 février, l’état d’urgence sanitaire a été déclaré le 13 mars, avec un premier confinement le 22 du même mois. L’été 2020 a été plus clément avec le relâchement de plusieurs mesures, mais le 2 septembre 2020, la deuxième vague a déferlé dans toutes les régions du Québec y compris au Saguenay-Lac-Saint-Jean avec son lot de conséquences sur le fonctionnement et le moral des individus, des organisations et des collectivités. La modification ou l’inaccessibilité de l’offre de services des ressources communautaires a entraîné une fragilisation encore plus importante chez les personnes âgées, les personnes à faibles revenus, les familles monoparentales, etc. Les organismes communautaires ont dû faire preuve d’innovation et de créativité afin de poursuivre leur mission de justice sociale et environnementale. Afin de mieux comprendre les impacts de la crise sociosanitaire sur ces organisations, nous avons documenté le cas d’un organisme communautaire dans le secteur de la sécurité alimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les prochaines sections de ce texte présenteront la problématique de l’insécurité en temps de pandémie, les considérations méthodologiques et les principaux faits saillants de notre étude. Nous concluons sur les conditions favorables à une plus grande justice sociale en contexte de crise sociosanitaire qui ont été identifiées dans notre étude.

1. La sécurité alimentaire dans un contexte de pandémie

L’acte de manger se réalise des milliards de fois chaque jour. Mais la consommation de nourriture n’est pas qu’un acte individuel. En effet, l’individu se retrouve au centre d’un *système alimentaire* complexe qui inclut l’accès physique et économique; la garantie d’accès; l’information; la valeur nutritive; le respect de la dignité humaine; la production et la distribution des aliments en adéquation avec la philosophie du développement durable. D’autres relèvent plus directement des consommateurs : capacité financière; capacité de se déplacer pour s’alimenter; capacité de s’informer; capacité de faire des choix, etc. (Desjardins & Tremblay, 2020). Ainsi, la sécurité alimentaire est tout à la fois en lien avec le concept de justice sociale et de justice environnementale.

Au Québec, le concept de sécurité alimentaire a été intégré à différentes lois comme la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l’exclusion sociale* (Québec, 2002). Plus tard, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a publié un *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire* (Pageau, 2008). Malgré ces lois, en 2011-2012, près de 8 % des ménages vivaient une situation modérée à grave d’insécurité, un taux qui est comparable dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean avec 7,1 % (Maisonneuve, Blanchet, & Hamel, 2014). Selon le plus récent Bilan-Faim (Les Banques alimentaires du Québec, 2019), les banques alimentaires du Québec offrent gratuitement des denrées à environ 500 000 personnes chaque mois, un nombre que la pandémie

de la COVID-19 a fait croître de 30 % à 40 % selon les différentes régions du Québec (Les Banques alimentaires du Québec, 2020).

On le sait, les organismes communautaires sont appelés à jouer un rôle important afin de favoriser la sécurité alimentaire de la population, notamment ceux qui vivent des situations de pauvreté et d'exclusion sociale (Desjardins & Tremblay, 2020). Mais on devine également que le contexte de pandémie mondiale a largement entravé le travail des acteurs et actrices sur le terrain (Opération veille et soutien stratégique & Collectif des partenaires en développement des communautés, 2021) et ce, d'une manière que nous commençons à peine à bien saisir. C'est pour cette raison que notre recherche a voulu documenter le cas d'un organisme communautaire en sécurité alimentaire de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

2. Méthodologie

La recherche s'inscrit dans la spécificité de la recherche qualitative, étant donné qu'elle est liée à la compréhension de phénomènes et faits humains. Elle a été privilégiée, parce qu'elle permet d'explorer le vécu en profondeur des personnes qui sont rencontrées (Mayer, Ouellet, Saint-Jacques, & Turcotte, 2000). Cette étude visait principalement à documenter les enjeux et les impacts de la COVID-19 sur un organisme communautaire voué à combattre l'insécurité alimentaires des individus aux prises avec des conditions socioéconomiques précaires, sur leurs membres et sur leurs intervenants. Plus précisément, nous souhaitons :

1. Documenter les impacts de la pandémie sur un organisme communautaire qui œuvre en sécurité alimentaire en ce qui a trait à leur organisation du travail, sur la prestation de ses services et sur ses pratiques
2. Documenter les changements/ modalités d'intervention de soutien mises en place au sein de cette organisation auprès de ses membres et de ses intervenants afin de respecter les directives gouvernementales en ce qui a trait au confinement à domicile et à la distanciation physique
3. Documenter les difficultés/contraintes rencontrées dans la prestation des services aux usager et de ceux pour la supervision/ gestion des intervenants
4. Identifier les impacts de la pandémie sur la santé, les pratiques et sur les conditions de travail des intervenants œuvrant au sein de l'organisme participant à cette étude
5. Documenter les impacts vécus de la pandémie sur les membres de cet organisme.

Deux sources de données ont été utilisées pour répondre aux objectifs de la recherche. D'abord, des documents produits depuis mars 2020 par les regroupements d'organismes communautaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, portant sur la COVID-19 et disponibles sur le web ont été consultés. Comme ces documents sont peu nombreux et d'un usage limité, nous avons privilégié les entretiens de recherche avec la directrice et une intervenante de l'organisme participant à notre étude. Afin d'avoir un point de vue plus global sur la situation des organismes communautaires du secteur de Saguenay, nous avons également interrogé une intervenante d'une corporation de développement communautaire (CDC). Les deux organismes œuvrent tous deux au sein du Réseau local de service (RLS) de Chicoutimi. Pour réaliser cette étape, un guide d'entrevue semi-dirigé ainsi qu'une fiche signalétique ont été utilisés pour recueillir les informations auprès des participants. L'interprétation des données en fonction de deux

catégories de ressources, dont l'objectif était de dégager une image cohérente et complète des éléments à l'étude, a été réalisée à partir d'une comparaison visant à faire ressortir les similarités et les divergences d'opinions au sein des trois entrevues réalisées. Les données recueillies ont été analysées selon la procédure d'analyse de contenu en six étapes de Colaizzi (1978).

3. Résultats

3.1 Une situation comparable dans l'ensemble de la région

Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, il existe 376 organismes communautaires œuvrant auprès de différentes clientèles et secteurs. Alors que la pandémie de la COVID-19 a chamboulé le quotidien des différents organismes, 250 d'entre eux ont confirmé leur statut pendant la pandémie, dont 243 sont demeurés ouverts même si certains d'entre eux ont dû modifier leur mode d'accessibilité, leur horaire ou leur fonctionnement (Table régionale des organismes communautaires 02, 2020c).

Les conséquences les plus importantes se trouvent d'abord au niveau financier. En moyenne, les frais « COVID » (matériel sanitaire, informatique ou de protection, traitement du personnel et des salaires) pour l'année 2020 se sont élevés à 17 995 \$ par organisme, pour un total de 10 millions de dollars. Les organismes ont eu besoin de soutien financier supplémentaire pour couvrir les frais de conciergerie, les produits de désinfection, l'embauche de nouveaux employés ainsi que le paiement des heures supplémentaires de leurs divers intervenants (TROCO2, 2020a). Les pertes financières sont estimées, en moyenne, à 6 581 \$ (campagnes de financement) et à 7324 \$ (revenus d'activités d'économie sociale).

L'aide d'urgence du gouvernement du Québec a permis d'éponger certaines de ces pertes (TROCO2, 2020b). Par contre, le dépôt de demandes d'aide et la reddition de compte ont demandé beaucoup d'énergie et de temps aux organismes communautaires (TROCO2, 2020a) : « *Les fonds d'urgence [...] ça ajoute [...] plus de redditions de comptes, c'est encore plus de demandes, c'est encore plus de paperasses, alors [que les employés] ont encore moins le temps de le faire* » (P3).

La COVID-19 a toutefois eu un impact positif sur la concertation régionale. À l'initiative de la direction de la santé publique du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, deux cellules de crises ont vu le jour : les CCLAC (Cellules de coordination locale en action communautaire) et la CCRAC (Cellule de coordination régionale en action communautaire). Une sous-cellule en sécurité alimentaire régionale a également été mise sur pied⁶⁷. Les CCLAC⁶⁸ ont pour objectif de recueillir et répondre aux besoins des organismes, d'acheminer leurs besoins et de faire un rapport quotidien à leur vis-à-vis régional et au comité tactique de ce CIUSSS. La CCRAC, quant à elle, a pour mission de répondre aux besoins des cellules locales et de faire les liens entre elles et entre l'équipe tactique du CIUSSS (Figure 1). Ces dispositifs de concertation ont été très bien accueillis,

⁶⁷ Notons que cette sous-cellule a fonctionné seulement de mars à août 2020, date à laquelle le Comité régional pour une sécurité alimentaire durable des communautés et une saine alimentation pour tous - cultivons et consommons du Lac au Fjord (CRRASA-CCLF) a repris ses activités.

⁶⁸ Il y a six CCLAC au Saguenay-Lac-St-Jean, une par réseau local de service.

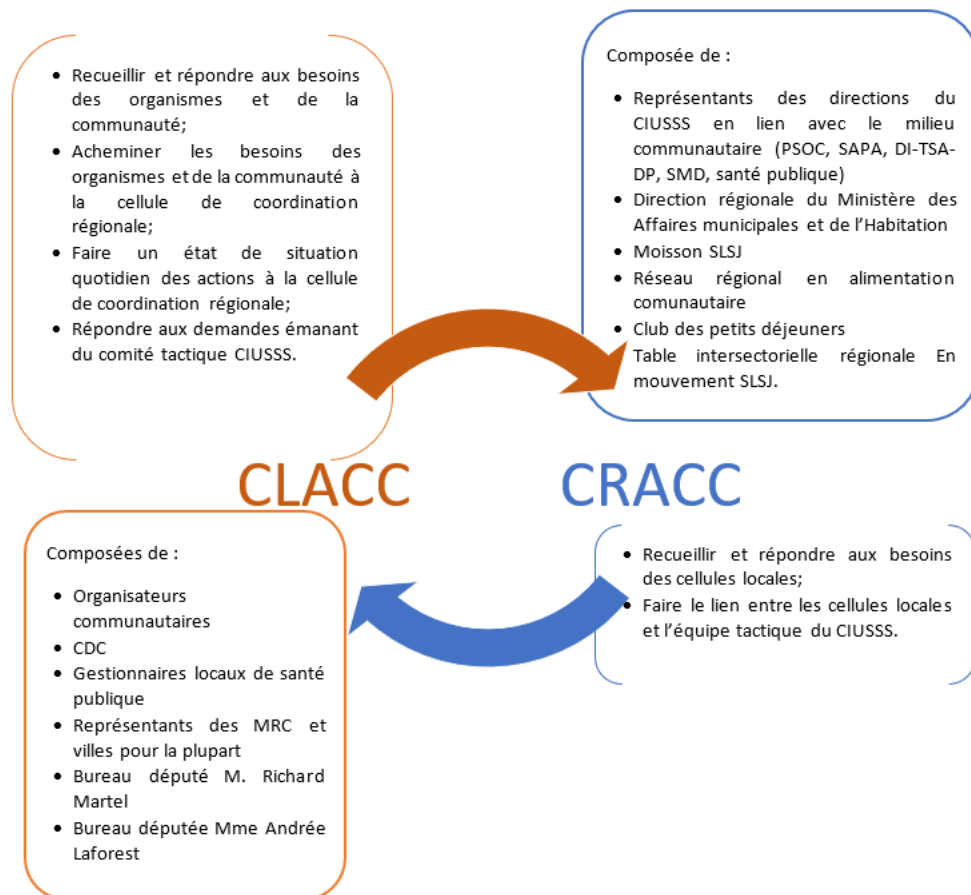
car ils ont permis de reconnaître le travail des organismes communautaires en plus de faciliter le partenariat et la concertation dans le milieu.

« Les cellules [de crise], ça nous a montré que, finalement il y a peut-être une reconnaissance plus grande de ce que les [nom de l'organisme] sont. [...] De nouveaux partenaires aussi avec qui ont appris à nous connaître, à savoir qui nous sommes, comment on travaille. On avait des partenariats qui étaient latents aussi, pour diverses raisons, et qui ont été réactivés » (P3).

3.2 La situation dans le secteur de la sécurité alimentaire

L'organisme participant à notre étude compte six employés rémunérés, dont cinq à temps plein et un à temps partiel ainsi qu'une trentaine de bénévoles. Les deux principales sources de financement de cet organisme sont le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), via le Programme de Soutien aux Organismes communautaires (PSOC) et Centraide. Il a pour but d'offrir des denrées saines, fraîches et au meilleur prix possible aux personnes à faible revenu. Pour devenir membres, il faut payer une cotisation annuelle de 2 \$. L'organisme dessert également les personnes ayant des bons de la Saint-Vincent-De-Paul, celles vivant avec une problématique de santé mentale, de toxicomanie, de déficience intellectuelle ou physique et les personnes sous curatelle publique. La population générale peut effectuer des achats pour certains des aliments en déboursant 30 % de plus que les prix affichés. En plus de fournir des aliments de qualité et à bon prix, l'organisme offre des formations à ses membres sur le thème de l'alimentation.

Figure 7 : Schématisation du fonctionnement de CCLAC en sécurité alimentaire et de la CCRAC (mars à août 2020)



Source : P3.

3.2.1 Changements sur l’organisation du travail et des services

La décision de demeurer ouvert durant la pandémie a été prise par la direction, le conseil d’administration et les travailleurs qui ont alors eu à déterminer de nouvelles règles de fonctionnement pour respecter les normes de santé publique et aménager les lieux en conséquence (plexiglas dans les bureaux ou aux caisses, nombre de personnes autorisées dans les locaux, etc.). La distribution denrées en vrac a été interrompue quelques temps avant de pouvoir trouver un moyen sécuritaire de fonctionner.

« Tu sais un de nos objectifs de vendre en vrac que ça soit plus économique, mais aussi plus écologique. [Cette pandémie-là] a contré tous les efforts que l’on faisait depuis un an afin de s’en aller vers une épicerie zéro déchet. On a dû gérer cette déception-là, au niveau des valeurs je dirais, comme organisme » (P2).

Au plus fort du premier confinement, l’organisme a perdu près de la moitié de ses bénévoles en raison de leur âge avancé, de leur vulnérabilité physique, ou parce qu’ils devaient demeurer à la maison en raison de la fermeture des services de garde ou des écoles. Le télétravail a été un élément totalement nouveau pour l’organisme, mais difficilement applicable :

« Nous avons regardé pour du télétravail, mais, dans notre cas, il n’y a pas vraiment beaucoup de possibilités de télétravail. Les gens viennent faire leur épicerie et toi, tu fais de l’animation dans l’épicerie. Tu sais, c’est difficile de faire ça en télétravail, mais bref, on a regardé dans les tâches de chacun les trucs qui pouvaient se faire à partir de la maison » (P2).

Finalement, on relève des méthodes de travail et de gestion d’équipe différentes qui, dans les grandes lignes sont jugées comme positives et appelés à rester dans un futur post-pandémie. Les réunions d’équipe (via zoom) maintenant plus nombreuses semblent être appréciées par les répondants.

3.2.2 Changement dans les rapports sociaux

L’organisation du travail bouleversée et le contexte global anxiogène ont entraîné plusieurs changements dans les rapports sociaux. Entre les travailleurs d’abord, car la surcharge de travail, l’insécurité, l’anxiété et la fatigue ont parfois aminci la patience de tout un chacun. Les rapports avec les membres ont aussi été différents, tant dans la fréquence que dans la nature. La peur d’attraper la COVID-19 y est pour beaucoup :

« Cette pandémie-là, c’est comme si tout le monde devenait un ennemi, c’est fou, c’est sûr que ça teinte tous nos rapports sociaux. [...] Je pense qu’il y a beaucoup d’empathie des bénévoles envers les membres, mais il y a aussi [...] beaucoup de méfiance, plus qu’avant » (P2).

La vie associative a diminué de beaucoup avec la pandémie. La restriction quant au nombre de personnes présentes dans l’organisme, l’arrêt temporaire des activités de dégustation ou de formation ainsi que la diminution des séances du Conseil d’administration sont les principaux responsables de cette situation.

3.3.3 Impacts sur la santé globale des travailleurs, bénévoles et membres

Plusieurs travailleurs, bénévoles ou membres ont été déstabilisés par l’ampleur de la tâche et par les changements apportés au quotidien. La crainte de la maladie était toujours en arrière-plan de chaque geste, de chaque mouvement. Cela est d’autant plus manifeste chez les personnes vulnérables :

« La peur de l’attraper, la peur de le donner, la peur que quelqu’un se désorganise et se fâche avec eux autres, de recevoir des bêtises, de travailler avec d’autres qui connaissent moins leurs tâches, de jamais savoir qui est responsable de toi... ça a comme déstabilisé [...] ceux qui travaillent et qui ne sont pas rémunérés » (P2).

« Quelqu’un qui est fragile, la pandémie, ça fait exploser l’isolement, donc ça, au niveau surtout des personnes âgées puis les personnes seules, ça, on le sent beaucoup » (P1).

Intervenants et bénévoles ont ressenti beaucoup de pression à maintenir le service accessible ET sécuritaire. L’augmentation du sentiment de solitude est aussi palpable sur le moral des

bénévoles et des membres qui ne peuvent plus exercer leur activité ou faire leur course dans l'organisme :

« Ça nous a demandé beaucoup d'ajustements de fonctionner dans l'inconnu, mais de poursuivre pareil et d'être forts pour les autres. [...], mais qui prend soin de moi ? On prend soin des autres, mais a l'inverse qui prend soin de nous ? » (P2).

« Je pense que les gens, ils ont restreint leurs déplacements. [...] Ceux qui habitaient proche dans le quartier et qui venaient tous les jours, ils achetaient une petite affaire, ils venaient pour jaser, ils venaient pour sortir de la maison. Là, ils viennent une fois par semaine. [...] On sentait les gens tristes là, on l'a senti tout l'été et c'est pire depuis quelques de semaines, c'est vraiment l'automne » (P2).

3.3.4 Du côté des innovations

Dès l'été 2020, l'organisme a été en mesure de redémarrer certains de ses services grâce au soutien indéfectible du conseil d'administration, de l'accès à des formations et du soutien financier de l'État. Mais il a fallu faire preuve de résilience et de créativité. Entre autres choses, un nouveau service de commande en ligne a été instauré. Pour répondre aux besoins et contraintes des membres âgés de 70 ans ou plus, un service de livraison à domicile a été développé en partenariat avec un centre d'action bénévole local avec lequel l'organisme n'avait auparavant établi aucun contact. Aussi, l'appropriation et l'utilisation des technologies de communication et d'information (TIC) ont été jugées salutaires. De plus, le fait d'avoir été reconnu en tant qu'organisme offrant des services essentiels par les autorités publiques a remonté le moral des employés et des bénévoles car en soulignant leur importance sociale, un sentiment de fierté a été constaté chez ces derniers tout comme un regain de leur solidarité.

« Ça fait six mois qu'on pense les affaires autrement, donc [oui, nous avons une bonne capacité d'adaptation]. Ce qui est le plus frappant, c'est le souci de toujours répondre aux personnes, pour que sa vaille encore le coup de venir... oui » (P2).

« C'est arrivé que du monde [dans d'autres organismes] on dit : « Bien moi, non, je ne suis pas capable, je m'en vais à la maison et je vais recevoir la prime du gouvernement. [...] Nous, ce n'est pas arrivé, au contraire, les gens voyaient une responsabilité tellement grande ! Peut-être que c'est lié à la nourriture et à la survie » (P2).

4. Conclusion

La crise sociosanitaire a demandé beaucoup d'adaptation aux organismes communautaires. Grâce à cela, ils ont pu continuer à jouer leur rôle de dispositif de participation citoyenne, malgré que leur capacité de résilience ait été contrainte par les mesures sanitaires et les exigences bureaucratiques liées à l'octroi des fonds d'urgence. Malgré tout, les instances de concertations comme les CCLAC et CCRAC démontrent à quel point des liens forts et directs entre les parties prenantes des territoires sont nécessaires au développement social, surtout en temps de crise.

Sous bien des aspects, les résultats de notre étude nous permettent de faire des constats plus globaux et laissent entrevoir des possibles pour une société déjà engagée sur le chemin de la transition socio écologique. La COVID-19 nous aura révélé au moins deux choses sur le monde

actuel. D'abord, c'est que des décennies de mondialisation n'auront finalement pas réussi à faire disparaître les États-nations (Cherblanc, Dorais, Tremblay, & Tremblay, 2020). Bien contraire, la population s'est dirigée tout naturellement vers les gouvernements et ceux-ci ont endossé leur rôle de prise en charge de la crise. Deuxièmement, c'est à l'échelle locale (municipalités, communautés, quartier, etc.) que s'est jouée la plus grande partie de la bataille et ce, malgré le contexte post-mesures d'austérité où le précédent gouvernement a coupé l'herbe sous le pied à bien des acteurs du développement territorial et de santé publique. Ces deux constats mis ensemble nous permettent de croire que les efforts pour rendre nos sociétés plus justes et plus durables doivent - et peuvent encore - passer par l'État régulateur à l'écoute de ce qui se passe dans les territoires locaux.

Bibliographie

- Cherblanc, J., Dorais, F.-O., Tremblay, C., & Tremblay, S. (dir.). (2020). *La COVID-19 : un fait social total. Perspectives historiques, politiques, sociales et humaines*. Chicoutimi: GRIR UQAC. Repéré à <https://constellation.uqac.ca/6071/1/La%20COVID-19%20un%20fait%20social%20total.%20Perspectives%20historiques%20politiques%20sociales%20et%20humaines.2.pdf>, consulté le 27 février 2021.
- Colaizzi, P. (1978). Psychological research as a phenomenologist views it. Dans R. S. Valle, & M. King (dir.), *Existential Phenomenological Alternatives for Psychology* (p. 6). New York: Open University Press.
- Desjardins, F., & Tremblay, P.-A. (2020). *La sécurité alimentaire en Jamésie*. Rapport final de la recherche Chibougameau: Centre de santé et de services sociaux de la Baie James.
- Les Banques alimentaires du Québec. (2019). *Bilan-Faim 2019*. Montréal: BAQ. Repéré à https://www.banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2019/11/BAQ_Bilan-Faim-2019.pdf, consulté le 1er mars 2021.
- Les Banques alimentaires du Québec. (2020). *Rapport d'étape COVID-19 De mars à juin 2020*. Montréal: BAQ. Repéré à https://www.banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2020/09/BAQ_rapport_etape_covid_VFINAL.pdf, consulté le 1er mars 2021.
- Maisonnette, C., Blanchet, C., & Hamel, D. (2014). *L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012*. Québec: INSPQ. Repéré à <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2405212>, consulté le 18 février 2021.
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C., & Turcotte, D. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville: Gaëtan Morin éditeur.
- Opération veille et soutien stratégique, & Collectif des partenaires en développement des communautés. (2021). *Développement des communautés, action collective et COVID-19 : Deuxième analyse des effets de la crise sociosanitaire sur les territoires et les organisations*. Montréal: OVSS. Repéré à http://www.operationvss.ca/media/1151/ovss_developpement-communautes-covid-19-2eme-rapport_210226-vf.pdf, consulté le 2 février 2021.
- Pageau, M. (2008). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire. Mise à jour 2008*. Québec: Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Repéré à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000883/>, consulté le 1er mars 2021.

Québec. (2002). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (Vol. L-7). Québec: Éditeur officiel du Québec. Repéré à <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/L-7.pdf>, consulté le 27 février 2021.

TROC02. (2020a). Faits saillants du sondage - Pandémie COVID-19 : quelle est la situation de votre organisation ? Repéré à <http://www.troc02.org/index.php/documentation>, consulté le 12 novembre 2021.

TROC02. (2020b). Résumé - compte-rendu rencontre de secteurs octobre 2020 Repéré à <http://www.troc02.org/index.php/documentation>, consulté le 12 novembre 2021.

TROC02. (2020c). Suivi des organismes saguenay-lac-saint-jean. Repéré à <http://www.troc02.org/images/Troc/PDF/Copie de Nouvelle liste2-17 dec 2020.pdf>, consulté le 12 novembre 2021.

Séance 4A - Économie sociale, économie circulaire et innovations sociales / Social Economy, Circular Economy and Social Innovations

La trajectoire du crédit communautaire au Québec : innovation, résistance et recomposition

Suzanne Tremblay, UQAC, Marie Langevin, UQAM et Marco Alberio, UQAR

1. Introduction

À l'origine, la microfinance a été mise en œuvre dans une perspective de finance solidaire, tant en Europe et en Amérique du Nord que dans les pays du Sud. Au fil des décennies, sous la pression d'acteurs dominants du développement et au contact d'investisseurs cherchant de nouvelles niches pour diriger leurs capitaux, la microfinance s'est progressivement commercialisée et financiarisée, transformant la raison d'être des organisations offrant le microcrédit aux populations pauvres (Langevin, 2017). Au Québec, cependant, le modèle a été mieux préservé. La microfinance y est encore ancrée dans le champ de la finance solidaire et elle se base sur de petites organisations dédiées au crédit communautaire, une pratique de développement local (Tremblay, 2017). Ce chapitre s'intéresse à la trajectoire historique d'évolution du microcrédit à la québécoise et à la façon dont les organismes de crédit communautaire contribuent à formuler des réponses à des éléments de crises affectant le marché du travail.

2. Le microcrédit dans le monde 1

Les pratiques modernes de microfinance ont émergé dans les années 1970 de façon parallèle dans deux régions du monde : en Asie du Sud Est, avec le modèle de la Grameen Bank développé par Mohamed Yunus au Bangladesh et en Amérique latine, avec le réseau ACCION et ses différents programmes de microcrédit. Dans les deux cas, il s'agissait de programmes de microcrédit octroyant des prêts de faibles montants à des personnes exclues de l'accès aux services bancaires formels et qui étaient mis sur pied par des ONG dans le cadre de leur plan de lutte contre la pauvreté. La participation des premières institutions coopératives où les petits épargnants ont mis en commun leurs économies pour favoriser la réalisation de projets de développement a également contribué à l'institutionnalisation de la microfinance dans le monde. Les organisations internationales, au premier chef la Banque Mondiale, ont aussi joué un rôle important dans la décennie 1990, en intégrant les programmes de microcrédit dans le cadre des ajustements structurels et plus largement des réformes néolibérales afin d'absorber les surplus de main-d'œuvre et d'insuffler des ressources économiques dans les secteurs les plus durement touchés (Weber, 2006).

Les pratiques de microcrédit ont largement évolué depuis leur émergence. Au fil du temps, ce dispositif a gagné en popularité à titre d'outil de lutte à la pauvreté et d'*empowerment* des populations pauvres, atteignant un sommet de visibilité lors de l'année internationale du

microcrédit de l'ONU en 2005 et l'attribution du prix Nobel de la paix à M. Yunus l'année suivante. Notons également que les programmes se sont élargis dans leur offre de services à la microfinance, soit à l'ensemble des services financiers; prêts, épargne, assurance, transferts de fonds. Depuis la fin des années 2000, on réfère surtout à l'inclusion financière, soit un projet de développement économique et social visant la « démocratie financière » afin que l'ensemble des individus, des groupes et des communautés en marge des circuits financiers dominants aient accès à des services formels d'emprunt, d'épargne et d'assurance, qu'ils sachent comment les utiliser et choisissent de le faire.

Une autre transformation significative ayant marqué l'évolution des pratiques est le changement de paradigme dominant, partant d'une approche globale vers une approche minimaliste (Langevin, 2013). Il existe en effet deux tendances historiques en microfinance. Le modèle global est associé à une mission sociale et à la lutte contre la pauvreté, donc à un agenda politique. Dans cette approche, l'accès au crédit est considéré comme insuffisant pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté et on adjoint aux microprêts une gamme d'initiatives complémentaires d'ordre social pour supporter les emprunteuses et les emprunteurs (alphabétisation, formation professionnelle, éducation citoyenne, santé et hygiène, etc.). Ce paradigme s'est transformé au fil du temps et le modèle qui domine aujourd'hui repose principalement sur une approche dite minimaliste et commerciale de la microfinance. Ce modèle est calqué sur le fonctionnement des institutions financières traditionnelles. Il s'appuie sur des organisations de microfinance rentables et financièrement autosuffisantes, ce qui implique que l'on délaisse l'agenda politique incluant la prestation de services complémentaires et la structure de financement s'appuyant sur des donateurs privés, publics, multilatéraux ou locaux. Le paradigme développementaliste originel explique que dans l'imaginaire collectif, la microfinance est associée à la philanthropie, au développement et à la lutte à la pauvreté. Il est cependant important de saisir que bien que cette filiation soit toujours signifiante pour certains sous-secteurs de l'industrie, la dynamique dominante est celle d'un sous-secteur financier rentable, commercialisé et financiarisé.

Soulignons enfin à propos de l'évolution historique du modèle, que le succès commercial de la microfinance ne s'est pas transposé en succès de développement inclusif au plan social et économique pour les populations visées par ce dispositif. Des crises majeures ont ainsi surgi sur différents marchés microfinanciers ces dernières années, en Bosnie, en Andhra Pradesh, au Nicaragua comme au Maroc, alors que des ménages se sont retrouvés en situation de surendettement après avoir contracté des prêts multiples auprès de plusieurs institutions. Les recherches ont alors mis en cause « un modèle de microcrédit caractérisé par une course effrénée pour étendre les prêts à une population de plus en plus large et pour des montants de plus en plus élevés, sans que l'on s'assure que ces crédits contribuent effectivement à accroître leurs activités génératrices de revenus et, par conséquent, leurs capacités de remboursement » (Servet, 2011, p. 24). De façon moins spectaculaire, mais tout aussi révélatrice des lacunes du modèle dominant de microfinance commerciale et minimaliste, les méta-analyses des études d'impacts menés depuis 20 ans concluent pour leur part que les effets sur la pauvreté sociale et économique sont minimes et inconsistants, tantôt légèrement positifs ou négatifs (Duvendack et Mader, 2020).

Nous allons examiner maintenant les liens entre les changements dans le monde du travail et l'avènement du crédit communautaire.

3. L'émergence du crédit communautaire dans un contexte de transformation socioéconomique encore en cours

Depuis le milieu des années 1970, plusieurs transformations sociales, démographiques et économiques ont profondément modifié le modèle de « capitalisme social » (Andreotti *et al.*, 2018). Pour bien les saisir, tel que le suggère Esping Andersen (1990) il faut considérer les trois acteurs principalement impliqués dans ce processus : les acteurs du marché économique (y compris le marché du travail), l'État et la famille/communauté. Les économies occidentales sont passées d'un système basé sur l'industrialisation à un autre généralement défini comme post-industriel et moins centré sur la manufacture. Le secteur des services a donc pris une expansion sans précédent. Dans la plupart des pays occidentaux, y compris le Canada et le Québec, la demande de travailleurs dans le secteur des services peu qualifiés a augmenté depuis les années 1980, accompagnée d'un « relâchement » des mesures de protection des travailleurs, ce qui se traduit par une plus grande flexibilité de la main-d'œuvre et une précarité de l'emploi.

Dans la majorité des pays, la précarité structure depuis plusieurs années le marché du travail et devient un mécanisme influençant les destinées et les trajectoires individuelles, car elle affecte directement les travailleurs. La crise sociale causée par des décennies de déréglementation du marché du travail et d'augmentation de la flexibilité du travail illustre plusieurs échecs de la régulation du marché auxquels les politiques publiques ont contribué. En Amérique du Nord, bien que le chômage ait été relativement faible comparativement à l'Europe, d'autres problèmes ont affecté le marché du travail: l'inadéquation des mesures de protection pour une très grande proportion d'adultes, qui ne sont alors que marginalement protégés par des formes minimales de soutien du revenu; une instabilité et une précarité du travail sans frontières réglementaires ou contractuelles (Crouch, 2019); la croissance de la pauvreté et la concentration de la richesse (Piketty, 2013). L'orientation générale a été d'encourager les travailleurs exclus à participer au marché du travail, réduisant ainsi le coût des prestations sociales. Cette poussée vers l'emploi n'est pas problématique en soi, mais elle peut avoir des effets négatifs dans la pratique, car les travailleurs peu qualifiés auront tendance à accepter un emploi à très bas salaire, avec un risque majeur d'appauvrissement (Alberio, 2014 ; Alberio, 2020a).

Le deuxième acteur important impliqué dans les processus de précarité de l'emploi et du travail est l'État avec son système de protection sociale (Castel, 1995). Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'aux années 1970-80, la plupart des pays industrialisés a connu un bien-être généralisé (Welfare Capitalism) grâce à une combinaison de croissance économique et de protection sociale. Par la suite, la crise du modèle fordiste caractérisée par des difficultés économiques et la montée du néolibéralisme va entraîner la réduction de la taille des états nationaux et une redistribution des responsabilités de régulation entre les différentes composantes de la société à savoir la société civile et le marché.

Au Québec, les politiques de développement local et de développement économique communautaire vont apparaître dans ce contexte et l'État va prescrire des politiques de

développement local (Hamel et Klein, 1996 ; Alberio et Tremblay, 2014). Ces politiques vont être axées sur le partenariat et la complémentarité entre les secteurs privé, public et communautaire. C'est également dans ce contexte que va apparaître le troisième acteur ayant un rôle important, mais plus informel de transformations socioéconomiques, celui de la famille et de la communauté. Dans le « modèle québécois » (Lévesque, 2004, Alberio, 2020) la communauté a un rôle de plus en plus prépondérant, pas seulement dans la fourniture de services sociosanitaires, mais également dans le domaine de l'employabilité et de l'insertion socioprofessionnelles.

Les transformations socioéconomiques accompagnant la transition vers le modèle post-industriel se sont traduites sur le territoire québécois par un manque d'emploi important et des taux de chômage très élevés, particulièrement dans les régions périphériques et dans certains quartiers plus appauvris des grandes villes. Ce manque d'emploi va amener la mobilisation des organismes communautaires dans la lutte contre la pauvreté, pour le développement de l'employabilité et de l'économie sociale. Différentes mobilisations ont ainsi vu le jour pendant ces décennies, notamment la grande marche pour l'emploi en 1983 (Tremblay, 2004).

C'est dans ce contexte de la crise de l'emploi, l'entrepreneuriat est devenu une des voies possibles pour le développement de l'employabilité et les premiers organismes de crédit communautaire au Québec ont été fondés, notamment à Montréal avec l'Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM) en 1990. L'ACEM est l'un des premiers organismes de crédit communautaire accompagnant les citoyens dans la création de projets d'entreprise. Par la suite, le modèle du crédit communautaire a essaimé à travers la province et le Réseau québécois de crédit communautaire (RQCC) a été fondé en 2000 afin de regrouper les organismes dédiés au crédit communautaire sur le territoire du Québec. Aujourd'hui le RQCC est devenu le Réseau MicroEntreprendre et il regroupe plus d'une quinzaine d'organismes répartis dans la plupart des régions.

La création de microentreprises s'inscrit donc dans une tendance plus globale, celle de la montée de l'entrepreneuriat et du travail autonome dans la société de l'après-fordisme où le travail atypique et flexible et la fragmentation du marché du travail deviennent de plus en plus la norme (Noiseux, 2012) dans un territoire comme le Québec. De nos jours, plus de 60% des microentreprises ayant été créées avec le support des organismes de crédit communautaire au Québec sont dans les faits des travailleurs autonomes (Langevin, Tremblay *et al.*, 2021). Nous pouvons percevoir ici comment le crédit communautaire considéré comme un outil de développement d'employabilité et d'entrepreneuriat s'inscrit (en positif et en négatif) dans cette tendance mondiale de polarisation et de fragmentation du marché du travail. Le travail autonome peut en effet devenir une forme d'émancipation pour obtenir de meilleures conditions d'emploi. Bien qu'il pourrait aussi à certaines conditions également devenir une forme de reproduction de la précarité.

Nous allons examiner plus spécifiquement dans la prochaine section l'avènement du modèle de crédit communautaire au Québec dans ce contexte spécifique.

4. Le modèle québécois du crédit communautaire au Québec

4.1 La mise en place du crédit communautaire et les spécificités du modèle québécois de crédit communautaire

Les crises économiques majeures qui se sont succédé en 1982 et 1991 au Québec ont montré les limites de l'économie de marché à résoudre les problèmes structurels liés à l'économie et au marché du travail (Lebossé, 1998). Avec la création des premiers organismes de crédit communautaire dans la conjoncture de la crise de l'emploi, le Québec a mis sur pied et a conservé un modèle spécifique de crédit communautaire qui est loin des « dérives » (Guérin, 2015) de la microfinance présentes dans plusieurs pays du Sud. En particulier, les tendances à la commercialisation et à la financiarisation des pratiques de microfinance que nous avons évoquées en introduction n'ont pas affecté le modèle présent au Québec.

Le crédit communautaire québécois se fonde sur les trois piliers sur lesquels il s'est institué dans les années 1990 à savoir, l'accompagnement de proximité, l'accès au microcrédit et le fonds de capitalisation provenant de la communauté (RQCC, 2014, p. 7). En résumé, l'accès au microcrédit permet aux promoteurs de projet d'entamer une démarche vers l'entrepreneuriat dans une perspective d'inclusion sociale et économique. L'accompagnement de proximité est un outil qui permet de créer un modèle de développement axé vers la durabilité et il se fonde sur les rapports et les liens de confiance établis entre les promoteurs de projet et les conseillers en développement entrepreneurial œuvrant dans les organismes du Réseau. Le dernier élément repose sur les fonds de capitalisation des organismes de crédit communautaire qui sont amassés dans un esprit de solidarité à partir des dons et des investissements provenant de diverses sources dans les milieux locaux et régionaux où interviennent les organismes de crédit communautaire. Ces organismes ne sont donc pas liés aux marchés financiers globaux, et ils ne dépendent pas de la coopération internationale. Cet aspect de la capitalisation locale est par ailleurs lié à l'ancrage du crédit communautaire dès sa création dans l'écosystème de l'économie sociale et solidaire du Québec et plus largement du développement économique communautaire.

4.2 L'ancrage du crédit communautaire au Québec dans l'économie sociale et plurielle

En effet, le crédit communautaire peut être appréhendé dans une perspective de développement économique communautaire, c'est-à-dire une approche de développement intégrant à la fois des objectifs économiques et sociaux. Le crédit communautaire se trouve à l'intersection du développement économique et du développement social puisqu'il poursuit des objectifs comme la création d'emplois et d'entreprises ainsi que des objectifs sociaux comme l'insertion sociale et professionnelle par l'entrepreneuriat, la lutte pour l'inclusion des populations marginalisées, l'amélioration de la qualité de vie et des services collectifs et la prise en main des communautés dans une approche globale avec une stratégie territoriale (D'Amours, 2006).

Les entreprises créées avec l'aide des organismes de crédit communautaire résultent de la dynamique de développement économique communautaire et de l'économie sociale produite par ces organisations dans leur territoire d'intervention. Leur création se fonde sur le capital social des communautés où ils agissent, puisqu'ils sont issus et s'inscrivent dans le tissu associatif de celles-ci.

Ces organisations sont considérées comme des organismes de support à la finance solidaire de l'économie sociale (Bourque, Mendell, Rouzier, 2011) au côté des Fonds de travailleurs de la CSN et de la FTQ et des autres fonds dédiés à l'économie sociale (Zerdani T., Mendell, M., Bourque, G. 2014). En effet, les organismes de crédit communautaire sont des OBNL créés par des organismes du milieu associatif dont les objectifs sont justement la création d'entreprises et d'emplois à partir des ressources de la communauté, autant sur plan du capital financier que des savoir-faire locaux. (Tremblay, S. *et al.*, 2017).

Le crédit communautaire s'inscrit donc également dans la vision de l'économie plurielle proposée par certains auteurs associés à l'économie sociale (Lévesque, B. 2008, Laville, J.L, 2003) puisque l'économie plurielle suppose la coexistence de l'économie privée, publique ainsi que de l'économie associative. Plus précisément, le crédit communautaire allie l'économie privée et associative, puisqu'il supporte à la fois les microentreprises privées, les coopératives et les OBNL. Le crédit communautaire renferme cependant un paradoxe, puisque la grande majorité des entreprises créées par les promoteurs ayant recours aux services des organismes de crédit communautaire sont des microentreprises privées. C'est donc le secteur associatif qui concourt au développement du secteur privé.

4.3 Les politiques d'austérité et le crédit communautaire

Si le modèle de crédit communautaire québécois a été préservé des dérives de la commercialisation et de la financiarisation, il a malgré tout subi des pressions liées à l'évolution du contexte socioéconomique du Québec. Le modèle du Réseau Microentreprendre a bien failli être mis à mal dans le cadre des restructurations des politiques publiques qui ont eu lieu lors de la mise en place du programme d'austérité du gouvernement québécois en 2014-2015 (Tremblay, 2019). En effet, comme nous l'ont expliqué des acteurs clés du secteur, à ce moment il était question de fusionner et de centraliser à l'échelle provinciale tous les organismes de crédit communautaire. Finalement, les organismes ont réussi à préserver une partie de leur autonomie et ce sont plutôt les cercles d'emprunt communautaire et les fonds d'emprunt communautaire⁶⁹ qui ont dû se fusionner à l'échelle des régions du Québec. De plus, le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) a restructuré leur financement et bonifié leurs fonds de capitalisation. Il apparaît ainsi que l'essentiel du modèle de crédit communautaire québécois a été préservé malgré les politiques d'austérité du gouvernement libéral de l'époque. On peut se demander pourquoi et comment le crédit communautaire a pu résister aux politiques de compressions et d'austérité du gouvernement libéral de l'époque. Il faut probablement y voir la volonté de ce gouvernement libéral axé vers des objectifs essentiellement économiques de préserver les politiques de soutien à l'entrepreneuriat sur le territoire québécois. On peut également faire l'hypothèse que le crédit communautaire est reconnu comme un outil de développement de l'employabilité et de l'entrepreneuriat en particulier puisqu'il est bien adapté pour répondre aux évolutions du marché du travail et de l'emploi et à la montée du travail autonome.

⁶⁹ Les cercles d'emprunt étaient axés davantage vers une approche collective et vers la formation des entrepreneurs dans leurs premières démarches de démarrage des projets d'entreprise. Alors que les fonds d'emprunt étaient axés vers l'accompagnement individuel des projets (Tremblay, S. *et al.*, 2017).

5. Conclusion

Ce travail d'analyse de l'évolution du crédit communautaire au Québec en lien avec les crises socioéconomiques qui affectent les communautés met en lumière la spécificité du modèle québécois de crédit communautaire par rapport aux évolutions qui ont marqué la microfinance à l'échelle globale et révélant que ces pratiques à la québécoise parviennent à résister aux formes d'appropriation marchandes et à préserver leur potentiel de contribution aux dynamiques d'innovation sociale dans les territoires. Cependant, les pratiques de crédit communautaire recèlent des paradoxes. Alors qu'elles sont inscrites dans le courant de l'économie sociale et solidaire, elles puisent une certaine forme de légitimité par rapport aux décideurs économiques et sociaux dans son potentiel d'apporter des solutions individualisées à l'intégration socioéconomique des personnes marginalisées. Il est à espérer que dans l'avenir le modèle du crédit communautaire québécois saura préserver sa spécificité en conservant des objectifs qui demeurent à l'intersection du développement social et du développement économique notamment pour le développement de l'employabilité et de l'insertion socioprofessionnelle.

Bibliographie

- Alberio M. (2014). « Growing up and living in a poor neighbourhood: a comparative analysis on the neighbourhood effects in Paris and Milan », *Sociologia Urbana e Rurale*, vol. 103, p. 74-98.
- Alberio, M. (2020). «Povertà e percorsi di vita: punti di convergenza teorica e concettuale», dans Bert, F. Valzania A. (dir.) *Precarizzazione delle sfere di vita e disuguaglianze*. Milano: Franco Angeli, p. 35-52.
- Alberio M., Tremblay D.-G (2014). « Les entreprises d'insertion entre mission sociale, activité économique et relation avec le pouvoir public », *Télescope*, vol. 20, no 1, p. 128-149.
- Andreotti, A., Benassi, D., et Kazepov, Y. (2018). *Western Capitalism in Transition*, Manchester, Manchester University Press.
- Bourque, G., Mendell, M., Rouzier, R. (2011). «La finance solidaire histoire d'une nouvelle pratique», dans Bourchard, M.J. (dir.) *L'économie sociale vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 229-255.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Crouch, C. (2019). *The Globalization Backlash*, Cambridge, Polity Press.
- D'Amours, M. (2006). *L'économie sociale au Québec. Cadre théorique, histoire, réalités et défis*, Montréal, Éditions St-Martin, ARUC-ÉS, RQRP-ÉS.
- Duvendack, M. et Mader, P. (2020.). «Impact of Financial Inclusion in Low- and Middle-Income Countries: A Systematic Review of Reviews», *Journal of Economic Surveys*, vol. 34, no 3, p, 594-629.
- Esping-Andersen, G. (1990). *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge, Polity Press.
- Guérin, I. (2015). *La microfinance et ses dérivés. Émanciper, discipliner ou exploiter ?*, Paris, Demopolis.
- Hamel, P., Klein, J.L. (1996). «Le développement régional au Québec enjeu de pouvoir et discours politique», dans Proulx, M.U. (dir.) *Le phénomène régional au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 293-311.

- Langevin, M. (2013). «La mise en forme de l'inclusion financière périphérique. Réactivité et créativité de la microfinance dans son rapport aux crises», *Cahiers de recherche sociologique*, Vol. 55, p. 910-115.
- Langevin, M. (2017). «L'agencement entre la haute finance et l'univers du développement : des conséquences multiples pour la formation des marchés (micro)financiers», *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement*. Vol. 38, no 4, p. 487-506.
- Laville, J.L. (2003). «Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle», *Revue du MAUSS*, no 21, p. 237-249.
- Lebossé, J. (1998). *Microfinance et développement local*, Montréal, OCDE, Institut de formation en développement économique communautaire.
- Lévesque, B. (2000). *Originalité et impact de l'action des SOLIDE sur le développement local et sur l'emploi au Québec*, Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats. Repéré à <https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/ET0012.pdf>.
- Lévesque, B. et Mendell, M. (2000). *La création d'entreprises par les chômeurs et les sans-emploi : Le rôle de la microfinance*, Rapport pour le Programme d'action du Bureau International du Travail, La microfinance et le travail autonome. La Création d'entreprise par les chômeurs. Repéré à <https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/HS0000.pdf>.
- Lévesque, B. (2004). *Le modèle québécois et le développement régional et local : vers le néolibéralisme et la fin du modèle québécois ?*, Cahiers du CRISES, Collection «Working Papers» - no 0405.
- Lévesque, B. (2007). *Un siècle et demi d'économie sociale au Québec : plusieurs configurations en présence (1850-2007)*, UQAM : CRISES, coll. « Études théoriques» no ET0703.
- Lévesque, B. (2008). «Contribution de la nouvelle sociologie économique à l'analyse des territoires sous l'angle de l'économie plurielle», dans Massicotte, G. (Dir.), *Sciences du territoire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 205-232.
- Maziade, L. (2013). «Les pratiques du crédit communautaire : enjeux de mission et de développement», *Revue vie économique*, vol. 4, no 3. Repéré à <http://www.eve.coop/?a=175>.
- Moulaert, F., Nussbaumer, J. (2008). *La logique sociale du développement territorial*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 174 p.
- Noiseux, Y. (2012). «Le travail atypique au Québec : les jeunes au cœur de la dynamique de précarisation par la centrifugation de l'emploi», *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, vol. 7, no 1, p. 28-54.
- Palard, J. (2009). *La Beauce inc. Capital social et capitalisme régional*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 295 p.
- Piketty, T. (2013). *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil.
- Réseau québécois du crédit communautaire. (2014). *Rapport annuel 2013-2014*.
- Servet, J-M. (2011). «La crise du microcrédit en Andhra Pradesh (Inde)», *Revue Tiers Monde*, no 207, p. 43-59.
- Tremblay, P.A. (2013). «L'intervention sociale territorial en trois questions», *Nouvelles pratiques sociales*. Vol. 26, no 13, p. 50-66.
- Tremblay, S. (2004). *À la recherche d'un autre développement? La dévitalisation urbaine et la revitalisation communautaire au centre urbain de Chicoutimi de 1960 à nos jours* (thèse de doctorat, UQAC-UQAR), 543 p.

Tremblay, S. (dir.), Ndjambou, P., Giroux, C., Carrier-Giasson, N., (2017). *Le crédit communautaire et la création de micro-entreprises au Saguenay—Lac-Saint-Jean comme outil de développement économique communautaire et de développement social*. Chicoutimi: GRIR/UQAC, 215 p.

Tremblay, S. (2019). «L'austérité et la dévitalisation au Saguenay—Lac-Saint-Jean et dans les régions du Québec. Un phénomène qui s'inscrit dans la longue durée», dans Proulx, M.U., Prémont, M.C. (dir.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audaces, d'hésitations et d'impuissance*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 221-244.

Weber, H. (2006). «The Global Political Economy of Microfinance and Poverty Reduction», dans J. L. Fernando (dir.), *Microfinance : Perils and Prospects*, Londres et New York, Routledge, p. 43-63.

Zerdani T., Mendell, M., Bourque, G. (2014). *Portrait 2013 de la finance responsable au Québec, volet investissement responsable*. Rapport de recherche de l'Institut Karl Polanyi de l'Université Concordia.

Les entreprises d'économie sociale comme acteurs dans une économie circulaire : modèles d'affaires, constats et défis (résumé)

Martine Vézina, HEC Montréal, **Emmanuel Raufflet**, HEC Montréal et **Marie-France Bellemare**, TIESS

Cette étude exploratoire a pour objectif de développer une typologie des modèles d'affaires circulaires portés par les entreprises d'économie sociale (EÉS) avec à la base un questionnement sur l'articulation entre le social et l'écologique comme levier de pérennisation économique d'initiatives d'économie circulaire. Les huit (8) modèles d'affaires de circularité observées à partir des 25 EÉS québécoises étudiées mettent en lumière un ensemble de constats quant à la place et au rôle des EÉS dans le développement de systèmes de circularité des matières, de même que des modalités stratégiques, de gouvernance et opérationnelles en lien avec leur nature d'entreprises collectives. Les modèles de circularité des EÉS se caractérisent par une finalité sociale forte (activité d'insertion socio-professionnelle, sensibilisation et éducation du public, lien social, développement de compétences et *empowerment* des citoyens, revitalisation commerciale, accès économique à des produits/services ou activités pour la communauté, etc.) se matérialisant dans des activités à impact environnemental. La pérennisation économique, parfois fragile, passe par des partenariats intersectoriels et des stratégies de mise à l'échelle souvent inédits. Sous cet angle, l'étude des modèles d'affaires des entreprises d'économie sociale dans le contexte d'une économie à tendance de circularité pourrait s'avérer révélatrice de modalités nouvelles de gouvernance et de développement dans des secteurs et activités centraux dans un contexte de transition socio-écologique.

Economic Democracy and Circular Economy – Synergies and Tensions. An Exploration of the Intersection of Social Economy and Circular Economy in Québec (*résumé*)

Rafael Ziegler, HEC Montréal, **Marie-France Bellemare**, TIESS, **Koorosh Behrang**, The New School, **Cynthia Poirier**, HEC Montréal et **Emmanuel Raufflet**, HEC Montréal

Both economic democracy and circular economy have received much attention recently (Ferreras *et al.* 2020, Raworth 2017). However, the relation between the two remains understudied, both conceptually and empirically. While economic democracy primarily refers to justice and participation, circular economy tends to be explored in relation to environmental sustainability. This paper examines the overlaps between the two. Does economic democracy support circular (or hinder) economy? What are the conceptual reasons for thinking so, and what can we learn from practice about this connection? On the other hand: Does circular economy support democracy – again as a matter of both learning from theory and practice. These are important yet large questions. This paper offers an exploratory study with the first set of questions as a starting point.

Le paradoxe expertise-représentation dans la gouvernance des entreprises d'économie sociale (résumé)

Myriam Michaud, Université Laval et Luc K. Audebrand, Université Laval

Dans cette présentation, nous explorons la tension entre les pôles opposés de l'expertise et de la représentativité qui caractérisent la gouvernance des entreprises d'économie sociale (EÉS), laquelle est exacerbée par le caractère bénévole du rôle d'administrateur. Alors que les théories et codes de gouvernance insistent sur la diversité des compétences des membres du conseil d'administration (CA), le caractère bénévole et démocratique de la gouvernance des EÉS ne garantit ni l'expertise des membres élu-e-s au CA ni la complémentarité de leurs compétences. Nous présentons le résultat d'une étude de cas menée sur 20 organisations du secteur de l'économie sociale au Québec (40 répondants). Les résultats permettent d'approfondir notre compréhension de la manière dont les EÉS font face au paradoxe représentation-expertise et « naviguent » entre ces deux pôles. Nos résultats suggèrent qu'une nouvelle forme de « gouvernance professionnalisée » émerge comme stratégie d'adaptation générale au sein des EÉS et nous analysons les conséquences de cette stratégie au niveau de l'organisation, du conseil d'administration et des individus. Nous montrons comment les stratégies de gestion à un niveau sont à leur tour sources de tensions à un autre niveau, créant des paradoxes « imbriqués » et interreliés.

Séance 4B - Logements sociaux et communautaires, exclusions et justice sociale / Social and Community Housing, Exclusion and Social Justice

Soutien communautaire en logement social et communautaire comme lutte pour la reconnaissance, la redistribution et la parité de participation (résumé)

Jacques Caillouette, Université de Sherbrooke et Judith Lapierre, Université Laval

Nous présentons ici des résultats d'analyse d'une recherche que nous menons sur les pratiques de soutien communautaire en logement social subventionné au Québec. La conception de l'innovation sociale défendue dans ce projet de recherche tient du pôle fort de l'innovation sociale. Cette recherche s'inscrit dans une perspective citoyenne de lutte pour la justice sociale. Les pratiques communautaires analysées visent à faire du logement social un espace d'émancipation plutôt que de stigmatisation. Au plan relationnel, il s'agit d'accompagner des processus constitutifs d'acteurs-citoyens qui, tant au plan individuel que collectif, renforcent les puissances d'être et d'agir des personnes comme des communautés. Sur le plan des luttes pour la reconnaissance, l'accès aux ressources et la parité de participation, nous sommes attentifs : à la puissance constitutive et expressive auquel l'accompagnement communautaire peut contribuer; à l'articulation de ces puissances d'être et d'agir à des mouvements citoyens plus larges ; et au développement des capacités relationnelles et identitaires - respect, confiance et estime -, de ces acteurs-citoyens pour transformer leur environnement physique, social et politique de même que de leur capacité de se comprendre et se reconnaître comme sujets et causes efficientes de leurs actions.

Marginalité et itinérance: une analyse à partir du cadre théorique de justice sociale de Fraser (*résumé*)

Yves Hallée, Université Laval et Miguel Delattre, Université Lyon 3

Cette communication se donne comme objectif d'illustrer le potentiel théorique de la justice sociale de Fraser par l'étude de la situation des personnes marginalisées et itinérantes. Nous utiliserons les concepts de redistribution, de reconnaissance et de représentation, triptyque qui s'articule, pour former en un seul cadre général de justice sociale. Nous tenterons de montrer, à l'aide d'une exploitation secondaire de données empiriques qui découlent d'entrevues semi-dirigées avec des représentant.e.s d'organismes communautaires de la ville de Québec réalisées en août et septembre 2016, des dénis potentiels de justice associés à chacune des dimensions de la justice sociale. Ce volet empirique cherchera à illustrer et à renforcer la pertinence des propositions conceptuelles. Après une discussion sur l'effet combiné des dimensions, nous terminerons par des pistes de solutions pour tenter d'en atténuer les impacts sur les populations à l'étude.

Une recherche sur la colonialité, le contrôle social et les résistances féministes en Haïti (résumé)

Denyse Côté, UQO

Travailler sur l'intervention en matière de violence faite aux femmes en Haïti à partir d'une université québécoise en région et en tant que chercheuse blanche, constitue en soi une innovation sociale. Mais là n'est pas l'intérêt de cette communication car une telle initiative pourrait facilement se convertir en une opération de « sauveteur.e blanc.he », se transformant ainsi au contraire en projet néocolonial. Cette communication exposera plutôt à la fois les écueils et les avancées d'un projet de recherche-action portant sur l'intervention de la *communauté internationale* en matière de violence faite aux femmes. Dirigée par les États-Unis et pleinement intégrée par le Canada, cette *communauté internationale* a, après le séisme de 2010 (Schuller, 2012), mis au rancart le mouvement féministe haïtien, pourtant un des plus prégnants en Haïti et dans la Caraïbe, qui avait fait bouger bien des choses. L'adoption d'une épistémologie féministe décoloniale (Vergès, 2019; Conway, 2017) a permis de mettre à nu les nouveaux modes de contrôle et de régulation internationales du peuple haïtien ainsi que le sexisme et le racisme systémiques de ces interventions. Nous aborderons les défis d'ordre paradigmatique et méthodologique du travail de terrain, la procédure d'analyse des données, les stratégies assurant la rigueur et, enfin, les défis de la prise en compte de la vision des actrices haïtiennes dans une recherche menée à partir de l'étranger.

Séance 4C - La co-construction des innovations sociales à l'épreuve de la justice sociale et épistémique / Co-construction of Social Innovations and Social and Epistemic Justice

Regards croisés sur des innovations pour l'inclusion sociale sous l'approche des technologies sociales

Sonia Tello-Rozas, UQAM, Marlei Pozzebon, HEC Montréal et FGV EAESP et Isabel Heck, UQAM et Parole d'excluEs

La pauvreté et l'exclusion sociale sont des enjeux majeurs dans les sociétés contemporaines, autant dans les pays du « Sud global » qui sont toujours confrontés à des défis sociaux très complexes, que dans les pays du « Nord global » où la pauvreté ne cesse d'augmenter et limite la mobilité sociale. Le problème est au cœur de préoccupations des organismes multilatéraux (p.ex., Banque Mondiale, 2018; OCDE, 2018) et plusieurs pays et régions ont mis en œuvre des politiques et initiatives publiques pour contrer cet enjeu (par exemple, pour le Canada et le Québec : Gouvernement du Canada, 2018; CEPE, 2018).

Étant donné la persistance et l'ampleur du problème, des organisations de la société civile se sont organisées aussi pour donner des réponses concrètes en développant des méthodologies novatrices d'inclusion sociale et économique. Nous nous intéressons à ces organisations et leurs méthodologies, en notant qu'elles sont présentes autant dans des pays plus riches que dans des pays en développement.

Dans le contexte de plusieurs pays industrialisés, à la fin des années 70, les initiatives de la société civile ont donné naissance aux « entreprises sociales d'insertion professionnelle (EISP) » créées pour donner une réponse à un manque de possibilités d'emploi ; au fil du temps, ces organisations ont commencé à s'attaquer à des problèmes plus larges d'intégration sociale (Battilana *et al.*, 2015) en visant « [l] 'intégration sociale et professionnelle des personnes souffrant de handicaps sociaux et professionnels dus à leur exclusion et à leur rôle marginal dans la société » (Ensie, 2017: 2). Dans le cas du Québec, ces « entreprises » prennent la forme d'organisations à but non lucratif qui cherchent à réaliser une mission sociale (intégration des personnes au marché du travail et à la société) à travers une activité économique (Davister *et al.*, 2003), mais elles fournissent également une approche visant à développer la confiance et les compétences nécessaires pour réintégrer la société (Alberio et Trembley, 2014 ; Michaud et Tello-Rozas, 2019). Bien que le modèle d'insertion le plus connu au Québec soit celui des EISP, l'aggravation des problématiques sociales a incité la naissance d'autres organisations à but non lucratif qui cherchent l'inclusion sociale par de moyens autres que le travail : par le cirque, la promotion de la mobilisation citoyenne, etc.

Dans le contexte des pays du Sud global, caractérisé par d'importantes inégalités sociales et économiques et, dans plusieurs cas, par le désengagement ou l'absence quasi totale de l'État, les organisations internationales ont joué un rôle crucial dans l'insertion socioprofessionnelle surtout des jeunes adultes (Despins et Tello-Rozas, 2015). Pendant les dernières décennies, ces pays ont vu l'émergence des « entreprises sociales » : des organisations qui sont nées pour répondre à un besoin social et qui, pour y parvenir étant donné le désengagement de l'État, doivent réaliser des activités marchandes (Defourny et Nyssens, 2010). En Amérique du Sud, celles travaillant dans l'inclusion sociale ont été extrêmement créatives dans le développement de méthodologies novatrices qui, dans certains cas, ont été réappliqués dans des pays industrialisés (Saldanha *et al.*, 2019).

Malgré que le fonctionnement et rôle des entreprises d'insertion et des entreprises sociales en général ont été bien documentés dans la littérature organisationnelle (voir par exemple, Alter, 2007; Battilana *et al.*, 2015; Davister *et al.*, 2003; Cooney, 2011; Gardin *et al.*, 2012) et que les IS développées pour lutter contre exclusion sociale et pour contribuer à une transformation sociale ont été aussi étudiées (voir les études du CRISES, p.ex., Fontan *et al.*, 2010; Heck *et al.*, 2015; Klein *et al.*, 2009), l'examen détaillé de la reproductibilité des pratiques-clé utilisées par les organisations issues de la société civile qui contribuent à promouvoir l'inclusion sociale semble être absent ou très limité. Nous trouvons certains indices dans le corpus de la littérature organisationnelle s'intéressant au « changement social positif ». Quelques auteurs (p.ex., Mair *et al.*, 2016 ; Stephan *et al.*, 2016 ; Ospina et Foldy, 2010) ont fourni des pistes dans l'identification des mécanismes de transformation sociale, mais leurs analyses ne sont pas suffisamment raffinées pour comprendre en profondeur les pratiques-clé de l'inclusion sociale. Stephan *et al.* (2016) soutiennent que *“more research is needed to unpack the relationship between change mechanisms and organizational practices”* (p. 1271). Pour remplir cette lacune et pour permettre le partage de méthodologies et pratiques novatrices d'inclusion sociale développées dans différents contextes, nous étudions les pratiques d'inclusion sociale sous la lentille théorique des technologies sociales (TS). Comprendre ces pratiques permettra d'avoir des pistes sur leurs impacts, de partager et transférer des connaissances et ultimement de lutter plus efficacement contre l'exclusion.

La contribution de la recherche est double. Sur le plan théorique, nous proposons d'appliquer un cadre qui permet d'analyser les pratiques-clé reproductibles qui font partie des méthodologies d'inclusion sociale développées par des organisations de la société civile. Contrairement aux travaux sur les IS, dans les TS les dimensions sociales et techniques sont indissociables, cela aide à mettre en évidence l'articulation des ressources matérielles et immatérielles, des acteurs et des pratiques qui peut conduire à des transformations sociales. Sur le plan empirique, dû à notre connaissance du contexte québécois, péruvien et brésilien (les trois chercheuses habitent et travaillent avec des organisations de la société civile au Québec; deux des chercheuses sont d'origine péruvienne et brésilienne respectivement, elles sont en contact avec des organisations de ces pays) et grâce à l'ouverture des organisations de ces trois différents contextes pour participer à notre projet, nous avons l'opportunité unique de faire une étude comparative.

1. Approche et cadre théorique : la technologie sociale

Cette recherche s'inscrit dans le cadre des études organisationnelles et propose un cadre d'analyse influencé par le constructivisme social et les approches critiques latino-américaines (Pozzebon et Fontenelle, 2018). Il convient de noter que les avancées en matière d'IS promues dans différents corpus de la littérature représentent essentiellement une production occidentale. À cet égard, nous plaidons pour la valeur du partage des connaissances développées par les praticiens et les chercheurs sud-américains (Hollington *et al.*, 2015).

Dans nos recherches sur les écrits sud-américains sur changement social et les IS, nous avons trouvé une vaste et riche littérature décrivant, analysant et théorisant les initiatives sociales locales (Smith *et al.*, 2014) qui utilise comme notion centrale celle de la TS. Dans les années 90, le concept de TS est apparu en Amérique latine comme ayant le potentiel d'aider à la consolidation des pratiques démocratiques. Ces TS sont présentées comme des processus de reconfiguration sociotechnique – collective, participative et démocratique – par lesquels des arrangements sociaux sont mobilisés par des groupes sociaux dans le but de produire un changement social.

La technologie sociale est un concept sud-américain qui aborde les mécanismes de transformation sociale. Il se situe, d'une certaine manière, près de l'innovation sociale, quoique présentant plusieurs différences. Trois éléments, qui sont au cœur d'une technologie sociale, la rendent distincte du concept plus large d'innovation sociale.

Le premier élément important est son histoire est son **approche décoloniale**. L'histoire de la technologie sociale s'inscrit dans la trajectoire historique du décolonialisme. De ses origines, commençant par la résistance de Gandhi à l'impérialisme britannique, la technologie sociale remet en question l'hégémonie des technologies occidentales et la supériorité de la connaissance occidentale, imposée comme universelle (Pozzebon, 2015).

Deuxièmement, quand une technologie sociale est implantée, le « **local** » est ou devient le protagoniste. L'émergence des périphéries comme protagonistes implique la valorisation de la connaissance populaire et des ressources locales, sans négliger l'intégration consciencieuse de savoirs/ressources externes/scientifiques, si nécessaire. Le protagonisme local doit transformer les relations de production/consommation dans le but de garantir aux communautés locales plus d'autonomie (Pozzebon et Fontenelle, 2018).

Finalement, au cœur du terme « technologie sociale », nous avons le mot **technologie**, ce qui signifie que celle-ci est centrale. La signification de la technologie est ici étendue, car elle peut être matérielle (un artefact, un appareil) ou immatérielle (une méthodologie ou une façon de faire), ou les deux. Pour être identifiée comme une technologie sociale, une innovation sociale donnée doit avoir au cœur un type d'outil – matériel ou immatériel – qui doit être reconnu (on peut identifier ses principes de fonctionnement centraux) et recadré (reconfiguration sociotechnique), par exemple, être réapproprié ou redéfini dans de nouveaux contextes (Souza et Pozzebon, 2020).

En réfutant les visions inspirées par le concept d'innovation de Schumpeter, les technologies sociales proposent plutôt une perspective d'un processus politique décolonial, promouvant une vision alignée contre le néolibéralisme et questionnant plusieurs prémisses de la vision occidentale du « progrès », particulièrement, la suprématie de la connaissance technique/scientifique universelle par rapport à la connaissance historiquement indigène/autochtone locale. Ainsi, les promoteurs de technologies sociales ne les voient pas nécessairement comme des innovations (c'est-à-dire, de nouvelles façons de faire). Au contraire, très souvent ils chercheront à retrouver des façons de faire qui ont résisté au colonialisme, revalorisant les savoirs populaires et les ressources locales, dans une vision près de l'économie solidaire.

Finalement, plus que seulement pour répondre à un besoin social, les technologies sociales cherchent à agir et changer les conditions qui créent des injustices sociales, des inégalités et de l'exclusion sociale. Dans cette dernière lignée, les technologies sociales peuvent parfois partager des points communs avec les approches critiques des innovations sociales, celles décrites comme transformatrices ou radicales.

2. Opérationnalisation du concept

Un élément qui est absent de cette littérature est comment opérationnaliser le concept de TS. Pour surmonter cette difficulté et permettre la systématisation d'expériences concrètes, nous avons travaillé à formulation d'un cadre d'analyse (Pozzebon et Fontenelle, 2018 ; Pozzebon, Tello-Rozas et Heck, 2021). Ce cadre identifie deux éléments constitutifs :

- a. les activités clés (impliquant les acteurs sociaux, avec leurs cadres d'interprétation, agissant / interagissant avec les ressources)
- b. des pratiques-clé récurrentes et leur imbrication. Les deux éléments sont immergés dans des contextes sociaux et politiques plus vastes.

Le point de départ de la compréhension d'une TS est l'identification des **acteurs sociaux impliqués**. Le terme *acteurs sociaux* est mobilisé pour désigner les personnes qui interagissent constamment dans un contexte donné. Elles sont considérées non seulement individuellement, mais principalement comme des groupes, des coalitions ou des entités organisationnelles (formels ou informels, à but lucratif, à but non lucratif ou gouvernemental). Ces acteurs agissent dans le monde en fonction de la manière dont ils l'interprètent et le réinterprètent. Ces prémisses – inspirées par le constructivisme social – mènent au concept de *cadres interprétatifs* : modèles mentaux qui façonnent les interprétations des personnes, influençant leurs actions et leurs décisions (Giddens, 1984; Weick, 1993).

La deuxième étape pour l'utilisation de ce cadre est **l'identification des activités clés** sous-jacentes au fonctionnement d'une TS. Pour reconnaître un programme ou projet d'IS en tant qu'une TS, il faut identifier ce qui caractérise son mode de fonctionnement : les activités clés qui doivent être en place, les ressources mobilisées par les acteurs, qui peuvent être matérielles (outils, espaces locaux et autres artefacts) et non matérielles (connaissances, expériences et méthodes). Comme mentionné précédemment, les acteurs impliqués dans ces activités n'agissent pas de manière isolée, mais interagissent avec des groupes sociaux. Nous soulignons

ici l'une des notions cruciales fournies par le concept de TS – *le besoin de prendre en compte les acteurs sociaux locaux et non locaux avec leurs connaissances / expériences « natives » et/ou techniques.*

Une analyse minutieuse des activités clés, cruciales pour le fonctionnement d'une TS, conduit à **l'identification des pratiques-clé**. Elles représentent les principes fondamentaux ou piliers d'une TS ; sans ces principes fondamentaux, la TS ne peut pas opérer les changements qu'elle vise à promouvoir. L'un des éléments opérationnels les plus importants est *l'imbrication des pratiques-clé*. Selon notre cadre, l'identification d'un seul ensemble d'activités constituant un ensemble de principes fondamentaux pris isolément est insuffisante. Elles doivent être analysées dans les dynamiques de leur imbrication. En plus, la promotion des changements sociaux dépend de la transformation des « bénéficiaires passifs » en « protagonistes actifs » des TS : les acteurs sociaux doivent être réflexifs quant à leur interprétation du monde, doivent développer une conscience critique (Freire, 1995).

En bref, notre cadre opérationnel de TS suggère que les acteurs sociaux locaux et non locaux, avec leurs connaissances et expériences respectives, mobilisent plusieurs ressources matérielles et non matérielles à travers des activités clés. Ces activités façonnent et composent les pratiques-clé d'une TS qui, dans leur imbrication, favorisent les changements sociaux. L'imbrication des pratiques déclenche des changements dans les cadres d'interprétation dans un mouvement de reconfiguration sociotechnique alternatif (*chemins de transformation*). Le processus de reconfiguration sociotechnique ne se produit pas dans un vide politique. Les lentilles de la TS tiennent toujours compte des contextes sociaux et politiques dans lesquels les acteurs sont immergés. Nous mobilisons ce cadre pour analyser les méthodologies d'inclusion sociale.

3. Méthodologie

Afin de répondre à nos objectifs de recherche, nous réalisons une recherche participative (Pozzebon, 2018) avec des organisations dans trois contextes, au Québec, Pérou et Brésil. Nous avons ciblé des organisations engagées dans la justice sociale, ayant développé des méthodologies novatrices d'inclusion sociale – des TS – pour améliorer les conditions de vie de personnes en situation d'exclusion, dans la plupart des cas de jeunes, et leur permettre une intégration sociale et économique. Il s'agit d'organisations pionnières dans le sujet, bien enracinées dans leur contexte et qui ont des pratiques-clé transférables. Actuellement, nous travaillons avec :

D1 - Asociación Cultural (Lima, Pérou) : Il s'agit d'une association culturelle à but non lucratif, orientée vers la transformation sociale et éducative ainsi que la promotion culturelle. Elle a été fondée en 2005 avec l'ambition de former des leaders chez les jeunes de secteurs marginaux du Pérou. Aujourd'hui, ce projet a permis la formation de plus de 7000 jeunes, devenant l'une des principales références de succès dans l'utilisation des arts comme outil de transformation sociale au Pérou. D1 vise à générer des opportunités pour améliorer la qualité de vie des gens pour une transformation individuelle et sociale.

Alto Perú (Lima, Pérou) : une initiative née dans le quartier du même nom qui est localisé en face de l'océan, mais au sein duquel grandir est difficile dû à la violence, la délinquance et le trafic de drogues. Le projet a débuté en 2008 en amenant les enfants du quartier à la plage pour apprendre à surfer ; l'idée était de trouver un endroit calme où ils puissent être eux-mêmes et créer des liens entre eux à travers le sport. Après plus de 10 ans d'expérience, Alto Perú a développé une méthodologie d'intervention qui cherche à promouvoir la santé mentale et physique en utilisant le sport comme catalyseur de changement. À travers différentes activités, l'organisation cherche aussi une connexion avec l'espace public. La vision actuelle désire faire du quartier « une école », soit un espace d'apprentissage pour tous les résidents ; cette vision vise à structurer les interventions comme une alternative urbaine et actuelle à l'école traditionnelle. Empathie, travail d'équipe, créativité, contact avec la nature, activité physique et esprit critique sont parmi les éléments centraux.

Parole d'excluEs (Montréal, Canada) : organisme à but non lucratif, fondé en 2006 à Montréal (Canada), qui lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à partir de la prise de parole et la mobilisation citoyenne. L'organisme a développé un modèle d'intervention territoriale qui part des besoins des citoyens en situation d'exclusion sociale et de pauvreté pour développer des actions collectives et transformatrices visant à améliorer les conditions de vie. Citoyens, intervenants et chercheurs participent à ce processus.

Adel (Agência de desenvolvimento economico local) (Céara, Brésil) : organisation à but non lucratif qui promeut le développement local de communautés rurales par l'entrepreneuriat et le leadership des jeunes et des agriculteurs locaux. Par ses programmes, l'organisation cherche à développer des habiletés techniques et managériales avec l'encadrement d'acteurs sociaux locaux, leur donnant accès à des connaissances, des prêts et un réseau de support et de technologies. Le but est de les outiller et de créer l'environnement propice à la création de petites entreprises dans leur communauté.

Polos de cidadania (Minas Gerais, Brésil) : programme transdisciplinaire et interinstitutionnel de vulgarisation, d'enseignement et de recherche sociale appliquée créé en 1995 à la Faculté de droit de l'université fédérale de Minas Gerais (UFMG). Le programme se concentre sur (1) la prise en compte des droits de la personne, des familles vulnérables et des communautés et sous un angle de risque social et environnemental, ainsi que (2) la construction de la connaissance fondée sur le dialogue entre différents types de connaissance, soit académique et non-académique. Les principales méthodologies utilisées par Polos de Cidadania sont la recherche-action, le théâtre populaire de rue, les cartographies sociales et émotionnelles, la médiation de conflits et la prise en charge des droits humains, puis les réseaux d'attention.

4. Premiers résultats

L'approche de recherche nous avons décidé d'utiliser (en construction avec les représentants des organisations) nous amène à systématiser les technologies sociales de manière conjointe (chaque organisation avec l'équipe de chercheuses). Actuellement, nous sommes dans la première étape du projet qui vise à réaliser l'analyse en profondeur de différentes TS dans leur contexte; nous avons une première version de la technologie sociale de Parole d'excluses, de Polos de Ciudadania

et d'Adel. Nous sommes dans le processus de systématisation avec les organisations péruviennes D1 et Alto Peru. La deuxième étape de la recherche nous permettra de réaliser une analyse transversale des TS. À mesure que les résultats de cette analyse seront produits, nous établirons des discussions avec les organisations participant à l'étude pour favoriser un processus de partage de pratiques. La troisième étape vise la concrétisation d'un espace de partage et de diffusion de TS pour l'inclusion sociale, avec le développement d'un espace virtuel ouvert.

Bibliographie

- Alberio, M., Tremblay, D.-G. (2014). De la vision à l'action: la performance dans les entreprises d'insertion du Québec. *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research*, 5(1), 21-40.
- Alter, S. K. (2006). Social Enterprise Models and Their Mission and Money Relationships. In A. Nicholls (ed.), *Social Entrepreneurship: New Models of Sustainable Social Change*. Oxford: Oxford University Press, 205-232.
- Souza, A. C. A. A.; Pozzebon, M. (2020). "Práticas e mecanismos de uma tecnologia social: transformação social no semiárido". *Organizações & Sociedade*. 27 (93): 231-254.
- Battilana, J., Sengul, M., Pache, A.-C., et Model, J. (2015). Harnessing Productive Tensions in Hybrid Organizations: The Case of Working Integration Social Enterprises. *Academy of Management Journal* 58 (6): 1658–85.
- Banque Mondiale (2018). Rapport annuel, 2018.
- CEPE (2018). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : État de situation 2018*. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Québec.
- Cooney, K. (2011). An Exploratory Study of Social Purpose Business Models in the United States, *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 40(1), 185-196.
- Davister, C., Defourny J. et Nyssens, M. (2003). *Les entreprises sociales d'insertion dans l'Union européenne : un aperçu général*. Working Papers Series, no. 03/11.
- Defourny J. et Nyssens M. (2010). *Conceptions of social enterprise and social entrepreneurship in Europe and the United States: Convergences and divergences*, *Journal of social entrepreneurship*, vol. 1, no 1, 32-53.
- Despins, C. et Tello-Rozas, S. (2015). *Les entreprises d'insertion aux Amériques et en Europe de l'Ouest*. Report, SAC UQAM. Août, 2015, 14 pp.
- Ensie (2017). *Entreprises sociales d'insertion*. Report of the European Network of Social Integration Enterprises, Bruxelles.
- Fontan, J.M., Rodriguez, P. et Van Schendel, V. (2010). Parole d'excluEs, une approche innovante en matière de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté, *Revue vie économique*, 1 (4).
- Freire (1995). *Education for critical consciousness*. New York: Continuum International Publishing Group.
- Gardin, L., Laville, J. L., et Nyssens, M. (2012) (ed.). *Entreprise sociale et insertion: une perspective internationale*. Desclée De Brouwer.
- Giddens, A. (1984). *The constitution of society*. Berkeley, CA: University of California Press.
- Gouvernement du Canada (2018). *Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*. Emploi et développement social Canada, Ottawa.
- Heck, I.; René, J.-F. et Castonguay, C. (2015). *Étude sur les besoins et aspirations des citoyens du Nord-Est de Montréal-Nord*. Étude de cas CRISES ES1503.

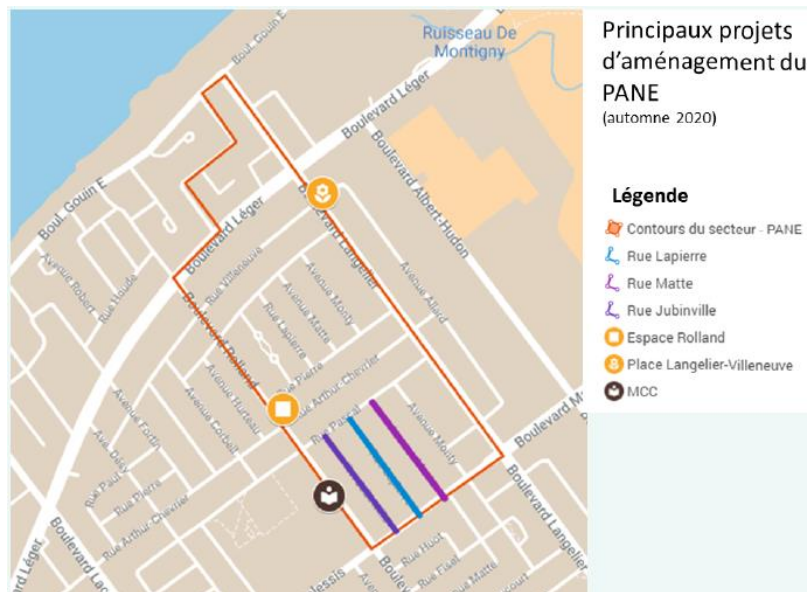
- Hollington, A., Salverda, T., Schwarz, T., et Tappe, O. (2015). *Voices from around the world: Concepts of the Global South*. Cologne, Germany: Global South Studies Center Cologne.
- Klein, J.-L., Fontan, J.M., Saucier, C.; Tremblay, D.; Tremblay, P.A., Simard, M. (2009), *Les conditions de réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui mobilisent des ressources de l'économie sociale*. Cahiers du CRISES, ET1002.
- Mair, J., Wolf, M. et Seelos, C. (2016). Scaffolding: A process of transforming patterns of inequality in small-scale societies. *Academy of Management Journal*, 59(6),2021-2044.
- Michaud, V. et Tello-Rozas, S. (2019). "Integrating normative values and/in value creation: A management tool for social enterprises' values practices", *Nonprofit and Management Leadership* (DOI 10.1002/nml.21392).
- OECD (2018), *A Broken Social Elevator? How to Promote Social Mobility*, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264301085-en>.
- Ospina, S. M.; Foldy, E. (2010). Building bridges from the margins: The work of leadership in social change organizations. *The leadership quarterly : LQ ; an international journal of political, social and behavioral science*, 21(2).
- Pozzebon, M. (2015) "*Tecnologia social: A South American view of technology and society relationship*". In: Vaujany, François-Xavier; Mitev, Nathalie; Lanzara, Giovan Francesco; Mukherjee, Anouck. *Materiality, Rules and Regulation, New trends in management and organization studies*. Palgrave Macmillan, Hampshire, UK. Chapter 1, pp. 33-51.
- Pozzebon, M. (2018) "From aseptic distance to passionate engagement: reflections about the place and value of participatory inquiry". *RAUSP Management Journal*, 53(2) : 280-284.
- Pozzebon, M. et Fontenelle, I.A., (2018) Fostering the post-development debate: the Latin American concept of tecnologia social, *Third World Quarterly*, 39:9, 1750-1769.
- Pozzebon, Tello-Rozas et Heck (2021), Nourishing the Social Innovation Debate with the "Social Technology" South American Research Tradition, *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 1-15.
- Saldanha, F.P, Delgado Aguilar, N. et Pozzebon, M.. (2019) Tecnologia social' and social change: the case of Agência de Redes un Rio De Janeiro, *Revista Brasileira de Casos de Ensino em Gestao*, 9 (2), Doc 8.
- Stephan, U., Patterson, M.G., Kelly C. et Mair, J. (2016) *Organisations driving positive social change: A review and an integrative framework of change processes*. *Journal of Management*, 42 (5), 1250-1281.
- Smith, A., Fressoli, M., et Thomas, H. (2014). Grassroots innovation movements: challenges and contributions. *Journal of Cleaner Production*, 63,114-124.
- Weick, K. E. (1993). The collapse of sensemaking in organizations: The mann gulch disaster. *Administrative Science Quarterly*, 38(4), 268-282.

L'urbanisme participatif à Montréal-Nord. Synthèse du rapport « Co-construire le Plan d'aménagement du Nord-Est : Du récit aux actions » (2018-2020)

Isabel Heck, Parole d'excluEs, Mathilde Manon, UQAM et Pascale Monier

1. Le Plan d'aménagement du Nord-Est

- Le Plan d'aménagement du Nord-Est (PANE) est une **démarche d'urbanisme participatif et multipartenarial** à Montréal-Nord. **CitoyenNEs** et **acteurs du milieu** y sont mobiliséEs pour définir la vision du quartier, les orientations et les projets à réaliser dans les 10 prochaines années.
- Il vise à favoriser le **vivre ensemble**, améliorer le **cadre et les conditions de vie** des citoyenNEs et renforcer leur **sentiment d'appartenance** au quartier et le **caractère multiculturel** du milieu.



- Le Plan d'aménagement est ponctué par des projets concrets permettant d'amorcer des changements dans le paysage urbain et de mobiliser la communauté. Le Parc Langelier-Villeneuve aménagé durant l'été 2020 en est la première réalisation permanente.

Composition du comité de coordination

Le projet est porté par un comité de coordination qui réunit des acteurs institutionnels et communautaires, désignés en fonction de leurs expertises en revitalisation urbaine et en mobilisation citoyenne.

Des représentantEs de l'Arrondissement, de la TQMN/RUI et de trois de ses organismes membres (Parole d'excluEs, SHAPEM, Un itinéraire pour tous) y participent.



2. Objectifs et méthodes de recherche

Le rôle de la recherche

Une équipe de recherche de l'Incubateur universitaire de Parole d'excluEs (IUPE) s'est jointe au PANE à l'automne 2018. Adoptant une posture de recherche-action, l'IUPE documente et analyse la démarche participative et le processus de co-construction du projet et offre des rétroactions régulières aux porteurs pour renforcer la réflexivité et permettre l'ajustement et la systématisation des pratiques.

La recherche est partie prenante du projet. Par son intégration au comité de coordination, elle participe activement à la co-construction du PANE.

Objectifs de recherche



- Élaborer un récit du processus participatif du Plan d'aménagement de ses débuts à aujourd'hui (2020) en intégrant une diversité de points de vue
- Analyser la dynamique de co-construction du PANE
- Identifier les forces, défis et apprentissages de la démarche participative

Méthodologie

- 13 entrevues semi-dirigées avec des membres du comité de coordination, citoyenNEs impliqués, des acteurs du milieu non-membre du comité de coordination et la direction de l'Arrondissement
- Observatoire participative et documentation des rencontres liées au projet
- Documentation et analyse de trois cas illustrant la dynamique de co-construction :
 - o Les efforts d'élargissement de la démarche participative
 - o La réfection des « trois rues » au cœur du secteur Nord-Est
 - o La co-construction de l'énoncé de vision du quartier

3. Principaux résultats

Les rôles des acteurs



Notre analyse démontre la complémentarité des expertises des acteurs impliqués et la pertinence de leur collaboration. Les acteurs reconnaissent les contributions de leurs pairs ce qui renforce la cohésion au sein du comité de coordination.

Les acteurs du milieu contribuent de façon diverses au PANE selon leurs mandats, ressources, expertises et en fonction de la durée de leur implication dans la démarche. Certains acteurs, aux responsabilités accrues par rapport au projet, y exercent un plus grand leadership.

Les attentes envers le projet



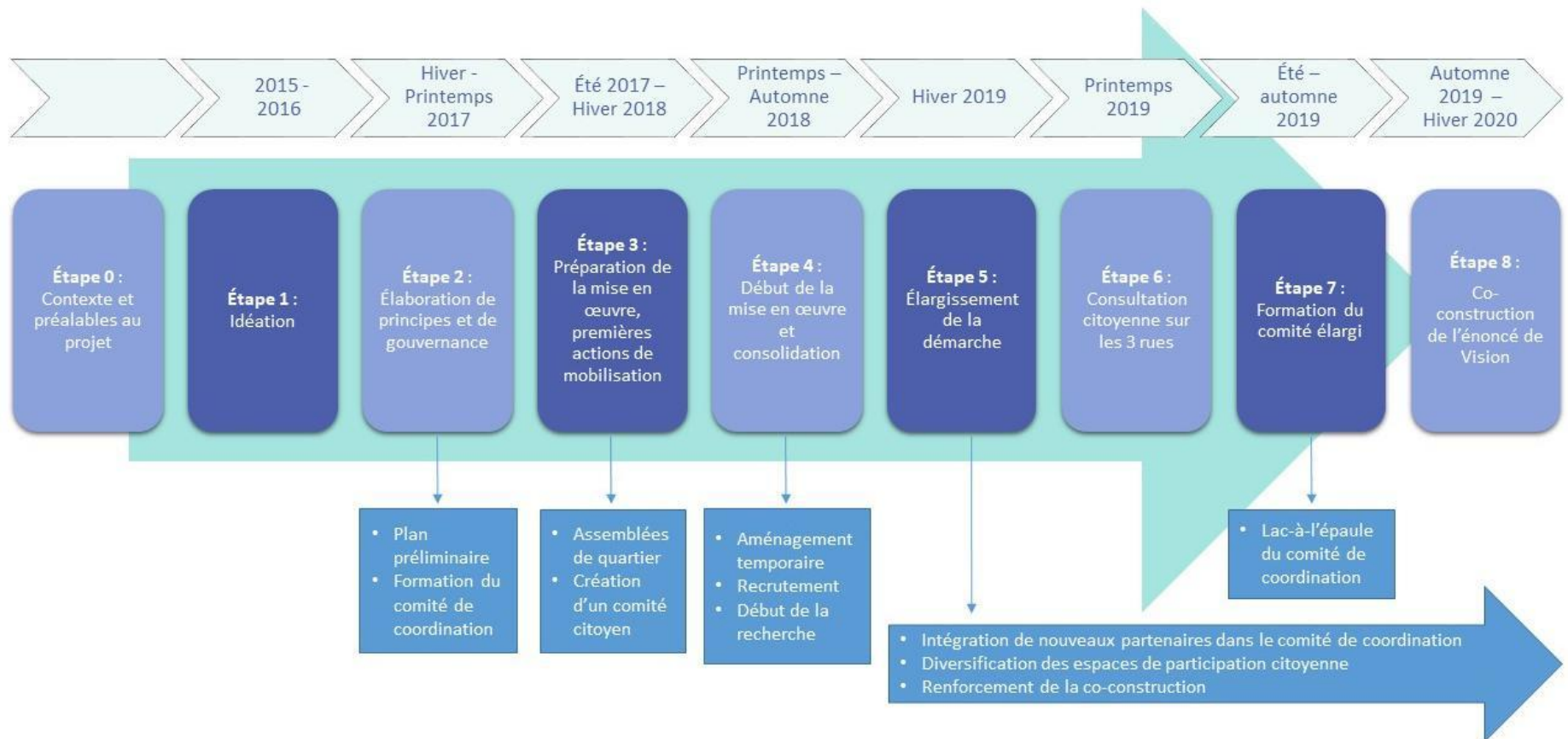
La démarche participative suscite des attentes élevées de la part des acteurs, notamment en termes de la diversité et du nombre de personnes jointes et mobilisées. Les porteurs cherchent à intégrer les besoins de l'ensemble des résidentEs du Nord-Est.

Les acteurs et les citoyenNEs expriment également le souhait d'une transformation rapide du quartier.

Récit du Plan d'aménagement

La recherche a abouti sur la construction d'un récit qui permet de saisir les points de convergence et de divergence à l'égard du projet. L'explicitation des éléments sur lesquels les acteurs ne s'accordent pas (par exemple les méthodes de mobilisation choisies ou les origines du projet) ouvre la possibilité à un ajustement du discours ou des pratiques, et par le fait même, un renforcement du projet.

Ce récit a révélé que cette démarche multipartenariale s'est construite dans un contexte favorable à une dynamique collaborative entre des acteurs d'horizons variés. Certains organismes du quartier étaient au départ sceptiques quant aux résultats de la démarche et son caractère participatif. Leur posture de contre-pouvoir a évolué au fur et à mesure que le PANE a su rejoindre une plus grande diversité de personnes et d'acteurs.



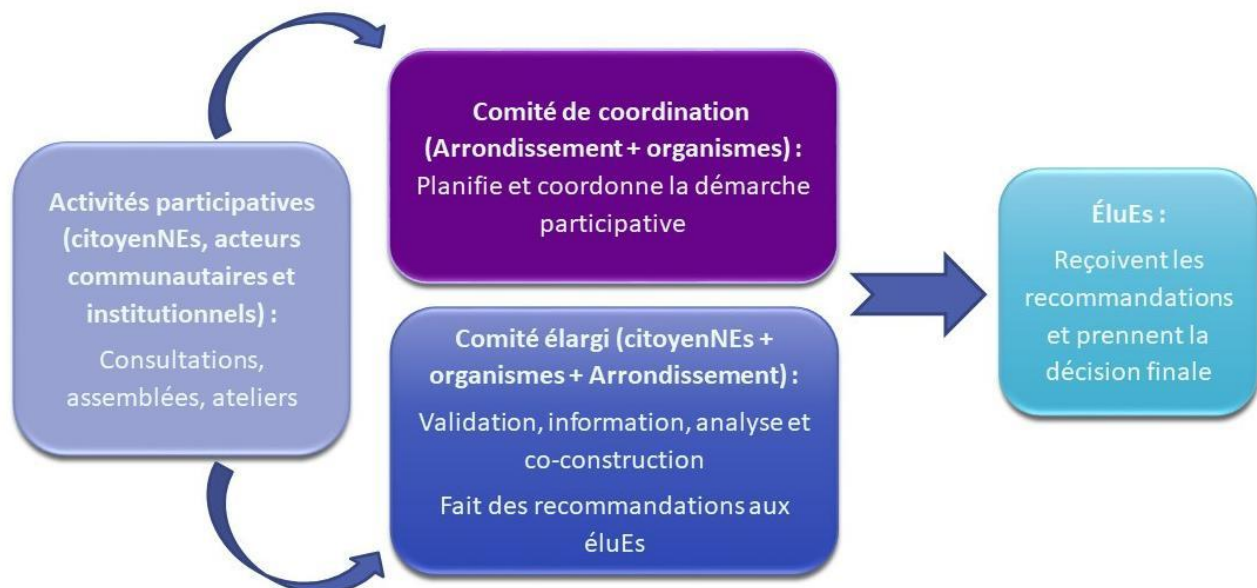
Trois cas pour illustrer la dynamique de co-construction

Cas 1 : L'élargissement de la démarche participative

L'inclusion d'un plus **grand nombre** et d'une **plus grande diversité** de personnes et d'acteurs dans la démarche participative ainsi que leur **participation aux prises de décision** est l'un des principaux défis à relever par les porteurs du PANE.

Les efforts d'élargissement se sont déployés à **deux niveaux** :

- 1) **L'augmentation des activités participatives et la diversification des lieux** de consultations ont permis de rejoindre des groupes habituellement plus éloignés de la participation publique.
- 2) La création d'un « **comité élargi** » a permis **d'agrandir le cercle d'acteurs participants à la prise de décision**. Des acteurs communautaires, institutionnels et des citoyenNEs y discutent et valident les différentes étapes du Plan d'aménagement, co-construisent des éléments-clefs à travers des ateliers et formulent des recommandations à l'égard des éluEs. L'adoption de cette formule a permis d'ouvrir le PANE à une plus grande diversité d'acteurs sans alourdir la démarche.



Cas 2 : La réfection des rues Jubinville, Matte et Lapierre

Un projet incontournable



L'urgence de refaire les rues Jubinville, Matte et Lapierre – au cœur du quartier - était identifiée depuis longtemps, et il y avait un souhait d'intégrer ce projet dans le Plan d'aménagement, avec ses principes participatifs et collaboratifs. Certains membres du comité de coordination craignaient que l'intégration d'une démarche participative spécifique pour ces trois rues ralentisse la formulation d'orientations globales du PANE et représente un poids supplémentaire sur les ressources du projet. Malgré cette résistance, le projet des « trois rues » fut intégré au PANE.

Compléments d'expertises



Des collaborateurs externes ont été engagés pour apporter des ressources supplémentaires pour assurer les consultations citoyennes et réaliser les plans des rues. Ils furent accompagnés par le comité de coordination afin d'intégrer les principes de base du PANE et d'assurer la prise en compte des dynamiques locales.

Une opportunité à saisir



Le projet de « trois rues » est aujourd'hui considéré par les membres du comité de coordination comme une opportunité pour faire avancer la démarche participative du PANE en mobilisant les citoyenNEs et les acteurs du milieu sur un cas concret d'aménagement. Il illustre l'adaptation des porteurs du projet aux opportunités et impératifs qui se présentent à eux dans le déploiement du PANE.

Cas 3 : La co-construction de la Vision

Une étape cruciale



La dernière étape du PANE que nous avons observée est la co-construction de l'énoncé de vision, traduisant les aspirations des citoyenNEs et des acteurs du milieu pour l'avenir du quartier. Cette vision pose un cadre pour les décisions à venir concernant les grandes orientations d'aménagement et les projets à réaliser dans les 10 prochaines années.

Des données abondantes



Les membres du comité de coordination se sont basés sur les données déjà collectées au cours des premières années de la démarche, afin de ne pas resolliciter les citoyenNEs. Ils ont ensuite organisé des activités ciblées afin de compléter les données et de rejoindre des personnes et organisations plus éloignées dans la démarche. Cela a conduit notamment à intégrer le point de vue des jeunes adultes et des adolescentEs.

Une co-construction adaptée

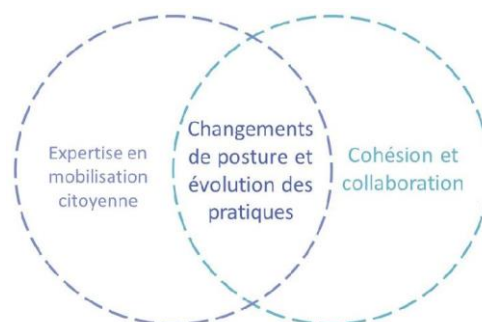


Le processus de formulation de la vision s'est fait en deux étapes : une première étape de formulation de grandes lignes au comité élargi, puis une deuxième étape de rédaction détaillée au sein du comité de coordination.

Nous pouvons parler d'une « co-construction en différé », soit un processus prenant en compte les points de vue et aspirations de chacun des acteurs impliqués dans la démarche, même si ceux-ci ne sont pas physiquement présents à toutes les étapes de la co-construction.

4. Forces, défis et apprentissages

Les forces



Expertises et posture d'écoute à l'égard de la mobilisation citoyenne

- Les porteurs du projet sont reconnus pour leur **expertise en mobilisation citoyenne**, et leur connaissance approfondie du quartier. Elles favorisent la mise en place d'une participation citoyenne inclusive et la prise en compte des enjeux locaux. Cela se traduit, notamment par une **posture à l'écoute des attentes et intérêts des citoyenNEs**. Les porteurs du PANE souhaitent éviter la sursollicitation des citoyenNEs, qui ont déjà été beaucoup consultés et souhaitent maintenant s'impliquer dans des projets concrets d'aménagements.

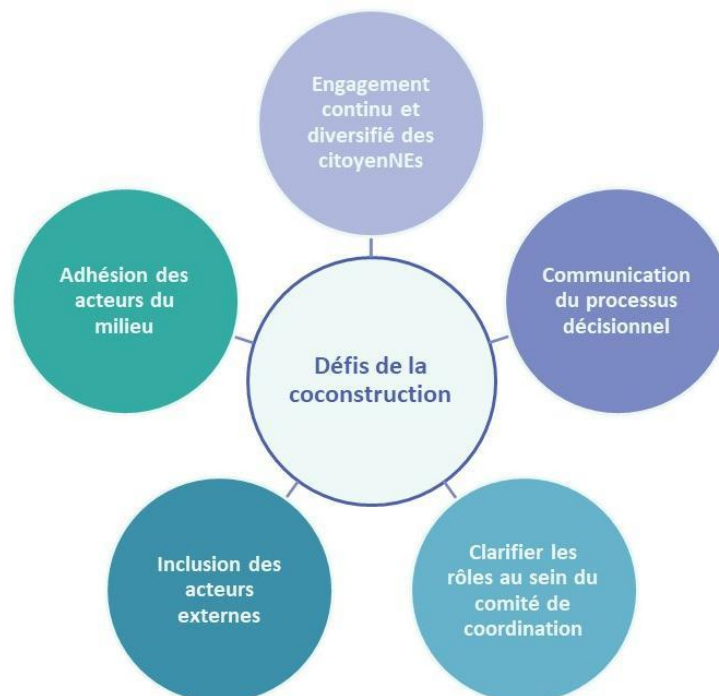
Une dynamique partenariale interne de cohésion et de collaboration

- Elle se caractérise par des ajustements continuels du processus en fonction des aléas du terrain et la capacité des porteurs à saisir - à travers le dialogue - des fenêtres d'opportunité dans les contraintes qui se présentent à eux. Les porteurs du PANE s'appuient sur la complémentarité des expertises présentes, la reconnaissance des contributions de chacun et leur connaissance approfondie du quartier.

Des changements de posture et de l'évolution des pratiques.

- La participation citoyenne et la collaboration entre acteurs d'horizons variés sont aujourd'hui bien intégrées dans les pratiques des membres du comité de coordination. Les pratiques des acteurs communautaires sont transférés au sein de l'Arrondissement, notamment grâce à ses représentantes siégeant sur le comité de coordination. Les acteurs communautaires ont également évolué vers une posture d'ouverture à l'égard de la collaboration avec l'institution municipale.

Les défis



Le défi de l'engagement continu et diversifié des citoyenNEs

- Un grand nombre de personnes ont été rejointes au moyen de consultations ponctuelles, mais relativement peu de citoyenNEs se sont engagés sur le long terme. Les porteurs du projet souhaitent élargir la participation des citoyenNEs à la prise de décision à travers le comité élargi et le comité citoyen.

Le défi de l'inclusion des nouveaux acteurs

- **Susciter l'adhésion des acteurs du milieu à la démarche au-delà du comité de coordination.** La formule des comités élargis a offert un espace d'intégration des organismes du quartier qui semble satisfaisant.
- **L'inclusion d'acteurs externes.** En réponse aux attentes des acteurs locaux, les porteurs du projet souhaitent assurer une bonne compréhension des dynamiques locales par les prestataires externes.

La clarification des rôles

- Expliciter les rôles de chacun des porteurs du projet faciliterait l'opérationnalisation des décisions prises et la répartition des responsabilités parmi les porteurs.

La communication du processus décisionnel

- Notre analyse révèle le défi de communiquer clairement les décisions prises et la façon dont les acteurs ont abouti à celles-ci. Cela peut freiner l'adhésion au projet en particulier pour les acteurs moins impliqués dans la démarche.

Les apprentissages

Adéquation entre les attentes et les ressources disponibles



- Le déploiement de la démarche participative auprès de l'ensemble de la population demande un investissement important en temps et en ressources humaines sur le terrain. Nous retenons la nécessité de clarifier tôt dans la démarche les attentes des acteurs et de produire un plan d'action en accord avec les ressources disponibles.



- Les attentes exprimées sur les réalisations concrètes nous révèlent la nécessité de circonscrire d'avantage les objectifs du PANE et de déterminer quels types d'aménagements urbains peuvent y répondre.

Une co-construction adaptée



- Il n'est pas forcément nécessaire que la co-construction porte sur tous les éléments de la démarche. En définissant en amont les éléments à co-construire, en fonction des besoins du projet et des intérêts des citoyenNEs, les porteurs du PANE ont su éviter la sursollicitation et concentrer l'implication citoyenne sur les éléments centraux de la démarche. Ils ont mis en place une « **co-construction en différée** » Cette formule est adaptée dans un contexte où les citoyenNEs se sont déjà exprimés sur les enjeux de leur quartier, leurs besoins et leurs aspirations.

Ces données peuvent donc être réutilisées dans le cadre du PANE. Toutefois, les citoyenNEs devraient être mobiliséEs pour la définition des solutions et la mise en œuvre de celles-ci afin d'assurer qu'elles répondent à leurs attentes.



- **Une asymétrie dans le processus de co-construction.** Bien que les porteurs du projet tentent d'établir un équilibre dans les pouvoirs, nous avons pu observer une inégalité dans les contributions. Cette asymétrie ne doit pas être considérée comme une faiblesse, mais comme une réalité avec laquelle des acteurs impliqués dans des projets intersectoriels doivent composer.

Expliciter le rôle des citoyenNEs



- Il est important de délimiter en amont le cadre et la marge de manœuvre de la participation dans le projet. Cette clarification va de pair avec l'explicitation du rôle des autres acteurs, dont les éluEs.

Le rôle de la réflexivité



- L'approche réflexive des porteurs du PANE, soutenu par la recherche, favorise l'évolution du processus et la recherche de solutions créatives aux défis de la démarche. Le PANE se caractérise par une démarche apprenante, au sein de laquelle les acteurs apprennent les uns des autres.

5. Les suite de la démarche...



- **La démarche participative se trouve à un tournant : la rédaction de l'énoncé de vision et les orientations qui en découlent permettront la réalisations d'aménagements concrets** dès 2021. Ce passage à l'action donnera un nouveau souffle à la démarche et pourra permettre de rallier de nouveaux acteurs.



- La suite de la recherche portera sur l'analyse des retombées des réalisations concrètes du PANE sur le quartier.

Pour aller plus loin :

[Lire la version intégrale de l'étude](#)

Découvrez d'autres fiches synthèses de l'Incubateur universitaire de Parole d'excluEs :

[Blogue de l'Incubateur Universitaire de Parole d'excluEs \(wordpress.com\)](#)



Les processus de co-construction des connaissances, espaces d'expression des savoirs immigrants

Mathilde Manon, UQAM, IUPE

1. Introduction

Les théories critiques à l'égard de la société de la connaissance ont mis de l'avant le rôle central des savoirs locaux pour penser un développement allant dans le sens de la justice sociale, environnementale et épistémique (Shiva, 1988; Gorz, 2003; Agrawal, 2004; Nughero *et al.*, 2018). L'*empowerment* des communautés locales par la valorisation de leurs savoirs propres permet la revitalisation de secteurs défavorisés et la production de solutions collectives aux problèmes économiques et sociaux des territoires (Klein et Champagne, 2011; Levesque *et al.*, 2013; Tremblay *et al.*, 2015; De Sousa Santos, 2016). La mobilisation des savoirs locaux au sein de projets visant la transformation sociale favorise la production de connaissances contre-hégémoniques et l'expérimentation de nouveaux modèles sociétaux (Fontan *et al.*, 2017; De Sousa Santos, 2016). Ces perspectives théoriques se situent dans une conception pragmatique du savoir, vu comme un outil de passage à l'action pour résoudre les problèmes locaux, en moyen pour les acteurs de modifier leur environnement en fonction des objectifs d'amélioration de la qualité de vie (Bennet et Bennet, 2007; Nez, 2011).

En parallèle de ces constats à l'égard du rôle des savoirs en développement territorial, la littérature sur l'immigration met en lumière la contribution des personnes immigrantes aux transformations urbaines. Au Québec, les personnes immigrantes s'installent majoritairement à Montréal et leur présence contribue à changer le paysage de la métropole, par leur concentration dans certains quartiers de la ville, la création de nouvelles infrastructures répondant à leurs besoins (Gagnon et Germain, 2002; Germain, 2003; Cha, 2005; Manai *et al.*, 2015). Comme l'écrit Germain (2013) la construction de la ville de Montréal est en grande partie attribuable aux générations d'immigrants qui s'y sont succédées: « À quoi ressemblerait Montréal aujourd'hui si des générations d'immigrants n'y avaient pas habité, travaillé, investi, consommé, étudié, prié ? » (Germain, 2013, p. 99). Pour Klein et Shearmur (2017), la diversité montréalaise entraîne l'émergence de normes sociales distinctes d'un quartier à l'autre et favorise la tolérance à l'égard de communautés culturelles et ethniques nouvellement installées. Ainsi, au-delà des interactions quotidiennes, se pose la question de la construction de la cohésion sociale à l'échelle de la ville et dans la définition d'un projet de société inclusive.

Notre thèse de doctorat (en cours) interroge la contribution des savoirs des personnes immigrantes au Québec à la production de ce modèle de société inclusif. Nous proposons ici un cadre conceptuel permettant d'analyser le savoir immigrant et sa mobilisation au sein des processus du co-construction des connaissances visant la transformation sociale à l'échelle locale. Nous rendons également compte d'une étude exploratoire conduite en 2019 portant sur une entreprise d'économie sociale parisienne fondée par des femmes immigrantes, nous ayant permis de tester la pertinence du concept de savoir immigrant.

2. Du savoir citoyen au savoir immigrant

2.1 Le savoir citoyen dans les processus de co-construction des connaissances

La co-construction des connaissances intervient à différentes étapes des initiatives portées par les acteurs sociaux, autant pour identifier des besoins et aspirations locales (Heck *et al.*, 2015), que dans la formulation des solutions pertinentes (Fontan et Heck, 2017). Lorsqu'elle est orientée vers la production des innovations sociales, la co-construction des connaissances s'apparente selon Harrisson et Boucher (2011) à un « bricolage » entre différents savoirs permettant de répondre aux problèmes soulevés par les acteurs sociaux. Ceux-ci mobilisent les détenteurs de savoirs utiles à l'atteinte de leurs objectifs et bâtissent une action collective dont la créativité est issue de cet agencement de savoirs divers. La méthode favorise également la systématisation et le transfert des connaissances issus des expérimentations de développement territorial (Klein *et al.*, 2015; Fontan *et al.*, 2017).

Les approches de co-construction des connaissances prennent en considération le croisement de trois formes de savoirs : les savoirs scientifiques, les savoirs pratiques ou d'intervention et les savoirs citoyens (Longtin, 2010). La mobilisation des savoirs de l'ensemble des partie-prenantes contribue à la mise en place de processus réflexifs permettant aux acteurs locaux de penser et mettre en œuvre des initiatives innovantes en réponse aux besoins de leur territoire (Torre, 2015; Fontan *et al.*, 2017). Lorsque cette co-construction de connaissances est orientée vers l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables, la mobilisation des savoirs citoyens apparaît comme l'élément essentiel pour comprendre les besoins et aspirations des populations locales d'une part, mais aussi pour construire les réponses collectives par et pour elles (Lévesque *et al.*, 2013, Fontan et Heck, 2017; Nughoro *et al.*, 2018). Le concept de savoir, qu'il soit mobilisé dans les approches participatives et de croisement des savoirs ou dans les épistémologies décoloniales et féministes, accorde un rôle central à l'expérience vécue comme point de départ de la transformation sociale (Longtin, 2010).

« Alors que le savoir citoyen est déterminant, voire le seul qui compte, dans l'identification de besoins, lorsqu'il s'agit d'élaborer des solutions, les aspirations des citoyens sont travaillées, croisées, et parfois mises à l'épreuve, afin de faciliter la mise en mouvement et le passage à l'action collective de citoyens qui se trouvent en situation de pauvreté ou d'exclusion. » (Fontan et Heck, 2017, p. 5).

Fontan et Heck (2017) explicitent ici le rôle joué par le savoir citoyen dans le processus de co-constructions des connaissances pour faire de la somme des vécus individuels une compréhension commune des situations. Ils soulignent également le croisement entre les différents types de savoir nécessaire à la production de connaissances utiles au passage à l'action et à la formulation des solutions collectives.

2.2 Le savoir citoyen un concept aux multiples facettes

Il existe de nombreuses définitions des savoirs locaux et citoyens mettant l'accent sur différents aspects, en fonction des contextes culturels, disciplinaires et théoriques dans lesquels elles s'inscrivent (Adell-Gombert, 2011). En ce qui concerne la participation publique, et plus

particulièrement la contribution des savoirs locaux au développement urbain, nous avons retenu la proposition de Nez (2011). Cette définition prend en considération le vécu individuel et intime des personnes engagées dans les processus de participation publique. Elle apporte également une plus grande complexité en intégrant au savoir citoyen des savoir-faire et des techniques issus de leurs parcours professionnels et d'engagement social. On peut voir dans cette catégorisation la complexité et le caractère multidimensionnel du savoir dit « citoyen », notamment en fonction qu'il est porté par un individu ou un collectif organisé. Ainsi, dans les processus participatifs, le savoir citoyen ne se borne pas à un savoir descriptif lié aux usages de l'espace, à l'expérience vécue. Il s'agit aussi d'un ensemble de pratiques, techniques et savoir-faire permettant de produire des connaissances sur un enjeu donné. Ces pratiques et savoir-faire correspondent à la capacité de comprendre les situations dans leur ensemble, de les inscrire dans des stratégies politiques ou d'intervention, de mobiliser des ressources et réseaux d'acteurs. Chacune de ces formes de savoirs individuels mis en commun constitue un bassin de ressources permettant au collectif de passer à l'action. De plus, les processus participatifs, en particulier ceux de co-construction des savoirs, renforcent le pouvoir d'agir des individus et des collectivités, par l'acquisition et la circulation des savoirs et savoir-faire et le renforcement des capacités d'apprentissage individuelles et collectives.

Cependant, Nez (2011) souligne la limite de sa typologie du savoir citoyen, et des démarches de participation publique sur lesquelles elle s'est appuyée pour l'élaborer. Certaines populations, et en particulier les personnes immigrantes, sont peu représentées dans ces démarches et les particularités de leurs vécus et de leurs savoirs ne sont pas bien identifiées dans la typologie du savoir citoyen proposée.

Lässig et Steinberg (2017) font aussi le constat que peu de recherches abordent le savoir des personnes immigrantes et sa production ou sa transformation au cours de la migration. Selon les auteurs, les personnes immigrantes font l'acquisition de nouvelles connaissances (par exemple les connaissances nécessaires à l'intégration) et importent des savoirs, parfois peu valorisés dans leur société d'origine, mais pouvant se déployer dans le milieu de destination si celui-ci y est ouvert.

« We are dealing here with what could genuinely be called "migrant knowledge." This concept encompasses the transformation of the experience of migration into knowledge as well as the frequent investment of the knowledge migrants carry in their "cultural backpacks" with new meaning in the process of migration. » (Lässig et Steinberg, 2017, p. 338).

Pour les auteurs, le savoir migrant est issu de la transformation de l'expérience de l'immigration et constitue un capital culturel propice à l'émergence des nouvelles connaissances dans les sociétés d'accueil. Au cours de leur trajectoire d'immigration, les personnes immigrantes ont importé des savoirs issus de leur pays d'origine, dont le sens et la valeur ont pu évoluer au fil du temps et des contextes (Erel, 2010). Notre recherche vise à capter ces savoirs et à comprendre le rôle qu'ils jouent dans le développement des territoires d'installation des personnes immigrantes. Nous avons donc souhaité explorer les composantes du savoir citoyen provenant des trajectoires

d'immigration, en analysant le cas d'un projet innovant d'économie sociale développée à Paris par des femmes immigrantes.

3. Les savoirs de personnes immigrantes : atout pour le développement territorial

À partir de l'étude d'un projet de restaurant-traiteur interculturel fondé par un groupe de femmes immigrantes dans le XX^e arrondissement de Paris, nous avons cherché à tester l'hypothèse d'un savoir citoyen alimenté par les trajectoires migratoires. Le projet de restaurant-traiteur visait à répondre aux difficultés d'intégration et d'insertion en emploi des femmes immigrantes par la création d'une activité génératrice de revenus, l'*empowerment* des femmes et le renforcement de leur citoyenneté. Nous nous sommes appuyés sur un corpus de 15 documents composé de la documentation de l'organisation (site internet, rapports d'activités, rapports de conférences, etc.), les rapports de la recherche-intervention conduite auprès de ces femmes pour accompagner la fondation du restaurant-traiteur, et plusieurs entrevues télévisées et radiophoniques avec les fondatrices.

3.1 « Un croisement des savoirs, des pouvoirs et des pratiques »⁷⁰

Ce qui ressort de cette étude est le croisement des savoirs, des pratiques et des pouvoirs favorisés par la mise en commun des connaissances des personnes immigrantes, des chercheurs et des intervenants pour mettre en œuvre ce projet. À partir de l'expérience vécue des femmes, exprimée au sein des instances participatives publiques et communautaires locales, jumelée à une étude réalisée par la municipalité, a permis d'identifier le chômage et l'isolement des femmes comme un enjeu majeur du quartier. Ce partage de connaissances et d'expérience entre femmes exclues a donné l'impulsion au projet de restaurant et service traiteur. Ainsi, le projet de restaurant interculturel émane directement de la volonté des femmes du quartier de trouver des solutions aux problèmes qu'elles vivent, et ainsi de reprendre du pouvoir sur leur situation, leur quartier, leur avenir (ADEL, 2014).

Par ailleurs, le programme d'accompagnement mené par l'ADEL constitue un croisement des pratiques. En effet, les chercheuses de l'ADEL ont établi un lien entre les femmes et les acteurs pouvant les accompagner dans la mise en place de leur projet. L'offre de formations personnalisées a contribué à contrer les difficultés d'accès des femmes à l'emploi et à l'entrepreneuriat. Les acteurs locaux ont donc su adapter leurs pratiques pour sortir de la logique d'insertion professionnelle individuelle et proposer des formations adaptées à la mise en place d'une activité entrepreneuriale collective. Ces formations étaient axées sur l'*empowerment* et l'autonomisation des femmes engagées dans la démarche, à partir de leurs savoirs et savoir-faire (ADEL, 2014).

Enfin, la démarche d'accompagnement de l'ADEL reposait sur un croisement des pouvoirs à plusieurs niveaux. En effet, un nombre important de partenaires se sont rassemblés autour de l'initiative afin de la soutenir. Les acteurs de l'économie solidaire, ceux de l'intervention sociale et les institutions publiques. D'autre part, les femmes ont pu directement participer à la coordination du projet, influencer la prise de décision et faire valoir leur point de vue auprès

⁷⁰ Expression tirée de Fontan et Heck (2017).

d'instances auxquelles elles n'avaient pas accès jusque-là. Non seulement la démarche a rendu visibles les enjeux socio-économiques vécus par les femmes, mais elle a également révélé le potentiel de l'entrepreneuriat pour y répondre. En outre, l'organisation est aujourd'hui reconnue comme un acteur important du développement territorial du quartier et ses fondatrices s'impliquent à plusieurs niveaux dans l'écosystème de l'économie sociale régionale.

3.2 Les savoirs citoyens mobilisés

Au travers de notre analyse, nous avons retrouvé les trois composantes du savoir citoyen identifié par Nez (2011). On a vu que cette initiative de restaurant-traiteur repose sur la prise en considération du savoir d'expérience de femmes immigrantes et de leurs besoins et aspirations en emploi. Les fondatrices du restaurant-traiteur ont aussi mobilisé leurs savoirs militants puisqu'elles se sont appuyées sur leur engagement dans les organismes communautaires du quartier pour mobiliser les réseaux et ressources locales leur permettant de mener à bien leur projet. Au travers de leur initiative, elles ont renforcé leur engagement dans le quartier et aujourd'hui l'organisme est présent dans plusieurs concertations locales et est considéré comme un acteur central du développement du quartier et un exemple de réussite dans les réseaux de l'économie sociale régionale. Le restaurant contribue au développement du quartier par la création d'emploi, l'organisation d'activités sociales et culturelles et l'animation d'événements locaux, la promotion des savoirs culinaires et des saines habitudes alimentaires au sein des écoles du quartier. Enfin, les femmes ont transformé leurs savoirs traditionnels en savoirs professionnels à l'aide des formations offertes par les acteurs de l'insertion professionnelle locale. Elles ont également fait l'acquisition de savoirs professionnels tout au long de leur parcours afin de gérer leur entreprise d'économie sociale. Ces savoirs en entrepreneuriat sont réinvestis aujourd'hui dans les formations et l'accompagnement qu'elles offrent à d'autres femmes immigrantes.

3.3 Le savoir immigrant mobilisé

Cette analyse nous a permis de confirmer l'idée, servant d'hypothèse de base de notre thèse, que les savoirs immigrants sont un potentiel pour développer les initiatives créatives et inclusives lorsqu'ils sont mobilisés dans les processus de co-construction des connaissances. Nous avons pu identifier les apports propres aux savoirs immigrants dans le développement de solutions aux enjeux des quartiers et populations vulnérables. Les savoirs mobilisés par les femmes dans leur activité économique sont issus des savoirs importés dans leurs traditions culturelles d'origines, les savoirs culinaires traditionnellement transmis aux femmes de génération en génération. L'initiative CIP20 découle d'une volonté forte des femmes immigrantes de rendre visibles qualifiés de savoirs absents par De Sousa Santos (2016). L'organisation a formé un "Patrimoine Culinaire" (CIP20, 2016), à partir des traditions culinaires transmises entre elles au fil de leurs activités. De plus, les femmes transmettent leurs savoirs et savoir-faire aux enfants et habitants du secteur au travers des ateliers offerts avec les écoles et les organismes locaux. Ces moments de partage permettent aux femmes d'évoquer leur culture, leur pays d'origine. La valorisation des savoirs locaux et traditionnels passe également par l'organisation d'activités avec des organisations culturelles et communautaires locales, des artistes locaux.

« Les habitant-e-s sont riches de savoirs faire et de ressources souvent non valorisés. Le restaurant CIP20 reçoit les habitant-e-s dans une démarche inclusive, cherchant à les associer au projet et à les impliquer dans les activités. » (CIP20, 2017, p. 3).

Ainsi le local de l'organisation semble être devenu un lieu central pour la mise en valeur du patrimoine culturel du quartier et la valorisation des cultures des communautés les plus marginalisées. De plus, comme l'écrit Hersent (2008), ces initiatives de femmes en économie solidaire permettent de répondre à des besoins non comblés par le marché ou les services publics. Ainsi, la valorisation de ces savoirs constitue un réel *empowerment* de ces femmes, qui ont acquis une place dans la sphère publique, politique et économique de leur quartier. Sombou-Addo et Bachir (2014) identifient les compétences relationnelles des femmes immigrantes comme des atouts pour la mise en place de leurs activités économiques, notamment l'entraide et la collaboration entre les femmes de différentes cultures. Notons que les deux auteures de cet article sont des femmes immigrantes ayant mené des projets d'économie sociale, dont l'initiative de restaurant-traiteur dont il est ici question. C'est un autre exemple de leur *empowerment* au travers des processus de co-construction des connaissances, puisqu'elles ont eu accès au contact des chercheuses à la publication de leurs idées dans un livre. Elles ont également participé à plusieurs colloques pour présenter leur initiative et inspirer d'autres projets.

L'initiative CIP20 repose donc sur la valorisation de plusieurs savoirs issus de l'immigration, à la fois importés des pays d'origine comme les savoirs culinaires, mais également acquis au travers du vécu commun de femmes migrantes et marginalisées sur le territoire d'installation. Cette initiative donne à voir une alternative de développement à partir de l'expérience et des savoir-faire des femmes immigrantes. Elle rend visible une expérience du monde invisible du fait de l'oppression dont sont victimes ces femmes, de fait de leur situation de femmes immigrées en situation de grandes précarités économiques (Hersent, 2008; De Sousa Santos, 2016).

4. Conclusion

Le savoir citoyen est un élément de base des processus participatifs et des démarches de co-construction des connaissances. Il est une combinaison des expériences vécues des personnes, en particulier les plus vulnérables, sur lesquelles s'appuyer pour définir des modèles de développement territoriaux répondant aux besoins et aspirations des populations locales. Le savoir citoyen n'est pas uniquement une somme d'expériences individuelles vécues, il est composé d'une variété de savoir-faire pouvant contribuer à transformer et influencer les décisions publiques. La typologie de Nez offre une plus grande complexité de définition et prend en considération des composantes variées du savoir citoyen. Il nous semble donc primordial de considérer les particularités inhérentes à chaque savoir dans les processus de co-construction des connaissances pour ne pas perdre de vue le potentiel de savoirs absents et invisibles du discours dominant (De Sousa Santos, 2016). Selon Nez (2011), les personnes immigrantes sont peu présentes dans les processus participatifs publics. De plus, si lorsqu'elles en sont partie prenante, les définitions de savoirs citoyens sur lesquelles reposent les démarches participatives ne permettent pas de considérer leurs savoirs propres. Pourtant, d'après Lassig et Steinberg ces

savoirs sont des atouts pour les sociétés de destination des personnes immigrantes, lorsqu'elles y sont ouvertes, ces savoirs contribuent à la production de nouvelles connaissances.

Notre analyse de la mobilisation du savoir des personnes immigrantes dans une initiative d'économie sociale à Paris a montré le potentiel de ces savoirs pour le développement territorial. L'initiative de restaurant-traiteur constitue un espace d'expérimentation d'une alternative au modèle hégémonique, transmettant des valeurs de solidarité, d'entraide et d'inclusion. Leur réussite a fait de ces femmes des défenseuses d'une forme plus juste et équitable de développement économique et des promotrices de l'économie solidaire. Nous voyons dans cette initiative une promesse de création d'un vivre-ensemble harmonieux à partir de la crédibilisation de savoirs et d'expériences non-eurocentrés porteurs d'alternatives innovantes. Grâce à l'étude de cette analyse, nous avons pu confirmer une de nos hypothèses de recherche doctorale : celle du potentiel du savoir issu de l'immigration pour développer des initiatives innovantes répondant non seulement aux besoins des personnes immigrantes, mais contribuant également à l'émergence de modèles d'action nouveaux et contre-hégémonique. La pertinence de ce concept étant démontré il nous reste à approfondir sa définition en y incluant d'autres éléments de savoirs pouvant être importés par les personnes immigrantes, notamment les savoirs professionnels et militants acquis dans leurs pays d'origine.

Bibliographie

- ADEL. (2013, Avril 2013). *Entrepreneuriat collectif au féminin à Belleville Amandiers : Action expérimentale 2009 - 2012*. Paris : ADEL.
- ADEL. (2014). *Entrepreneuriat collectif de femmes à Belleville Amandiers : Action expérimentale 2009 à 2013*. Paris : ADEL.
- Adell-Gombert, N. (2011). *Anthropologie des savoirs*. Paris : Armand Colin. doi: 10.3917/arco.adel.2011.01.
- Agrawal, A. (2004). Indigenous and scientific knowledge: some critical comments. *Antropologi Indonesia*.
- Bennet, A. et Bennet, D. (2007). *Knowledge mobilization in the social sciences and humanities: moving from research to action*.
- Cha, J. (2005). La thématization et la création de paysages ethniques à Montréal: L'exemple de l'«enchinoisement» du quartier Chinois. *Ethnic themes, ethnic landscapes and Montréal: The Chinatown case*, 7(1), 18-20.
- CIP20. (2016). *Rapport d'activités 2016*. Paris : CIP20.
- CIP20. (2017). *Rapport d'activités 2017*. Paris : CIP20.
- De Sousa Santos, B. (2016). *Épistémologies du Sud : mouvements citoyens et polémique sur la science*. [texte]. Numéro 001305640. Paris : Desclée de Brouwer.
- Erel, U. (2010). Migrating Cultural Capital: Bourdieu in Migration Studies. *Sociology*, 44(4), 642-660. doi: 10.1177/0038038510369363.
- Fontan, J.-M. et Heck, I. (2017). Parole d'excluEs : croisement des savoirs, des pouvoirs et des pratiques au sein de l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs. *Éducation et socialisation*. doi: 10.4000/edso.2540.

- Fontan, J.-M., Klein, J.-L., Caillouette, J., Doyon, M., Lévesque, B., Tremblay, D.-G., . . . Trudelle, C. (2017). Vers de nouveaux modèles d'action en développement territorial : l'expérimentation à l'échelle locale de la transition vers le « buen vivir ». *Économie et Solidarités*, 44(1-2), 60-78.
- Germain, A. (2013). La sociologie urbaine à l'épreuve de l'immigration et de l'ethnicité : de Chicago à Montréal en passant par Amsterdam. *Sociologie et sociétés*, 45(2), 87-109.
- Harrisson, D., Boucher, J. L. et Chiasson, G. (2011). La co-production du savoir sur l'innovation sociale. *Économie et Solidarités*, 41(1-2), 3-8. Récupéré de WorldCat.org.
- Heck, I., René, J.-F. et Castonguay, C. (2015). *Étude sur les besoins et aspirations des citoyens du Nord-Est de Montréal-Nord*. Dans L. c. d. CRISES (dir.). (collection Études de cas). Montréal : CRISES.
- Hersent, M. (2008). Initiatives de femmes en migration dans l'économie sociale et solidaire *5emes Rencontres internationales du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire* (vol. 5. Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire. Récupéré de http://www.socioeco.org/bdf_colloque-2_fr.html.
- Klein, J.-L., Bussièrès, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G. et Tremblay, P.-A. (2015). *Saint-Camille : Récit d'une expérience de co-construction de la connaissance* (vol. ES1505). Montréal : CRISES.
- Klein, J.-L. et Shearmur, R. G. (2017). *Montréal : la cité des cités*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lässig, S. et Steinberg, S. (2017). Knowledge on the Move: New Approaches toward a History of Migrant Knowledge. *Geschichte und Gesellschaft*, 43(3), 313-346.
- Longtin, D. (2010). Revue de la littérature : la recherche-action participative, le croisement des savoirs et des pratiques et les incubateurs technologiques de coopératives populaires. *Les Cahiers du CRISES*, (ET1102).
- Manai, B., Meintel, D. et d'Haenens, L. (2015). Mise en visibilité de l'ethnicité maghrébine à Montréal. Le cas du Petit-Maghreb. *Diversité urbaine*, 15(1), 109-124. doi: 10.7202/1037874ar.
- Nez, H. (2011). Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. *Sociologie*, 2(4), 387-404.
- Nugroho, K., Carden, F. et Antlöv, H. (2018). *Local knowledge matters : power, context and policymaking in Indonesia*. Bristol, UK: Policy Press. Récupéré de WorldCat.org <http://www.jstor.org/stable/10.2307/j.ctv3hvc26>.
- Soumbou-Addo, P. R. et Bachir, B. (2014). Les savoirs traditionnels des femmes, un atout pour les territoires en difficulté. Dans M. Hersent et A. Palma Torres (dir.), *L'économie solidaire en pratiques* (p. 83-100). Toulouse : ERES.
- Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société*, 17(3), 273. doi: 10.3166/ges.17.273-288.
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2015). *Initiatives locales et développement socioterritorial* (2e édition.. éd.). Québec : Télé-Université, Université du Québec.

Séance 4D – Gouvernance intersectorielle, partenariats public-privé et innovations sociales / Cross-sectorial Governance, Public-Private Partnerships and Social Innovations

Les partenariats intersectoriels : vecteurs d'innovations sociales (résumé)

Madeleine Lefebvre, UQO, Vicky Lafantaisie, UQO, Annie Bérubé, UQO et Mélynda Cantin, UQO

Nous nous intéressons aux partenariats multisectoriels en tant qu'écosystèmes d'innovations sociales. D'une part, l'approche systémique nous enseigne l'intérêt de ces lieux de débats et de concertation pour traiter d'enjeux individuels et sociétaux par la prise en compte des influences et réciprocités entre les systèmes d'interaction. D'autre part, les principes du constructivisme amènent à penser que l'innovation sociale serait le produit d'un processus d'apprentissage collectif qui résulte d'un élargissement du regard et d'échanges démocratiques entre différents partenaires d'une communauté. Nous présenterons sommairement les résultats d'une évaluation participative menée sur la qualité de partenariats locaux en petite enfance déployés dans la région administrative de l'Outaouais, au Québec. Cette étude a permis de circonscrire des facteurs associés à un partenariat de qualité. Ces facteurs visent ultimement trois aspects constitutifs de ces lieux et processus collaboratifs : l'intérêt collectif, l'inclusion et l'influence. Ces résultats suggèrent des pistes pour soutenir à la fois la qualité des partenariats intersectoriels et l'émergence comme l'implantation d'innovations sociales au sein des territoires, au profit du mieux-être collectif.

Gouvernance en réseau et concertation intersectorielle : alliances stratégiques pour construire des écosystèmes d'innovations territoriales durables

José Carlos Suárez-Herrera, KEDGE Business School, Chantale Mailhot, HEC Montréal, Sonia Tello-Rozas, ESG UQAM

1. Introduction

Les alliances stratégiques ont été inscrites comme un levier essentiel pour l'atteinte des 17 Objectifs de développement durable (ODD) qui se placent au cœur de l'Agenda 2030 pour le Développement durable, adoptée en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Ces alliances promeuvent des partenariats porteurs de projets innovateurs entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile et sont nécessaires pour la réalisation des ODD au niveau mondial, régional, national et local.

Au Québec (Canada), à la suite des fusions municipales, la Ville de Montréal organise un Sommet en 2002 pour établir ses priorités d'avenir. Le chantier 4.2, intitulé Soutien à la vie de la communauté, souligne que les tables locales de concertation (TLC) – communément appelées tables de quartier – constituent de véritables réseaux d'action concertée par lesquels transitent bon nombre d'enjeux reliés au bien-être et au développement de la population⁷¹.

En raison de leur nature participative, les TLC représentent des espaces complexes qui fonctionnent sur la base de pratiques potentiellement innovatrices fondées sur la concertation intersectorielle. Les TLC ont pour but de renforcer le développement des compétences décisionnelles des organisations locales ainsi que la mise en réseau entre les acteurs territoriaux. Face à cette nouvelle modalité de gestion publique, les acteurs impliqués dans les processus de gouvernance des TLC cherchent à concevoir et à mettre en œuvre un espace d'action collective axé sur la concertation intersectorielle et multi-réseaux. Cet article a pour objectif de montrer comment ce type d'alliances stratégiques peuvent aider à la co-construction d'écosystèmes d'innovation territoriaux durables.

Partant des principes de l'analyse secondaire de données empiriques (Smith, 2008), nous avons structuré les résultats provenant d'une recherche-action sur la concertation intersectorielle et multi-réseaux autour des 5 critères de caractérisation de l'innovation sociale proposés dans la grille d'analyse conçue par la CRESS-PACA⁷² et le LEST-CNRS AMU⁷³. Connue comme le Radar de l'Innovation sociale, cette grille d'analyse permet de forger une opinion sur le degré d'innovation

⁷¹ Initiative montréalaise de soutien au développement social local (2006) : Repéré à : <http://www.ndg.ca/fr/qui-nous-sommes/bailleurs-de-fonds/252-funding-initiative-montrealaise>.

⁷² CRESS-PACA : Chambre Régionale de l'ESS de la Provence-Alpes-Côte-D'azur (France).

⁷³ LEST-CNRS AMU : Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail - Centre national de la recherche scientifique – Aix-Marseille Université.

sociale d'un projet, chercher à améliorer son efficacité et sa durabilité, le démultiplier ou mieux le faire connaître, et enfin, inspirer de nouvelles initiatives ailleurs.

Nos résultats suggèrent que la configuration en réseau des pratiques de concertation intersectorielle semble constituer un écosystème idéal pour le développement de nouvelles formes d'action collective sur le territoire. À cette fin, le transfert de connaissances et l'apprentissage collectif sont devenus un atout essentiel qui permet de développer de nouvelles pratiques organisationnelles plus ou moins innovantes. Dans ce contexte, la coopération et les alliances stratégiques entre les membres du Conseil Local des Intervenants Communautaires de Bordeaux-Cartierville (CLIC-BC) sont actuellement considérées comme un atout essentiel qui permet l'émergence d'un bon nombre d'innovations territoriales durables.

2. Cadre théorique : le radar de l'innovation sociale

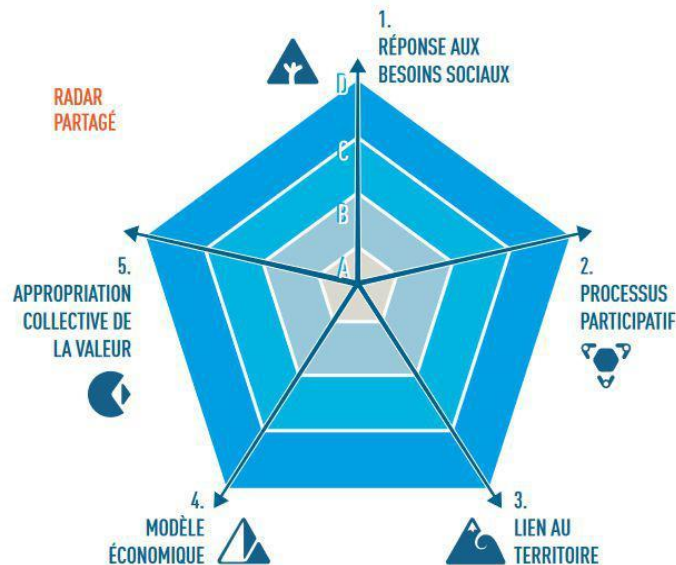
La perspective théorique de cette recherche est axée sur la grille de caractérisation de l'innovation sociale, réalisée en partenariat sous forme de radar partagé⁷⁴ par la CRESS PACA et le LEST-CNRS.

Cet outil permet de forger collectivement une opinion sur le degré d'innovation sociale d'un projet, chercher à améliorer son efficacité et sa durabilité, le démultiplier ou mieux le faire connaître, et enfin, inspirer de nouvelles initiatives ailleurs. Pour ce faire, le radar de l'innovation sociale s'articule autour de cinq dimensions analytiques : 1) la réponse aux besoins sociaux, 2) le processus participatif, 3) le lien au territoire, 4) le modèle économique et 5) l'appropriation collective de la valeur.

Ces 5 critères de caractérisation de l'innovation sociale ont été élaborés à partir d'une enquête de terrain, dans le cadre d'une démarche participative et partenariale, notamment avec l'appui du LEST-CNRS. Ces critères permettent de caractériser, diagnostiquer, renforcer, améliorer, orienter et développer des projets innovants, ainsi que de valoriser des activités innovantes.

⁷⁴ Guide de l'innovation sociale - CRESS PACA / LEST-CNRS - mars 2015 : <https://www.cresspaca.org/s-informer/actualites/developpement/evaluer-l-innovation-sociale-dans-une-entreprise-un-guide-pratique-cress-paca-lest-cnrs-a-telecharger>.

Figure 1 : Guide de l'innovation sociale



Source : CRESS PACA / LEST-CNRS - mars 2015

Le premier critère, la **réponse aux besoins sociaux**, explore toute réponse aux besoins sociaux non ou mal couverts dans les conditions actuelles par le marché ou l'État (et les collectivités territoriales). Ce critère est le point d'entrée qui fait consensus dans une première appréhension des innovations sociales. Le deuxième critère, le **processus participatif**, prend en considération des parties prenantes concernées par la gouvernance et la mise en place des innovations sociales. Le troisième critère, le **lien au territoire**, est centré sur la question des partenariats et des concertations, des liens inédits entre les acteurs du territoire concerné par l'innovation sociale. Le quatrième critère, le **modèle économique**, fait partie des innovations sociales. Ici, l'intégration de dimensions non-matérielles (comme les apports en compétences des bénévoles ou des sociétaires, l'autoproduction...) permet de produire des biens et services qui ne pourraient être réalisés en mobilisant les seules ressources du marché ou de la redistribution. Enfin, le cinquième critère, **l'appropriation collective de la valeur**, a trait à la valeur et sur la richesse créée par l'innovation sociale, ainsi qu'aux initiatives de plus en plus nombreuses qui visent à produire des résultats maîtrisés par les parties prenantes et qui impactent directement le territoire.

3. Méthode : l'analyse secondaire de données empiriques

Cette recherche est axée sur une approche qualitative de la recherche, comprenant l'analyse secondaire des données coproduites dans le cadre d'un projet de recherche-action participative issu de l'association de chercheurs universitaires affiliés au Partenariat de recherche ARIMA et de membres du CLIC-BC situé dans la ville de Montréal (Québec, Canada). Cette association s'est traduite par la mise sur pied du projet de recherche intitulé « *Enjeux organisationnels associés à la gouvernance en réseau au sein d'une table locale de concertation intersectorielle, le CLIC de Bordeaux-Cartierville* », dont l'un des co-auteurs de cet article était le chercheur principal.

Afin de mieux comprendre les processus pouvant mener à, ou entraver, l'émergence de pratiques innovantes de concertation, ce projet de recherche entend répondre à la question suivante : « *Par quelles dynamiques stratégiques et par quels mécanismes de concertation se configurent les processus associés à la gouvernance en réseau du CLIC-BC ?* ».

Suivant les orientations affichées par les ouvrages retenus concernant l'analyse secondaire de données (Bryan, Kim, & Shi, 2017; Smith, 2008), nous avons réalisé nos analyses sur le corpus de connaissances créé par cette recherche, notamment à travers :

- 2 questionnaires d'enquête en ligne;
- 24 entretiens individuels;
- 2 groupes de discussion;
- une recherche documentaire;
- l'observation en situation et les notes du terrain.

Notre stratégie d'analyse s'est déclinée en trois étapes. Dans un premier temps, nous nous sommes familiarisés avec les données disponibles. Dans un second temps, nous avons réorganisé les données et nous les avons nettoyées, en élaguant les informations jugées non pertinentes. Enfin, nous avons transféré les données restantes au logiciel d'analyse qualitative QDA MINER 5.0 afin de procéder aux analyses secondaires nécessaires. L'extraction des données sur lesquelles cet article s'appuie a été réalisée selon les 5 critères de caractérisation de l'innovation sociale constituant notre cadre théorique.

4. Résultats

De façon à clarifier la discussion tout en évitant l'effet de redondance, nous avons décidé de regrouper nos résultats selon les 5 critères d'analyse proposés par notre cadre théorique, le Radar de l'innovation sociale, qui a servi de guide pour la collecte et l'analyse de nos données.

Le cas d'étude : Le Clic de Bordeaux-Cartierville (CLIC-BC)

Le CLIC-BC (Conseil Local des Intervenants Communautaires de Bordeaux-Cartierville) est né en 1991 en réponse au colloque « Deux mondes, deux réalités » organisé par divers intervenants de Bordeaux-Cartierville, qui se questionnaient sur l'appauvrissement de la communauté. Ce colloque a permis de mettre en évidence le fait que Bordeaux-Cartierville était et est toujours un quartier à deux vitesses, où l'extrême richesse côtoie l'extrême pauvreté. Suite à cela et afin de maximiser la portée de leurs actions, une trentaine d'intervenants ont choisi de se regrouper au sein d'une instance de concertation permanente, le CLIC-BC, qui permettrait de s'entraider et d'agir plus efficacement sur le terrain.

En tant que partie prenante directement associée à la conduite de cette recherche, le CLIC-BC s'est doté d'un groupe de suivi : le Comité de recherche sur la concertation intersectorielle (CRCI). Les membres du CRCI ont échangé et discuté à propos des étapes du projet de recherche afin d'en arriver à un consensus sur la pertinence, l'orientation et les mécanismes de collaboration entre chercheurs et partenaires. Il était important de considérer le CLIC-BC comme une table de concertation intersectorielle et multi-réseaux favorisant les actions communes contribuant à

l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de son territoire, et non comme un organisme dispensateur de services de santé et de services sociaux, même si certains partenaires ou membres le sont.

Premier critère : La réponse aux besoins sociaux

La mission du CLIC-BC est au service de la vision d'avenir de Bordeaux-Cartierville : « *Bordeaux-Cartierville, un quartier accueillant et dynamique, empreint de solidarité. Un quartier où il fait bon vivre et s'épanouir et auquel on se sent fier d'appartenir. Un quartier à échelle humaine, où les espaces verts abondent, où il y a des demeures de qualité pour tous et où il y a des lieux qui permettent une vie prospère aux plans social, culturel et économique* »⁷⁵.

Cette mission s'actualise via deux mandats d'importance, permettant de répondre aux besoins sociaux du quartier :

- Coordonner la mise en œuvre du plan concerté en développement social 2019-2024 « *Des possibles aux réels, 2019-2024* ».
- Piloter la démarche de Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI) « *Bâtir ensemble un quartier à notre image* ».

Enfin, l'ensemble de l'action du CLIC-BC est soutenu par deux stratégies transversales, d'axes stratégiques d'action intersectorielle et multi-réseaux que se situent au cœur de la réponse collective aux enjeux territoriaux :

- La mobilisation citoyenne
« *La mobilisation citoyenne réfère à l'action de rassembler des citoyens, avec leurs compétences, leurs intérêts et leurs valeurs autour de projets ou de causes communes, qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie et au développement harmonieux, de toute la communauté* ».
- La communication
« *La communication du CLIC-BC réfère à l'action de rendre visibles les actions concertées de Bordeaux-Cartierville, d'informer la communauté et d'encourager le rayonnement de notre quartier afin de sensibiliser, de mobiliser et d'engager toute la communauté* ».

Ces axes stratégiques transversaux, et donc intersectoriels, permettent d'avoir un regard sur des problématiques complexes du quartier pour lesquels un seul membre n'a pas forcément d'expertise.

Deuxième critère : Le processus participatif

La participation de chaque membre au sein des activités du CLIC-BC prend des formes différentes selon le membre (une ou plusieurs personnes présentes) et selon la personne (parle beaucoup ou ne dit jamais un mot, est présente ou délègue des personnes sous son autorité). Ici, la part du formel dans la participation est importante, mais il y a également une part importante d'informel, sans que ceci ne constitue une mauvaise chose. Par ailleurs, un comité de coordination, formé

⁷⁵ Plus d'information sur le site web du CLIC-BC : <https://clic-bc.ca/>.

par différents membres du CLIC-BC (9 personnes et 4 employé.e.s du CLIC-BC), a été mis en œuvre pour assurer la participation des membres et une gouvernance démocratique.

Pour accroître et renforcer le caractère participatif de la gouvernance du CLIC-BC, il a été proposé au comité de coordination de formaliser une entente de collaboration, par laquelle leurs membres s'engagent à mettre leurs efforts en commun pour doter le quartier Bordeaux-Cartierville d'une vision et d'une planification commune qui permettront de renforcer le travail des organisations et des citoyens pour le mieux-être de la population du quartier.

Les membres du comité comprennent et s'entendent pour dire que la planification en développement social du quartier Bordeaux Cartierville est une démarche mobilisante et qu'elle vise l'intérêt collectif. En ce sens, les membres du CLIC-BC souhaitent que leurs travaux se déroulent sous le signe de coopération et de la concertation, pour permettre la mise en commun de l'apport de chacun. Pour ce faire, ils s'engagent à être participatifs et actifs afin d'être un moteur pour la mobilisation des forces vives du quartier.

Cette démarche de planification est un processus essentiellement collectif, avec un cadrage pour assurer la cohérence. Elle s'est faite de manière ouverte et démocratique, à travers les rencontres régulières entre les acteurs concernés. Les décisions ne sont pas prises unilatéralement ni par le conseil d'administration (CA) ni par l'équipe du CLIC-BC.

Des structures formelles ont été mises en place pour assurer les processus participatifs au sein du CLIC-BC, telles que la Table centrale de coordination, une assemblée mensuelle entre les membres permettant l'échange d'information à travers les discussions qui y ont cours.

Cette Table centrale est bel et bien une instance décisionnelle. On y prend des décisions sur des demandes de financement pour des projets concertés, sur des demandes de lettres d'appui ou encore sur des démarches politiques (ex : demande que la directrice du CLIC-BC se retire du CA du CIUSSS suite à l'adoption du projet de loi 10).

Par contre, plusieurs enjeux font toujours partie des dynamiques participatives d'action concertée : on peut constater une sorte d'indécision de certains membres sur la pertinence de faire un point sur l'action de chaque comité lors des rencontres de la Table centrale. A plusieurs reprises, il n'y a pas de tour de table systématique sur un sujet donné. Même si chaque porteur d'action peut demander à faire un état des lieux de son activité au sein d'une rencontre de la Table centrale, cette possibilité est de fois très peu saisie par les responsables d'actions.

Troisième critère : Le lien au territoire

Le territoire d'intervention du CLIC-BC est clairement défini et pleinement appréhendé par ses membres. Le CLIC-BC est une table de concertation qui travaille à l'échelle du quartier Bordeaux-Cartierville. Il s'agit d'un quartier où la vulnérabilité et la richesse se côtoient quotidiennement et où les relations interculturelles et intergénérationnelles se situent au cœur de la vie quotidienne du quartier.

Cela se traduit par l'intégration dans la structure organisationnelle du CLIC-BC d'un ensemble d'acteurs qui font partie du tissu socioculturel et économique du quartier Bordeaux-Cartierville. Dans le cadre de la démarche de planification stratégique, cette forme de participation des acteurs territoriaux connaît une relative constance. Elle peut être qualifiée de présenteielle et formelle. En effet, en ce qui concerne les réunions du CA et de la Table centrale, on peut souligner la régularité du nombre de participants, correspondant à l'ensemble des administrateurs et la directrice du CLIC-BC pour le CA et un nombre donné de membres pour la Table centrale. La participation présenteielle aux démarches, projets collectifs et comités de travail existants apparaît incontestable. Ceci traduit une appropriation efficace de ces dispositifs de concertation par les membres du CLIC-BC pouvant donner lieu à des véritables innovations sociales sur le territoire de Bordeaux-Cartierville.

Ceci soulève par ailleurs des enjeux reliés à la coordination et la concertation entre les acteurs territoriaux. Effectivement, une majorité de répondants pense qu'une TLC ne devrait pas se situer au-dessus des organismes d'action communautaire, puisque son existence dépend de ces derniers. Cette vision traduit une inquiétude quant à un rapport de force défavorable des organismes communautaires au sein d'une dynamique de concertation intersectorielle réunissant des membres d'ordre institutionnel, associatif, politique et un nombre potentiellement grandissant de citoyens.

En ce sens, il ne s'agit pas de dire que la TLC est au service des membres ou que les membres sont au service de celle-ci, mais plutôt de dire que les acteurs impliqués dans la TLC travaillent collectivement au service de la population et du territoire. Selon cette vision, la nature multi-réseaux (milieux institutionnel, communautaire, citoyen, marchand, politique) est plus complexe, mais plus payante pour la population et le territoire que la confrontation.

Quatrième critère : Le modèle économique

En 2006, le CLIC-BC a été formellement mandaté par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour piloter la démarche de RUI (financement provenant du Contrat de renouveau urbain entre la Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec). L'enveloppe dédiée prend en charge un chargé de projet employé par le CLIC-BC et la mise en œuvre de projets. Depuis sa mise en place au sein du CLIC-BC, le fonctionnement de la démarche a connu des changements quant aux règles d'attribution des sommes pour des projets.

Les coupures gouvernementales touchant depuis 2014 plusieurs secteurs liés au développement (le développement économique local à travers les corporations de développement économique et communautaire (CDEC) et la santé et les services sociaux à travers la fusion des centres de santé et de service sociaux (CSSS), entre autres) ont exacerbé la compétition entre les organismes communautaires pour l'accès au financement. Malgré le dynamisme et les interactions constantes entre les acteurs concernés, le tissu associatif risque de se placer sous l'égide d'une dépendance économique indésirable des organismes communautaires vis-à-vis de l'État.

Les dispositifs normatifs de financement public demeurent un aspect clé de la concertation intersectorielle, mais ils ne sont pas peut-être suffisants pour garantir le développement social et économique d'un territoire donné. Tel est le constat de Capaldo (2014), qui souligne que les mécanismes régulateurs responsables du financement d'un réseau d'acteurs doivent être compris et gérés dans leur ensemble et qu'une diversité d'acteurs socio-économiques et de dispositifs financiers peut améliorer les avantages de la collaboration interorganisationnelle. Dans leur conceptualisation sur les stratégies inhérentes au processus partenarial, Dowling *et al.* (2004) identifient six grandes dimensions à prendre en considération, dont deux sont d'ordre structurel ou formel : les mécanismes de reddition de compte et contrôle ; et l'environnement externe plus ou moins favorable du partenariat.

Cinquième critère : L'appropriation collective de la valeur

Malgré la diversité thématique de l'action intersectorielle du CLIC-BC qui le comprennent, le Plan d'action concerté est structuré autour des principes d'un sujet fédérateur : la planification stratégique en développement social. Effectivement, il semblerait que les organisations privilégiant l'action intersectorielle structurent habituellement ses plans d'action collective autour d'un enjeu central, tout en ciblant parallèlement des secteurs d'intervention connexes.

Selon des interrogés, l'ancrage du militantisme citoyen est moins fort à Bordeaux-Cartierville que dans d'autres quartiers montréalais (Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles...). Une majorité des organismes communautaires du quartier a été créée par des intervenants et des organisateurs communautaires (ex : Sœurs de la Providence). Ils ont donc un poids important. La question de la relève dans les groupes communautaires est source de préoccupation. On s'interroge notamment sur la mobilisation des jeunes et sur leur vision en matière de développement communautaire. Enfin, de nouveaux modes de fonctionnement des organisations communautaires se développent. Il y a une tendance à ce que les équipes de travail (salariés) des organismes proposent des activités aux administrateurs en fonction des ressources dont elles disposent, en opposition à un modèle où les administrateurs sont davantage force de proposition.

Le partenariat est alors perçu comme le fait que des projets soient conjointement mis en œuvre par plusieurs organismes, sans qu'il y ait nécessairement concertation en amont. La valeur ajoutée de la concertation vient du fait que c'est un processus beaucoup plus collectif, dynamique, réflexif, débouchant sur des actions qui peuvent être menées par un seul organisme, ou en partenariat par plusieurs organismes. Par ailleurs, le CLIC-BC fait un travail essentiel en matière de circulation de l'information. Le travail est d'autant mieux fait depuis qu'il existe une ressource dédiée depuis quelques années. C'est dans ce domaine que le CLIC-BC trouve sa valeur ajoutée réelle car il vient combler un vide.

5. Discussion des résultats

L'institutionnalisation de la concertation intersectorielle constitue une stratégie clé pour l'appropriation d'un plan d'action collective qui s'avère porteur d'un processus plus large de transformation sociale. De nombreux auteurs soutiennent que l'émergence de l'innovation

sociale et territoriale est souvent associée aux efforts individuels des entrepreneurs sociaux, à la transformation organisationnelle dans les entreprises en place et/ou aux partenariats intersectoriels en tant que dispositifs d'action collective (Bitzer & Hamann, 2015; Harrisson, Vincent, & Rollin, 2008). Selon García *et al.* (2015), l'approche de l'innovation sociale reconnaît la centralité des initiatives prises par les acteurs gouvernementaux et souligne également la nécessité de dispositifs normatifs qui permettent et soutiennent de telles initiatives par des pratiques interorganisationnelles réglementées et durables et par des droits civiques clairs, garantis par le fonctionnement de l'État démocratique.

Par ailleurs, plusieurs travaux de recherche en sciences économiques et sociales (Richez-Battesti *et al.*, 2012; Tremblay, Klein, Hassen, & Dossou-Yovo, 2012) ont montré que l'innovation sociale comprend une dimension territoriale qui détermine sa dynamique et, par conséquent, les organisations peuvent être plus ou moins innovantes en fonction des caractéristiques du territoire où elles se trouvent. Le principe de territorialisation mentionné par Trouvé *et al.* (2010) permet de souligner également l'importance de la spécificité territoriale à l'échelle régionale dans le cadre de toute action collective fondée sur la gouvernance en réseau. Les membres du CLIC-BC gagneraient à mieux penser l'interdépendance entre secteurs d'intervention et entre échelles territoriales, tout en reconnaissant la spécificité de ces échelles territoriales et de ces secteurs (Bitzer & Hamann, 2015; Harrisson *et al.*, 2008; Rühli *et al.*, 2017), sans verser dans le localisme (Hillier, Moulaert, & Nussbaumer, 2004).

En fait, les processus de gouvernance en réseau devraient intégrer des pratiques démocratiques et ouvertes à la participation des acteurs économiques (Bitzer & Hamann, 2015; Dumont, Johannsen, & Rousseau, 2011; Peredo & McLean, 2006) et sociaux (Goodman, Korsunova, & Halme, 2017; Unceta, Castro-Spila, & Fronti, 2016). Avec les administrations publiques, les entreprises sociales et les organismes communautaires qui se conjuguent en tant qu'agents du développement social, la concertation intersectorielle pourrait jouer un rôle clé dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens du quartier. Dans ce contexte sociétal hybride, les acteurs publics, associatifs et marchands seraient capables de créer de nouveaux espaces pour le débat public et les pratiques quotidiennes qui renforcent la vie communautaire et la citoyenneté (García *et al.*, 2015; Harrisson *et al.*, 2008).

Eberhard *et al.* (2013), quant à eux, s'intéressent aux résultats efficaces de l'application de modèles de gouvernance collaborative à une échelle régionale infranationale. Un intérêt croissant est alors parfois porté à l'identification et à l'utilisation de modèles partenariaux censés augmenter cette efficacité. L'analyse longitudinale de Calamel *et al.* (2012) souligne pour sa part les problèmes de gestion et de ressources humaines, s'agissant dans ce cas de deux projets collaboratifs dans l'un des plus grands clusters ou pôles de compétitivité d'innovation en France.

Enfin, les pratiques partenariales sont au cœur de l'action concertée du CLIC-BC. Ici, la question de l'efficacité du partenariat est centrale. En ce sens, Krishna (2003) examine la valeur sociale ajoutée du travail en partenariat entre les gouvernements locaux et les organismes communautaires.

6. Conclusion

L'objectif de cet article est de montrer comment certaines alliances stratégiques peuvent aider la co-construction d'écosystèmes d'innovation territoriaux durables. Les résultats de l'analyse secondaire de données issues du projet de recherche-action participative du CLIC-BC, montrent amplement le besoin de mettre en place des interventions fondées sur la gouvernance en réseau et la concertation intersectorielle afin de créer des innovations territoriales durables.

La configuration en réseau des pratiques de concertation intersectorielle – conçue comme un ensemble organisé d'acteurs qui traduit des multiples logiques d'action et qui apprennent mutuellement – semble ainsi constituer un écosystème idéal pour le développement de nouvelles formes d'action et d'intervention collectives au sein du territoire. Pour ce faire, la capacité d'apprentissage des acteurs territoriaux devient aujourd'hui un atout indispensable permettant de développer de nouvelles pratiques organisationnelles s'adaptant à de nouveaux enjeux de société. Dans ce contexte, la coopération et les alliances stratégiques entre les membres du CLIC-BC sont aujourd'hui un atout indispensable qui permet l'émergence d'un bon nombre d'innovations territoriales durables.

Bibliographie

- Bitzer, V., & Hamann, R. (2015). The Business of Social and Environmental Innovation. In V. Bitzer, R. Hamann, M. Hall, & E. W. Griffin-EL (Eds.), *The Business of Social and Environmental Innovation* (pp. 3–24). Cham: Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-04051-6_1.
- Bryan, J., Kim, J., & Shi, Q. (2017). Identifying and Using Secondary Datasets to Answer Policy Questions Related to School-Based Counseling: A Step-by-Step Guide. In J. C. Carey, B. Harris, S. M. Lee, & O. Aluede (Eds.), *International Handbook for Policy Research on School-Based Counseling* (pp. 153–181). Cham: Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-58179-8_11
- Calamel, L., Defélix, C., Picq, T., & Retour, D. (2012). Inter-organisational projects in French innovation clusters: The construction of collaboration. *International Journal of Project Management*, 30(1), 48–59. <https://doi.org/10.1016/j.ijproman.2011.03.001>.
- Dumont, V., Johannsen, L., & Rousseau, A. (2011). Innovation sociale et enrôlement d'acteurs : apport d'une démarche participative de construction de tableau de bord. *Économie et Solidarités*, 41(1–2), 28–47. <https://doi.org/10.7202/1008820ar>.
- Eberhard, R., Johnston, N., & Everingham, J.-A. (2013). A collaborative approach to address the cumulative impacts of mine-water discharge: Negotiating a cross-sectoral waterway partnership in the Bowen Basin, Australia. *Resources Policy*, 38(4), 678–687. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2013.02.002>.
- García, M., Eizaguirre, S., & Pradel, M. (2015). Social innovation and creativity in cities: A socially inclusive governance approach in two peripheral spaces of Barcelona. *City, Culture and Society*, 6(4), 93–100. <https://doi.org/10.1016/j.ccs.2015.07.001>.
- Goodman, J., Korsunova, A., & Halme, M. (2017). Our Collaborative Future: Activities and Roles of Stakeholders in Sustainability-Oriented Innovation. *Business Strategy and the Environment*, n/a-n/a. <https://doi.org/10.1002/bse.1941>.

- Harrisson, D., Vincent, V., & Rollin, J. (2008). Innovation sociale et arrangements efficaces. *Hermès, La Revue*, (50), 55–60.
- Hillier, J., Moulaert, F., & Nussbaumer, J. (2004). Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial. *Géographie, économie, société*, 6(2), 129–152.
- Krishna, A. (2003). Partnerships between local governments and community-based organisations: exploring the scope for synergy. *Public Administration and Development*, 23(4), 361–371. <https://doi.org/10.1002/pad.280>.
- Laousse, D., & Hooge, S. (2018). Refaire société par la création de communautés d'innovation. *Revue française de gestion*, N° 272(3), 85–102.
- Peredo, A. M., & McLean, M. (2006). Social entrepreneurship: A critical review of the concept. *Journal of World Business*, 41(1), 56–65. <https://doi.org/10.1016/j.jwb.2005.10.007>.
- Ramaswami, A., Russell, A. G., Culligan, P. J., Sharma, K. R., & Kumar, E. (2016). Meta-principles for developing smart, sustainable, and healthy cities. *Science*, 352(6288), 940–943. <https://doi.org/10.1126/science.aaf7160>.
- Richez-Battesti, N., Petrella, F., & Vallade, D. (2012). L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? *Innovations*, 38, 15–36.
- Rühli, E., Sachs, S., Schmitt, R., & Schneider, T. (2017). Innovation in Multistakeholder Settings: The Case of a Wicked Issue in Health Care. *Journal of Business Ethics*, 143(2), 289–305. <https://doi.org/10.1007/s10551-015-2589-1>.
- Smith, E. (2008). *Using Secondary Data In Educational And Social Research*. McGraw-Hill Education (UK).
- Tremblay, D.-G., Klein, J.-L., Hassen, T. B., & Dossou-Yovo, A. (2012). Les acteurs intermédiaires dans le développement de l'innovation : une comparaison intersectorielle dans la région de Montréal. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, août(3), 431–454.
- Trouvé, H., Couturier, Y., Saint-Jean, O., & Somme, D. (2010). L'organisation en réseau dans le champ gérontologique : à la recherche d'un nouveau mode de gouvernance ?, The organization in network in the gerontological field: in search of a new mode of governance? *Géographie, économie, société*, 12(1), 31–52.
- Unceta, A., Castro-Spila, J., & Fronti, J. G. (2016). Social innovation indicators. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 29(2), 192–204. <https://doi.org/10.1080/13511610.2015.1127137>.

La philanthropie communautaire au Brésil et les actions développées par des organisations locales face aux inégalités sociales

Lidia Eugenia Cavalcante, Université fédérale du Ceará

1. Introduction

La présente étude vise, dans un premier temps, à exposer les défis et les démarches de la philanthropie au Brésil. Ce premier volet met en lumière les différents moyens de participation de la société civile, des organisations privées et des communautés pour lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales. Dans un second temps, nous réalisons une étude de cas d'une transformation sociale innovante dans le contexte de la philanthropie communautaire du pays. L'exemple sélectionné est celui de « L'Agence de développement économique local (ADEL) », une organisation à but non lucratif située dans la région nord-est du Brésil. Cette organisation développe des programmes collaboratifs, avec des entreprises philanthropiques d'investissement social, à travers le financement privé de projets mis au point par des jeunes et des agriculteurs ruraux.

L'objectif principal de cette communication est de présenter les enjeux les plus importants auxquels font face les organismes communautaires brésiliens pour concevoir, développer et subventionner des programmes et des projets sociaux avec le soutien des entreprises privées. Dans ces organisations, il existe un pouvoir d'émancipation qui se construit à partir des pratiques d'innovation sociale qui visent à éliminer les obstacles du manque de ressources financières à travers la gouvernance, renforcer la mobilisation collective et rendre plus solide le partage des connaissances et des fonds de dons.

Dans la dernière décennie, les réseaux d'organisations communautaires philanthropiques se sont multipliés au Brésil. Il s'agit principalement d'initiatives collaboratives en visant à la transformation sociale pour renforcer et soutenir les capacités des groupes populaires dans le but d'attaquer les inégalités sociales. Ces organismes à but non lucratif assurent la collecte des dons et la mobilisation d'investissement social privé pour mettre à disposition au profit de la collectivité.

La philanthropie communautaire est en mesure de développer des communautés et de résoudre le problème de vulnérabilités sur la base de leurs propres visions des priorités et des solutions requises, grâce aux ressources et aux potentiels locaux (IDIS, 2019). Selon Doan (2019), la philanthropie communautaire n'est pas une forme organisationnelle, mais une pratique. C'est-à-dire un processus qui met en œuvre la justice sociale et le développement durable par la solidarité, la cohésion sociale, l'autonomie et la participation collective.

Conformément à cette manière de voir les questions liées à la philanthropie, nous mettons en évidence la forte collaboration qui a lieu au sein des mouvements sociaux et des organisations communautaires au Brésil pour mettre en place des mesures sociales et économiques en

favorisant la justice sociale. En effet, nous soulignons l'importance du rôle exercé par les leaders communautaires afin de renforcer la mobilisation et encore conduire le dialogue avec les entreprises philanthropiques.

2. La philanthropie au Brésil

Le mouvement de la philanthropie au Brésil est récent en ce qui concerne les modèles actuels d'études et de pratiques contemporaines de dons. Ce thème a atteint des débats pertinents de nos jours, à la fois dans le cadre des stratégies pour faire face aux inégalités sociales et économiques. Dans un premier cas comme action menée par les entreprises et fondations privées et la société civile et ensuite, comme phénomène d'étude dans le contexte scientifique et académique.

Comme soulignent Rey-Garcia, Layton et Martin-Cavanna (2020), lors de la réalisation d'une étude de cas sur les fondations partenariats en Amérique latine, plus spécifiquement au Brésil, au Mexique et en Colombie, le secteur a connu une croissance considérable au cours des trois dernières décennies dans ces pays. Cependant, ces auteurs soulignent qu'il existe encore peu d'études scientifiques dans ces régions qui soutiennent ce thème et qu'il y a un manque de données disponibles, bien qu'il y ait quelques initiatives importantes.

D'un point de vue historique, au Brésil, le mot philanthrope a perçu une connotation péjorative, lié exclusivement à la charité ou aux intérêts politiques et religieux sans un vrai engagement avec la justice sociale. Son utilisation était attachée à un type de don effectué par l'élite brésilienne, les politiciens et l'église, de manière ponctuelle et stigmatisée par une relation marquée par des avantages qui a longtemps prévalu dans le pays, sans faire face aux problèmes sociaux. Dans ce contexte, à partir des années 1990, les organisations privées brésiennes ont choisi d'utiliser le terme « d'investissement social privé », comme une forme de démarche sociale des entreprises et des fondations, qui cherchaient à se différencier des formes plus traditionnelles de la philanthropie brésilienne.

Actuellement, avec la croissance du secteur philanthropique au Brésil, il y a une recomposition et une reprise du concept de philanthropie, tout comme le retour de son utilisation dans le contexte de la gouvernance des entreprises et des fondations de bienfaisance. Il est important de souligner que les deux termes sont utilisés, parfois comme synonymes. La philanthropie brésilienne, plus particulièrement, est caractérisée par le don de ressources provenant de l'initiative du secteur privé qui investissent dans des projets sociaux de ces propres fondations et aussi auxquelles des organisations de la société civile.

Au cours de la dernière décennie, le domaine de l'investissement social privé et de la philanthropie au Brésil s'est élargi, diversifié et est devenu plus professionnel. On peut souligner, par exemple, la croissance du nombre d'organisations intermédiaires, de fondations et de fonds privés. De plus, nous constatons ainsi le développement de la philanthropie communautaire, qui peut être largement vu par toutes les régions du Brésil, que ce soit dans les favelas, les périphéries urbaines ou en zones rurales.

Un point à remarquer c'est que la concentration élevée des institutions sociales et des fondations philanthropiques se produit toujours à São Paulo et dans la région Sud-est du pays, où se trouve la plus grande accumulation de richesse. Autrement dit, il reste encore un long chemin à parcourir, notamment par les États brésiliens les plus pauvres, dont la concentration se produit dans les régions Nord et Nord-est, même en comprenant qu'il n'y a pas de frontières quand il vient aux actions philanthropiques.

En revanche, partout dans le pays, les communautés ont conçu des réseaux et des organisations collaboratives autonomes, en visant l'équité et la justice sociale à travers la gouvernance des talents et des ressources provenant de la collectivité ou avec des financements extérieurs. De cette façon, de nouvelles formes de connectivité locale, créées et gérées par de jeunes entrepreneurs, ont donné lieu à un développement créatif et innovant lié à d'autres actions sociales et économiques, qui s'inscrivent dans le concept contemporain de philanthropies communautaires.

La communauté a, en général, développé des dynamiques de croissance basées sur les connaissances existantes dans son environnement. Notamment, face aux défis imposés et émergents dans les domaines du développement durable, de la sécurité alimentaire, de la santé, de la sécurité, de l'emploi et de l'éducation.

Nous remarquons que la philanthropie communautaire, bien qu'avec une expansion timide, se trouve comme un terrain fertile vers la constitution de réseautage pour mettre en relation le développement local au Brésil. Cependant, les organismes philanthropiques locaux au pays se tournent de plus en plus vers le secteur privé pour jouer un rôle stratégique dans le but d'obtenir des fonds et gérer des actions innovantes en visant mobiliser et distribuer des ressources financières et d'autres soutiens en faveur de la collectivité. En outre, cette autonomie de gouvernance a eu des répercussions importantes à la lutte contre les asymétries présentes dans le contexte brésilien. La finalité de ces organismes communautaires est de promouvoir la création de canaux de représentativité avec la société civile, le secteur de l'investissement social privé et les gestionnaires publics.

Fondamentalement, la philanthropie communautaire s'appuie sur la volonté des populations locales à s'entraider, ce qui est un actif naturellement présent dans toutes les sociétés et cultures. En effet, de nombreux praticiens assimilent cette pratique à la fois à une impulsion collective et à une forme d'organisation. (Global Fund community foundations, 2020).

Dans notre façon de voir, la philanthropie communautaire présente trois approches caractéristiques d'innovations sociales. La première concerne à la liaison avec des entreprises privées et des fondations de bienfaisance pour obtenir de soutien aux organisations de la société civile, aux organismes de base, aux entrepreneurs sociaux et aux micro-entrepreneurs, de manière plus articulée avec la communauté en visant à offrir de ressources dans différents domaines d'action. Cette articulation a eu lieu à partir de la nouvelle façon de devenir partenariat,

montrant l'échange d'expériences à travers d'un rôle très stratégique. Dans ce contexte, de nombreuses organisations ont commencé à travailler en collaboration en partageant des connaissances, des actions et des politiques pour susciter des investissements sociaux privés pour la mise en œuvre de la philanthropie collaborative contemporaine au Brésil.

La deuxième approche se penche sur le soutien à des thèmes actuels et transversaux tels que l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes, la sécurité alimentaire, la gouvernance inclusive, y compris la diversité et les questions raciales, les communautés noires, autochtones et *quilombola*, l'environnement et le changement climatique. Ces thèmes sont prioritaires et une nécessité au sein de la société brésilienne où les inégalités sociales se trouvent toujours présente.

Et la troisième approche détermine le rôle de la communauté, qui représente une condition essentielle pour la réussite de la philanthropie communautaire, dont la participation collaborative renforce les réseaux locaux. Les membres devraient avoir le pouvoir de décision et de mobilisation pour développer des solutions durables. Quand les gens sentent qu'ils font partie du processus, les preuves montrent qu'ils deviennent plus appliqués à agir de manière à promouvoir et protéger leurs intérêts collectifs.

Sur cette thématique, la recherche que nous avons réalisée se penche sur une étude de cas, celui de « L'Agence de développement économique local (ADEL) », une organisation de la société civile, à but non lucratif, située dans la région Nord-est du Brésil, orientée vers la transformation sociale, économique et environnementale.

En jouant un rôle stratégique, l'ADEL dialogue avec des entreprises d'investissement social privé pour mettre en pratique les actions de la philanthropie collaborative entre des fondations, des instituts intermédiaires et des organismes de base communautaires. Ce faisant, les collaborations facilitent la mobilisation de fonds en appui aux programmes sociaux de façon plus flexible et agile. Dans cette perspective, le travail en commun, mis en place pour développer la médiation entre les organismes, peut diminuer les obstacles de la bureaucratie qui privent les plus fragiles des ressources pour mettre en œuvre leurs projets et pour lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

3. L'Agence de développement économique local (ADEL) vers la transformation sociale

Dans de nombreuses parties du monde, les jeunes n'envisagent pas l'avenir à la zone rurale. Ils cherchent toujours des moyens de travailler et de vivre dans les grands centres urbains. De cette manière, plusieurs sont les obstacles considérés par les jeunes qui ont l'intention de gagner leur vie dans les zones rurales. L'un des plus grands défis à relever c'est d'ordre économique, notamment en raison du manque d'emplois et des perspectives d'avenir dans ces régions. Ce constat a conduit un groupe de jeunes d'origine rurale à l'État du Ceará, qui ont eu l'opportunité de faire une formation universitaire à Fortaleza, la capitale du Ceará, à retourner à leurs territoires et à créer l'Agence de développement économique local (ADEL), en 2007, en visant à surmonter les obstacles.

L'ADEL est une organisation de la société civile à but non lucratif située dans une zone rurale à l'État du Ceará, dans la région Nord-est du Brésil. Sa mission est de promouvoir le développement local des communautés, à travers les programmes et les projets économiques et sociaux à l'adoption de méthodes de productions durables auprès des acteurs sociaux. L'organisation s'engage à développer des compétences techniques pour offrir l'accès aux connaissances, au crédit financier et aux technologies afin de rendre possible des conditions favorables pour démarrer de petites entreprises dans leurs communautés et mettre en route la croissance du territoire. De cette façon, l'ADEL a le but de contribuer au développement des communautés rurales locales, en mettant l'accent sur la durabilité de l'agriculture familiale, la formation du capital social et la permanence des jeunes sur le terrain (ADEL, 2018).

Pour promouvoir la performance et l'articulation des actions, l'ADEL se penche sur quatre stratégies :

- *Accès à la connaissance* – offre des ateliers, des cours de formation sur mesure, sessions d'assistance technique, formation pratique à l'utilisation des outils et des technologies sur le terrain etc. ;
- *Crédit orienté* - à travers l'offre de petits prêts afin de mettre en œuvre des plans d'affaires et des projets sur le terrain ;
- *Réseaux de coopératives* - par des démarches d'assistance technique sur le terrain pour l'organisation de réseaux territoriaux, les arrangements productifs et commerciaux, la formation de coopératives et d'associations d'agriculteurs/producteurs ;
- La technologie - fournir l'accès aux technologies de l'information, de la communication et socio-environnementales qui aident les entrepreneurs à développer des pratiques de production et de gestion.

Tableau 1 : Les principaux programmes et projets ADEL

| Programmes et projets ADEL | Les buts | Les partenariats |
|---|--|---|
| Programme <i>Soluções Rurais</i> | Contribuer au développement local de communautés rurales, basé sur la coopération entre les acteurs de la société civile et l'intégration de solutions innovantes et viables dans les différentes dimensions du développement (sociale, économique, environnementale et culturelle). | Fundo Socioambiental Caixa Manos Unidas Inter-American Foundation |
| Programme <i>Jovem empreendedor rural</i> | Vise à créer des opportunités pour le développement d'entreprises rurales par de jeunes entrepreneurs. | Fundo Socioambiental Caixa Inter-American Foundation Oi Futuro Banco do Nordeste Criança Esperança Petrobrás |

| | | |
|----------------------|--|---|
| | | Manos Unidas Companhia Siderúrgica do Pecém |
| <i>Projet Carotá</i> | Rechercher des solutions aux problèmes rencontrés par les jeunes entrepreneurs ruraux dans le processus de commercialisation des produits de l'agriculture familiale. | Comunidade Ideia da Gente Companhia Siderúrgica do Pecém Brasil Foundation |
| <i>Fundo Veredas</i> | Promouvoir l'inclusion socio-productive des jeunes en permettant l'accès aux ressources financières à travers l'offre de petits prêts afin qu'ils puissent mettre en œuvre des plans d'affaires. | Fundo Socioambiental Caixa Inter-American Foundation Oi Futuro Banco do Nordeste Criança Esperança Petrobrás Manos Unidas Companhia Siderúrgica do Pecém Instituto Souza Cruz |

Source : Relatório ADEL (2017).

Au cours de son histoire, l'ADEL a eu des impacts incroyables sur la vie des jeunes et d'agriculteurs locaux avec ses projets innovants. Cela a provoqué des opportunités qui ont contribué à réduire la situation de pauvreté et à renforcer de nouvelles capacités de faire face à la lutte contre les inégalités sociales. Nous pouvons souligner, par exemple, l'augmentation des revenus de familles d'agriculteurs qui font partie de ces initiatives.

Selon FAO (2014), « L'accès au savoir et à l'information est donc primordial pour que les jeunes puissent surmonter les difficultés qu'ils rencontrent dans le secteur agricole ». De cette façon, pour relever les défis liés au développement des régions rurales, notamment l'éducation c'est un élément prioritaire, plus spécifiquement les programmes des formations professionnelles.

Le programme de formation d'entrepreneur rural développé par l'ADEL (2017) couvre les démarches suivantes :

1. *Cycle préliminaire* : diagnostic local, mobilisation, diffusion et sélection des jeunes;
2. *Cycle de formation* : quatre ateliers sur le développement local, l'entrepreneuriat, l'éducation financière et le plan d'affaires;
3. *Cycle avancé* : tutoriels, élaboration du projet d'entreprise, ateliers selon le plan d'affaires et présentation du projet.

L'ADEL (2017), dans son rapport annuel, signale que 639.276,60 *reais*⁷⁶ ont été accordés en prêts, 52 projets à impact social ont été conclus, 200 entreprises ont été créées et gérées par de jeunes

⁷⁶ Le réal est la monnaie brésilienne.

entrepreneurs ruraux. De cette façon, on a perçu une augmentation de 70% du revenu familial des bénéficiaires qui ont mis en œuvre leurs projets d'entreprises et, encore, 2760 jeunes ont été favorisés, 2029 familles ont été soutenues et 366 communautés impliquées. Pour réaliser ses stratégies, l'ADEL s'appuie sur les dons d'investissements sociaux et philanthropiques de plusieurs partenaires nationaux et étrangers.

Le modèle d'action adopté par l'ADEL vise à mettre en œuvre une méthodologie innovante en visant à obtenir des résultats durables et d'impact social avec l'implication de la communauté vers le développement local. D'autre part, cette démarche permet aux apprenants de travailler la capacité de mobilisation locale et la dynamique du travail collaboratif pour rendre possible le renforcement du pouvoir communautaire et la puissance locale.

Ces actions collaboratives des organisations de base peuvent entraîner des transformations importantes dans le scénario économique des communautés et, à partir de là, générer de nouvelles pratiques collectives. En effet, une philanthropie communautaire basée sur la gestion de leaders locaux sera par conséquent très effective sur le terrain.

4. Conclusion

Les résultats de la recherche indiquent que les projets développés par l'ADEL font partie d'une nouvelle génération d'organismes communautaires brésiliens orientés vers la transformation sociale, économique et environnementale qui visent le développement local. Dans le contexte actuel, nous constatons que la société civile et les partenaires philanthropiques ont un rôle fondamental de soutien envers les entreprises à vocation sociale pour la mise en œuvre de nouvelles démarches philanthropiques collaboratives. Les études que nous avons réalisées concernant la philanthropie communautaire au Brésil et les recueils sur le terrain de pratique permettent d'illustrer cette affirmation.

Dans le contexte lequel la philanthropie communautaire s'insère au Brésil, l'engagement de la société civile, des communautés locales et des organisations privées est incontournable pour des changements sociaux progressifs. Il est possible de percevoir la naissance d'une culture de don et de solidarité plus dynamique et participative pour renforcer l'étendue des projets sociaux au pays en faveur de la justice sociale et du développement durable à travers l'économie sociale. Nous remarquons que les actions philanthropiques brésiliennes sont très créatives et innovantes, notamment au sein des communautés pauvres et rurales où les interventions sociales et les aides sociales du gouvernement sont souvent absentes.

Bibliographie

ADEL (2020). *Agência de Desenvolvimento Econômico Local*, disponible en ligne <http://www.adel.org.br/>, consulté le 5 janvier 2021.

ADEL (2018). *Relatório anual de 2017: Agência de Desenvolvimento Econômico Local*, Fortaleza: Gráfica LCR, disponible en ligne : http://www.adel.org.br/wp-content/uploads/2018/07/Relat%C3%B3rio-Anual-2017_Adel.pdf, consulté le 9 février 2021.

Doan, D.R.H., (2019). *Qu'est-ce que la philanthropie communautaire ?* Afrique du Sud : Global Fund for Community Foundations. disponible en ligne : <https://globalfundcommunityfoundations.org/wp-content/uploads/2019/09/QuEstCeQueLaPhilanthropieCommunautaire.pdf>, consulté le 7 janvier 2021.

FAO (2014). *Les jeunes et l'agriculture : principaux enjeux et solutions concrètes*, disponible en ligne : <http://www.fao.org/3/a-i3947f.pdf>, consulté le 9 février 2021.

Global Fund community fondations (2020). Plaidoyer en faveur de la philanthropie communautaire, disponible en ligne : https://globalfundcommunityfoundations.org/wpcontent/uploads/2013/07/CFCP_hi_res_Frenc_h.pdf, consulté le 13 janvier 2021.

IDIS (2019). *Filantropia comunitária : terreno fértil para o desenvolvimento social*, disponible en ligne : <https://sinapse.gife.org.br/download/filantropia-comunitaria-terreno-fertil-para-o-desenvolvimento-social>, consulte le 5 février 2021.

Rey-Garcia, M; Layton, M. d.; Martin-Cavanna, J. (2020). «Corporate foundations in latin America», dans Roza, L.; Bethmann, S.; Meijs, L.; Von Schnurbein, G. (dir.), *Handbook on Corporate Foundations, Nonprofit and Civil Society Studies*, Springer, Cham, p. 167-190. Disponible en ligne : http://doi-org-443.webvpn.fjmu.edu.cn/10.1007/978-3-030-25759-0_9, consulté le 14 novembre 2020.

Catalyser la prospérité par la création d'opportunités marchandes. Le discours de la Fondation Mastercard sur la pauvreté

Marie Langevin, UQAM, Andréanne Brunet-Bélanger, Université de Montréal, Sylvain A. Lefèvre, UQAM et Valérie L'Heureux, Université Concordia

1. Introduction

Créée en 2006 à Toronto par la firme de technologies de paiement Mastercard International, la Fondation Mastercard (FM) est l'une des plus imposantes organisations philanthropiques au monde. Elle dispose de moyens colossaux, avec un capital de plus de vingt milliards, pour mettre en œuvre sa mission « de faire progresser l'apprentissage et de promouvoir l'inclusion financière des personnes vivant dans la pauvreté⁷⁷ ». La FM présente les traits distinctifs d'un mode d'action émergent dans l'économie politique contemporaine : celui du philanthrocapitalisme qui se révèle par la mise en place de fondations qui utilisent le vocabulaire, la vision et les outils marchands, spécifiquement ceux de la finance, pour résoudre des problèmes sociétaux ou environnementaux (Bishop et Green, 2008 ; McGoey, Thiel et West, 2018). Elle emprunte à ces univers marchands une conception de l'innovation sociale essentiellement entrepreneuriale en promouvant un solutionnisme technologique (Morozov, 2013) pour résoudre la pauvreté en Afrique.

Nous analysons dans cette communication la conception de la pauvreté et des moyens pour la réduire qui est véhiculée dans le discours de la FM sur ses programmes. L'objectif est de démontrer comment ce discours de lutte à la pauvreté et misant sur l'innovation repose sur une reproduction d'un modèle de société qui court-circuite la remise en cause des inégalités en naturalisant la pauvreté et en garantissant le *statu quo*. L'analyse révèle que la pauvreté y est systématiquement pensée à travers les opportunités économiques que chacun·e doit saisir et l'horizon du « plein potentiel » individuel à atteindre et qu'elle s'intègre dans une vision de la croissance inclusive technocentrée. Le mode d'action prôné relève essentiellement de l'entrepreneuriat et du leadership individuel ; dans les programmes de la FM, ni l'action collective ni la défense des droits ne sont prônées et on note l'absence de mécanismes de transformation allant dans le sens de la justice sociale. A contrario, la pauvreté n'est jamais analysée dans ses liens à des logiques conflictuelles, des problèmes structurels ou institutionnels. En outre, le discours de la Fondation Mastercard sur la pauvreté s'éloigne des projets de participation socioéconomique émancipatrice visant l'intégration citoyenne dans l'économie productive. Il s'articule plutôt autour d'une vision de la croissance inclusive qui se résume à l'intégration marchande des populations africaines du « bas de la pyramide » dans le capitalisme financiarisé.

Pour appuyer notre thèse, nous diviserons notre argumentaire en trois sections. D'abord, nous exposons la réponse stratégique de la fondation à la pauvreté en Afrique. Ensuite, l'analyse descriptive s'attarde sur les innovations sociales mises en œuvre par la FM. Enfin, en mobilisant son discours stratégique, nous étudions la conceptualisation de la problématique de la pauvreté,

⁷⁷ Mastercard Foundation. (2020). «Who we are».

ce qui révèle que les innovations sont en fait de nature technocentristes et régressives sur le plan social.

2. La réponse stratégique de la fondation à la pauvreté en Afrique

Afin de saisir la vision de l'innovation sociale proposée par la FM, nous avons analysé son discours tel que véhiculé sur son site web depuis sa mise en ligne en 2008 jusqu'en 2019. Notons d'abord que la Fondation opère principalement en Afrique, une zone géopolitique d'un grand intérêt dans l'agenda du développement international et des stratégies de croissance inclusive. L'Afrique a la population la plus jeune du monde, soit environ 600 millions de personnes de moins de 25 ans (OCDE, 2018), mais la croissance économique non équitable du continent est problématique, alors que dans certaines régions, plus de 60 % des jeunes vivent en dessous du seuil de pauvreté. La FM souligne que ces jeunes représenteront bientôt la plus grande force de travail au monde et qu'avec les bonnes opportunités, ils peuvent se sortir eux-mêmes, leurs familles et leurs communautés de la pauvreté, via l'accès aux services financiers et une éducation de qualité. Ainsi, son programme d'action stratégique vise d'ici 2030, à « permettre à 30 millions de jeunes en Afrique, en particulier les jeunes femmes, d'obtenir un emploi qu'ils jugent digne et épanouissant »⁷⁸.

La fondation perçoit dans l'employabilité la manière la plus efficace de lutter contre la pauvreté. Elle utilise l'emploi des jeunes comme mesure clef du progrès socioéconomique et comme un moyen de sortie de la pauvreté. La FM soutient que son action stratégique « met de l'avant les liens entre l'éducation et la formation professionnelle afin de doter les jeunes des compétences dont les employeurs ont besoin »⁷⁹. Selon cette vision, afin de se sortir de la pauvreté, les individus doivent pouvoir accéder à des opportunités économiques. La cible stratégique devient le manque d'emplois formel qui contribue à maintenir les individus dans la pauvreté. La fondation relie donc le secteur formel aux chances de se sortir de la pauvreté et elle oriente ses stratégies sur l'entrepreneuriat, propulsé par l'accès aux services financiers formels et par la technologie, afin de connecter les employeurs et les chercheurs d'emploi et stimuler la croissance.

La formule clé de la FM est la suivante : faire entrer les individus sur le marché du travail formel permet de diminuer la pauvreté. La vision réductrice d'une pauvreté soluble dans l'espace marchand est évidente. En effet, même lorsqu'elle prétend développer une stratégie holiste et globale pour le développement économique des jeunes, les moyens mis en œuvre sont concentrés sur leur adaptabilité aux besoins du marché, comme on peut l'apprécier dans cet extrait :

The Foundation's Economic Opportunities for Youth program fosters a holistic approach to youth economic development. Because the barriers faced by young women and men in accessing sustainable livelihoods are many, a comprehensive approach to programming is required: a combination of training in a range of market-

⁷⁸ Mastercard Foundation. (2020). «Who we are».

⁷⁹ Mastercard Foundation. (2020). «Who we are».

*relevant skills, access to job and business opportunities, and appropriate formal and informal financial services*⁸⁰.

3. Les innovations programmées par la Fondation Mastercard

L'analyse du discours révèle que la FM présente l'économie formelle comme la solution clef dans la lutte contre la pauvreté et que les programmes sont orientés pour favoriser la croissance de cette forme d'activité économique. Les raisons expliquant le manque d'emploi dans l'économie formelle et le haut taux de chômage s'expliquent, selon la FM, par deux raisons principales. D'une part, il existe un écart important entre le nombre de jeunes à la recherche d'un emploi et les possibilités d'emploi limitées qui s'offrent à eux. D'autre part, il y a une inadéquation entre les compétences des jeunes qui font leur entrée sur le marché du travail et les besoins des employeurs⁸¹. Pour répondre à ces deux problèmes, l'une des innovations que la FM programme avec ses partenaires⁸² est la promotion des modèles alternatifs pour l'éducation. Selon la fondation, puisque l'écart entre les jeunes cherchant un emploi et les possibilités d'emplois s'expliquent par une inadéquation des compétences entre les jeunes demandeurs d'emploi et les employeurs⁸³, il faut réduire les coûts de la formation professionnelle en utilisant la technologie numérique et fournir aux jeunes des compétences directement alignées sur les besoins des employeurs. La FM programme ensuite des stratégies pour aider les jeunes à trouver de l'emploi. Les programmes de la fondation sont nombreux à procéder de cette manière. Notons par exemple ceux de *Al Morad Project* (au Maroc)⁸⁴ et *The African Management Initiative* (pan-africain)⁸⁵ où « *Successful interventions combine education and training with work-experience and job-placement support, including incentives for employers to hire disadvantaged youth, such as wage subsidies, tax cuts or social security exemptions for a limited period*⁸⁶ ».

L'autre innovation de la FM est la mise en œuvre de programmes visant à favoriser l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes. Ce type de programme met de l'avant l'apprentissage de compétences pratiques liées à un accès à la finance afin de favoriser les activités entrepreneuriales. Nous avons accès à peu de descriptions pour nous éclairer sur les stratégies concrètes qui mobilisent l'accès à la finance dans ce type de programme, mais on remarque que les actions dans le champ de l'inclusion financière procèdent soit via les technologies numériques, soit via les concours. Le but dans les deux cas est de répondre aux besoins des marchés et de créer des innovations permettant de saisir de nouvelles opportunités marchandes. Ainsi, les technologies numériques (comme la monnaie électronique et les dispositifs de paiements) sont conçues pour approfondir l'inclusion financière et les concours

⁸⁰ Mastercard Foundation. (2015). «A Comprehensive Approach to Youth Livelihoods».

⁸¹ Mastercard Foundation. (2020). « Youth Employment in Africa ».

⁸² Précisons que la FM est une fondation subventionnaire, ce qui signifie qu'elle agit en faisant des dons à de très nombreux organismes dont les actions respectives concourent à faire avancer sa propre mission. Elle organise également des concours, des événements, des partenariats avec des organismes du tiers secteur, du secteur privé ou public. Elle finance autant des ONG, des entreprises privées, des universités que des organismes internationaux.

⁸³ Mastercard Foundation. (2016). «A Holistic Approach to Programming in Kenya».

⁸⁴ Mastercard Foundation. (2016). «The MasterCard Foundation and Education For Employment celebrate success of the Al Morad Project in Morocco».

⁸⁵ Mastercard Foundation. (2019). «African Management Initiative's Youth Employment Accelerator».

⁸⁶ Mastercard Foundation. (2013). «Young People Deserve a Better Start».

servent à trouver des partenaires efficaces sur le terrain afin de répondre aux impératifs de marché, de vendre des produits financiers (prêts et épargne) pour permettre de réinvestir ces ressources en créant des microentreprises et en faisant croître les activités entrepreneuriales des pauvres.

Comme nous pouvons le constater, la stratégie de la Fondation pour lutter contre la pauvreté est axée sur une démarche simpliste, qui sous-entend que les causes sont le manque d'accès aux marchés formels de l'emploi et de la finance. La démarche consiste alors à adapter les jeunes Africains aux besoins de ces marchés, pour qu'ils et elles puissent s'y intégrer. Les innovations proposées ne le sont qu'en apparence et rappellent plutôt une refonte de la stratégie néolibérale. Dans cette vision néolibérale, pour réduire les inégalités et aider les individus à prospérer, il faut augmenter la croissance⁸⁷. Et, pour engager cette croissance, il faut permettre aux marchés de fonctionner⁸⁸. Marchés qui fonctionneront beaucoup mieux si on adapte les individus aux règles du jeu marchand. L'analyse de la vision stratégique de la FM révèle également, comme nous le verrons dans la prochaine section, des points aveugles dans sa problématisation de la pauvreté formulée, à savoir les structures inégalitaires et les rapports de forces capitalistes. Dans cette vision, on ne peut pas concevoir que le sous-développement des un-e-s correspond au surdéveloppement des autres. Les problèmes sociétaux ne sont pas perçus comme des vecteurs d'inégalités. Plutôt, en concevant la pauvreté en termes de manque d'opportunité économique, cela sous-entend qu'il faut offrir des chances égales à tous et que tous peuvent s'en sortir par l'entrée sur les marchés formels, de l'emploi, du crédit comme de l'agriculture.

4. Amplification des injustices sociales et épistémiques : naturalisation de la pauvreté dans le discours

Le mode d'action prôné dans le cadre stratégique de la FM relève essentiellement de l'entrepreneuriat et du leadership individuel. Dans les programmes de la fondation, ni l'action collective ni la défense des droits ne sont prônées et on note l'absence de mécanismes de transformation allant dans le sens de la justice sociale. Prise globalement, l'analyse du discours montre que même si les termes de « transformation » ou « d'idées sociales » sont utilisés, l'effet visé, à la fois comme résultat et comme processus, est toujours économique, et non politique ou environnemental. Les solutions économiques mises en œuvre avec les partenaires de la FM sur le terrain se situent du côté du pôle des innovations sociales technocentristes. Pour arriver à ce constat, nous avons juxtaposé l'analyse thématique à la création de matrices de fréquence de mots afin de saisir les contours de la pauvreté telle que décrite et contextualisée par la FM. Cela nous permet de saisir que la pauvreté n'est jamais analysée dans ses liens avec des logiques conflictuelles, des problèmes structurels ou institutionnels. Les mots comme discrimination, pollution, alphabétisation sont sous-représentés par rapport à des mots comme efficacité, effectivité, opportunité et économie.

Si le but de la fondation est de « sortir les individus de la pauvreté », logiquement, celle-ci devrait mettre sur pied des programmes qui s'attaquent aux causes des inégalités menant à la pauvreté.

⁸⁷ Mastercard Foundation (2016). «Africa's Best Hope for Inclusive Growth».

⁸⁸ Mastercard Foundation (2019). «Young Africa Works in Kenya to Connect Millions of Young People to Dignified Work».

Or, elle met plutôt sur pied des programmes menant les populations à s’engager dans l’économie formelle, sans toutefois régler les problèmes sociétaux de fond. Prenons l'exemple des agriculteurs, une des cibles privilégiées par la FM; si ces individus sont confrontés à des barrières pour « prospérer », une compréhension systémique de ces entraves prendrait en compte la superposition d’inégalités et le chevauchement de causes multiples et indivisibles. La FM se limite plutôt à développer des partenariats qui donnent accès au microcrédit, ce qui est censé « améliorer la vie des pauvres dans les zones rurales d’Afrique⁸⁹ », mais sans attaquer ces problématiques structurelles de fond.

Ainsi, alors que la lutte contre la pauvreté existe bel et bien dans le discours de la FM, le concept lui-même est vide de sens et tend à disparaître au fil des années, comme on peut le constater dans le tableau 1. En effet, alors que le mot pauvreté est une des problématiques les plus fréquemment abordées entre 2010 et 2012, apparaissant dans les mots les plus employés du discours de la fondation, celui-ci perd en popularité dès 2013⁹⁰ et se retrouve très loin derrière les autres itérations ces dernières années.

Tableau 1 : Fréquence du mot pauvreté dans le discours de la FM

| Positionnement du mot pauvreté en termes de fréquence d'usage relative dans le discours ⁹¹ | |
|---|-----|
| 2010 | 15 |
| 2011 | 37 |
| 2012 | 27 |
| 2013 | 92 |
| 2014 | 61 |
| 2015 | 27 |
| 2016 | 66 |
| 2017 | 92 |
| 2018 | 102 |
| 2019 | 80 |

Par ailleurs, si la fondation utilise le mot pauvreté, celui-ci n’est jamais défini. En fait, le mot pauvreté est un prétexte pour mettre de l’avant l’importance des opportunités économiques, non pas l’inverse. On retrouve, par exemple ce type de formulation :

lifting entire communities out of poverty;
of relieving poverty;
to transition out of poverty;
move out of poverty;
pathway out of poverty;
inclusion in order to alleviate poverty.

⁸⁹ Mastercard Foundation (2017). «Mastercard Foundation Fund for Rural Prosperity Launches New Funding Opportunity for Financial Services Providers to Improve the Lives of Poor People in Rural Africa».

⁹⁰ Avec une hausse en 2015.

⁹¹ Position 15 étant la plus fréquente, position 102 étant la moins fréquente.

Dans le discours de la FM, la pauvreté n'est jamais remise dans son contexte.

La fondation utilise aussi le mot pauvreté afin de catégoriser des groupes de personnes. Les « pauvres » sont définis comme regroupant toutes les personnes vivant sous le seuil de pauvreté, et ce, au niveau national comme international. On retrouve parfois un ajout concernant la profession, la zone urbaine ou rurale, mais jamais au-delà :

for people living in poverty;
farmers and people living in rural areas of;
services for people living in poverty;
helping people living in poverty.

Alors que la problématique de la pauvreté est multidimensionnelle, collective, sociale, sociologique et structurelle, réduire la question de la pauvreté à l'idée « des pauvres » en faisant abstraction de ces réalités entrave nécessairement la capacité transformationnelle des innovations sociales qui sont mises en œuvre et qui sont censées la résoudre.

Afin de mieux articuler ce raisonnement, nous allons jeter un regard sur des exemples de programmes précis mis en œuvre par la FM. Dans un article de blogue sur un programme d'épargne pour les jeunes, *The YouthSave initiative*, la fondation explique qu'il faut se défaire du mythe de la pauvreté comme principale barrière à l'épargne monétaire. Elle affirme que les comportements des jeunes démontrent qu'ils épargnent malgré qu'ils n'aient pas de revenus stables et que cela démontre la nécessité de penser stratégiquement à la réduction de la pauvreté et de développer des produits et programmes spécifiques pour les segments vulnérables de la population. Pour la fondation, penser stratégiquement la réduction de la pauvreté implique qu'il faille changer les mentalités de celles et ceux visé.e.s pour être inclu.e.s dans la dynamique marchande :

With the aim of covering education-related expenses, helping with family emergencies and even possibly investing in a future business, YouthSave youth are building assets and habits. The latter, many contend, may be the most important to poverty reduction efforts because it can lead to youth developing a positive mindset about their future prospects⁹².

Ce discours suggère de changer la perception des jeunes pour les entraîner à être plus optimistes, mais il ne propose pas de transformer les conditions structurelles qui pèsent négativement sur les perspectives de développement en Afrique. De plus, ces jeunes, objets du discours de la FM, sont traités de manière unilatérale. Pour entrer dans ces programmes, les jeunes doivent d'abord accepter les règles du jeu, des règles auxquels ils n'ont jamais eu la chance de participer, mais qui contraignent ce qu'il est possible de faire et de penser (Nadasdy, 2005, p. 220). En d'autres mots, « *the attempt to empower people through the projects envisaged and implemented by the practitioners of the new orthodoxy is always an attempt, however benevolent, to reshape the personhood of the participants* » (Henkel et Stirrat, 2001, p. 182). L'injustice épistémique

⁹² Mastercard Foundation (2014). «85 000 low-income Youth Open savings accounts through YouthSave».

redouble ici l'injustice sociale, en termes d'iniquité de distribution des ressources et de représentation, puisque les pauvres sont les cibles des programmes, sans pouvoir de décision sur la conception de ceux-ci. Non seulement leur vécu et leurs connaissances ne sont pas valorisés, mais ils apparaissent comme un biais à corriger afin de leur faire adopter des comportements conformes, notamment en matière économique, pour que leur inclusion financière soit effective.

Qui plus est, en structurant les compétences scolaires, les liens aux marchés et l'entrée dans l'économie formelle, valorise un discours spécifique qui est en phase avec les solutions généralement mises de l'avant dans le philanthrocapitalisme. Cette tendance de la philanthropie moderne utilise les savoir-faire financiers et managériaux pour résoudre des problèmes sociaux. Les répercussions concrètes de ce mode de pensée sont multiples, dont la valorisation des logiques financières, l'individualisation des solutions, l'optimisation du plein potentiel individuel ou encore l'évacuation des dimensions politiques et collectives des problèmes sociaux. Ces orientations programmatiques propres à l'univers philanthrocapitaliste permettent de comprendre le paradigme particulier adopté par la FM et la mise de l'avant d'une solution purement économique au problème de la pauvreté. Cela teinte la manière dont la fondation conçoit les effets des pratiques de développement centrées sur l'économie, la finance et la technologie dans la conduite (et la conception) du changement social en rapport à la pauvreté.

Dans les rares formulations du discours où on retrace un enracinement structurel de la pauvreté⁹³, les réponses au changement ne sont conçues qu'à travers une solution économique. Ainsi, bien que la fondation mette de l'avant les liens entre pauvreté et inégalités, elle insiste sur les opportunités économiques : « *It also explores the effects of different economic interventions, such as social protection, microfinance and training, on access to education, child labour and graduation from poverty*⁹⁴ ».

Les conséquences d'évacuer les dimensions sociales de la pauvreté sont majeures. Lorsqu'il est porté par un acteur dominant dans le champ philanthropique, ce type de discours oriente les effets d'un certain type de développement. La FM s'engage dans le projet d'inclusion financière en soutenant qu'elle « enables people living in poverty to take more control over their financial lives, and this allows them to improve their livelihoods and move out of poverty »⁹⁵. À ce propos, Vandana Shiva (2011) nous rappelle qu'en réalité, « people do not die for lack of income. They die for lack of access to the wealth of the commons ». En insistant sur l'apport économique dans la lutte contre la pauvreté, la FM engage une autre tendance : la promotion du paradigme de l'investissement social (Jenson, 2012, p. 62). Celui-ci met l'accent sur une action ciblée sur des causes premières (par exemple l'éducation et la petite enfance, l'entrée dans le marché du travail) afin de prévenir des problèmes futurs, dont on sait l'ampleur, la logique auto reproductrice et la dimension structurelle beaucoup plus difficiles à traiter (problèmes de santé, de pauvreté, de violence). La stratégie de la Fondation Mastercard est caractéristique à cet égard, alors qu'elle

⁹³ Mastercard Foundation. (2015). « Comprehensive Approach to Youth Livelihoods » (2016). « Centricity: a necessary tool on the pathway out of poverty » et (2016). « Africa's best hope for Inclusive Growth ».

⁹⁴ Mastercard Foundation. (2014). « 85 000 low-income Youth Open savings accounts through YouthSave ».

⁹⁵ Mastercard Foundation (2014). « Access to Financial Services Can Transform Lives ».

aspire, en collaboration avec ses partenaires, à faire progresser cette idée. Pourtant, la pauvreté n'est pas une question de retard ni un problème pouvant être résolu par une seule composante, qu'il s'agisse de l'emploi formel ou du crédit. Cela enracine une vision ancrée dans le statu quo économique et les politiques actuelles du capitalisme qui ne réduisent en rien les inégalités profondes. Le discours selon lequel les opportunités économiques permettraient d'atteindre le plein potentiel de l'individu et, par ricochet du continent africain, ne démontre en rien comment cela est censé sortir les populations de la pauvreté.

5. Conclusion

Il est indéniable que la pauvreté possède des aspects structurels. Pour comprendre la pauvreté dans son ensemble, il faut appréhender les rapports sociaux existants et leur reproduction. Le discours de la fondation n'engage pas ces dimensions, mais traite plutôt le sujet de la pauvreté en mettant de l'avant l'égalité des chances et les bonnes opportunités. En écho au discours néolibéral sur la pauvreté, la FM engage de surcroît la responsabilité individuelle à prendre en charge son « destin » (Dardot et Laval, 2010, p. 304). C'est à l'individu d'entrer sur le marché du travail et de s'y intégrer. Non seulement cela dépolitise la lutte contre la pauvreté, mais cela détourne également l'attention des problèmes structurels du développement. Tout se passe comme si ce discours, misant sur l'innovation et le changement, garantissait in fine le statu quo. Ainsi, afin que le capitalisme financiarisé et globalisé se perpétue, malgré les crises sociales, environnementales et économiques, il faut nécessairement que ceux qui en sont exclus s'y intègrent. En somme, pour reprendre l'adage : que tout change pour que rien ne change.

Bibliographie

Dardot, P. et C. Laval (2010). *La nouvelle raison du monde Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte.

Henkel, H. et R. Stirrat (2001). « Participation as Spiritual Duty; Empowerment as Secular Subjection », dans B. Cooke et U. Kothari (dir.), *Participation: The New Tyranny?* New York, Zed Books, p. 168-184.

Jenson, J. (2012). « Redesigning citizenship regimes after neoliberalism. Moving towards social investments », dans N. Morel, B. Palier et J. Palme (dir.), *Towards a Social Investment Welfare State? Ideas, Policies and Challenges*, Chicago, University of Chicago press, p. 61-90.

Mastercard Foundation (2014). « Access to Financial Services Can Transform Lives », Internet Média, <<https://mastercardfdn.org/the-mastercard-foundation-access-to-financial-services-in-africa-can-transform-lives/>>, consulté le 22 mars 2021.

Mastercard Foundation (2017). « Mastercard Foundation Fund for Rural Prosperity Launches New Funding Opportunity for Financial Services Providers to Improve the Lives of Poor People in Rural Africa », Internet Média, <<https://mastercardfdn.org/frp-funds-fsps-for-rural-africa/>>, consulté le 22 mars 2021.

Mastercard Foundation. (2013). « Young People Deserve a Better Start », Internet Média, <<https://mastercardfdn.org/young-people-deserve-a-better-start/>>, consulté le 22 mars 2021.

Mastercard Foundation. (2014). « 85 000 low-income Youth Open savings accounts through YouthSave », Internet Média, <<https://mastercardfdn.org/85000-low-income-youth-open-savings-accounts-through-youthsave/>>, consulté le 22 mars 2021.

Mastercard Foundation. (2014). « Save the Children, in partnership with The MasterCard Foundation, launches Youth in Action Program », Internet Média, <<https://mastercardfdn.org/save-the-children-in-partnership-with-the-mastercard-foundation-launches-youth-in-action-program/>>, consulté le 22 mars 2021.

Mastercard Foundation. (2015). « A Comprehensive Approach to Youth Livelihoods », Internet Média, <https://mastercardfdn.org/a-comprehensive-approach-to-youth-livelihoods/>, consulté le 22 mars 2021.

Mastercard Foundation. (2015). « Comprehensive Approach to Youth Livelihoods », Internet Média, < <https://mastercardfdn.org/a-comprehensive-approach-to-youth-livelihoods/>>, consulté le 22 mars 2021.

Mastercard Foundation. (2016). « Africa's best hope for Inclusive Growth », Internet Média, < <https://mastercardfdn.org/africas-best-hope-for-inclusive-growth/>>, consulté le 22 mars 2021.

Mastercard Foundation. (2016). « Africa's Best Hope for Inclusive Growth », Internet Média, <<https://mastercardfdn.org/africas-best-hope-for-inclusive-growth/>>, consulté le 22 mars 2021.

Mastercard Foundation. (2016). « Centricity: a necessary tool on the pathway out of poverty », Internet Média, < <https://mastercardfdn.org/client-centricity-a-necessary-tool-on-the-pathway-out-of-poverty/>>, consulté le 22 mars 2021.

Mastercard Foundation. (2016). « The MasterCard Foundation and Education For Employment celebrate success of the Al Morad Project in Morocco », Internet Média, <<https://mastercardfdn.org/the-mastercard-foundation-and-education-for-employment-celebrate-success-of-the-al-morad-project-in-morocco/>>, consulté le 22 mars 2021.

Mastercard Foundation. (2019). « Young Africa Works in Kenya to Connect Millions of Young People to Dignified Work », Internet Média, <<https://mastercardfdn.org/young-africa-works-in-kenya-to-connect-millions-of-young-people-to-dignified-work/>>, consulté le 22 mars 2021.

Mastercard Foundation. (2019). « African Management Initiative's Youth Employment Accelerator », Internet Média, <<https://mastercardfdn.org/research/a-scalable-model-for-youth-employability-training/>>, consulté le 22 mars 2021.

Mastercard Foundation. (2020). « Who we are », Internet Média, < <https://mastercardfdn.org/who-we-are/>>, consulté le 22 mars 2021.

Mastercard Foundation. (2020). « Youth Employment in Africa », Internet Média, <<https://mastercardfdn.org/our-strategy/youth-employment/>>, consulté le 22 mars 2021.

McGoey, L., D. Thiel et R. West (2018). « Philanthrocapitalism and crimes of the powerful », *Politix*, vol. 121, no. 1, p. 29-54.

Nadasdy, P. (2005). « The Anti-Politics of TEK: The Institutionalization of Co-Management Discourse and Practice », *Anthropologica*, vol. 47, no 2, p. 215-232.

OCDE. (2018). « Africa's Development Dynamics 2018 », Internet Média, https://www.oecd-ilibrary.org/development/africa-s-development-dynamics-2018_9789264302501-en, consulté le 22 mars 2021.

Ramdas, K. (2011). « Philanthrocapitalism Is Not Social Change Philanthropy », Internet Média, <https://ssir.org/articles/entry/philanthrocapitalism_is_not_social_change_philanthropy#>, consulté le 22 mars 2021.

Shiva, V. (2011). « Two Myths That Keep The World Poor », Internet Média, <<http://www.columbiajournal.ca/05-12/04TwoMyths.html>>, consulté le 22 mars 2021.

Conférence de clôture / Closing conference



Le manifeste travail : Démocratiser. Démarchandiser. Dépolluer / The Working Manifesto: Democratize. Decommodify. Remediate

Julie Battilana, Harvard Business School et Dominique Méda, Université Paris-Dauphine

S'attaquer aux crises multidimensionnelles actuelles : l'importance de renverser les rapports de pouvoir / Tackling Today's Multidimensional Crises : On the Need to Shift Power

Julie Battilana, Harvard Business School

La pandémie de la COVID-19 a propulsé les sociétés mondiales dans une crise multidimensionnelle. Celle-ci a des conséquences sanitaires, économiques et sociales qui s'additionnent à la crise climatique déjà en cours. Une racine commune de ces crises se trouve dans le néolibéralisme. Cette doctrine excelle dans l'accumulation de profit et de valeur financière à tout prix, accélérant ainsi la destruction de l'environnement. Elle est aussi responsable de la concentration du pouvoir entre les mains d'une poignée d'individus et d'entreprises. Pour reconstruire des systèmes économiques et sociaux plus équitables et plus écologiques, il faudra renverser les rapports de pouvoir dans les organisations et dans la société en général. Cette présentation suggère trois principes clés offrant des pistes de solution. Ceux-ci ont émergé dans la foulée du collectif mondial #Democratizing Work (démocratiser le travail), co-fondé par la présentatrice. Ces trois principes sont : démocratiser les entreprises, démarchandiser le travail et sortir notre économie du pétrole. Rappelons que les crises, comme celle que nous vivons actuellement, ouvrent des brèches dans le *statu quo*. Ces ouvertures permettent ensuite d'implanter des changements en rupture avec l'ordre dominant. S'appuyant sur la recherche dans les études organisationnelles, cette présentation propose une voie à suivre afin de construire une société post-COVID plus équitable, juste et verte, à partir des trois principes présentés dans [Le manifeste travail : démarchandiser, démocratiser, dépolluer](#) (à paraître en anglais en 2022).

The COVID-19 pandemic has propelled societies around the world into a multidimensional crisis spanning the health, economic, and social realms on top of the existing climate crisis. A common root of these crises can be traced to neoliberalism, a doctrine that has championed profit accumulation and financial value above all else, accelerating environmental destruction and the concentration of power in the hands of a few individuals and corporations. Rebuilding economic and social systems that are more equitable and greener will require shifting power in

organizations and in society. To do so, this presentation introduces three key principles that have emerged from the founding of the global collective [#DemocratizingWork](#), of which the speaker is a co-founder: democratize firms, decommmodify labor, and decarbonize our economy. Crises, like COVID-19, create cracks in the status quo, which become opportunities to implement changes that break with it. Building on research in the field of organization studies, this talk presents an initial roadmap for building a more fair, just, and green society post-COVID, anchored in the three principles presented in the book [Le Manifeste Travail: Démarchandiser, Démocratiser, Dépolluer](#) (to be published in the English in 2022).



La reconversion écologique : entre utopie concrète et ardente nécessité / Environmental reconversion: between a concrete utopia and an urgent necessity

Dominique Méda, Université Paris-Dauphine

La crise sanitaire qui frappe nos sociétés a mis en évidence les fragilités et vulnérabilités de celles-ci. Il s'agit d'un coup de semonce qui révèle l'ampleur de leur impréparation aux chocs. Les manifestations de la grave crise écologique qui menace « la permanence de conditions de vie authentiquement humaines sur terre » (Hans Jonas, 1979) confirment l'urgence d'une véritable « reconversion écologique » de nos sociétés (Méda, 2013). Celle-ci présente une double face : il s'agit, d'une part, de reconsidérer l'héritage issu de notre Modernité pour substituer au paradigme occidental d'exploitation et de conquête un paradigme du « prendre soin », d'adopter de nouveaux indicateurs de richesse permettant d'orienter nos actions publiques et privées vers la post-croissance et de repenser les fondements et l'articulation des disciplines grâce à un *Novum Organum* et, d'autre part, d'engager la reconversion concrète des activités et des travailleurs-euses, qui exige des innovations radicales parmi lesquelles la démarchandisation et la démocratisation du travail (Ferrerias, Battilana, Méda, 2020).

*The health crisis battering our societies has revealed their many fragilities and vulnerabilities. This warning shot has demonstrated the breadth of our failures in shock-preparedness. Early symptoms of the serious environmental crisis threatening the “permanence of genuine human life” (Hans Jonas, 1979) on Earth confirm the urgent need for an “environmental reconversion” of our societies (Méda, 2013). This reconversion is double-sided: on one hand, we must reconsider the legacy inherited from our Modernity in order to substitute a Western paradigm of exploitation and conquest with a paradigm of “caretaking”, to adopt new indicators for wealth that allow us to steer public and private action towards a post-growth reality and to rethink the foundations and articulation of disciplines by way of a *Novum Organum*; on the other hand, we must engage with the concrete conversion of operations and workers, requiring radical innovations including the decommmodification and democratization of labour (Ferrerias, Battilana, Méda, 2020).*

Série de séminaires en route vers le 6^e Colloque international du CRISES / On Route to the 6th CRISES International Conference Seminar Series

La guerre des valeurs : les politiques du travail gratuit et leur contestation / The War of Values: The Politics and Contestation of Unpaid Labour (résumé)

Maud Simonet, CNRS, IDHES-Nanterre

Cette intervention propose d'éclairer certains enjeux des transformations du travail aujourd'hui à partir d'une analyse des « politiques de gratuitisation » du travail et de leur contestation. De la *class action* des blogueurs du Huffington Post en 2011 à la dénonciation de « l'industrialisation du bénévolat » par des collectifs de couturières solidaires pendant la crise sanitaire, les conflits du travail gratuit exposent au grand jour « la guerre des valeurs » qui s'y joue : une guerre entre *les valeurs* au nom desquelles s'opère la mise au travail gratuit et la valeur économique et monétaire qui lui est déniée, mais aussi une guerre entre la valeur « pour soi » et la valeur « pour autrui » de ce travail non reconnu - mais bel et bien approprié - comme tel. En analysant à la fois les répertoires d'action mobilisés dans ces luttes (la grève, l'action en justice, la mesure et la valorisation monétaire du travail gratuit...) et au-delà les pistes d'émancipation qu'elles dessinent plus ou moins explicitement, on montrera combien l'analyse des politiques du travail gratuit et de leur contestation nous invite à repenser tant la question de l'exploitation que celle des rapports entre travail et rémunération... comme les analyses féministes du travail domestique nous y avaient déjà invités il y a plus de 40 ans.

This presentation seeks to clarify certain elements of the transformation labour is currently undergoing by analyzing policies that encourage unpaid labour and efforts to contest them. From the class action lawsuit brought by the Huffington Post's bloggers in 2011 to the outcry against the "industrialization of volunteer labour" by solidarity seamstress collectives during the public health crisis, conflicts around unpaid labour expose the "battle of values" at hand: a struggle between the values around which unpaid labour is enacted and the economic and monetary value that it is denied, as well as a battle between the value "for oneself" and the Value "for others" of unrecognized, yet still appropriated, labour. By analyzing the history of organized action in these struggles (strikes, legal action, the determination and application of monetary value to unpaid labour, etc.) and the emancipatory paths that they represent—some more explicitly than others—we will show how an analysis of unpaid labour policies and the actions taken to contest them allows us to rethink both the issue of exploitation and the relationship between labour and remuneration... just as feminist analyses of domestic labour asked us to more than 40 years ago.



Tous-tes travailleurs-euses des plateformes ? Sociabilité et travail à l'heure du COVID-19 / Platform labour for all workers? Sociability and labour in the era of COVID-19 (résumé)

Antonio A. Casilli, Télécom Paris, Institut Polytechnique de Paris

Face à la crise provoquée par la pandémie de Covid-19, plusieurs contextes d'interaction humaine sont en train de subir des transformations majeures. Un nombre croissant d'individus fait désormais l'expérience du travail à distance et doit composer entre sociabilités amicales, familiales et professionnelles. Dans plusieurs secteurs d'activité, on assiste à l'introduction massive de systèmes de surveillance et de modalités de rémunération qui étaient jusque-là limités au travail sur les plateformes numériques. Ces derniers s'imposent, autant pour les personnes employées que pour celles faisant face au chômage, comme des paradigmes productifs qui conjuguent « travail à la demande » (livraison, logistique, etc.), « travail en ligne » (*freelancing, gig economy* et microtravail) et « travail social en réseau » (génération et modération de contenus). Le monde du travail qui s'annonce généralise des méthodes de gestion de l'humain qui transfèrent de manière exponentielle sur les travailleuses et travailleurs les risques, autant sur le plan sanitaire qu'économique.

*Confronted with the crisis set off by the COVID-19 pandemic, multiple contexts of human interaction are undergoing major transformations. A growing number of individuals have since made the transition to remote work and must strike a balance between friendly, familial and professional sociability. In multiple activity sectors, we have seen the wide-scale introduction of surveillance systems and remuneration models that, up until now, were limited to the context of labour enacted via digital platforms. These models are now imposed both on workers and on those facing unemployment as productive paradigms that reconcile "on-demand labour" (delivery, logistics, etc.), "online labour" (*freelancing, gig economy and microwork*) and "social network labour" (content generation and moderation). This new world of labour broadly applies methods for human management that exponentially transfer health and financial risks to workers.*



Une réponse novatrice au racisme et à la discrimination dans les soins de santé offerts aux personnes autochtones / An Innovative Response to Racism and Discrimination in Aboriginal Health Care (résumé)

Édith Cloutier, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et Carole Lévesque, INRS



Ce séminaire retracera l'histoire institutionnelle de la Clinique Minowé mise sur pied afin de transformer l'offre de services en matière de santé et de services sociaux offerte à la population autochtone de la ville de Val-d'Or, au Québec. Ce projet conçu par et pour des Autochtones a pris naissance il y a déjà 10 ans au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD). Nous en suivrons la trajectoire novatrice à travers les embûches rencontrées mais aussi à travers sa contribution à la réconciliation, à l'autodétermination et à la connaissance.

This seminar will trace the institutional history of the Minowé Clinic, established in order to transform health and social services available to the Indigenous population of the city of Val-d'Or, Québec. This project, designed for and by Indigenous peoples, was created more than 10 years ago in the Val-d'Or Native Friendship Centre (VDNFC). We will recount its innovative journey, including both the challenges that were encountered and its contributions to reconciliation, self-determination and knowledge.



Au carrefour des possibles : qu'a à offrir l'« approche » des économies de communauté ? / At the crossroads of possibilities: what can the community economies 'approach' offer? (résumé)

Katherine Gibson, Western Sydney University

Dans le cadre de ce séminaire, j'introduirai une approche à la politique postcapitaliste qui vise la mise en place d'économies de communauté. Cette approche réunit spécifiquement une politique du langage, de la subjectivité et de l'action collective. Les économies de communauté sont fondées sur des pratiques orientées par l'éthique et liées à des enjeux comme, une survie adéquate, une distribution des surplus, un rapport responsable aux autres, une communisation de la propriété, un investissement dans les avenir.

Les institutions, les infrastructures matérielles et les comportements conditionnés soutiennent ou dévalorisent ces pratiques de diverses façons. La COVID a temporairement mis en lumière la fluidité de ces « structures » en apparence durables. Face aux crises écosociales actuelles, cette ouverture nous permet d'entrevoir des éléments de réponses à notre recherche d'un « mode différent d'humanité » (*different mode of humanity*) tel que proposé par Val Plumwood. Dans le temps qui me sera alloué, je puiserai dans un éventail de projets de recherche-action socialement innovateurs afin d'illustrer mes propos.

In this seminar, I will introduce an approach to postcapitalist politics aimed at building community economies in place. This approach brings together a distinctive politics of language, subjectivity, and collective action. Community economies are made up of ethically oriented practices around concerns such as surviving well, distributing surplus, encountering others responsibly, communing property, and investing in futures.

These practices are variously supported or undermined by institutions, material infrastructures, and patterned behaviour. COVID exposed for a moment how fluid these seemingly durable 'structures' are. This insight provides something to work with as we ponder how to go on in Val Plumwood's "different mode of humanity", as demanded by the eco-socio crises confronting us. As time permits, I will draw on a range of socially innovative action research projects to illustrate my interventions.